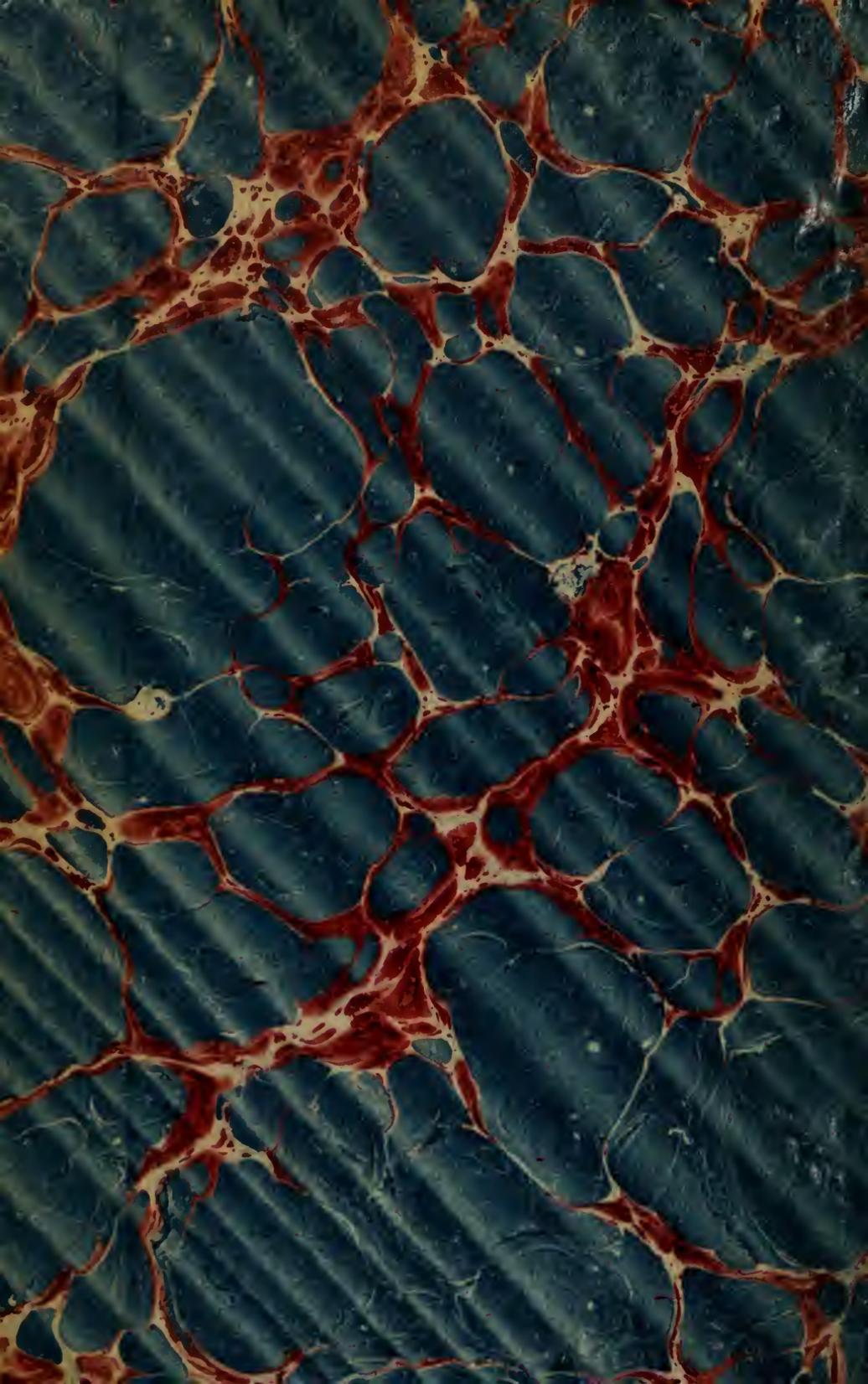




3 1761 08130437 0







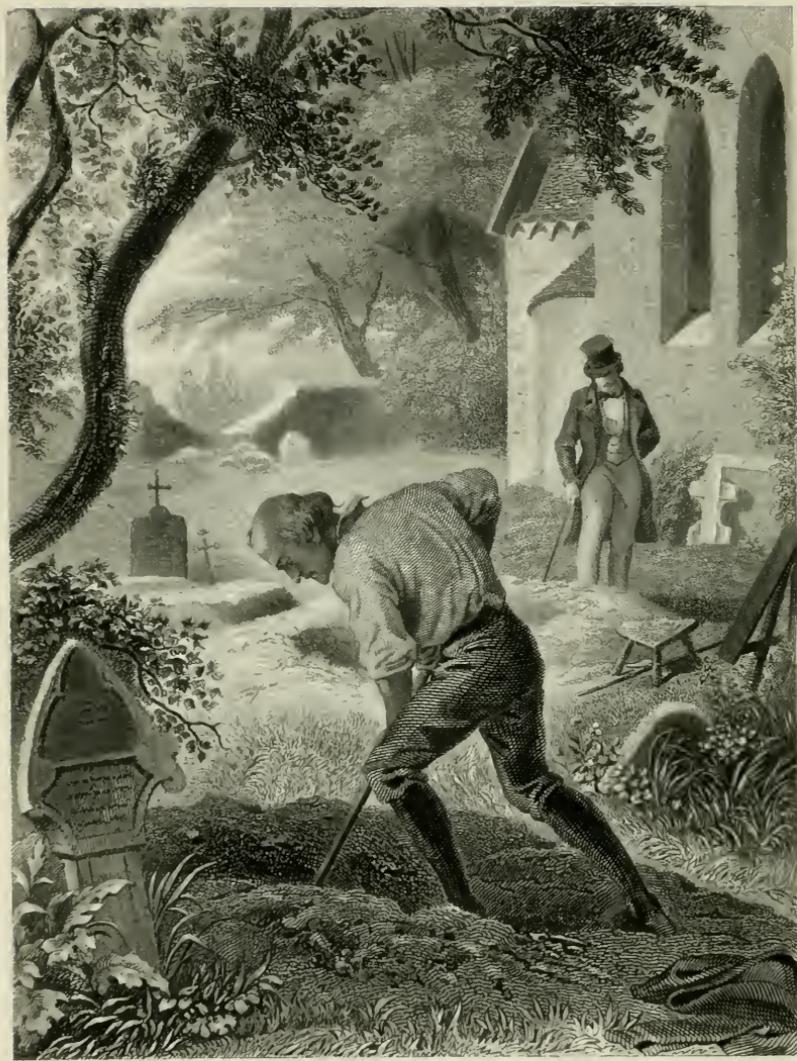
MÉMOIRES
D'OUTRE-TOMBE

TOME SIXIÈME





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



LE FOSBOYEUR DE WALDMÜNCHEN

Page no

MÉMOIRES
D'OUTRE-TOMBE

PAR

CHATEAUBRIAND

TOME SIXIÈME



35798
20/11.95-

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

DC

255

C474

1840

t 6

MÉMOIRES

ARRIVÉE A WALDMÜNCHEN.

DOUANE AUTRICHIENNE. — L'ENTRÉE EN BOHÈME REFUSÉE.

SÉJOUR A WALDMÜNCHEN. — LETTRES AU COMTE

DE CHOTECK. — INQUIÉTUDES.

LE VIATIQUE.

21 mai.

Waldmünchen, où j'arrivai le mardi matin 21 mai, est le dernier village de Bavière de ce côté de la Bohême. Je me félicitais d'être à même de remplir promptement ma mission ; je n'étais plus qu'à cinquante lieues de Prague. Je me plonge dans l'eau glacée, je fais ma toilette à une fontaine, comme un ambassadeur qui se prépare à une entrée triomphale ; je pars et, à une demi-lieue de Waldmünchen, j'aborde plein d'assurance la douane

autrichienne. Une barrière abaissée fermait le chemin ; je descends avec Hyacinthe dont le ruban rouge flamboyait. Un jeune douanier, armé d'un fusil, nous conduit au rez-de-chaussée d'une maison, dans une salle voûtée. Là, était assis à son bureau, comme à un tribunal, un gros et vieux chef de douaniers allemands ; cheveux roux, moustaches rousses, sourcils épais descendant en biais sur deux yeux verdâtres à moitié ouverts, l'air méchant ; mélange de l'espion de police de Vienne et du contrebandier de Bohême.

Il prend nos passe-ports sans dire mot ; le jeune douanier m'approche timidement une chaise, tandis que le chef, devant lequel il a l'air de trembler, examine les passe-ports. Je ne m'assieds pas et je vais regarder des pistolets accrochés au mur et une carabine placée dans l'angle de la salle ; elle me rappela le fusil avec lequel l'aga de l'isthme de Corinthe tira sur le paysan grec. Après cinq minutes de silence, l'Autrichien aboie deux ou trois mots que mon Bâlois traduisit ainsi : « Vous ne passerez pas. » Comment, je ne passerai pas, et pourquoi ?

L'explication commence :

« Votre signalement n'est pas sur le passe-port. —
 « Mon passe-port est un passe-port des affaires étrangères.
 « — Votre passe-port est vieux. — Il n'a pas un an de
 « date ; il est légalement valide. — Il n'est pas visé à
 « l'ambassade d'Autriche à Paris. — Vous vous trompez,
 « il l'est. — Il n'a pas le timbre sec. — Oubli de l'ambas-
 « sade ; vous voyez d'ailleurs le *visa* des autres légations
 « étrangères. Je viens de traverser le canton de Bâle, le
 « grand-duché de Bade, le royaume de Wurtemberg, la
 « Bavière entière, on ne m'a pas fait la moindre difficulté.

« Sur la simple déclaration de mon nom, on n'a pas même
« déployé mon passe-port. — Avez-vous un caractère pu-
« blic? — J'ai été ministre en France, ambassadeur de
« Sa Majesté très-chrétienne à Berlin, à Londres et à Rome.
« Je suis connu personnellement de votre souverain et
« du prince de Metternich. — Vous ne passerez pas. —
« — Voulez-vous que je dépose un cautionnement? Voulez-
« vous me donner une garde qui répondra de moi? —
« Vous ne passerez pas. — Si j'envoie une estafette au
« gouvernement de Bohême? — Comme vous voudrez. »

La patience me manqua ; je commençai à envoyer le douanier à tous les diables. Ambassadeur d'un roi sur le trône, peu m'eût importé quelques heures perdues ; mais, ambassadeur d'une princesse dans les fers, je me croyais infidèle au malheur, traître envers ma souveraine captive.

L'homme écrivait : le Bâlois ne traduisait pas mon monologue, mais il y a des mots français que nos soldats ont enseignés à l'Autriche et qu'elle n'a pas oubliés. Je dis à l'interprète : « Explique-lui que je me rends à Prague
« pour offrir mon dévouement au roi de France. » Le douanier, sans interrompre ses écritures, répondit : « Charles X n'est pas pour l'Autriche le roi de France. » Je répliquai : « Il l'est pour moi. » Ces mots rendus au *œrberè* parurent lui faire quelque effet ; il me regarda de côté et en dessous. Je crus que sa longue annotation serait en dernier résultat un visa favorable. Il barbouille encore quelque chose sur le passe-port d'Hyacinthe, et rend le tout à l'interprète. Il se trouva que le *visa* était une explication des motifs qui ne lui permettaient pas de me laisser continuer ma route, de sorte que non-

seulement il m'était impossible d'aller à Prague, mais que mon passe-port était frappé de faux pour les autres lieux où je me pourrais présenter. Je remontai en calèche, et je dis au postillon : « A Waldmünchen. »

Mon retour ne surprit point le maître de l'auberge. Il parlait un peu français, il me raconta que pareille chose était déjà arrivée; des étrangers avaient été obligés de s'arrêter à Waldmünchen et d'envoyer leurs passe-ports à Munich au *visa* de la légation d'Autriche. Mon hôte, très-brave homme, directeur de la poste aux lettres, se chargea de transmettre au grand bourgrave de Bohême la lettre dont suit la copie :

« Waldmünchen, 21 mai 1833.

« Monsieur le gouverneur,

« Ayant l'honneur d'être connu personnellement de
 « Sa Majesté l'empereur d'Autriche et de M. le prince de
 « Metternich, j'avais cru pouvoir voyager dans les États
 « autrichiens avec un passe-port qui, n'ayant pas une
 « année de date, était encore légalement valide et lequel
 « avait été visé par l'ambassadeur d'Autriche à Paris pour
 « la Suisse et l'Italie. En effet, monsieur le comte, j'ai tra-
 « versé l'Allemagne et mon nom a suffi pour qu'on me
 « laissât passer. Ce matin seulement, M. le chef de la
 « douane autrichienne de Haselbach ne s'est pas cru auto-
 « risé à la même obligeance et cela par les motifs énon-
 « cés dans son *visa* sur mon passe-port ci-joint, et sur celui
 « de M. Pilorge, mon secrétaire. Il m'a forcé, à mon grand
 « regret, de rétrograder jusqu'à Waldmünchen où j'at-

« tends vos ordres. J'ose espérer, monsieur le comte, que
« vous voudrez bien lever la petite difficulté qui m'arrête,
« en m'envoyant, par l'estafette que j'ai l'honneur de
« vous expédier, le permis nécessaire pour me rendre à
« Prague et de là à Vienne.

« Je suis avec une haute considération, monsieur le
« gouverneur, votre très-humble et très-obéissant servi-
« teur,

« CHATEAUBRIAND. »

« Pardonnez, monsieur le comte, la liberté que je
« prends de joindre un billet ouvert pour M. le duc de
« Blacas. »

Un peu d'orgueil perce dans cette lettre : j'étais blessé ; j'étais aussi humilié que Cicéron, lorsque, revenant en triomphe de son gouvernement d'Asie, ses amis lui demandèrent s'il arrivait de Baïes ou de sa maison de Tusculum. Comment ! mon nom, qui volait d'un pôle à l'autre, n'était pas venu aux oreilles d'un douanier dans les montagnes d'Haselbach ! chose d'autant plus cruelle qu'on a vu mes succès à Bâle. En Bavière, j'avais été salué de *Monseigneur* ou d'Excellence ; un officier bavarois, à Waldmünchen, disait hautement dans l'auberge que mon nom n'avait pas besoin du *visa* d'un ambassadeur d'Autriche. Ces consolations étaient grandes, j'en conviens ; mais enfin une triste vérité demeurait : c'est qu'il existait sur la terre un homme qui n'avait jamais entendu parler de moi.

Qui sait pourtant si le douanier d'Haselbach ne me connaissait pas un peu ! Les polices de tous les pays sont

si tendrement ensemble ! Un politique qui n'approuve ni n'admire les traités de Vienne, un Français qui aime l'honneur et la liberté de la France, qui reste fidèle à la puissance tombée, pourrait bien être à l'index à Vienne. Quelle noble vengeance d'en agir avec M. de Chateaubriand comme avec un de ces commis voyageurs si suspects aux espions ! Quelle douce satisfaction de traiter comme un vagabond dont les papiers ne sont pas en règle un envoyé chargé de porter traîtreusement à un enfant banni les adieux de sa mère captive !

L'estafette partit de Waldmünchen le 21, à onze heures du matin ; je calculais qu'elle pourrait être de retour le surlendemain 23, de midi à quatre heures ; mais mon imagination travaillait : Qu'allait devenir mon message ? Si le gouverneur est un homme ferme et qui sache vivre, il m'enverra le permis ; si c'est un homme timide et sans esprit, il me répondra que ma demande n'étant pas dans ses attributions, il s'est empressé d'en référer à Vienne. Ce petit incident peut plaire et déplaire tout à la fois au prince de Metternich. Je sais combien il craint les journaux ; je l'ai vu à Vérone quitter les affaires les plus importantes, s'enfermer tout éperdu avec M. de Gentz, pour brocher un article en réponse au *Constitutionnel* et aux *Débats*. Combien s'écoulera-t-il de jours avant la transmission des ordres du ministre impérial ?

D'un autre côté, M. de Blacas sera-t-il bien aise de me voir à Prague ? M. de Damas ne croira-t-il pas que je viens le détrôner ? M. le cardinal de Latil n'aura-t-il aucun souci ? Le triumvirat ne profitera-t-il pas de la malencontre pour me faire fermer les portes au lieu de me les faire ouvrir ? Rien de plus aisé : un mot dit à l'oreille du

gouverneur, mot que j'ignorerai toute ma vie. Dans quelle inquiétude seront mes amis de Paris? quand l'aventure s'ébruitera, que n'en feront point les gazettes? que d'extravagances ne débiteront-elles pas?

Et si le grand bourgrave ne juge pas à propos de me répondre? s'il est absent? si personne n'ose le remplacer? que deviendrai-je sans passe-port? où pourrai-je me faire reconnaître? à Munich? à Vienne? quel maître de poste me donnera des chevaux? Je serai de fait prisonnier dans Waldmünchen.

Voilà les dragons qui me traversaient la cervelle; je songeais de plus à mon éloignement de ce qui m'était cher : j'ai trop peu de temps à vivre pour perdre ce peu. Horace a dit : « *Carpe diem*, cueillez le jour. » Conseil du plaisir à vingt ans, de la raison à mon âge.

Fatigué de *ruminer tous les cas dans ma tête*, j'entendis le bruit d'une foule au dehors; mon auberge était sur la place du village. Je regardais par la fenêtre un prêtre portant les derniers sacrements à un mourant. Qu'importaient à ce mourant les affaires des rois, de leurs serviteurs et du monde? Chacun quittait son ouvrage et se mettait à suivre le prêtre; jeunes femmes, vieilles femmes, enfants, mères avec leurs nourrissons dans leurs bras, répétaient la prière des agonisants. Arrivé à la porte du malade, le curé donna la bénédiction avec le saint viatique. Les assistants se mirent à genoux en faisant le signe de la croix et baissant la tête. Le passe-port pour l'éternité ne sera point méconnu de celui qui distribue le pain et ouvre l'hôtellerie au voyageur.

CHAPELLE. — MA CHAMBRE D'AUBERGE.
DESCRIPTION DE WALDMÜNCHEN.

Quoique j'eusse été sept jours sans me coucher, je ne pus rester au logis ; il n'était guère plus d'une heure : sorti du village du côté de Ratisbonne, j'avisai à droite, au milieu d'un blé, une chapelle blanche ; j'y dirigeai mes pas. La porte était fermée ; à travers une fenêtre braise on apercevait un autel avec une croix. La date de l'érection de ce sanctuaire, 1830, était écrite sur l'architrave : on renversait une monarchie à Paris et l'on construisait une chapelle à Waldmünchen. Les trois générations bannies devaient venir habiter un exil à cinquante lieues du nouvel asile élevé au roi crucifié. Des millions d'événements s'accomplissent à la fois : que fait au noir endormi sous un palmier, au bord du Niger, le blanc qui tombe au même instant sous le poignard au rivage du Tibre ? Que fait à celui qui pleure en Asie celui qui rit en Europe ? Que faisait au maçon qui bâtissait cette chapelle, au prêtre bavarois qui exaltait ce Christ en 1830, le démolisseur de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'abatteur des croix en 1830 ? Les événements ne comptent que pour ceux qui en pâtissent ou qui en profitent ; ils ne sont rien pour ceux qui les ignorent, ou qu'ils n'atteignent pas. Telle race de pâtres, dans les Abruzzes, a vu passer, sans descendre de la montagne, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les générations du moyen âge, et les hommes de l'âge actuel. Cette race ne s'est point mêlée aux habitants successifs du vallon, et la religion seule est montée jusqu'à elle.

Rentré à l'auberge, je me suis jeté sur deux chaises dans l'espoir de dormir, mais en vain; le mouvement de mon imagination était plus fort que ma lassitude. Je rabâchais sans cesse mon estafette : le dîner n'a rien fait à l'affaire. Je me suis couché au milieu de la rumeur des troupeaux qui rentraient des champs. A dix heures, un autre bruit; le watchman a chanté l'heure; cinquante chiens ont aboyé, après quoi ils sont allés au chenil comme si le watchman leur eût donné l'ordre de se taire : j'ai reconnu la discipline allemande.

La civilisation a marché en Germanie depuis mon voyage à Berlin : les lits sont maintenant presque assez longs pour un homme de taille ordinaire; mais le drap de dessus est toujours cousu à la couverture, et le drap de dessous, trop étroit, finit par se tordre et se recouiller de manière à vous être très-incommode; et puisque je suis dans le pays d'Auguste Lafontaine, j'imiterai son génie; je veux instruire la dernière postérité de ce qui existait de mon temps dans la chambre de mon auberge à Waldmünchen. Sachez donc, arrière-neveux, que cette chambre était une chambre à l'italienne, murs nus, badigeonnés en blanc, sans boiseries ni tapisserie aucune, large plinthe ou bandeau coloré au bas, plafond avec un cercle à trois filets, corniche peinte en rosaces bleues avec une guirlande de feuilles de laurier chocoïat, et au-dessous de la corniche, sur le mur, des rinceaux à dessins rouges sur un fond vert américain. Çà et là, de petites gravures françaises et anglaises encadrées. Deux fenêtres avec rideaux de coton blanc. Entre les fenêtres un miroir. Au milieu de la chambre une table de douze couverts au moins, garnie de sa toile cirée à fond élevé,

imprimé de roses et de fleurs diverses. Six chaises avec leurs coussins recouverts d'une toile rouge à carreaux écossais. Une commode, trois couchettes autour de la chambre; dans un angle, auprès de la porte, un poêle de faïence vernissée noir, et dont les faces présentent en relief les armes de Bavière; il est surmonté d'un récipient en forme de couronne gothique. La porte est munie d'une machine de fer compliquée, capable de clore les huis d'une geôle et de déjouer les rossignols des amants et des voleurs. Je signale aux voyageurs l'excellente chambre où j'écris cet inventaire qui joute avec celui de l'Avare; je la recommande aux légitimistes futurs qui pourraient être arrêtés par les héritiers du bouquetin roux de Haselbach. Cette page de mes *Mémoires* fera plaisir à l'école littéraire moderne.

Après avoir compté, à la lueur de ma veilleuse, les astragales du plafond, regardé les gravures de la *jeune Milanaise*, de la *belle Helvétique*, de la *jeune Française*, de la *jeune Russe*, du feu roi de Bavière, de la feuë reine de Bavière, qui ressemble à une dame que je connais et dont il m'est impossible de me rappeler le nom, j'attrapai quelques minutes de sommeil.

Délité le 22 à sept heures, un bain emporta le reste de ma fatigue, et je ne fus plus occupé que de ma bourgade, comme le capitaine Cook d'un îlot découvert par lui dans l'océan Pacifique.

Waldmünchen est bâti sur la pente d'une colline; il ressemble assez à un village délabré de l'État romain. Quelques devants de maison peints à fresque, une porte voûtée à l'entrée et à la sortie de la principale rue, point de boutiques ostensibles, une fontaine à sec sur la place.

Pavé épouvantable mêlé de grandes dalles et de petits cailloux, tels qu'on n'en voit plus que dans *les environs de Quimper-Corentin*.

Le peuple, dont l'apparence est rustique, n'a point de costume particulier. Les femmes vont la tête nue ou enveloppée d'un mouchoir à la guise des laitières de Paris; leurs jupons sont courts; elles marchent jambes et pieds nus de même que les enfants. Les hommes sont habillés, partie comme les gens du peuple de nos villes, partie comme nos anciens paysans. Dieu soit loué! ils n'ont que des chapeaux, et les infâmes bonnets de coton de nos bourgeois leur sont inconnus.

Tous les jours il y a, *ut mos*, spectacle à Waldmünchen, et j'y assistais à la première place. A six heures du matin, un vieux berger, grand et maigre, parcourt le village à différentes stations; il sonne d'une trompe droite, longue de six pieds, qu'on prendrait de loin pour un porte-voix ou une houlette. Il en tire d'abord trois sons métalliques assez harmonieux, puis il fait entendre l'air précipité d'une espèce de galop ou de ranz des vaches, imitant des mugissements de bœufs et des rires de pourceaux. La fanfare finit par une note soutenue et montante en fausset.

Soudain débouchent de toutes les portes des vaches, des génisses, des veaux, des taureaux; ils envahissent en beuglant la place du village; ils montent ou descendent de toutes les rues circonvoisines, et, s'étant formés en colonne, ils prennent le chemin accoutumé pour aller paître. Suit en caracolant l'escadron des porcs qui ressemblent à des sangliers et qui grognent. Les moutons et les agneaux placés à la queue font en bêlant la troi-

sième partie du concert ; les oies composent la réserve : en un quart d'heure tout a disparu.

Le soir, à sept heures, on entend de nouveau la trompe ; c'est la rentrée des troupeaux. L'ordre de la troupe est changé : les pores font l'avant-garde, toujours avec la même musique ; quelques-uns, détachés en éclaireurs, courent au hasard ou s'arrêtent à tous les coins. Les moutons défilent ; les vaches, avec leurs fils, leurs filles et leurs maris, ferment la marche ; les oies dandinent sur les flancs. Tous ces animaux regagnent leurs toits, aucun ne se trompe de porte ; mais il y a des coâques qui vont à la maraude, des étourdis qui jouent et ne veulent pas rentrer, de jeunes taureaux qui s'obstinent à rester avec une compagne qui n'est pas de leur crèche. Alors viennent les femmes et les enfants avec leurs petites gaules ; ils obligent les traînants à rejoindre le corps, et les réfractaires à se soumettre à la règle. Je me réjouissais de ce spectacle, comme jadis Henri IV à Chauny s'amusaient du vacher nommé *Tout-le-Monde* qui rassemblait ses troupeaux au son de la trompette.

Il y a bien des années qu'étant au château de Fervaques, en Normandie, chez madame de Custines, j'occupais la chambre de ce Henri IV ; mon lit était énorme : le Béarnais y avait dormi avec quelque Florette ; j'y gagnai le royalisme, car je ne l'avais pas naturellement. Des fossés remplis d'eau environnent le château. La vue de ma fenêtre s'étendait sur des prairies que borde la petite rivière de Fervaques. Dans ces prairies j'aperçus un matin une élégante truie d'une blancheur extraordinaire ; elle avait l'air d'être la mère du prince Marcassin. Elle était couchée au pied d'un saule sur l'herbe fraîche,

dans la rosée : un jeune verrat cueillit un peu de mousse fine et dentelée avec ses défenses d'ivoire, et la vint déposer sur la dormeuse ; il renouvela cette opération tant de fois que la blanche laie finit par être entièrement cachée : on ne voyait plus que des pattes noires sortir du duvet de verdure dans lequel elle était ensevelie.

Ceci soit dit à la gloire d'une bête mal famée dont je rougirais d'avoir parlé trop longtemps, si Homère ne l'avait chantée. Je m'aperçois en effet que cette partie de mes *Mémoires* n'est rien moins qu'une odyssee : Waldmünchen est Ithaque ; le berger est le fidèle Eumée avec ses porcs ; je suis le fils de Laërte, revenu après avoir parcouru la terre et les mers. J'aurais peut-être mieux fait de m'enivrer du nectar d'Évanthée, de manger la fleur de la plante moly, de m'alanguir au pays des Loto-phages, de rester chez Circé ou d'obéir au chant des Sirènes qui me disaient : « Approche, viens à nous. »

22 mai 1833.

Si j'avais vingt ans, je chercherais quelques aventures dans Waldmünchen comme moyen d'abrégé les heures ; mais à mon âge on n'a plus d'échelle de soie qu'en souvenir, et l'on n'escalade les murs qu'avec les ombres. Jadis j'étais fort lié avec mon corps ; je lui conseillais de vivre sagement, afin de se montrer tout gail-lard et tout ravigoté dans une quarantaine d'années. Il se moquait des serments de mon âme, s'obstinait à se divertir et n'aurait pas donné deux patards pour être un jour ce qu'on appelle *un homme bien conservé* : « Au diable ! » disait-il ; que gagnerais-je à lésiner sur mon printemps

« pour goûter les joies de la vie quand personne ne
« voudra plus les partager avec moi? » Et il se donnait
« du bonheur par-dessus la tête.

Je suis donc obligé de le prendre tel qu'il est maintenant : je le menai promener le 22 au sud-est du village. Nous suivîmes parmi les molières un petit courant d'eau qui mettait en mouvement des usines. On fabrique des toiles à Waldmünchen ; les lés de ces toiles étaient déroulés sur les prés ; de jeunes filles, chargées de les mouiller, couraient pieds nus sur les zones blanches, précédées de l'eau qui jaillissait de leur arrosoir, comme les jardiniers arroseraient une plate-bande de fleurs. Le long du ruisseau je pensais à mes amis, je m'attendrissais à leur souvenir, puis je demandais ce qu'ils devaient dire de moi à Paris : « Est-il arrivé? A-t-il vu la famille
« royale? Reviendra-t-il bientôt? » Et je délibérais si je n'enverrais pas Hyacinthe chercher du beurre frais et du pain bis, pour manger du cresson au bord d'une fontaine sous une cépée d'aunes. Ma vie n'était pas plus ambitieuse que cela : pourquoi la fortune a-t-elle accroché à sa roue la basque de mon pourpoint avec le pan du manteau des rois?

Rentré au village, j'ai passé près de l'église; deux sanctuaires extérieurs accolent le mur ; l'un présente saint Pierre ès Liens avec un tronc pour les prisonniers ; j'y ai mis quelques kreutzer en mémoire de la prison de Pellico et de ma loge à la Préfecture de police. L'autre sanctuaire offre la scène du jardin des Oliviers : scène si touchante et si sublime qu'elle n'est pas même détruite ici par le grotesque des personnages.

J'ai hâté mon dîner et couru à la prière du soir que

j'entendais tinter. En tournant le coin de l'étroite rue de l'église, une échappée de vue s'est ouverte sur des collines éloignées : un peu de clarté respirait encore à l'horizon et cette clarté mourante venait du côté de la France. Un sentiment profond a poigné mon cœur. Quand donc mon pèlerinage finira-t-il ? Je traversai les terres germaniques bien misérable lorsque je revenais de l'armée des princes, bien triomphant lorsque, ambassadeur de Louis XVIII, je me rendais à Berlin ; après tant et de si diverses années, je pénétrais à la dérobee au fond de cette même Allemagne, pour chercher le roi de France banni de nouveau.

J'entrai à l'église : elle était toute noire ; pas même une lampe allumée. A travers la nuit, je ne reconnaissais le sanctuaire, dans un enfoncement gothique, que par sa plus épaisse obscurité. Les murs, les autels, les piliers, me semblaient chargés d'ornements et de tableaux encrêpés ; la nef était occupée de bancs serrés et parallèles.

Une vieille femme disait à haute voix en allemand les *Pater* du chapelet ; des femmes jeunes et vieilles, que je ne voyais pas, répondaient des *Ave Maria*. La vieille femme articulait bien, sa voix était nette, son accent grave et pathétique ; elle était à deux bancs de moi ; sa tête s'inclinait lentement dans l'ombre toutes les fois qu'elle prononçait le mot *Christo*, en ajoutant quelque oraison au *Pater*. Le chapelet fut suivi des litanies de la Vierge ; les *ora pro nobis*, psalmodiés en allemand par les priantes invisibles, sonnaient à mon oreille comme le mot répété *espérance, espérance, espérance !* Nous sommes sortis pèle-mêle ; je suis allé me coucher avec l'espérance ; je ne l'avais pas serrée dans mes bras depuis longtemps ;

mais elle ne vieillit point, et on l'aime toujours malgré ses infidélités.

Selon Tacite, les Germains croient la nuit plus ancienne que le jour : *nox ducere diem videtur*. J'ai pourtant compté de jeunes nuits et des jours sempiternels. Les poètes nous disent aussi que le Sommeil est le frère de la Mort : je ne sais, mais très-certainement la Vieillesse est sa plus proche parente.

23 mai 1833.

Le 23 au matin, le ciel mêla quelques douceurs à mes maux : Baptiste m'apprit que l'homme considérable du lieu, le brasseur de bière, avait trois filles, et possédait mes ouvrages rangés parmi ses cruchons. Quand je sortis, le *monsieur* et deux de *ses filles* me regardaient passer : que faisait la troisième demoiselle ? Jadis m'était tombée une lettre du Pérou écrite de la propre main d'une dame, cousine du soleil, laquelle admirait *Atala* ; mais être connu à Waldmünchen, à la barbe du loup de Haselbach, c'était une chose mille fois plus glorieuse : il était vrai que ceci se passait en Bavière, à une lieue de l'Autriche, nargue de ma renommée. Savez-vous ce qui me serait arrivé si mon excursion en Bohême n'eût été entreprise que de mon chef ? (Mais que serais-je allé faire pour moi seul en Bohême ?) Arrêté à la frontière, je serais retourné à Paris. Un homme avait médité un voyage à Pékin ; un de ses amis l'aperçoit sur le pont Royal à Paris : « Eh comment ! je vous croyais en Chine ? — Je suis revenu : ces Chinois m'ont fait des difficultés à Canton, je les ai plantés là. »

Comme Baptiste me racontait mes triomphes, le glas d'un enterrement me rappelle à ma fenêtre. Le curé passe, précédé de la croix ; des hommes et des femmes affluent, les hommes en manteaux, les femmes en robes et en cornettes noires. Enlevé à trois portes de la mienne, le corps est conduit au cimetière : au bout d'une demi-heure les cortégeants reviennent moins le cortégé. Deux jeunes femmes avaient leur mouchoir sur les yeux, l'une des deux poussait des cris ; elles pleuraient leur père ; l'homme décédé était celui qui reçut le viatique le jour de mon arrivée.

Si mes *Mémoires* parviennent jusqu'à Waldmünchen quand moi-même je ne serai plus, la famille en deuil aujourd'hui y trouvera la date de sa douleur passée. Du fond de son lit, l'agonisant a peut-être ouï le bruit de ma voiture ; c'est le seul bruit qu'il aura entendu de moi sur la terre.

La foule dispersée, j'ai pris le chemin que j'avais vu prendre au convoi dans la direction du levant d'hiver. J'ai trouvé d'abord un vivier d'eau stagnante, à l'orée duquel s'écoulait rapidement un ruisseau comme la vie au bord de la tombe. Des croix au revers d'une butte m'ont indiqué le cimetière. Je gravis un chemin creux, et la brèche d'un mur m'introduisit dans le saint enclos.

Des sillons d'argile représentaient les corps au-dessus du sol ; des croix s'élevaient çà et là : elles marquaient les issues par lesquelles les voyageurs étaient entrés dans le nouveau monde, ainsi que les balises indiquent à l'embouchure d'un fleuve les passes ouvertes aux vaisseaux. Un pauvre vieux creusait la tombe d'un enfant ; seul, en sueur et la tête nue, il ne chantait pas,

il ne plaisantait pas à l'instar des clowns d'Hamlet. Plus loin était une autre fosse près de laquelle on voyait une escabelle, un levier et une corde pour la descente dans l'éternité.

Je suis allé droit à cette fosse qui semblait me dire : « Voilà une belle occasion ! » Au fond du trou gisait le récent cercueil recouvert de quelques pelletées de poussière en attendant le reste. Une pièce de toile blanchissait sur le gazon : les morts avaient soin de leur linceul.

Loin de son pays, le chrétien a toujours moyen de s'y transporter subitement : c'est de visiter autour des églises le dernier asile de l'homme : le cimetière est le champ de famille, et la religion la patrie universelle.

Il était midi quand je suis rentré ; d'après tous les calculs l'estafette ne pouvait être revenue avant trois heures ; néanmoins chaque piétinement de chevaux me faisait courir à la fenêtre : à mesure que l'heure approchait, je me persuadais que le permis n'arriverait pas.

Pour dévorer le temps, je demandai la note de ma dépense ; je me mis à supputer les poulets que j'avais mangés : plus grand que moi n'a pas dédaigné ce soin. Henri Tudor, septième du nom, en qui finirent les troubles de la *Rose blanche* et la *Rose rouge*, comme je vais unir la cocarde blanche à la cocarde tricolore, Henri VII a paraphé une à une les pages d'un livret de comptes que j'ai vu : « A une femme pour trois pommes, 12 sous ; pour avoir découvert trois lièvres, 6 schellings 8 sous ; à maître Bernard, le poète aveugle, 100 schellings (c'était mieux qu'Homère) ; à un petit homme, *little man*, à Shaftesbury, 20 schellings. » Nous avons aujourd'hui beau-

coup de petits hommes, mais ils coûtent plus de 20 schellings.

A trois heures, heure à laquelle l'estafette aurait pu être de retour, j'allai avec Hyacinthe sur la route d'Hasselbach. Il faisait du vent, le ciel était semé de nuages qui passaient sur le soleil en jetant leur ombre aux champs et aux sapinières. Nous étions précédés d'un troupeau du village qui élevait dans sa marche la noble poussière de l'armée du grand-duc de Quirocie, combattue si vaillamment par le chevalier de la Manche. Un calvaire pointait au haut d'une des montées du chemin, de là on découvrait un long ruban de la chaussée. Assis dans une ravine, j'interrogeais Hyacinthe : « Sœur Anne, « ne vois-tu rien venir? » Quelques carrioles de village aperçues de loin nous faisaient battre le cœur ; en approchant elles se montraient vides comme tout ce qui porte des songes. Il me fallut retourner au logis et dîner bien triste. Une planche s'offrait après le naufrage : la diligence devait passer à six heures ; ne pouvait-elle pas apporter la réponse du gouverneur ? Six heures sonnent : point de diligence. A six heures un quart, Baptiste entre dans ma chambre : « Le courrier ordinaire de Prague « vient d'arriver ; il n'y a rien pour Monsieur. » Le dernier rayon d'espoir s'éteignit.

LETTRE DU COMTE DE CHOTECK. — LA PAYSANNE.

DÉPART DE WALDMÜNCHEN. — DOUANE AUTRICHIENNE. — ENTRÉE

EN BOHÈME. — FORÊT DE PINS. — CONVERSATION AVEC LA LUNE. — PILSEN.

GRANDS CHEMINS DU NORD. — VUE DE PRAGUE.

A peine Baptiste était-il sorti de ma chambre, que Schwartz paraît agitant en l'air une grande lettre, à

grand cachet, et criant : « *Foilà le bermis.* » Je saute sur la dépêche; je déchire l'enveloppe; elle contenait, avec une lettre du gouverneur, le permis et un billet de M. de Blacas. Voici la lettre de M. le comte de Chotek :

« Prague, 23 mai 1833.

« Monsieur le vicomte,

« Je suis bien fâché qu'à votre entrée en Bohême
 « vous ayez éprouvé des difficultés et des retards dans
 « votre voyage. Mais vu les ordres très-sévères qui
 « existent à nos frontières pour tous les voyageurs qui
 « viennent de France, ordres que vous trouverez vous-
 « même bien naturels dans les circonstances actuelles,
 « je ne puis qu'approuver la conduite du chef de la
 « douane de Haselbach. Malgré la célébrité tout euro-
 « péenne de votre nom, vous voudrez bien excuser cet
 « employé, qui n'a pas l'honneur de vous connaître per-
 « sonnellement, s'il a eu des doutes sur l'identité de la
 « personne, d'autant plus que votre passe-port n'était
 « visé que pour la Lombardie et non pour tous les États
 « autrichiens. Quant à votre projet de voyage pour
 « Vienne, j'en écris aujourd'hui au prince de Metter-
 « nich, et je m'empresserai de vous communiquer sa
 « réponse dès votre arrivée à Prague.

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la réponse
 « de M. le duc de Blacas, et je vous prie de vouloir bien
 « recevoir les assurances de la haute considération avec
 « laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Le comte de CHOTECK. »

Cette réponse était polie et convenable; le gouverneur ne pouvait pas m'abandonner l'autorité inférieure, qui après tout avait fait son devoir. J'avais moi-même prévu à Paris les chicanes dont mon vieux passe-port pourrait devenir la cause. Quant à Vienne, j'en avais parlé dans un but politique, afin de rassurer M. le comte de Chotek et de lui montrer que je ne fuyais pas le prince de Metternich.

A huit heures du soir, le jeudi 24 mai, je montai en voiture. Qui le croirait? ce fut avec une sorte de peine que je quittai Waldmünchen! Je m'étais déjà habitué à mes hôtes; mes hôtes s'étaient accoutumés à moi. Je connaissais tous les visages aux fenêtres et aux portes; quand je me promenais, ils m'accueillaient d'un air de bienveillance. Le voisinage accourut pour voir rouler ma calèche, délabrée comme la monarchie de Hugues Capet. Les hommes ôtaient leurs chapeaux, les femmes me faisaient un petit signe de congratulation. Mon aventure était l'objet des conversations du village; chacun prenait mon parti : les Bavaois et les Autrichiens se détestent; les premiers étaient fiers de m'avoir laissé passer.

J'avais remarqué plusieurs fois sur le seuil de sa chaumière une jeune Waldmünchenienne à figure de vierge de la première manière de Raphaël; son père, à prestance honnête de paysan, me saluait jusqu'à terre avec son feutre à larges bords, il me donnait en allemand un bonjour que je lui rendais cordialement en français : placée derrière lui, sa fille rougissait en me regardant par-dessus l'épaule du vieillard. Je retrouvai ma vierge, mais elle était seule. Je lui fis un adieu de la main; elle resta immobile; elle semblait étonnée; je

voulais croire en sa pensée à je ne sais quels vagues regrets : je la quittai comme une fleur sauvage qu'on a vue dans un fossé au bord d'un chemin et qui a parfumé votre course. Je traversai les troupeaux d'Eumée ; il découvrit sa tête devenue grise au service des moutons. Il avait achevé sa journée ; il rentrait pour sommeiller avec ses brebis, tandis qu'Ulysse allait continuer ses erreurs.

Je m'étais dit avant d'avoir reçu le permis : « Si je « l'obtiens, j'accablerai mon persécuteur. » Arrivé à Haselbach, il m'advint, comme à Georges Dandin, que ma maudite bonté me reprit ; je n'ai point de cœur pour le triomphe. En vrai poltron je me blottis dans l'angle de ma voiture et Schwartz présenta l'ordre du gouverneur ; j'aurais trop souffert de la confusion du douanier. Lui, de son côté, ne se montra pas et ne fit pas même fouiller ma vache. Paix lui soit ! qu'il me pardonne les injures que je lui ai dites, mais que par un reste de rancune je n'effacerai pas de mes *Mémoires*.

Au sortir de la Bavière, de ce côté, une noire et vaste forêt de sapins sert de portique à la Bohême. Des vapeurs erraient dans les vallées, le jour défailait, et le ciel, à l'ouest, était couleur de fleurs de pêcher ; les horizons baissaient presque à toucher la terre. La lumière manque à cette latitude, et avec la lumière la vie ; tout est éteint, hyémal, blémissant ; l'hiver semble charger l'été de lui garder le givre jusqu'à son prochain retour. Un petit morceau de la lune qui entreluisait me fit plaisir ; tout n'était pas perdu, puisque je trouvais une figure de connaissance. Elle avait l'air de me dire : « Comment ! « te voilà ? te souvient-il que je t'ai vu dans d'autres « forêts ? te souviens-tu des tendresses que tu me disais

« quand tu étais jeune? vraiment, tu ne parlais pas trop
« mal de moi. D'où vient maintenant ton silence? Où
« vas-tu seul et si tard? Tu ne cesses donc de recom-
« mencer ta carrière? »

O lune! vous avez raison; mais si je parlais bien de vos charmes, vous savez les services que vous me rendez; vous éclairiez mes pas alors que je me promenais avec mon fantôme d'amour; aujourd'hui ma tête est argentée à l'instar de votre visage, et vous vous étonnez de me trouver solitaire! et vous me dédaignez! J'ai pourtant passé des nuits entières enveloppé dans vos voiles; osez-vous nier nos rendez-vous parmi les gazons et le long de la mer? Que de fois vous avez regardé mes yeux passionnément attachés sur les vôtres! Astre ingrat et moqueur, vous me demandez où je vais si tard: il est dur de me reprocher la continuation de mes voyages. Ah! si je marche autant que vous, je ne rajeunis pas à votre exemple, vous qui rentrez chaque mois sous le cercle brillant de votre berceau! Je ne compte pas des lunes nouvelles, mon décompte n'a d'autre terme que ma complète disparition, et, quand je m'éteindrai, je ne rallumerai pas mon flambeau comme vous rallumez le vôtre!

Je cheminaï toute la nuit; je traversai Teinitz, Stankau, Staab. Le 25 au matin je passai à Pilsen, à *la belle caserne*, style homérique. La ville est empreinte de cet air de tristesse qui règne dans ce pays. A Pilsen, Wallenstein espéra saisir un spectre: j'étais aussi en quête d'une couronne, mais non pour moi.

La campagne est coupée et hachée de hauteurs, dites montagnes de Bohême; mamelons dont le bout est mar-

qué par des pins, et le galbe dessiné par la verdure des moissons.

Les villages sont rares. Quelques forteresses affamées de prisonniers se juchent sur des rocs comme de vieux vautours. De Zditz à Beraun, les monts à droite deviennent chauves. On passe un village, les chemins sont spacieux, les postes bien montées ; tout annonce une monarchie qui imite l'ancienne France.

Jehan l'Aveugle, sous Philippe de Valois, les ambassadeurs de Georges, sous Louis XI, par quelles laies forestières passèrent-ils ? A quoi bon les chemins modernes de l'Allemagne ? ils resteront déserts, car ni l'histoire, ni les arts, ni le climat n'appellent les étrangers sur leur chaussée solitaire. Pour le commerce, il est inutile que les voies publiques soient aussi larges et aussi coûteuses d'entretien ; le plus riche trafic de la terre, celui de l'Inde et de la Perse, s'opère à dos de mulets, d'ânes et de chevaux, par d'étroits sentiers, à peine tracés à travers les chaînes de montagnes ou les zones de sable. Les grands chemins actuels, dans des pays infréquentés, serviront seulement à la guerre ; vomitoires à l'usage de nouveaux Barbares qui, sortant du nord avec l'immense train des armes à feu, viendront inonder des régions favorisées de l'intelligence et du soleil.

A Beraun passe la petite rivière du même nom, assez méchante comme tous les roquets. En 1784, elle atteint le niveau tracé sur les murs de l'hôtel de la poste. Après Beraun, des gorges contournent quelques collines, et s'évasent à l'entrée d'un plateau. De ce plateau le chemin plonge dans une vallée à lignes vagues dont un hameau occupe le giron. Là prend naissance une longue

montée qui mène à Duschnick, station de la poste et dernier relais. Bientôt descendant vers un tertre opposé, à la cime duquel s'élève une croix, on découvre Prague aux deux bords de la Moldau. C'est dans cette ville que les fils aînés de saint Louis achèvent une vie d'exil, que l'héritier de leur race commence une vie de proscription, tandis que sa mère languit dans une forteresse sur le sol d'où il est chassé. Français! la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, celle à qui vos pères ouvrirent les portes du Temple, vous l'avez envoyée à Prague; vous n'avez pas voulu garder parmi vous ce monument unique de grandeur et de vertu! O mon vieux roi, vous que je me plais, parce que vous êtes tombé, à appeler mon maître! O jeune enfant que j'ai le premier proclamé roi, que vais-je vous dire? comment oserai-je me présenter devant vous, moi qui ne suis point banni, moi libre de retourner en France, libre de rendre mon dernier soupir à l'air qui enflamma ma poitrine lorsque je respirai pour la première fois, moi dont les os peuvent reposer dans ma terre natale! Captive de Blaye, je vais voir votre fils!

CHATEAU DES BOIS DE BOHÈME.
PREMIÈRE ENTREVUE AVEC CHARLES X.

Entré à Prague le 24 mai, à sept heures du soir, je descendis à l'hôtel des Bains, dans la vieille ville bâtie sur la rive gauche de la Moldau. J'écrivis un billet à M. le duc de Blacas pour l'avertir de mon arrivée; je reçus la réponse suivante :

« Si vous n'êtes pas trop fatigué, monsieur le vi-
« comte, le roi sera charmé de vous recevoir dès ce soir
« à neuf heures trois quarts; mais si vous désirez vous
« reposer, ce serait avec grand plaisir que Sa Majesté
« vous verrait demain matin à onze heures et demie.

« Agréez, je vous prie, mes compliments les plus
« empressés.

« Ce vendredi 24 mai, à sept heures.

« BLACAS D'AULPS. »

Je ne crus pas pouvoir profiter de l'alternative qu'on me laissait : à neuf heures et demie du soir, je me mis en marche ; un homme de l'auberge, sachant quelques mots de français, me conduisit. Je gravis des rues silencieuses, sombres, sans réverbères, jusqu'au pied de la haute colline que couronne l'immense château des rois de Bohême. L'édifice dessinait sa masse noire sur le ciel ; aucune lumière ne sortait de ses fenêtres : il y avait là quelque chose de la solitude, du site et de la grandeur du Vatican, ou du temple de Jérusalem vu de la vallée de Josaphat. On n'entendait que le retentissement de mes pas et de ceux de mon guide ; j'étais obligé de m'arrêter par intervalles sur les plates-formes des pavés échelonnés, tant la pente était rapide.

A mesure que je montais, je découvrais la ville au-dessous. Les enchaînements de l'histoire, le sort des hommes, la destruction des empires, les desseins de la Providence, se présentaient à ma mémoire en s'identifiant aux souvenirs de ma propre destinée : après avoir exploré des ruines mortes, j'étais appelé au spectacle des ruines vivantes.

Parvenu au plateau sur lequel est bâti Hradschin, nous traversâmes un poste d'infanterie dont le corps de garde avoisinait le guichet extérieur. Nous pénétrâmes par ce guichet dans une cour carrée, environnée de bâtiments uniformes et déserts. Nous enfilâmes à droite, au rez-de-chaussée, un long corridor qu'éclairaient de loin en loin des lanternes de verre accrochées aux parois du mur, comme dans une caserne ou dans un couvent. Au bout de ce corridor s'ouvrait un escalier, au pied duquel se promenaient deux sentinelles. Comme je montais le

second étage, je rencontrai M. de Blacas qui descendait. J'entrai avec lui dans les appartements de Charles X; là étaient encore deux grenadiers en faction. Cette garde étrangère, ces habits blancs à la porte du roi de France, me faisaient une impression pénible : l'idée d'une prison plutôt que d'un palais me vint.

Nous passâmes trois salles anuitées et presque sans meubles : je croyais errer encore dans le terrible monastère de l'Escurial. M. de Blacas me laissa dans la troisième salle pour aller avertir le roi, avec la même étiquette qu'aux Tuileries. Il revint me chercher, m'introduisit dans le cabinet de Sa Majesté, et se retira.

Charles X s'approcha de moi, me tendit la main avec cordialité en me disant : « Bonjour, bonjour, monsieur de Chateaubriand, je suis charmé de vous voir. « Je vous attendais. Vous n'auriez pas dû venir ce soir, « car vous devez être bien fatigué. Ne restez pas debout; « asseyons-nous. Comment se porte votre femme? »

Rien ne brise le cœur comme la simplicité des paroles dans les hautes positions de la société et les grandes catastrophes de la vie. Je me mis à pleurer comme un enfant; j'avais peine à étouffer avec mon mouchoir le bruit de mes larmes. Toutes les choses hardies que je m'étais promis de dire, toute la vaine et impitoyable philosophie dont je comptais armer mes discours, me manqua. Moi, devenir le pédagogue du malheur! Moi, oser en remonter à mon roi, à mon roi en cheveux blancs, à mon roi proscrit, exilé, prêt à déposer sa dépouille mortelle dans la terre étrangère! Mon vieux prince me prit de nouveau par la main en voyant le trouble de cet *impitoyable ennemi*, de ce *dur opposant* des



Chapman & Co. del.

Imp. Gravelin.

Mérelle sc.

1ÈRE ENTREVUE AVEC CHARLES X

— FIN —

ordonnances de Juillet. Ses yeux étaient humides ; il me fit asseoir à côté d'une petite table de bois, sur laquelle il y avait deux bougies ; il s'assit auprès de la même table, penchant vers moi sa bonne oreille pour mieux m'entendre, m'avertissant ainsi de ses années qui venaient mêler leurs infirmités communes aux calamités extraordinaires de sa vie.

Il m'était impossible de retrouver la voix, en regardant dans la demeure des empereurs d'Autriche le soixante-huitième roi de France courbé sous le poids de ces règnes et de soixante-seize années : de ces années, vingt-quatre s'étaient écoulées dans l'exil, cinq sur un trône chancelant ; le monarque achevait ses derniers jours dans un dernier exil, avec le petit-fils dont le père avait été assassiné et de qui la mère était captive. Charles X, pour rompre ce silence, m'adressa quelques questions. Alors j'expliquai brièvement l'objet de mon voyage : je me dis porteur d'une lettre de madame la duchesse de Berry, adressée à madame la dauphine, dans laquelle la prisonnière de Blaye confiait le soin de ses enfants à la prisonnière du Temple, comme ayant la pratique du malheur. J'ajoutai que j'avais aussi une lettre pour les enfants. Le roi me répondit : « Ne la leur « remettez pas ; ils ignorent en partie ce qui est arrivé à « leur mère ; vous me donnerez cette lettre. Au surplus, « nous parlerons de tout cela demain à deux heures : « allez vous coucher. Vous verrez mon fils et les enfants « à onze heures et vous dînez avec nous. » Le roi se leva, me souhaita une bonne nuit et se retira.

Je sortis ; je rejoignis M. de Blacas dans le salon d'entrée ; le guide m'attendait sur l'escalier. Je retournai

à mon auberge, descendant les rues sur les pavés glissants, avec autant de rapidité que j'avais mis de lenteur à les monter.

Prague, 25 mai 1833.

MONSIEUR LE DAUPHIN.

LES ENFANTS DE FRANCE. — LE DUC ET LA DUCHESSE DE GUICHE.
TRIUMVIRAT. — MADemoISELLE.

Le lendemain, 25 mai, je reçus la visite de M. le comte de Cossé, logé dans mon auberge. Il me raconta les brouilleries du château relatives à l'éducation du duc de Bordeaux. A dix heures et demie je montai à Hradschin; le duc de Guiche m'introduisit chez M. le dauphin. Je le trouvai vieilli et amaigri; il était vêtu d'un habit bleu râpé, boutonné jusqu'au menton et qui, trop large, semblait acheté à la friperie : le pauvre prince me fit une extrême pitié.

M. le dauphin a du courage; son obéissance à Charles X l'a seule empêché de se montrer à Saint-Cloud et à Rambouillet tel qu'il s'était montré à Chiclana : sa sauvagerie en est augmentée. Il supporte avec peine la vue d'un nouveau visage. Il dit souvent au duc de Guiche : « Pourquoi êtes-vous ici? je n'ai besoin de per-
« sonne. Il n'y a pas de trou de souris assez petit pour
« me cacher. »

Il a dit encore plusieurs fois : « Qu'on ne parle pas de
« moi; qu'on ne s'occupe pas de moi; je ne suis rien; je
« ne veux rien être. J'ai 20,000 francs de rente, c'est plus
« qu'il ne me faut. Je ne dois songer qu'à mon salut et
« à faire une bonne fin. » Il a dit encore : « Si mon ne-

« veu avait besoin de moi, je le servirais de mon épée;
« mais j'ai signé, contre mon sentiment, mon abdication
« pour obéir à mon père; je ne la renouvellerai pas; je
« ne signerai plus rien; qu'on me laisse en paix. Ma pa-
« role suffit : je ne mens jamais. »

Et c'est vrai : sa bouche n'a jamais proféré un mensonge. Il lit beaucoup; il est assez instruit, même dans les langues; sa correspondance avec M. de Villèle pendant la guerre d'Espagne a son prix, et sa correspondance avec madame la dauphine, interceptée et insérée dans *le Moniteur*, le fait aimer. Sa probité est incorruptible; sa religion est profonde; sa piété filiale s'élève jusqu'à la vertu; mais une invincible timidité ôte au dauphin l'emploi de ses facultés.

Pour le mettre à l'aise, j'évitai de l'entretenir de politique et ne m'enquis que de la santé de son père; c'est un sujet sur lequel il ne tarit point. La différence du climat d'Édimbourg et de Prague, la goutte prolongée du roi, les eaux de Tœplitz que le roi allait prendre, le bien qu'il en éprouverait, voilà le texte de notre conversation. M. le dauphin veille sur Charles X comme sur un enfant; il lui baise la main quand il s'en approche, s'informe de sa nuit, ramasse son mouchoir, parle haut pour s'en faire entendre, l'empêche de manger ce qui l'incommoderait, lui fait mettre ou ôter une redingote selon le degré de froid ou de chaud, l'accompagne à la promenade et le ramène. Je n'eus garde de parler d'autre chose. Des journées de Juillet, de la chute d'un empire, de l'avenir de la monarchie, mot. « Voilà onze heures, « me dit-il : vous allez voir les enfants; nous nous retrouvons à dîner. »

Conduit à l'appartement du gouverneur, les portes s'ouvrent : je vois le baron de Damas avec son élève ; madame de Gontaut avec Mademoiselle, M. de Barande, M. Lavilatte et quelques autres dévoués serviteurs ; tout le monde debout. Le jeune prince, effarouché, me regardait de côté, regardait son gouverneur comme pour lui demander ce qu'il avait à faire, de quelle façon il fallait agir dans ce péril, ou comme pour obtenir la permission de me parler. Mademoiselle souriait d'un demi-sourire avec un air timide et indépendant ; elle semblait attentive aux faits et gestes de son frère. Madame de Gontaut se montrait fière de l'éducation qu'elle avait donnée. Après avoir salué les deux enfants, je m'avançai vers l'orphelin et je lui dis : « Henri V me veut-il permettre
 « de déposer à ses pieds l'hommage de mon respect ?
 « Quand il sera remonté sur son trône, il se souviendra
 « peut-être que j'ai eu l'honneur de dire à son illustre
 « mère : *Madame, votre fils est mon roi*. Ainsi j'ai le premier
 « proclamé Henri V roi de France, et un jury français,
 « en m'acquittant, a laissé subsister ma proclamation.
 « Vive le roi ! »

L'enfant, ébouriffé de s'entendre saluer roi, de m'entendre parler de sa mère dont on ne lui parlait plus, recula jusque dans les jambes du baron de Damas, en prononçant quelques mots accentués, mais presque à voix basse. Je dis à M. de Damas :

« Monsieur le baron, mes paroles semblent étonner
 « le roi. Je vois qu'il ne sait rien de sa courageuse mère
 « et qu'il ignore ce que ses serviteurs ont quelquefois
 « le bonheur de faire pour la cause de la royauté légitime. »

Le gouverneur me répondit : « On apprend à Monseigneur ce que de fidèles sujets comme vous, monsieur le vicomte. . . . » Il n'acheva pas sa phrase.

M. de Damas se hâta de déclarer que le moment des études était arrivé. Il m'invita à la leçon d'équitation à quatre heures.

J'allai faire une visite à madame la duchesse de Guiche, logée assez loin de là dans une autre partie du château; il fallait près de dix minutes pour s'y rendre de corridor en corridor. Ambassadeur à Londres, j'avais donné une petite fête à madame de Guiche, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et suivie d'un peuple d'adorateurs; à Prague je la trouvai changée, mais l'expression de son visage me plaisait mieux. Sa coiffure lui seyait à ravir : ses cheveux, nattés en petites tresses comme ceux d'une odalisque ou d'une médaille de Sabine, se festonnaient en bandeau des deux côtés de son front. La duchesse et le duc de Guiche représentaient à Prague la beauté enchaînée à l'adversité.

Madame de Guiche était instruite de ce que j'avais dit au duc de Bordeaux. Elle me raconta qu'on voulait éloigner M. de Barande; qu'il était question d'appeler des jésuites; que M. de Damas avait suspendu, mais non abandonné ses desseins.

Il existait un triumvirat composé du duc de Blacas, du baron de Damas et du cardinal Latil; ce triumvirat tendait à s'emparer du règne futur en isolant le jeune roi, en l'élevant dans des principes et par des hommes antipathiques à la France. Le reste des habitants du château cabalait contre le triumvirat; les enfants eux-mêmes

étaient à la tête de l'opposition. Cependant l'opposition avait différentes nuances ; le parti Gontaut n'était pas tout à fait le parti Guiche ; la marquise de Bouillé, transfuge du parti Berry, se rangeait du côté du triumvirat avec l'abbé Moliney. Madame la dauphine, placée à la tête des impartiaux, n'était pas précisément favorable au parti de la jeune France, représenté par M. de Barande ; mais comme elle gâtait le duc de Bordeaux, elle penchait souvent de son côté et le soutenait contre son gouverneur.

Madame d'Agoult, dévouée corps et âme au triumvirat, n'avait d'autre crédit auprès de la dauphine que celui de la présence et de l'importunité.

Après avoir fait ma cour à madame de Guiche, je me rendis chez madame de Gontaut. Elle m'attendait avec la princesse Louise.

Mademoiselle rappelle un peu son père : ses cheveux sont blonds ; ses yeux bleus ont une expression fine ; petite pour son âge, elle n'est pas aussi formée que la représentent ses portraits. Toute sa personne est un mélange de l'enfant, de la jeune fille et de la princesse : elle regarde, baisse les yeux, sourit avec une coquetterie naïve mêlée d'art : on ne sait si on doit lui dire des contes de fées, lui faire une déclaration, ou lui parler avec respect comme à une reine. La princesse Louise joint aux talents d'agrément beaucoup d'instruction : elle parle anglais et commence à savoir bien l'allemand ; elle a même un peu d'accent étranger, et *l'exil* se marque déjà dans son langage.

Madame de Gontaut me présenta à la sœur de mon petit roi ; innocents fugitifs, ils avaient l'air de deux ga-

zelles cachées parmi des ruines. Mademoiselle Vachon, sous-gouvernante, fille excellente et distinguée, arriva. Nous nous assimes, et madame de Gontaut me dit : « Nous « pouvons parler, Mademoiselle sait tout; elle déplore « avec nous ce que nous voyons. »

Mademoiselle me dit aussitôt : « Oh! Henri a été bien « bête ce matin : il avait peur. Grand-papa nous avait « dit : Devinez qui vous verrez demain : c'est une puis- « sance de la terre! Nous avons répondu : Eh bien! c'est « l'empereur. Non, a dit grand-papa. Nous avons cher- « ché; nous n'avons pas pu deviner. Il a dit : C'est le vi- « comte de Chateaubriand. Je me suis tapé le front pour « n'avoir pas deviné. » Et la princesse se frappait le front, rougissant comme une rose, souriant spirituellement avec ses beaux yeux tendres et humides; je mourais de la respectueuse envie de baiser sa petite main blanche. Elle a repris :

« Vous n'avez pas entendu ce que vous a dit Henri « quand vous lui avez recommandé de se souvenir de « vous? Il a dit : *Oh! oui, toujours!* mais il l'a dit si bas! Il « avait peur de vous et il avait peur de son gouverneur. « Je lui faisais des signes, vous avez vu? Vous serez plus « content ce soir; il parlera : attendez. »

Cette sollicitude de la jeune princesse pour son frère était charmante; je devenais presque criminel de lèse-majesté. Mademoiselle le remarquait, ce qui lui donnait un maintien de conquête d'une grâce toute gentille. Je la tranquillisai sur l'impression que m'avait laissée Henri. « J'étais bien contente, me dit-elle, de vous entendre « parler de maman devant M. de Damas. Sortira-t-elle « bientôt de prison? »

On sait que j'avais une lettre de madame la duchesse de Berry pour les enfants, je ne leur en parlai point parce qu'ils ignoraient les détails postérieurs à la captivité. Le roi m'avait demandé cette lettre ; je crus qu'il ne m'était pas permis de la lui donner, et que je devais la porter à madame la dauphine, à laquelle j'étais envoyé, et qui prenait alors les eaux de Carlsbad.

Madame de Gontaut me redit ce que m'avaient dit M. de Cossé et madame de Guiche. Mademoiselle gémissait avec un sérieux d'enfant. Sa gouvernante ayant parlé du renvoi de M. de Barande et de l'arrivée probable d'un jésuite, la princesse Louise croisa les mains et dit en soupirant : « Ça sera bien impopulaire ! » Je ne pus m'empêcher de rire ; Mademoiselle se prit à rire aussi, toujours en rougissant.

Quelques instants me restaient avant l'audience du roi. Je remontai en calèche et j'allai chercher le grand bourgrave, le comte de Choteck. Il habitait une maison de campagne à une demi-lieue hors de la ville, du côté du château. Je le trouvai chez lui et le remerciai de sa lettre. Il m'invita à dîner pour le lundi 27 mai.

CONVERSATION AVEC LE ROI.

Revenu au château à deux heures, je fus introduit comme la veille auprès du roi par M. de Blacas. Charles X me reçut avec sa bonté accoutumée et cette élégante facilité de manières que les années rendent plus sensible en lui. Il me fit asseoir de nouveau à la petite table. Voici le détail de notre conversation : « Sire, madame la

« duchesse de Berry m'a ordonné de venir vous trouver
« et de présenter une lettre à madame la dauphine.
« J'ignore ce que contient cette lettre, bien qu'elle soit
« ouverte; elle est écrite au citron, ainsi que la lettre
« pour les enfants. Mais dans mes deux lettres de créance,
« l'une ostensible, l'autre confidentielle, Marie-Caroline
« m'explique sa pensée. Elle remet, pendant sa captivité,
« comme je l'ai dit hier à Votre Majesté, ses enfants sous
« la protection particulière de madame la dauphine.
« Madame la duchesse de Berry me charge en outre de
« lui rendre compte de l'éducation de Henri V, que l'on
« appelle ici le duc de Bordeaux. Enfin, madame la du-
« chesse de Berry déclare qu'elle a contracté un mariage
« secret avec le comte Hector Lucchesi Palli, d'une fa-
« mille illustre. Ces mariages secrets de princesses, dont
« il y a plusieurs exemples, ne les privent pas de leurs
« droits. Madame la duchesse de Berry demande à con-
« server son rang de princesse française, la régence et la
« tutelle. Quand elle sera libre, elle se propose de venir
« à Prague embrasser ses enfants et mettre ses respects
« aux pieds de Votre Majesté. »

Le roi me répondit sévèrement. Je tirai ma réplique, tant bien que mal, d'une récrimination.

« Que Votre Majesté me pardonne, mais il me semble
« qu'on lui a inspiré des préventions : M. de Blacas doit
« être l'ennemi de mon auguste cliente. »

Charles X m'interrompit : « Non ; mais elle l'a traité
« mal, parce qu'il l'empêchait de faire des sottises, de
« folles entreprises. » — « Il n'est pas donné à tout le
« monde, répondis-je, de faire des sottises de cette es-
« pèce : Henri IV se battait comme madame la duchesse

« de Berry, et comme elle il n'avait pas toujours assez de
« force.

« Sire, continuai-je, vous ne voulez pas que madame
« de Berry soit princesse de France; elle le sera malgré
« vous; le monde entier l'appellera toujours la *duchesse*
« *de Berry*, l'héroïque mère de Henri V; son intrépidité
« et ses souffrances dominant tout; vous ne pouvez pas
« vous mettre au rang de ses ennemis; vous ne pouvez
« pas, à l'instar du duc d'Orléans, vouloir flétrir du
« même coup les enfants et la mère : vous est-il donc si
« difficile de pardonner à la gloire d'une femme? »

« — Eh bien, *monsieur l'ambassadeur*, dit le roi avec
« une emphase bienveillante, que madame la duchesse
« de Berry aille à Palerme; qu'elle y vive maritalement
« avec M. Lucchesi, à la vue de tout le monde, alors on
« dira aux enfants que leur mère est mariée; elle viendra
« les embrasser. »

Je sentis que j'avais poussé assez loin l'affaire; les principaux points étaient aux trois quarts obtenus, la conservation du titre et l'admission à Prague dans un temps plus ou moins éloigné : sûr d'achever mon ouvrage avec madame la dauphine, je changeai la conversation. Les esprits entêtés regimbent contre l'insistance; auprès d'eux, on gâte tout en voulant tout emporter de haute lutte.

Je passai à l'éducation du prince dans l'intérêt de l'avenir : sur ce sujet, je fus peu compris. La religion a fait de Charles X un solitaire; ses idées sont cloîtrées. Je glissai quelques mots sur la capacité de M. de Barande et l'incapacité de M. de Damas. Le roi me dit : « M. de
« Barande est un homme instruit, mais il a trop de be-

« sogne; il avait été choisi pour enseigner les sciences
« exactes au duc de Bordeaux, et il enseigne tout, his-
« toire, géographie, latin. J'avais appelé l'abbé Maccar-
« thy, afin de partager les travaux de M. de Barande; il
« est mort : j'ai jeté les yeux sur un autre instituteur; il
« arrivera bientôt. »

Ces paroles me firent frémir, car le nouvel institu-
teur ne pouvait être évidemment qu'un jésuite rempla-
çant un jésuite. Que, dans l'état actuel de la société en
France, l'idée de mettre un disciple de Loyola auprès de
Henri V fût seulement entrée dans la tête de Charles X,
il y avait de quoi désespérer de la race.

Quand je fus revenu de mon étonnement, je dis :

« Le roi ne craint-il pas sur l'opinion l'effet d'un
« instituteur choisi dans les rangs d'une société célèbre,
« mais calomniée? »

Le roi s'écria : « Bah! en sont-ils encore aux jé-
« suites? »

Je parlai au roi des élections et du désir qu'avaient
les royalistes de connaître sa volonté. Le roi me répon-
dit : « Je ne puis dire à un homme : Prêtez serment
« contre votre conscience. Ceux qui croient devoir le
« prêter agissent sans doute à bonne intention. Je n'ai,
« mon cher ami, aucune prévention contre les hommes;
« peu m'importe leur vie passée, lorsqu'ils veulent sin-
« cèrement servir la France et la légitimité. Les répu-
« blicains m'ont écrit à Édimbourg; j'ai accepté, quant
« à leur personne, tout ce qu'ils me demandaient; mais
« ils ont voulu m'imposer des conditions de gouverne-
« ment, je les ai rejetées. Je ne céderai jamais sur les
« principes; je veux laisser à mon petit-fils un trône plus

« solide que n'était le mien. Les Français sont-ils au-
 « jourd'hui plus heureux et plus libres qu'ils ne l'étaient
 « avec moi? Payent-ils moins d'impôts? quelle vache à
 « lait que cette France! Si je m'étais permis le quart
 « des choses que s'est permises M. le duc d'Orléans,
 « que de cris, de malédictions! Ils conspiraient contre
 « moi, ils l'ont avoué : j'ai voulu me défendre... »

Le roi s'arrêta comme embarrassé dans le nombre de ses pensées, et par la crainte de dire quelque chose qui me blessât.

Tout cela était bien, mais qu'entendait Charles X par les *principes*? s'était-il rendu compte de la cause des conspirations vraies ou fausses ourdies contre son gouvernement? Il reprit après un moment de silence :
 « Comment se portent vos amis les Bertin? Ils n'ont pas
 « à se plaindre de moi, vous le savez : ils sont bien rigou-
 « reux envers un homme banni qui ne leur a fait aucun
 « mal, du moins que je sache. Mais, mon cher, je n'en
 « veux à personne, chacun se conduit comme il l'en-
 « tend. »

Cette douceur de tempérament, cette mansuétude chrétienne d'un roi chassé et calomnié, me firent venir les larmes aux yeux. Je voulus dire quelques mots de Louis-Philippe. « Ah! répondit le roi... M. le duc d'Orléans... il a jugé... que voulez-vous?... les hommes
 « sont comme ça. » Pas un mot amer, pas un reproche, pas une plainte ne put sortir de la bouche du vieillard trois fois exilé. Et cependant des mains françaises avaient abattu la tête de son frère et percé le cœur de son fils; tant ces mains ont été pour lui remémoratrices et implacables!

Je louai le roi de grand cœur et d'une voix émue. Je lui demandai s'il n'entraît point dans ses intentions de faire cesser toutes ces correspondances secrètes, de donner congé à tous ces commissaires qui, depuis quarante années, trompent la légitimité. Le roi m'assura qu'il était résolu à mettre un terme à ces impuissantes tracasseries; il avait, disait-il, déjà désigné quelques personnes graves, au nombre desquelles je me trouvais, pour composer en France une sorte de conseil propre à l'instruire de la vérité. M. de Blacas m'expliquerait tout cela. Je priai Charles X d'assembler ses serviteurs et de m'entendre; il me renvoya à M. de Blacas.

J'appelai la pensée du roi sur l'époque de la majorité de Henri V; je lui parlai d'une déclaration à faire alors comme d'une chose utile. Le roi, qui ne voulait point intérieurement de cette déclaration, m'invita à lui en présenter le modèle. Je répondis avec respect, mais avec fermeté, que je ne formulerais jamais une déclaration au bas de laquelle mon nom ne se trouvât pas au-dessous de celui du roi. Ma raison était que je ne voulais pas prendre sur mon compte les changements éventuels introduits dans un acte quelconque par le prince de Metternich et par M. de Blacas.

Je représentai au roi qu'il était trop loin de la France, qu'on aurait le temps de faire deux ou trois révolutions à Paris avant qu'il en fût informé à Prague. Le roi répliqua que l'empereur l'avait laissé libre de choisir le lieu de sa résidence dans tous les États autrichiens, le royaume de Lombardie excepté. « Mais, ajouta Sa Ma-
« jesté, les villes habitables en Autriche sont toutes à
« peu près à la même distance de France; à Prague,

« je suis logé pour rien, et ma position m'oblige à ce
« calcul.

Noble calcul que celui-là pour un prince qui avait joui pendant cinq ans d'une liste civile de 20 millions, sans compter les résidences royales; pour un prince qui avait laissé à la France la colonie d'Alger et l'ancien patrimoine des Bourbons, évalué de 25 à 30 millions de revenu!

Je dis : « Sire, vos fidèles sujets ont souvent pensé
« que votre royale indigence pouvait avoir des besoins;
« ils sont prêts à se cotiser, chacun selon sa fortune, afin
« de vous affranchir de la dépendance de l'étranger. —
« Je crois, mon cher Chateaubriand, dit le roi en riant,
« que vous n'êtes guère plus riche que moi. Comment
« avez-vous payé votre voyage? — Sire, il m'eût été im-
« possible d'arriver jusqu'à vous, si madame la du-
« chesse de Berry n'avait donné l'ordre à son banquier,
« M. Jauge, de me compter 6,000 francs. — C'est bien
« peu! s'écria le roi; avez-vous besoin d'un supplément?
« — Non, sire; je devrais même, en m'y prenant bien,
« rendre quelque chose à la pauvre prisonnière; mais je
« ne sais guère regratter. — Vous étiez un magnifique
« seigneur à Rome? — J'ai toujours mangé consciencieu-
« sement ce que le roi m'a donné; il ne m'en est pas resté
« deux sous. — Vous savez que je garde toujours à votre
« disposition votre traitement de pair: vous n'en avez pas
« voulu. — Non, sire, parce que vous avez des serviteurs
« plus malheureux que moi. Vous m'avez tiré d'affaire
« pour les 20,000 francs qui me restaient encore de dettes
« sur mon ambassade de Rome, après les 10,000 autres
« que j'avais empruntés à votre grand ami M. Laffitte.

« — Je vous les devais, dit le roi, ce n'était pas même ce
« que vous aviez abandonné de vos appointements en
« donnant votre démission d'ambassadeur, qui, par pa-
« renthèse, m'a fait assez de mal. — Quoi qu'il en soit,
« sire, dù ou non, Votre Majesté, en venant à mon se-
« cours, m'a rendu dans le temps service, et moi je lui
« rendrai son argent quand je pourrai; mais pas à pré-
« sent, car je suis gueux comme un rat; ma maison rue
« d'Enfer n'est pas payée. Je vis pêle-mêle avec les
« pauvres de madame de Chateaubriand, en attendant
« le logement que j'ai déjà visité, à l'occasion de Votre
« Majesté, chez M. Gisquet. Quand je passe par une ville,
« je m'informe d'abord s'il y a un hôpital; s'il y en a un,
« je dors sur les deux oreilles : *le vivre et le couvert, en*
« *faut-il davantage?*

« — Oh! ça ne finira pas comme ça. Combien, Cha-
« teaubriand, vous faudrait-il pour être riche?

« — Sire, vous y perdriez votre temps; vous me
« donneriez quatre millions ce matin, que je n'aurais pas
« un patard ce soir. »

Le roi me secoua l'épaule avec la main : « A la
« bonne heure! Mais à quoi diable mangez-vous votre
« argent?

« — Ma foi, sire, je n'en sais rien, car je n'ai aucun
« goût et ne fais aucune dépense : c'est incompréhen-
« sible! Je suis si bête qu'en entrant aux affaires étran-
« gères, je ne voulus pas prendre les 25,000 francs de
« frais d'établissement, et qu'en en sortant je dédaignai
« d'escamoter les fonds secrets! Vous me parlez de ma
« fortune, pour éviter de me parler de la vôtre.

« — C'est vrai, dit le roi; voici à mon tour ma con-

« fession : en mangeant mes capitaux par portions égales
 « d'année en année, j'ai calculé qu'à l'âge où je suis, je
 « pourrais vivre jusqu'à mon dernier jour sans avoir
 « besoin de personne. Si je me trouvais dans la détresse,
 « j'aimerais mieux avoir recours, comme vous me le
 « proposez, à des Français qu'à des étrangers. On m'a
 « offert d'ouvrir des emprunts, entre autres un de 30 mil-
 « lions qui aurait été rempli en Hollande ; mais j'ai su
 « que cet emprunt, coté aux principales bourses en
 « Europe, ferait baisser les fonds français ; cela m'a em-
 « pêché d'adopter le projet : rien de ce qui affecterait la
 « fortune publique en France ne pouvait me convenir. »
 Sentiment digne d'un roi !

Dans cette conversation, on remarquera la générosité de caractère, la douceur des mœurs et le bon sens de Charles X. Pour un philosophe, c'eût été un spectacle curieux que celui du *sujet* et du *roi* s'interrogeant sur leur fortune et se faisant confiance mutuelle de leur misère au fond d'un château emprunté aux souverains de Bohême !

HENRI V.

Prague, 25 et 26 mai 1833.

Au sortir de cette conférence, j'assistai à la leçon d'équitation de Henri. Il monta deux chevaux, le premier sans étrières en trottant à la longe, le second avec étrières en exécutant des voltes sans tenir la bride, une bague passée entre son dos et ses bras. L'enfant est hardi et tout à fait élégant avec son pantalon blanc, sa

jaquette, sa petite fraise et sa casquette. M. O'Hégerty le père, écuyer instructeur, criait : « Qu'est-ce que c'est « que cette jambe-là ! elle est comme un bâton ! Laissez « aller la jambe ! Bien ! détestable ! qu'avez-vous donc « aujourd'hui ? etc., etc. » La leçon finie, le jeune page-roi s'arrête à cheval au milieu du manège, ôte brusquement sa casquette pour me saluer dans la tribune où j'étais avec le baron de Damas et quelques Français, saute à terre léger et gracieux comme le petit Jehan de Saintré.

Henri est mince, agile, bien fait ; il est blond ; il a les yeux bleus avec un trait dans l'œil gauche qui rappelle le regard de sa mère. Ses mouvements sont brusques ; il vous aborde avec franchise ; il est curieux et questionneur ; il n'a rien de cette pédanterie qu'on lui donne dans les journaux ; c'est un vrai petit garçon comme tous les petits garçons de douze ans. Je lui faisais compliment sur sa bonne mine à cheval : « Vous n'avez « rien vu, me dit-il, il fallait me voir sur mon cheval « noir ; il est méchant comme un diable ; il rue, il me « jette par terre, je remonte, nous sautons la barrière. « L'autre jour, il s'est cogné, il a la jambe grosse comme « ça. N'est-ce pas que le dernier cheval que j'ai monté « est joli ? mais je n'étais pas en train. »

Henri déteste à présent le baron de Damas dont la mine, le caractère, les idées lui sont antipathiques. Il entre contre lui dans de fréquentes colères. A la suite de ces emportements, force est de mettre le prince en pénitence ; on le condamne quelquefois à rester au lit : bête de châtement. Survient un abbé Moligny, qui confesse le rebelle et tâche de lui faire peur du diable. L'obstiné

n'écoute rien et refuse de manger. Alors madame la dauphine donne raison à Henri qui mange et se moque du baron. L'éducation parcourt ce cercle vicieux.

Ce qu'il faudrait à M. le duc de Bordeaux serait une main légère qui le conduisît sans lui faire sentir le frein, un gouverneur qui fût plutôt son ami que son maître.

Si la famille de saint Louis était, comme celle des Stuarts, une espèce de famille particulière chassée par une révolution, confinée dans une île, la destinée des Bourbons serait en peu de temps étrangère aux générations nouvelles. Notre ancien pouvoir royal n'est pas cela ; il représente l'ancienne royauté : le passé politique, moral et religieux des peuples est né de ce pouvoir et se groupe autour de lui. Le sort d'une race aussi entrelacée à l'ordre social qui fut, aussi apparentée à l'ordre social qui sera, ne peut jamais être indifférent aux hommes. Mais, toute destinée que cette race est à vivre, la condition des individus qui la forment et avec lesquels un sort ennemi n'aurait point fait trêve, serait déplorable. Dans un perpétuel malheur, ces individus marcheraient oubliés sur une ligne parallèle, le long de la mémoire glorieuse de leur famille.

Rien de plus triste que l'existence des rois tombés ; leurs jours ne sont qu'un tissu de réalités et de fictions : demeurés souverains à leur foyer, parmi leurs gens et leurs souvenirs, ils n'ont pas plutôt franchi le seuil de leur maison, qu'ils trouvent l'ironique vérité à leur porte : Jacques II ou Édouard VII, Charles X ou Louis XIX, à huis clos, deviennent, à huis ouvert, Jacques ou Édouard, Charles ou Louis, sans chiffre, comme les hommes de

peine leurs voisins ; ils ont le double inconvénient de la vie de cour et de la vie privée : les flatteurs, les favoris, les intrigues, les ambitions de l'une ; les affronts, la détresse, le comméragé de l'autre : c'est une mascarade continuelle de valets et de ministres, changeant d'habits. L'humeur s'aigrit de cette situation, les espérances s'affaiblissent, les regrets s'augmentent ; on rappelle le passé ; on récrimine ; on s'adresse des reproches d'autant plus amers que l'expression cesse d'être renfermée dans le bon goût d'une belle naissance et les convenances d'une fortune supérieure : on devient vulgaire par les souffrances vulgaires ; les soucis d'un trône perdu dégénèrent en tracasseries de ménage : les papes Clément XIV et Pie VI ne purent jamais rétablir la paix dans la domesticité du prétendant. Ces aubains découronnés restent en surveillance au milieu du monde, repoussés des princes comme infectés d'adversité, suspects aux peuples comme atteints de puissance.

DINER ET SOIRÉE A HRADSCHIN.

J'allai m'habiller : on m'avait prévenu que je pouvais garder au dîner du roi ma redingote et mes bottes ; mais le malheur est d'un trop haut rang pour en approcher avec familiarité. J'arrivai au château à six heures moins un quart ; le couvert était mis dans une des salles d'entrée. Je trouvai au salon le cardinal Latil. Je ne l'avais pas rencontré depuis qu'il avait été mon convive à Rome, au palais de l'ambassade, lors de la réunion du conclave, après la mort de Léon XII. Quel changement

de destinée pour moi et pour le monde entre ces deux dates!

C'était toujours le prestolet à ventre rondlet, à nez pointu, à face pâle, tel que je l'avais vu en colère à la Chambre des pairs, un couteau d'ivoire à la main. On assurait qu'il n'avait aucune influence et qu'on le nourrissait dans un coin en lui donnant des bourrades; peut-être : mais il y a du crédit de différentes sortes; celui du cardinal n'en est pas moins certain, quoique caché; il le tire, ce crédit, des longues années passées auprès du roi et du caractère de prêtre. L'abbé de Latil a été un confident intime; la remembrance de madame de Polastron s'attache au surplis du confesseur; le charme des dernières faiblesses humaines et la douceur des premiers sentiments religieux se prolongent en souvenirs dans le cœur du vieux monarque.

Successivement arrivèrent M. de Blacas, M. A. de Damas, frère du baron, M. O'Hégerty père, M. et madame de Cossé. A six heures précises, le roi parut, suivi de son fils; on courut à table. Le roi me plaça à sa gauche, il avait M. le dauphin à sa droite; M. de Blacas s'assit en face du roi, entre le cardinal et madame de Cossé; les autres convives étaient distribués au hasard. Les enfants ne dînent avec leur grand-père que le dimanche : c'est se priver du seul bonheur qui reste dans l'exil, l'intimité et la vie de famille.

Le dîner était maigre et assez mauvais. Le roi me vanta un poisson de la Moldau qui ne valait rien du tout. Quatre ou cinq valets de chambre en noir rôdaient comme des frères lais dans le réfectoire; point de maître d'hôtel. Chacun prenait devant soi et offrait de son plat.

Le roi mangeait bien, demandait et servait lui-même ce qu'on lui demandait. Il était de bonne humeur; la peur qu'il avait eue de moi était passée. La conversation roulait dans un cercle de lieux communs, sur le climat de la Bohême, sur la santé de madame la dauphine, sur mon voyage, sur les cérémonies de la Pentecôte qui devaient avoir lieu le lendemain; pas un mot de politique. M. le dauphin, le nez plongé dans son assiette, sortait quelquefois de son silence, et s'adressant au cardinal Latil: « Prince de l'Église, l'évangile de ce matin était selon « saint Matthieu? — Non, monseigneur, selon saint Marc. « — Comment, saint Marc? » Grande dispute entre saint Marc et saint Matthieu, et le cardinal était battu.

Le dîner a duré près d'une heure; le roi s'est levé; nous l'avons suivi au salon. Les journaux étaient sur une table; chacun s'est assis et l'on s'est mis à lire çà et là comme dans un café.

Les enfants sont entrés, le duc de Bordeaux conduit par son gouverneur, Mademoiselle par sa gouvernante. Ils ont couru embrasser leur grand-père, puis ils se sont précipités vers moi; nous nous sommes nichés dans l'embrasure d'une fenêtre donnant sur la ville et ayant une vue superbe. J'ai renouvelé mes compliments sur la leçon d'équitation. Mademoiselle s'est hâtée de me redire ce que m'avait dit son frère, que je n'avais rien vu; qu'on ne pouvait juger de rien quand le cheval noir était boiteux. Madame de Gontaut est venue s'asseoir auprès de nous, M. de Damas un peu plus loin, prêtant l'oreille, dans un état amusant d'inquiétude, comme si j'allais manger son pupille, lâcher quelques phrases à la louange de la liberté de la presse, ou à la gloire de madame la

duchesse de Berry. J'aurais ri des craintes que je lui donnais, si depuis M. de Polignac je pouvais rire d'un pauvre homme. Tout d'un coup Henri me dit : « Vous avez vu « des serpents devins? — Monseigneur veut parler des « boas ; il n'y en a ni en Égypte, ni à Tunis, seuls points « de l'Afrique où j'aie abordé ; mais j'ai vu beaucoup de « serpents en Amérique. — Oh ! oui, dit la princesse « Louise, le serpent à sonnettes, dans le *Génie du christia-* « *nisme.* »

Je m'inclinai pour remercier Mademoiselle. « Mais « vous avez vu bien d'autres serpents? a repris Henri. « Sont-ils bien méchants? — Quelques-uns, monseigneur, « sont fort dangereux, d'autres n'ont point de venin et on « les fait danser. »

Les deux enfants se sont rapprochés de moi avec joie, tenant leurs quatre beaux yeux brillants fixés sur les miens.

« Et puis il y a le serpent de verre, ai-je dit : il est « superbe et point malfaisant ; il a la transparence et la « fragilité du verre ; on le brise dès qu'on le touche. — « Les morceaux ne peuvent pas se rejoindre? a dit le « prince. — Mais non, mon frère, a répondu pour moi « Mademoiselle. — Vous êtes allé à la cataracte de Nia- « gara? a repris Henri. Ça fait un terrible ronflement? « peut-on la descendre en bateau? — Monseigneur, un « Américain s'est amusé à y précipiter une grande bar- « que ; un autre Américain, dit-on, s'est jeté lui-même « dans la cataracte ; il n'a pas péri la première fois ; il a « recommencé et s'est tué à la seconde expérience. » Les deux enfants ont levé les mains et ont crié : « Oh ! »

Madame de Gontaut a pris la parole : « M. de Cha-



COFFEE À BRADDOCHIN

« teaubriand est allé en Égypte et à Jérusalem. » Mademoiselle a frappé des mains et s'est encore rapprochée de moi. « M. de Chateaubriand, m'a-t-elle dit, contez donc à mon frère les pyramides et le tombeau de Notre-Seigneur. »

J'ai fait du mieux que j'ai pu un récit des pyramides, du saint tombeau, du Jourdain, de la Terre sainte. L'attention des enfants était merveilleuse : Mademoiselle prenait dans ses deux mains son joli visage, les coudes presque appuyés sur mes genoux, et Henri perché sur un haut fauteuil remuait ses jambes ballantes.

Après cette belle conversation de serpents, de cataracte, de pyramides, de saint tombeau, Mademoiselle m'a dit : « Voulez-vous me faire une question sur l'histoire? — Comment, sur l'histoire? — Oui, questionnez-moi sur une année, l'année la plus obscure de toute l'histoire de France, excepté le xvii^e et le xviii^e siècle que nous n'avons pas encore commencés. — Oh! moi, s'écria Henri, j'aime mieux une année fameuse : demandez-moi quelque chose sur une année fameuse. » Il était moins sûr de son affaire que sa sœur.

Je commençai par obéir à la princesse et je dis : « Eh bien! Mademoiselle veut-elle me dire ce qui se passait et qui régnait en France en 1001? » Voilà le frère et la sœur à chercher, Henri se prenant le toupet, Mademoiselle ombrant son visage avec ses deux mains, façon qui lui est familière, comme si elle jouait à *cache-cache*, puis elle découvre subitement sa mine jeune et gaie, sa bouche souriante, ses regards limpides. Elle dit la première : « C'était Robert qui régnait, Grégoire V était pape, Basile III empereur d'Orient... — Et Othon III empereur

« d'Occident, » cria Henri qui se hâtait pour ne pas rester derrière sa sœur, et il ajouta : « Veremond II en Espagne. » Mademoiselle lui coupant la parole dit : « Éthelrède en Angleterre. — Non pas, dit son frère, c'était Edmond, *Côte-de-Fer*. » Mademoiselle avait raison ; Henri se trompait de quelques années en faveur de *Côte-de-Fer* qui l'avait charmé ; mais cela n'en était pas moins prodigieux.

« Et mon année fameuse ? demanda Henri d'un ton demi-fâché. — C'est juste, monseigneur : que se passa-t-il en l'an 1593 ? — Bah ! s'écria le jeune prince, c'est l'abjuration d'Henri IV. » Mademoiselle devint rouge de n'avoir pu répondre la première.

Huit heures sonnèrent : la voix du baron de Damas coupa court à notre conversation, comme quand le marteau de l'horloge, en frappant dix heures, suspendait les pas de mon père dans la grande salle de Combourg.

Aimables enfants ! le vieux croisé vous a conté les aventures de la Palestine, mais non au foyer du château de la reine Blanche ! Pour vous trouver, il est venu heurter avec son bâton de palmier et ses sandales poudreuses au seuil glacé de l'étranger. Blondel a chanté en vain au pied de la tour des ducs d'Autriche ; sa voix n'a pu vous rouvrir les chemins de la patrie. Jeunes proscrits, le voyageur aux terres lointaines vous a caché une partie de son histoire ; il ne vous a pas dit que, poète et prophète, il a traîné dans les forêts de la Floride et sur les montagnes de la Judée autant de désespérances, de tristesses et de passions, que vous avez d'espoir, de joie et d'innocence ; qu'il fut une journée où, comme Julien, il jeta son sang vers le ciel, sang dont le Dieu de miséri-

corde lui a conservé quelques gouttes pour racheter celles qu'il avait livrées au dieu de malédiction.

Le prince, emmené par son gouverneur, m'invita à sa leçon d'histoire, fixée au lundi suivant, onze heures du matin ; madame de Gontaut se retira avec Mademoiselle.

Alors commença une scène d'un autre genre : la royauté future, dans la personne d'un enfant, venait de me mêler à ses jeux ; la royauté passée, dans la personne d'un vieillard, me fit assister aux siens. Une partie de whist, éclairée par deux bougies dans le coin d'une salle obscure, commença entre le roi et le dauphin, le duc de Blacas et le cardinal Latil. J'en étais le seul témoin avec l'écuier O'Hégerty. A travers les fenêtres dont les volets n'étaient pas fermés, le crépuscule mêlait sa pâleur à celle des bougies : la monarchie s'éteignait entre ces deux lueurs expirantes. Profond silence, hors le frôlement des cartes et quelques cris du roi qui se fâchait. Les cartes furent renouvelées des Latins afin de soulager l'adversité de Charles VI : mais il n'y a plus d'Ogier et de Lahire pour donner leur nom, sous Charles X, à ces distractions du malheur.

Le jeu fini, le roi me souhaita le bonsoir. Je passai les salles désertes et sombres que j'avais traversées la veille, les mêmes escaliers, les mêmes cours, les mêmes gardes, et, descendu des talus de la colline, je regagnai mon auberge en m'égarant dans les rues et dans la nuit. Charles X restait enfermé dans les masses noires que je quittais : rien ne peut peindre la tristesse de son abandon et de ses années.

Prague, 27 mai 1833.

VISITES.

J'avais grand besoin de mon lit ; mais le baron Capelle, arrivé de Hollande, logeait dans une chambre voisine de la mienne, et il accourut.

Quand le torrent tombe de haut, l'abîme qu'il creuse et dans lequel il s'engloutit fixe les regards et rend muet ; mais je n'ai ni patience ni pitié pour les ministres dont la main débile laissa tomber dans le gouffre la couronne de saint Louis, comme si les flots devaient la rapporter ! Ceux de ces ministres qui prétendent s'être opposés aux ordonnances sont les plus coupables ; ceux qui se disent avoir été les plus modérés sont les moins innocents : s'ils y voyaient si clair, que ne se retireraient-ils ? « Ils n'ont « pas voulu abandonner le roi ; monsieur le dauphin les « a traités de poltrons. » Mauvaise défaite ; ils n'ont pu s'arracher à leurs portefeuilles. Quoi qu'ils en disent, il n'y a pas autre chose au fond de cette immense catastrophe. Et quel beau sang-froid depuis l'événement ! L'un écrivaille sur l'histoire d'Angleterre, après avoir si bien arrangé l'histoire de France ; l'autre lamente la vie et la mort du duc de Reichstadt, après avoir envoyé à Prague le duc de Bordeaux.

Je connaissais M. Capelle : il est juste de se souvenir qu'il était demeuré pauvre ; ses prétentions ne dépassaient pas sa valeur ; il aurait très-volontiers dit comme Lucien : « Si vous venez m'écouter dans l'espoir de res- « pirer l'ambre et d'entendre le chant du cygne, j'atteste « les dieux que je n'ai jamais parlé de moi en termes si

« magnifiques. » Par le temps actuel, la modestie est une qualité rare, et le seul tort de M. Capelle est de s'être laissé nommer ministre.

Je reçus la visite de M. le baron de Damas : les vertus de ce brave officier lui avaient monté à la tête ; une congestion religieuse lui embarrassait le cerveau. Il est des associations fatales : le duc de Rivière recommanda en mourant M. de Damas pour gouverneur du duc de Bordeaux ; le prince de Poliguac était membre de cette coterie. L'incapacité est une franc-maçonnerie dont les loges sont en tout pays ; cette charbonnerie a des oubliettes dont elle ouvre les soupapes, et dans lesquelles elle fait disparaître les États.

La domesticité était si naturelle à la cour, que M. de Damas, en choisissant M. de Lavilatte, n'avait jamais voulu lui octroyer d'autre titre que le titre de premier valet de chambre de monseigneur le duc de Bordeaux. A la première vue, je me pris de goût pour ce militaire à crocs gris, dogue fidèle, chargé d'aboyer autour de son mouton. Il appartenait à ces loyaux *porte-grenade* qu'estimait l'effrayant maréchal de Montluc, et dont il disait : « Il n'y a point d'arrière-boutique en eux. » M. de Lavilatte sera renvoyé pour sa sincérité, non à cause de sa brusquerie : de la brusquerie de caserne, on s'en arrange ; souvent l'adulation au camp fume la flatterie d'un air indépendant. Mais chez le vieux brave dont je parle tout était franchise ; il aurait retiré avec honneur sa moustache, s'il avait emprunté dessus 30,000 piastres comme Jean de Castro. Sa figure rébarbative n'était que l'expression de la liberté ; il avertissait seulement par son air qu'il était prêt. Avant de mettre au champ leur armée,

les Florentins en prévenaient l'ennemi par le son de la cloche *Martinella*.

Prague, 27 mai 1833.

MESSE. — GÉNÉRAL CZERNICKI. — DINER CHEZ LE GRAND BOURGRAVE.

J'avais formé le projet d'entendre la messe à la cathédrale, dans l'enceinte des châteaux; retenu par les visiteurs, je n'eus que le temps d'aller à la basilique des ci-devant jésuites. On y chantait avec accompagnement d'orgues. Une femme, placée auprès de moi, avait une voix dont l'accent me fit tourner la tête. Au moment de la communion, elle se couvrit le visage de ses deux mains et n'alla point à la sainte table.

Hélas! j'ai déjà exploré bien des églises dans les quatre parties de la terre, sans avoir pu dépouiller, même au tombeau du Sauveur, le rude cilice de mes pensées. J'ai peint Aben-Hamet errant dans la mosquée chrétienne de Cordoue: « Il entrevit au pied d'une colonne une figure immobile, qu'il prit d'abord pour une statue sur un tombeau. »

L'original de ce chevalier qu'entrevoyait Aben-Hamet était un moine que j'avais rencontré dans l'église de l'Escorial, et dont j'avais envié la foi. Qui sait cependant les tempêtes au fond de cette âme si recueillie, et quelle supplication montait vers *le pontife saint et innocent?* Je venais d'admirer, dans la sacristie déserte de l'Escorial, une des plus belles Vierges de Murillo; j'étais avec une femme: elle me montra la première le religieux

sourd au bruit des passions qui traversaient auprès de lui le formidable silence du sanctuaire.

Après la messe à Prague j'envoyai chercher une ca-
lèche ; je pris le chemin tracé dans les anciennes fortifi-
cations et par lequel les voitures montent au château. On
était occupé à dessiner des jardins sur ces remparts :
l'euphonie d'une forêt y remplacera le fracas de la ba-
taille de Prague ; le tout sera très-beau dans une quaran-
taine d'années : Dieu fasse que Henri V ne demeure pas
assez longtemps ici pour jouir de l'ombre d'une feuille
qui n'est pas encore née !

Devant dîner le lendemain chez le gouverneur, je
crus qu'il était poli d'aller voir madame la comtesse de
Chotek : je l'aurais trouvée aimable et belle, quand elle
ne m'eût pas cité de mémoire des passages de mes écrits.

Je montai à la soirée de madame de Guiche ; j'y
rencontrai le général Czernicky et sa femme. Il me fit le
récit de l'insurrection de la Pologne et du combat d'Os-
trobenka.

Quand je me levai pour sortir, le général me de-
manda la permission de presser ma *vénérable* main et
d'embrasser le *patriarche de la liberté de la presse* ; sa femme
voulut embrasser en moi l'auteur du *Génie du christia-
nisme* : la monarchie reçut de grand cœur le baiser fra-
ternel de la république. J'éprouvais une satisfaction
d'honnête homme ; j'étais heureux de réveiller à diffé-
rents titres de nobles sympathies dans des cœurs étran-
gers, d'être tour à tour pressé sur le sein du mari et de
la femme par la liberté et la religion.

Lundi 27, au matin, l'*opposition* vient m'apprendre
que je ne verrais point le jeune prince : M. de Damas

avait fatigué son élève en le traînant d'église en église aux stations du Jubilé. Cette lassitude servait de prétexte à un congé et motivait une course à la campagne : on me voulait cacher l'enfant.

J'employai la matinée à courir la ville. A cinq heures j'allai dîner chez le comte de Chotek.

DINER CHEZ LE COMTE DE CHOTECK.

La maison du comte de Chotek, bâtie par son père (qui fut aussi grand bourgrave de Bohême), présente extérieurement la forme d'une chapelle gothique : rien n'est original aujourd'hui, tout est copie. Du salon on a une vue sur les jardins ; ils descendent en pente dans une vallée : toujours lumière fade, sol grisâtre comme dans ces fonds anguleux des montagnes du Nord où la nature décharnée porte la haire.

Le couvert était mis dans le *pleasure-ground*, sous des arbres. Nous dinâmes sans chapeau : ma tête, que tant d'orages insultèrent en emportant ma chevelure, était sensible au souffle du vent. Tandis que je m'efforçais d'être présent au repas, je ne pouvais m'empêcher de regarder les oiseaux et les nuages qui volaient au-dessus du festin ; passagers embarqués sur les brises et qui ont des relations secrètes avec mes destinées ; voyageurs, objets de mon envie et dont mes yeux ne peuvent suivre la course aérienne sans une sorte d'attendrissement. J'étais plus en société avec ces parasites errants dans le ciel qu'avec les convives assis auprès de moi sur la terre : heureux anachorètes qui pour *dapifer* aviez un corbeau !

Je ne puis vous parler de la société de Prague, puis-

que je ne l'ai vue qu'à ce dîner. Il s'y trouvait une femme fort à la mode à Vienne, et fort spirituelle, assurait-on ; elle m'a paru aigre et sotté, quoiqu'elle eût quelque chose de jeune encore, comme ces arbres qui gardent l'été les grappes séchées de la fleur qu'ils ont portée au printemps.

Je ne sais donc des mœurs de ce pays que celles du xvi^e siècle, racontées par Bassompierre : il aima Anna Esther, âgée de dix-huit ans, veuve depuis six mois. Il passa cinq jours et six nuits déguisé et caché dans une chambre auprès de sa maîtresse. Il joua à la paume dans Hradschin avec Wallenstein. N'étant ni Wallenstein ni Bassompierre, je ne prétendais ni à l'empire ni à l'amour : les Esther modernes veulent des Assuérus qui puissent, tout déguisés qu'ils sont, se débarrasser la nuit de leur *domino* : on ne dépose pas le masque des années.

Prague, 27 mai 1833.

PENECÔTE. — LE DUC DE BLACAS.

Au sortir du dîner, à sept heures, je me rendis chez le roi ; j'y rencontraï les personnes de la veille, excepté M. le duc de Bordeaux, qu'on disait souffrant de ses stations du dimanche. Le roi était à demi couché sur un canapé, et Mademoiselle assise sur une chaise tout contre les genoux de Charles X, qui caressait le bras de sa petite-fille en lui faisant des histoires. La jeune princesse écoutait avec attention : quand je parus, elle me regarda avec le sourire d'une personne raisonnable qui m'aurait voulu dire : « Il faut bien que j'amuse mon grand-papa. »

« Chateaubriand, s'écria le roi, je ne vous ai pas

« vu hier? — Sire, j'ai été averti trop tard que Votre
 « Majesté m'avait fait l'honneur de me nommer de son
 « dîner : ensuite, c'était le dimanche de la Pentecôte,
 « jour où il ne m'est pas permis de voir Votre Majesté.
 « — Comment cela? dit le roi. — Sire, ce fut le jour de la
 « Pentecôte, il y a neuf ans, que, me présentant pour
 « vous faire ma cour, on me défendit votre porte. »

Charles X parut ému : « On ne vous chassera pas
 « du château de Prague. — Non, sire, car je ne vois pas
 « ici ces bons serviteurs qui m'éconduisirent au jour de
 « la prospérité. » Le whist commença, et la journée finit.

Après la partie, je rendis au duc de Blacas la visite
 qu'il m'avait faite. « Le roi, me dit-il, m'a prévenu que
 « nous causerions. » Je lui répondis que le roi n'ayant pas
 jugé à propos de convoquer son conseil devant lequel
 j'aurais pu développer mes idées sur l'avenir de la France
 et la majorité du duc de Bordeaux, je n'avais plus rien
 à dire. « Sa Majesté n'a point de conseil, repartit M. de
 « Blacas avec un rire chevrotant et des yeux tout con-
 « tents de lui, il n'a que moi, absolument que moi. »

Le grand maître de la garde-robe a la plus haute
 idée de lui-même : maladie française. A l'entendre, il fait
 tout, il peut tout ; il a marié la duchesse de Berry ; il
 dispose des rois ; il mène Metternich par le bout du nez ;
 il tient Nesselrode au collet ; il règne en Italie ; il a gravé
 son nom sur un obélisque à Rome ; il a dans sa poche les
 clefs des conclaves ; les trois derniers papes lui doivent
 leur exaltation ; il connaît si bien l'opinion, il mesure si
 bien son ambition à ses forces, qu'en accompagnant ma
 dame la duchesse de Berry, il s'était fait donner un di-
 plôme qui le nommait chef du conseil de la régence,

premier ministre et ministre des affaires étrangères ! Et voilà comment ces pauvres gens comprennent la France et le siècle.

Cependant M. de Blacas est le plus intelligent et le plus modéré de la bande. En conversation il est raisonnable : il est toujours de votre avis : « *Vous pensez cela ! c'est précisément ce que je disais hier. Nous avons absolument les mêmes idées !* » Il gémit de son esclavage ; il est las des affaires, il voudrait habiter un coin de la terre ignoré, pour y mourir en paix loin du monde. Quant à son influence sur Charles X, ne lui en parlez pas ; on croit qu'il domine Charles X : erreur ! il ne peut rien sur le roi ! le roi ne l'écoute pas ; le roi refuse ce matin une chose ; ce soir il accorde cette chose, sans qu'on sache pourquoi il a changé d'avis, etc. Lorsque M. de Blacas vous raconte ces balivernes, il est *vrai*, parce qu'il ne contrarie jamais le roi ; il n'est pas *sincère*, parce qu'il n'inspire à Charles X que des volontés d'accord avec les penchants de ce prince.

Au surplus, M. de Blacas a du courage et de l'honneur ; il n'est pas sans générosité ; il est dévoué et fidèle. En se frottant aux hautes aristocraties et en entrant dans la richesse, il a pris de leur allure. Il est très-bien né ; il sort d'une maison pauvre, mais antique, connue dans la poésie et dans les armes. Le guindé de ses manières, son aplomb, son rigorisme d'étiquette, conservent à ses maîtres une noblesse qu'on perd trop aisément dans le malheur : du moins, dans le Muséum de Prague, l'inflexibilité de l'armure tient debout un corps qui tomberait. M. de Blacas ne manque pas d'une certaine activité ; il expédie rapidement les affaires communes ; il est ordonné et méthodique. Connaisseur assez éclairé dans

quelques branches d'archéologie, amateur des arts sans imagination et libertin à la glace, il ne s'émeut pas même de ses passions : son sang-froid serait une qualité de l'homme d'État, si son sang-froid n'était autre que sa confiance dans son génie, et son génie trahit sa confiance : on sent en lui le grand seigneur avorté, comme on le sent dans son compatriote La Valette, duc d'Épernon.

Ou il y aura ou il n'y aura pas restauration ; s'il y a restauration, M. de Blacas rentre avec les places et les honneurs ; s'il n'y a pas restauration, la fortune du grand maître de la garde-robe est presque toute hors de France ; Charles X et Louis XIX seront morts ; il sera bien vieux, lui, M. de Blacas : ses enfants resteront les compagnons du prince exilé, d'illustres étrangers dans des cours étrangères. Dieu soit loué de tout !

Ainsi la Révolution, qui a élevé et perdu Bonaparte, aura enrichi M. de Blacas : cela fait compensation. M. de Blacas, avec sa longue figure immobile et décolorée, est l'entrepreneur des pompes funèbres de la monarchie ; il l'a enterrée à Hartwell, il l'a enterrée à Gand, il l'a réenterrée à Édimbourg et il la réenterrera à Prague ou ailleurs, toujours veillant à la dépouille des hauts et puissants défunts, comme ces paysans des côtes qui recueillent les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords.

Prague, 28 et 29 mai 1833.

INCIDENCES.

DESCRIPTIÓN DE PRAGUE. — TYCHO-BRAHÉ. — PERDITA.

Le mardi, 28 mai, la leçon d'histoire à laquelle je devais assister à onze heures n'ayant pas lieu, je me

trouvai libre de parcourir ou plutôt de revoir la ville que j'avais déjà vue et revue en allant et venant.

Je ne sais pourquoi je m'étais figuré que Prague était niché dans un trou de montagnes qui portaient leur ombre noire sur un tapon de maisons chaudronnées : Prague est une cité riante où pyramident vingt-cinq à trente tours et clochers élégants ; son architecture rappelle une ville de la renaissance. La longue domination des empereurs sur les pays cisalpins a rempli l'Allemagne d'artistes de ces pays ; les villages autrichiens sont des villages de la Lombardie, de la Toscane, ou de la terre ferme de Venise : on se croirait chez un paysan italien, si, dans les fermes à grandes chambres nues, un poêle ne remplaçait le soleil.

La vue dont on jouit des fenêtres du château est agréable : d'un côté on aperçoit les vergers d'un frais vallon, à pente verte, enclos des murs dentelés de la ville, qui descendent jusqu'à la Moldau, à peu près comme les murs de Rome descendent du Vatican au Tibre ; de l'autre côté, on découvre la ville traversée par la rivière, laquelle rivière s'embellit d'une île plantée en amont, et embrasse une île en aval, en quittant le faubourg du Nord. La Moldau se jette dans l'Elbe. Un bateau qui m'aurait pris au pont de Prague m'aurait pu débarquer au pont Royal à Paris. Je ne suis pas l'ouvrage des siècles et des rois ; je n'ai ni le poids ni la durée de l'obélisque que le Nil envoie maintenant à la Seine ; pour remorquer ma galère, la ceinture de la Vestale du Tibre suffirait.

Le pont de la Moldau, bâti en bois en 795 par Mnata, fut, à diverses époques, refait en pierre. Tandis que je

Mesurais ce pont, Charles X cheminait sur le trottoir ; il portait sous le bras un parapluie ; son fils l'accompagnait comme un *cicerone* de louage. J'avais dit dans le *Conservateur* qu'on se mettrait à la fenêtre pour voir passer la monarchie : je la voyais passer sur le pont de Prague.

Dans les constructions qui composent Hradschin, on voit des salles historiques, des musées que tapissent les portraits restaurés et les armes fourbies des ducs et des rois de Bohême. Non loin des masses informes, se détache sur le ciel un joli bâtiment vêtu d'un des élégants portiques du *cinquecinto* : cette architecture a l'inconvénient d'être en désaccord avec le climat. Si l'on pouvait du moins, pendant les hivers de Bohême, mettre ces palais italiens en serre chaude avec les palmiers ? J'étais toujours préoccupé de l'idée du froid qu'ils devaient avoir la nuit.

Prague, souvent assiégé, pris et repris, nous est militairement connu par la bataille de son nom et par la retraite où se trouvait Vauvenargues. Les boulevards de la ville sont démolis. Les fossés du château, du côté de la haute plaine, forment une étroite et profonde entaille maintenant plantée de peupliers. A l'époque de la guerre de Trente Ans, ces fossés étaient remplis d'eau. Les protestants, ayant pénétré dans le château le 23 mai 1618, jetèrent par la fenêtre deux seigneurs catholiques avec le secrétaire d'État : les trois plongeurs se sauvèrent. Le secrétaire, en homme bien appris, demanda mille pardons à l'un des deux seigneurs d'être tombé malhonnêtement sur lui. Dans ce mois de mai 1833, on n'a plus la même politesse : je ne sais trop ce que je dirais en pareil cas, moi qui ai cependant été secrétaire d'État.

Tycho-Brahé mourut à Prague : voudriez-vous, pour toute sa science, avoir comme lui un faux nez de cire ou d'argent? Tycho se consolait en Bohême, ainsi que Charles X, en contemplant le ciel; l'astronome admirait l'ouvrage, le roi adore l'ouvrier. L'étoile apparue en 1572 (éteinte en 1574), qui passa successivement du blanc éclatant au jaune rouge de Mars et au blanc plombé de Saturne, offrit aux observations de Tycho le spectacle de l'incendie d'un monde. Qu'est-ce que la révolution dont le souffle a poussé le frère de Louis XVI à la tombe du Newton danois, auprès de la destruction d'un globe, accomplie en moins de deux années? Le général Moreau vint à Prague concerter avec l'empereur de Russie une restauration que lui, Moreau, ne devait pas voir.

Si Prague était au bord de la mer, rien ne serait plus charmant; aussi Shakspeare frappe la Bohême de sa baguette et en fait un pays maritime :

« Es-tu certain, dit *Antigonus* à un matelot, dans le « *Conte d'hiver*, que notre vaisseau a touché les déserts « de Bohême? »

Antigonus descend à terre, chargé d'exposer une petite fille à laquelle il adresse ces mots :

« Fleur! prospère ici... La tempête commence... » Tu as bien l'air de devoir être rudement bercée! »

Shakspeare ne semble-t-il pas avoir raconté d'avance l'histoire de la princesse Louise, de cette jeune *fleur*, de cette nouvelle *Perdita*, transportée dans les déserts de la Bohême?

Prague, 28 et 29 mai 1833.

SUITE DES INCIDENCES.

DE LA BOHÈME. — LITTÉRATURE SLAVE ET NÉOLATINE.

Confusion, sang, catastrophe, c'est l'histoire de la Bohême ; ses ducs et ses rois, au milieu des guerres civiles et des guerres étrangères, luttent avec leurs sujets, ou se collettent avec les ducs et les rois de Silésie, de Saxe, de Pologne, de Moravie, de Hongrie, d'Autriche et de Bavière.

Pendant le règne de Venceslas VI, qui mettait à la broche son cuisinier quand il n'avait pas bien rôti un lièvre, s'éleva Jean Huss, lequel ayant étudié à Oxford, en apporta la doctrine de Wicief. Les protestants, qui cherchaient partout des ancêtres sans en pouvoir trouver, rapportent que, du haut de son bûcher, Jean chanta, prophétisa la venue de Luther.

« Le monde rempli d'aigreur, dit Bossuet, enfanta
« Luther et Calvin, qui cantonnent la chrétienté. »

Des luttes chrétiennes et païennes, des hérésies précoces de la Bohême, des importations d'intérêts étrangers et de mœurs étrangères, résulta une confusion favorable au mensonge. La Bohême passa pour le pays des sorciers.

D'anciennes poésies, découvertes en 1817 par M. Hanka, bibliothécaire du musée de Prague, dans les archives de l'église de Königinhof, sont célèbres. Un jeune homme que je me plais à citer, fils d'un savant

illustre, M. Ampère, a fait connaître l'esprit de ces chants. Célakowsky a répandu des chansons populaires dans l'idiome slave.

Les Polonais trouvent le dialecte bohème efféminé; c'est la querelle du dorien et de l'ionique. Le Bas-Breton de Vannes traite de barbare le Bas-Breton de Tréguier. Le slave ainsi que le magyar se prêtent à toutes les traductions : ma pauvre *Atala* a été accoutrée d'une robe *de point de Hongrie*; elle porte aussi un doliman arménien et un voile arabe.

Une autre littérature a fleuri en Bohême, la littérature moderne latine. Le prince de cette littérature, Bohuslas Hassenstein, baron de Lobkowitz, né en 1462, s'embarqua en 1490 à Venise, visita la Grèce, la Syrie, l'Arabie et l'Égypte. Lobkowitz m'a devancé de trois cent vingt-six ans à ces lieux célèbres, et, comme lord Byron, il a chanté son pèlerinage. Avec quelle différence d'esprit, de cœur, de pensées, de mœurs, nous avons, à plus de trois siècles d'intervalle, médité sur les mêmes ruines et sous le même soleil, Lobkowitz, Bohême; lord Byron, Anglais; et moi, enfant de France!

A l'époque du voyage de Lobkowitz, d'admirables monuments, depuis renversés, étaient debout. Ce devait être un spectacle étonnant que celui de la barbarie dans toute son énergie, tenant sous ses pieds la civilisation terrassée, les janissaires de Mahomet II ivres d'opium, de victoires et de femmes, le cimenterre à la main, le front festonné du turban sanglant, échelonnés pour l'assaut sur les décombres de l'Égypte et de la Grèce : et moi, j'ai vu la même barbarie, parmi les mêmes ruines, se débattre sous les pieds de la civilisation.

En arpentant la ville et les faubourgs de Prague, les choses que je viens de dire venaient s'appliquer sur ma mémoire, comme les tableaux d'une optique sur une toile. Mais, dans quelque coin que je me trouvasse, j'apercevais Hradschin, et le roi de France appuyé sur les fenêtres de ce château, comme un fantôme dominant toutes ces ombres.

Prague, 29 mai 1833.

JE PRENDS CONGÉ DU ROI
ADIEUX. — LETTRE DES ENFANTS A LEUR MÈRE. — UN JUIF.
LA SERVANTE SAXONNE.

Ma revue de Prague étant faite, j'allai, le 29 mai, dîner au château à six heures. Charles X était fort gai. Au sortir de table, en s'asseyant sur le canapé du salon, il me dit : « Chateaubriand, savez-vous que *le National*, « arrivé ce matin, déclare que j'avais le droit de faire « mes ordonnances? — Sire, ai-je répondu, Votre Majesté « jette des pierres dans mon jardin. » Le roi, indécis, hésitait; puis prenant son parti : « J'ai quelque chose sur « le cœur : vous m'avez diablement maltraité dans la « première partie de votre discours à la Chambre des « pairs. » Et tout de suite, le roi, ne me laissant pas le temps de répondre, s'est écrié : « Oh! la fin! la fin!... le « tombeau vide à Saint-Denis... C'est admirable!... c'est « très-bien! très-bien... n'en parlons plus. Je n'ai pas « voulu garder cela... c'est fini... c'est fini. » Et il s'excusait d'avoir osé hasarder ce peu de mots.

J'ai baisé avec un pieux respect la main royale.

« Que je vous dise, a repris Charles X : j'ai peut-être
 « eu tort de ne pas me défendre à Rambouillet; j'avais
 « encore de grandes ressources... mais je n'ai pas voulu
 « que le sang coulât pour moi; je me suis retiré. »

Je n'ai point combattu cette noble excuse; j'ai répondu :

« Sire, Bonaparte s'est retiré deux fois comme Votre
 « Majesté, afin de ne pas prolonger les maux de la
 « France. » Je mettais ainsi la faiblesse de mon vieux roi
 à l'abri de la gloire de Napoléon.

Les enfants arrivés, nous nous sommes approchés d'eux. Le roi parla de l'âge de Mademoiselle : « Comment ! petit chiffon, s'écria-t-il, vous avez déjà quatorze
 « ans! — Oh ! quand j'en aurai quinze ! dit Mademoiselle.
 « — Eh bien ! qu'en ferez-vous ? » dit le roi. Mademoiselle resta court.

Charles X raconta quelque chose : « Je ne m'en
 « souviens pas, dit le duc de Bordeaux. — Je le crois
 « bien, répondit le roi, cela se passait le jour même de
 « votre naissance. — Oh ! répliqua Henri, il y a donc bien
 « longtemps ! » Mademoiselle penchant un peu la tête sur son épaule, levant son visage vers son frère, tandis que ses regards tombaient obliquement sur moi, dit avec une petite mine ironique : « Il y a donc bien longtemps
 « que vous êtes né ? »

Les enfants se retirèrent; je saluai l'orphelin : je devais partir dans la nuit. Je lui dis adieu en français, en anglais et en allemand. Combien Henri apprendra-t-il de langues pour raconter ses errantes misères, pour demander du pain et un asile à l'étranger ?

Quand la partie de whist commença, je pris les

ordres de Sa Majesté. « Vous allez voir madame la dauphine à Carlsbad, dit Charles X. Bon voyage, mon cher Chateaubriand. Nous entendrons parler de vous dans « les journaux. »

J'allai de porte en porte offrir mes derniers hommages aux habitants du château. Je revis la jeune princesse chez madame de Goutaut; elle me remit pour sa mère une lettre au bas de laquelle se trouvaient quelques lignes de Henri.

Je devais partir le 30 à cinq heures du matin; le comte de Chotek avait eu la bonté de faire commander les chevaux sur la route : un tripotage me retint jusqu'à midi.

J'étais porteur d'une lettre de crédit de 2,000 francs payable à Prague; je m'étais présenté chez un gros et petit matou juif qui poussa des cris d'admiration en me voyant. Il appela sa femme à son secours; elle accourut, ou plutôt elle roula jusqu'à mes pieds; elle s'assit toute courte, toute grasse, toute noire, en face de moi, avec deux bras comme des ailerons, me regardant de ses yeux ronds : quand le Messie serait entré par la fenêtre, cette Rachel n'aurait pas paru plus réjouie; je me croyais menacé d'un *Alleluia*. L'agent de change m'offrit sa fortune, des lettres de crédit pour toute l'étendue de la dispersion israélite; il ajouta qu'il m'enverrait mes 2,000 francs à mon hôtel.

La somme n'était point comptée le 29 au soir; le 30 au matin, lorsque les chevaux étaient déjà attelés, arrive un commis avec un paquet d'assignats, papier de différente origine, qui perd plus ou moins sur la place et qui n'a pas cours hors des États autrichiens. Mon compte

était détaillé sur une note qui portait pour solde, *bon argent*. Je restai ébahi : « Que voulez-vous que je fasse de « cela? dis-je au commis. Comment, avec ce papier, « payer la poste et la dépense des auberges? » Le commis courut chercher des explications. Un autre commis vint et me fit des calculs sans fin. Je renvoyai le second commis; un troisième me rapporta des écus de Brabant. Je partis, désormais en garde contre la tendresse que je pourrais inspirer aux filles de Jérusalem.

Ma calèche était entourée, sous la porte, des gens de l'hôtel, parmi lesquels se pressait une jolie servante saxonne qui courait à un piano toutes les fois qu'elle attrapait un moment entre deux coups de sonnette : priez Léonarde du Limousin, ou Fanchon de la Picardie, de vous jouer ou de vous chanter sur le piano *Tanti pal-piti* ou la *Prière de Moïse!*

Prague et route, 29 et 30 mai 1833.

CE QUE JE LAISSE A PRAGUE. — LE DUC DE BORDEAUX.

J'étais entré à Prague avec de grandes appréhensions. Je m'étais dit : Pour nous perdre, il suffit souvent à Dieu de nous remettre entre les mains nos destinées; Dieu fait des miracles en faveur des hommes, mais il leur en abandonne la conduite, sans quoi ce serait lui qui gouvernerait en personne : or, les hommes font avorter les fruits de ces miracles. Le crime n'est pas toujours puni dans ce monde; les fautes le sont toujours. Le crime est de la nature infinie et générale de l'homme; le ciel seul en connaît le fond et s'en réserve quelquefois le châ-

timent. Les fautes d'une nature bornée et accidentelle sont de la compétence de la justice étroite de la terre : c'est pourquoi il serait possible que les dernières fautes de la monarchie fussent rigoureusement punies par les hommes.

Je m'étais dit encore : On a vu des familles royales tomber dans d'irréparables erreurs, en s'infatuant d'une fausse idée de leur nature : tantôt elles se regardent comme des familles divines et exceptionnelles, tantôt comme des familles mortelles et privées; selon l'occurrence, elles se mettent au-dessus de la loi commune ou dans les limites de cette loi. Violent-elles les constitutions politiques? elles s'écrient qu'elles en ont le droit, qu'elles sont la source de la loi, qu'elles ne peuvent être jugées par les règles ordinaires. Veulent-elles faire une faute domestique, donner par exemple une éducation dangereuse à l'héritier du trône? elles répondent aux réclamations : « Un particulier peut agir envers ses
« enfants comme il lui plaît, et nous ne le pourrions
« pas! »

Eh non, vous ne le pouvez pas : vous n'êtes ni une famille *divine*, ni une famille *privée*; vous êtes une famille *publique*; vous appartenez à la société. Les erreurs de la royauté n'attaquent pas la royauté seule; elles sont dommageables à la nation entière : un roi bronche et s'en va; mais la nation s'en va-t-elle? Ne ressent-elle aucun mal? ceux qui sont demeurés attachés à la royauté absente, victimes de leur honneur, ne sont-ils ni interrompus dans leur carrière, ni poursuivis dans leurs proches, ni entravés dans leur liberté, ni menacés dans leur vie? Encore une fois, la royauté n'est point une propriété

privée, c'est un bien commun, indivis, et des tiers sont engagés dans la fortune du trône. Je craignais que, dans les troubles inséparables du malheur, la royauté n'eût point aperçu ces vérités et n'eût rien fait pour y revenir en temps utile.

D'un autre côté, tout en reconnaissant les avantages immenses de la loi salique, je ne me dissimulais pas que la durée de race a quelques graves inconvénients pour les peuples et pour les rois : pour les peuples, parce qu'elle mêle trop leur destinée avec celle des rois ; pour les rois, parce que le pouvoir permanent les enivre ; ils perdent les notions de la terre ; tout ce qui n'est pas à leurs autels, prières prosternées, humbles vœux, abaissements profonds, est impiété. Le malheur ne leur apprend rien ; l'adversité n'est qu'une plébéienne grossière qui leur manque de respect, et les catastrophes ne sont pour eux que des insolences.

Je m'étais heureusement trompé : je n'ai point trouvé Charles X dans ces hautes erreurs qui naissent au faite de la société ; je l'ai trouvé seulement dans les illusions communes d'un accident inattendu, et qui sont plus explicables. Tout sert à consoler l'amour-propre du frère de Louis XVIII : il voit le monde politique se détruire, et il attribue avec quelque raison cette destruction à son époque, non à sa personne : Louis XVI n'a-t-il pas péri ? la République n'est-elle pas tombée ? Bonaparte n'a-t-il pas été contraint d'abandonner deux fois le théâtre de sa gloire et n'est-il pas allé mourir captif sur un écueil ? Les trônes de l'Europe ne sont-ils pas menacés ? Que pouvait-il donc, lui, Charles X, plus que ces pouvoirs renversés ? Il a voulu se défendre contre des ennemis ; il était averti

du danger par sa police et par des symptômes publics : il a pris l'initiative; il a attaqué pour n'être pas attaqué. Les héros des trois émeutes n'ont-ils pas avoué qu'ils conspiraient, qu'ils avaient joué la comédie pendant quinze ans? Eh bien! Charles a pensé qu'il était de son devoir de faire un effort; il a essayé de sauver la légitimité française et avec elle la légitimité européenne : il a livré la bataille, et il l'a perdue; il s'est immolé au salut des monarchies; voilà tout : Napoléon a eu son Waterloo, Charles X ses journées de Juillet.

Ainsi les choses se présentent au monarque infortuné; il reste immuable accoté des événements qui calent et assujettissent son esprit. A force d'immobilité, il atteint une certaine grandeur : homme d'imagination, il vous écoute, il ne se fâche point contre vos idées, il a l'air d'y entrer et n'y entre point du tout. Il est des axiomes généraux qu'on met devant soi comme des gabions; placé derrière ces abris, on tiraille de là sur les intelligences qui marchent.

La méprise de beaucoup est de se persuader, d'après des événements répétés dans l'histoire, que le genre humain est toujours dans sa place primitive; ils confondent les *passions* et les *idées* : les premières sont les mêmes dans tous les siècles, les secondes changent avec la succession des âges. Si les effets matériels de quelques actions sont pareils à diverses époques, les causes qui les ont produits sont différentes.

Charles X se regarde comme un principe, et, en effet, il y a des hommes qui, à force d'avoir vécu dans des idées fixes, de générations en générations semblables, ne sont plus que des monuments. Certains individus, par

le laps de temps et par leur prépondérance, deviennent des *choses transformées en personnes*; ces individus périssent quand ces choses viennent à périr : Brutus et Caton étaient la république romaine incarnée; ils ne lui pouvaient survivre, pas plus que le cœur ne peut battre quand le sang se retire.

Je traçai autrefois ce portrait de Charles X :

« Vous l'avez vu depuis dix ans, ce sujet fidèle, ce
 « frère respectueux, ce père tendre, si affligé dans un de
 « ses fils, si consolé par l'autre! Vous le connaissez, ce
 « Bourbon qui vint le premier après nos malheurs, digne
 « héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Eu-
 « rope, une branche de lis à la main! Vos yeux s'arrêtent
 « avec amour et complaisance sur ce prince qui, dans la
 « maturité de l'âge, a conservé le charme et la noble élé-
 « gance de la jeunesse, et qui, maintenant, orné du dia-
 « dème, n'est encore qu'un Français de plus au milieu de
 « vous! Vous répétez avec émotion tant de mots heureux
 « échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans la
 « loyauté de son cœur la grâce de bien dire!

« Quel est celui d'entre nous qui ne lui confierait
 « sa vie, sa fortune, son honneur? Cet homme que
 « nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons
 « aujourd'hui pour roi. Ah! tâchons de lui faire oublier
 « les sacrifices de sa vie! Que la couronne pèse légè-
 « ment sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien!
 « Pieux comme saint Louis, affable, compatissant et
 « justicier comme Louis XII, courtois comme Fran-
 « çois I^{er}, franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de
 « tout le bonheur qui lui a manqué pendant si longues
 « années! Que le trône, où tant de monarques ont ren-

« contré des tempêtes, soit pour lui un lieu de repos. »

Ailleurs j'ai célébré encore le même prince : le modèle a seulement vieilli, mais on le reconnaît dans les jeunes touches du portrait : l'âge nous flétrit en nous enlevant une certaine vérité de poésie qui fait le teint et la fleur de notre visage, et cependant on aime malgré soi le visage qui s'est fané en même temps que nos propres traits. J'ai chanté des hymnes à la race de Henri IV ; je les recommencerais de grand cœur, tout en combattant de nouveau les méprises de la légitimité et en m'attirant de nouveau ses disgrâces, si elle était destinée à renaître. La raison en est que la royauté légitime constitutionnelle m'a toujours paru le chemin le plus doux et le plus sûr vers l'entière liberté. J'ai cru et je croirais encore faire l'acte d'un bon citoyen en exagérant même les avantages de cette royauté, afin de lui donner, si cela dépendait de moi, la durée nécessaire à l'accomplissement de la transformation graduelle de la société et des mœurs.

Je rends service à la mémoire de Charles X en opposant la pure et simple vérité à ce qu'on dira de lui dans l'avenir. L'inimitié des partis le représentera comme un homme infidèle à ses serments et violateur des libertés publiques : il n'est rien de tout cela. Il a été de bonne foi en attaquant la charte ; il ne s'est pas cru, et ne devait pas se croire parjure ; il avait la ferme intention de rétablir cette charte après l'avoir *sauvée*, à sa manière et comme il la comprenait. Charles X est tel que je l'ai peint : doux, quoique sujet à la colère, bon et tendre avec ses familiers, aimable, léger, sans fiel, ayant tout du chevalier, la dévotion, la noblesse, l'élégante courtoisie, mais entremêlé de faiblesse, ce qui n'exclut pas le courage

passif et la gloire de bien mourir ; incapable de suivre jusqu'au bout une bonne ou une mauvaise résolution ; pétri avec les préjugés de son siècle et de son rang ; à une époque ordinaire, roi convenable ; à une époque extraordinaire, homme de perdition, non de malheur.

LE DUC DE BORDEAUX.

Pour ce qui est du duc de Bordeaux, on voudrait en faire à Hradschin un roi toujours à cheval, toujours donnant de grands coups d'épée. Il faut sans doute qu'il soit brave ; mais c'est une erreur de se figurer qu'en ce temps-ci le droit de conquête serait reconnu, qu'il suffirait d'être Henri IV pour remonter sur le trône. Sans courage, on ne peut régner ; avec le courage seul, on ne règne plus : Bonaparte a tué l'autorité de la victoire.

Un rôle extraordinaire pourrait être conçu par Henri V : je suppose qu'il sente à vingt ans sa position et qu'il se dise : « Je ne puis pas demeurer immobile ; j'ai
« des devoirs de mon sang à remplir envers le passé, mais
« suis-je donc forcé de troubler la France à cause de moi
« seul ? Dois-je peser sur les siècles futurs de tout le poids
« des siècles finis ? Tranchons la question ; inspirons des
« regrets à ceux qui ont injustement proscrit mon en-
« fance ; montrons-leur ce que je pouvais être. Il ne dé-
« pend que de moi de me dévouer à mon pays en consa-
« crant de nouveau, quelle que soit l'issue du combat, le
« principe des monarchies héréditaires. »

Alors le fils de saint Louis aborderait la France dans une double idée de gloire et de sacrifice ; il y descendrait avec la ferme résolution d'y rester une couronne sur le

front ou une balle dans le cœur : au dernier cas, son héritage irait à Philippe. La vic triomphante ou la mort sublime de Henri rétablirait la légitimité, dépouillée seulement de ce que ne comprend plus le siècle et de ce qui ne convient plus au temps. Au reste, en supposant le sacrifice de mon jeune prince, il ne le ferait pas pour moi : après Henri V mort sans enfants, je ne reconnaîtrais jamais de monarchie en France !

Je me suis laissé aller à des rêves : ce que je suppose relativement au parti qu'aurait à prendre Henri n'est pas possible : en raisonnant de la sorte, je me suis placé en pensée dans un ordre de choses au-dessus de nous ; ordre qui, naturel à une époque d'élévation et de magnanimité, ne paraîtrait aujourd'hui qu'une exaltation de roman ; c'est comme si j'opiniais à l'heure qu'il est d'en revenir aux Croisades ; or, nous sommes terre à terre dans la triste réalité d'une nature humaine amoindrie. Telle est la disposition des âmes, que Henri V rencontrerait dans l'apathie de la France au dedans, et dans les royautés au dehors, des obstacles invincibles. Il faudra donc qu'il se soumette, qu'il consente à attendre les événements, à moins qu'il ne se décidât à un rôle qu'on ne manquerait pas de stigmatiser du nom d'aventurier. Il faudra qu'il rentre dans la série des faits médiocres et qu'il voie, sans toutefois s'en laisser accabler, les difficultés qui l'environnent.

Les Bourbons ont tenu après l'Empire, parce qu'ils succédaient à l'arbitraire : se figure-t-on Henri transporté de Prague au Louvre après l'usage de la plus entière liberté ? La nation française n'aime pas au fond cette liberté ; mais elle adore l'égalité ; elle n'admet l'absolu que pour elle et par elle, et sa vanité lui commande de

n'obéir qu'à ce qu'elle s'impose. La charte a essayé vainement de faire vivre sous la même loi deux nations devenues étrangères l'une à l'autre, la France ancienne et la France moderne ; comment, quand des préjugés se sont accrus, feriez-vous se comprendre l'une et l'autre France ? Vous ne ramèneriez point les esprits en remettant sous les yeux des vérités incontestables.

A entendre la passion ou l'ignorance, les Bourbons sont les auteurs de tous nos maux ; la réinstallation de la branche aînée serait le rétablissement de la domination du château ; les Bourbons sont les fauteurs et les complices de ces traités oppresseurs dont à bon droit je n'ai jamais cessé de me plaindre : et pourtant rien de plus absurde que toutes ces accusations, où les dates sont également oubliées et les faits grossièrement altérés. La Restauration n'exerça quelque influence dans les actes diplomatiques qu'à l'époque de la première invasion. Il est reconnu qu'on ne voulait point cette restauration, puisqu'on traitait avec Bonaparte à Châtillon ; que, l'eût-il voulu, il demeurerait empereur des Français. Sur l'entêtement de son génie et faute de mieux, on prit les Bourbons qui se trouvaient là. MONSIEUR, lieutenant général du royaume, eut alors une certaine part aux transactions du jour ; on a vu, dans la vie d'Alexandre, ce que le traité de Paris de 1814 nous avait laissé.

En 1815 il ne fut plus question des Bourbons ; ils n'entrèrent en rien dans les contrats spoliateurs de la seconde invasion : ces contrats furent le résultat de la rupture du ban de l'île d'Elbe. A Vienne, les alliés déclarèrent qu'ils ne se réunissaient que contre un seul homme ; qu'ils ne prétendaient imposer ni aucune sorte

Loin de précipiter cette légitimité, mieux avisé on en eût étayé les ruines; à l'abri dans l'intérieur, on eût élevé le nouvel édifice, comme on bâtit un vaisseau qui doit braver l'Océan sous un bassin couvert taillé dans le roc : ainsi la liberté anglaise s'est formée au sein de la loi normande. Il ne fallait pas répudier le fantôme monarchique; ce centenaire du moyen âge, comme Dandolo, *avoit les yeux en la tête beaux, et si, n'en véoit goutte*; vicillard qui pouvait guider les jeunes croisés et qui, paré de ses cheveux blancs, imprimait encore vigoureusement sur la neige ses pas ineffaçables.

Que, dans nos craintes prolongées, des préjugés et des hontes vaniteuses nous aveuglent, on le conçoit; mais la distante postérité reconnaîtra que la Restauration a été, historiquement parlant, une des plus heureuses phases de notre cycle révolutionnaire. Les partis dont la chaleur n'est pas éteinte peuvent à présent s'écrier : « Nous fûmes libres sous l'Empire, esclaves sous la monarchie de la charte ! » Les générations futures, ne s'arrêtant pas à cette contre-vérité, risible si elle n'était un sophisme, diront que les Bourbons rappelés prévinrent le démembrement de la France, qu'ils fondèrent parmi nous le gouvernement représentatif, qu'ils firent prospérer les finances, acquittèrent des dettes qu'ils n'avaient pas contractées, et payèrent religieusement jusqu'à la pension de la sœur de Robespierre. Enfin, pour remplacer nos colonies perdues, ils nous laissèrent, en Afrique, une des plus riches provinces de l'empire romain.

Trois choses demeurent acquises à la légitimité restaurée : elle est entrée dans Cadix ; elle a donné à Navarin l'indépendance à la Grèce ; elle a affranchi la chrê-

tienté en s'emparant d'Alger : entreprises dans lesquelles avaient échoué Bonaparte, la Russie, Charles-Quint et l'Europe. Montrez-moi un pouvoir de quelques jours (et un pouvoir si disputé), lequel ait accompli de telles choses.

Je crois, la main sur la conscience, n'avoir rien exagéré et n'avoir exposé que des faits dans ce que je viens de dire sur la légitimité. Il est certain que les Bourbons ne voudraient ni ne pourraient rétablir une monarchie de château et se cantonner dans une tribu de nobles et de prêtres ; il est certain qu'ils n'ont point été ramenés par les alliés ; ils l'ont été l'accident, non la cause de nos désastres, cause qui vient évidemment de Napoléon. Mais il est certain aussi que le retour de la troisième race a malheureusement coïncidé avec le succès des armes étrangères. Les Cosaques se sont montrés dans Paris au moment où l'on y revoyait Louis XVIII : alors pour la France humiliée, pour les intérêts particuliers, pour toutes les passions émues, la Restauration et l'invasion sont deux choses identiques ; les Bourbons sont devenus la victime d'une confusion des faits, d'une calomnie changée, comme tant d'autres, en une vérité-mensonge. Hélas ! il est difficile d'échapper à ces calamités que la nature et le temps produisent ; on a beau les combattre, le bon droit n'entraîne pas toujours la victoire. Les Psylles, nation de l'ancienne Afrique, avaient pris les armes contre le vent du Midi ; un tourbillon s'éleva et engloutit ces braves : « Les Nasamoniens, dit Hérodote, s'emparèrent « de leur pays abandonné. »

En parlant de la dernière calamité des Bourbons, leur commencement me revient en mémoire : je ne sais

quel augure de leur tombe se fit entendre à leur berceau. Henri IV ne se vit pas plutôt maître de Paris qu'il fut saisi d'un pressentiment funeste. Les entreprises d'assassinat qui se renouvelaient, sans alarmer son courage, influèrent sur sa gaieté naturelle. A la procession du Saint-Esprit, le 5 janvier 1595, il parut habillé de noir, portant à la lèvre supérieure un emplâtre sur la blessure que Jean Châtel lui avait faite à la bouche en le voulant frapper au cœur. Il avait le visage morne; madame de Balagni lui en ayant demandé la cause : « Comment, lui répondit-il, « pourrois-je être content de voir un peuple si ingrat, « qu'encore que j'aie fait et fasse tous les jours ce que je « puis pour lui, et pour le salut duquel je voudrois sa- « crifier mille vies, si Dieu m'en avoit donné autant, me « dresser tous les jours de nouveaux attentats, car depuis « que je suis ici je n'oy parler d'autre chose? »

Cependant ce peuple criait : Vive le roi ! « Sire, « dit un seigneur de la cour, voyez comme tout votre « peuple se réjouit de vous voir. » Henri secouant la tête : « C'est un peuple. Si mon plus grand ennemi étoit là où « je suis, et qu'il le vît passer, il lui en feroit autant qu'à « moi et crieroit encore plus haut. »

Un ligueur, apercevant le roi affaissé au fond de son carrosse, dit : « Le voilà déjà au cul de la charette. » Ne vous semble-t-il pas que ce ligueur parlait de Louis XVI allant du Temple à l'échafaud ?

Le vendredi 14 mai 1610, le roi, revenant des Feuillants avec Bassompierre et le duc de Guise, leur dit : « Vous ne me connoissez pas maintenant, vous autres, et « quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez alors ce « que je valois et la différence qu'il y a de moi aux autres

« hommes. — Mon Dieu, sire, repartit Bassompierre, ne cesserez-vous jamais de nous troubler, en nous disant « que vous mourrez bientôt? » Et alors le maréchal retrace à Henri sa gloire, sa prospérité, sa bonne santé qui prolongeait sa jeunesse. « Mon ami, lui répondit le roi, « il faut quitter tout cela. » Ravailiac était à la porte du Louvre.

Bassompierre se retira et ne vit plus le roi que dans son cabinet.

« Il étoit étendu, dit-il, sur son lit; et M. de Vic, « assis sur le même lit que lui, avoit mis sa croix de « l'Ordre sur sa bouche, et lui faisoit souvenir de Dieu. « M. le Grand en arrivant se mit à genoux à la ruelle et « lui tenoit une main qu'il baisoit, et je m'étois jeté à « ses pieds que je tenois embrassés en pleurant amère-
« ment. »

Tel est le récit de Bassompierre.

Poursuivi par ces tristes souvenirs, il me semblaît que j'avais vu dans les longues salles de Hradschin les derniers Bourbons passer *tristes et mélancoliques*, comme le premier Bourbon dans la galerie du Louvre; j'étais venu baiser les pieds de la royauté après sa mort. Qu'elle meure à jamais ou qu'elle ressuscite, elle aura mes derniers serments: le lendemain de sa disparition finale, la république commencera pour moi. Au cas que les Parques, qui doivent éditer mes *Mémoires*, ne les publient pas incessamment, on saura, quand ils paraîtront, quand on aura tout lu, tout pesé, jusqu'à quel point je me suis trompé dans mes regrets et dans mes conjectures. — Respectant le malheur, respectant ce que j'ai servi et ce que je continuerai de servir au prix du repos de mes

« Derniers jours, je trace mes paroles, vraies ou trompées, sur mes heures tombantes, feuilles séchées et légères que le souffle de l'éternité aura bientôt dispersées.

Si les hautes races approchaient de leur terme (abstraction faite des possibilités de l'avenir et des espérances vivaces qui repoussent sans cesse au fond du cœur de l'homme), ne serait-il pas mieux que, par une fin digne de leur grandeur, elles se retirassent dans la nuit du passé avec les siècles ? Prolonger ses jours au delà d'une éclatante illustration ne vaut rien ; le monde se lasse de vous et de votre bruit ; il vous en veut d'être toujours là : Alexandre, César, Napoléon ont disparu selon les règles de la renommée. Pour mourir beau, il faut mourir jeune ; ne faites pas dire aux enfants du printemps : « Comment ! c'est là ce génie, cette personne, « cette race à qui le monde battait des mains, dont on « aurait payé un cheveu, un sourire, un regard du sa- « crifice de la vie ! » Qu'il est triste de voir le vieux Louis XIV ne trouver auprès de lui, pour parler de son siècle, que le vieux duc de Villeroi ! Ce fut une dernière victoire du grand Condé d'avoir, au bord de sa fosse, rencontré Bossuet : l'orateur ranima les eaux muettes de Chantilly ; avec l'enfance du vieillard, il repétrit l'adolescence du jeune homme ; il rebrunit les cheveux sur le front du vainqueur de Rocroi, en disant, lui, Bossuet, un immortel adieu à ses cheveux blancs. Vous qui aimez la gloire, soignez votre tombeau ; couchez-vous-y bien ; tâchez d'y faire bonne figure, car vous y resterez.

MADAME LA DAUPHINE.

Le chemin de Prague à Carlsbad s'allonge dans les ennuyeuses plaines qu'ensanglanta la guerre de Trente Ans. En traversant la nuit ces champs de bataille, je m'humilie devant ce Dieu des armées, qui porte le ciel à son bras comme un bouclier. On aperçoit d'assez loin les monticules boisés au pied desquels se trouvent les eaux. Les beaux esprits des médecins de Carlsbad comparent la route au serpent d'Esculape qui, descendant la colline, vient boire à la coupe d'Hygie.

Du haut de la tour de la ville, *Stadthurm*, tour emmitrée d'un clocher, des gardiens sonnent de la trompe aussitôt qu'ils aperçoivent un voyageur. Je fus salué du son joyeux comme un moribond, et chacun de se dire avec transport dans la vallée : « Voici un arthritique, « voici un hypocondriaque, voici un myope ! » Hélas ! j'étais mieux que tout cela, j'étais un incurable.

A sept heures du matin, le 31, j'étais installé à l'*Écu d'Or*, auberge tenue au bénéfice du comte de Bolzona, très-noble homme ruiné. Logeaient dans cet hôtel le comte et madame la comtesse de Cossé (ils m'avaient devancé), et mon compatriote le général de Trogoff, naguère gouverneur du château de Saint-Cloud, ci-devant né à Landivisiau dans le rayon de la lune de Landernau, et, tout trapu qu'il est, capitaine de grenadiers autrichiens à Prague, pendant la Révolution. Il venait de visiter son seigneur banni, successeur de saint Clodoald, moine en son temps à Saint-Cloud. Trogoff, après son pèlerinage, s'en retournait en Basse-Bretagne. Il emportait un rossignol de Hongrie et un rossignol de Bohême qui ne laissaient dormir personne dans l'hôtel, tant ils se plaignaient de la cruauté de Térée. Trogoff les bourrait de cœur de bœuf râpé, sans pouvoir venir à bout de leur douleur.

Et mœstis late loca questibus implet.

Nous nous embrassâmes comme deux Bretons, Trogoff et moi. Le général, court et carré comme un Celte de la Cornouaille, a de la finesse sous l'apparence de la franchise, et du comique dans la manière de conter. Il plaisait assez à madame la dauphine, et, comme il sait l'allemand, elle se promenait avec lui. Instruite de mon arrivée par madame de Cossé, elle me fit proposer de la voir à neuf heures et demie, ou à midi : à midi j'étais chez elle.

Elle occupait une maison isolée, à l'extrémité du village, sur la rive droite de la Tèple, petite rivière qui se rue de la montagne et traverse Carlsbad dans sa lon-

gueur. En montant l'escalier de l'appartement de la princesse, j'étais troublé : j'allais voir, presque pour la première fois, ce modèle parfait des souffrances humaines, cette Antigone de la chrétienté. Je n'avais pas causé dix minutes dans ma vie avec madame la dauphine ; à peine m'avait-elle adressé, dans le cours rapide de ses prospérités, deux ou trois paroles ; elle s'était toujours montrée embarrassée avec moi. Bien que je n'eusse jamais écrit et parlé d'elle qu'avec une admiration profonde, madame la dauphine avait dû nécessairement nourrir à mon égard les préjugés de ce troupeau d'anti-chambre, au milieu duquel elle vivait : la famille royale végétait isolée dans cette citadelle de la bêtise et de l'envie, qu'assiégeaient, sans pouvoir y pénétrer, les générations nouvelles.

Un domestique m'ouvrit la porte ; j'aperçus madame la dauphine assise au fond d'un salon sur un sofa, entre deux fenêtres, brodant à la main un morceau de tapisserie. J'entrai si ému que je ne savais pas si je pourrais arriver jusqu'à la princesse.

Elle releva la tête qu'elle tenait baissée tout contre son ouvrage, comme pour cacher elle-même son émotion, et, m'adressant la parole, elle me dit : « Je suis « heureuse de vous voir, monsieur de Chateaubriand ; le « roi m'avait mandé votre arrivée. Vous avez passé la « nuit ? vous devez être fatigué. »

Je lui présentai respectueusement les lettres de madame la duchesse de Berry ; elle les prit, les posa sur le canapé près d'elle, et me dit : « Asseyez-vous, asseyez-vous. » Puis elle recommença sa broderie avec un mouvement rapide, machinal et convulsif.

Je me taisais; madame la dauphine gardait le silence : on entendait le piquer de l'aiguille et le tirer de la laine que la princesse passait brusquement dans le canevas, sur lequel je vis tomber quelques pleurs. L'illustre infortunée les essuya dans ses yeux avec le dos de sa main, et, sans relever la tête, elle me dit : « Comment se porte ma sœur? Elle est bien malheureuse, bien malheureuse. Je la plains beaucoup, je la plains beaucoup. » Ces mots brefs et répétés cherchaient en vain à nouer une conversation dont les expressions manquaient aux deux interlocuteurs. La rougeur des yeux de la dauphine, causée par l'habitude des larmes, lui donnait une beauté qui la faisait ressembler à la Vierge du *Spasimo*.

« Madame, répondis-je enfin, madame la duchesse de Berry est bien malheureuse, sans doute; elle m'a chargé de venir remettre ses enfants sous votre protection pendant sa captivité. C'est un grand soulagement à ses peines de penser que Henri V retrouve dans Votre Majesté une seconde mère. »

Pascal a eu raison de mêler la grandeur et la misère de l'homme : qui pourrait croire que madame la dauphine comptât pour quelque chose ces titres de reine, de Majesté, qui lui étaient si naturels et dont elle avait connu la vanité? Eh bien! le mot de *Majesté* fut pourtant un mot magique; il rayonna sur le front de la princesse dont il écarta un moment les nuages; ils revinrent bientôt s'y replacer comme un diadème.

« Oh! non, non, monsieur de Chateaubriand, me dit la princesse en me regardant et cessant son ouvrage, je ne suis pas reine. — Vous l'êtes, madame, vous l'êtes

« par les lois du royaume : monseigneur le dauphin n'a
« pu abdiquer que parce qu'il a été roi. La France
« vous regarde comme sa reine, et vous serez la mère de
« Henri V. »

La dauphine ne disputa plus : cette petite faiblesse, en la rendant à la femme, voilait l'éclat de tant de grandeurs diverses, leur donnait une sorte de charme et les mettait plus en rapport avec la condition humaine.

Je lus à haute voix ma lettre de créance dans laquelle madame la duchesse de Berry m'expliquait son mariage, m'ordonnait de me rendre à Prague, demandait à conserver son titre de princesse française, et mettait ses enfants sous la garde de sa sœur.

La princesse avait repris sa broderie ; elle me dit après la lecture : « Madame la duchesse de Berry a raison
« de compter sur moi. C'est très-bien, monsieur de Cha-
« teaubriand, très-bien : je plains beaucoup ma belle-
« sœur, vous le lui direz. »

Cette insistance de madame la dauphine à dire qu'elle plaignait madame la duchesse de Berry, sans aller plus loin, me fit voir combien, au fond, il y avait peu de sympathie entre ces deux âmes. Il me paraissait aussi qu'un mouvement involontaire avait agité le cœur de la sainte. Rivalité de malheur ! La fille de Marie-Antoinette n'avait pourtant rien à craindre dans cette lutte ; la palme lui serait restée.

« Si Madame, repris-je, voulait lire la lettre que madame la duchesse de Berry lui écrit, et celle qu'elle adresse à ses enfants, elle y trouverait peut-être de nouveaux éclaircissements. J'espère que Madame me remettra une lettre à porter à Blaye. »

Les lettres étaient tracées au citron. « Je n'entends « rien à cela, dit la princesse, comment allons-nous « faire? » Je proposai le moyen d'un réchaud avec quelques éclisses de bois blanc; Madame tira la sonnette dont le cordon descendait derrière le sofa. Un valet de chambre vint, reçut les ordres et dressa l'appareil sur le palier, à la porte du salon. Madame se leva et nous allâmes au réchaud. Nous le mîmes sur une petite table adjoignant la rampe de l'escalier. Je pris une des deux lettres et la présentai parallèlement à la flamme. Madame la dauphine me regardait et souriait parce que je ne réussissais pas. Elle me dit : « Donnez, donnez, je vais « essayer à mon tour. » Elle passa la lettre au-dessus de la flamme; la grande écriture ronde de madame la duchesse de Berry parut : même opération pour la seconde lettre. Je félicitai Madame de son succès. Étrange scène : la fille de Louis XVI déchiffrant avec moi, au haut d'un escalier à Carlsbad, les caractères mystérieux que la captive de Blaye envoyait à la captive du Temple!

Nous revînmes nous asseoir dans le salon. La dauphine lut la lettre qui lui était adressée. Madame la duchesse de Berry remerciait sa sœur de la part qu'elle avait prise à son infortune, lui recommandait ses enfants et plaçait particulièrement son fils sous la tutelle des vertus de sa tante. La lettre aux enfants était quelques mots de tendresse. La duchesse de Berry invitait Henri à se rendre digne de la France.

Madame la dauphine me dit : « Ma sœur me rend « justice, j'ai bien pris part à ses peines. Elle a dû beau- « coup souffrir, beaucoup souffrir. Vous lui direz que « j'aurai soin de M. le duc de Bordeaux. Je l'aime bien.

« Comment l'avez-vous trouvé? Sa santé est bonne, n'est-ce pas? Il est fort, quoiqu'un peu nerveux. »

Je passai deux heures en tête-à-tête avec Madame, honneur qu'on a rarement obtenu : elle paraissait contente. Ne m'ayant jamais connu que sur des récits ennemis, elle me croyait sans doute un homme violent, bouffi de mon mérite; elle me savait gré d'avoir figure humaine et d'être un bon garçon. Elle me dit avec cordialité : « Je vais me promener pour le régime des eaux ; nous dînerons à trois heures, vous viendrez si vous n'avez pas besoin de vous coucher. Je veux vous voir tant que cela ne vous fatiguera pas. »

Je ne sais à quoi je devais mon succès ; mais certainement la glace était rompue, la prévention effacée ; ces regards, qui s'étaient attachés, au Temple, sur les yeux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, s'étaient reposés avec bienveillance sur un pauvre serviteur.

Toutefois, si j'étais parvenu à mettre la dauphine à l'aise, je me sentais extrêmement contraint : la peur de dépasser certain niveau m'ôtait jusqu'à cette faculté des choses communes que j'avais auprès de Charles X. Soit que je n'eusse pas le secret de tirer de l'âme de Madame ce qui s'y trouve de sublime ; soit que le respect que j'éprouvais fermât le chemin à la communication de la pensée, je sentais une stérilité désolante qui venait de moi.

A trois heures, j'étais revenu chez madame la dauphine. J'y rencontrai madame la comtesse Esterhazy et sa fille, madame d'Agoult, MM. O'Hégerty fils et de Trogoff ; ils avaient l'honneur de dîner chez la princesse. La comtesse Esterhazy, jadis belle, est encore bien : elle

avait été liée à Rome avec M. le duc de Blacas. On assure qu'elle se mêle de politique et qu'elle instruit M. le prince de Metternich de tout ce qu'elle apprend. Quand, au sortir du Temple, Madame fut envoyée à Vienne, elle rencontra la comtesse Esterhazy qui devint sa compagne. Je remarquais qu'elle écoutait attentivement mes paroles; elle eut le lendemain la naïveté de dire devant moi qu'elle avait passé la nuit à écrire. Elle se disposait à partir pour Prague, une entrevue secrète était fixée dans un lieu convenu avec M. de Blacas; de là elle se rendait à Vienne. Vieux attachements rajeunis par l'espionnage! Quelles affaires, et quels plaisirs! Mademoiselle Esterhazy n'est pas jolie, elle a l'air spirituel et méchant.

La vicomtesse d'Agoult, aujourd'hui dévote, est une personne importante comme on en trouve dans tous les cabinets des princesses. Elle a poussé sa famille tant qu'elle a pu, en s'adressant à tout le monde, particulièrement à moi : j'ai eu le bonheur de placer ses neveux; elle en avait autant que feu l'archichancelier Cambacérès.

Le dîner fut si mauvais et si exigü que j'en sortis mourant de faim; il était servi dans le salon même de madame la dauphine, car elle n'avait point de salle à manger. Après le repas on enleva la table; Madame revint s'asseoir sur le sofa, reprit son ouvrage, et nous fîmes cercle autour. Trogoff conta des histoires, Madame les aime. Elle s'occupe particulièrement des femmes. Il fut question de la duchesse de Guiche : « Ses tresses ne lui vont pas bien, » dit la dauphine, à mon grand étonnement.

De son sofa, Madame voyait à travers la fenêtre ce qui se passait au dehors : elle nommait les promeneurs

et les promeneuses. Arrivèrent deux petits chevaux, avec deux jockeys vêtus à l'écossaise; Madame cessa de travailler, regarda beaucoup et dit : « C'est madame « (j'ai oublié le nom) qui va dans la montagne avec ses « enfants. » Marie-Thérèse curieuse, sachant les habitudes du voisinage, la princesse des trônes et des échafauds descendue de la hauteur de sa vie au niveau des autres femmes, m'intéressait singulièrement; je l'observais avec une sorte d'attendrissement philosophique.

A cinq heures, la dauphine s'alla promener en calèche; à sept, j'étais revenu à la soirée. Même établissement : Madame sur le sofa, les personnes du diner et cinq ou six jeunes et vieilles buveuses d'eau élargissant le cercle. La dauphine faisait des efforts touchants, mais visibles, pour être gracieuse; elle adressait un mot à chacun. Elle me parla plusieurs fois, en affectant de me nommer pour me faire connaître; mais entre chaque phrase elle retombait dans une distraction. Son aiguille multipliait ses mouvements, son visage se rapprochait de sa broderie; j'apercevais la princesse de profil, et je fus frappé d'une ressemblance sinistre : Madame a pris l'air de son père; quand je voyais sa tête baissée comme sous le glaive de la douleur, je croyais voir celle de Louis XVI attendant la chute du glaive.

A huit heures et demie la soirée finit; je me couchai accablé de sommeil et de lassitude.

Le vendredi, premier de juin, j'étais debout à cinq heures; à six, je me rendis au Mühlenbad (bain du moulin) : les buveurs et les buveuses se pressaient autour de la fontaine, se promenaient sous la galerie de bois à colonnes, ou dans le jardin attenant à cette galerie. Ma-

dame la dauphine arriva, vêtue d'une mesquine robe de soie grise; elle portait sur ses épaules un châle usé et sur sa tête un vieux chapeau. Elle avait l'air d'avoir raccommodé ses vêtements, comme sa mère à la Conciergerie. M. O'Hégerty, son écuyer, lui donnait le bras. Elle se mêla à la foule et présenta sa tasse aux femmes qui puisent l'eau de la source. Personne ne faisait attention à madame la comtesse de Marne. Marie-Thérèse, sa grand'mère, bâtit en 1762 la maison dite du Mühlenbad; elle octroya aussi à Carlsbad les cloches qui devaient appeler sa petite-fille au pied de la croix.

Madame étant entrée dans le jardin, je m'avançai vers elle : elle sembla surprise de cette flatterie de courtisan. Je m'étais rarement levé si matin pour les personnes royales, hors peut-être le 13 février 1820, lorsque j'allai chercher le duc de Berry à l'Opéra. La princesse me permit de faire cinq ou six tours de jardin à ses côtés, causa avec bienveillance, me dit qu'elle me recevrait à deux heures et me donnerait une lettre. Je la quittai par discrétion; je déjeunai à la hâte, et j'employai le temps qui me restait à parcourir la vallée.

INCIDENCES.

SOURCES. — EAUX MINÉRALES. — SOUVENIRS HISTORIQUES.

Carlsbad, 1^{er} juin 1833.

Comme Français, je ne trouvais à Carlsbad que des souvenirs pénibles. Cette ville prend son nom de Charles IV, roi de Bohême, qui s'y vint guérir de trois blessures reçues à Crécy, en combattant auprès de son

père Jean. Lobkowitz prétend que Jean fut tué par un Écossais ; circonstance ignorée des historiens.

Sed cum Gallorum fines et amica tuetur
Arva, caledonia cuspidè fossus obit.

« Tandis qu'il défend les confins des Gaules et les
« champs amis, il meurt percé d'une lance calédonienne. »

Le poète n'aurait-il pas mis *Caledonia* pour la quantité ? En 1346, Édouard était en guerre avec Robert Bruce, et les Écossais étaient alliés de Philippe.

La mort de Jean de Bohême l'Aveugle, à Crécy, est une des aventures les plus héroïques et les plus touchantes de la chevalerie. Jean voulait aller au secours de son fils Charles ; il dit à ses compagnons : « Seigneurs, vous êtes
« mes amis : je vous requiers que vous me meniez si
« avant que je puisse férir un coup d'espée ; ils répon-
« dirent que volontiers ils le feroient..... Le roi de Bo-
« hême alla si avant, qu'il férir un coup de son espée,
« voire plus de quatre, et recombattit moult vigoureuse-
« ment, et aussi firent ceux de sa compagnie ; et si avant
« s'y boutèrent sur les Anglois, que tous y demourèrent
« et furent le lendemain trouvés sur la place autour de
« leur seigneur, et tous leurs chevaux liés ensemble. »

On ne sait guère que Jean de Bohême était enterré à Montargis, dans l'église des Dominicains, et qu'on lisait sur sa tombe ce reste d'une inscription effacée : « Il tré-
« passa à la tête de ses gens, ensemblement les recom-
« mandant à Dieu le Père. Priez Dieu pour ce doux roi. »

Puisse ce souvenir d'un Français expier l'ingratitude de la France, lorsqu'aux jours de nos nouvelles calamités nous épouvantâmes le ciel par nos sacrilèges

et jetâmes hors de sa tombe un prince mort pour nous aux jours de nos anciens malheurs !

A Carlsbad les chroniques racontent que Charles IV, fils du roi Jean, étant à la chasse, un de ses chiens s'élançant après un cerf tomba du haut d'une colline dans un bassin d'eau bouillante. Ses hurlements firent accourir les chasseurs, et la source du *Sprudel* fut découverte. Un pourceau qui s'échauda dans les eaux de Tœplitz les indiqua à des pâtres.

Telles sont les traditions germaniques. J'ai passé à Corinthe ; les débris du temple des courtisanes étaient dispersés sur les cendres de Glycère ; mais la fontaine Pirène, née des pleurs d'une nymphe, coulait encore parmi les lauriers-roses où volait, au temps des Muses, le cheval Pégase. La vague d'un port sans vaisseaux baignait des colonnes tombées dont le chapiteau trempait dans la mer, comme la tête de jeunes filles noyées étendues sur le sable ; le myrte avait poussé dans leur chevelure et remplaçait la feuille d'acanthé : voilà les traditions de la Grèce.

On compte à Carlsbad huit fontaines ; la plus célèbre est le *Sprudel*, découverte par le limier. Cette fontaine émerge de terre entre l'église et la Tèple avec un bruit creux et une vapeur blanche ; elle saute par bonds irréguliers à six ou sept pieds de haut. Les sources de l'Islande sont seules supérieures au *Sprudel*, mais nul ne vient chercher la santé dans les déserts de l'Hécla où la vie expire ; où le jour de l'été, sortant du jour, n'a ni couchant ni aurore ; où la nuit de l'hiver, renaissant de la nuit, est sans aube et sans crépuscule.

L'eau du *Sprudel* cuit les œufs et sert à laver la vais-

selle; ce beau phénomène est entré au service des ménagères de Carlsbad : image du génie qui se dégrade en prêtant sa puissance à des œuvres viles.

M. Alexandre Dumas a fait une traduction libre de l'ode latine de Lobkowitz sur le *Sprudel* :

Fons heliconianum , etc.
 Fontaine consacrée aux hymnes du poète ,
 Quel est donc le foyer de ta chaleur secrète ?
 D'où vient ton lit brûlant et de soufre et de chaux ?
 La flamme dont l'Etna n'embrace plus les nues
 S'ouvre-t-elle vers toi des routes inconnues ,
 Ou , voisine du Styx , fait-il bouillir tes eaux ?

Carlsbad est le rendez-vous ordinaire des souverains ; ils devraient bien s'y guérir de la couronne pour eux et pour nous.

On publie une liste quotidienne des visiteurs du *Sprudel* : sur les anciens rôles on lit les noms des poètes et des hommes de lettres les plus éclairés du Nord, Gurovsky, Dunker, Weisse, Herder, Gœthe ; j'aurais voulu y trouver celui de Schiller, objet de ma préférence. Dans la feuille du jour, parmi la foule des arrivants obscurs, on remarque le nom de la *comtesse de Marne* ; il est seulement imprimé en petites capitales.

En 1830, au moment même de la chute de la famille royale à Saint-Cloud, la veuve et les filles de Christophe prenaient les eaux de Carlsbad. LL. MM. haïtiennes se sont retirées en Toscane auprès des Majestés napoléoniennes. La plus jeune fille du roi Christophe, très-instruite et fort jolie, est morte à Pise : sa beauté d'ébène repose libre sous les portiques du *Campo-Santo*, loin du champ des cannes et des mangliers à l'ombre desquels elle était née esclave.

On a vu à Carlsbad, en 1826, une Anglaise de Calcutta passée du figuier banian à l'olivier de Bohême, du soleil du Gange à celui de la Tèple; elle s'éteignait comme un rayon du ciel indien égaré dans le froid et la nuit. Le spectacle des cimetières, dans les lieux consacrés à la santé, est mélancolique : là sommeillent de jeunes femmes étrangères les unes aux autres : sur leurs tombeaux sont gravés le nombre de leurs jours et l'indication de leur patrie : on croit parcourir une serre où l'on cultive des fleurs de tous les climats et dont les noms sont écrits sur une étiquette aux pieds de ces fleurs.

La loi indigène est venue au-devant des besoins de la mort exotique; prévoyant le décès des voyageurs loin de leur pays, elle a permis d'avance les exhumations. J'aurais donc pu dormir dans le cimetière de Saint-André une dizaine d'années, et rien n'aurait entravé les dispositions testamentaires de ces *Mémoires*. Si madame la dauphine décédait ici, les lois françaises permettraient-elles le retour de ses cendres? Ce serait un point délicat de controverse entre les sorboniqueurs de la doctrine et les casuistes de proscription.

Les eaux de Carlsbad sont, assure-t-on, bonnes pour le foie et mauvaises pour les dents. Quant au foie, je n'en sais rien, mais il y a beaucoup d'édentés à Carlsbad; les années plus que les eaux sont peut-être coupables du fait : le temps est un insigne menteur et un grand arracheur de dents.

Ne vous semble-t-il pas que je recommence *le chef-d'œuvre d'un inconnu*? un mot me mène à un autre; je m'en vais en Islande et aux Indes.

Voici les Apennins et voici le Caucase.

Et pourtant je ne suis pas encore sorti de la vallée de la Tèple.

SUITE DES INCIDENCES.

VALLÉE DE LA TÈPLE. — SA FLORE.

Pour voir d'un coup d'œil la vallée de la Tèple, je gravis une colline, à travers un bois de pins : les colonnes perpendiculaires de ces arbres formaient un angle aigu avec le sol incliné ; les uns avaient leurs cimes, les deux tiers, la moitié, le quart de leur tronc où les autres avaient leur pied.

J'aimerais toujours les bois : la flore de Carlsbad, dont le souffle avait brodé les gazons sous mes pas, me paraissait charmante ; je retrouvais la laïche digitée, la belladone vulgaire, la salicaire commune, le millepertuis, le muguet vivace, le saule cendré : doux sujets de mes premières anthologies.

Voilà que ma jeunesse vient suspendre ses réminiscences aux tiges de ces plantes que je reconnais en passant. Vous souvenez-vous de mes études botaniques chez les Siminoles, de mes œnothères, de mes nymphéas dont je parais mes Florideunes, des guirlandes de clématite dont elles enlaçaient la tortue, de notre sommeil dans l'île au bord du lac, de la pluie de roses du magnolia qui tombait sur nos têtes ? Je n'ose calculer l'âge qu'aurait à présent ma volage *fille peinte* ; que cueillerais-je aujourd'hui sur son front ? les rides qui sont sur le mien. Elle dort sans doute à l'éternité sous les racines d'une cyprière de l'Alabama ; et moi qui porte en ma mémoire

ces souvenirs lointains, solitaires, ignorés, je vis ! Je suis en Bohême, non pas avec Atala et Céluta, mais auprès de madame la dauphine qui va me donner une lettre pour madame la duchesse de Berry.

DERNIÈRE CONVERSATION AVEC LA DAUPHINE. — DÉPART.

A une heure, j'étais aux ordres de madame la dauphine.

« Vous voulez partir aujourd'hui, monsieur de Chateaubriand ?

« — Si Votre Majesté le permet. Je tâcherai de retrouver en France madame de Berry ; autrement je serais obligé de faire le voyage de Sicile, et Son Altesse Royale serait trop longtemps privée de la réponse qu'elle attend.

« — Voilà un billet pour elle. J'ai évité de prononcer votre nom pour ne pas vous compromettre en cas d'événement. Lisez. »

Je lus le billet ; il était tout entier de la main de madame la dauphine : je l'ai copié exactement.

« Carlsbad, ce 31 mai 1833.

« J'ai éprouvé une vraie satisfaction, ma chère sœur, à recevoir enfin directement de vos nouvelles. Je vous plains de toute mon âme. Comptez toujours sur mon intérêt constant pour vous et surtout pour vos chers enfants, qui me sont plus précieux que jamais. Mon existence, tant qu'elle durera, leur sera consacrée. Je n'ai pas encore pu faire vos commissions à notre fa-

« mille, ma santé ayant exigé que je vinsse ici prendre
« les eaux. Mais je m'en acquitterai aussitôt mon retour
« près d'elle, et croyez que nous n'aurons, eux et moi,
« jamais que des mêmes sentiments sur tout.

« Adieu, ma chère sœur, jè vous plains du fond de
« mon cœur, et vous embrasse tendrement. »

« M. T. »

Je fus frappé de la réserve de ce billet : quelques expressions vagues d'attachement couvraient mal la sécheresse du fond. J'en fis la remarque respectueuse, et plaidai de nouveau la cause de l'infortunée prisonnière. Madame me répondit que le roi en déciderait. Elle me promit de s'intéresser à sa sœur ; mais il n'y avait rien de cordial ni dans la voix ni dans le ton de la dauphine ; on y sentait plutôt une irritation contenue. La partie me sembla perdue quant à la personne de ma cliente. Je me rabattis sur Henri V. Je crus devoir à la princesse la sincérité dont j'avais toujours usé à mes risques et périls pour éclairer les Bourbons ; je lui parlai sans détour et sans flatterie de l'éducation de M. le duc de Bordeaux.

« Je sais que Madame a lu avec bienveillance une
« brochure à la fin de laquelle j'exprimais quelques idées
« relatives à l'éducation de Henri V. Je crains que les en-
« tours de l'enfant ne nuisent à sa cause : MM. de Damas,
« de Blacas et Latil ne sont pas populaires. »

Madame en convint ; elle abandonna même tout à fait M. de Damas, en disant deux ou trois mots à l'honneur de son courage, de sa probité et de sa religion.

« Au mois de septembre, Henri V sera majeur :
« Madame ne pense-t-elle pas qu'il serait utile de former

« auprès de lui un conseil dans lequel on ferait entrer
 « des hommes que la France regarde avec moins de pré-
 « vention ?

« — Monsieur de Chateaubriand, en multipliant les
 « conseillers, on multiplie les avis : et puis, qui propo-
 « seriez-vous au choix du roi ?

« — M. de Villèle. »

Madame, qui brodait, arrêta son aiguille, me re-
 garda avec étonnement, et m'étonna à mon tour par une
 critique assez judicieuse du caractère et de l'esprit de
 M. de Villèle. Elle ne le considérait que comme un ad-
 ministrateur habile.

« Madame est trop sévère, lui dis-je : M. de Vil-
 « lèle est un homme d'ordre, de comptabilité, de modé-
 « ration, de sang-froid, et dont les ressources sont infi-
 « nies ; s'il n'avait eu l'ambition d'occuper la première
 « place, pour laquelle il n'est pas suffisant, c'eût été un
 « ministre à garder éternellement dans le conseil du roi ;
 « on ne le remplacera jamais. Sa présence auprès de
 « Henri V serait du meilleur effet.

« — Je croyais que vous n'aimiez pas M. de Villèle ?

« — Je me mépriserais si, après la chute du trône,
 « je continuais de nourrir le sentiment de quelque mes-
 « quine rivalité. Nos divisions royalistes ont déjà fait
 « trop de mal ; je les abjure de grand cœur et suis prêt
 « à demander pardon à ceux qui m'ont offensé. Je sup-
 « plie Votre Majesté de croire que ce n'est là ni l'étalage
 « d'une fausse générosité, ni une pierre posée en prévi-
 « sion d'une future fortune. Que pourrais-je demander à
 « Charles X dans l'exil ? Si la Restauration arrivait, ne
 « serais-je pas au fond de ma tombe ? »

Madame me regarda avec affabilité ; elle eut la bonté de me louer par ces seuls mots : « C'est très-bien, monsieur de Chateaubriand ! » Elle semblait toujours surprise de trouver un *Chateaubriand* si différent de celui qu'on lui avait peint.

« Il est une autre personne, madame, qu'on pourrait appeler, repris-je : mon noble ami, M. Lainé. Nous étions trois hommes en France qui ne devons jamais prêter serment à Philippe : moi, M. Lainé et M. Royer-Collard. En dehors du gouvernement et dans des positions diverses, nous aurions formé un triumvirat de quelque valeur. M. Lainé a prêté son serment par faiblesse, M. Royer-Collard par orgueil ; le premier en mourra ; le second en vivra, parce qu'il vit de tout ce qu'il fait, ne pouvant rien faire qui ne soit admirable.

« — Vous avez été content de monsieur le duc de Bordeaux ?

« — Je l'ai trouvé charmant. On assure que Votre Majesté le gâte un peu.

« — Oh ! non, non. Sa santé, en avez-vous été content ?

« — Il m'a semblé se porter à merveille ; il est délicat et un peu pâle. »

« — Il a souvent de belles couleurs ; mais il est nerveux. — Monsieur le dauphin est fort estimé dans l'armée, n'est-ce pas ? fort estimé ? on se souvient de lui, n'est-ce pas ? »

Cette brusque question, sans liaison avec ce que nous venions de dire, me dévoila une plaie secrète que les journées de Saint-Cloud et de Rambouillet avaient laissée dans le cœur de la dauphine. Elle ramenait le nom de son mari pour se rassurer ; je courus au-devant de la

pensée de la princesse et de l'épouse; j'affirmai, avec raison, que l'armée se souvenait toujours de l'impartialité, des vertus, du courage de son généralissime.

Voyant l'heure de la promenade arriver :

« Votre Majesté n'a plus d'ordres à me donner? je
« crains d'être importun.

« — Dites à vos amis combien j'aime la France ;
« qu'ils sachent bien que je suis Française. Je vous charge
« particulièrement de dire cela ; vous me ferez plaisir de
« le dire : je regrette bien la France, je regrette beau-
« coup la France.

« — Ah ! madame, que vous a donc fait cette France?
« vous qui avez tant souffert, comment avez-vous encore
« le *mal du pays*?

« — Non, non, monsieur de Chateaubriand, ne l'ou-
« bliez pas ; dites-leur bien à tous que je suis Française,
« que je suis Française. »

Madame me quitta ; je fus obligé de m'arrêter dans l'escalier avant de sortir ; je n'aurais pas osé me montrer dans la rue ; mes pleurs mouillent encore ma paupière en retraçant cette scène.

Rentré à mon auberge, je repris mon habit de voyage. Tandis qu'on apprêtait la voiture, Trogoff bavardait ; il me redisait que madame la dauphine était très-contente de moi, qu'elle ne s'en cachait pas, qu'elle le racontait à qui voulait l'entendre. « C'est une chose
« immense que votre voyage ! » criait Trogoff, tâchant de dominer la voix de ses deux rossignols. « Vous verrez
« les suites de cela ! » Je ne croyais à aucune suite.

J'avais raison ; on attendait le soir même M. le duc de Bordeaux. Bien que tout le monde connût son arrivée,

on m'en avait fait mystère. Je me donnai garde de me montrer instruit du secret.

A six heures du soir, je roulais vers Paris. Quelle que soit l'immensité de l'infortune à Prague, la petitesse de la vie de prince réduite à elle-même est désagréable à avaler ; pour en boire la dernière goutte, il faut avoir brûlé son palais et s'être enivré d'une foi ardente. — Hélas ! nouveau Symmaque, je pleure l'abandon des autels ; je lève les mains vers le Capitole ; j'invoque la majesté de Rome ! mais si le dieu était devenu de bois et que Rome ne se ranimât plus dans sa poussière ?

JOURNAL DE CARLSBAD A PARIS.

1^{er} juin au soir, 1833.

CYNTHIE. — ÉGRA. — WALLENSTEIN.

Le chemin de Carlsbad jusqu'à Ellbogen, le long de l'Égra, est agréable. Le château de cette petite ville est du XII^e siècle et placé en sentinelle sur un rocher, à l'entrée d'une gorge de vallée. Le pied du rocher, couvert d'arbres, s'enveloppe d'un pli de l'Égra : de là le nom de la ville et du château, *Ellbogen* (le coude). Le donjon rougissait du dernier rayon du soleil, lorsque je l'aperçus du grand chemin. Au-dessus des montagnes et des bois penchait la colonne torse de la fumée d'une fonderie.

Je partis à neuf heures et demie du relais de Zwoda. Je suivais la route où passa Vauvenargues dans la retraite de Prague ; ce jeune homme à qui Voltaire, dans l'éloge funèbre des officiers morts en 1741, adresse ces paroles :
« Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours ;

« je t'ai toujours vu le plus infortuné des hommes et le plus tranquille. »

Du fond de ma calèche, je regardais se lever les étoiles.

N'ayez pas peur, Cynthie; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans leur forêt mobile. J'ai un poignard pour les jaloux et du sang pour toi. Que ce tombeau ne vous cause aucune épouvante; c'est celui d'une femme jadis aimée comme vous : Cecilia Metella reposait ici.

Qu'elle est admirable, cette nuit, dans la campagne romaine! La lune se lève derrière la Sabine pour regarder la mer; elle fait sortir des ténèbres diaphanes les sommets cendrés de bleu d'Albano, les lignes plus lointaines et moins gravées du Soracte. Le long canal des vieux aqueducs laisse échapper quelques globules de son onde à travers les mousses, les ancolies, les giroflées, et joint les montagnes aux murailles de la ville. Plantés les uns sur les autres, les portiques aériens, en découpant le ciel, promènent dans les airs le torrent des âges et le cours des ruisseaux. Législatrice du monde, Rome, assise sur la pierre de son sépulcre, avec sa robe de siècles, projette le dessin irrégulier de sa grande figure dans la solitude lactée.

Asseyons-nous : ce pin, comme le chevrier des Abruzzes, déploie son ombrelle parmi des ruines. La lune neige sa lumière sur la couronne gothique de la tour du tombeau de Metella et sur les festons de marbre enchaînés aux cornes des bucranes; pompe élégante qui nous invite à jouir de la vie, sitôt écoulée.

Écoutez! la nymphe Égérie chante au bord de sa

fontaine ; le rossignol se fait entendre dans la vigne de l'hypogée des Scipions ; la brise alanguie de la Syrie nous apporte indolemment la senteur des tubéreuses sauvages. Le palmier de la *villa* abandonnée se balance à demi noyé dans l'améthyste et l'azur des clartés phébéennes. Mais toi, pâlie par les reflets de la candeur de Diane, ô Cynthie, tu es mille fois plus gracieuse que ce palmier. Les mânes de Délie, de Lalagé, de Lydie, de Lesbie, posés sur des corniches ébréchées, balbutient autour de toi des paroles mystérieuses. Tes regards se croisent avec ceux des étoiles et se mêlent à leurs rayons.

Mais, Cynthie, il n'y a de vrai que le bonheur dont tu peux jouir. Ces constellations si brillantes sur ta tête ne s'harmonisent à tes félicités que par l'illusion d'une perspective trompeuse. Jeune Italienne, le temps fuit ! sur ces tapis de fleurs tes compagnes ont déjà passé.

Une vapeur se déroule, monte et enveloppe l'œil de la nuit d'une rétine argentée ; le pélican crie et retourne aux grèves ; la bécasse s'abat dans les prèles des sources diamantées ; la cloche résonne sous la coupole de Saint-Pierre ; le plain-chant nocturne, voix du moyen âge, attriste le monastère isolé de Sainte-Croix ; le moine psalmodie à genoux les laudes, sur les colonnes calcinées de Saint-Paul ; des vestales se prosternent sur la dalle glacée qui ferme leurs cryptes ; le *pifferaro* souffle sa complainte de minuit devant la Madone solitaire, à la porte condamnée d'une catacombe. Heure de la mélancolie, la religion s'éveille et l'amour s'endort !

Cynthie, ta voix s'affaiblit : il expire sur tes lèvres, le refrain que t'apprit le pêcheur napolitain dans sa barque vélivole, ou le rameur vénitien dans sa gondole

légère. Va aux défaillances de ton repos ; je protégerai ton sommeil. La nuit dont tes paupières couvrent tes yeux dispute de suavité avec celle que l'Italie assoupie et parfumée verse sur ton front. Quand le hennissement de nos chevaux se fera entendre dans la campagne, quand l'étoile du matin annoncera l'aube, le berger de Frascati descendra avec ses chèvres, et moi je cesserai de te bercer de ma chanson à demi-voix soupirée :

« Un faisceau de jasmins et de narcisses, une Hébé
 « d'albâtre, récemment sortie de la cavée d'une fouille,
 « ou tombée du fronton d'un temple, gît sur ce lit d'ané-
 « mones : non , Muse, vous vous trompez. Le jasmin,
 « l'Hébé d'albâtre, est une magicienne de Rome, née il y
 « a seize mois de mai et la moitié d'un printemps, au son
 « de la lyre, au lever de l'aurore, dans un champ de
 « roses de Pæstum.

« Vent des orangers de Palerme qui soufflez sur l'île
 « de Circé ; brise qui passez au tombeau du Tasse, qui
 « caressez les nymphes et les amours de la Farnésine ;
 « vous qui vous jouez au Vatican parmi les vierges de
 « Raphaël, les statues des Muses, vous qui mouillez vos
 « ailes aux cascates de Tivoli ; génies des arts qui vi-
 « vez de chefs-d'œuvre et voltigez avec les souvenirs,
 « venez : à vous seuls je permets d'inspirer le sommeil
 « de Cynthie.

« Et vous, filles majestueuses de Pythagore, Par-
 « ques à la robe de lin, sœurs inévitables assises à l'essieu
 « des sphères, tournez le fil de la destinée de Cynthie sur
 « des fuseaux d'or ; faites-les descendre de vos doigts et
 « remonter à votre main avec une ineffable harmonie ;
 « immortelles filandières, ouvrez la porte d'ivoire à ces

« songes qui reposent sur un sein de femme sans l'op-
 « presser. Je te chanterai, ô canéphore des solennités
 « romaines, jeune Charite nourrie d'ambrosie au giron
 « de Vénus, sourire envoyé de l'Orient pour glisser sur
 « ma vie; violette oubliée au jardin d'Horace. . . .
 «
 « »

« *Mein Herr? dix kreutzer pour la parrière.* »

Peste soit de toi avec tes cruches! j'avais changé de ciel! j'étais si en train! la muse ne reviendra pas! ce maudit Égra, où nous arrivons, est la cause de mon malheur.

Les nuits sont funestes à Égra. Schiller nous montre Wallenstein trahi par ses complices, s'avançant vers la fenêtre d'une salle de la forteresse d'Égra : « Le ciel est
 « orageux et troublé, dit-il, le vent agite l'étendard
 « placé sur la tour; les nuages passent rapidement sur
 « le croissant de la lune qui jette à travers la nuit une
 « lumière vacillante et incertaine. »

Wallenstein, au moment d'être assassiné, s'attendrit sur la mort de Max Piccolomini, aimé de Thécla : « La
 « fleur de ma vie a disparu; il était près de moi comme
 « l'image de ma jeunesse. Il changeait pour moi la réa-
 « lité en un beau songe. »

Wallenstein se retire au lieu de son repos : « La nuit
 « est avancée; on n'entend plus de mouvement dans le
 « château : allons! que l'on m'éclaire; ayez soin qu'on
 « ne me réveille pas trop tard; je pense que je vais dor-
 « mir longtemps, car les épreuves de ce jour ont été
 « rudes. »

Le poignard des meurtriers arrache Wallenstein aux

rêves de l'ambition, comme la voix du préposé à la barrière a mis fin à mon rêve d'amour. Et Schiller, et Benjamin Constant (qui fit preuve d'un talent nouveau en imitant le tragique allemand), sont allés rejoindre Wallenstein, tandis que je rappelle aux portes d'Égra leur triple renommée.

2 juin 1833.

WEISSENSTADT. — LA VOYAGEUSE.

BERNECK ET SOUVENIRS. — BAIREUTH. — VOLTAIRE. — HOHLFELD. — ÉGLISE.

LA PETITE FILLE A LA HOTTE. — L'HÔTELIER ET SA SERVANTE.

Je traverse Égra, et samedi 2 juin, à la pointe du jour, j'entre en Bavière : une grande fille rousse, nue-pieds, tête nue, vient m'ouvrir la barrière, comme l'Autriche en personne. Le froid continue ; l'herbe des fossés est couverte d'une gelée blanche ; des renards mouillés sortent des aveinères ; des nues grises, échanrées, à grande envergure sont croisées dans le ciel comme des ailes d'aigle.

J'arrive à Weissenstadt à neuf heures du matin ; au même moment, une espèce de voiturin emportait une jeune femme coiffée en cheveux ; elle avait bien l'air de ce que probablement elle était : joie, courte fortune d'amour, puis l'hôpital et la fosse commune. Plaisir errant, que le ciel ne soit pas trop sévère à tes tréteaux ! il y a dans ce monde tant d'acteurs plus mauvais que toi.

Avant de pénétrer dans le village, j'ai traversé des *wastes* : ce mot s'est trouvé au bout de mon crayon ; il appartenait à notre ancienne langue franke : il peint

mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot *lande*, qui signifie *terre*.

Je sais encore la chanson qu'on chantait le soir en traversant les landes :

C'est le chevalier des Landes :
 Malheureux chevalier !
 Quand il fut dans la lande,
 A ouï les sings sonner.

Après Weissenstadt vient Berneck. En sortant de Berneck, le chemin est bordé de peupliers, dont l'avenue tournoyante m'inspirait je ne sais quel sentiment mêlé de plaisir et de tristesse. En fouillant dans ma mémoire, j'ai trouvé qu'ils ressemblaient aux peupliers dont le grand chemin était aligné autrefois du côté de Paris à l'entrée de Villeneuve-sur-Yonne. Madame de Beaumont n'est plus ; M. Joubert n'est plus ; les peupliers sont abattus, et, après la quatrième chute de la monarchie, je passe au pied des peupliers de Berneck : « Donnez-moi, « dit saint Augustin, un homme qui aime, et il compren- « dra ce que je dis. »

La jeunesse se rit de ces mécomptes ; elle est charmante, heureuse ; en vain vous lui annoncez le moment où elle en sera à de pareilles amertumes ; elle vous choque de son aile légère et s'envole aux plaisirs : elle a raison si elle meurt avec eux.

Voici Baireuth, réminiscence d'une autre sorte. Cette ville est située au milieu d'une plaine creuse mélangée de céréales et d'herbages : les rues en sont larges, les maisons basses, la population faible. Du temps de Voltaire et de Frédéric II, la margrave de Baireuth était

rêves de l'ambition, comme la voix du préposé à la barrière a mis fin à mon rêve d'amour. Et Schiller, et Benjamin Constant (qui fit preuve d'un talent nouveau en imitant le tragique allemand), sont allés rejoindre Wallenstein, tandis que je rappelle aux portes d'Égra leur triple renommée.

2 juin 1833.

WEISSENSTADT. — LA VOYAGEUSE.

BERNECK ET SOUVENIRS. — BAIREUTH. — VOLTAIRE. — HOHLFELD. — ÉGLISE.

LA PETITE FILLE A LA HOTTE. — L'HÔTELIER ET SA SERVANTE.

Je traverse Égra, et samedi 2 juin, à la pointe du jour, j'entre en Bavière : une grande fille rousse, nue-pieds, tête nue, vient m'ouvrir la barrière, comme l'Autriche en personne. Le froid continue ; l'herbe des fossés est couverte d'une gelée blanche ; des renards mouillés sortent des avénières ; des nues grises, échanrées, à grande envergure sont croisées dans le ciel comme des ailes d'aigle.

J'arrive à Weissenstadt à neuf heures du matin ; au même moment, une espèce de voiturin emportait une jeune femme coiffée en cheveux ; elle avait bien l'air de ce que probablement elle était : joie, courte fortune d'amour, puis l'hôpital et la fosse commune. Plaisir errant, que le ciel ne soit pas trop sévère à tes tréteaux ! il y a dans ce monde tant d'acteurs plus mauvais que toi.

Avant de pénétrer dans le village, j'ai traversé des *wastes* : ce mot s'est trouvé au bout de mon crayon ; il appartenait à notre ancienne langue franke : il peint

mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot *lande*, qui signifie *terre*.

Je sais encore la chanson qu'on chantait le soir en traversant les landes :

C'est le chevalier des Landes :
 Malheureux chevalier !
 Quand il fut dans la lande,
 A ouï les sings sonner.

Après Weissenstadt vient Berneck. En sortant de Berneck, le chemin est bordé de peupliers, dont l'avenue tournoyante m'inspirait je ne sais quel sentiment mêlé de plaisir et de tristesse. En fouillant dans ma mémoire, j'ai trouvé qu'ils ressemblaient aux peupliers dont le grand chemin était aligné autrefois du côté de Paris à l'entrée de Villeneuve-sur-Yonne. Madame de Beaumont n'est plus ; M. Joubert n'est plus ; les peupliers sont abattus, et, après la quatrième chute de la monarchie, je passe au pied des peupliers de Berneck : « Donnez-moi, « dit saint Augustin, un homme qui aime, et il compren- « dra ce que je dis. »

La jeunesse se rit de ces mécomptes ; elle est charmante, heureuse ; en vain vous lui annoncez le moment où elle en sera à de pareilles amertumes ; elle vous choque de son aile légère et s'envole aux plaisirs : elle a raison si elle meurt avec eux.

Voici Baireuth, réminiscence d'une autre sorte. Cette ville est située au milieu d'une plaine creuse mélangée de céréales et d'herbages : les rues en sont larges, les maisons basses, la population faible. Du temps de Voltaire et de Frédéric II, la margrave de Baireuth était

celèbre : sa mort inspira au chantre de Ferney la seule ode où il ait montré quelque talent lyrique.

Tu ne chanteras plus, solitaire Sylvandre,
 Dans ce palais des arts où les sons de ta voix
 Contre les préjugés osaient se faire entendre,
 Et de l'humanité faisaient parler les droits.

Le poète se loue ici justement, si ce n'est qu'il n'y avait rien de moins solitaire au monde que Voltaire-Sylvandre. Le poète ajoute, en s'adressant à l'auteur grave :

Des tranquilles hauteurs de la philosophie,
 Ta pitié contemplait, avec des yeux sereins,
 Les fantômes changeants du songe de la vie,
 Tant de rêves détruits, tant de projets si vains.

Du haut d'un palais, il est aisé de contempler avec des yeux sereins les pauvres diables qui passent dans la rue, mais ces vers n'en sont pas moins d'une raison puissante... Qui les sentirait mieux que moi? J'ai vu défiler tant de fantômes à travers le songe de la vie! Dans ce moment même, ne viens-je pas de contempler les trois larves royales du château de Prague et la fille de Marie-Antoinette à Carlsbad? En 1733, il y a juste un siècle, de quoi s'occupait-on ici? avait-on la moindre idée de ce qui est aujourd'hui? Lorsque Frédéric se mariait en 1733, sous la rude tutelle de son père, avait-il vu dans Matthieu Laensberg M. de Tournon intendant de Baireuth, et quittant cette intendance pour la *préfecture* de Rome? En 1933, le voyageur passant en Franconie demandera à mon ombre si j'aurais pu deviner les faits dont il sera le témoin.

Tandis que je déjeunais, j'ai lu des leçons qu'une dame allemande, jeune et jolie nécessairement, écrivait sous la dictée d'un maître :

« Celui *qu'il* est content, est riche. Vous et *je* nous « avons peu d'argent; mais nous sommes *content*. Nous « sommes *ainci* à mon avis plus riches que tel qui a un « tonne d'or, et il est. »

C'est vrai, mademoiselle, *vous* et *je* avons peu d'argent; vous êtes contente, à ce qu'il paraît, et vous vous moquez d'une tonne d'or; mais si par hasard je n'étais pas content, moi, vous conviendrez qu'une tonne d'or pourrait m'être assez agréable.

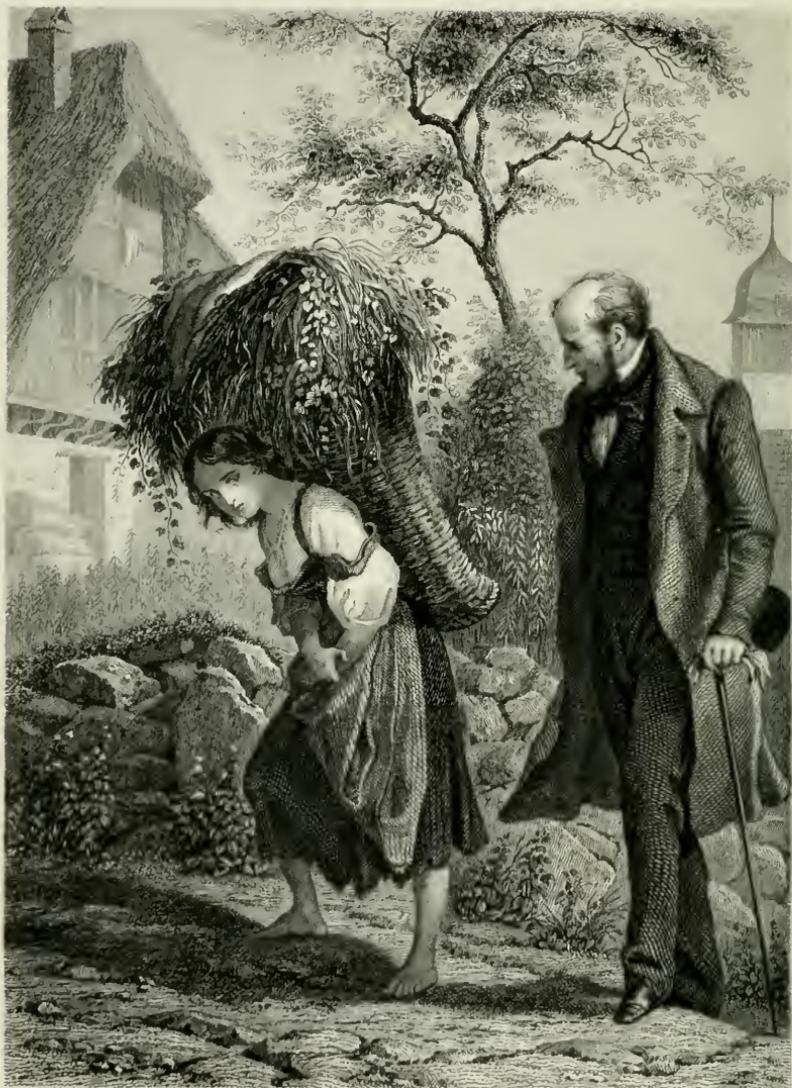
Au sortir de Baireuth, on monte. De minces pins élagués me représentaient les colonnes de la mosquée du Caire, ou de la cathédrale de Cordoue, mais rapetissées et noircies, comme un paysage reproduit dans la chambre obscure. Le chemin continue de coteaux en coteaux et de vallées en vallées; les coteaux larges avec un toupet de bois au front, les vallées étroites et vertes, mais peu arrosées. Dans le point le plus bas de ces vallées, on aperçoit un hameau indiqué par le campanile d'une petite église. Toute la civilisation chrétienne s'est formée de la sorte : le missionnaire devenu curé s'est arrêté; les Barbares se sont cantonnés autour de lui, comme les troupeaux se rassemblent autour du berger. Jadis ces réduits écartés m'auraient fait rêver de plus d'une espèce de songe; aujourd'hui, je ne rêve rien et ne suis bien nulle part.

Baptiste souffrant d'un excès de fatigue m'a contraint de m'arrêter à Hohlfeld. Tandis qu'on apprêtait le souper, je suis monté au rocher qui domine une partie

du village. Sur ce rocher s'allonge un beffroi carré ; des martinets criaient en rasant le toit et les faces du donjon. Depuis mon enfance à Combourg, cette scène composée de quelques oiseaux et d'une vieille tour ne s'était pas reproduite ; j'en eus le cœur tout serré. Je descendis à l'église sur un terrain pendant à l'ouest ; elle était ceinte de son cimetière délaissé des nouveaux défunts. Les anciens morts y ont seulement tracé leurs sillons ; preuve qu'ils ont labouré leur champ. Le soleil couchant, pâle et noyé à l'horizon d'une sapinière, éclairait le solitaire asile où nul autre homme que moi n'était debout. Quand serai-je couché à mon tour ? Êtres de néant et de ténèbres, notre impuissance et notre puissance sont fortement caractérisées : nous ne pouvons nous procurer à volonté ni la lumière ni la vie ; mais la nature, en nous donnant des paupières et une main, a mis à notre disposition la nuit et la mort.

Entré dans l'église dont la porte entre-bâillait, je me suis agenouillé avec l'intention de dire un *Pater* et un *Ave* pour le repos de l'âme de ma mère ; servitudes d'immortalité imposées aux âmes chrétiennes dans leur mutuelle tendresse. Voilà que j'ai cru entendre le guichet d'un confessional s'ouvrir ; je me suis figuré que la mort, au lieu d'un prêtre, allait apparaître à la grille de la pénitence. Au moment même le sonneur de cloches est venu fermer la porte de l'église, je n'ai eu que le temps de sortir.

En retournant à l'auberge, j'ai rencontré une petite hotteuse : elle avait les jambes et les pieds nus ; sa jupe était courte, son corset déchiré ; elle marchait courbée et les bras croisés. Nous montions ensemble un chemin



Angoulême

Imp. Carillon

Lebony

LA PETITE FILLE

escarpé; elle tournait un peu de mon côté son visage hâlé : sa jolie tête échevelée se collait contre sa hotte. Ses yeux étaient noirs; sa bouche s'entr'ouvrait pour respirer : on voyait que, sous ses épaules chargées, son jeune sein n'avait encore senti que le poids de la dépouille des vergers. Elle donnait envie de lui dire des roses :
Πόδα μ' εἶ ρηχας. (Aristophane.)

Je me mis à tirer l'horoscope de l'adolescente vendangeuse : vieillira-t-elle au pressoir, mère de famille obscure et heureuse? Sera-t-elle emmenée dans les camps par un caporal? Deviendra-t-elle la proie de quelque don Juan? La villageoise enlevée aime son ravisseur autant d'étonnement que d'amour; il la transporte dans un palais de marbre sur le détroit de Messine, sous un palmier au bord d'une source, en face de la mer qui déploie ses flots d'azur, et de l'Etna qui jette des flammes.

J'en étais là de mon histoire, lorsque ma compagne, tournant à gauche sur une grande place, s'est dirigée vers quelques habitations isolées. Au moment de disparaître, elle s'est arrêtée; elle a jeté un dernier regard sur l'étranger; puis, inclinant la tête pour passer avec sa hotte sous une porte abaissée, elle est entrée dans une cnaumière, comme un petit chat sauvage se glisse dans une grange parmi des gerbes. Allons retrouver dans sa prison Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry.

Je la suivis, mais je pleurai
 De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Mon hôte de Hohlfeld est un singulier homme : lui et sa servante sont aubergistes à leur corps défendant; ils ont horreur des voyageurs. Quand ils découvrent de

loin une voiture, ils se vont cacher en maudissant ces vagabonds qui n'ont rien à faire et courent les grands chemins, ces fainéants qui dérangent un honnête cabaretier et l'empêchent de boire le vin qu'il est obligé de leur vendre. La vieille voit bien que son maître se ruine; mais elle attend pour lui un coup de la Providence; comme Sancho elle dira : « Monsieur, acceptez ce beau « royaume de Micomicon qui vous tombe du ciel dans « la main. »

Une fois le premier mouvement d'humeur passé, le couple, flottant entre deux vins, fait bonne mine. La chambrière écorche un peu le français, vous bigle ferme, et a l'air de vous dire : « J'ai vu d'autres godelureaux « que vous dans les armées de Napoléon ! » Elle sentait la pipe et l'eau-de-vie comme la gloire au bivouac; elle me jetait une œillade agaçante et maligne : qu'il est doux d'être aimé au moment même où l'on n'avait plus d'espérance de l'être ! Mais, Javotte, vous venez trop tard à mes *tentations cassées et mortifiées*, comme parlait un ancien Français; mon arrêt est prononcé : « Vieillard harmo- « nieux, repose-toi, » m'a dit M. Lherminier. Vous le voyez, bienveillante étrangère, il m'est défendu d'entendre votre chanson :

Vivandière du régiment,
Javotte l'on me nomme.
 Je vends, je donne et bois galment
 Mon vin et mon rogomme.
 J'ai le pied lesté et l'œil mutin,
 Tin tin, tin tin, tin tin, tin tin.,
 R'lin tin tin.

C'est encore pour cela que je me refuse à vos séduc-

tions ; vous êtes légère ; vous me trahiriez. Volez donc, dame Javotte de Bavière, comme votre devancière, madame Isabeau.

2 juin 1833.

BAMBERG. — UNE BOSSUE.

WÜRTZBOURG : SES CHANOINES. — UN IVROGNE. — L'HIRONDELLE.

Parti de Hohlfeld, il est nuit quand je traverse Bamberg. Tout dort : je n'aperçois qu'une petite lumière dont la débile clarté vient du fond d'une chambre pâlir à une fenêtre. Qui veille ici ? le plaisir ou la douleur ? l'amour ou la mort ?

A Bamberg, en 1815, Berthier, prince de Neuchâtel, tomba d'un balcon dans la rue : son maître allait tomber de plus haut.

Dimanche, 2 juin.

A Dettelbach, réapparition des vignes. Quatre végétaux marquent la limite de quatre natures et de quatre climats : le bouleau, la vigne, l'olivier et le palmier, toujours en marchant vers le soleil.

Après Dettelbach, deux relais jusqu'à Würtzbourg, et une bossue assise derrière ma voiture ; c'était l'Andrienne de Térence : *inopia egregia forma, ætate integra*. Le postillon la veut faire descendre ; je m'y oppose pour deux raisons : 1° parce que je craindrais que cette fée me jetât un sort ; 2° parce qu'ayant lu dans une de mes biographies que je suis bossu, toutes les bossues sont mes sœurs. Qui peut s'assurer de n'être pas bossu ? qui vous dira jamais que vous l'êtes ? Si vous vous regardez au miroir, vous n'en verrez rien ; se voit-on jamais tel qu'on

est? Vous trouverez à votre taille un tour qui vous sied à merveille. Tous les bossus sont fiers et heureux ; la chanson consacre les avantages de la bosse. A l'ouverture d'un sentier, ma bossue, affistolée, mit pied à terre majestueusement : chargée de son fardeau, comme tous les mortels, Serpentine s'enfonça dans un champ de blé, et disparut parmi les épis plus hauts qu'elle.

A midi, 2 juin, j'étais arrivé au sommet d'une colline d'où l'on découvrait Würtzbourg. La citadelle sur une hauteur, la ville au bas avec son palais, ses cloches et ses tourelles. Le palais, quoique épais, serait beau même à Florence ; en cas de pluie, le prince pourrait mettre tous ses sujets à l'abri dans son château, sans leur céder son appartement.

L'évêque de Würtzbourg était autrefois souverain à la nomination des chanoines du chapitre. Après son élection, il passait, nu jusqu'à la ceinture, entre ses confrères rangés sur deux files ; ils le fustigeaient. On espérait que les princes, choqués de cette manière de sacrer un dos royal, renonceraient à se mettre sur les rangs. Aujourd'hui cela ne réussirait pas : il n'est pas de descendant de Charlemagne qui ne se laissât fouetter trois jours de suite pour obtenir la couronne d'Yvetot.

J'ai vu le frère de l'empereur d'Autriche, duc de Würtzbourg ; il chantait à Fontainebleau très-agréablement, dans la galerie de François I^{er}, aux concerts de l'impératrice Joséphine.

On a retenu Schwartz deux heures au bureau des passe-ports. Laisse avec ma voiture dételée devant une église, j'y suis entré : j'ai prié avec la foule chrétienne, qui représente la vieille société au milieu de la nouvelle.

Une procession est sortie et a fait le tour de l'église ; que ne suis-je moine sur les murs de Rome ! les temps auxquels j'appartiens s'accompliraient en moi.

Quand les premières semences de la religion germèrent dans mon âme, je m'épanouissais comme une terre vierge qui, délivrée de ses ronces, porte sa première moisson. Survint une brise aride et glacée, et la terre se dessécha. Le ciel en eut pitié ; il lui rendit ses tièdes rosées ; puis la brise souffla de nouveau. Cette alternative de doute et de foi a fait longtemps de ma vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices. Ma bonne sainte mère, priez pour moi Jésus-Christ : votre fils a besoin d'être racheté plus qu'un autre homme.

Je quitte Würzburg à quatre heures et prends la route de Manheim. Entrée dans le duché de Bade ; village en goguettes ; un ivrogne me donne la main en criant : *Vive l'empereur !* Tout ce qui s'est passé, à compter de la chute de Napoléon, est en Allemagne comme non avenu. Ces hommes, qui se sont levés pour arracher leur indépendance nationale à l'ambition de Bonaparte, ne rêvent que de lui, tant il a ébranlé l'imagination des peuples, depuis les Bédouins sous leurs tentes jusqu'aux Teutons dans leurs huttes.

A mesure que j'avancais vers la France, les enfants devenaient plus bruyants dans les hameaux, les postillons allaient plus vite : la vie renaissait.

A Bischofsheim, où j'ai dîné, une jolie curieuse s'est présentée à mon grand couvert : une hirondelle, vraie Procné, à la poitrine rougeâtre, s'est venue percher à ma fenêtre ouverte, sur la barre de fer qui soutenait l'enseigne du *Soleil d'Or* ; puis elle a ramagé le plus dou-

cement du monde, en me regardant d'un air de connaissance et sans montrer la moindre frayeur. Je ne me suis jamais plaint d'être réveillé par la fille de Pandion ; je ne l'ai jamais appelée *babillarde*, comme Anacréon : j'ai toujours, au contraire, salué son retour de la chanson des enfants de l'île de Rhodes : « Elle vient, elle vient
« l'hirondelle, ramenant le beau temps et les belles an-
« nées ! ouvrez, ne dédaignez pas l'hirondelle. »

« François, m'a dit ma convive de Bischofsheim, ma
« trisaïeule logeait à Combourg, sous les chevrons de la
« couverture de ta tourelle ; tu lui tenais compagnie
« chaque année en automne, dans les roseaux de l'étang,
« quand tu rêvais le soir avec ta sylphide. Elle aborda
« ton rocher natal le jour même que tu t'embarquais
« pour l'Amérique, et elle suivit quelque temps ta voile.
« Ma grand'mère nichait à la croisée de Charlotte ; huit
« ans après, elle arriva à Jaffa avec toi ; tu l'as remarqué
« dans ton *Itinéraire*. Ma mère, en gazouillant à l'aurore,
« tomba un jour par la cheminée dans ton cabinet aux
« *Affaires étrangères* ; tu lui ouvris la fenêtre. Ma mère a
« eu plusieurs enfants ; moi qui te parle, je suis de son
« dernier nid ; je t'ai déjà rencontré sur l'ancienne voie
« de Tivoli dans la campagne de Rome : t'en souviens-tu ?
« Mes plumes étaient si noires et si lustrées ! tu me re-
« gardas tristement. Veux-tu que nous nous envolions
« ensemble ? »

— « Hélas ! ma chère hirondelle, qui sais si bien mon
« histoire, tu es extrêmement gentille ; mais je suis un
« pauvre oiseau mué, et mes plumes ne reviendront plus ;
« je ne puis donc m'envoler avec toi. Trop lourd de cha-
« grins et d'années, me porter te serait impossible. Et

« puis, où irions-nous? le printemps et les beaux climats
 « ne sont plus de ma saison. A toi l'air et les amours, à
 « moi la terre et l'isolement. Tu pars; que la rosée ra-
 « fraîchisse tes ailes! qu'une vergue hospitalière se pré-
 « sente à ton vol fatigué, lorsque tu traverseras la mer
 « d'Ionie! qu'un octobre serein te sauve du naufrage!
 « Salue pour moi les oliviers d'Athènes et les palmiers
 « de Rosette. Si je ne suis plus quand les fleurs te ramè-
 « neront, je t'invite à mon banquet funèbre : viens au
 « soleil couchant happer des mouchérons sur l'herbe de
 « ma tombe; comme toi, j'ai aimé la liberté, et j'ai vécu
 « de peu. »

3 et 4 juin 1833.

AUBERGE DE WIESENBACH.

UN ALLEMAND ET SA FEMME. — MA VIELLESSE. — HEIDELBERG.

PÈLERINS. — RUINES. — MANHEIM.

Je me mis moi-même en route par terre, quelques instants après que l'hirondelle eut appareillé. La nuit fut couverte; la lune se promenait, affaiblie et rongée, entre des nuages; mes yeux, à moitié endormis, se fermaient en la regardant; je me sentais comme expirer à la lumière mystérieuse qui éclaire les ombres : « j'éprouvais
 « je ne sais quel paisible accablement, avant-coureur du
 « dernier repos. » (Manzoni.)

Je m'arrête à Wiesenbach : auberge solitaire, étroit vallon cultivé entre deux collines boisées. Un Allemand de Brunswick, voyageur comme moi, ayant entendu prononcer mon nom, accourt. Il me serre la main, me parle de mes ouvrages; sa femme, me dit-il, apprend à lire le

français dans le *Génie du christianisme*. Il ne cessait de s'étonner de ma jeunesse. « Mais, a-t-il ajouté, c'est la faute
« de mon jugement; je devais vous croire, à vos der-
« nières ouvrages, aussi jeune que vous me le paraissez. »

Ma vie a été mêlée à tant d'événements que j'ai, dans la tête de mes lecteurs, l'ancienneté de ces événements mêmes. Je parle souvent de ma tête grise : calcul de mon amour-propre, afin qu'on s'écrie en me voyant : « Ah! il n'est pas si vieux! » On est à l'aise avec des cheveux blancs : on s'en peut vanter; se glorifier d'avoir les cheveux noirs serait de bien mauvais goût : grand sujet de triomphe d'être comme votre mère vous a fait! mais être comme le temps, le malheur et la sagesse vous ont mis, c'est cela qui est beau! Ma petite ruse m'a réussi quelquefois. Tout dernièrement, un prêtre avait désiré me connaître; il resta muet à ma vue; recouvrant enfin la parole, il s'écria : « Ah! monsieur, vous pourrez donc
« encore combattre longtemps pour la foi! »

Un jour, passant par Lyon, une dame m'écrivit; elle me priait de donner une place à sa fille dans ma voiture et de la mener à Paris. La proposition me parut singulière; mais enfin, vérification faite de la signature, l'inconnue se trouve être une dame fort respectable; je répondis poliment. La mère se présenta avec sa fille, divinité de seize ans. La mère n'eut pas plutôt jeté les yeux sur moi, qu'elle devint rouge écarlate; sa confiance l'abandonna : « Pardonnez, monsieur, me dit-elle en bal-
« butiant : je n'en suis pas moins remplie de considéra-
« tion... Mais vous comprendrez les convenances... Je
« me suis trompée... Je suis si surprise... » J'insistai en regardant ma future compagne, qui semblait rire du

débat; je me confondais en protestations que je prendrais tous les soins imaginables de cette belle jeune personne; la mère s'anéantissait en excuses et en révérences. Les deux dames se retirèrent. J'étais fier de leur avoir fait tant de peur. Pendant quelques heures, je me crus rajeuni par l'Aurore. La dame s'était figuré que l'auteur du *Génie du christianisme* était un vénérable abbé de Chaateaubriand, vieux bonhomme grand et sec, prenant incessamment du tabac dans une énorme tabatière de fer-blanc, et lequel pouvait très-bien se charger de conduire une innocente pensionnaire au Sacré-Cœur.

On racontait à Vienne, il y a deux ou trois lustres, que je vivais tout seul dans une certaine vallée appelée la Vallée-aux-Loups. Ma maison était bâtie dans une île : lorsqu'on voulait me voir, il fallait sonner du cor au bord opposé de la rivière. (La rivière à Châtenay!) Alors, je regardais par un trou : si la compagnie me plaisait (chose qui n'arrivait guère), je venais moi-même la chercher dans un petit bateau; sinon, non. Le soir, je tirais mon canot à terre, et l'on n'entrait point dans mon île. Au fait, j'aurais dû vivre ainsi; cette histoire de Vienne m'a toujours charmé : M. de Metternich ne l'a pas sans doute inventée; il n'est pas assez mon ami pour cela.

J'ignore ce que le voyageur allemand aura dit de moi à sa femme, et s'il se sera empressé de la détromper sur ma caducité. Je crains d'avoir les inconvénients des cheveux noirs et des cheveux blancs, et de n'être ni assez jeune ni assez sage. Au surplus, je n'étais guère en train de coquetterie à Wiesenbach; une bise triste gemissait sous les portes et dans les corridors de l'hôtellerie :

quand le vent souffle, je ne suis plus amoureux que de lui.

De Wiesenbach à Heidelberg, on suit le cours du Neckar, encaissé par des collines qui portent des forêts sur un banc de sable et de sulfate sanguine. Que de fleuves j'ai vus couler ! Je rencontrai des pèlerins de Walthuren : ils formaient deux files parallèles des deux côtés du grand chemin : les voitures passaient au milieu. Les femmes marchaient pieds nus, un chapelet à la main, un paquet de linge sur la tête ; les hommes nu-tête, le chapelet aussi à la main. Il pleuvait ; dans quelques endroits, les nues aqueuses rampaient sur le flanc des collines. Des bateaux chargés de bois descendaient la rivière, d'autres la remontaient à la voile ou à la traîne. Dans les brisures des collines étaient des hameaux parmi les champs, au milieu de riches potagers ornés de rosiers du Bengale et différents arbustes à fleurs. Pèlerins, priez pour mon pauvre petit roi : il est exilé, il est innocent ; il commence son pèlerinage quand vous accomplissez le vôtre et quand je finis le mien. S'il ne doit pas régner, ce me sera toujours quelque gloire d'avoir attaché le débris d'une si grande fortune à ma barque de sauvetage. Dieu seul donne le bon vent et ouvre le port.

En approchant de Heidelberg, le lit du Neckar, semé de rochers, s'élargit. On aperçoit le port de la ville et la ville elle-même qui fait bonne contenance. Le fond du tableau est terminé par un haut horizon terrestre : il semble barrer le fleuve.

Un arc de triomphe en pierres rouges annonce l'entrée de Heidelberg. A gauche, sur une colline, s'élèvent les ruines d'un château du moyen âge. A part leur effet

pittoresque et quelques traditions populaires, les débris du temps gothique n'intéressent que les peuples dont ils sont l'ouvrage. Un Français s'embarrasse-t-il des seigneurs palatins, des princesses palatines, toutes grasses, toutes blanches qu'elles aient été, avec des yeux bleus? On les oublie pour sainte Geneviève de Brabant. Dans ces débris modernes, rien de commun aux peuples modernes, sinon la physionomie chrétienne et le caractère féodal.

Il en est autrement (sans compter le soleil) des monuments de la Grèce et de l'Italie; ils appartiennent à toutes les nations: ils en commencent l'histoire; leurs inscriptions sont écrites dans des langues que tous les hommes civilisés connaissent. Les ruines mêmes de l'Italie renouvelée ont un intérêt général, parce qu'elles sont empreintes du sceau des arts, et les arts tombent dans le domaine public de la société. Une fresque du Dominiquin ou du Titien, qui s'efface; un palais de Michel-Ange ou de Palladio, qui s'écroule, mettent en deuil le génie de tous les siècles.

On montre à Heidelberg un tonneau démesuré, Collisée en ruine des ivrognes; du moins aucun chrétien n'a perdu la vie dans cet amphithéâtre des Vespasiens du Rhin; la raison, oui: ce n'est pas grande perte.

Au débouché de Heidelberg, les collines à droite et à gauche du Necker s'écartent, et l'on entre dans une plaine. Une chaussée tortueuse, élevée de quelques pieds au-dessus du niveau des blés, se dessine entre deux rangées de cerisiers maltraités du vent et de noyers *sovent du passant insultés.*

A l'entrée de Manheim, on traverse des plants de

houblon dont les longs échelas secs n'étaient encore décorés qu'au tiers de leur hauteur par la liane grimpanche. Julien l'Apostat a fait contre la bière une jolie épigramme; l'abbé de La Bletterie l'a imitée avec assez d'élégance :

Tu n'es qu'un faux Bacchus,...

J'en atteste le véritable.

.....

Que le Gaulois, pressé d'une soif éternelle
 Au défaut de la grappe ait recours aux épis,
 De Cérès qu'il vante le fils :
 Vive le fils de Semèle.

Quelques vergers, des promenades ombragées de saules, à toute venue, forment le faubourg verdoyant de Manheim. Les maisons de la ville n'ont souvent qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. La principale rue est large et plantée d'arbres au milieu : c'est encore une citée déchue. Je n'aime pas le faux or : aussi n'ai-je jamais voulu d'or de Manheim ; mais j'ai certainement de *l'or de Toulouse*, à en juger par les désastres de ma vie ; qui plus que moi cependant a respecté le temple d'Apollon ?

3 et 4 juin 1833.

LE RHIN. — LE PALATINAT.

ARMÉE ARISTOCRATIQUE ; ARMÉE PLÉBÉIENNE.

COUVENT ET CHATEAU. — MONTS TONNERRE. — AUBERGE SOLITAIRE.

KAISERSLAUTERN. — SOMMEIL. — OISEAUX. — SAARBRUCK.

J'ai traversé le Rhin à deux heures de l'après-midi ; au moment où je passais, un bateau à vapeur remontait

le fleuve. Qu'eût dit César s'il eût rencontré une pareille machine lorsqu'il bâtissait son pont?

De l'autre côté du Rhin, en face de Manheim, on retrouve la Bavière, par une suite des odieuses coupures et des tripotages des traités de Paris, de Vienne et d'Aix-la-Chapelle. Chacun a fait sa part avec des ciseaux, sans égard à la raison, à l'humanité, à la justice, sans s'embarrasser du lopin de population qui tombait dans une gueule royale.

En roulant dans le Palatinat cis-rhénan, je songeais que ce pays formait naguère un département de la France, que la blanche Gaule était ceinte du Rhin, écharpe *bleue* de la Germanie. Napoléon, et la République avant lui, avaient réalisé le rêve de plusieurs de nos rois et surtout de Louis XIV. Tant que nous n'occuperons pas nos frontières naturelles, il y aura guerre en Europe, parce que l'intérêt de la conservation pousse la France à saisir les limites nécessaires à son indépendance nationale. Ici, nous avons planté des trophées pour réclamer en temps et lieu.

La plaine entre le Rhin et les monts Tonnerre est triste; le sol et les hommes semblent dire que leur sort n'est pas fixé, qu'ils n'appartiennent à aucun peuple; ils paraissent s'attendre à de nouvelles invasions d'armées, comme à de nouvelles inondations du fleuve. Les Germains de Tacite dévastaient de grands espaces à leurs frontières et les laissaient vides entre elles et les ennemis. Malheur à ces populations limitrophes qui cultivent les champs de bataille où les nations doivent se rencontrer!

En approchant de..., j'ai vu une chose mélanco-

lique : un bois de jeunes pins de cinq à six pieds abattus et liés en fagots, une forêt coupée en herbe. J'ai parlé du cimetière de Lucerne où se pressent à part les sépultures des enfants. Je n'ai jamais senti plus vivement le besoin de finir mes courses, de mourir sous la protection d'une main amie appliquée sur mon cœur pour l'interroger lorsqu'on dira : « Il ne bat plus. » Du bord de ma tombe, je voudrais pouvoir jeter en arrière un regard de satisfaction sur mes nombreuses années, comme un pontife arrivé au sanctuaire bénit la longue foule de lévites qui lui servirent de cortège.

Louvois incendia le Palatinat; malheureusement la main qui tenait le flambeau était celle de Turenne. La révolution a ravagé le même pays, témoin et victime tour à tour de nos victoires aristocratiques et plébéiennes. il suffit des noms des guerriers pour juger de la différence des temps : d'un côté, Condé, Turenne, Créqui, Luxembourg, La Force, Villars; de l'autre, Kellermann, Hoche, Pichegru, Moreau. Ne renions aucun de nos triomphes; les gloires militaires surtout n'ont connu que des ennemis de la France, et n'ont eu qu'une opinion : sur le champ de bataille, l'honneur et le péril nivellent les rangs. Nos pères appelaient le sang sorti d'une blessure non mortelle, *sang volage* : mot caractéristique de ce dédain de la mort, naturel aux Français dans tous les siècles. Les institutions ne peuvent rien changer à ce génie national. Les soldats qui, après la mort de Turenne, disaient : « Qu'on lâche la Pie, nous camperons où elle s'arrêtera, » auraient parfaitement valu les grenadiers de Napoléon.

Sur les hauteurs de Dankeim, premier rempart des

Gaules de ce côté, on découvre des assiettes de camps et des positions militaires aujourd'hui dégarnies de soldats : Burgondes, Francs, Goths, Huns, Suèves, flots du déluge des Barbares, ont tour à tour assailli ces hauteurs.

Non loin de Dunkeim, on aperçoit les éboulements d'un monastère. Les moines enclos dans cette retraite avaient vu bien des armées circuler à leurs pieds; ils avaient donné l'hospitalité à bien des guerriers : là, quelque croisé avait fini sa vie, changé son heaume contre le froc; là furent des passions qui appelèrent le silence et le repos avant le dernier repos et le dernier silence. Trouvèrent-elles ce qu'elles cherchaient? ces ruines ne le diront pas.

Après les débris du sanctuaire de la paix, viennent les décombres du repaire de la guerre, les bastions, mantelets, courtines, tourillons démolis d'une forteresse. Les remparts s'écroulent comme les cloîtres. Le château était embusqué dans un sentier scabreux pour le fermer à l'ennemi : il n'a pas empêché le temps et la mort de passer.

De Dunkeim à Frankenstein, la route se faufile dans un vallon si resserré qu'il garde à peine la voie d'une voiture; les arbres descendant de deux talus opposés se joignent et s'embrassent dans la ravine. Entre la Messénie et l'Arcadie, j'ai suivi des vallons semblables, au beau chemin près : Pan n'entendait rien aux ponts et chaussées. Des genêts en fleurs et un geai m'ont reporté au souvenir de la Bretagne; je me souviens du plaisir que me fit le cri de cet oiseau dans les montagnes de Judée. Ma mémoire est un panorama; là, viennent se peindre sur la même toile les sites et les cieux les plus

divers avec leur soleil brûlant ou leur horizon brumeux.

L'auberge à Frankenstein est placée dans une prairie de montagnes, arrosée d'un courant d'eau. Le maître de la poste parle français ; sa jeune sœur, ou sa femme, ou sa fille, est charmante. Il se plaint d'être Bavaois ; il s'occupe de l'exploitation des forêts ; il me représentait un planteur américain.

A Kaiserslautern, où j'arrivai de nuit comme à Bamberg, je traversai la région des songes : que voyaient dans leur sommeil tous ces habitants endormis ? Si j'avais le temps, je ferais l'histoire de leurs rêves ; rien ne m'aurait rappelé la terre, si deux cailles ne s'étaient répondu d'une cage à l'autre. Dans les champs en Allemagne, depuis Prague jusqu'à Manheim, on ne rencontre que des corneilles, des moineaux et des alouettes ; mais les villes sont remplies de rossignols, de fauvettes, de grives, de cailles ; plaintifs prisonniers et prisonnières qui vous saluent aux barreaux de leur geôle quand vous passez. Les fenêtres sont parées d'œillels, de réséda, de rosiers, de jasmins. Les peuples du nord ont les goûts d'un autre ciel ; ils aiment les arts et la musique : les Germains vinrent chercher la vigne en Italie ; leurs fils renouvelleraient volontiers l'invasion pour conquérir aux mêmes lieux des oiseaux et des fleurs.

Le changement de la veste du postillon m'avertit, le mardi 4 juin, à Saarbruck, que j'entrais en Prusse. Sous la croisée de mon auberge je vis défiler un escadron de hussards ; ils avaient l'air fort animés : je l'étais autant qu'eux ; j'aurais joyeusement concouru à frotter ces messieurs, bien qu'un vif sentiment de respect m'attache à la famille royale de Prusse, bien que les emportements

des Prussiens à Paris n'aient été que les repréailles des brutalités de Napoléon à Berlin; mais si l'histoire a le temps d'entrer dans ces froides justices qui font dériver les conséquences des principes, l'homme témoin des faits vivants est entraîné par ces faits, sans aller chercher dans le passé les causes dont ils sont sortis et qui les excusent. Elle m'a fait bien du mal, ma patrie; mais avec quel plaisir je lui donnerais mon sang! Oh! les fortes têtes, les politiques consommés, les bons Français surtout, que ces négociateurs des traités de 1815!

Encore quelques heures, et ma terre natale va de nouveau tressaillir sous mes pas. Que vais-je apprendre? Depuis trois semaines j'ignore ce qu'ont dit et fait mes amis. Trois semaines! long espace pour l'homme qu'un moment emporte, pour les empires que trois journées renversent! Et ma prisonnière de Blaye, qu'est-elle devenue? Pourrai-je lui transmettre la réponse qu'elle attend? Si la personne d'un ambassadeur doit être sacrée, c'est la mienne; ma carrière diplomatique devint sainte auprès du chef de l'Église; elle achève de se sanctifier auprès d'un monarque infortuné: j'ai négocié un nouveau pacte de famille entre les enfants du Béarnais; j'en ai porté et rapporté les actes de la prison à l'exil, et de l'exil à la prison.

4 et 5 juin.

En passant la limite qui sépare le territoire de Saarbruck de celui de Forbach, la France ne s'est pas montrée à moi d'une manière brillante: d'abord un cul-de-jatte, puis un autre homme qui rampait sur les mains et sur

les genoux, traînant après lui ses jambes comme deux queues torses ou deux serpents morts; ensuite ont paru dans une charrette deux vieilles, noires, ridées, avant-garde des femmes françaises. Il y avait de quoi faire rebrousser chemin à l'armée prussienne.

Mais après j'ai trouvé un beau jeune soldat à pied avec une jeune fille; le soldat poussait devant lui la brouette de la jeune fille, et celle-ci portait la pipe et le sabre du troupier. Plus loin une autre jeune fille tenant le manche d'une charrue, et un laboureur âgé piquant les bœufs; plus loin un vieillard mendiant pour un enfant aveugle; plus loin une croix. Dans un hameau, une douzaine de têtes d'enfants, à la fenêtre d'une maison non achevée, ressemblaient à un groupe d'anges dans une gloire. Voici une garçonnette de cinq à six ans, assise sur le seuil de la porte d'une chaumière; tête nue, cheveux blonds, visage barbouillé, faisant une petite mine à cause d'un vent froid; ses deux épaules blanches sortant d'une robe de toile déchirée, les bras croisés sur ses genoux haussés et rapprochés de sa poitrine, regardant ce qui se passait autour d'elle avec la curiosité d'un oiseau; Raphaël l'aurait *croquée*, moi j'avais envie de la voler à sa mère.

A l'entrée de Forbach, une troupe de chiens savants se présente : les deux plus gros attelés au fourgon des costumes; cinq ou six autres de différentes queues, museaux, tailles et pelage, suivent le bagage, chacun son morceau de pain à la gueule. Deux graves instructeurs, l'un portant un gros tambour, l'autre ne portant rien, guident la bande. Allez, mes amis, faites le tour de la terre comme moi, afin d'apprendre à connaître les peu-

ples. Vous tenez tout aussi bien votre place dans le monde que moi ; vous valez bien les chiens de mon espèce. Présentez la patte à Diane, à Mirza, à Pax, chapeau sur l'oreille, épée au côté, la queue en trompette entre les deux basques de votre habit ; dansez pour un os ou pour un coup de pied , comme nous faisons nous autres hommes ; mais n'allez pas vous tromper en sautant pour le roi !

Lecteurs, supportez ces arabesques ; la main qui les dessina ne vous fera jamais d'autre mal ; elle est séchée. Souvenez-vous, quand vous les verrez, qu'ils ne sont que les capricieux enroulements tracés par un peintre à la voûte de son tombeau.

A la douane, un vieux cadet de commis a fait semblant de visiter ma calèche. J'avais préparé une pièce de cent sous ; il la voyait dans ma main , mais il n'osait la prendre à cause des chefs qui le surveillaient. Il a ôté sa casquette sous prétexte de mieux fouiller, l'a posée sur le coussin devant moi, me disant tout bas : « Dans ma casquette, s'il vous plaît. » Oh ! le grand mot ! il renferme l'histoire du genre humain ; que de fois la liberté, la fidélité, le dévouement, l'amitié, l'amour ont dit : « Dans ma casquette, s'il vous plaît ! » Je donnerai ce mot à Béranger pour le refrain d'une chanson.

Je fus frappé, en entrant à Metz, d'une chose que je n'avais pas remarquée en 1821 ; les fortifications à la moderne enveloppent les fortifications à la gothique : Guise et Vauban sont deux noms bien associés.

Nos ans et nos souvenirs sont étendus en couches régulières et parallèles, à différentes profondeurs de notre vie, déposés par les flots du temps qui passent suc-

cessivement sur nous. C'est de Metz que sortit en 1792 la colonne engagée sous Thionville avec notre petit corps d'émigrés. J'arrive de mon pèlerinage à la retraite du prince banni que je servais dans son premier exil. Je lui donnai alors un peu de mon sang, je viens de pleurer auprès de lui ; à mon âge on n'a guère plus que des larmes.

En 1821 M. de Tocqueville¹, beau-frère de mon frère, était préfet de la Moselle. Les arbres, gros comme des échalas, que M. de Tocqueville plantait en 1820 à la porte de Metz, donnent maintenant de l'ombre. Voilà une échelle à mesurer nos jours ; mais l'homme n'est pas comme le vin, il ne s'améliore pas en comptant par feuilles. Les anciens faisaient infuser des roses dans le Falerne ; lorsqu'on débouchait une amphore d'un consulat séculaire, elle embaumait le festin. La plus pure intelligence se mêlerait à de vieux ans, que personne ne serait tenté de s'enivrer avec elle.

Je n'avais pas été un quart d'heure dans l'auberge à Metz, que voici venir Baptiste en grande agitation : il tire mystérieusement de sa poche un papier blanc dans lequel était enveloppé un cachet ; M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle l'avaient chargé de ce cachet, lui recommandant de ne me le donner que sur *terre de France*. Ils avaient été bien inquiets toute la nuit avant mon départ, craignant que le bijoutier n'eût pas le temps d'achever l'ouvrage.

Le cachet a trois faces : sur l'une est gravée une ancre ; sur la seconde les deux mots que Henri m'avait dits lors de notre première entrevue : « *Oui, toujours !* »

¹ Père d'Alexis de Tocqueville.

sur la troisième la date de mon arrivée à Prague. Le frère et la sœur me priaient de porter le cachet *pour l'amour d'eux*. Le mystère de ce présent, l'ordre des deux enfants exilés de ne me remettre le témoignage de leur souvenir que sur *terre de France*, remplirent mes yeux de larmes. Le cachet ne me quittera jamais ; je le porterai pour *l'amour de Louise et de Henri*.

J'eusse aimé à voir à Metz la maison de Fabert, soldat devenu maréchal de France, et qui refusa le collier des ordres, sa noblesse ne remontant qu'à son épée.

Les Barbares nos pères égorgèrent, à Metz, les Romains surpris au milieu des débauches d'une fête ; nos soldats ont valsé au monastère d'Aleobaça avec le squelette d'Inès de Castro : malheurs et plaisirs, crimes et folies, quatorze siècles vous séparent, et vous êtes aussi complètement passés les uns que les autres. L'éternité commencée tout à l'heure est aussi ancienne que l'éternité datée de la première mort, du meurtre d'Abel. Néanmoins les hommes, durant leur apparition éphémère sur ce globe, se persuadent qu'ils laissent d'eux quelque trace : eh ! bon Dieu, oui, chaque mouche a son ombre.

Parti de Metz, j'ai traversé Verdun où je fus si malheureux, où demeure aujourd'hui l'amie solitaire de Carrel. J'ai côtoyé les hauteurs de Valmy ; je n'en veux pas plus parler que de Jemmapes : j'aurais peur d'y trouver une couronne.

Châlons m'a rappelé une grande faiblesse de Bonaparte ; il y exila la beauté. Paix à Châlons qui me dit que j'ai encore des amis.

A Château-Thierry j'ai retrouvé mon dieu, La Fontaine. C'était l'heure du salut : la femme de Jean n'y était

plus, et Jean était retourné chez madame de La Sablière.

En rasant le mur de la cathédrale de Meaux, j'ai répété à Bossuet ses paroles : « L'homme arrive au tombeau beau traînant après lui la longue chaîne de ses espérances trompées. »

A Paris j'ai passé les quartiers habités par moi avec mes sœurs dans ma jeunesse ; ensuite le Palais de justice, remémoratif de mon jugement ; ensuite la Préfecture de police, qui me servit de prison. Je suis enfin rentré dans mon hospice, en dévidant ainsi le fil de mes jours. Le fragile insecte des bergeries descend au bout d'une soie vers la terre, où le pied d'une brebis va l'écraser.

CONSEIL DE CHARLES X EN FRANCE.
IDÉES SUR HENRI V. — MA LETTRE A MADAME LA DAUPHINE.
CE QU'AVAIT FAIT MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

Paris, rue d'Enfer, 6 juin 1833.

En descendant de voiture, et avant de me coucher, j'écrivis une lettre à madame la duchesse de Berry pour lui rendre compte de ma mission. Mon retour avait mis la police en émoi; le télégraphe l'annonça au préfet de Bordeaux et au commandant de la forteresse de Blaye : on eut ordre de redoubler de surveillance; il paraît même qu'on fit embarquer *Madame* avant le jour fixé pour son départ. Ma lettre manqua Son Altesse Royale de quelques heures et lui fut portée en Italie. Si Madame n'eût point fait de déclaration; si même, après cette déclaration, elle en eût nié les suites; bien plus, si, arrivée en Sicile, elle eût protesté contre le rôle qu'elle avait été contrainte de jouer pour échapper à ses geôliers, la

France et l'Europe auraient cru son dire, tant le gouvernement de Philippe est suspect. Tous les Judas auraient subi la punition du spectacle qu'ils avaient donné au monde dans la tabagie de Blaye. Mais Madame n'avait pas voulu conserver un caractère politique en niant son mariage ; ce qu'on gagne par le mensonge en réputation d'habileté, on le perd en considération ; l'ancienne sincérité que vous avez pu professer vous défend à peine. Qu'un homme estimé du public s'avilisse, il n'est plus à l'abri dans son nom, mais derrière son nom. Madame, par son aveu, s'est échappée des ténèbres de sa prison : l'aigle femelle, comme l'aigle mâle, a besoin de liberté et de soleil.

M. le duc de Blacas, à Prague, m'avait annoncé la formation d'un conseil dont je devais être le chef, avec M. le chancelier et M. le marquis de Latour-Maubourg : j'allais devenir seul (toujours selon M. le duc) le conseil de Charles X, absent pour quelques affaires. On me montra un plan : la machine était fort compliquée ; le travail de M. de Blacas conservait quelques dispositions faites par la duchesse de Berry, lorsque, de son côté, elle avait prétendu organiser l'État, en venant follement, mais bravement, se mettre à la tête de son royaume *in partibus*. Les idées de cette femme aventureuse ne manquaient point de bon sens : elle avait divisé la France en quatre grands gouvernements militaires, désigné les chefs, nommé les officiers, enrégimenté les soldats, et, sans s'embarrasser si tout son monde était au drapeau, elle était elle-même accourue pour le porter ; elle ne doutait point de trouver aux champs la chape de saint Martin ou l'oriflamme, Galaor ou Bayard. Coups de haches

d'armes et balles de mousquetons, retraite dans les forêts, périls aux foyers de quelques amis fidèles, cavernes, châteaux, chaumières, escalades, tout cela allait et plaisait à *Madame*. Il y a dans son caractère quelque chose de bizarre, d'original et d'entraînant qui la fera vivre; l'avenir la prendra à gré, en dépit des personnes correctes et des sages couards.

J'aurais porté aux Bourbons, s'ils m'avaient appelé, la popularité dont je jouissais au double titre d'écrivain et d'homme d'État. Il m'était impossible de douter de cette popularité, car j'avais reçu les confidences de toutes les opinions. On ne s'en était pas tenu à des généralités; chacun m'avait désigné ce qu'il désirait en cas d'événement; plusieurs m'avaient confessé leur génie et fait toucher au doigt et à l'œil la place à laquelle ils étaient éminemment propres. Tout le monde (amis et ennemis) m'envoyait auprès du duc de Bordeaux. Par les différentes combinaisons de mes opinions et de mes diverses fortunes, par les ravages de la mort qui avait enlevé successivement les hommes de ma génération, je semblais être resté le seul au choix de la famille royale.

Je pouvais être tenté du rôle qu'on m'assignait; il y avait de quoi flatter ma vanité dans l'idée d'être, moi serviteur inconnu, et rejeté des Bourbons, d'être l'appui de leur race, de tendre la main dans leurs tombeaux à Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, François I^{er}, Henri IV, Louis XIV; de protéger de ma faible renommée le sang, la couronne et les ombres de tant de grands hommes, moi seul contre la France infidèle et l'Europe avilie.

Mais pour arriver là qu'aurait-il fallu faire? ce que

l'esprit le plus commun eût fait : caresser la cour de Prague, vaincre ses antipathies, lui cacher mes idées jusqu'à ce que je fusse à même de les développer.

Et, certes, ces idées allaient loin : si j'avais été gouverneur du jeune prince, je me serais efforcé de gagner sa confiance. Que s'il eût recouvré sa couronne, je ne lui aurais conseillé de la porter que pour la déposer au temps venu. J'eusse voulu voir les Capets disparaître d'une façon digne de leur grandeur. Quel beau, quel illustre jour que celui où, après avoir relevé la religion, perfectionné la constitution de l'État, élargi les droits des citoyens, rompu les derniers liens de la presse, émancipé les communes, détruit le monopole, balancé équitablement le salaire avec le travail, raffermi la propriété en contenant les abus, ranimé l'industrie, diminué l'impôt, rétabli notre honneur chez les peuples, et assuré, par des frontières reculées, notre indépendance contre l'étranger ; quel beau jour que celui-là, où, après toutes ces choses accomplies, mon élève eût dit à la nation solennellement convoquée :

« Français, votre éducation est finie avec la mienne.
 « Mon premier aïeul, Robert le Fort, mourut pour vous,
 « et mon père a demandé grâce pour l'homme qui lui
 « arracha la vie. Mes ancêtres ont élevé et formé la
 « France à travers la barbarie ; maintenant la marche
 « des siècles, le progrès de la civilisation ne permettent
 « plus que vous ayez un tuteur. Je descends du trône ; je
 « confirme tous les bienfaits de mes pères en vous déliant
 « de vos serments à la monarchie. » Dites si cette fin
 n'aurait pas surpassé ce qu'il y a eu de plus merveilleux
 dans cette race ? Dites si jamais temple assez magnifique

aurait pu être élevé à sa mémoire? Comparez-la, cette fin, à celle que feraient les fils décrépits de Henri IV, accrochés obstinément à un trône submergé dans la démocratie, essayant de conserver le pouvoir à l'aide des mesures de police, des moyens de violence, des voies de corruption, et traînant quelques instants une existence dégradée? « Qu'on fasse mon frère roi, disait Louis XIII « enfant, après la mort de Henri IV, moi je ne veux pas « être roi. » Henri V n'a d'autre frère que son peuple : qu'il le fasse roi.

Pour arriver à cette résolution, toute chimérique qu'elle semble être, il faudrait sentir la grandeur de sa race, non parce qu'on est descendu d'un vieux sang, mais parce qu'on est l'héritier d'hommes par qui la France fut puissante, éclairée et civilisée.

Or, je viens de le dire tout à l'heure, le moyen d'être appelé à mettre la main à ce plan eût été de cajoler les faiblesses de Prague, d'élever des pies-grièches avec l'enfant du trône à l'imitation de Luynes, de flatter Concini à l'instar de Richelieu. J'avais bien commencé à Carlsbad; un petit bulletin de soumission et de comméragé aurait avancé mes affaires. M'enterrer tout vivant à Prague, il est vrai, n'était pas facile, car non-seulement j'avais à vaincre les répugnances de la famille royale, mais encore la haine de l'étranger. Mes idées sont odieuses aux cabineis; ils savent que je déteste les traités de Vienne, que je ferais la guerre à tout prix pour donner à la France des frontières nécessaires, et pour rétablir en Europe l'équilibre des puissances.

Cependant avec des marques de repentir, en pleurant, en expiant mes péchés d'honneur national, en me

frappant la poitrine, en admirant pour pénitence le génie des sots qui gouvernent le monde, peut-être aurais-je pu ramper jusqu'à la place du baron de Damas ; puis, me redressant tout à coup, j'aurais jeté mes béquilles.

Mais, hélas ! mon ambition, où est-elle ? ma faculté de dissimuler, où est-elle ? mon art de supporter la contrainte et l'ennui, où est-il ? mon moyen d'attacher de l'importance à quoi que ce soit, où est-il ? Je pris deux ou trois fois la plume ; je commençai deux ou trois brouillons menteurs pour obéir à madame la dauphine, qui m'avait ordonné de lui écrire. Bientôt, révolté contre moi, j'écrivis d'un trait, en suivant mon allure, la lettre qui devait me casser le cou. Je le savais très-bien ; j'en pesais très-bien les résultats : peu importait. Aujourd'hui même que la chose est faite, je suis ravi d'avoir envoyé le tout au diable et jeté mon *gouvernat* par une aussi large fenêtre. On me dira : « Ne pouviez-vous exprimer les « mêmes vérités en les énonçant avec moins de crudité ? » Oui, oui, en délayant, tournoyant, emmiellant, chevro- tant, tremblotant :

. . . . Son œil pénitent ne pleure qu'eau bénite.

Je ne sais pas cela.

Voici la lettre (abrégée cependant de près de moitié) qui fera hérisser le poil de nos diplomates de salon. Le duc de Choiseul avait eu un peu de mon humeur ; aussi a-t-il passé la fin de sa fin à Chanteloup.

LETTRE A MADAME LA DAUPHINE.

Paris, rue d'Enfer, 30 juin 1853.

« Madame,

« Les moments les plus précieux de ma longue carrière sont ceux que madame la dauphine m'a permis de passer auprès d'elle. C'est dans une obscure maison de Carlsbad qu'une princesse, objet de la vénération universelle, a daigné me parler avec confiance. Au fond de son âme le ciel a déposé un trésor de magnanimité et de religion que les prodigalités du malheur n'ont pu tarir. J'avais devant moi la fille de Louis XVI de nouveau exilée; cette orpheline du Temple, que le roi martyr avait pressée sur son cœur avant d'aller cueillir la palme! Dieu est le seul nom que l'on puisse prononcer quand on vient à s'abîmer dans la contemplation des impénétrables conseils de sa providence.

« L'éloge est suspect quand il s'adresse à la prospérité: avec la dauphine l'admiration est à l'aise. Je l'ai dit, madame: vos malheurs sont montés si haut, qu'ils sont devenus une des gloires de la révolution. J'aurai donc rencontré une fois dans ma vie des destinées assez supérieures, assez à part, pour leur dire, sans crainte de les blesser ou de n'en être pas compris, ce que je pense de l'état futur de la société. On peut causer avec vous du sort des empires, vous qui verriez passer sans les regretter, aux pieds de votre vertu, tous ces royaumes de la terre dont plusieurs se sont déjà écoulés aux pieds de votre race.

« Les catastrophes qui vous firent leur plus illustre

« témoin et leur plus sublime victime, toutes grandes
« qu'elles paraissent, ne sont néanmoins que les acci-
« dents particuliers de la transformation générale qui
« s'opère dans l'espèce humaine; le règne de Napoléon,
« par qui le monde a été ébranlé, n'est qu'un anneau de
« la chaîne révolutionnaire. Il faut partir de cette vérité
« pour comprendre ce qu'il y a de possible dans une
« troisième restauration, et quel moyen cette restaura-
« tion a de s'encadrer dans le plan du changement social.
« Si elle n'y entrait pas comme un élément homogène,
« elle serait inévitablement rejetée d'un ordre de choses
« contraires à sa nature.

« Ainsi, madame, si je vous disais que la légitimité
« a des chances de revenir par l'aristocratie de la noblesse
« et du clergé avec leurs privilèges, par la cour avec ses
« distinctions, par la royauté avec ses prestiges, je vous
« tromperais. La légitimité en France n'est plus un sen-
« timent; elle est un principe en tant qu'elle garantit les
« propriétés et les intérêts, les droits et les libertés; mais
« s'il demeurait prouvé qu'elle ne veut pas défendre ou
« qu'elle est impuissante à protéger ces propriétés et ces
« intérêts, ces droits et ces libertés, elle cesserait même
« d'être un principe. Lorsqu'on avance que la légitimité
« arrivera forcément, qu'on ne saurait se passer d'elle,
« qu'il suffit d'attendre, pour que la France à genoux
« vienne lui crier merci, on avance une erreur. La Res-
« taurateur peut ne reparaitre jamais ou ne durer qu'un
« moment, si la légitimité cherche sa force là où elle
« n'est plus.

« Oui, madame, je le dis avec douleur, Henri V
« pourrait rester un prince étranger et banni; jeune et

« nouvelle ruine d'un antique édifice déjà tombé, mais
« enfin une ruine. Nous autres, vieux serviteurs de la lé-
« gitimité, nous aurons bientôt dépensé le petit fonds
« d'années qui nous reste, nous reposerons incessamment
« dans notre tombe, endormis avec nos vieilles idées,
« comme les anciens chevaliers avec leurs anciennes ar-
« mures que la rouille et le temps ont rongées, armures
« qui ne se modèlent plus sur la taille et ne s'adaptent
« plus aux usages des vivants.

« Tout ce qui militait en 1789 pour le maintien de
« l'ancien régime, religion, lois, mœurs, usages, pro-
« priétés, classes, privilèges, corporations, n'existe plus.
« Une fermentation générale se manifeste; l'Europe n'est
« guère plus en sûreté que nous; nulle société n'est en-
« tièrement détruite, nulle entièrement fondée; tout y
« est usé ou neuf, ou décrépît ou sans racine; tout y a la
« faiblesse de la vieillesse et de l'enfance. Les royaumes
« sortis des circonscriptions territoriales tracées par les
« derniers traités sont d'hier; l'attachement à la patrie a
« perdu sa force, parce que la patrie est incertaine et fu-
« gitive pour des populations vendues à la criée, brocan-
« tées comme des meubles d'occasion, tantôt adjointes à
« des populations ennemies, tantôt livrées à des maîtres
« inconnus. Défoncé, sillonné, labouré, le sol est ainsi
« préparé à recevoir la semence démocratique, que les
« journées de Juillet ont mûrie.

« Les rois croient qu'en faisant sentinelle autour de
« leurs trônes, ils arrêteront les mouvements de l'intel-
« ligence; ils s'imaginent qu'en donnant le signalement
« des principes ils les feront saisir aux frontières; ils se
« persuadent qu'en multipliant les douanes, les gen-

« darmes, les espions de police, les commissions mili-
 « taires, ils les empêcheront de circuler. Mais ces idées
 « ne cheminent pas à pied, elles sont dans l'air, elles
 « volent, on les respire. Les gouvernements absolus, qui
 « établissent des télégraphes, des chemins de fer, des ba-
 « teaux à vapeur, et qui veulent en même temps re-
 « tenir les esprits au niveau des dogmes politiques du
 « xiv^e siècle, sont inconséquents; à la fois progressifs et
 « rétrogrades, ils se perdent dans la confusion résultante
 « d'une théorie et d'une pratique contradictoires. On ne
 « peut séparer le principe industriel du principe de la
 « liberté; force est de les étouffer tous les deux ou de les
 « admettre l'un et l'autre. Partout où la langue française
 « est entendue, les idées arrivent avec les passe-ports du
 « siècle.

« Vous voyez, madame, combien le point de départ
 « est essentiel à bien choisir. L'enfant de l'espérance sous
 « votre garde, l'innocence réfugiée sous vos vertus et
 « vos malheurs comme sous un dais royal, je ne connais
 « pas de plus imposant spectacle; s'il y a une chance de
 « succès pour la légitimité, elle est là tout entière. La
 « France future pourra s'incliner sans descendre, devant
 « la gloire de son passé, s'arrêter tout émue à cette
 « grande apparition de son histoire représentée par la
 « fille de Louis XVI, conduisant par la main le dernier
 « des Henris. Reine protectrice du jeune prince, vous
 « exercerez sur la nation l'influence des immenses sou-
 « venirs qui se confondent dans votre personne auguste.
 « Qui ne sentira renaître une confiance inaccoutumée
 « lorsque l'orpheline du Temple veillera à l'éducation de
 « l'orphelin de saint Louis?

« Il est à désirer, madame, que cette éducation, di-
« rigée par des hommes dont les noms soient populaires
« en France, devienne publique dans un certain degré.
« Louis XIV, qui justifie d'ailleurs l'orgueil de sa devise,
« a fait un grand mal à sa race en isolant les fils de
« France dans les barrières d'une éducation orientale.

« Le jeune prince m'a paru doué d'une vive intelli-
« gence. Il devra achever ses études par des voyages chez
« les peuples de l'ancien et même du nouveau continent,
« pour connaître la politique et ne s'effrayer ni des insti-
« tutions ni des doctrines. S'il peut servir comme soldat
« dans quelque guerre lointaine et étrangère, on ne doit
« pas craindre de l'exposer. Il a l'air résolu; il semble
« avoir au cœur du sang de son père et de sa mère; mais
« s'il pouvait jamais éprouver autre chose que le senti-
« ment de la gloire dans le péril, qu'il abdique : sans le
« courage, en France, point de couronne.

« En me voyant, madame, étendre dans un long
« avenir la pensée de l'éducation de Henri V, vous sup-
« poserez naturellement que je ne le crois pas destiné à
« remonter sitôt sur le trône. Je vais essayer de déduire
« avec impartialité les raisons opposées d'espérance et de
« crainte.

« La restauration peut avoir lieu aujourd'hui, de-
« main. Je ne sais quoi de si brusque, de si inconstant se
« fait remarquer dans le caractère français, qu'un chan-
« gement est toujours probable; il y a toujours cent
« contre un à parier, en France, qu'une chose quel-
« conque ne durera pas : c'est à l'instant que le gou-
« vernement paraît le mieux assis qu'il s'écroule. Nous
« avons vu la nation adorer et détester Bonaparte, l'aban-

« donner, le reprendre, l'abandonner encore, l'oublier
« dans son exil, lui dresser des autels après sa mort, puis
« retomber de son enthousiasme. Cette nation volage, qui
« n'aima jamais la liberté que par boutades, mais qui est
« constamment affolée d'égalité ; cette nation multiforme,
« fut fanatique sous Henri IV, factieuse sous Louis XIII,
« grave sous Louis XIV, révolutionnaire sous Louis XVI.
« sombre sous la République, guerrière sous Bonaparte,
« constitutionnelle sous la Restauration : elle prostitue au-
« jourd'hui ses libertés à la monarchie dite républicaine,
« variant perpétuellement de nature selon l'esprit de ses
« guides. Sa mobilité s'est augmentée depuis qu'elle s'est
« affranchie des habitudes du foyer et du joug de la re-
« ligion. Ainsi donc, un hasard peut amener la chute du
« gouvernement du 9 août ; mais un hasard peut se faire
« attendre : un avorton nous est né ; mais la France est
« une mère robuste ; elle peut, par le lait de son sein,
« corriger les vices d'une paternité dépravée.

« Quoique la royauté actuelle ne semble pas viable,
« je crains toujours qu'elle ne vive au delà du terme
« qu'on pourrait lui assigner. Depuis quarante ans, tous
« les gouvernements n'ont péri en France que par leur
« faute. Louis XVI a pu vingt fois sauver sa couronne et
« sa vie ; la République n'a succombé qu'à l'excès de ses
« fureurs ; Bonaparte pouvait établir sa dynastie, et il
« s'est jeté en bas du haut de sa gloire ; sans les ordon-
« nances de Juillet, le trône légitime serait encore debout.
« Le chef du gouvernement actuel ne commettra aucune
« de ces fautes qui tuent ; son pouvoir ne sera jamais
« suicidé ; toute son habileté est exclusivement employée
« à sa conservation : il est trop intelligent pour mourir

« d'une sottise, et il n'a pas en lui de quoi se rendre
« coupable des méprises du génie, ou des faiblesses de
« l'honneur et de la vertu. Il a senti qu'il pourrait périr
« par la guerre, il ne fera pas la guerre; que la France
« soit dégradée dans l'esprit des étrangers, peu lui im-
« porte : des publicistes prouveront que la honte est de
« l'industrie et l'iguominie du crédit.

« La quasi-légitimité veut tout ce que veut la légiti-
« mité, à la personne royale près : elle veut l'ordre; elle
« peut l'obtenir par *l'arbitraire* mieux que la légimité.
« Faire du despotisme avec des paroles de liberté et de
« prétendues institutions royalistes, c'est tout ce qu'elle
« veut; chaque fait accompli enfante un droit récent qui
« combat un ancien droit, chaque heure commence une
« légimité. Le temps a deux pouvoirs : d'une main il
« renverse, de l'autre il édifie. Enfin le temps agit sur les
« esprits par cela seul qu'il marche; on se sépare vio-
« lement du pouvoir, on l'attaque, on le boude; puis
« la lassitude survient; le succès réconcilie à sa cause :
« bientôt il ne reste plus en dehors que quelques âmes
« élevées dont la persévérance met mal à l'aise ceux qui
« ont failli.

« Madame, ce long exposé m'oblige à quelques ex-
« plications devant Votre Altesse Royale.

« Si je n'avais fait entendre une voix libre au jour
« de la fortune, je ne me serais pas senti le courage de
« dire la vérité au temps du malheur. Je ne suis point
« allé à Prague de mon propre mouvement; je n'aurais
« pas osé vous importuner de ma présence : les dangers
« du dévouement ne sont point auprès de votre auguste
« personne, ils sont en France : c'est là que je les ai

« cherchés. Depuis les journées de Juillet je n'ai cessé de
 « combattre pour la cause légitime. Le premier, j'ai osé
 « proclamer la royauté de Henri V. Un jury français, en
 « m'acquittant, a laissé subsister ma proclamation. Je
 « n'aspire qu'au repos, besoin de mes années; cependant
 « je n'ai pas hésité à le sacrifier lorsque des décrets ont
 « étendu et renouvelé la proscription de la famille royale.
 « Des offres m'ont été faites pour m'attacher au gouver-
 « nement de Louis-Philippe : je n'avais pas mérité cette
 « bienveillance; j'ai montré ce qu'elle avait d'incompa-
 « tible avec ma nature, en réclamant ce qui pouvait me
 « revenir des adversités de mon vieux roi. Hélas! ces
 « adversités, je ne les avais pas causées et j'avais es-
 « sayé de les prévenir. Je ne remémore point ces cir-
 « constances pour me donner une importance et me créer
 « un mérite que je n'ai pas; je n'ai fait que mon devoir;
 « je m'explique seulement, afin d'excuser l'indépen-
 « dance de mon langage. Madame pardonnera à la
 « franchise d'un homme qui accepterait avec joie un
 « échafaud pour lui rendre un trône.

« Quand j'ai paru devant Votre Majesté à Carlsbad,
 « je puis dire que je n'avais pas le bonheur d'en être
 « connu. A peine m'avait-elle fait l'honneur de m'adres-
 « ser quelques mots dans ma vie. Elle a pu voir, dans les
 « conversations de la solitude, que je n'étais pas l'homme
 « qu'on lui avait peut-être dépeint; que l'indépendance
 « de mon esprit n'ôtait rien à la modération de mon ca-
 « ractère, et surtout ne brisait pas les chaînes de mon
 « admiration et de mon respect pour l'illustre fille de mes
 « rois.

« Je supplie encore Votre Majesté de considérer que

« l'ordre des vérités développées dans cette lettre, ou
« plutôt dans ce mémoire, est ce qui fait ma force, si j'en
« ai une; c'est par là que je touche à des hommes de di-
« vers partis et que je les ramène à la cause royaliste.
« Si j'avais répudié les opinions du siècle, je n'aurais eu
« aucune prise sur mon temps. Je cherche à rallier au-
« près du trône antique ces idées modernes qui, d'ad-
« verses qu'elles sont, deviennent amies en passant à tra-
« vers ma fidélité. Les opinions libérales qui affluent
« n'étant plus détournées au profit de la monarchie lé-
« gitime reconstruite, l'Europe monarchique périrait.
« Le combat est à mort entre les deux principes monar-
« chique et républicain, s'ils restent distincts et séparés :
« la consécration d'un édifice unique rebâti avec les ma-
« tériaux divers de deux édifices vous appartiendrait à
« vous, madame, qui avez été admise à la plus haute
« comme à la plus mystérieuse des initiations, le malheur
« non mérité, à vous qui êtes marquée à l'autel du sang
« des victimes sans tache, à vous qui, dans le recueille-
« ment d'une sainte austérité, ouvririez avec une main
« pure et bénie les portes du nouveau temple.

« Vos lumières, madame, et votre raison supérieure
« éclaireront et rectifieront ce qu'il peut y avoir de dou-
« teux et d'erroné dans mes sentiments touchant l'état
« présent de la France.

« Mon émotion, en terminant cette lettre, passe ce
« que je puis dire.

« Le palais des souverains de Bohême est donc le
« Louvre de Charles X et de son pieux et royal fils!
« Hradschin est donc le château de Pau du jeune Henri !
« et vous, madame, quel Versailles habitez-vous! à quoi

« comparer votre religion, vos grandeurs, vos souffrances, si ce n'est à celles des femmes de la maison de David, qui pleuraient au pied de la croix? Puisse Votre Majesté voir la royauté de saint Louis sortir radieuse de la tombe! Puissé-je m'écrier, en rappelant le siècle qui porte le nom de votre glorieux aïeul; car, madame, rien ne vous' va, rien ne vous est contemporain que le grand et le sacré :

. O jour heureux pour moi !
De quelle ardeur j'irais reconnaître mon roi !

« Je suis, avec le plus profond respect, madame, de
« Votre Majesté

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Après avoir écrit cette lettre, je rentrai dans les habitudes de ma vie : je retrouvai mes vieux prêtres, le coin solitaire de mon jardin qui me parut bien plus beau que le jardin du comte de Chotek, mon boulevard d'Enfer, mon cimetière de l'Ouest, mes *Mémoires* ramenteurs de mes jours passés, et surtout la petite société choisie de l'Abbaye-aux-Bois. La bienveillance d'une amitié sérieuse fait abonder les pensées ; quelques instants du commerce de l'âme suffisent au besoin de ma nature ; je répare ensuite cette dépense d'intelligence par vingt-deux heures de rien-faire et de sommeil.

Paris, rue d'Enfer, 25 août 1833.

LETTRE DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

Tandis que je commençais à respirer, je vis entrer un matin chez moi le voyageur qui avait remis un paquet de ma part à madame la duchesse de Berry, à Palerme ; il m'apportait cette réponse de la princesse :

« Naples, 10 août 1833.

« Je vous ai écrit un mot, monsieur le vicomte, pour
« vous accuser la réception de votre lettre, voulant une
« occasion sûre pour vous parler de ma reconnaissance
« de ce que vous avez vu et fait à Prague. Il me paraît
« que l'on *vous a peu laissé voir*, mais assez cependant pour
« juger que, malgré les *moyens* employés, le résultat, en
« ce qui regarde notre cher enfant, n'est pas tel qu'on
« pouvait le craindre. Je suis bien aise d'en avoir de vous
« l'assurance ; mais on me mande de Paris que M. de
« Barande est éloigné. Que cela va-t-il devenir ? Combien
« il me tarde d'être à mon poste !

« Quant aux demandes que je vous avais prié de
« faire (et qui n'ont pas été parfaitement accueillies),
« on a prouvé par là que l'on n'était pas mieux informé
« que moi : car je n'avais nul besoin de ce que je deman-
« dais, n'ayant en rien perdu mes droits.

« Je vais vous demander vos conseils pour répondre
« aux sollicitations qui me sont faites de toutes parts.
« Vous ferez de ce qui suit l'usage que, dans votre sagesse,
« vous jugerez convenable. La France royaliste, les per-

« sonnes dévouées à Henri V, attendent de sa mère, libre
« enfin, une proclamation.

« J'ai laissé à Blaye quelques lignes qui doivent être
« connues aujourd'hui ; on espère plus de moi ; on veut
« savoir la triste histoire de ma détention pendant sept
« mois dans cette impénétrable bastille. Il faut qu'elle
« soit connue dans ses plus grands détails ; qu'on y voie
« la cause de tant de larmes et de chagrins qui ont brisé
« mon cœur. On y apprendra les tortures morales que
« j'ai dû souffrir. Justice doit y être rendue à qui il appar-
« tient ; mais aussi il y faudra dévoiler les atroces me-
« sures prises contre une femme sans défense, puisqu'on
« lui a toujours refusé un conseil, par un gouvernement
« à la tête duquel est son parent, pour m'arracher un
« secret qui, dans tous les cas, ne pouvait concerner la
« politique, et dont la découverte ne devait pas changer
« ma situation si j'étais à craindre pour le gouvernement
« français, qui avait le pouvoir de me garder, mais non
« le droit, sans un jugement que j'ai plus d'une fois
« réclamé.

« Mais mon parent, mari de ma tante, chef d'une
« famille à laquelle, en dépit d'une opinion si générale-
« ment et si justement répandue contre elle, j'avais bien
« voulu faire espérer la main de ma fille, Louis-Philippe
« enfin, me croyant enceinte et non mariée (ce qui eût
« décidé toute autre famille à m'ouvrir les portes de ma
« prison), m'a fait infliger toutes les tortures morales
« pour me forcer à des démarches par lesquelles il a cru
« pouvoir établir le déshonneur de sa nièce. Du reste, s'il
« faut m'expliquer d'une manière positive sur mes dé-
« clarations et ce qui les a motivées, sans entrer dans

« aucuns détails sur mon intérieur, dont je ne dois compte
 « à personne, je dirai avec toute vérité qu'elles m'ont été
 « arrachées par les vexations, les tortures morales et
 « l'espoir de recouvrer ma liberté.

« Le porteur vous donnera des détails et vous parlera
 « de l'incertitude forcée sur le moment de mon voyage
 « et sa direction, ce qui s'est opposé au désir que j'avais
 « de profiter de votre offre obligeante en vous engageant
 « à me joindre avant d'arriver à Prague, ayant bien be-
 « soin de vos conseils. Aujourd'hui il serait trop tard,
 « voulant arriver près de mes enfants le plus tôt possible.
 « Mais, comme rien n'est sûr dans ce monde, et que je
 « suis accoutumée aux contrariétés, si, *contre ma volonté*,
 « mon arrivée à Prague était retardée, je compte bien
 « sur vous à l'endroit où je serais obligée de m'arrêter,
 « d'où je vous écrirai; si, au contraire, j'arrive près de
 « mon fils aussitôt que je le désire, vous savez mieux
 « que moi si vous y devez venir. Je ne puis que vous
 « assurer du plaisir que j'aurais à vous voir en tout temps
 « et en tous lieux.

« MARIE-CAROLINE. »

« Naples, 18 août 1833.

« Notre ami n'ayant pu encore partir je reçois des
 « rapports sur ce qui se passe à Prague qui ne sont pas de
 « nature à diminuer mon désir de m'y rendre, mais aussi
 « me rendent plus urgent le besoin de vos conseils. Si
 « donc vous pouvez vous rendre à Venise sans tarder,
 « vous m'y trouverez, ou des lettres poste restante, qui
 « vous diront où vous pouvez me rejoindre. Je ferai en-
 « core une partie du voyage avec des personnes pour

« lesquelles j'ai bien de l'amitié et de la reconnaissance,
 « M. et madame de Bauffremont. Nous parlons souvent
 « de vous; leur dévouement à moi et à notre Henri leur
 « fait bien souhaiter de vous voir arriver. M. de Mesnard
 « partage bien ce désir. »

Madame de Berry rappelle dans sa lettre un petit manifeste publié à sa sortie de Blaye et qui ne valait pas grand'chose, parce qu'il ne disait ni oui ni non. La lettre d'ailleurs est curieuse comme document historique, en révélant les sentiments de la princesse à l'égard de ses parents geôliers, et en indiquant les souffrances endurées par elle. Les réflexions de Marie-Caroline sont justes; elle les exprime avec animation et fierté. On aime encore à voir cette mère courageuse et dévouée, enchaînée ou libre, constamment préoccupée des intérêts de son fils. Là, du moins dans ce cœur, est de la jeunesse et de la vie. Il m'en coûtait de recommencer un long voyage; mais j'étais trop touché de la confiance de cette pauvre princesse pour me refuser à ses vœux et la laisser sur les grands chemins. M. Jauge accourut au secours de ma misère comme la première fois.

Je me remis en campagne avec une douzaine de volumes éparpillés autour de moi. Or, pendant que je pérégrinais derechef dans la calèche du prince de Bénévent, il mangeait à Londres au râtelier de son cinquième maître, en expectative de l'accident qui l'enverra peut-être dormir à Westminster, parmi les saints, les rois et les sages; sépulture justement acquise à sa religion, sa fidélité et ses vertus.

Du 7 au 10 septembre 1833, sur la route.

JOURNAL DE PARIS A VENISE.

JURA. — ALPES. — MILAN. — VÉRONE. — APPEL DES MORTS. — LA BRENTA.

Je partis de Paris le 3 septembre 1833, prenant la route du Simplon par Pontarlier.

Salins brûlé était rebâti; je l'aimais mieux dans sa laideur et dans sa caducité espagnoles. L'abbé d'Olivet naquit au bord de la *Furieuse*; ce premier maître de Voltaire, qui reçut son élève à l'Académie, n'avait rien de son ruisseau paternel.

La grande tempête qui a causé tant de naufrages dans la Manche m'assaillit sur le Jura. J'arrivai de nuit aux *wastes* du relais de Lévier. Le caravansérail bâti en planches, fort éclairé, rempli de voyageurs réfugiés, ne ressemblait pas mal à la tenue d'un sabbat. Je ne voulus pas m'arrêter; on amena les chevaux. Quant il fallut fermer les lanternes de la calèche, la difficulté fut grande; l'hôtesse, jeune sorcière extrêmement jolie, prêta son secours en riant. Elle avait soin de coller son lumignon, abrité dans un tube de verre, auprès de son visage, afin d'être vue.

A Pontarlier, mon ancien hôte, très-légitimiste de son vivant, était mort. Je soupai à l'auberge du *National*: bon augure pour le journal de ce nom. Armand Carrel est le chef de ces hommes qui n'ont pas menti aux journées de Juillet.

Le château de Joux défend les approches de Pontarlier; il a vu se succéder dans ses donjons deux hommes dont la révolution gardera la mémoire: Mirabeau et

Toussaint-Louverture, le Napoléon noir, imité et tué par le Napoléon blanc. « Toussaint, dit madame de Staël, « fut amené dans une prison de France, où il périt de la « manière la plus misérable. Peut-être Bonaparte ne se « souvient-il pas seulement de ce forfait, parce qu'il lui « a été moins reproché que les autres. »

L'ouragan croissait : j'essayai sa plus grande violence entre Portarlier et Orbes. Il agrandissait les montagnes, faisait tinter les cloches dans les hameaux, étouffait le bruit des torrents dans celui de la foudre, et se précipitait en hurlant sur ma calèche, comme un grain noir sur la voile d'un vaisseau. Quand de bas éclairs lézardaient les bruyères, on apercevait des troupeaux de moutons immobiles, la tête cachée entre leurs pattes de devant, présentant leurs queues comprimées et leurs croupes velues aux giboulées de pluie et de grêle fouettées par le vent. La voix de l'homme, qui annonçait le temps écoulé du haut d'un beffroi montagnard, semblait le cri de la dernière heure.

A Lausanne tout était redevenu riant : j'avais déjà bien des fois visité cette ville ; je n'y connais plus personne.

A Bex, tandis qu'on attelait à ma voiture les chevaux qui avaient peut-être traîné le cercueil de madame de Custine, j'étais appuyé contre le mur de la maison où était morte mon hôtesse de Fervaques. Elle avait été célèbre au tribunal révolutionnaire par sa longue chevelure. J'ai vu à Rome de beaux cheveux blonds retirés d'une tombe.

Dans la vallée du Rhône, je rencontrai une garçonne presque nue, qui dansait avec sa chèvre ; elle de-

mandait la charité à un riche jeune homme bien vêtu qui passait en poste, courrier galonné en avant, deux laquais assis derrière le brillant carrosse. Et vous vous figurez qu'une telle distribution de la propriété peut exister? Vous pensez qu'elle ne justifie pas les soulèvements populaires?

Sion me remémore une époque de ma vie : de secrétaire d'ambassade que j'étais à Rome, le premier consul m'avait nommé ministre plénipotentiaire au Valais.

A Brig, je laissai les jésuites s'efforçant de relever ce qui ne peut l'être; inutilement établis aux pieds du temps, ils sont écrasés sous sa masse, comme leur monastère sous le poids des montagnes.

J'étais à mon dixième passage des Alpes; je leur avais dit tout ce que j'avais à leur dire dans les différentes années et les diverses circonstances de ma vie. Toujours regretter ce qu'il a perdu, toujours s'égarer dans les souvenirs, toujours marcher vers la tombe en pleurant et s'isolant : c'est l'homme.

Les images empruntées de la nature montagnueuse ont surtout des rapports sensibles avec nos fortunes; celui-ci passe en silence comme l'épanchement d'une source; celui-ci attache un bruit à son cours comme un torrent; celui-là jette son existence comme une cataracte qui épouvante et disparaît.

Le Simplon a déjà l'air abandonné, de même que la vie de Napoléon; de même que cette vie, il n'a plus que sa gloire : c'est un trop grand ouvrage pour appartenir aux petits États auxquels il est dévolu. Le génie n'a point de famille; son héritage tombe par droit d'aubaine à la

plèbe, qui le grignote, et plante un chou où croissait un cèdre.

La dernière fois que je traversai le Simplon, j'allais en ambassade à Rome; je suis tombé; les pâtres que j'avais laissés au haut de la montagne y sont encore : neiges, nuages, roches ruiniées, forêts de pins, fracas des eaux, environnent incessamment la hutte menacée de l'avalanche. La personne la plus vivante de ces chalets est la chèvre. Pourquoi mourir? je le sais. Pourquoi naître? je l'ignore. Toutefois, reconnaissez que les premières souffrances, les souffrances morales, les tourments de l'esprit sont de moins chez les habitants de la région des chamois et des aigles. Lorsque je me rendais au congrès de Vérone, en 1822, la station du pic du Simplon était tenue par une Française; au milieu d'une nuit froide et d'une bourrasque qui m'empêchait de la voir, elle me parla de la Scala de Milan; elle attendait des rubans de Paris : sa voix, la seule chose que je connaisse de cette femme, était fort douce à travers les ténèbres et les vents.

La descente sur Domo d'Ossola m'a paru de plus en plus merveilleuse; un certain jeu de lumière et d'ombre en accroissait la magie. On était caressé d'un petit souffle que notre ancienne langue appelait l'*aure*; sorte d'avant-brise du matin, baignée et parfumée dans la rosée. J'ai retrouvé le lac Majeur, où je fus si triste en 1828, et que j'aperçus de la vallée de Bellinzona, en 1832. A Sesto-Calende, l'Italie s'est annoncée : un Paganini aveugle chante et joue du violon au bord du lac en passant le Tessin.

Je revis, en entrant à Milan, la magnifique allée de

tulipiers dont personne ne parle; les voyageurs les prennent apparemment pour des platanes. Je réclame contre ce silence en mémoire de mes sauvages : c'est bien le moins que l'Amérique donne des ombrages à l'Italie. On pourrait aussi planter à Gênes des magnolias mêlés à des palmiers et des orangers. Mais qui songe à cela? qui pense à embellir la terre? on laisse ce soin à Dieu. Les gouvernements sont occupés de leur chute, et l'on préfère un arbre de carton sur un théâtre de fantoccini au magnolia dont les roses parfumeraient le berceau de Christophe Colomb.

A Milan, la vexation pour les passe-ports est aussi stupide que brutale. Je ne traversai pas Vérone sans émotion : c'était là qu'avait réellement commencé ma carrière politique active. Ce que le monde aurait pu devenir, si cette carrière n'eût été interrompue par une misérable jalousie, se présentait à mon esprit.

Vérone, si animée en 1822 par la présence des souverains de l'Europe, était retournée en 1833 au silence; le congrès était aussi passé dans ses rues solitaires que la cour des Scàligeri et le sénat des Romains. Les arènes, dont les gradins s'étaient offerts à mes regards chargés de cent mille spectateurs, béaient désertes; les édifices, que j'avais admirés sous l'illumination brodée à leur architecture, s'enveloppaient, gris et nus, dans une atmosphère de pluie.

Combien s'agitaient d'ambitions parmi les acteurs de Vérone! que de destinées de peuples examinées, discutées et pesées! Faisons l'appel de ces poursuivants de songes; ouvrons le livre du jour de colère : *Liber scriptus profertur*; monarques! princes! ministres! voici votre

ambassadeur, voici votre collègue revenu à son poste : où êtes-vous ? répondez.

L'empereur de Russie Alexandre ? — Mort.

L'empereur d'Autriche François II ? — Mort.

Le roi de France Louis XVIII ? — Mort.

Le roi de France Charles X ? — Mort.

Le roi d'Angleterre George IV ? — Mort.

Le roi de Naples Ferdinand I^{er} ? — Mort.

Le duc de Toscane ? — Mort.

Le pape Pie VII ? — Mort.

Le roi de Sardaigne Charles-Félix ? — Mort.

Le duc de Montmorency, ministre des affaires étrangères de France ? — Mort.

M. Canning, ministre des affaires étrangères d'Angleterre ? — Mort.

M. de Bernstorff, ministre des affaires étrangères en Prusse ? — Mort.

M. de Gentz, de la chancellerie d'Autriche ? — Mort.

Le cardinal Consalvi, secrétaire d'État de Sa Sainteté ? — Mort.

M. de Serre, mon collègue au congrès ? — Mort.

M. d'Aspremont, mon secrétaire d'ambassade ? — Mort.

Le comte de Nieperg, mari de la veuve de Napoléon ? — Mort.

La comtesse Tolstoï ? — Morte.

Son grand et jeune fils ? — Mort.

Mon hôte du palais Lorenzi ? — Mort.

Si tant d'hommes couchés avec moi sur le registre du congrès se sont fait inscrire à l'obituaire ; si des

peuples et des dynasties royales ont péri ; si la Pologne a succombé ; si l'Espagne est de nouveau anéantie ; si je suis allé à Prague m'enquérir des restes fugitifs de la grande race dont j'étais le représentant à Vérone, qu'est-ce donc que les choses de la terre ? Personne ne se souvient des discours que nous tenions autour de la table du prince de Metternich ; mais, ô puissance du génie ! aucun voyageur n'entendra jamais chanter l'alouette dans les champs de Vérone sans se rappeler Shakspeare. Chacun de nous, en fouillant à diverses profondeurs dans sa mémoire, retrouve une autre couche de morts, d'autres sentiments éteints, d'autres chimères qu'inutilement il allaita, comme celles d'Herculanum, à la mamelle de l'Espérance. En sortant de Vérone, je fus obligé de changer de mesure pour supputer le temps passé ; je rétrogradais de vingt-sept années, car je n'avais pas fait la route de Vérone à Venise depuis 1806. A Brescia, à Vicence, à Padoue, je traversai les murailles de Palladio, de Scamozzi, de Franceschini, de Nicolas de Pise, de frère Jean.

Les bords de la Brenta trompèrent mon attente ; ils étaient demeurés plus rians dans mon imagination : les digues élevées le long du canal enterrent trop les marais. Plusieurs *villa* ont été démolies ; mais il en reste encore quelques-unes très-élégantes. Là demeure peut-être le signor *Procurante* que les grandes dames à sonnets dégoûtaient, que les deux jolies filles commençaient fort à lasser, que la musique fatiguait au bout d'un quart d'heure, qui trouvait Homère d'un mortel ennui, qui détestait le pieux Énée, le petit Asagne, l'imbécile roi Latinus, la bourgeoise Amate et l'insivoide Lavinie ; qui

s'embarrassait peu d'un mauvais dîner d'Horace sur la route de Brindae; qui déclarait ne vouloir jamais lire Cicéron et encore moins Milton, ce barbare, gâteur de l'enfer et du diable du Tasse. « Hélas! disait tout bas
« Candide à Martin, j'ai bien peur que cet homme-ci n'ait
« un souverain mépris pour nos poètes allemands! »

Malgré mon demi-désappointement et beaucoup de dieux dans les petits jardins, j'étais charmé des arbres de soie, des orangers, des figuiers et de la douceur de l'air, moi qui, si peu de temps auparavant, cheminais dans les sapinières de la Germanie et sur les monts des Tchèques où le soleil a mauvais visage.

J'arrivai le 10 de septembre au lever du jour à Fusina, que Philippe de Comines et Montaigne appellent *Chaffousine*. A dix heures et demie j'étais débarqué à Venise. Mon premier soin fut d'envoyer au bureau de la poste : il ne s'y trouva rien ni à mon adresse directe ni à l'adresse indirecte de Paolo : de madame la duchesse de Berry, aucune nouvelle. J'écrivis au comte Griffi, ministre de Naples à Florence, pour le prier de me faire connaître la marche de Son Altesse Royale.

M'étant mis en règle, je me résolus d'attendre patiemment la princesse : Satan m'envoya une tentation. Je désirai, par ses suggestions diaboliques, demeurer seul une quinzaine de jours à l'hôtel de l'Europe, au grand détriment de la monarchie légitime. Je souhaitai de mauvais chemins à l'auguste voyageuse sans songer que ma restauration du roi Henri V pourrait être retardée d'un *demi-mois* : j'en demande, comme Danton-pardon à Dieu et aux hommes.

INCIDENCES.

Venise, hôtel de l'Europe, 10 septembre 1833.

VENISE.

Salve, Italum Regina. .

.....

Nec tu semper eris. (SANNAZAR.)

O d' Italia dolente

Eterno lume.

Venezia ! (CHIABRERA.)

On peut, à Venise, se croire sur le tillac d'une superbe galère à l'ancre, sur le *Bucentaure*, où l'on vous donne une fête, et du bord duquel vous apercevez à l'entour des choses admirables. Mon auberge, l'hôtel de l'Europe, est placée à l'entrée du grand canal, en face de la *Douane de mer*, de la *Giudeca* et de *Saint-Georges-Majeur*. Lorsqu'on remonte le grand canal entre les deux files de ses palais, si marqués de leurs siècles, si variés d'architecture, lorsqu'on se transporte sur la *grande* et la *petite* place, que l'on contemple la basilique et ses dômes, le palais des doges, les *procurazie nuòve*, la *Zecca*, la tour de l'Horloge, le beffroi de Saint-Marc, la colonne du Lion, tout cela mêlé aux voiles et aux mâts des vaisseaux, au mouvement de la foule et des gondoles, à l'azur du ciel et de la mer, les caprices d'un rêve ou les jeux d'une imagination orientale n'ont rien de plus fantastique. Quelquefois Cicéri peint et rassemble sur une toile, pour les prestiges du théâtre, des monuments de toutes les formes, de tous les temps, de tous les pays, de tous les climats : c'est encore Venise.

Ces édifices surdorés, embellis avec profusion par Giorgion, Titien, Paul Véronèse, Tintoret, Jean Bellini, Paris Bordone, les deux Palma, sont remplis de bronzes, de marbres, de granits, de porphyres, d'antiques précieuses, de manuscrits rares; leur magie intérieure égale leur magie extérieure; et quand, à la clarté suave qui les éclaire, on découvre les noms illustres et les nobles souvenirs attachés à leurs voûtes, on s'écrie avec Philippe de Comines : « C'est la plus triomphante cité que j'aie « jamais vue ! »

Et pourtant ce n'est plus la Venise du ministre de Louis XI, la Venise épouse de l'Adriatique et dominatrice des mers; la Venise qui donnait des empereurs à Constantinople, des rois à Chypre, des princes à la Dalmatie, au Péloponèse, à la Crète; la Venise qui humiliait les Césars de la Germanie, et recevait à ses foyers inviolables les papes suppliants; la Venise de qui les monarques tenaient à honneur d'être citoyens, à qui Pétrarque, Pléthon, Bessarion léguaient les débris des lettres grecques et latines sauvées du naufrage de la barbarie; la Venise qui, république au milieu de l'Europe féodale, servait de bouclier à la chrétienté; la Venise, *planteuse de lions*, qui mettait sous ses pieds les remparts de Ptolémaïde, d'Ascalon, de Tyr, et abattait le croissant à Lépante; la Venise dont les doges étaient des savants et les marchands des chevaliers; la Venise qui terrassait l'Orient ou lui achetait ses parfums, qui rapportait de la Grèce des turbans conquis ou des chefs-d'œuvre retrouvés; la Venise qui sortait victorieuse de la ligue ingrate de Cambrai; la Venise qui triomphait par ses fêtes, ses courtisanes et ses arts, comme par ses armes et ses

grands hommes; la Venise à la fois Corinthe, Athènes et Carthage, ornant sa tête de couronnes rostrales et de diadèmes de fleurs.

Ce n'est plus même la cité que je traversai lorsque j'allais visiter les rivages témoins de sa gloire; mais, grâce à ses brises voluptueuses et à ses flots amènes, elle garde un charme; c'est surtout aux pays en décadence qu'un beau climat est nécessaire. Il y a assez de civilisation à Venise pour que l'existence y trouve ses délicatesses. La séduction du ciel empêche d'avoir besoin de plus de dignité humaine; une vertu attractive s'exhale de ces vestiges de grandeur, de ces traces des arts dont on est environné. Les débris d'une ancienne société qui produisit de telles choses, en vous donnant du dégoût pour une société nouvelle, ne vous laissent aucun désir d'avenir. Vous aimez à vous sentir mourir avec tout ce qui meurt autour de vous; vous n'avez d'autre soin que de parer les restes de votre vie à mesure qu'elle se dépouille. La nature, prompte à ramener de jeunes générations sur des ruines comme à les tapisser de fleurs, conserve aux races les plus affaiblies l'usage des passions et l'enchantement des plaisirs.

Venise ne connut point l'idolâtrie; elle grandit chrétienne dans l'île où elle fut nourrie, loin de la brutalité d'Attila. Les descendantes des Scipions, les Paule et les Eustochie, échappèrent dans la grotte de Bethléem à la violence d'Alarie. A part de toutes les autres cités, fille aînée de la civilisation antique sans avoir été déshonorée par la conquête, Venise ne renferme ni décombres romains, ni monuments des Barbares. On n'y voit point non plus ce que l'on voit dans le nord et l'occident de

l'Europe, au milieu des progrès de l'industrie; je veux parler de ces constructions neuves, de ces rues entières élevées à la hâte, et dont les maisons demeurent ou non achevées, ou vides. Que pourrait-on bâtir ici? de misérables bouges qui montreraient la pauvreté de conception des fils auprès de la magnificence du génie des pères; des cahutes blanchies qui n'iraient pas au talon des gigantesques demeures des Foscari et des Pesaro. Quand on avise la truelle de mortier et la poignée de plâtre qu'une réparation urgente a forcé d'appliquer contre un chapiteau de marbre, on est choqué. Mieux valent les planches vermoulues barrant les fenêtres grecques ou moresques, les guenilles mises sécher sur d'élégants balcons, que l'empreinte de la chétive main de notre siècle.

Que ne puis-je m'enfermer dans cette ville en harmonie avec ma destinée, dans cette ville des poètes, où Dante, Pétrarque, Byron, passèrent! Que ne puis-je achever d'écrire mes *Mémoires* à la lueur du soleil qui tombe sur ces pages! L'astre brûle encore dans ce moment mes savanes floridiennes et se couche ici à l'extrémité du grand canal. Je ne le vois plus; mais, à travers une clairière de cette solitude de palais, ses rayons frappent le globe de la *Douane*, les antennes des barques, les vergues des navires, et le portail du couvent de *Saint-Georges-Majeur*. La tour du monastère, changée en colonne de rose, se réfléchit dans les vagues; la façade blanche de l'église est si fortement éclairée, que je distingue les plus petits détails du ciseau. Les enclôtures des magasins de la *Giudeca* sont peintes d'une lumière titienne; les gondoles du canal et du port nagent dans la même lumière. Venise est là, assise sur le rivage de

la mer, comme une belle femme qui va s'éteindre avec le jour : le vent du soir soulève ses cheveux embaumés ; elle meurt saluée par toutes les grâces et tous les sourires de la nature.

Venise, septembre 1833.

ARCHITECTURE VÉNITIENNE.

ANTONIO. — L'ABBÉ BETIO ET M. GAMBA. — SALLES DU PALAIS DES DOGES.
PRISONS.

A Venise, en 1806, il y avait un jeune signor Armani, traducteur italien ou ami du traducteur du *Génie du christianisme*. Sa sœur, comme il disait, était *nonne, monaca*. Il y avait aussi un juif allant à la comédie du grand Sanhédrin de Napoléon et qui reluquait ma bourse ; plus M. Lagarde, chef des espions français, lequel me donna à dîner : mon traducteur, sa sœur, le juif du Sanhédrin, ou sont morts ou n'habitent plus Venise. A cette époque je demeurais à l'hôtel du Lion-Blanc, près Rialto ; cet hôtel a changé de lieu. Presque en face de mon ancienne auberge est le palais Foscari qui tombe. Arrière toutes ces vieilleries de ma vie ! j'en deviendrais fou à force de ruines : parlons du présent.

J'ai essayé de peindre l'effet général de l'architecture de Venise ; afin de me rendre compte des détails, j'ai remonté, descendu et remonté, descendu et remonté le grand canal, vu et revu la place Saint-Marc.

Il faudrait des volumes pour épuiser ce sujet. *Le fabbriche più cospicue di Venezia* du comte Cicognara fournissent le trait des monuments ; mais les expositions ne sont pas nettes. Je me contenterai de noter deux ou trois des agencements les plus répétés.

Du chapiteau d'une colonne corinthienne se décrit un demi-cercle dont la pointe descend sur le chapiteau d'une autre colonne corinthienne : juste au milieu de ces styles s'en élève une troisième, même dimension et même ordre ; du chapiteau de cette colonne centrale partent à droite et à gauche deux épicycles dont les extrémités se vont aussi reposer sur les chapiteaux d'autres colonnes. Il résulte de ce dessin que les arcs, en se coupant, donnent naissance à des ogives au point de leur intersection¹, de sorte qu'il se forme un mélange charmant de deux architectures, du plein cintre romain et de l'ogive arabe ou gothique orientale. Je suis ici l'opinion du jour, en supposant l'ogive arabe gothique ou *moyen âge* d'origine ; mais il est certain qu'elle existe dans les monuments dits cyclopéens : je l'ai vue très-pure dans les tombeaux d'Argos².

Le palais du doge offre des entrelacs reproduits dans quelques autres palais, particulièrement au palais Foscarini : les colonnes soutiennent des cintres ogives ; ces cintres laissent entre eux des vides : entre ces vides l'architecte a placé deux rosaces. La rosace déprime l'extrémité des deux ellipses. Ces rosaces, qui se touchent par un point de leur circonférence dans la façade du bâtiment, deviennent des espèces de roues alignées sur lesquelles s'exalte le reste de l'édifice.

Dans toute construction la base est ordinairement

¹ Il est clair à mes yeux que l'ogive dont on va chercher si loin l'origine prétendue mystérieuse est née fortuitement de l'intersection des deux cercles de plein cintre ; aussi la retrouve-t-on partout. Les architectes n'ont fait dans la suite que la dégager des dessins dans lesquels elle figurait.

² Voyez la note précédente.

forte ; le monument diminue d'épaisseur à mesure qu'il envahit le ciel. Le palais ducal est tout juste le contraire de cette architecture naturelle : la base, percée de légers portiques que surmonte une galerie en arabesques entées de quatre feuilles de trèfle à jour, soutient une masse carrée presque nue : on dirait d'une forteresse bâtie sur des colonnes, ou plutôt d'un édifice renversé planté sur son léger couronnement et dont l'épaisse racine serait en l'air.

Les masques et les têtes architecturales sont remarquables dans les monuments de Venise. Au palais Pesaro, l'entablement du premier étage, l'ordre dorique, est décoré de têtes de géants ; l'ordre ionique du second étage est enlié de têtes de chevaliers qui sortent horizontalement du mur, le visage tourné vers l'eau : les unes s'enveloppent d'une mentonnière, les autres ont la visière à demi baissée ; toutes ont des casques dont les panaches se recourbent en ornements sous la corniche. Enfin, au troisième étage, à l'ordre corinthien, se montrent des têtes de statues féminines aux cheveux différemment noués.

A Saint-Marc, bosselé de dômes, incrusté de mosaïques, chargé d'incohérentes dépouilles de l'Orient, je me trouvais à la fois à Saint-Vital de Ravenne, à Sainte-Sophie de Constantinople, à Saint-Sauveur de Jérusalem, et dans ces moindres églises de la Morée, de Chio et de Malte : Saint-Marc, monument d'architecture byzantine, composite de victoire et de conquête élevé à la croix, comme Venise entière est un trophée. L'effet le plus remarquable de son architecture est son obscurité sous un ciel brillant ; mais aujourd'hui, 10 septembre, la lumière du de-

hors, émoussée, s'harmoniait avec la basilique sombre. On achevait les quarante heures ordonnées pour obtenir du beau temps. La ferveur des fidèles, priant contre la pluie, était grande : un ciel gris et aqueux semble la peste aux Vénitiens.

Nos vœux ont été exaucés : la soirée est devenue charmante ; la nuit je me suis promené sur le quai. La mer s'étendait unie ; les étoiles se mêlaient aux feux épars des barques et des vaisseaux ancrés çà et là. Les cafés étaient remplis ; mais on ne voyait ni Polichinelles, ni Grecs, ni Barbaresques : tout finit. Une madone, fort éclairée au passage d'un pont, attirait la foule : de jeunes filles à genoux disaient dévotement leurs patenôtres ; de la main droite elles faisaient le signe de la croix, de la main gauche elles arrêtaient les passants. Rentré à mon auberge, je me suis couché et endormi au chant des gondoliers stationnés sous mes fenêtres.

J'ai pour guide Antonio, le plus vieux et le plus instruit des ciceroni du pays : il sait par cœur les palais, les statues et les tableaux.

Le 11 septembre, visite à l'abbé Betio et à M. Gamba, conservateurs de la bibliothèque : ils m'ont reçu avec une extrême politesse, bien que je n'eusse aucune lettre de recommandation.

En parcourant les chambres du palais ducal, on marche de merveilles en merveilles. Là se déroule l'histoire entière de Venise peinte par les plus grands maîtres : leurs tableaux ont été mille fois décrits.

Parmi les antiques, j'ai, comme tout le monde, remarqué le groupe du Cygne et de Léda, et le Ganymède dit de Praxitèle. Le cygne est prodigieux d'étreinte et de

volupté; Léda est trop complaisante. L'aigle du Gany-mède n'est point un aigle réel; il a l'air de la meilleure bête du monde. Ganymède, charmé d'être enlevé, est ravissant : il parle à l'aigle qui lui parle.

Ces antiques sont posées aux deux extrémités des magnifiques salles de la bibliothèque. J'ai contemplé avec le saint respect du poète un manuscrit de Dante, et regardé avec l'avidité du voyageur la mappemonde de Fra-Mauro (1460). L'Afrique cependant ne m'y semble pas aussi correctement tracée qu'on le dit. Il faudrait surtout explorer à Venise les *archives* : on y trouverait des documents précieux.

Des salons peints et dorés, je suis passé aux *prisons* et aux *cachots*; le même palais offre le microcosme de la société, joie et douleur. Les prisons sont *sous les plombs*, les cachots au *niveau de l'eau* du canal, et à double étage. On fait mille histoires d'étranglements et de décapitations secrètes; en compensation, on raconte qu'un prisonnier sortit gros, gras et vermeil de ces oubliettes, après dix-huit ans de captivité : il avait vécu comme un crapaud dans l'intérieur d'une pierre. Honneur à la race humaine! quelle belle chose c'est!

Force sentences philanthropiques barbouillent les voûtes et les murs des souterrains, depuis que notre révolution, si ennemie du sang, *dans cet affreux séjour, d'un coup de HACHE a fait entrer le jour*. En France, on encombrait les geôles des victimes dont on se débarrassait par l'égorgeement; mais on a délivré dans les prisons de Venise les ombres de ceux qui peut-être n'y avaient jamais été; les doux bourreaux qui coupaient le cou des enfants et des vieillards, les bénins spectateurs qui assistaient au

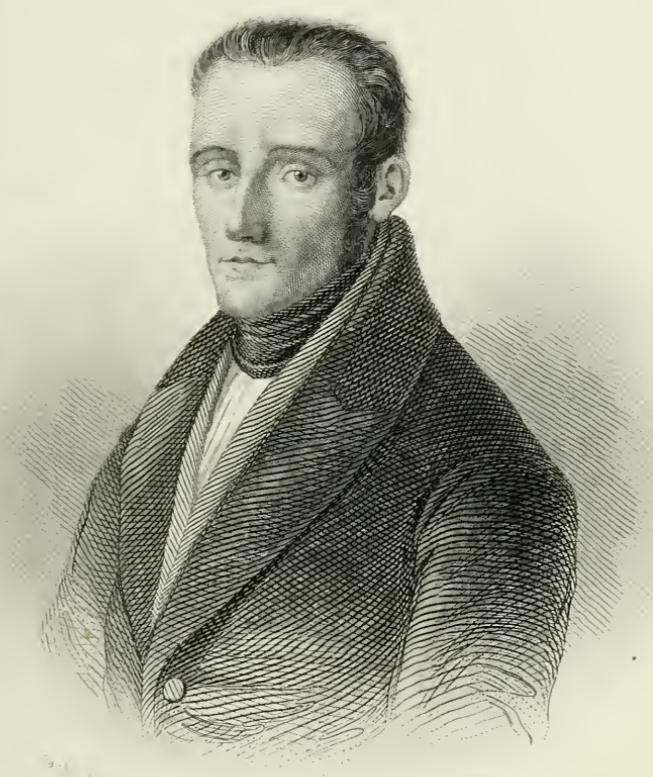
guillotiner des femmes s'attendrissaient sur les progrès de l'humanité, si bien prouvés par l'ouverture des cachots vénitiens. Pour moi, j'ai le cœur sec ; je n'approche point de ces héros de sensibilité. De vieilles larves sans tête ne se sont point présentées à mes yeux sous le palais des doges ; il m'a seulement semblé voir dans les cachots de l'aristocratie ce que les chrétiens virent quand on brisa les idoles, des nichées de souris s'échappant de la tête des dieux. C'est ce qui arrive à tout pouvoir éventré et exposé à la lumière ; il en sort la vermine que l'on avait adorée.

Le pont des Soupirs joint le palais ducal aux prisons de la ville ; il est divisé en deux parties dans la longueur : par un des côtés entraient les *prisonniers ordinaires* ; par l'autre les *prisonniers d'État* se rendaient au tribunal des Inquisiteurs ou des Dix. Ce pont est élégant à l'extérieur, et la façade de la prison est admirée : on ne se peut passer de beauté à Venise, même pour la tyrannie et le malheur ! Des pigeons font leur nid dans les fenêtres de la geôle ; de petites colombes, couvertes de duvet, agitent leurs ailes et gémissent aux grilles, en attendant leur mère. On encloîtrait autrefois d'innocentes créatures presque au sortir du berceau ; leurs parents ne les apercevaient plus qu'à travers les barreaux du parloir ou les guichets de la porte.

Venise, septembre 1833.

PRISON DE SILVIO PELLICO.

Vous pensez bien qu'à Venise je m'occupais nécessairement de Silvio Pellico. M. Gamba m'avait appris que l'abbé Betio était le maître du palais, et qu'en m'ad-



Scop. C. Zanolin

SILVIO PELLICO

Autore Gio. Battista

dressant à lui je pourrais faire mes recherches. L'excellent bibliothécaire, auquel j'eus recours un matin, prit un gros trousseau de clefs, et me conduisit, en passant plusieurs corridors et montant divers escaliers, aux mansardes de l'auteur de *Mie Prigioni*.

M. Silvio Pellico ne s'est trompé que sur un point; il a parlé de sa geôle comme de ces fameuses prisons-cachots en l'air, désignées par leur toiture *sotto i piombi*. Ces prisons sont, ou plutôt étaient au nombre de cinq dans la partie du palais ducal qui avoisine le pont *della Pallia* et le canal du *Pont des Soupirs*. Pellico n'habitait pas là; il était incarcéré à l'autre extrémité du palais, vers le *Pont des Chanoines*, dans un bâtiment adhérent au palais; bâtiment transformé en prison en 1820 pour les détenus politiques. Du reste, il était aussi *sous les plombs*, car une lame de ce métal formait la toiture de son ermitage.

La description que le prisonnier fait de sa première et de sa seconde chambre est de la dernière exactitude. Par la fenêtre de la première chambre, on domine les combles de Saint-Marc; on voit le puits dans la cour intérieure du palais, un bout de la grande place, les différents clochers de la ville, et au delà des lagunes, à l'horizon, des montagnes dans la direction de Padoue; on reconnaît la seconde chambre à sa grande fenêtre et à son autre petite fenêtre élevée; c'est par la grande que Pellico apercevait ses compagnons d'infortune dans un corps de logis en face, et à gauche, au-dessus, les aimables enfants qui lui parlaient de la croisée de leur mère.

Aujourd'hui toutes ces chambres sont abandonnées, car les hommes ne restent nulle part, pas même dans les

prisons ; les grilles des fenêtres ont été enlevées, les murs et les plafonds blanchis. Le doux et savant abbé Betio, logé dans cette partie déserte du palais, en est le gardien paisible et solitaire.

Les chambres qu'immortalise la captivité de Pellico ne manquent point d'élévation ; elles ont de l'air, une vue superbe ; elles sont prisons de poète ; il n'y aurait pas grand'chose à dire, la tyrannie et l'absurde admis : mais la sentence à mort pour opinion spéculative ! mais les cachots moraves ! mais dix années de la vie, de la jeunesse et du talent ! mais les cousins, vilaines bêtes qui me mangent moi-même à l'hôtel de l'Europe, tout endurci que je suis par le temps et les maringouins des Florides. J'ai du reste été souvent plus mal logé que Pellico ne l'était dans son belvédère du palais ducal, notamment à la préfecture des doges de la police française : j'étais aussi obligé de monter sur une table pour jouir de la lumière.

L'auteur de *Françoise de Rimini* pensait à Zanze dans sa geôle ; moi je chantais dans la mienne une jeune fille que je venais de voir mourir. Je tenais beaucoup à savoir ce qu'était devenue la petite gardienne de Pellico. J'ai mis des personnes à la recherche : si j'apprends quelque chose, je vous le dirai.

Venise, septembre 1833.

LES FRARI. — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'ASSOMPTION DU TITIEN. — MÉTOPES DU PARTHÉNON.

DESSINS ORIGINAUX DE LÉONARD DE VINCI, DE NICHEL-ANGE ET DE RAPHAEL.

ÉGLISES DE SAINTS JEAN ET PAUL.

Une gondole m'a débarqué aux *Frari*, où nous autres Français, accoutumés que nous sommes aux extérieurs

grecs ou gothiques de nos églises, nous sommes peu frappés de ces dehors de basiliques de brique, ingrats et communs à l'œil ; mais à l'intérieur l'accord des lignes, la disposition des masses produisent une simplicité et un calme de composition dont on est enchanté.

Les tombeaux des *Frari*, placés dans les murs latéraux, décorent l'édifice sans l'encombrer. La magnificence des marbres éclate de toute part, des rinceaux charmants attestent le fini de l'ancienne sculpture vénitienne. Sur un des carreaux du pavé de la nef on lit ces mots : « *Ici repose le Titien, émule de Zeuxis et d'Apelles.* » Cette pierre est en face d'un des chefs-d'œuvre du peintre.

Canova a son fastueux sépulcre non loin de la dalle titienne ; ce sépulcre est la répétition du monument que le sculpteur avait imaginé pour le Titien lui-même, et qu'il exécuta depuis pour l'archiduchesse Marie-Christine. Les restes de l'auteur de l'*Hébé* et de la *Madeleine* ne sont pas tous réunis dans cette œuvre : ainsi Canova habite la représentation d'une tombe faite par lui, non pour lui, laquelle tombe n'est que son demi-cénotaphe.

Des *Frari*, je me suis rendu à la galerie *Manfrini*. Le portrait de l'Arioste est vivant. Le Titien a peint sa mère, vieille matrone du peuple, crasseuse et laide : l'orgueil de l'artiste se fait sentir dans l'exagération des années et des misères de cette femme.

A l'*Académie des Beaux-Arts*, j'ai couru vite au tableau de l'*Assomption*, découverte du comte Cicognara : dix grandes figures d'hommes au bas du tableau ; remarquez à gauche l'homme ravi en extase, regardant Marie. La Vierge, au-dessus de ce groupe, s'élève au centre d'un

demi-cercle de chérubins ; multitude de faces admirables dans cette gloire : une tête de femme, à droite, à la pointe du croissant, d'une indicible beauté ; deux ou trois esprits divins jetés horizontalement dans le ciel, à la manière pittoresque et hardie du Tintoret. Je ne sais si un ange debout n'éprouve pas quelque sentiment d'un amour trop terrestre. Les proportions de la Vierge sont fortes ; elle est couverte d'une draperie rouge ; son écharpe bleue flotte à l'air ; ses yeux sont levés vers le Père éternel, apparu au point culminant. Quatre couleurs tranchées, le brun, le vert, le rouge et le bleu, couvrent l'ouvrage : l'aspect du tout est sombre, le caractère peu idéal, mais d'une vérité et d'une vivacité de nature incomparables : je lui préfère pourtant la *Présentation de la Vierge au Temple*, du même peintre, que l'on voit dans la même salle.

En regard de l'*Assomption*, éclairée avec beaucoup d'artifice, est le *Miracle de saint Marc*, du Tintoret, drame vigoureux qui semble fouillé dans la toile plutôt avec le ciseau et le maillet qu'avec le pinceau.

Je suis passé aux plâtres des métopes du Parthénon ; ces plâtres avaient pour moi un triple intérêt : j'avais vu à Athènes les vides laissés par les ravages de lord Elgin, et, à Londres, les marbres enlevés dont je retrouvais les moulures à Venise. La destinée errante de ces chefs-d'œuvre se liait à la mienne, et pourtant Phidias n'a pas façonné mon argile.

Je ne pouvais m'arracher aux dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. Rien n'est plus attachant que ces ébauches du génie livré seul à ses études et à ses caprices ; il vous admet à son intimité ; il vous initie à ses secrets ; il vous apprend par quels

degrés et par quels efforts il est parvenu à la perfection : on est ravi de voir comment il s'était trompé, comment il s'est aperçu de son erreur et l'a redressée. Ces coups de crayon tracés au coin d'une table, sur un méchant morceau de papier, gardent une abondance et une naïveté de nature merveilleuses. Quand on songe que la main de Raphaël s'est proménée sur ces chiffons immortels, on en veut au vitrage qui vous empêche de baiser ces saintes reliques.

Je me suis délassé de mon admiration à l'*Académie des Beaux-Arts* par une admiration d'une autre sorte à Saints Jean et Paul ; ainsi l'on se rafraîchit l'esprit en changeant de lecture. Cette église, dont l'architecte inconnu a suivi les traces de *Nicolò Pisano*, est riche et vaste, Le chevet où se retire le maître-autel représente une espèce de conque debout ; deux autres sanctuaires accompagnent latéralement cette conque : ils sont hauts, étroits, à voûtes multacentres, et séparés du chevet par des refends à rainures.

Les cendres des doges Mocenigo, Morosini, Vendramin, et de plusieurs autres chefs de la République, reposent ici. Là se trouve aussi la peau d'Antoine Bragadino, défenseur de Famagouste, et à laquelle on peut appliquer l'expression de Tertullien : *une peau vivante*. Ces dépouilles illustres inspirent un grand et pénible sentiment : Venise elle-même, magnifique catafalque de ses magistrats guerriers, double cercueil de leurs cendres, n'est plus qu'une peau vivante.

Des vitraux colorés et des draperies rouges, en voilant la lumière de Saints Jean et Paul, augmentent l'effet religieux. Les colonnes innombrables apportées de l'Orient

et de la Grèce ont été plantées dans la basilique comme des allées d'arbres étrangers.

Un orage est survenu pendant que j'étais dans l'église : quand sonnera la trompette qui doit réveiller tous ces morts ? J'en disais autant sous Jérusalem, dans la vallée de Josaphat.

Après ces courses, rentré à l'hôtel de l'Europe, j'ai remercié Dieu de m'avoir transporté des pourceaux de Waldmünchen aux tableaux de Venise.

Venise, septembre 1833.

L'ARSENAL. — HENRI IV. — FRÉGATE PARTANT POUR L'AMÉRIQUE.

Après ma découverte des prisons où la matérielle Autriche essaye d'étouffer les intelligences italiennes, je suis allé à l'Arsenal. Aucune monarchie, quelque puissante qu'elle soit, ou qu'elle ait été, n'a offert un pareil compendium nautique.

Un espace immense, clos de murs crénelés, renferme quatre bassins pour les vaisseaux de haut bord, des chantiers pour bâtir ces vaisseaux, des établissements pour ce qui concerne la marine militaire et marchande, depuis la corderie jusqu'aux fonderies de canons, depuis l'atelier où l'on taille la rame de la gondole jusqu'à celui où l'on équarrit la quille d'un soixante-quatorze, depuis les salles consacrées aux armes antiques conquises à Constantinople, en Chypre, en Morée, à Lépante, jusqu'aux salles où sont exposées les armes modernes : le tout mêlé de galeries de colonnes, d'architectures élevées et dessinées par les premiers maîtres.

Dans les arsenaux de la marine de l'Espagne, de

l'Angleterre, de la France, de la Hollande, on voit seulement ce qui a rapport aux objets de ces arsenaux ; à Venise, les arts s'unissent à l'industrie. Le monument de l'amiral Emo, par Canova, vous attend auprès de la carcasse d'un navire ; des files de canons vous apparaissent à travers de longs portiques : les deux lions colossaux du Pirée gardent la porte du bassin d'où va sortir une frégate pour un monde qu'Athènes n'a point connu, et qu'a découvert le génie de la moderne Italie. Malgré ces beaux débris de Neptune, l'arsenal ne rappelle plus ces vers du Dante :

Qual nell' arzanà de' Veneziani
 Bolle l' inverno la tenace pece,
 A rimpalmar li legni lor non sani

 Che navicar non ponno ; e'n quella vece,
 Chi fa suo legno nuovo, et chi ristoppa
 Le coste a quel che più viaggi fece.

 Chi ribatte da proda, e chi da poppa ;
 Altri fa remi, ed altri volge sarte,
 Chi terzerolo ed artimon rintoppa.

Tout ce mouvement est fini ; le vide des trois quarts et demi de l'arsenal, les fourneaux éteints, les chaudières rongées de rouille, les corderies sans rouets, les chantiers sans constructeurs, attestent la même mort qui a frappé les palais. Au lieu de la foule des charpentiers, des voiliers, des matelots, des calfats, des mousses, on aperçoit quelques galériens qui traînent leurs entraves : deux d'entre eux mangeaient sur la culasse d'un canon ; à cette table de fer ils pouvaient du moins rêver la liberté.

Lorsque autrefois ces galériens ramaient à bord du

Bucentaure, on jetait sur les épaules flétries une tunique de pourpre pour les faire ressembler à des rois fendant les flots avec des pagaies dorées; ils réjouissaient leur labeur du bruit de leurs chaînes, comme au Bengale, à la fête de Dourga, les bayadères, vêtues de gaze d'or, accompagnent leurs danses du son des anneaux dont leurs cous, leurs bras et leurs jambes sont ornés. Les forçats vénitiens mariaient le doge à la mer, et renouvelaient eux-mêmes avec l'esclavage leur union indissoluble.

De ces flottes nombreuses qui portaient les croisés aux rivages de la Palestine et défendaient à toute voile étrangère de se dérouler aux vents de l'Adriatique, il reste un *Bucentaure* en miniature, le canot de Napoléon, une pirogue de sauvages, et des dessins de vaisseaux, tracés à la craie sur la planche des écoles des gardes-marine.

Un Français arrivant de Prague et attendant à Venise la mère de Henri V devait être touché de voir dans l'arsenal de Venise l'armure de Henri IV. L'épée que le Béarnais portait à la bataille d'Ivry était jointe à cette armure : cette épée manque aujourd'hui.

Par un décret du grand conseil de Venise, du 3 avril 1600 : *Enrico di Borbone IV, re di Francia e di Navarra, con li figliuoli e discendenti suoi, sia annumerato tra i nobili di questo nostro maggior consiglio.*

Charles X, Louis XIX et Henri V, descendants de *Enrico di Borbone*, sont donc gentilshommes de la république de Venise qui n'existe plus, comme ils sont rois de France en Bohême, comme ils sont chanoines de Saint-Jean-de-Latran à Rome, et toujours en vertu de

Henri IV; je les ai représentés en cette dernière qualité : ils ont perdu leur épitoge et leur aumusse, et moi j'ai perdu mon ambassade. J'étais pourtant si bien dans ma stalle de Saint-Jean-de-Latran! quelle belle église! quel beau ciel! quel admirable musique! Ces chants-là ont plus duré que mes grandeurs et celles de mon roi-cha-noine.

Ma gloire m'a fort gêné à l'arsenal; elle rayonne sur mon front à mon insu : le feld-maréchal Pallucci, amiral et commandant général de la marine, m'a reconnu à mes cornes de feu. Il est accouru, m'a montré lui-même diverses curiosités; puis, s'excusant de ne pouvoir m'accompagner plus longtemps, à cause d'un conseil qu'il allait présider, il m'a remis entre les mains d'un officier supérieur.

Nous avons rencontré le capitaine de la frégate en partance. Celui-ci m'a abordé sans façon et m'a dit, avec cette franchise de marin que j'aime tant : « Monsieur le « vicomte (comme s'il m'avait connu toute sa vie), avez- « vous quelque commission pour l'Amérique? — Non, « capitaine : faites-lui bien mes compliments; il y a long- « temps que je ne l'ai vue! »

Je ne puis regarder un vaisseau sans mourir d'envie de m'en aller : si j'étais libre, le premier navire cinglant aux Indes aurait des chances de m'emporter. Combien ai-je regretté de n'avoir pu accompagner le capitaine Parry aux régions polaires! Ma vie n'est à l'aise qu'au milieu des nuages et des mers : j'ai toujours l'espérance qu'elle disparaîtra sous une voile. Les pesantes années que nous jetons dans les flots du temps ne sont pas des ancrés; elles n'arrêtent pas notre course.

Venise, septembre 1838.

CIMETIÈRE DE SAINT-CHRISTOPHE.

A l'arsenal, je n'étais pas loin de l'île Saint-Christophe, qui sert aujourd'hui de cimetière. Cette île renfermait un couvent de capucins ; le couvent a été abattu et son emplacement n'est plus qu'un enclos de forme carrée. Les tombes n'y sont pas très-multipliées, ou du moins elles ne s'élèvent pas au-dessus du sol nivelé et couvert de gazon. Contre le mur de l'ouest se collent cinq ou six monuments en pierre ; de petites croix de bois noir avec une date blanche s'éparpillent dans l'enclos : voilà comme on enterre maintenant les Vénitiens dont les aïeux reposent dans les mausolées des *Frari* et de *Saints Jean et Paul*. La société en s'élargissant s'est abaissée ; la démocratie a gagné la mort.

A l'orée du cimetière, vers le levant, on voit les sépultures des Grecs schismatiques et celles des protestants ; elles sont séparées entre elles par un mur, et séparées encore des inhumations catholiques par un autre mur : tristes dissentiments dont la mémoire se perpétue dans l'asile où finissent toutes querelles. Attendant au cimetière grec est un autre retranchement qui protège un trou où l'on jette aux limbes les enfants mort-nés. Heureuses créatures ! vous avez passé de la nuit des entrailles maternelles à l'éternelle nuit, sans avoir traversé la lumière !

Auprès de ce trou gisent des ossements bêchés dans le sol comme des racines, à mesure que l'on défriche des tombes nouvelles : les uns, les plus anciens, sont blancs

et secs; les autres, récemment déterrés, sont jaunes et humides. Des lézards courent parmi ces débris, se glissent entre les dents, à travers les yeux et les narines, sortent par la bouche et les oreilles des têtes, leurs demeures ou leurs nids. Trois ou quatre papillons voltigeaient sur des fleurs de mauves entrelacées aux ossements, image de l'âme sous ce ciel qui tient de celui où fut inventée l'histoire de Psyché. Un crâne avait encore quelques cheveux de la couleur des miens. Pauvre vieux gondolier! as-tu du moins conduit ta barque mieux que je n'ai conduit la mienne?

Une fosse commune reste ouverte dans l'enclos; on venait d'y descendre un médecin auprès de ses anciennes pratiques. Son cercueil noir n'était chargé de terre qu'en dessus, et son flanc nu attendait le flanc d'un autre mort pour le réchauffer. Antonio avait fourré là sa femme depuis une quinzaine de jours, et c'était le médecin défunt qui l'avait expédiée : Antonio bénissait un Dieu rémunérateur et vengeur, et prenait son mal en patience. Les cercueils des particuliers sont conduits à ce lugubre bazar dans des gondoles particulières et suivis d'un prêtre dans une autre gondole. Comme les gondoles ressemblent à des bières, elles conviennent à la cérémonie. Une nacelle plus grande, *omnibus* du Cocyte, fait le service des hôpitaux. Ainsi se trouvent renouvelés les enterrements de l'Égypte et les fables de Caron et de sa barque.

Dans le cimetière du côté de Venise s'élève une chapelle octogone consacrée à saint Christophe. Ce saint, chargeant un enfant sur ses épaules au gué d'une rivière, le trouva lourd : or, l'enfant était le fils de Marie

qui tient le globe dans sa main ; le tableau de l'autel représente cette belle aventure.

Et moi aussi j'ai voulu porter un enfant roi, mais je ne m'étais pas aperçu qu'il dormait dans son berceau avec dix siècles : fardeau trop pesant pour mes bras.

Je remarquai dans la chapelle un chandelier de bois (le cierge était éteint), un bénitier destiné à la bénédiction des sépultures et un livret : *Pars Ritualis romani pro usu ad exsequianda corpora defunctorum* ; quand nous sommes déjà oubliés, la Religion, parente immortelle et jamais lassée, nous pleure et nous suit, *exsequor fugam*. Une boîte renfermait un briquet ; Dieu seul dispose de l'étincelle de la vie. Deux quatrains écrits sur papier commun étaient appliqués intérieurement aux panneaux de deux des trois portes de l'édifice :

Quivi dell' uom le frali spoglie ascose
Pallida morte, o passegger, t'addita, ecc.

Le seul tombeau un peu frappant du cimetière fut élevé d'avance par une femme qui tarda ensuite dix-huit ans à mourir : l'inscription nous apprend cette circonstance ; ainsi cette femme espéra en vain pendant dix-huit ans son sépulcre. Quel chagrin nourrit en elle ce long espoir ?

Sur une petite croix de bois noir on lit cette autre épitaphe : *Virginia Acerbi, d'anni 72, 1824. Morta nel bacio del Signore*. Les années sont dures à une belle Vénitienne.

Antonio me disait : « Quand ce cimetière sera plein, on le laissera reposer, et on enterrera les morts dans

« l'île Saint-Michel de Murano. » L'expression était juste : la moisson faite, on laisse la terre en jachère et l'on creuse ailleurs d'autres sillons.

Venise, septembre 1833.

SAINT-MICHEL DE MURANO. — MURANO. — LA FEMME ET L'ENFANT.
GONDOLIERS.

Nous sommes allés voir cet autre champ qui attend le grand laboureur. Saint-Michel de Murano est un riant monastère avec une église élégante, des portiques et un cloître blanc. Des fenêtres du couvent on aperçoit, par-dessus les portiques, les lagunes et Venise; un jardin rempli de fleurs va rejoindre le gazon dont l'engrais se prépare encore sous la peau fraîche d'une jeune fille. Cette charmante retraite est abandonnée à des Français; elle conviendrait mieux à des religieuses chantant comme les petites élèves des *Scuole* de Rousseau. « Heu-
« reuses celles, dit Manzoni, qui ont pris le voile saint
« avant d'avoir arrêté leurs yeux sur le front d'un
« homme! »

Donnez-moi là, je vous prie, une cellule pour achever mes *Mémoires*.

Fra Paolo est inhumé à l'entrée de l'église; ce chercheur de bruit doit être bien furieux du silence qui l'entourne.

Pellico, condamné à mort, fut déposé à Saint-Michel avant d'être transporté à la forteresse du Spielberg. Le président du tribunal où comparut Pellico remplace le poète à Saint-Michel; il est enseveli dans le cloître; il ne sortira pas, lui, de cette prison.

Non loin de la tombe du magistrat, est celle d'une femme étrangère mariée à l'âge de vingt-deux ans, au mois de janvier; elle décéda au mois de février suivant. Elle ne voulut pas aller au delà de la lune de miel; l'épithaphe porte : *Ci revedremo*. Si c'était vrai!

Arrière ce doute, arrière la pensée qu'aucune angoisse ne déchire le néant! Athée, quand la mort vous enfoncera ses ongles au cœur, qui sait si dans le dernier moment de connaissance, avant la destruction du *moi*, vous n'éprouverez pas une atrocité de douleur capable de remplir l'éternité, une immensité de souffrance dont l'être humain ne peut avoir l'idée dans les bornes circonscrites du temps? Ah! oui, *ci revedremo!*

J'étais trop près de l'île et de la ville de Murano pour ne pas visiter les manufactures d'où vinrent à Combourg les glaces de la chambre de ma mère. Je n'ai point vu ces manufactures maintenant fermées; mais on a filé devant moi, comme le temps file notre fragile vie, un mince cordon de verre : c'était de ce verre qu'était faite la perle pendante au nez de la petite Iroquoise du saut de Niagara : la main d'une Vénitienne avait arrondi l'ornement d'une sauvage.

J'ai rencontré plus beau que Mila. Une femme portait un enfant emmaillotté; la finesse du teint, le charme du regard de cette Muranaise, se sont idéalisés dans mon souvenir. Elle avait l'air triste et préoccupé. Si j'eusse été lord Byron, l'occasion était favorable pour essayer la séduction sur la misère; on va loin ici avec un peu d'argent. Puis j'aurais fait le désespéré et le solitaire au bord des flots, enivré de mon succès et de mon génie. L'amour me semble autre chose : j'ai perdu de vue René depuis

maintes années; mais je ne sais s'il cherchait dans ses plaisirs le secret de ses ennuis.

Chaque jour après mes courses j'envoyais à la poste, et il ne s'y trouvait rien : le comte Griffio ne me répondait point de Florence; les papiers publics permis dans ce pays d'indépendance n'auraient pas osé dire qu'un voyageur était descendu *au Lion Blanc*. Venise, où sont nées les gazettes, est réduit à lire l'affiche qui annonce sur le même placard l'opéra du jour et l'exposition du saint sacrement. Les Aldes ne sortiront point de leurs tombeaux pour embrasser dans ma personne le défenseur de la liberté de la presse. Il me fallait donc attendre. Rentré à mon auberge, je dînai en m'amusant de la société des gondoliers stationnés, comme je l'ai dit, sous ma fenêtre à l'entrée du grand canal.

La gaieté de ces fils de Nérée ne les abandonne jamais : vêtus du soleil, la mer les nourrit. Ils ne sont pas couchés et désœuvrés comme les *lazzaroni* à Naples : toujours en mouvement, ce sont des matelots qui manquent de vaisseaux et d'ouvrage, mais qui feraient encore le commerce du monde et gagneraient la bataille de Lépante, si le temps de la liberté et de la gloire vénitiennes n'était passé.

A six heures du matin ils arrivent à leurs gondoles attachées, la proue à terre, à des poteaux. Alors ils commencent à gratter et laver leurs *barchette* aux *Tragnetti*, comme des dragons étrillent, brossent et épongent leurs chevaux au piquet. La chatouilleuse cavale marine s'agite, se tourmente aux mouvements de son cavalier qui puise de l'eau dans un vase de bois, la répand sur les flancs et dans l'intérieur de la nacelle. Il renouvelle plusieurs fois

l'aspersion, ayant soin d'écartier l'eau de la surface de la mer pour prendre dessous une eau plus pure. Puis il frotte les avirons, éclaireit les cuivres et les glaces du petit château noir ; il époussette les coussins, les tapis, et fourbit le fer taillant de la proue. Le tout ne se fait pas sans quelques mots d'humeur ou de tendresse, adressés, dans le joli dialecte vénitien, à la gondole quinteuse ou docile.

La toilette de la gondole achevée, le gondolier passe à la sienne. Il se peigne, secoue sa veste et son bonnet bleu, rouge ou gris ; se lave le visage, les pieds et les mains. Sa femme, sa fille ou sa maîtresse lui apporte dans une gamelle une miscellanée de légumes, de pain et de viande. Le déjeuner fait, chaque gondolier attend en chantant la fortune : il l'a devant lui, un pied en l'air, présentant son écharpe au vent et servant de girouette, au haut du monument de la Douane de mer. A-t-elle donné le signal ? le gondolier favorisé, l'aviron levé, part debout à l'arrière de sa nacelle, de même qu'Achille voltigeait autrefois, ou qu'un écuyer de Franconi galope aujourd'hui sur la croupe d'un destrier. La gondole, en forme de patin, glisse sur l'eau comme sur la glace. *Sia stati ! sta longo !* en voilà pour toute la journée. Puis vient la nuit, et la *calle* verra mon gondolier chanter et boire avec la *zitella* le demi-sequin que je lui laisse en allant, très-certainement, remettre Henri V sur le trône.

Venise, septembre 1833.

LES BRETONS ET LES VÉNITIENS. — DÉJEUNER SUR LE QUAI DES ESCLAVONS.
MESDAMES A TRIESTE.

Je cherchais, en me réveillant, pourquoi j'aimais tant Venise, quand tout à coup je me suis souvenu que j'étais en Bretagne : la voix du sang parlait en moi. N'y avait-il pas au temps de César, en Armorique, un pays des Vénètes, *civitas Venetum*, *civitas Venetica*? Strabon n'a-t-il pas dit qu'on disait que les Vénètes étaient descendants des Vénètes gaulois ?

On a soutenu contradictoirement que les pêcheurs du Morhihan étaient une colonie des *pescatori* de Palestine : Venise serait la mère et non la fille de Vannes. On peut arranger cela en supposant (ce qui d'ailleurs est très-probable) que Vannes et Venise sont accouchées mutuellement l'une de l'autre. Je regarde donc les Vénitiens comme des Bretons; les gondoliers et moi nous sommes cousins et sortis de la corne de la Gaule, *cornu Gallie*.

Tout réjoui de cette pensée, je suis allé déjeuner dans un café sur le quai des Esclavons. Le pain était tendre, le thé parfumé, la crème comme en Bretagne, le beurre comme à la Prévalais; car le beurre, grâce au progrès des lumières, s'est amélioré partout : j'en ai mangé d'excellent à Grenade. Le mouvement d'un port me ravit toujours : des maîtres de barque faisaient un pique-nique; des marchands de fruits et de fleurs m'offraient des cédrats, des raisins et des bouquets; des pêcheurs préparaient leurs tartanes; des élèves de la marine, descendant en chaloupe, allaient aux leçons de

manœuvre à bord du vaisseau-amiral ; des gondoles conduisaient des passagers au bateau à vapeur de Trieste. C'est pourtant ce Trieste qui pensa me faire sabrer sur les marches des Tuileries par Bonaparte, comme il m'en menaça, lorsque, en 1807, je m'avisai d'écrire dans le *Mercur* :

« Il nous était réservé de retrouver au fond de la
 « mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois dont
 « nous avons entendu prononcer l'oraison funèbre dans
 « un grenier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui ren-
 « ferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre
 « son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait
 « tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les res-
 « pects d'un pauvre gentilhomme, à Versailles, n'eussent
 « été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien,
 « en terre étrangère, aura peut-être été agréable à des
 « saintes. »

Il y a, ce me semble, quelques années que je sers les Bourbons : ils ont éclairé ma fidélité, mais ils ne la laisseront pas. Je déjeune sur le quai des Esclavons, en attendant l'exilée.

Venise, septembre 1833.

ROUSSEAU ET BYRON.

De ma petite table mes yeux errent sur toutes les rades : une brise du large rafraîchit l'air ; la marée monte ; un trois-mâts entre. Le Lido d'un côté, le palais du doge de l'autre, les lagunes au milieu, voilà le tableau. C'est de ce port que sortirent tant de flottilles glorieuses : le vieux Dandolo en partit dans la pompe de la

chevalerie des mers, dont Villehardouin, qui commença notre langue et nos mémoires, nous a laissé la description :

« Et quand les nefz furent chargies d'armes, et de
 « viandes, et de chevaliers, et de serjanz, et li escus
 « furent portendus inviron de borz et des chaldeals
 « (haubans) des nefz, et les banières dont il avoit tant
 « de belles. Ne oncques plus belles estoires (flottes) ne
 « partit de nul port. »

Ma scène du matin à Venise me fait encore souvenir de l'histoire du capitaine Olivet et de Zulietta, si bien racontée :

« La gondole aborde, dit Rousseau, et je vois sortir
 « une jeune personne éblouissante, fort coquettement
 « mise et fort leste, qui dans trois sauts fut dans la
 « chambre; et je la vis établie à côté de moi avant que
 « j'eusse aperçu qu'on y avait mis un couvert. Elle était
 « aussi charmante que vive, une brunette de vingt ans
 « au plus. Elle ne parlait qu'italien; son accent seul eût
 « suffi pour me tourner la tête. Tout en mangeant, tout
 « en causant, elle me regarde, me fixe un moment, puis
 « s'écriant : « Bonne Vierge! Ah! mon cher Bremond,
 « qu'il y a longtemps que je ne t'ai vu! » se jette entre
 « mes bras, colle sa bouche contre la mienne, et me serre
 « à m'étouffer. Ses grands yeux noirs à l'orientale lan-
 « çaient dans mon cœur des traits de feu; et quoique la
 « surprise fît d'abord quelque diversion, la volupté me
 « gagna très-rapidement.
 « Elle nous dit que je ressemblais à
 « s'y tromper à M. de Bremond, directeur des douanes
 « de Toscane : qu'elle avait raffolé de ce M. de Bremond;

« qu'elle en raffolait encore ; qu'elle l'avait quitté parce
 « qu'elle était une sotte ; qu'elle me prenait à sa place ;
 « qu'elle voulait m'aimer parce que cela lui convenait ;
 « qu'il fallait, par la même raison, que je l'aimasse tant
 « que cela lui conviendrait ; et que, quand elle me plan-
 « terait là, je prendrais patience comme avait fait son
 « cher Bremond. Ce qui fut dit fut fait.

« Le soir, nous la
 « ramenâmes chez elle. Tout en causant, je vis deux pis-
 « tolets sur sa toilette. « Ah ! ah ! dis-je en en prenant
 « un, voici une boîte à mouches de nouvelle fabrique ;
 « pourrait-on savoir quel en est l'usage ? »

« Elle nous dit avec une naïveté
 « fière qui la rendait encore plus charmante : « Quand
 « j'ai des bontés pour des gens que je n'aime point, je
 « leur fais payer l'ennui qu'ils me donnent ; rien n'est
 « plus juste : mais, en endurent leurs caresses, je ne veux
 « pas endurer leurs insultes, et je ne manquerai pas le
 « premier qui me manquera. »

« En la quittant j'avais pris son heure pour le len-
 « demain. Je ne la fis pas attendre. Je la trouvai *in vestito*
 « *di confidenza*, dans un déshabillé plus que galant, qu'on
 « ne connaît que dans les pays méridionaux, et que je
 « ne m'amuserai pas à décrire, quoique je me le rappelle
 « trop bien. Je n'avais
 « point d'idée des voluptés qui m'attendaient. J'ai parlé
 « de madame de L...e, dans les transports que son sou-
 « venir me rend quelquefois encore ; mais qu'elle était
 « vicille, et laide, et froide, auprès de ma Zulietta ! Ne
 « tâchez d'imaginer les grâces et les charmes de cette
 « fille enchantresse, vous resteriez trop loin de la vé-

« rité ; les jeunes vierges des cloîtres sont moins fraîches,
 « les beautés du sérail sont moins vives, les houris du
 « paradis sont moins piquantes. »

Cette aventure finit par une bizarrerie de Rousseau et le mot de Zulietta : *Lascia le donne e studia la matematica.*

Lord Byron livrait aussi sa vie à des Vénus payées : il remplit le palais Mocenigo de ces beautés vénitiennes *réfugiées*, selon lui, sous les *fazzioli*. Quelquefois, troublé de sa honte, il fuyait, et passait la nuit sur les eaux dans sa gondole. Il avait pour sultane favorite Margherita Cogni, surnommée, de l'état de son mari, *la Fornarina* :
 « Brune, grande (c'est lord Byron qui parle), tête véni-
 « tienne, de très-beaux yeux noirs, et vingt-deux ans.
 « Un jour d'automne, allant au Lido. . . . nous
 « fûmes surpris par une bourrasque.
 « Au retour, après une lutte terrible, je trouvai Marghe-
 « rita en plein air sur les marches du palais Mocenigo,
 « au bord du grand canal ; ses yeux noirs étincelaient à
 « travers ses larmes ; ses longs cheveux de jais détachés,
 « trempés de pluie, couvraient ses sourcils et son sein.
 « Exposée en plein à l'orage, le vent qui s'engouffrait
 « sous ses habits et sa chevelure les roulait autour de sa
 « taille élancée ; l'éclair tourbillonnait sur sa tête, et les
 « vagues mugissaient à ses pieds ; elle avait tout l'aspect
 « d'une Médée descendue de son char, ou d'une sibylle
 « conjurant la tempête qui rugissait à l'entour ; seule
 « chose vivante à portée de voix dans ce moment, excepté
 « nous-mêmes. Me voyant sain et sauf, elle ne m'attendait
 « pas pour me souhaiter la bienvenue ; mais vociférait
 « de loin : « *Ah! can della Madonna! dunque sta il tempo per*

« *andar al Lido!* Ah! chien de la Vierge, est-ce là un « temps pour aller au Lido? »

Dans ces deux récits de Rousseau et de Byron, on sent la différence de la position sociale, de l'éducation et du caractère des deux hommes. A travers le charme du style de l'auteur des *Confessions*, perce quelque chose de vulgaire, de cynique, de mauvais ton, de mauvais goût, l'obscénité d'expression particulière à cette époque gâte encore le tableau. Zuletta est supérieure à son amant en élévation de sentiments et en élégance d'habitude; c'est presque une grande dame éprise du secrétaire infime d'un ambassadeur mesquin. La même infériorité se retrouve quand Rousseau s'arrange pour élever à frais communs, avec son ami Carrio, une petite fille de onze ans dont ils devaient partager les faveurs ou plutôt les larmes.

Lord Byron est d'une autre allure : il laisse éclater les mœurs et la fatuité de l'aristocratie ; pair de la Grande-Bretagne, se jouant de la femme du peuple qu'il a séduite, il l'élève à lui par ses caresses et par la magie de son talent. Byron arriva riche et fameux à Venise, Rousseau y débarqua pauvre et inconnu ; tout le monde sait le palais qui divulgua les erreurs de l'héritier noble du célèbre commodore anglais ; aucun cicérone ne pourrait vous indiquer la demeure où cacha ses plaisirs le fils plébéien de l'obscur horloger de Genève. Rousseau ne parle pas même de Venise ; il semble l'avoir habitée sans l'avoir vue : Byron l'a chantée admirablement.

Vous avez vu dans ces *Mémoires* ce que j'ai dit des rapports d'imagination et de destinée qui semblent avoir existé entre l'historien de *René* et le poète de *Childe-Harold*.

Ici je signale encore une de ces rencontres tant flatteuses à mon orgueil. La brune Fornarina de lord Byron n'a-t-elle pas un air de famille avec la blonde Velléda des *Martyrs*, son aînée ?

« Caché parmi les rochers, j'attendis quelque temps
« sans voir rien paraître. Tout à coup mon oreille est
« frappée des sons que le vent m'apporte du milieu du
« lac. J'écoute et je distingue les accents d'une voix hu-
« maine ; en même temps je découvre un esquif suspendu
« au sommet d'une vague ; il redescend, disparaît entre
« deux flots, puis se montre encore sur la cime d'une
« lame élevée ; il approche du rivage. Une femme le con-
« duisait ; elle chantait en luttant contre la tempête, et
« semblait se jouer dans les vents : on eût dit qu'ils étaient
« sous sa puissance, tant elle paraissait les braver. Je la
« voyais jeter tour à tour en sacrifice dans le lac des
« pièces de toile, des toisons de brebis, des pains de cire
« et de petites meules d'or et d'argent.

« Bientôt elle touche à la rive, s'élançe à terre,
« attache sa nacelle au tronc d'un saule et s'enfonce dans
« le bois en s'appuyant sur la rame de peuplier qu'elle
« tenait à la main. Elle passa tout près de moi sans me
« voir. Sa taille était haute ; une tunique noire, courte
« et sans manches, servait à peine de voile à sa nudité.
« Elle portait une faucille d'or suspendue à une ceinture
« d'airain, et elle était couronnée d'une branche de
« chêne. La blancheur de ses bras et de son teint, ses
« yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs cheveux blonds
« qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, et
« contrastaient, par leur douceur, avec sa démarche
« fière et sauvage. Elle chantait d'une voix mélodieuse

« des paroles terribles, et son sein découvert s'abaissait
« et s'élevait comme l'écume des flots. »

Je rougirais de me montrer entre Byron et Jean-Jacques, sans savoir ce que je serai dans la postérité, si ces *Mémoires* devaient paraître de mon vivant; mais quand ils viendront en lumière j'aurai passé et pour jamais, ainsi que mes illustres devanciers, sur le rivage étranger, mon ombre sera livrée au souffle de l'opinion, vain et léger comme le peu qui restera de mes cendres.

Rousseau et Byron ont eu à Venise un trait de ressemblance : ni l'un ni l'autre n'a senti les arts. Rousseau, doué merveilleusement pour la musique, n'a pas l'air de savoir qu'il existe près de *Zulietta* des tableaux, des statues, des monuments; et pourtant avec quel charme ces chefs-d'œuvre se marient à l'amour dont ils divinisent l'objet et augmentent la flamme! Quant à lord Byron, il *abhorre l'inferral éclat* des couleurs de Rubens; il *crache* sur tous les sujets des saints dont les églises regorgent; il n'a jamais rencontré tableau ou statue approchant d'une lieue de sa pensée. Il préfère à ces arts imposteurs la beauté de quelques montagnes, de quelques mers, de quelques chevaux, d'un certain lion de Morée, et d'un tigre qu'il vit souper dans *Exeter-Change*. N'y aurait-il point un peu de parti pris dans tout cela?

Venise, septembre 1833.

BEAUX GÉNIES INSPIRÉS PAR VENISE.

ANGIENNES ET NOUVELLES COURTISANES. — ROUSSEAU ET BYRON
NÉS MALHEUREUX.

Mais quelle est donc cette ville où les plus hautes intelligences se sont donné rendez-vous? Les unes l'ont elles-mêmes visitée, les autres y ont envoyé leurs Muses. Quelque chose aurait manqué à l'immortalité de ces talents, s'ils n'eussent suspendu des tableaux à ce temple de la volupté et de la gloire. Sans rappeler encore les grands poètes de l'Italie, les génies de l'Europe entière y placèrent leurs créations : là respire cette *Desdemona* de Shakspeare, bien différente de la *Zulietta* de Rousseau et de la *Margherita* de Byron, cette pudique Vénitienne qui déclare sa tendresse à Otello : « Si vous avez un ami qui « m'aime, apprenez-lui à raconter votre histoire, cela me « pénétrera d'amour pour lui. » Là paraît cette *Belvidera* d'Otwai qui dit à Jaffier :

Oh smile, as when our loves were in their spring.

.....
O ! lead me to some desert wide et wild,
Barren as our misfortunes ; where my soul
May have its vent, where I may tell aloud
To the high heavens, and ev'ry list'ning planets,
With what a boundless stock my bosom's fraught;
Where I may throw my eager arms about thee,
Give loose to love, with kisses kindling joy,
And lest off all the fire that's in my heart.

« Oh ! souris-moi comme quand nos amours étaient
« dans leur printemps »

« Conduis-moi à quelque désert
 « vaste, sauvage, stérile comme nos malheurs, où mon
 « âme puisse respirer, où je puisse à grands cris dire aux
 « cieux élevés et aux astres écoutants de quelles richesses
 « sans bornes mon sein est chargé ; où je puisse jeter mes
 « bras impatients autour de toi, donner passage à l'amour
 « par des baisers qui rallument la joie, et laisser aller
 « tout le feu qui est dans mon cœur. »

Gœthe, de notre temps, a célébré Venise, et le gentil Marot, qui le premier fit entendre sa voix au réveil des Muses françaises, se réfugia aux foyers du Titien. Montesquieu écrivait : « On peut avoir vu toutes les villes du monde et être surpris en arrivant à Venise. »

Lorsque, dans un tableau trop nu, l'auteur des *Lettres persanes* représente une musulmane abandonnée dans le paradis à deux *hommes divins*, ne semble-t-il pas avoir peint la courtisane des *Confessions* de Rousseau et celle des *Mémoires* de Byron ? N'étais-je pas, entre mes deux Floridiennes, comme Anaïs entre ses deux anges ? Mais les *filles peintes* et moi, nous n'étions pas immortels.

Madame de Staël livre Venise à l'inspiration de Corinne : celle-ci écoute le bruit du canon qui annonce l'obscur sacrifice d'une jeune fille Avis solennel « qu'une femme résignée donne aux femmes « qui luttent encore contre le destin. » Corinne monte au sommet de la tour de Saint-Marc, contemple la ville et les flots, tourne les yeux vers *les nuages du côté de la Grèce* : « La nuit elle ne voit que le « reflet des lanternes qui éclairent les gondoles : on dirait « des ombres qui glissent sur l'eau, guidées par une « petite étoile. » Oswald part ; Corinne s'élançe pour le

rappeler. « Une pluie terrible commençait alors ; le vent
« le plus violent se faisait entendre ; » Corinne descend
sur le bord du canal. « La nuit était si obscure qu'il n'y
« avait pas une seule barque ; Corinne appelait au hasard
« des bateliers qui prenaient ses cris pour des cris de
« détresse de malheureux qui se noyaient pendant la
« tempête, et néanmoins personne n'osait approcher,
« tant les ondes agitées du grand canal étaient redou-
« tables. »

Voilà encore la *Margherita* de lord Byron.

J'éprouve un plaisir indicible à revoir les chefs-
d'œuvre de ces grands maîtres dans le lieu même pour
lequel ils ont été faits. Je respire à l'aise au milieu de la
troupe immortelle, comme un humble voyageur admis
aux foyers hospitaliers d'une riche et belle famille.

De Venise à Ferrare , du 16 au 17 septembre 1833.

ARRIVÉE DE MADAME DE BAUFFREMONT A VENISE.

LE CATAJO. — LE DUC DE MODÈNE. — TOMBEAU DE PÉTRARQUE
A ARQUA. — TERRE DES POÈTES.

L'intervalle était immense entre ces rêveries et les vérités dans lesquelles je rentrais en me présentant à l'hôtel de la princesse de Bauffremont ; il me fallait sauter de 1806, dont le souvenir venait m'occuper, à 1833, là où je me trouvais en réalité : Marco Polo tomba de la Chine à Venise, précisément après une absence de vingt-sept ans.

Madame de Bauffremont porte à merveille sur son visage et dans ses manières le nom de Montmorency : elle aurait pu très-bien, comme cette Charlotte, mère du grand Condé et de la duchesse de Longueville, être aimée de Henri IV. La princesse m'apprit que madame la duchesse de Berry m'avait écrit de Pise une lettre que je n'avais pas reçue : Son Altesse Royale arrivait à Ferrare où elle m'espérait.

Il m'en coûtait d'abandonner ma retraite ; une huitaine était encore nécessaire à ma revue ; je regrettais surtout de ne pouvoir mettre à fin l'aventure de Zanze¹ ; mais mon temps appartenait à la mère de Henri V, et toujours, quand je suis une route, vient un heurt qui me jette dans un autre chemin.

Je partis laissant mes bagages à l'hôtel de l'Europe, comptant revenir avec Madame.

Je retrouvai ma calèche à Fusina : on la tira d'une vieille remise, comme un joyau du garde-meuble de la couronne. Je quittai la rive qui prend peut-être son nom de la fourche à trois dents du roi de la mer : *Fuscina*.

Rendu à Padoue, je dis au postillon : « Route de Ferrare. » Elle est charmante, cette route, jusqu'à Monse-lice : colline d'une élégance extrême, vergers de figuiers, de mûriers et de saules festonnés de vignes, prairies gaies, châteaux ruineux. Je passai devant le *Catajo*, tout orné de soldats : l'abbé Lenglet, fort érudit d'ailleurs, a pris ce manoir pour la Chine. Le *Catajo* n'appartient pas à Angélique, mais au duc de Modène. Je me suis trouvé nez à nez avec Son Altesse. Elle daignait se promener à pied sur le grand chemin. Ce duc est un rejeton de la race des princes inventés par Machiavel ; il a la fierté de ne pas reconnaître Louis-Philippe.

Le village d'Arqua montre le tombeau de Pétrarque, chanté avec son site par lord Byron :

Che fai, che pensi? che pur dietro guardi
 Nel tempo, che tornar non pote omai,
 Anima sconsolata?

¹ Voyez, page 178 de ce volume, ce qui est dit de Zanze, et plus bas son *manuscrit* : M. de Chateaubriand n'a pas raconté comment il s'était mis en rapport avec ce personnage des *Prigioni* de Silvio Pellico. (*Note des Éditeurs.*)

« Que fais-tu, que penses-tu ? pourquoi regarder en
« arrière dans un temps qui ne peut jamais revenir, à me
« inconsolée ? »

Tout ce pays, dans un diamètre de quarante lieues, est le sol indigène des écrivains et des poètes : Tite-Live, Virgile, Catulle, Arioste, Guarini, les Strozzi, les trois Bentivoglio, Bembo, Bartoli, Bojardo, Pindemonte, Varano, Monti, une foule d'autres hommes célèbres, ont été enfantés par cette terre des Muses. Le Tasse même était Bergamasque d'origine. Je n'ai vu des derniers poètes italiens qu'un des deux Pindemonte. Je n'ai connu ni Cesarotti, ni Monti ; j'aurais été heureux de rencontrer Pellico et Manzoni, rayons d'adieux de la gloire italienne. Les monts Euganéens, que je traversais, se doraiient de l'or du couchant avec une agréable variété de formes et une grande pureté de lignes : un de ces monts ressemblait à la principale pyramide de Saccarah, lorsqu'elle s'imprime au soleil tombant sur l'horizon de la Libye.

Je continuai mon voyage la nuit par Rovigo ; une nappe de brouillard couvrait la terre. Je ne vis le Pô qu'au passage de Lagoscuro. La voiture s'arrêta ; le postillon appela le bac avec sa trompe. Le silence était complet ; seulement, de l'autre côté du fleuve, le hurlement d'un chien et les cascades lointaines d'un triple écho répondaient à son cor ; avant-scène de l'empire élyséen du Tasse dans lequel nous allions entrer.

Un froissement sur l'eau, à travers le brouillard et l'ombre, annonça le bac ; il glissait le long de la cordelle soutenue sur des bateaux à l'ancre. Entre les quatre et cinq heures du matin, j'arrivai le 16 à Ferrare ; je des-

cendis à l'hôtel des Trois Couronnes; Madame y était attendue.

Mercredi 17.

Son Altesse Royale n'étant point arrivée, je visitai l'église de Saint-Paul : je n'y ai vu que des tombes ; du reste, pas une âme, hormis celles de quelques morts et la mienne qui ne vit guère. Au fond du chœur pendait un tableau du Guerchin.

La cathédrale est trompeuse : vous apercevez un front et des flancs où s'incrument des bas-reliefs à sujets sacrés et profanes. Sur cet extérieur règnent encore d'autres ornements placés d'ordinaire à l'intérieur des édifices gothiques, comme rudentures, modillons arabes, soffites à nimbe, galeries à colonnettes, à ogives, à trèfles, ménagées dans l'épaisseur des murs. Vous entrez, et vous restez ébahi à la vue d'une église neuve à voûtes sphériques, à piliers massifs. Quelque chose de ces disparates existe en France au physique et au moral : dans nos vieux châteaux on pratique des cabinets modernes, force nids à rats, alcôves et garde-robes. Pénétrez dans l'âme d'un bon nombre de ces hommes armoriés de noms historiques, qu'y trouvez-vous? des inclinations d'antichambre.

Je fus tout penaud à l'aspect de cette cathédrale : elle semblait avoir été retournée comme une robe mise à l'envers ; bourgeoise du temps de Louis XV, masquée en châtelaine du XII^e siècle.

Ferrare, jadis tant agitée de ses femmes, de ses plaisirs et de ses poètes, est presque déshabillée : là où les rues sont larges, elles sont désertes, et les moutons y pourraient paître. Les maisons délabrées ne se ravivent

pas, ainsi qu'à Venise, par l'architecture, les vaisseaux, la mer et la gaieté native du lieu. A la porte de la Romagne si malheureuse, Ferrare, sous le joug d'une garnison d'Autrichiens, a du visage d'un persécuté : elle semble porter le deuil éternel du Tasse ; prête à tomber, elle se courbe comme une vieille. Pour seul monument du jour sort à moitié de terre un tribunal criminel, avec des prisons non achevées. Qui mettra-t-on dans ces cachots récents ? la jeune Italie. Ces geôles neuves, surmontées de grues et bordées d'échafaudages, comme les palais de la ville de Didon, touchent à l'ancien cachot du chantre de la *Jérusalem*.

Ferrare, 18 septembre 1533.

LE TASSE

S'il est une vie qui doive faire désespérer du bonheur pour les hommes de talent, c'est celle du Tasse. Le beau ciel que ses yeux regardaient en s'ouvrant au jour fut un ciel trompeur.

« Mes adversités, dit-il, commencèrent avec ma vie.
 « La cruelle fortune m'arracha des bras de ma mère. Je
 « me souviens de ses baisers mouillés de larmes, de ses
 « prières que les vents ont emportées. Je ne devais plus
 « presser mon visage contre son visage. D'un pas mal
 « assuré comme Ascagne ou la jeune Camille, je suivis
 « mon père errant et proscrit. C'est dans la pauvreté et
 « l'exil que j'ai grandi. »

Torquato Tasso perdit à Ostille Bernardo Tasso. Torquato a tué Bernardo comme poète ; il l'a fait vivre comme père.



F. th del

Imp Gravillon

Bellin

LE TASSE.

PAR M. DE LA HARPE.

Sorti de l'obscurité par la publication du *Rinaldo*, Tasse fut appelé à Ferrare. Il y débuta au milieu des fêtes du mariage d'Alphonse II avec l'archiduchesse Barbe. Il y rencontra Léonore, sœur d'Alphonse : l'amour et le malheur achevèrent de donner à son génie toute sa beauté. « Je vis, raconte le poëte peignant dans l'*Aminte* « la première cour de Ferrare, je vis des déesses et des « nymphes charmantes, sans voile, sans nuage : je me « sentis inspiré d'une nouvelle vertu, d'une divinité nouvelle, et je chantai la guerre et les héros...! »

Le Tasse lisait les stances de la *Gerusalemme*, à mesure qu'il les composait, aux deux sœurs d'Alphonse, Lucrece et Léonore. On l'envoya auprès du cardinal Hippolyte d'Este, fixé à la cour de France : il mit en gage ses vêtements et ses meubles pour faire ce voyage, tandis que le cardinal qu'il honorait de sa présence faisait à Charles IX le fastueux cadeau de cent chevaux barbes avec leurs écuyers arabes superbement vêtus. Laisse d'abord dans les écuries, le Tasse fut ensuite présenté au roi poëte, ami de Ronsard. Dans une lettre qui nous est restée, il juge les Français avec dureté. Il composa quelques vers de sa *Gerusalemme* dans une abbaye d'hommes en France dont le cardinal Hippolyte était pourvu ; c'était Châlis, près d'Ermenonville, où devait rêver et mourir J.-J. Rousseau : Dante aussi avait passé obscurément dans Paris.

Le Tasse retourna en Italie en 1571 et ne fut point témoin de la Saint-Barthélemy. Il se rendit directement à Rome et de là revint à Ferrare. L'*Aminte* fut jouée avec un grand succès. Tout en devenant le rival d'Arioste, l'auteur de *Renald* admirait à un tel point l'auteur de

Roland, qu'il refusait les hommages du neveu de ce poëte :
 « Ce laurier que vous m'offrez, lui écrivait-il, le juge-
 « ment des savants, celui des gens du monde, et le mien
 « même, l'ont déposé sur la tête de l'homme à qui le
 « sang vous lie. Prosterné devant son image, je lui donne
 « les titres les plus honorables que puissent me dicter
 « l'affection et le respect. Je le proclamerai hautement
 « mon père, mon seigneur et mon maître. »

Cette modestie, si inconnue de notre temps, ne désarma point la jalousie. Torquato avait vu les fêtes données par Venise à Henri III revenant de Pologne, lorsqu'on imprima furtivement un manuscrit de la *Jérusalem* : les minutieuses critiques des amis dont le Tasse consultait le goût le vinrent alarmer. Peut-être s'y montra-t-il trop sensible ; mais peut-être avait-il bâti sur l'espérance de sa gloire le succès de ses amours. Il se crut environné de pièges et de trahisons ; il fut obligé de défendre sa vie. Le séjour de Belriguardo, où Gœthe évoque son ombre, ne le put calmer : « De même que le rossignol (dit le
 « grand poëte allemand faisant parler le grand poëte
 « italien), il exhalait de son sein malade d'amour l'har-
 « monie de ses plaintes : ses chants délicieux, sa mélan-
 « colie sacrée, captivaient l'oreille et le cœur. . . .
 « Qui a plus de droits à traverser mysté-
 « ricusement les siècles que le secret d'un noble amour,
 « confié au secret d'un chant sublime?
 « Qu'il est charmant (dit toujours
 « Gœthe interprète des sentiments de Léonore), qu'il est
 « charmant de se contempler dans le beau génie de cet
 « homme, de l'avoir à ses côtés dans l'éclat de cette vie,
 « d'avancer avec lui d'un pas tacite vers l'avenir ! Dès

« lors le temps ne pourra rien sur toi, Léonore; vivante
 « dans les chants du poëte, tu seras encore jeune, encore
 « heureuse, quand les années t'auront emportée dans
 « leur cours. »

Le chantre d'Herminie conjure Léonore (toujours dans les vers du poëte de la Germanie) de le reléguer dans une de ses *villa* les plus solitaires : « Souffrez, lui
 « dit-il, que je sois votre esclave. Comme je soignerai vos
 « arbres! avec quelle précaution, en automne, je cou-
 « vrirai votre citronnier de plantes légères! Sous le verre
 « des couches j'élèverai de belles fleurs. »

Le récit des amours du Tasse était perdu, Gœthe l'a retrouvé.

Les chagrins des Muses et les scrupules de la religion commencèrent à altérer la raison du Tasse. On lui fit subir une détention passagère. Il s'échappa presque nu : égaré dans les montagnes, il emprunta les haillons d'un berger, et, déguisé en pâtre, il arriva chez sa sœur Cornélie. Les caresses de cette sœur et l'attrait du pays natal apaisèrent un moment ses souffrances : « Je voulais,
 « disait-il, me retirer à Sorrente comme dans un port
 « paisible, *quasi in porto di quiete*. » Mais il ne put rester où il était né! un charme l'attirait à Ferrare : l'amour est la patrie.

Reçu froidement du duc Alphonse, il se retira de nouveau ; il erra dans les petites cours de Mantoue, d'Urbino, de Turin, chantant pour payer l'hospitalité. Il disait au Metauro, ruisseau natal de Raphaël : « Faible,
 « mais glorieux enfant de l'Apennin, voyageur vagabond,
 « je viens chercher sur tes bords la sûreté et mon re-
 « pos. » Armide avait passé au berceau de Raphaël ; elle

devait présider aux enchantements de la Farnésine.

Surpris par un orage aux environs de Verceil, le Tasse célébra la nuit qu'il avait passée chez un gentilhomme, dans le beau dialogue du *Père de famille*. A Turin, on lui refusa l'entrée des portes, tant il était dans un état misérable. Instruit qu'Alphonse allait contracter un nouveau mariage, il reprend le chemin de Ferrare. Un esprit divin s'attachait aux pas de ce dieu caché sous l'habit des pasteurs d'Admète ; il croyait voir cet esprit et l'entendre : un jour, étant assis près du feu et apercevant la lumière du soleil sur une fenêtre : « *Ecco l'amico spirito* « *che cortesemente è venuto a favellarmi*. Voilà l'esprit ami « qui est venu courtoisement me parler. » Et Torquato causait avec un rayon de soleil. Il rentra dans la ville fatale comme l'oiseau fasciné se jette dans la gueule du serpent ; méconnu et repoussé des courtisans, outragé par les domestiques, il se répandit en plaintes, et Alphonse le fit enfermer dans une maison de fous à l'hôpital Sainte-Anne.

Alors le poëte écrivait à un de ses amis : « Sous le « poids de mes infortunes, j'ai renoncé à toute pensée de « gloire ; je m'estimerais heureux si je pouvais seulement « éteindre la soif qui me dévore... L'idée d'une captivité « sans terme et l'indignation des mauvais traitements « que je subis augmentent mon désespoir. La saleté de « ma barbe, celle de mes cheveux et de mes vêtements, « me rendent un objet de dégoût pour moi-même. »

Le prisonnier implorait toute la terre et jusqu'à son impitoyable persécuteur ; il tirait de sa lyre des accents qui auraient dû faire tomber les murs dont on entourait ses misères.

Piango il morir; non piango il morir solo,
 Ma il modo.

 Mi saria di conforto aver la tomba,
 Ch' altra mole innalzar credea co' carmi.

« Je pleure le mourir; je ne pleure pas seulement
 « le mourir, mais la manière dont je meurs... Ce sera
 « un secours d'avoir la tombe à celui qui croyait élever
 « d'autres monuments par ses vers. »

Lord Byron a composé un poëme des *Lamentations du Tasse*; mais il ne se peut quitter, et se substitue partout aux personnages qu'il met en scène; comme son génie manque de tendresse, ses *lamentations* ne sont que des *imprécations*.

Le Tasse adressa au Conseil des Anciens de Bergame cette supplique :

« Torquato Tasso, Bergamasque non-seulement d'ori-
 « gine, mais d'affection, ayant d'abord perdu l'héritage
 « de son père, la dot de sa mère... et (après le servage de
 « beaucoup d'années et les fatigues d'un temps bien long)
 « n'ayant encore jamais perdu au milieu de tant de mi-
 « sères la foi qu'il a dans cette cité (Bergame), ose lui
 « demander assistance. Qu'elle conjure le duc de Ferrare,
 « jadis mon protecteur et mon bienfaiteur, de me rendre
 « à ma patrie, à mes parents et à moi-même. L'infortuné
 « Tasso supplie donc vos seigneuries (les magistrats de
 « Bergame) d'envoyer monseigneur Licino ou quelque
 « autre pour traiter de ma délivrance. La mémoire de
 « leur bienfait ne finira qu'avec ma vie. *Di VV. SS. affe-
 « zionatissimo servidore, Torquato Tasso, prigione e infermo
 « nel ospedal di Sant' Anna in Ferrara.* »

On refusait au Tasse de l'encre, des plumes, du papier. Il avait chanté le *magnanime Alphonse*, et le magnanime Alphonse plongeait au fond d'une loge d'aliéné celui qui répandit sur sa tête ingrate un éclat impérissable. Dans un sonnet plein de grâce, le prisonnier supplie une chatte de lui prêter la luisance de ses yeux pour remplacer la lumière dont on l'a privé : inoffensive raillerie qui prouve la mansuétude du poëte et l'excès de sa détresse. « Comme sur l'océan qu'infeste et
 « obscurcit la tempête
 «
 « le pilote fatigué lève la tête, durant la nuit, vers les
 « étoiles dont le pôle resplendit, ainsi fais-je, ô belle
 « chatte, dans ma mauvaise fortune. Tes yeux me sem-
 « blent deux étoiles qui brillent devant moi... O chatte,
 « lampe de mes veilles, ô chatte bien-aimée ! si Dieu vous
 « garde de la bastonnade, si le ciel vous nourrit de
 « chair et de lait, donnez-moi de la lumière pour écrire
 « ces vers :

Fatemi luce a scriver queste carmi. »

La nuit, le Tasse se figurait entendre des bruits étranges, des tintements de cloches funèbres; des spectres le tourmentaient. « Je n'en puis plus, s'écriait-il, je suc-
 « combe ! » Attaqué d'une grave maladie, il crut voir la Vierge le sauvant par miracle.

Egro io languiva, e d'alto sonno avvinto

 Giacea con guancia di pallor dipinta,
 Quando di luce incoronata.
 Maria, pronta scendesti al mio dolore.

« Malade, je languissais vaincu du sommeil;... je
 « gisais, la pâleur répandue sur mes joues, quand, de
 « lumière couronnée,... Marie, tu descendis rapidement
 « à ma douleur. »

Montaigne visita le Tasse réduit à cet excès d'adversité, et ne lui témoigna aucune compassion. A la même époque, Camoëns terminait sa vie dans un hospice à Lisbonne; qui le consolait mourant sur un grabat? les vers du prisonnier de Ferrare. L'auteur captif de la *Jérusalem*, admirant l'auteur mendiant des *Lusiades*, disait à Vasco de Gama : « Réjouis-toi d'être chanté par le poète
 « qui tant déploya son vol glorieux, que tes vaisseaux
 « rapides n'allèrent pas aussi loin. »

Tant' oltre stende il glorioso volo
 Che i tuoi spalmati legni andar men lungo.

Ainsi retentissait la voix de l'Éridan au bord du Tage; ainsi, à travers les mers, se félicitaient d'un hôpital à l'autre, à la honte de l'espèce humaine, deux illustres patients de même génie et de même destinée.

Que de rois, de grands et de sots, aujourd'hui noyés dans l'oubli, se croyant, vers la fin du xvi^e siècle, des personnages dignes de mémoire, ignoraient jusqu'aux noms du Tasse et de Camoëns! En 1754, on lut pour la première fois « le nom de Washington dans le récit d'un obscur
 « combat donné dans les forêts entre une troupe de
 « Français, d'Anglais et de sauvages : quel est le commis
 « à Versailles, ou le pourvoyeur du *Parc-aux-Cerfs*, quel
 « est surtout l'homme de cour ou d'académie qui aurait

« voulu changer son nom à cette époque contre le nom
« de ce planteur américain⁴ ? »

Ferrare, 18 septembre 1833.

L'envie s'était empressée de répandre son poison sur des plaies ouvertes. L'Académie de la Crusca avait déclaré : « que la *Jérusalem délivrée* était une lourde et « froide compilation, d'un style obscur et inégal, pleine « de vers ridicules, de mots barbares, ne rachetant par « aucune beauté ses innombrables défauts. » Le fanatisme pour Arioste avait dicté cet arrêt. Mais le cri de l'admiration populaire étouffa les blasphèmes académiques : il ne fut plus possible au duc Alphonse de prolonger la captivité d'un homme qui n'était coupable que de l'avoir chanté. Le pape réclama la délivrance de l'honneur de l'Italie.

Sorti de prison, le Tasse n'en fut pas plus heureux. Léonore était morte. Il se traîna de ville en ville avec ses chagrins. A Lorette, près de mourir de faim, il fut au moment, dit un de ses biographes, « de tendre la main « qui avait bâti le palais d'Armide. » A Naples, il éprouva quelques doux sentiments de patrie. « Voilà, disait-il, les « lieux d'où je suis parti enfant... Après tant d'années. « je reviens blanchi, malade à ma rive native. »

. . . E donde

Partii fanciullo, or dopo tanti lustri

Torno.

Canuto ed egro alle native sponde.

Il préféra à des demeures somptueuses une cellule au couvent de Montoliveto. Dans un voyage qu'il fit

⁴ Mes *Études historiques*.

à Rome, la fièvre l'ayant saisi, un hôpital fut encore son refuge.

De Rome et de Florence revenu à Naples, s'en prenant de ses maux à son poëme immortel, il le refit et le gâta. Il commença ses chants *delle sette giornate del mondo creato*, sujet traité par Du Bartas. Le Tasse fait sortir Ève du sein d'Adam, tandis que Dieu « arrosait d'un sommeil « paisible les membres de notre premier père assoupi. »

Ed irrigò di placida quiete
Tutte le membra al sonnacchioso. . . .

Le poëte amollit l'image biblique, et, dans les douces créations de sa lyre, la femme n'est plus que le premier songe de l'homme. Le chagrin de laisser inachevé un pieux travail qu'il regardait comme un hymne expiatoire détermina le Tasse mourant à condamner à la destruction ses chants profanes.

Moins respecté de la société que des voleurs, le poëte reçut de Marc Sciarra, fameux chef de condottieri, l'offre d'une escorte pour le conduire à Rome. Présenté au Vatican, le pape lui adressa ces mots : « Torquato, « vous honorerez cette couronne qui honora ceux qui la « portèrent avant vous. » Éloge que la postérité a confirmé. Le Tasse répondait aux éloges en répétant ce vers de Sénèque :

Magnifica verba mors prope admota excutit.

« La mort va rabattre bientôt de ces paroles magnifiques. »

Attaqué d'un mal qu'il pressentait devoir guérir

tous les autres, il se retira au couvent de Saint-Onufre, le 1^{er} d'avril 1595. Il monta à son dernier asile pendant une tempête de vent et de pluie. Les moines le reçurent à la porte où s'effacent aujourd'hui les fresques du Dominiquin. Il salua les pères : « Je viens mourir au milieu
« de vous. » Cloîtres hospitaliers, déserts de religion et de poésie, vous avez prêté votre solitude à Dante proscrit et au Tasse mourant!

Tous les secours furent inutiles. A la septième matinée de la fièvre, le médecin du pape déclara au malade qu'il conservait peu d'espérance. Le Tasse l'embrassa et le remercia de lui avoir annoncé une aussi bonne nouvelle. Ensuite il regarda le ciel et, avec une abondante effusion du cœur, il rendit grâces au Dieu des miséricordes.

Sa faiblesse augmentant, il voulut recevoir l'eucharistie à l'église du monastère : il s'y traîna appuyé sur les religieux et revint porté dans leurs bras. Lorsqu'il fut étendu de nouveau sur sa couche, le prieur l'interrogea à propos de ses dernières volontés.

« Je me suis peu soucié des biens de la fortune du-
« rant la vie; j'y tiens encore moins à la mort. Je n'ai
« point de testament à faire.

« — Où marquez-vous votre sépulture?

« — Dans votre église, si vous daignez tant honorer
« ma dépouille.

« — Voulez-vous dicter vous-même votre épitaphe? »

Or, se tournant vers son confesseur : « Mon père,
« écrivez : Je rends mon âme à Dieu qui me l'a donnée,
« et mon corps à la terre dont il fut tiré. Je lègue à ce
« monastère l'image sacrée de mon Rédempteur. »

Il prit dans ses mains un crucifix qu'il avait reçu du pape et le pressa sur ses lèvres.

Sept jours s'écoulèrent encore. Le chrétien éprouvé ayant sollicité la faveur des saintes huiles, survint le cardinal Cintio, apportant la bénédiction du souverain pontife. Le moribond en montra une grande joie. « Voici, » dit-il, la couronne que j'étais venu chercher à Rome : « j'espère triompher demain avec elle. »

Virgile fit prier Auguste de jeter au feu l'*Énéide*; le Tasse supplia Cintio de brûler la *Jérusalem*. Ensuite, il désira rester seul à seul avec son crucifix.

Le cardinal n'avait pas gagné la porte, que ses larmes, violemment retenues, débordèrent : la cloche sonna l'agonie, et les religieux, psalmodiant les prières des morts, pleurèrent et se lamentèrent dans les cloîtres. A ce bruit, Torquato dit aux charitables solitaires (il lui semblait les voir errer autour de lui comme des ombres) : « Mes amis, vous me croyez laisser ; je vous précède seulement. »

Dès lors il n'eut d'entretien qu'avec son confesseur et quelques pères de grande doctrine. Près de rendre le dernier soupir, on recueillit de sa bouche cette stance, fruit de l'expérience de sa vie : « Si la mort n'était pas, « il n'y aurait au monde rien de plus misérable que « l'homme. » Le 25 avril 1595, vers le milieu du jour, le poète s'écria : « *In manus tuas, Domine. . . .* » Le reste du verset fut à peine entendu, comme prononcé par un voyageur qui s'éloigne.

L'auteur de la *Henriade* s'éteint à l'hôtel de Villette, sur un quai de la Seine, et repousse les secours de l'Église ; le chantre de la *Jérusalem* expire chrétien à

Saint-Onufre : comparez, et voyez ce que la foi ajoute de beauté à la mort.

Tout ce qu'on rapporte du triomphe posthume du Tasse me paraît suspect. Sa mauvaise fortune eut encore plus d'obstination qu'on ne l'a supposé. Il ne mourut point à l'heure désignée de son triomphe, il survécut vingt-cinq jours à ce triomphe projeté. Il ne mentit point à sa destinée ; il ne fut jamais couronné, pas même après sa mort ; on ne présenta point ses restes au Capitole en habit de sénateur au milieu du concours et des larmes du peuple ; il fut enterré, ainsi qu'il l'avait ordonné, dans l'église de Saint-Onufre. La pierre dont on le recouvrit (toujours d'après son désir) ne présentait ni date ni nom ; dix ans après, Manso, marquis della Villa, dernier ami du Tasse et hôte de Milton, composa l'admirable épitaphe : « *Hic jacet Torquatus Tassus.* » Manso parvint difficilement à la faire inciser : car les moines, religieux observateurs des volontés testamentaires, s'opposaient à toute inscription ; et pourtant, sans l'*hic jacet*, ou les mots *Torquati Tassi ossa*, les cendres du Tasse eussent été perdues à l'ermitage du Janicule, comme l'ont été celles du Poussin à *San Lorenzo in Lucina*.

Le cardinal Cintio forma le dessein d'ériger un mausolée au chantre du saint sépulcre ; dessein avorté. Le cardinal Bevilacqua rédigea une pompeuse épitaphe destinée à la table d'un autre mausolée futur, et la chose en resta là. Deux siècles plus tard, le frère de Napoléon s'occupa d'un monument à Sorrento : Joseph troqua bientôt le berceau du Tasse pour la tombe du Cid.

Enfin, de nos jours, une grande décoration funèbre est commencée en mémoire de l'Homère italien, jadis

pauvre et errant comme l'Homère grec : l'ouvrage s'achèvera-t-il ? Pour moi, je préfère au tumulus de marbre la petite pierre de la chapelle dont j'ai parlé ainsi dans *l'Itinéraire* : « Je cherchai (à Venise, 1806), dans une « église déserte, le tombeau de ce dernier peintre (*le Tien*) et j'eus quelque peine à le trouver : la même chose « m'était arrivée à Rome (*en 1803*) pour le tombeau du « Tasse. Après tout, les cendres d'un poète religieux et « infortuné ne sont pas trop mal placées dans un ermi- « tage. Le chantre de la *Jérusalem* semble s'être réfugié « dans cette sépulture ignorée, comme pour échapper « aux persécutions des hommes ; il remplit le monde de « sa renommée et repose lui-même inconnu sous l'oran- « ger¹ de Saint-Onufre. »

La commission italienne chargée des travaux nécrolithes me pria de quêter en France et de distribuer les indulgences des Muses à chaque fidèle donateur de quelques deniers au monument du poète. Juillet 1830 est arrivé ; ma fortune et mon crédit ont pris de la destinée des cendres du Tasse. Ces cendres semblent posséder une vertu qui rejette toute opulence, repousse tout éclat, se dérobe à tous honneurs ; il faut de grands tombeaux aux petits hommes et de petits tombeaux aux grands.

Le Dieu qui rit de tous mes songes, me précipitant du Janicule avec les vieux pères conscrits, m'a ramené d'une autre manière auprès du Tasse. Ici je puis juger encore mieux du poète dont les trois filles sont nées à Ferrare : Armide, Herminie et Clorinde.

Qu'est-ce aujourd'hui que la maison d'Este ? qui

¹ J'ai eu raison de dire l'oranger, c'est un oranger qui est dans les préaux intérieurs de Saint-Onufre. (Note de Paris, 1840.)

pense aux Obizzo, aux Nicolas, aux Hercule? Quel nom reste dans ces palais? le nom de Léonore. Que cherche-t-on à Ferrare? la demeure d'Alphonse? non, la prison du Tasse. Où va-t-on processionnellement de siècle en siècle? au sépulcre du persécuteur? non, au cachot du persécuté.

Le Tasse remporte dans ces lieux une victoire plus mémorable : il fait oublier l'Arioste; l'étranger quitte les os du chantre de Roland au Musée, et court chercher la loge du chantre de Renaud à Sainte-Anne. Le sérieux convient à la tombe : on abandonne l'homme qui a ri pour l'homme qui a pleuré. Pendant la vie le bonheur peut avoir son mérite; après la mort il perd son prix : aux yeux de l'avenir il n'y a de beau que les existences malheureuses. A ces martyrs de l'intelligence, impitoyablement immolés sur la terre, les adversités sont comptées en accroissement de gloire; ils dorment au sépulcre avec leurs immortelles souffrances, comme des rois avec leur couronne. Nous autres vulgaires infortunés, nous sommes trop peu de chose pour que nos peines deviennent dans la postérité la parure de notre vie. Dépouillé de tout en achevant ma course, ma tombe ne me sera pas un temple, mais un lieu de rafraîchissement; je n'aurai point le sort du Tasse; je tromperai les tendres et harmonieuses prédictions de l'amitié :

Le Tasse errant de ville en ville,
Un jour accablé de ses maux,
S'assit près du laurier fertile
Qui sur la tombe de Virgile
Étend toujours ses verts rameaux, etc.

Je me hâtai de porter mes hommages à ce fils des

Muses, si bien consolé par ses frères : riche ambassadeur, j'avais souscrit pour son mausolée à Rome ; indigent pèlerin à la suite de l'exil, j'allai m'agenouiller à sa prison de Ferrare. Je sais qu'on élève des doutes assez fondés sur l'identité des lieux ; mais, comme tous les vrais croyants, je nargue l'histoire ; cette crypte, quoi qu'on en dise, est l'endroit même que le *pazzo per amore* habita sept années entières ; on passait nécessairement par ces cloîtres ; on arrivait à cette geôle où le jour se glissait à travers les barreaux de fer d'un soupirail, où la voûte rampante qui glace votre tête dégoutte l'eau salpêtrée sur un sol humide qui paralyse vos pieds.

Aux murs, en dehors de la prison, et tout autour du guichet, on lit les noms des adorateurs du dieu : la statue de Memnon, frémissante d'harmonie sous le toucher de l'aurore, était couverte des déclarations des divers témoins du prodige. Je n'ai point charbonné mon *ex-voto* ; je me suis caché dans la foule, dont les prières secrètes doivent être, en raison de leur humilité même, plus agréables au ciel.

Les bâtimens dans lesquels s'enclôt aujourd'hui la prison du Tasse dépendent d'un hôpital ouvert à toutes les infirmités ; on les a mises sous la protection des saints : *Sancto Torquato sacrum*. A quelque distance de la loge bénie est une cour délabrée ; au milieu de cette cour, le concierge cultive un parterre environné d'une haie de mauves ; la palissade, d'un vert tendre, était chargée de larges et belles fleurs. J'ai cueilli une de ces roses de la couleur du deuil des rois, et qui me semblait croître au pied d'un Calvaire. Le génie est un Christ ; méconnu, persécuté, battu de verges, couronné d'épines,

mis en croix pour et par les hommes, il meurt en leur laissant la lumière et ressuscite adoré.

Ferrare, 18 septembre 1833.

ARRIVÉE DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY.

Sorti le 18 au matin, en revenant aux *Trois-Couronnes*, j'ai trouvé la rue encombrée de peuple ; les voisins béaient aux fenêtres. Une garde de cent hommes des troupes autrichiennes et papalines occupait l'auberge. Le corps des officiers de la garnison, les magistrats de la ville, les généraux, le prolégat, attendaient MADAME, dont un courrier aux armes de France avait annoncé l'arrivée. L'escalier et les salons étaient ornés de fleurs. Oncques ne fut plus belle réception pour une exilée.

A l'apparition des voitures, le tambour battit aux champs, la musique des régiments éclata, les soldats présentèrent les armes. MADAME, parmi la presse, eut peine à descendre de sa calèche arrêtée à la porte de l'hôtellerie ; j'étais accouru ; elle me reconnut au milieu de la cohue. A travers les autorités constituées et les mendiants qui se jetaient sur elle, elle me tendit la main en me disant : « *Mon fils est votre roi : aidez-moi donc à passer.* » Je ne la trouvai pas trop changée, bien qu'amaigrie ; elle avait quelque chose d'une petite fille éveillée.

Je marchais devant elle ; elle donnait le bras à M. de Lucchesi ; madame de Podenas la suivait. Nous montâmes les escaliers et entrâmes dans les appartements entre deux rangs de grenadiers, au fracas des armes, au bruit

des fanfares, aux *vivat* des spectateurs. On me prenait pour le majordome, on s'adressait à moi pour être présenté à la mère de Henri V. Mon nom se liait à ces noms dans l'esprit de la foule.

Il faut savoir que Madame, depuis Palerme jusqu'à Ferrare, a été reçue avec les mêmes respects, malgré les notes des envoyés de Louis-Philippe. M. de Broglie ayant eu la bravoure de demander au pape le renvoi de la proscrite, le cardinal Bernetti répondit : « Rome a toujours été l'asile des grandeurs tombées. Si dans ses derniers temps la famille de Bonaparte trouva un refuge auprès du Père des fidèles, à plus forte raison la même hospitalité doit-elle être exercée envers la famille des rois très-chrétiens. »

Je crois peu à cette dépêche, mais j'étais vivement frappé d'un contraste : en France, le gouvernement prodigue des insultes à une femme dont il a peur ; en Italie, on ne se souvient que du nom, du courage et des malheurs de madame la duchesse de Berry.

Je fus obligé d'accepter mon rôle improvisé de premier gentilhomme de la chambre. La princesse était extrêmement drôle : elle portait une robe de toile grisâtre, serrée à la taille ; sur sa tête, une espèce de petit bonnet de veuve, ou de béguin d'enfant ou de pensionnaire en pénitence. Elle allait çà et là, comme un hanneton ; elle courait à l'étourdie, d'un air assuré, au milieu des curieux, de même qu'elle se dépêchait dans les bois de la Vendée. Elle ne regardait et ne reconnaissait personne ; j'étais obligé de l'arrêter irrespectueusement par sa robe, ou de lui barrer le chemin en lui disant : « Madame, voilà le commandant autrichien, l'officier en blanc ; Madame,

« voilà le commandant des troupes pontificales, l'officier
 « en bleu ; Madame, voilà le prolégat, le grand jeune
 « abbé en noir. » Elle s'arrêtait, disait quelques mots en
 italien ou en français, pas trop justes, mais rondement,
 franchement, gentiment, et qui, dans leur déplaisance,
 ne déplaisaient pas : c'était une espèce d'allure ne ressem-
 blant à rien de connu. J'en sentais presque de l'embarras,
 et pourtant je n'éprouvais aucune inquiétude sur l'effet
 produit par la petite échappée des flammes et de la géôle.

Une confusion comique survenait. Je dois dire une
 chose avec toute la réserve de la modestie : le vain bruit
 de ma vie augmente à mesure que le silence réel de cette
 vie s'accroît. Je ne puis descendre aujourd'hui dans une
 auberge, en France ou à l'étranger, que je n'y sois immé-
 diatement assiégé. Pour la vieille Italie, je suis le défen-
 seur de la religion ; pour la jeune, le défenseur de la
 liberté ; pour les autorités, j'ai l'honneur d'être la *Sua*
Eccellenza GIA *ambasciadore di Francia* à Vérone et à Rome.
 Des dames, toutes sans doute d'une rare beauté, ont prêté
 la langue d'Angélique et d'Aquilan le Noir à la Floridienne
 Atala et au More Aben-Hamet. Je vois donc arriver des
 écoliers, de vieux abbés à larges calottes, des femmes
 dont je remercie les traductions et les grâces ; puis des
mendicanti, trop bien élevés pour croire qu'un ci-devant
 ambassadeur est aussi gueux que leurs seigneuries.

Or, mes admirateurs étaient accourus à l'hôtel des
 Trois-Couronnes, avec la foule attirée par madame la
 duchesse de Berry : ils me rencognaient dans l'angle d'une
 fenêtre et me commençaient une harangue qu'ils allaient
 achever à Marie-Caroline. Dans le trouble des esprits.
 les deux troupes se trompaient quelquefois de patron et

de patronne : j'étais salué de *Votre Altesse royale* et MADAME me raconta qu'on l'avait complimentée sur le *Génie du christianisme* : nous échangeions nos renommées. La princesse était charmée d'avoir fait un ouvrage en quatre volumes, et moi j'étais fier d'avoir été pris pour la fille des rois.

Tout à coup la princesse disparut : elle s'en alla à pied, avec le comte Lucchesi, voir la loge du Tasse ; elle se connaissait en prisons. La mère de l'orphelin banni, de l'enfant héritier de saint Louis, Marie-Caroline sortie de la forteresse de Blaye, ne cherchant dans la ville de Renée de France que le cachot d'un poëte, est une chose unique dans l'histoire de la fortune et de la gloire humaine. Les vénérables de Prague auraient cent fois passé à Ferrare sans qu'une idée pareille leur fût venue dans la tête ; mais madame de Berry est Napolitaine, elle est compatriote du Tasse qui disait : *Ho desiderio di Napoli, come l'anime ben disposte, del paradiso* : « J'ai désir de Naples, « comme les âmes bien disposées ont désir du paradis. »

J'étais dans l'opposition et en disgrâce ; les ordonnances se mitonnaient clandestinement au château et reposaient encore en joie et en secret au fond des cœurs : un jour la duchesse de Berry aperçut une gravure représentant le chantre de la Jérusalem aux barreaux de sa loge : « J'espère, dit-elle, que nous verrons bientôt comme « cela Chateaubriand. » Paroles de prospérité, dont il ne faut pas plus tenir compte que d'un propos échappé dans l'ivresse. Je devais rejoindre MADAME au cachot même du Tasse, après avoir subi pour elle les prisons de la police. Quelle élévation de sentiments dans la noble princesse, quelle marque d'estime elle m'a donnée en s'adressant à

moi à l'heure de son infortune après le souhait qu'elle avait formé! Si son premier vœu élevait trop haut mes talents, sa confiance s'est moins trompée sur mon caractère.

Ferrare, 18 septembre 1833.

MADemoisELLE LeBESCHU. — LE COMTE LUCCHESI PALLI.

DISCUSSION. — DINER. — BUGEAUD LE GEÔLIER.

MADAME DE SAINT-PIERST, M. DE SAINT-PIERST. — MADAME DE PODENAS.

NOTRE TROUPE. — MON REFUS D'ALLER A PRAGUE.

JE CÈDE SUR UN MOT.

M. de Saint-Priest, madame de Saint-Priest et M. A. Sala arrivèrent. Celui-ci avait été officier dans la garde royale, et il a été substitué dans mes affaires de librairie à M. Delloye, major dans la même garde. Deux heures après l'arrivée de Madame, j'avais vu mademoiselle Lebeschu, ma compatriote; elle s'était empressée de me dire les espérances qu'on voulait bien fonder sur moi. Mademoiselle Lebeschu figure dans le procès du *Carlo Alberto*.

Revenue de sa poétique visitation, la duchesse de Berry m'a fait appeler : elle m'attendait avec M. le comte Lucchesi et madame de Podenas.

Le comte Lucchesi Palli est grand et brun : MADAME le dit *Tancrede* par les femmes. Ses manières, avec la princesse sa femme, sont un chef-d'œuvre de convenue; ni humbles, ni arrogantes, mélange respectueux de l'autorité du mari et de la soumission du sujet.

MADAME m'a sur-le-champ parlé d'affaires; elle m'a remercié de m'être rendu à son invitation; elle m'a dit qu'elle allait à Prague, non-seulement pour se réunir à

sa famille, mais pour obtenir l'acte de majorité de son fils : puis elle m'a déclaré qu'elle m'emmenait avec elle.

Cette déclaration, à laquelle je ne m'étais pas attendu, me consterna : retourner à Prague ! Je présentai les objections qui se présentèrent à mon esprit.

Si j'allais à Prague avec MADAME et si elle obtenait ce qu'elle désire, l'honneur de la victoire n'appartiendrait pas tout entier à la mère de Henri V, et ce serait un mal ; si Charles X s'obstinait à refuser l'acte de majorité, moi présent (comme j'étais persuadé qu'il le ferait), je perdrais mon crédit. Il me semblait donc meilleur de me garder comme une réserve, dans le cas où MADAME manquerait sa négociation.

Son Altesse Royale combattit ces raisons : elle soutint qu'elle n'aurait aucune force à Prague si je ne l'accompagnais ; que je faisais peur à ses grands parents, qu'elle consentait à me laisser l'éclat de la victoire et l'honneur d'attacher mon nom à l'avènement de son fils.

M. et madame de Saint-Priest entrèrent au milieu de ce débat et insistèrent dans le sens de la princesse. Je persistai dans mon refus. On annonça le dîner.

MADAME fut très-gaie. Elle me raconta ses contestes, à Blaye, avec le général Bugeaud, de la façon la plus amusante. Bugeaud l'attaquait sur la politique et se fâchait ; MADAME se fâchait plus que lui : ils criaient comme deux aigles et elle le chassait de la chambre. Son Altesse Royale s'abstint de certains détails dont elle m'aurait peut-être fait part si j'étais resté avec elle. Elle ne lâcha pas Bugeaud ; elle l'accommodait de toutes pièces : « Vous
« savez, me dit-elle, que je vous ai demandé quatre fois ?
« Bugeaud fit passer mes demandes à d'Argout. D'Argout

« répondit à Bugeaud qu'il était une bête, qu'il aurait dû
 « refuser tout d'abord votre admission sur l'étiquette du
 « sac : il est de *bon goût*, ce M. d'Argout. » MADAME appuyait
 sur ces deux mots pour rimer, avec son accent italien.

Pendant le bruit de mon refus s'étant répandu inquiéta nos fidèles. Mademoiselle Lebeschü vint après le dîner me chapitrer dans ma chambre ; M. de Saint-Priest, homme d'esprit et de raison, me dépêcha d'abord M. Sala, puis il le remplaça et me pressa à son tour. « On avait
 « fait partir M. de La Ferronnays à Hradschin, afin de
 « lever les premières difficultés. M. de Montbel était ar-
 « rivé ; il était chargé d'aller à Rome lever le contrat de
 « mariage rédigé en bonne et due forme, et qui était
 « déposé entre les mains du cardinal Zurla. »

« En supposant, a continué M. de Saint-Priest, que
 « Charles X se refuse à l'acte de majorité, ne serait-il pas
 « bon que MADAME obtint une déclaration de son fils ?
 « Quelle devrait être cette déclaration ? — Une note fort
 « courte, ai-je répondu, dans laquelle Henri protesterait
 « contre l'usurpation de Philippe. »

M. de Saint-Priest a porté mes paroles à MADAME. Ma résistance continuait d'occuper les entours de la princesse. Madame de Saint-Priest, par la noblesse de ses sentiments, paraissait la plus vive dans ses regrets. Madame de Podenas n'avait point perdu l'habitude de ce sourire serein qui montre ses belles dents : son calme était plus sensible au milieu de notre agitation.

Nous ne ressemblions pas mal à une troupe ambulante de comédiens français jouant à Ferrare, par la permission de messieurs les magistrats de la ville, *la Princesse fugitive*, ou *la Mère persécutée*. Le théâtre présentait

à droite la prison du Tasse, à gauche la maison de l'Arioste; au fond le château où se donnèrent les fêtes de Léonore et d'Alphonse. Cette royauté sans royaume, ces émois d'une cour renfermée dans deux calèches errantes, laquelle avait le soir pour palais l'hôtel des Trois-Couronnes; ces conseils d'État tenus dans une chambre d'auberge, tout cela complétait la diversité des scènes de ma fortune. Je quittais dans les coulisses mon heaume de chevalier et je reprenais mon chapeau de paille; je voyageais avec la monarchie de droit roulée dans mon portemanteau, tandis que la monarchie de fait étalait ses fanfreluches aux Tuileries. Voltaire appelle toutes les royautés à passer leur carnaval à Venise avec Achmet III : Ivan, empereur de toutes les Russies, Charles-Édouard, roi d'Angleterre, les deux rois des Polacres, Théodore, roi de Corse, et quatre Altesses Sérénissimes. « Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue et la barque est prête. — Sire, Votre Majesté partira quand elle voudra. — Ma foi, sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté, ni à moi non plus, et nous pourrions bien être coffrés cette nuit. »

Pour moi, je dirai comme Candide : « Messieurs, pourquoi êtes-vous tous rois? Je vous avoue que ni moi ni Martin ne le sommes. »

Il était onze heures du soir; j'espérais avoir gagné mon procès et obtenu de Madame mon *laisser-passer*. J'étais loin de compte! Madame ne quitte pas si vite une volonté; elle ne m'avait point interrogé sur la France, parce que, préoccupée de ma résistance à son dessein, c'était là son affaire du moment. M. de Saint-Priest, entrant dans ma chambre, m'apporta la minute d'une lettre que Son

Altesse Royale se proposait d'écrire à Charles X. « Com-
 « ment, m'écriai-je, Madame persiste dans sa résolution?
 « Elle veut que je porte cette lettre? mais il me serait im-
 « possible, même matériellement, de traverser l'Alle-
 « magne; mon passe-port n'est que pour la Suisse et
 « l'Italie.

« — Vous nous accompagnerez jusqu'à la frontière
 « d'Autriche, repartit M. de Saint-Priest; Madame vous
 « prendra dans sa voiture; la frontière franchie, vous
 « rentrerez dans votre calèche et vous arriverez trente-
 « six heures avant nous. »

Je courus chez la princesse; je renouvelai mes instances : la mère de Henri V me dit : « Ne m'abandonnez
 « pas. » Ce mot mit fin à la lutte; je céda; Madame parut pleine de joie. Pauvre femme! elle avait tant pleuré! comment aurais-je pu résister au courage, à l'adversité, à la grandeur déchuë, réduits à se cacher sous ma *protection*! Une autre princesse, madame la dauphine, m'avait aussi remercié de mes inutiles services : Carlsbad et Ferrare étaient deux exils de divers soleils, et j'y avais recueilli les plus nobles honneurs de ma vie.

Madame partit d'assez grand matin, le 19, pour Padoue, où elle me donna rendez-vous; elle devait s'arrêter au Catajo, chez le duc de Modène. J'avais cent choses à voir à Ferrare, des palais, des tableaux, des manuscrits, il fallut me contenter de la prison du Tasse. Je me mis en route quelques heures après Son Altesse Royale. J'arrivai de nuit à Padoue. J'envoyai Hyacinthe chercher à Venise mon mince bagage d'écolier allemand, et je me couchai tristement à l'*Étoile d'or*, qui n'a jamais été la mienne.

Padoue, 20 septembre 1833.

PADOUE. — TOMBEAUX. — MANUSCRIT DE ZANZE.

Le vendredi, 20 septembre, je passai une partie de la matinée à écrire à mes amis mon changement de destination. Arrivèrent successivement les personnes de la suite de Madame.

N'ayant plus rien à faire, je sortis avec un cicerone. Nous visitâmes les deux églises de Sainte-Justine et de Saint-Antoine de Padoue. La première, ouvrage de Jérôme de Brescia, est d'une grande majesté : du bas de la nef on n'aperçoit pas une seule des fenêtres percées très-haut, de sorte que l'église est éclairée sans qu'on sache par où s'introduit la lumière. Cette église a plusieurs bons tableaux de Paul Véronèse, de Liberi, de Palma, etc.

Saint-Antoine de Padoue (*il Santo*) présente un monument gothique grécisé, style particulier aux anciennes églises de la Vénétie. La chapelle Saint-Antoine est de Jacques Sansovino et de François son fils : on s'en aperçoit de prime abord ; les ornements et la forme sont dans le goût de la *loggetta* du clocher de Saint-Marc.

Une *signora* en robe verte, en chapeau de paille recouvert d'un voile, priait devant la chapelle du saint, un domestique en livrée priait également derrière elle : je supposai qu'elle faisait un vœu pour le soulagement de quelque mal moral ou physique ; je ne me trompais pas ; je la retrouvai dans la rue : femme d'une quarantaine d'années, pâle, maigre, marchant roide et d'un air souffrant, j'avais deviné son amour ou sa paralysie. Elle était sortie de l'église avec l'espérance : dans l'espace de temps

qu'elle offrait au ciel sa fervente oraison, n'oubliait-elle pas sa douleur, n'était-elle pas réellement guérie ?

Il Santo abonde en mausolées; celui de Bembo est célèbre. Au cloître on rencontre la tombe du jeune d'Orbesan, mort en 1595.

Gallus eram, putavi, morior, spes una parentum !

L'épithape française d'Orbesan se termine par un vers qu'un grand poète voudrait avoir fait :

Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit.

Charles-Guy Patin est enterré à la cathédrale : son drôle de père ne le put sauver, lui qui avait *traité un jeune gentilhomme âgé de sept ans, lequel fut saigné treize fois et fut guéri dans quinze jours, comme par miracle.*

Les anciens excellaient dans l'inscription funèbre : « Ici repose Épictète, disait son cippe, esclave, contre-
« fait, pauvre comme Irus, et pourtant le favori des
« dieux. »

Camoëns, parmi les modernes, a composé la plus magnifique des épitaphes, celle de Jean III de Portugal :
« Qui gît dans ce grand sépulcre ? quel est celui que dé-
« signent les illustres armoiries de ce massif écusson ?
« Rien ! car c'est à cela qu'arrive toute chose... Que la
« terre lui soit aussi légère à cette heure qu'il fut autre-
« fois pesant au More. »

Mon cicerone padouan était un bavard, fort différent de mon Antonio de Venise ; il me parlait à tout propos de *ce grand tyran* Angelo : le long des rues il m'annonçait chaque boutique et chaque café ; au *Santo* il me voulait absolu-

ment montrer la langue bien conservée du prédicateur de l'Adriatique. La tradition de ces sermons ne viendrait-elle pas de ces chansons que, dans le moyen âge, les pêcheurs (à l'exemple des anciens Grecs) chantaient aux poissons pour les charmer? Il nous reste encore quelques-unes de ces ballades pélagiennes en anglo-saxon.

De Tite-Live, point de nouvelles; de son vivant, j'aurais volontiers, comme l'habitant de Gades, fait exprès le voyage de Rome pour le voir; j'aurais volontiers, comme Panormita, vendu mon champ pour acheter quelques fragments de l'*Histoire romaine*, ou, comme Henri IV, promis une province pour une *Décade*. Un mercier de Saumur n'en était pas là; il mit tout simplement couvrir des battoirs un manuscrit de Tite-Live, à lui vendu, en guise de vieux papiers, par l'apothicaire du couvent de l'abbaye de Fontevrault.

Quand je rentrai à l'*Étoile d'or*, Hyacinthe était revenu de Venise. Je lui avais recommandé de passer chez Zanze, et de lui faire mes excuses d'être parti sans la voir. Il trouva la mère et la fille dans une grande colère; elles venaient de lire *Le mie Prigioni*. La mère disait que Silvio était un *scélérat*, il s'était permis d'écrire que Brollo l'avait tiré, lui Pellico, par une jambe, lorsque lui Pellico était monté sur une table. La fille s'écriait: « Pellico est un calomniateur; c'est de plus un ingrat. Après les services que je lui ai rendus, il cherche à me déshonorer. » Elle menaçait de faire saisir l'ouvrage et d'attaquer l'auteur devant les tribunaux; elle avait commencé une réfutation du livre: Zanze est non-seulement une artiste, mais une femme de lettres.

Hyacinthe la pria de me donner la réfutation non

achevée; elle hésita, puis elle lui remit le manuscrit : elle était pâle et fatiguée de son travail. La vieille geôlière prétendait toujours vendre la broderie de sa fille et l'ouvrage en mosaïque. Si jamais je retourne à Venise, je m'acquitterai mieux envers madame Brollo que je ne l'ai fait envers Abou Gosch, chef des Arabes des montagnes de Jérusalem; je lui avais promis, à celui-ci, une couffe de riz de Damiette, et je ne la lui ai jamais envoyée.

Voici le commentaire de Zanze :

« La Veneziana maravigliandosi che contro di essa
 « vi sieno persona che abbia avutto ardire di scrivere
 « pezze di un romanzo formato ed empitto di impie fal-
 « sità, si lagna fortemente contro l'auttore mentre potteva
 « servirsi di altra persona onde dar sfogo al suo talento,
 « ma non prendersi spasso di una giovine onesta di edu-
 « cazione e religione, e questa stimatta ed amatta e co-
 « nosciutta a fondo da tutti.

« Comme Silvio può dire che nella età mia di 13
 « anni (che talli erano, alorquando lui dice di avermi
 « conosciuta), comme può dire che io fossi giornariera-
 « mente statta a visitarlo nella sua abitazione? se io giuro
 « di essere statta se non pochissime volte, e sempre ac-
 « compagnata o dal padre, o madre, o fratello? Comme
 « può egli dire che io le abbia confidatto un amore, che io
 « era sempre alle mie scuole, e che appena cominciavo
 « a conoscere, anzi non ancor poteva ne conosceva
 « mondo, ma solo dedicatta alli doveri di religione, a
 « quelli di doverosa figlia, e sempre occupatta a miei la-
 « vori, che questi erano il mio sollo piacere? Io giuro che
 « non ho mai parlato con lui, ne di amore, ne di altra

« qualsiasi cosa. Sollo se qualche volte io lo vedeva, lo
« guardava con ochio di pietà, poichè il mio cuore era
« per ogni mio simille, pieno di compazione; anzi io
« odiava il luogo che per sola combinazione mio padre si
« ritrovava : perchè altro impiego lo aveva sempre occu-
« patto; ma dopo essere stato un bravo soldato, avendo
« bene servito la repubblica e poi il suo sovrano, fù statto
« ammesso contro sua volontà, non che di quella di sua
« famiglia, in quell' impiego. Falsissimo è che io abbia
« mai preso una mano del sopradetto Silvio, ne comme
« padre, ne comme fratello; prima, perchè abenchè gio-
« vinetta e priva di esperienza, avevo abbastanza avutta
« educazione onde conoscere il mio dovere. Comme può
« egli dire di esser statto da me abbracciatto, che io non
« avrei fatto questo con un fratello nemeno; talli erano li
« scrupoli che aveva il mio cuore, stante l'educazione
« avutta nelli conventi, ove il mio padre mi aveva sempre
« mantenuta.

« Bensì vero sarà che lui a fondo mi conoscha più di
« quello che io possa conoscer lui, mentre mi sentiva
« giornariamente in compagnia di miei fratelli, in una
« stanza a lui vicina; che questa era il luogo ove dormiva
« e studiava li miei sopradetti fratelli, et comme mi era
« lecitto di stare con loro? comme può egli dire che io
« ciarlassi con lui degli affari di mia famiglia, che sfo-
« gava il mio cuore contro il riguore di mia madre e be-
« nevolenza del padre, che io non aveva motivo alcuno di
« lagnarmi di essa, ma fù da me sempre ammatta?

« E comme può egli dire di avermi sgridatta aven-
« dogli portato un cativo caffè? Che io non so se alcuna
« persona posia dire di aver avutto ardire di sgridarmi :

« anzi di avermi per solta sua bontà tutti stimata.

« Mi formo mille meraviglie che un vomo di spirito et
« di tallenti abbia ardire di vantarsi di simile cose ingiuste
« contro una giovine onesta, onde farle perdere quella
« stima che tutti professa per essa, non che l'amore di un
« rispetoso consorte, la sua pace e tranquillità in mezzo il
« bracio di sua famiglia e figlia.

« Io mi trovo oltremodo sdegnatta contro questo aut-
« tore, per avermi esposta in questo modo in un publico
« libro, di più di tanto prendersi spaso del nominare
« ogni momento il mio nome.

« Ha pure avutto riguardo nel mettere il nome di
« Tremerello in cambio di quello di Mandricardo; che
« tale era il nome del servo che così bene le portava am-
« bacciate. E questo io potrei farle certo, perchè sapeva
» quanto infedelle lui era ed interessato: che pur per
« mangiare e bere avrebe sacrificatto qualunque per-
« sona; lui era un perfido contro tutti coloro che per sua
« disgrazia capitavano poveri e non poteva mangiarlo
« quanto voleva; trattava questi infelici pegio di bestie.
« Ma quando io vedeva, lo sgridava e lo diceva a mio
« padre, non potendo il mio cuore vedere simili tratti
« verso il suo simile. Lui ero buono sollamente con chi
« le donava una buona mancia e bene le dava a man-
« giare. — Il cielo le perdoni! Ma avrà da render conto
« delle sue cative opere verso suoi simili, e per l'odio che
« a me professava et per le coressioni che io le faceva.
« Per tale cativo soggetto Silvio a avutto riguardo, et per
« me che non meritava di essere esposta, non ha avutto
« il minimo riguardo.

« Ma io ben saprò ricorere, ove mi verane fatta una

« vera giustizia, mentre non intendo ne voglio esser, ne
« per bene ne malle, nominata in publico.

« Io sono felice in braccio a un marito, che tanto mi
« ama, e ch'è veramente e virtuosamente corrisposto, ben
« conoscendo il mio sentimento, non che vedendo il mio
« operare : e dovrò a cagione di un uomo che si è presso
« un punto sopra di me, onde dar forza alli suoi mal
« fondati scritti, essendo questi posti in falso !

« Silvio perdonerà il mio furore; ma doveva lui
« bene aspetarselo quando al chiaro io era dal suo ope-
« ratto.

« Questa è la ricompensa di quanto ha fatto la mia
« famiglia, avendolo trattato con quella umanità, che
« merita ogni creatura caduta in tali disgrazie, e non
« trattata come era li ordini !

« Io intanto faccio qualunque giuramento, che tutto
« quello che fù detto a mio riguardo, dà falso. Forse
« Silvio sarà statto malle informato di me; ma non può
« egli dire con verità tali cose non essendo vere, ma
« sollo per avere un più forte motivo onde fondare il suo
« romanzo.

« Vorei dire di più; ma le occupazioni di mia fami-
« glia non mi permette di perdere di più tempo. Sollo
« ringrazierò intanto il signor Silvio col suo operare e di
« avermi senza colpa veruna posto in seno una continua
« inquietudine e forse una perpetua infelicità. »

TRADUCTION.

« La Vénitienne va s'émerveillant que quelqu'un ait
« eu le courage d'écrire contre elle deux scènes d'un

« roman formé et rempli de faussetés impies. Elle se
 « plaint fortement de l'auteur qui se pouvait servir d'une
 « autre personne pour donner carrière à son talent, et
 « non prendre pour jouet une jeune fille honnête d'édu-
 « cation et de religion, estimée, aimée et connue à fond
 « de tous.

« Comment Silvio peut-il dire qu'à mon âge de treize
 « ans (qui étaient mes ans lorsqu'il dit m'avoir connue) ;
 « comment peut-il dire que j'allais journallement le vi-
 « siter dans sa demeure, si je jure de n'y être allée que
 « très-peu de fois, et toujours accompagnée ou de mon
 « père, ou de ma mère, ou d'un frère? Comment peut-il
 « dire que je lui ai confié un amour, moi qui étais tou-
 « jours à mes écoles, moi qui, à peine commençant à sa-
 « voir quelque chose, ne pouvais connaître ni l'amour,
 « ni le monde; seulement consacrée que j'étais aux de-
 « voirs de la religion, à ceux d'une obéissante fille,
 « toujours occupée de mes travaux, mes seuls plaisirs?

« Je jure que je ne lui ai jamais parlé (à Pellico) ni
 « d'amour, ni de quoi que ce soit; mais si quelquefois je
 « le voyais, je le regardais d'un œil de pitié, parce que
 « mon cœur était pour chacun de mes semblables plein
 « de compassion. Aussi je haïssais le lieu où mon père se
 « trouvait par fortune : il avait toujours occupé une
 « autre place; mais après avoir été un brave soldat,
 « ayant bien servi la République et ensuite son souve-
 « rain, il fut mis contre sa volonté et celle de sa famille
 « dans cet emploi.

« Il est très-faux (*falsissimo*) que j'aie jamais pris une
 « main du susdit Silvio, ni comme celle de mon père,
 « ni comme celle de mon frère; premièrement parce que,

« bien que jeunette et privée d'expérience, j'avais suffisamment reçu d'éducation pour connaître mes devoirs.

« Comment peut-il dire avoir été par moi embrassé, moi qui n'aurais pas fait cela avec un frère même : tels étaient les scrupules qu'avait imprimés dans mon cœur l'éducation reçue dans les couvents où mon père m'avait toujours maintenue !

« Vraiment, il arrivera que j'ai été plus connue de lui (Pellico) qu'il ne le pouvait être de moi ! Je me tenais journellement en la compagnie de mes frères dans une chambre à lui voisine (laquelle était le lieu où dormaient et étudiaient mes susdits frères) ; or, puisqu'il m'était loisible de demeurer avec eux, comment peut-il dire que je discourais avec lui des affaires de ma famille, que je soulageais mon cœur au sujet de la rigueur de ma mère et de la bonté de mon père ? Loin d'avoir aucun motif de me plaindre d'elle, elle fut par moi toujours aimée.

« Comment peut-il dire qu'il a crié contre moi pour lui avoir apporté de mauvais café ? Je ne sache personne qui puisse dire avoir eu l'audace de crier contre moi, m'ayant tous estimée par leur seule bonté.

« Je me fais mille étonnements de ce qu'un homme d'esprit et de talent ait eu le courage de se vanter injustement de semblables choses contre une jeune fille honnête, ce qui pourrait lui faire perdre l'estime que tous professent pour elle, et encore l'amour d'un respectable mari, lui faire perdre sa paix et sa tranquillité dans les bras de sa famille et de sa fille.

« Je me trouve indignée outre mesure contre cet auteur pour m'avoir exposée de cette manière dans un

« livre publié, et pour avoir pris une si grande liberté
« de citer mon nom à chaque instant.

« Et pourtant il a eu l'attention d'écrire le nom de
« *Tremello* au lieu de celui de *Mandricardo*, nom de
« celui qui si bien lui portait des messages. Et celui-là
« je pourrais le lui faire connaître avec certitude,
« parce que je savais combien il lui était infidèle et com-
« bien intéressé. Pour boire et manger il aurait sacrifié
« tout le monde ; il était perfide à tous ceux qui pour
« leur malheur lui arrivaient pauvres, et qui ne pou-
« vaient autant l'engraisser qu'il l'aurait voulu. Il traitait
« ces malheureux pire que des bêtes ; mais quand je le
« voyais, je lui adressais des reproches et le disais à mon
« père, mon cœur ne pouvant supporter de pareils traite-
« ments envers mon semblable. Lui (*Mandricardo*) était
« bon seulement avec ceux qui lui donnaient la *buona*
« *mancia* et lui donnaient bien à manger ; le ciel lui par-
« donne ! mais il aura à rendre compte de ses mauvaises
« actions envers ses semblables, et de la haine qu'il me
« portait à cause des remontrances que je lui faisais.
« Pour un tel mauvais sujet Silvio a eu des délicatesses,
« et pour moi, qui ne méritais pas d'être exposée, il n'a
« pas eu le moindre égard.

« Mais moi je saurai bien recourir où il me sera fait
« une véritable justice ; je n'entends pas, je ne veux pas
« être, soit en bien, soit en mal, nommée en public.

« Je suis heureuse dans les bras d'un mari qui m'aime
« tant, et qui est vraiment et vertueusement payé de
« retour. Il connaît bien non-seulement ma conduite,
« mais mes sentiments. Et je devrai, à cause d'un homme
« qui juge à propos de m'exploiter dans l'intérêt de

« ses écrits mal fondés et remplis de faussetés.....!

« Silvio me pardonnera ma fureur, mais il devait
« s'y attendre, alors que je viendrais à connaître claire-
« ment sa conduite à mon égard.

« Voilà la récompense de tout ce qu'a fait ma famille,
« l'ayant traité (Pellico) avec cette humanité que mérite
« chaque créature tombée en une pareille disgrâce, et
« ne l'ayant pas traité selon les ordres.

« Et moi cependant je fais le serment que tout ce qui
« a été dit à mon égard est faux. Peut-être Silvio aura
« été mal informé à mon égard, mais il ne peut dire avec
« vérité des choses qui, n'étant pas vraies, lui sont seu-
« lement un motif plus fort de fonder son roman.

« Je voudrais en dire davantage; mais les occupations
« de ma famille ne me permettent pas de perdre plus
« de temps. Seulement je rends grâces au signor Silvio
« de son ouvrage et de m'avoir, innocente de faute, mis
« dans le sein une continuelle inquiétude, et peut-être
« une perpétuelle infélicité. »

Cette traduction littérale est loin de rendre la verve féminine, la grâce étrangère, la naïveté animée du texte; le dialecte dont se sert Zanze exhale un parfum du sol impossible à transfuser dans une autre langue. *L'apologie* avec ses phrases incorrectes, nébuleuses, inachevées, comme les extrémités vagues d'un groupe de l'Albane; le manuscrit, avec son orthographe défectueuse ou vénitienne, est un monument de femme grecque, mais de ces femmes de l'époque où les évêques de Thessalie chantaient les amours de Théagène et de Chariclée. Je préfère les deux pages de la petite geôlière à tous les dialogues de la grande Isotte, qui cependant a plaidé pour Ève contre

Adam, comme Zanze plaide pour elle-même contre Pellico. Mes belles compatriotes provençales d'autrefois rappellent davantage la fille de Venise par l'idiome de ces générations intermédiaires, chez lesquelles la langue du vaincu n'est pas encore entièrement morte et la langue du vainqueur pas encore entièrement formée.

Qui de Pellico ou de Zanze a raison ? de quoi s'agit-il aux débats ? d'une simple confidence, d'un embrassement douteux, lequel, au fond, ne s'adresse peut-être pas à celui qui le reçoit. La vive épousée ne veut pas se reconnaître dans la délicieuse éphèbe représentée par le captif ; mais elle conteste le fait avec tant de charme, qu'elle le prouve en le niant. Le portrait de Zanze dans le mémoire du demandeur est si ressemblant, qu'on le retrouve dans la réplique de la défenderesse : même sentiment de religion et d'humanité, même réserve, même ton de mystère, même désinvolture molle et tendre.

Zanze est pleine de puissance lorsqu'elle affirme, avec une candeur passionnée, qu'elle n'aurait pas osé embrasser son propre frère, à plus forte raison M. Pellico. La piété filiale de Zanze est extrêmement touchante, lorsqu'elle transforme Brolo en un vieux soldat de la république, réduit à l'état de geôlier *per sola combinazione*.

Zanze est tout admirable dans cette remarque : Pellico a caché le nom d'un homme pervers, et il n'a pas craint de révéler celui d'une innocente créature compa-tissante aux misères des prisonniers.

Zanze n'est point séduite par l'idée d'être immortelle dans un ouvrage immortel ; cette idée ne lui vient pas même à l'esprit : elle n'est frappée que de l'indiscrétion

d'un homme ; cet homme, à en croire l'offensée, sacrifie la réputation d'une femme aux jeux de son talent, sans souci du mal dont il peut être la cause, ne pensant qu'à faire un roman au profit de sa renommée. Une crainte visible domine Zanze : les révélations d'un prisonnier n'éveilleront-elles pas la jalousie d'un époux ?

Le mouvement qui termine l'*apologie* est pathétique et éloquent :

« Je rends grâces au signor Silvio de son ouvrage, et
 « de m'avoir, innocente de faute, mis dans le sein une
 « continuelle inquiétude et peut-être une perpétuelle
 « infélicité, » *una continua inquietudine e forse una perpetua infelicità.*

Sur ces dernières lignes écrites d'une main fatiguée, on voit la trace de quelques larmes.

Moi, étranger au procès, je ne veux rien perdre. Je tiens donc que la Zanze de *Mie Prigioni* est la Zanze selon les Muses, et que la Zanze de l'*apologie* est la Zanze selon l'histoire. J'efface le petit défaut de taille que j'avais cru voir dans la fille du vieux soldat de la république ; je me suis trompé : Angélique de la prison de Silvio est faite comme la tige d'un jonc, comme le stipe d'un palmier. Je lui déclare que, dans mes *Mémoires*, aucun personnage ne me plaît autant qu'elle, sans en excepter ma sylphide. Entre Pellico et Zanze elle-même à l'aide du manuscrit dont je suis dépositaire, grande merveille sera si la *Veneziana* ne va pas à la postérité ! Oui, Zanze, vous prendrez place parmi les ombres de femmes qui naissent autour du poëte, lorsqu'il rêve au son de sa lyre. Ces ombres délicates, orphelines d'une harmonie expirée et d'un songe évanoui, restent vivantes entre la terre et le

ciel, et habitent à la fois leur double patrie. « Le beau paradis n'aurait pas ses grâces complètes si tu n'y étais, » dit un troubadour à sa maîtresse absente par la mort.

Padoue, 20 septembre 1833.

NOUVELLE INATTENDUE.

LE GOUVERNEUR DU ROYAUME LOMBARD-VÉNITIEN.

L'histoire est encore venue étrangler le roman. J'achevais à peine de lire à *l'Étoile d'or* la défense de Zanze, que M. de Saint-Priest entre dans ma chambre en disant : « Voici du nouveau. » Une lettre de Son Altesse Royale nous apprenait que le gouverneur du royaume lombard-vénitien s'était présenté au Catajo et qu'il avait annoncé à la princesse l'impossibilité où il se trouvait de la laisser continuer son voyage. Madame désirait mon départ immédiat.

Dans ce moment un aide de camp du gouverneur frappe à ma porte et me demande s'il me convient de recevoir son général. Pour toute réponse, je me rends à l'appartement de Son Excellence, descendue comme moi à *l'Étoile d'or*.

C'était un excellent homme que le gouverneur.

« Imaginez-vous, monsieur le vicomte, me dit-il, que mes ordres contre madame la duchesse de Berry étaient du 28 août : Son Altesse Royale m'avait fait dire qu'elle avait des passe-ports d'une date postérieure et une lettre de mon empereur. Voilà que, le 17 de ce mois de septembre, je reçois au milieu de la nuit une estafette : une dépêche, datée du 15, de Vienne, m'en-

« joint d'exécuter les premiers ordres du 28 août, et de
« ne pas laisser s'avancer madame la duchesse de Berry
« au delà d'Udine ou de Trieste. Voyez, cher et illustre
« vicomte, quel grand malheur pour moi ! arrêter une
« princesse que j'admire et respecte, si elle ne se veut pas
« conformer au désir de mon souverain ! car la princesse
« ne m'a pas bien reçu ; elle m'a dit qu'elle ferait ce qui
« lui plairait. Cher vicomte, si vous pouviez obtenir de
« Son Altesse Royale qu'elle restât à Venise ou à Trieste en
« attendant de nouvelles instructions de ma cour ? Je vi-
« serai votre passe-port pour Prague ; vous vous y rendrez
« tout de suite sans éprouver le moindre empêchement,
« et vous arrangerez tout cela ; car certainement ma cour
« n'a fait que céder à des demandes. Rendez-moi, je vous
« en prie, ce service. »

J'étais touché de la candeur du noble militaire. En rapprochant la date du 15 septembre de celle de mon départ de Paris, 3 du même mois, je fus frappé d'une idée : mon entrevue avec Madame et la coïncidence de la majorité de Henri V pouvaient avoir effrayé le gouvernement de Philippe. Une dépêche de M. le duc de Broglie, transmise par une note de M. le comte de Saint-Aulaire, avait peut-être déterminé la chancellerie de Vienne à renouveler la prohibition du 28 août. Il est possible que j'augure mal et que le fait que je soupçonne n'ait pas eu lieu ; mais deux *gentilshommes*, tous deux pairs de France de Louis XVIII, tous deux violateurs de leur serment, étaient bien dignes, après tout, d'être contre une femme, mère de leur roi légitime, les instruments d'une aussi généreuse politique. Faut-il s'étonner si la France d'aujourd'hui se confirme de plus en plus dans

la haute opinion qu'elle a des gens de cour d'autrefois?

Je me donnai garde de montrer le fond de ma pensée. La persécution avait changé mes dispositions au sujet du voyage de Prague; j'étais maintenant aussi désireux de l'entreprendre seul dans les intérêts de ma souveraine, que j'avais été opposé à le faire avec elle lorsque les chemins lui étaient ouverts. Je dissimulai mes vrais sentiments, et, voulant entretenir le gouverneur dans la bonne volonté de me donner un passe-port, j'augmentai sa loyale inquiétude; je répondis :

« Monsieur le gouverneur, vous me proposez une
 « chose difficile. Vous connaissez madame la duchesse de
 « Berry; ce n'est pas une femme que l'on mène comme
 « on veut : si elle a pris son parti, rien ne la fera changer.
 « Qui sait? il lui convient peut-être d'être arrêtée par
 « l'empereur d'Autriche, son oncle, comme elle a été mise
 « au cachot par Louis-Philippe, son oncle ! Les rois légi-
 « times et les rois illégitimes agiront les uns comme les
 « autres; Louis-Philippe aura détrôné le fils de Henri IV,
 « François II empêchera la réunion de la mère et du fils;
 « M. le prince de Metternich relèvera M. le général Bu-
 « geaud dans son poste, c'est à merveille. »

Le gouverneur était hors de lui : « Ah ! vicomte, que
 « vous avez raison ! cette propagande, elle est partout !
 « cette jeunesse ne nous écoute plus ! pas encore autant
 « dans l'État vénitien que dans la Lombardie et le Pié-
 « mont. — Et la Romagne ! me suis-je écrié, et Naples !
 « et la Sicile ! et les rives du Rhin ! et le monde entier ! —
 « Ah ! ah ! ah ! criait le gouverneur, nous ne pouvons pas
 « rester ainsi : toujours l'épée au poing, une armée sous
 « les armes, sans nous battre. La France et l'Angleterre

« en exemple à nos peuples ! Une jeune Italie maintenant,
« après les carbonari ! La jeune Italie ! qui a jamais en-
« tendu parler de ça ?

« — Monsieur, ai-je dit, je ferai tous mes efforts
« pour déterminer Madame à vous donner quelques
« jours ; vous aurez la bonté de m'accorder un passe-
« port : cette condescendance peut seule empêcher Son
« Altesse Royale de suivre sa première résolution.

« — Je prendrai sur moi, me dit le gouverneur ras-
« suré, de laisser Madame traverser Venise se rendant à
« Trieste ; si elle traîne un peu sur les chemins, elle at-
« teindra tout juste cette dernière ville avec les ordres
« que vous allez chercher, et nous serons délivrés. Le
« délégué de Padoue vous donnera le *visa* pour Prague,
« en échange duquel vous laisserez une lettre annonçant
« la résolution de Son Altesse Royale de ne point dépasser
« Trieste. Quel temps ! quel temps ! Je me félicite d'être
« vieux, cher et illustre vicomte, pour ne pas voir ce qui
« arrivera. »

En insistant sur le passe-port, je me reprochais in-
térieurement d'abuser peut-être un peu de la parfaite
droiture du gouverneur, car il pourrait devenir plus cou-
pable de m'avoir laissé aller en Bohême que d'avoir cédé
à la duchesse de Berry. Toute ma crainte était qu'une
fine mouche de la police italienne ne mît des obstacles au
visa. Quand le délégué de Padoue vint chez moi, je lui
trouvai une mine de secrétariat, un maintien de proto-
cole, un air de préfecture comme à un homme nourri
aux administrations françaises. Cette capacité bureau-
cratique me fit trembler. Aussitôt qu'il m'eut assuré
avoir été commissaire à l'armée des alliés dans le départ-

tement des Bouches-du-Rhône, l'espérance me revint : j'attaquai mon ennemi en tirant droit à son amour-propre. Je déclarai qu'on avait remarqué la stricte discipline des troupes stationnées en Provence. Je n'en savais rien, mais le délégué, me répondant par un débordement d'admiration, se hâta d'expédier mon affaire : je n'eus pas plutôt obtenu mon visa, que je ne m'en souciais plus.

Padoue, 20 septembre 1833.

LETTRE DE MADAME A CHARLES X ET A HENRI V. — M. DE MONTBEL.
MON BILLET AU GOUVERNEUR. — JE PARS POUR PRAGUE.

La duchesse de Berry revint du Catajo à neuf heures du soir : elle paraissait très-animée; quant à moi, plus j'avais été pacifique, plus je voulais qu'on acceptât le combat : on nous attaquait, force était de nous défendre. Je proposai, moitié en riant, à S. A. R. de l'emmenner déguisée à Prague, et d'enlever à *nous deux* Henri V. Il ne s'agissait que de savoir où nous déposerions notre larcin. L'Italie ne convenait pas, à cause de la faiblesse de ses princes; les grandes monarchies absolues devaient être abandonnées pour un millier de raisons. Restait la Hollande et l'Angleterre : je préférais la première parce qu'on y trouvait, avec un gouvernement constitutionnel, un roi habile.

Nous ajournâmes ces partis extrêmes; nous nous arrêtâmes au plus raisonnable : il faisait tomber sur moi le poids de l'affaire. Je partirais seul avec une lettre de MADAME : je demanderais la déclaration de la majorité; sur la réponse des grands parents, j'enverrais un courrier à

S. A. R. qui attendrait ma dépêche à Trieste. MADAME joignit à sa lettre pour le vieux roi un billet pour Henri ; je ne le devais remettre au jeune prince que selon les circonstances. La suscription du billet était seule une protestation contre les arrière-pensées de Prague. Voici la lettre et le billet :

« Ferrare, 19 septembre 1833.

« Mon cher père, dans un moment aussi décisif que
« celui-ci pour l'avenir de Henri, permettez-moi de
« m'adresser à vous avec toute confiance. Je ne m'en suis
« point rapportée à mes propres lumières sur un sujet
« aussi important ; j'ai voulu, au contraire, consulter
« dans cette grave circonstance les hommes qui m'avaient
« montré le plus d'attachement et de dévouement. M. de
« Chateaubriand se trouvait tout naturellement à leur
« tête.

« Il m'a confirmé ce que j'avais déjà appris, c'est que
« tous les royalistes en France regardent comme indis-
« pensable, pour le 29 septembre, un acte qui constate
« les droits et la majorité de Henri. Si le loyal M*** est
« en ce moment auprès de vous, j'invoque son témoi-
« gnage que je sais être conforme à ce que j'avance.

« M. de Chateaubriand exposera au roi ses idées au
« sujet de cet acte ; il dit avec raison, ce me semble,
« qu'il faut simplement constater la majorité de Henri et
« non pas faire un manifeste : je pense que vous approu-
« verez cette manière de voir. Enfin, mon cher père, je
« m'en remets à lui pour fixer votre attention et amener
« une décision sur ce point nécessaire. J'en suis bien
« plus occupée, je vous assure, que de ce qui me con-

« cerne, et l'intérêt de mon Henri, qui est celui de la
 « France, passe avant le mien. Je lui ai prouvé, je crois,
 « que je savais m'exposer pour lui à des dangers, et que
 « je ne reculais devant aucun sacrifice; il me trouvera
 « toujours la même.

« M. de Montbel m'a remis votre lettre à son arri-
 « vée : je l'ai lue avec une bien vive reconnaissance ; vous
 « revoir, retrouver mes enfants, sera toujours le plus
 « cher de mes vœux. M. de Montbel vous aura écrit que
 « j'avais fait tout ce que vous demandiez; j'espère que
 « vous aurez été satisfait de mon empressement à vous
 « plaire et à vous prouver mon respect et ma tendresse.
 « Je n'ai plus maintenant qu'un désir, c'est d'être à
 « Prague pour le 29 septembre, et, quoique ma santé
 « soit bien altérée, j'espère que j'arriverai. Dans tous les
 « cas, M. de Chateaubriand me précédera. Je prie le
 « roi de l'accueillir avec bonté et d'écouter tout ce qu'il
 « lui dira de ma part. Croyez, mon cher père, à tous les
 « sentiments, etc.

« P. S. Padoue, le 20 septembre. — Ma lettre était
 « écrite lorsqu'on me communique l'ordre de ne pas con-
 « tinuer mon voyage : ma surprise égale ma douleur. Je
 « ne puis croire qu'un ordre semblable soit émané du
 « cœur du roi; ce sont mes ennemis seuls qui ont pu le
 « dicter. Que dira la France? Et combien Philippe va
 « triompher! Je ne puis que presser le départ du vicomte
 « de Chateaubriand, et le charger de dire au roi ce qu'il
 « me serait trop pénible de lui écrire dans ce moment. »

Suscription : « A SA MAJESTÉ HENRI V, MON TRÈS-CHER
 « FILS, PRAGUE. »

« Padoue, 20 septembre 1833.

« J'étais au moment d'arriver à Prague et de t'em-
« brasser, mon cher Henri, un obstacle imprévu m'ar-
« rête dans mon voyage.

« J'envoie M. de Chateaubriand à ma place pour
« traiter de tes affaires et des miennes. Aie confiance,
« mon cher ami, dans ce qu'il te dira de ma part, et crois
« bien à ma tendre affection. En t'embrassant avec ta
« sœur, je suis

« Ton affectionnée mère et amie,

« CAROLINE. »

M. de Montbel tomba de Rome à Padoue au milieu de nos cancan. La petite cour de Padoue le bouda ; elle s'en prenait à M. de Blacas des ordres de Vienne. M. de Montbel, homme fort modéré, n'eut d'autre ressource que de se réfugier auprès de moi, bien qu'il me craignît ; en voyant ce collègue de M. de Polignac, je m'expliquai comment il avait écrit, sans s'en apercevoir, l'histoire du duc de Reichstadt, et admiré les archiducs, le tout à soixante lieues de Prague, lieu d'exil du duc de Bordeaux ; si lui, M. de Montbel, avait été propre à jeter par la fenêtre la monarchie de saint Louis et les monarchies de ce bas monde, c'est un petit accident auquel il n'avait pas pensé. Je fus gracieux envers le comte de Montbel ; je lui parlai du Colisée. Il retournait à Vienne se mettre à la disposition du prince de Metternich et servir d'intermédiaire à la correspondance de M. de Blacas. A onze heures, j'écrivais au gouverneur la lettre convenue : je

pris soin de la dignité de MADAME, n'engageant point S. A. R. et lui réservant toute faculté d'agir.

« Padoue, ce 20 septembre 1833.

« Monsieur le gouverneur,

« S. A. R. madame la duchesse de Berry veut bien,
« *pour le moment*, se conformer aux ordres qui vous ont
« été transmis. Son projet est d'aller à Venise en se ren-
« dant à Trieste; là, d'après les renseignements que j'au-
« rai l'honneur de lui adresser, elle prendra une dernière
« résolution.

« Agréez, je vous prie, mes remerciements les plus
« sincères, et l'assurance de la haute considération avec
« laquelle je suis,

« Monsieur le gouverneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

Le délégué, en lisant cette lettre, en fut très-content. MADAME sortie de la Lombardie vénitienne, lui et le gouverneur cessaient d'être responsables; les faits et gestes de la duchesse de Berry à Trieste ne regardaient plus que les autorités de l'Istrie ou du Frioul; c'était à qui se débarrasserait de l'infortune: dans un certain jeu, on se hâte de passer à son voisin un petit morceau de papier qui brûle.

A dix heures, je pris congé de la princesse, elle remettait son sort et celui de son fils entre mes mains. Elle me faisait roi d'une France de sa façon. Dans un village

de Belgique, j'ai eu quatre voix pour monter au trône qu'occupe le gendre de Philippe. Je dis à MADAME : « Je
« me soumets à la volonté de Votre Altesse Royale, mais
« je crains de tromper ses espérances. Je n'obtiendrai
« rien à Prague. » Elle me poussa vers la porte : « Partez,
« vous pouvez tout. »

A onze heures, je montai en voiture : la nuit était pluvieuse. Il me semblait retourner à Venise, car je suivais la route de Mestre ; j'avais plus envie de revoir Zanze que Charles X.

JOURNAL DE PADOUE A PRAGUE, DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 1833.

CONEGLIANO. — TRADUCTION DU DERNIER ABENCERAGE.

UDINE. — LA COMTESSE DE SAMOYLOFF.

M. DE LA FERRONNAYS. — UN PRÊTRE. — LA CARINTHIE. — LA DRAVE.

UN PETIT PAYSAN. — FORGES. — DÉJEUNER AU HAMEAU

DE SAINT-MICHEL.

Je me désolai en passant à Mestre, vers la fin de la nuit, de ne pouvoir aller au rivage : peut-être un phare lointain des dernières lagunes m'aurait indiqué la plus belle des îles du monde ancien, comme une petite lumière découvrit à Christophe Colomb la première île du Nouveau Monde. C'était à Mestre que j'étais débarqué de Venise, lors de mon premier voyage en 1806 : *fugit ætas*.

Je déjeunai à Conegliano : j'y fus complimenté par les amis d'une dame, traducteur de l'*Abencerage*, et sans doute ressemblant à Blanca : « Il vit sortir une jeune
« femme, vêtue à peu près comme ces reines gothiques
« sculptées sur les monuments de nos anciennes abbayes ;

« une mantille noire était jetée sur sa tête ; elle tenait
« avec sa main gauche cette mantille croisée et fermée
« comme une guimpe au-dessous de son menton, de sorte
« que l'on n'apercevait de tout son visage que ses grands
« yeux et sa bouche de rose. » Je paye ma dette au tra-
ducteur de mes rêveries espagnoles, en reproduisant ici
son portrait.

Quand je remontai en voiture, un prêtre me harangua sur le *Génie du christianisme*. Je traversais le théâtre des victoires qui menèrent Bonaparte à l'invasion de nos libertés.

Udine est une belle ville : j'y remarquai un portique imité du palais des doges. Je dînai à l'auberge, dans l'appartement que venait d'occuper madame la comtesse de Samoyloff ; il était encore tout rempli de ses dérangements. Cette nièce de la princesse Bagration, *autre injure des ans*, est-elle encore aussi jolie qu'elle l'était à Rome en 1829, lorsqu'elle chantait si extraordinairement à mes concerts ? Quelle brise roulait de nouveau cette fleur sous mes pas ? quel souffle poussait ce nuage ? Fille du Nord, tu jouis de la vie ; hâte-toi : des harmonies qui te charmaient ont déjà cessé ; tes jours n'ont pas la durée du jour polaire.

Sur le livre de l'hôtel était écrit le nom de mon noble ami, le comte de La Ferronnays, retournant de Prague à Naples, de même que j'allais de Padoue à Prague. Le comte de La Ferronnays, mon compatriote à double titre, puisqu'il est Breton et Malouin, a entremêlé ses destinées politiques aux miennes : il était ambassadeur à Pétersbourg quand j'étais à Paris ministre des affaires étrangères ; il occupa cette dernière place, et je devins à mon

tour ambassadeur sous sa direction. Envoyé à Rome, je donnai ma démission à l'avènement du ministère Polignac, et La Ferronnays hérita de mon ambassade. Beau-frère de M. de Blacas, il est aussi pauvre que celui-ci est riche; il a quitté la pairie et la carrière diplomatique lors de la révolution de Juillet; tout le monde l'estime, et personne ne le hait, parce que son caractère est pur et son esprit tempérant. Dans sa dernière négociation à Prague, il s'est laissé surprendre par Charles X, qui marche vers ses derniers lustres. Les vieilles gens se plaisent aux cachotteries, n'ayant rien à montrer qu'il vaille. En exceptant mon vieux roi, je voudrais qu'on noyât quiconque n'est plus jeune, moi tout le premier avec douze de mes amis.

A Udine, je pris la route de Villach; je me rendais en Bohême par Salzbourg et Linz. Avant d'attaquer les Alpes, j'ouïs le branle des cloches et j'aperçus dans la plaine un campanile illuminé. Je fis interroger le postillon à l'aide d'un Allemand de Strasbourg, cicerone italien à Venise, qu'Hyacinthe m'avait amené pour interprète slave à Prague. La réjouissance dont je m'enquerais avait lieu à l'occasion d'un prêtre nouvellement promu aux ordres sacrés; il devait dire le lendemain sa première messe. Combien de fois ces cloches, qui proclament aujourd'hui l'union indissoluble d'un homme avec Dieu, appelleront-elles cet homme au sanctuaire, et à quelle heure ces mêmes cloches sonneront-elles sur son cercueil?

22 septembre.

Je dormis presque toute la nuit, au bruit des tor-

rents, et je me réveillai au jour, le 22, parmi les montagnes. Les vallées de la Carinthie sont agréables, mais n'ont rien de caractéristique : point de costume parmi les paysans ; quelques femmes portent des fourrures comme les Hongroises ; d'autres ont la tête couverte de coiffes blanches mises en arrière, ou de bonnets de laine bleue renflés en bourrelet sur le bord, tenant le milieu entre le turban de l'Osmanli et la calotte à bouton du Talapoin.

Je changeai de chevaux à Villach. En sortant de cette station, je suivis une large vallée au bord de la Drave, nouvelle connaissance pour moi : à force de passer les rivières, je trouverai enfin mon dernier rivage. Lander vient de découvrir l'embouchure du Niger ; le hardi voyageur a rendu ses jours à l'éternité au moment où il nous apprenait que le fleuve mystérieux de l'Afrique verse ses ondes à l'Océan.

A l'entrée de la nuit, nous faillîmes d'être arrêtés au village de Saint-Paternion : il s'agissait de graisser la voiture ; un paysan vissa l'écrou d'une des roues à contre-sens, avec tant de force qu'il était impossible de l'ôter. Tous les habiles du village, le maréchal ferrant à leur tête, échouèrent dans leurs tentatives. Un garçon de quatorze à quinze ans quitte la troupe, revient avec une paire de tenailles, écarte les travailleurs, entoure l'écrou d'un fil d'archal, le tortille avec ses pinces, et, pesant de la main dans le sens de la vis, enlève l'écrou sans le moindre effort : ce fut un *vivat* universel. Cet enfant ne serait-il point quelque Archimède ? La reine d'une tribu d'Esquimaux, cette femme qui traçait au capitaine Parry une carte des mers polaires, regardait attentivement des

matelots soudant à la forge des bouts de fer, et devançait par son génie toute sa race.

Dans la nuit du 22 au 23, je traversai une masse épaisse de montagnes ; elles continuèrent leur brouillée devant moi jusqu'à Salzbourg : et pourtant ces remparts n'ont pas défendu l'empire romain. L'auteur des *Essais*, parlant du Tyrol, dit avec sa vivacité ordinaire d'imagination : « C'étoit comme une robe que nous ne voyons
« que plissée, mais qui, si elle étoit espadue, seroit un
« fort grand pays. » Les monts où je tournoyais ressembloient à un éboulement des chaînes supérieures, lequel, en couvrant un vaste terrain, aurait formé de petites Alpes offrant les divers accidents des grandes.

Des cascades descendaient de tous côtés, bondissaient sur des lits de pierres, comme les gaves des Pyrénées. Le chemin passait dans des gorges à peine ouvertes à la voie de la calèche. Aux environs de Gemünd, des forges hydrauliques mêlaient le retentissement de leurs pilons à celui des écluses de chasse ; de leurs cheminées s'échappaient des colonnes d'étincelles parmi la nuit et les noires forêts de sapins. A chaque coup de soufflet sur l'âtre, les toits à jour de la fabrique s'illuminaient soudain, comme la coupole de Saint-Pierre de Rome un jour de fête. Dans la chaîne du Karch, on ajouta trois paires de bœufs à nos chevaux. Notre long attelage, sur les eaux torrentueuses et les ravines inondées, avait l'air d'un pont vivant : la chaîne opposée du Tauern étoit drapée de neige.

Le 23, à neuf heures du matin, je m'arrêtai au joli hameau de Saint-Michel, au fond d'une vallée. De belles grandes filles autrichiennes me servirent un déjeuner bien propre dans une petite chambre dont les deux fe-

nêtres regardaient des prairies et l'église du village. Le cimetière, entourant l'église, n'était séparé de moi que par une cour rustique. Des croix de bois, inscrites dans un demi-cercle et auxquelles appendaient des bénitiers, s'élevaient sur la pelouse des vieilles tombes : cinq sépulcres encore sans gazon annonçaient cinq nouveaux repos. Quelques-unes des fosses, comme des plates-bandes de potager, étaient ornées de soucis en pleine fleur dorée ; des bergeronnettes couraient après des sauterelles dans ce jardin des morts. Une très-vieille femme boiteuse, appuyée sur une béquille, traversait le cimetière et rapportait une croix abattue : peut-être la loi lui permettait-elle de butiner cette croix pour sa tombe ; le bois mort, dans les forêts, appartient à celui qui l'a ramassé.

Là dorment ignorés des poètes sans gloire,
Des orateurs sans voix, des héros sans victoire.

L'enfant de Prague ne dormirait-il pas mieux ici sans couronne que dans la chambre du Louvre où le corps de son père fut exposé ?

Mon déjeuner solitaire en société des voyageurs repus, couchés sous ma fenêtre, aurait été selon mes goûts si une mort trop récente ne m'eût affligé : j'avais entendu crier la geline servie à mon festin. Pauvre poussin ! il était si heureux cinq minutes avant mon arrivée ! il se promenait parmi les herbes, les légumes et les fleurs ; il courait au milieu des troupeaux de chèvres descendues de la montagne ; ce soir il se serait couché avec le soleil, et il était encore assez petit pour dormir sous l'aile de sa mère.

La calèche attelée, j'y suis remonté entouré des femmes, et les garçons de l'auberge m'ont accompagné; ils avaient l'air heureux de m'avoir vu, quoiqu'ils ne me connussent pas et qu'ils ne dussent jamais me revoir: ils me donnaient tant de bénédictions! Je ne me lasse pas de cette cordialité allemande. Vous ne rencontrez pas un paysan qui ne vous ôte son chapeau et ne vous souhaite cent bonnes choses: en France on ne salue que la mort; l'insolence est réputée la liberté et l'égalité; nulle sympathie d'homme à homme; envier quiconque voyage un peu commodément, se tenir sur la hanche prêt à olinder contre tout porteur d'une redingote neuve ou d'une chemise blanche, voilà le signe caractéristique de l'indépendance nationale: bien entendu que nous passons nos jours dans les antichambres à essuyer les rebuffades d'un manant parvenu. Cela ne nous ôte pas la haute intelligence et ne nous empêche pas de triompher les armes à la main; mais on ne fait pas des mœurs à *priori*: nous avons été huit siècles une grande nation militaire; cinquante ans n'ont pu nous changer; nous n'avons pu prendre l'amour véritable de la liberté. Aussitôt que nous avons un moment de repos sous un gouvernement transitoire, la vieille monarchie repousse sur ses souches, le vieux génie français reparaît: nous sommes courtisans et soldats, rien de plus.

23 et 24 septembre 1833.

COL DU TAUERN. — CIMETIÈRE. — ATALA : COMBIEN CHANGÉE.

LEVER DU SOLEIL. — SALZBOURG.

REVUE MILITAIRE. — BONHEUR DES PAYSANS. — WOKNABRÜCK. — PLANCOUËT

ET MA GRAND'MÈRE. — NUIT. — VILLES D'ALLEMAGNE

ET VILLES D'ITALIE. — LINZ.

Le dernier rang de montagnes enclavant la province de Salzbourg domine la région arable. Le Tauern a des glaciers ; son plateau ressemble à tous les plateaux des Alpes, mais plus particulièrement à celui du Saint-Gothard. Sur ce plateau encroûté d'une mousse roussâtre et gelée, s'élève un calvaire : consolation toujours prête, éternel refuge des infortunés. Autour de ce calvaire sont enterrées les victimes qui périssent au milieu des neiges.

Quelles étaient les espérances des voyageurs passant comme moi dans ce lieu, quand la tourmente les surprit ? Qui sont-ils ? Qui les a pleurés ? Comment reposent-ils là, si loin de leurs parents, de leur pays, entendant chaque hiver le mugissement des tempêtes dont le souffle les enleva de la terre ? Mais ils dorment au pied de la croix ; le Christ, leur compagnon solitaire, leur unique ami, attaché au bois sacré, se penche vers eux, se couvre des mêmes frimas qui blanchissent leurs tombes : au séjour céleste il les présentera à son Père et les réchauffera dans son sein.

La descente du Tauern est longue, mauvaise et périlleuse ; j'en étais charmé : elle rappelle, tantôt par ses cascades et ses ponts de bois, tantôt par le rétréci de son chasme, la vallée du *Pont-d'Espagne* à Cauterets, ou le versant du Simplon sur Domo d'Ossola ; mais elle ne

mène point à Grenade et à Naples. On ne trouve point au bas des laes brillants et des orangers : il est inutile de se donner tant de peine pour arriver à des champs de pommes de terre.

Au relais, à moitié de la descente, je me trouvai en famille dans la chambre de l'auberge : les aventures d'Atala, en six gravures, tapissaient le mur. Ma fille ne se doutait pas que je passerais par là, et je n'avais pas espéré rencontrer un objet si cher au bord d'un torrent nommé, je crois, le *Dragon*. Elle était bien laide, bien vieillie, bien changée, la pauvre Atala ! Sur sa tête de grandes plumes et autour de ses reins un jupon écourté et collant, à l'instar de mesdames les sauvagesses du théâtre de la Gaîté. La vanité fait argent de tout ; je me rengorgeais devant mes œuvres au fond de la Carinthie, comme le cardinal Mazarin devant les tableaux de sa galerie. J'avais envie de dire à mon hôte : « C'est moi qui ai fait cela ! » Il fallut me séparer de ma première-née, moins difficilement toutefois que dans l'île de l'Ohio.

Jusqu'à Werfen, rien n'attira mon attention, si ce n'est la manière dont on fait sécher les regains : on fiche en terre des perches de quinze à vingt pieds de haut ; on roule, sans trop le serrer, le foin écriu autour de ces perches ; il y sèche en noircissant. A une certaine distance, ces colonnes ont tout à fait l'air de cyprès ou de trophées plantés en mémoire des fleurs fauchées dans ces vallous.

24 septembre, mardi.

L'Allemagne s'est voulu venger de ma mauvaise humeur contre elle. Dans la plaine de Salzbourg, le 24 au matin, le soleil parut à l'est des montagnes que je laissais

derrière moi ; quelques pitons de rochers à l'occident s'illuminaient de ses premiers feux extrêmement doux. L'ombre flottait encore sur la plaine, moitié verte, moitié labourée, et d'où s'élevait une fumée, comme la vapeur des sueurs de l'homme. Le château de Salzbourg, accroissant le sommet du monticule qui domine la ville, incrustait dans le ciel bleu son relief blanc. Avec l'ascension du soleil, émergeaient, du sein de la fraîche exhalaison de la rosée, les avenues, les bouquets de bois, les maisons de briques rouges, les chaumières crépies d'une chaux éclatante, les tours du moyen âge balafrees et percées, vieux champions du temps, blessés à la tête et à la poitrine, restés seuls debout sur le champ de bataille des siècles. La lumière automnale de cette scène avait la couleur violette des veilleuses, qui s'épanouissent dans cette saison, et dont les prés le long de la Saltz étaient semés. Des bandes de corbeaux, quittant les lierres et les trous des ruines, descendaient sur les guérets ; leurs ailes moirées se glaçaient de rose au reflet du matin.

Fête était de saint Rupert, patron de Salzbourg. Les paysannes allaient au marché, parées à la façon de leur village : leur chevelure blonde et leur front de neige se renfermaient sous des espèces de casques d'or, ce qui seyait bien à des Germaines. Lorsque j'eus traversé la ville, propre et belle, j'aperçus, dans une prairie, deux ou trois mille hommes d'infanterie ; un général, accompagné de son état-major, les passait en revue. Ces lignes blanches sillonnant un gazon vert, les éclairs des armes au jour levant, étaient une pompe digne de ces peuples peints ou plutôt chantés par Tacite : Mars le Teuton offrait un sacrifice à l'Aurore. Que faisaient dans ce moment

mes gondoliers à Venise? Ils se réjouissaient comme des hirondelles après la nuit à l'aube renaissante et se préparaient à raser la surface de l'eau; ensuite viendront les joies de la nuit, les barcarolles et les amours. A chaque peuple son lot : aux uns, la force; aux autres, les plaisirs : les Alpes font le partage.

Depuis Salzbourg jusqu'à Linz, campagne plantureuse, l'horizon à droite dentelé de montagnes. Des futaies de pins et de hêtres, oasis agrestes et pareilles, s'entourent d'une culture savante et variée. Des troupeaux de diverses sortes, des hameaux, des églises, des oratoires, des croix meublent et animent le paysage.

Après avoir dépassé le rayon de la fête de saint Rupert (les fêtes chez les hommes durent peu et ne vont pas loin), nous trouvâmes tout le monde aux champs, occupé des semailles d'automne et de la récolte des pommes de terre. Ces populations rustiques étaient mieux vêtues, plus polies, et paraissaient plus heureuses que les nôtres. Ne troublons point l'ordre, la paix, les vertus naïves dont elles jouissent, sous prétexte de leur substituer des biens politiques qui ne sont ni conçus ni sentis de la même manière par tous. L'humanité entière comprend la joie du foyer, les affections de famille, l'abondance de la vie, la simplicité du cœur et la religion.

Le Français, si amoureux des femmes, se passe très-bien d'elles dans une multitude de soins et de travaux; l'Allemand ne peut vivre sans sa compagne; il l'emploie et l'emmène partout avec lui, à la guerre comme au labour, au festin comme au deuil.

En Allemagne, les bêtes mêmes ont du caractère tempéré de leurs raisonnables maîtres. Quand on voyage,

la physionomie des animaux est intéressante à observer. On peut préjuger les mœurs et les passions des habitants d'une contrée à la douceur ou à la méchanceté, à l'allure apprivoisée ou farouche, à l'air de gaieté ou de tristesse de cette partie animée de la création que Dieu a soumise à notre empire.

Un accident arrivé à la calèche me força de m'arrêter à Woknabrück. En rôdant dans l'auberge, une porte de derrière me donna l'entrée d'un canal. Par delà s'étendaient des prairies que rayaient des pièces de toile écru. Une rivière, infléchie sous des collines boisées, servait de ceinture à ces prairies. Je ne sais quoi me rappela le village de Plancouët, où le bonheur s'était offert à moi dans mon enfance. Ombres de mes vieux parents, je ne vous attendais pas sur ces bords ! Vous vous rapprochez de moi, parce que je m'approche de la tombe, votre asile ; nous allons nous y retrouver. Ma bonne tante, chantez-vous encore aux rives du Léthé votre chanson de l'*Épervier* et de la *Fauvette* ? Avez-vous rencontré chez les morts le volage Trémigon, comme Didon aperçut Énée dans la région des mânes ?

Quand je partis de Woknabrück le jour finissait ; le soleil me remit entre les mains de sa sœur : double lumière d'une teinte et d'une fluidité indéfinissables. Bientôt la lune régna seule : elle avait envie de renouer notre entretien des forêts de Haselbach ; mais je n'étais pas en train d'elle. Je lui préfèrai Vénus, qui se leva à deux heures du matin le 25 ; elle était belle comme parmi ces aurores où je la contemplais en l'implorant sur les mers de la Grèce.

Laissant à droite et à gauche force mystères de bos-

quets, de ruisseaux, de vallées, je traversai Lambach, Wells et Neüban, petites villes toutes neuves avec des maisons sans toit, à l'italienne. Dans l'une de ces maisons on faisait de la musique ; de jeunes femmes étaient aux fenêtres : du temps des Maraboduus, cela ne se passait pas ainsi.

Aux villes d'Allemagne les rues sont larges, alignées, comme les tentes d'un camp ou les files d'un bataillon ; les marchés sont vastes, les places d'armes spacieuses : on a besoin de soleil, et tout se passe en public.

Dans les villes d'Italie, les rues sont étroites et tortueuses, les marchés petits, les places d'armes resserrées : on a besoin d'ombre, et tout se passe en secret.

A Linz, mon passe-port fut visé sans difficulté.

24 et 25 septembre 1833.

LE DANUBE. — WALDMÜNCHEN. — BOIS. — COMBOURG. — LUCILE.
VOYAGEURS. — PRAGUE.

Je passai le Danube à trois heures du matin : je lui avais dit en été ce que je ne trouvais plus à lui dire en automne ; il n'en était plus aux mêmes ondes, ni moi aux mêmes heures. Je laissai loin sur ma gauche mon bon village de Waldmünchen, avec ses troupeaux de pores, le berger Eumée et la paysanne qui me regardait par-dessus l'épaule de son père. La fosse du mort dans le cimetière aura été comblée ; le décédé est mangé par quelques milliers de vers pour avoir eu l'honneur d'être homme.

M. et madame de Bauffremont, arrivés à Linz, me devançaient de quelques heures ; ils étaient eux-mêmes

précédés de plusieurs royalistes : porteurs de message de paix, ils croyaient Madame cheminant tranquille derrière eux, et moi je les suivais tous comme la Discorde, avec des nouvelles de guerre.

La princesse de Bauffremont, née Montmorency, allait à Butschirad complimenter des *rois* de France nés *Bourbons* : rien de plus naturel.

Le 25, à la nuit tombante, j'entrai dans des bois. Des corneilles criaient en l'air ; leurs épaisses volées tournoyaient au-dessus des arbres dont elles se préparaient à couronner la cime. Voilà que je retournai à ma première jeunesse : je revis les corneilles du mail de Combourg ; je crus reprendre ma vie de famille dans le vieux château : ô souvenirs, vous traversez le cœur comme un glaive ! ô ma Lucile, bien des années nous ont séparés ! maintenant la foule de mes jours a passé, et, en se dissipant, me laisse mieux voir ton image.

J'étais de nuit à Thabor : sa place, environnée d'arcades, me parut immense ; mais le clair de lune est menteur.

Le 26 au matin, une brume nous couvrit de sa solitude sans limite. Vers les dix heures, il me sembla que je passais entre deux lacs. Je n'étais plus qu'à quelques lieues de Prague.

La brouée se leva. Les approches par la route de Linz sont plus vivantes que par le chemin de Ratisbonne ; le paysage est moins plat. On aperçoit des villages, des châteaux avec des futaies et des étangs. Je rencontrai une femme à figure pieuse et résignée, accablée sous le poids d'une énorme hotte ; deux vieilles marchandes étalant quelques pommes au bord d'un fossé ; une jeune fille et

un jeune homme assis sur la pelouse, le jeune homme fumant, la jeune fille gaie, le jour auprès de son ami, la nuit dans ses bras; des enfants à la porte d'une chaumière jouant avec des chats ou conduisant des oies au pâtis; des dindons en cage se rendant à Prague comme moi pour la majorité de Henri V; puis un berger sonnante de sa trompe, tandis que Hyacinthe, Baptiste, le cicerone de Venise et mon excellence, nous cahotions dans notre calèche rapiécetée : voilà les destinées de la vie. Je ne donnerais pas un patard de la meilleure.

La Bohême ne m'offrait plus rien de nouveau; mes idées étaient fixées sur Prague.

Prague, 29 septembre 1833.

Le surlendemain de mon arrivée à Prague j'envoyai Hyacinthe porter une lettre à madame la duchesse de Berry, que selon mes calculs il devait rencontrer à Trieste. Cette lettre disait à la princesse : « que j'avais
 « trouvé la famille royale partant pour Leoben, que de
 « jeunes Français étaient arrivés pour l'époque de la
 « majorité de Henri et que le roi leur échappait, que
 « j'avais vu madame la dauphine, qu'elle m'avait invité
 « à me rendre immédiatement à Butschirad où Charles X
 « se trouvait encore; que je n'avais point vu Mademoi-
 « selle parce qu'elle était un peu souffrante, qu'on
 « m'avait fait entrer dans sa chambre dont les volets
 « étaient fermés, qu'elle m'avait tendu dans l'ombre sa
 « main brûlante en me priant de les sauver tous;

« Que je m'étais rendu à Butschirad, que j'avais vu
 « M. de Blacas et causé avec lui sur la déclaration de la
 « majorité de Henri V; qu'introduit dans la chambre du

« roi, je l'avais trouvé endormi, et que, lui ayant ensuite présenté la lettre de madame la duchesse de Berry, il m'avait paru fort animé contre mon auguste cliente; que, du reste, le petit acte rédigé par moi sur la majorité avait paru lui plaire. »

La lettre se terminait par ce paragraphe :

« Maintenant, madame, je ne dois pas vous cacher qu'il y a beaucoup de mal ici. Nos ennemis pourraient rire s'ils nous voyaient nous disputer une royauté sans royaume, un sceptre qui n'est que le bâton sur lequel nous appuyons nos pas dans le pèlerinage peut-être long de notre exil. Tous les inconvénients sont dans l'éducation de votre fils, et je ne vois aucune chance pour qu'elle soit changée. Je retourne au milieu des pauvres que madame de Chateaubriand nourrit; là, je serai toujours à vos ordres. Si jamais vous deveniez maîtresse absolue de Henri, si vous persistiez à croire que ce dépôt précieux puisse être remis entre mes mains, je serais aussi heureux qu'honoré de lui consacrer le reste de ma vie, mais je ne pourrais me charger d'une aussi effrayante responsabilité qu'à la condition d'être, sous vos conseils, entièrement libre dans mes choix et dans mes idées, et placé sur un sol indépendant, hors du cercle des monarchies absolues. »

Dans la lettre était renfermée cette copie de mon projet de déclaration de la majorité :

« Nous, Henri V^e du nom, arrivé à l'âge où les lois du royaume fixent la majorité de l'héritier du trône, voulons que le premier acte de cette majorité soit une protestation solennelle contre l'usurpation de Louis-Philippe, duc d'Orléans. En conséquence, et de l'avis

« de notre conseil, nous avons fait le présent acte pour le
 « maintien de nos droits et de ceux des Français. Donné
 « le trentième jour de septembre de l'an de grâce mil
 « huit cent trente-trois. »

Prague, 30 septembre 1833.

MADAME DE GONTAUT. — JEUNES FRANÇAIS. — MADAME LA DAUPHINE.
 COURSE A BUTSCHIRAD.

Ma lettre à madame la duchesse de Berry indiquait les faits généraux, mais elle n'entrait pas dans les détails.

Quand je vis madame de Gontaut au milieu des malles à moitié faites et des vaches ouvertes, elle se jeta à mon cou, et en sanglotant : « Sauvez-moi ! Sauvez-nous ! disait-elle. — Et de quoi vous sauver, madame ? J'arrive, je ne sais rien de rien. » Hradschin était désert ; on eût dit des journées de Juillet et de l'abandon des Tuileries, comme si les révolutions s'attachaient aux pas de la race proscrite.

Des jeunes gens viennent féliciter Henri sur le jour de sa majorité ; plusieurs sont sous le coup d'un arrêt de mort : quelques-uns, blessés dans la Vendée, presque tous pauvres, ont été obligés de se cotiser pour être à même de porter jusqu'à Prague l'expression de leur fidélité. Aussitôt un ordre leur ferme les frontières de la Bohême. Ceux qui parviennent à Butschirad ne sont reçus qu'après les plus grands efforts ; l'étiquette leur barre le passage, comme MM. les gentilshommes de la chambre défendaient à Saint-Cloud la porte du cabinet de Charles X tandis que la révolution entrait par les fenêtres. On dé-

claire à ces jeunes gens que le roi s'en va, qu'il ne sera pas à Prague le 29. Les chevaux sont commandés, la famille royale plie bagage. Si les voyageurs obtiennent enfin la permission de prononcer à la hâte un compliment, on les écoute avec crainte. On n'offre pas un verre d'eau à la petite troupe fidèle; on ne la prie pas à la table de l'orphelin qu'elle est venue chercher de si loin; elle est réduite à boire dans un cabaret à la santé de Henri. On fuit devant une poignée de Vendéens, comme on s'est dispersé devant une centaine de héros de Juillet.

Et quel est le prétexte de ce sauve qui peut? On va au-devant de madame la duchesse de Berry, on donne à la princesse un rendez-vous sur un grand chemin pour la montrer à la dérobée à sa fille et à son fils. N'est-elle pas bien coupable? elle s'obstine à réclamer pour Henri un titre vain. Pour se tirer de la position la plus simple, on étale aux yeux de l'Autriche et de la France (si toutefois la France aperçoit ces néantises) un spectacle qui rendrait la légitimité, déjà trop ravalée, la désolation de ses amis et l'objet de la calomnie de ses ennemis.

Madame la dauphine sent les inconvénients de l'éducation de Henri V, et ses vertus s'en vont en larmes, comme le ciel tombe la nuit en rosée. Le court instant d'audience qu'elle m'accorda ne lui permit pas de me parler de ma lettre de Paris du 30 juin : elle avait l'air touchée en me regardant.

Dans les rigueurs mêmes de la Providence, un moyen de salut semblait se cacher : l'expatriation sépare l'orphelin de ce qui menaçait de le perdre aux Tuileries; à l'école de l'adversité, il aurait pu être élevé sous la direction de quelques hommes du nouvel ordre social, ha-

biles à l'instruire de la royauté nouvelle. Au lieu de prendre ces maîtres du moment, loin d'améliorer l'éducation de Henri V, on la rend plus fatale par l'intimité que produit la vie resserrée en famille : dans les soirées d'hiver, des vieillards, tisonnant les siècles au coin du feu, enseignent à l'enfant des jours dont rien ne ramènera le soleil; ils lui transforment les chroniques de Saint-Denis en contes de nourrice; les deux premiers barons de l'âge moderne, la *Liberté* et l'*Égalité*, sauraient bien forcer Henri *sans terre* à donner une grande charte.

La dauphine m'avait engagé à faire la course de Butschirad. MM. Dufougerais et Nugent me menèrent en ambassade chez Charles X le soir même de mon arrivée à Prague. A la tête de la députation des jeunes gens, ils allaient achever les négociations commencées au sujet de la présentation. Le premier, impliqué dans mon procès devant la cour d'assises, avait plaidé sa cause avec beaucoup d'esprit; le second sortait de subir un emprisonnement de huit mois pour délit de presse royaliste. L'auteur du *Génie du christianisme* eut donc l'honneur de se rendre auprès du roi très-chrétien, assis dans une calèche de place, entre l'auteur de la *Mode* et l'auteur du *Revenant*.

Prague, 30 septembre 1833.

BUTSCHIRAD. — SOMMEIL DE CHARLES X. — HENRI V.
RÉCEPTION DES JEUNES GENS.

Butschirad est une villa du grand-duc de Toscane à environ six lieues de Prague, sur la route de Carlsbad. Les princes autrichiens ont leurs biens patrimoniaux

dans leur pays, et ne sont, au delà des Alpes, que des possesseurs viagers : ils tiennent l'Italie à ferme. On arrive à Butschirad par une triple allée de pommiers. La villa n'a aucune apparence; elle ressemble, avec ses communs, à une belle métairie, et domine au milieu d'une plaine nue un hameau mélangé d'arbres verts et d'une tour. L'intérieur de l'habitation est un contre-sens italien, sous le 50° degré de latitude : de grands salons sans cheminées et sans poêles. Les appartements sont tristement enrichis de la dépouille de Holy-Rood. Le château de Jacques II, que remeubla Charles X, a fourni par déménagement à Butschirad les fauteuils et les tapis.

Le roi avait la fièvre et était couché lorsque j'arrivai à Butschirad, le 27, à huit heures du soir. M. de Blacas me fit entrer dans la chambre de Charles X, comme je le disais à la duchesse de Berry. Une petite lampe brûlait sur la cheminée; je n'entendais dans le silence des ténèbres que la respiration élevée du trente-cinquième successeur de Hugues Capet. O mon vieux roi! votre sommeil était pénible; le temps et l'adversité, lourds cauchemars, étaient assis sur votre poitrine. Un jeune homme s'approcherait du lit de sa jeune épouse avec moins d'amour que je ne me sentis de respect en marchant d'un pied furtif vers votre couche solitaire. Du moins, je n'étais pas un mauvais songe comme celui qui vous réveilla pour aller voir expirer votre fils! Je vous adressais intérieurement ces paroles que je n'aurais pu prononcer tout haut sans fondre en larmes : « Le
« ciel vous garde de tout mal à venir! Dormez en paix
« ces nuits avoisinant votre dernier sommeil! Assez long-
« temps vos vigiles ont été celles de la douleur. Que ce

« lit de l'exil perde sa dureté en attendant la visite de
« Dieu! lui seul peut rendre légère à vos os la terre
« étrangère. »

Oui, j'aurais donné avec joie tout mon sang pour rendre la légitimité possible à la France. Je m'étais figuré qu'il en serait de la vieille royauté ainsi que de la verge desséchée d'Aaron : enlevée du temple de Jérusalem, elle reverdit et porta les fleurs de l'amandier, symbole du renouvellement de l'alliance. Je ne m'étudie point à étouffer mes regrets, à retenir les larmes dont je voudrais effacer la dernière trace des royales douleurs. Les mouvements que j'éprouve en sens divers, au sujet des mêmes personnes, témoignent de la sincérité avec laquelle ces *Mémoires* sont écrits. Dans Charles X, l'homme m'attendrit, le monarque me blesse : je me laisse aller à ces deux impressions à mesure qu'elles se succèdent sans chercher à les concilier.

Le 28 septembre, après que Charles X m'eut reçu le matin au bord de son lit, Henri V me fit appeler : je n'avais pas demandé à le voir. Je lui dis quelques mots graves sur sa majorité et sur ces loyaux Français dont l'ardeur lui avait offert des éperons d'or.

Au surplus, il est impossible d'être mieux traité que je ne le fus. Mon arrivée avait jeté l'alarme ; on craignait le rendu compte de mon voyage à Paris. Pour moi donc toutes les attentions ; le reste était négligé. Mes compagnons, dispersés, mourants de faim et de soif, erraient dans les corridors, les escaliers, les cours du château, au milieu de l'effarade des maîtres du logis et des apprêts de leur évasion. On entendait des jurements et des éclats de rire.

La garde autrichienne s'émerveillait de ces individus à moustaches et en habit bourgeois; elle les soupçonnait d'être des soldats français déguisés, avisant à s'emparer de la Bohême par surprise.

Durant cette tempête au dehors, Charles X me disait au dedans : « Je me suis occupé de corriger l'acte de mon « *gouvernement* à Paris. Vous aurez pour collègues M. de « Villèle, comme vous l'avez demandé, le marquis de « Latour-Maubourg et le chancelier. »

Je remerciai le roi de ses bontés, en admirant les illusions de ce monde. Quand la société croule, quand les monarchies finissent, quand la face de la terre se renouvelle, Charles établit à *Prague* un gouvernement en *France* de l'*avis* de son conseil *entendu*. Ne nous raillons pas trop : qui de nous n'a sa chimère? qui de nous ne donne la becquée à de naissantes espérances? qui de nous n'a son *gouvernement in petto*, de l'*avis* de ses passions *entendues*? La moquerie m'irait mal à moi l'homme aux songes. Ces *Mémoires*, que je barbouille en courant, ne sont-ils pas mon *gouvernement* de l'*avis* de ma vanité *entendue*? Ne crois-je pas très-sérieusement parler à l'avenir, aussi peu à ma disposition que la France aux ordres de Charles X?

Le cardinal Latil, ne se voulant pas trouver dans la bagarre, était allé passer quelques jours chez le duc de Rohan. M. de Foresta passait mystérieusement, un portefeuille sous le bras; madame de Bouillé me faisait des révérences profondes, comme une personne de parti, avec des yeux baissés qui voulaient voir à travers leurs paupières; M. La Vilette s'attendait à recevoir son congé; il n'était plus question de M. de Barande, qui se flattait

vainement de rentrer en grâce et séjournait dans un coin à Prague.

J'allai faire ma cour au dauphin. Notre conversation fut brève :

« Comment Monseigneur se trouve-t-il à Butschirad ?

— Vieillottant.

— C'est comme tout le monde, Monseigneur.

— Et votre femme ?

— Monseigneur, elle a mal aux dents.

— Fluxion ?

— Non, Monseigneur : temps.

— Vous dînez chez le roi ? Nous nous reverrons. »

Et nous nous quittâmes.

Prague, 28 et 29 septembre 1833.

L'ÉCHELLE ET LA PAYSANNE. — DINER A BUTSCHIRAD.

MADAME DE NARBONNE. — HENRI V.

PARTIE DE WHIST. — CHARLES X. — MON INCRÉDULITÉ SUR LA DÉCLARATION
DE MAJORITÉ. — LECTURE DES JOURNAUX. — SCÈNE DES JEUNES GENS

A PRAGUE. — JE PARS POUR LA FRANCE. — PASSAGE
DANS BUTSCHIRAD LA NUIT.

Je me trouvai libre à trois heures : on dînait à six. Ne sachant que devenir, je me promenai dans les allées de pommiers dignes de la Normandie. La récolte du fruit de ces faux orangiers s'élève dans les bonnes années à la somme de dix-huit mille francs. Les calvilles s'exportent en Angleterre. On n'en fait point de cidre, le monopole de la bière en Bohême s'y oppose. Selon Tacite, les Germains avaient des mots pour signifier le printemps, l'été et l'hiver ; ils n'en avaient point pour exprimer l'au-

tomne, dont ils ignoraient le nom et les présents : *nomen ac bona ignorantur*. Depuis le temps de Tacite, il leur est arrivé une Pomone.

Accablé de fatigue, je m'assis sur les échelons d'une échelle appuyée contre le tronc d'un pommier. J'étais là dans l'*œil-de-bœuf* du château de Butschirad, ou au balustre de la chambre du conseil. En regardant le toit qui couvrait la triple génération de mes rois, je me rappelais ces plaintes du *Maoual* arabe : « Ici nous avons vu disparaître sous l'horizon les étoiles que nous aimons à voir se lever sous le ciel de notre patrie. »

Plein de ces tristes idées, je m'endormis. Une voix douce me réveilla. Une paysanne bohême venait cueillir des pommes ; avançant la poitrine et relevant la tête, elle me faisait une salutation slave avec un sourire de reine ; je pensai tomber de mon juchoir : je lui dis en français : « Vous êtes bien belle ; je vous remercie ! » Je vis à son air qu'elle m'avait compris : les pommes sont toujours pour quelque chose dans mes rencontres avec les *Bohémiennes*. Je descendis de mon échelle comme un de ces condamnés des temps féodaux, délivré par la présence d'une jeune femme. Pensant à la Normandie, à Dieppe, à Fervaques, à la mer, je repris le chemin du Trianon de la vieillesse de Charles X.

On se mit à table, à savoir : le prince et la princesse de Bauffremont, le duc et la duchesse de Narbonne, M. de Blacas, M. Damas, M. O'Hegerty, moi, M. le dauphin et Henri V ; j'aurais mieux aimé y voir les jeunes gens que moi. Charles X ne dina point ; il se soignait, afin d'être en état de partir le lendemain. Le banquet fut bruyant, grâce au parlage du jeune prince : il ne cessa de dis-

courir de sa promenade à cheval, de son cheval, des frasques de son cheval sur le gazon, des ébrouements de son cheval dans les terres labourées. Cette conversation était bien naturelle, et j'en étais cependant affligé ; j'aimais mieux notre ancien entretien sur les voyages et sur l'histoire.

Le roi vint et causa avec moi. Il me complimenta derechef sur la note de majorité ; elle lui plaisait parce que, laissant de côté les abdications comme chose consommée, elle n'exigeait d'autre signature que celle de Henri, et ne ravivait aucune blessure. Selon Charles X, la déclaration serait envoyée de Vienne à M. Pastoret avant mon retour en France ; je m'inclinai avec un sourire d'incrédulité. Sa Majesté, après m'avoir frappé l'épaule selon sa coutume : « Chateaubriand, où allez-vous à présent ? — Tout bêtement à Paris, sire. — Non, « non, pas bêtement, » reprit le roi, cherchant avec une sorte d'inquiétude le fond de ma pensée.

On apporta les journaux ; le dauphin s'empara des gazettes anglaises : tout d'un coup, au milieu d'un profond silence, il traduisit à haute voix ce passage du *Times* : « Il y a ici le baron de ***, haut de quatre pieds, âgé de soixante-quinze ans, et tout aussi vert qu'il était il y a cinquante ans. » Et puis monseigneur se tut.

Le roi se retira ; M. de Blacas me dit : « Vous devriez venir à Leoben avec nous. » La proposition n'était pas sérieuse. Je n'avais d'ailleurs aucune envie d'assister à une scène de famille ; je ne voulais ni diviser des parents, ni me mêler de réconciliations dangereuses. Lorsque j'entrevis la chance de devenir le favori d'une des deux puissances, je frémis ; la poste ne me semblait pas assez

prompte pour m'éloigner de mes honneurs possibles. L'ombre de la fortune me fait trembler, comme l'ombre du cheval de Richard faisait trembler les Philistins.

Le lendemain 28, je m'enfermai à l'hôtel des Bains et j'écrivis ma dépêche à MADAME. Le soir même Hyacinthe était parti avec cette dépêche.

Le 29 j'allai voir le comte et la comtesse de Choteck; je les trouvai confondus du brouhaha de la cour de Charles X. Le grand bourgrave envoyait à force des estafettes lever les consignes qui retenaient les jeunes gens aux frontières. Au surplus, ceux que l'on apercevait dans les rues de Prague n'avaient rien perdu de leur caractère français; un légitimiste et un républicain, politique à part, sont les mêmes hommes: c'était un bruit, une moquerie, une gaieté! Les voyageurs venaient chez moi me conter leurs aventures. M*** avait visité Francfort avec un *cicerone* allemand, très-charmé des Français; M*** lui en demanda la cause, le *cicerone* lui répondit: « Les Français fenir à Frankfurt; ils pufaient le fin et « faisaient l'amour avec les cholies femmes tes pourchois. « Le chénéral Auchereau mettre 41 millions de taxe sur « la file te Frankfurt. » Voilà les raisons pour lesquelles on aimait tant les Français à Francfort.

Un grand déjeuner fut servi dans mon auberge; les riches payèrent l'écot des pauvres. Au bord de la Moldau, on but du vin de Champagne à la santé de Henri V, qui courait les chemins avec son aïeul, dans la peur d'entendre les toasts portés à sa couronne. A huit heures, mes affaires fixées, je montai en voiture, espérant bien ne retourner en Bohême de ma vie.

On a dit que Charles X avait eu l'intention de se re-

tirer à l'autel : il avait des antécédents de ce dessein dans sa famille. Richer, moine de Senones, et Geoffroy de Beaulieu, confesseur de saint Louis, rapportent que ce grand homme avait pensé à s'enfermer dans un cloître lorsque son fils serait en âge de le remplacer sur le trône. Christine de Pisan dit de Charles V : « Le sage roi avait « délibéré en soi que, si tant pouvoit vivre que son fils « le dauphin fust en âge de porter couronne, il lui délaï- « roit le royaume... et se feroit prêtre. » De pareils princes, s'ils avaient abandonné le sceptre, auraient bien manqué comme tuteurs à leurs fils ; et cependant, en restant rois, ont-ils rendu dignes d'eux leurs successeurs ? Que fut Philippe le Hardi auprès de saint Louis ? Toute la sagesse de Charles V se transforma en folie dans son héritier.

Je passe à dix heures du soir devant Butschirad, dans la campagne muette, vivement éclairée de la lune. J'aperçois la masse confuse de la villa, du hameau et de la ruine qu'habite le dauphin : le reste de la famille royale voyage. Un si profond isolement me saisit ; cet homme (je vous l'ai déjà dit) a des vertus : modéré en politique, il nourrit peu de préjugés ; il n'a dans les veines qu'une goutte de sang de saint Louis, mais il l'a ; sa probité est sans égale, sa parole inviolable comme celle de Dieu. Naturellement courageux, sa piété filiale l'a perdu à Rambouillet. Brave et humain en Espagne, il a eu la gloire de rendre un royaume à son parent et n'a pu conserver le sien. Louis-Antoine, depuis les journées de Juillet, a songé à demander un asile en Andalousie : Ferdinand le lui eût sans doute refusé. Le mari de la fille de Louis XVI languit dans un village de Bohême ; un

chien, dont j'entends la voix, est la seule garde du prince : Cerbère aboie ainsi aux ombres dans les régions de la mort, du silence et de la nuit.

Je n'ai jamais pu revoir dans ma longue vie mes foyers paternels; je n'ai pu me fixer à Rome, où je désirais tant mourir; les huit cents lieues que j'achève, y compris mon premier voyage en Bohême, m'auraient mené aux plus beaux sites de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne. J'ai dévoré ce chemin et j'ai dépensé mes derniers jours pour revenir sur cette terre froide et grise : qu'ai-je donc fait au ciel?

J'entrai dans Prague le 26 à quatre heures du soir. Je descendis à l'hôtel des Bains. Je ne vis point la jeune servante saxonne; elle était retournée à Dresde consoler par des chants d'Italie les tableaux exilés de Raphaël.

Du 29 septembre au 6 octobre 1833.

RENCONTRE A SCHLAU. — CARLSBAD VIDE. — HOLLFELD.

BAMBERG : LE BIBLIOTHÉCAIRE ET LA JEUNE FEMME. — MES SAINT-FRANÇOIS DIVERSES. — ÉPREUVES DE RELIGION. — LA FRANCE.

A Schlau, à minuit, devant l'hôtel de la poste, une voiture changeait de chevaux. Entendant parler français, j'avancai la tête hors de ma calèche et je dis : « Messieurs, « vous allez à Prague? Vous n'y trouverez plus Charles X, « il est parti avec Henri V. » Je me nommai. « Comment, « parti? s'écrièrent ensemble plusieurs voix. En avant, « postillon! en avant! »

Mes huit compatriotes, arrêtés d'abord à Égra, avaient obtenu la permission de continuer leur route, mais à la garde d'un officier de police. Elle est curieuse

ma rencontre, en 1833, d'un convoi de serviteurs du trône et de l'autel, dépêché par la légitimité française, sous l'escorte d'un sergent de ville ! En 1822, j'avais vu passer à Vérone des cagées de carbonari accompagnés de gendarmes. Que veulent donc les souverains ? Qui reconnaissent-ils pour amis ? Craignent-ils la trop grande foule de leurs partisans ? Au lieu d'être touchés de la fidélité, ils traitent les hommes dévoués à leur couronne comme des propagandistes et des révolutionnaires.

Le maître de poste de Schlau venait d'inventer l'accordéon : il m'en vendit un ; toute la nuit je fis jouer le soufflet dont le son emportait pour moi le souvenir du monde ¹.

¹ Je reçus de Périgueux, le 14 novembre, la lettre suivante : mon éloge à part, elle constate les faits que j'ai racontés.

« Périgueux, 10 novembre 1833.

« Monsieur le vicomte,

« Je ne puis résister au désir de vous témoigner toute la peine que j'ai éprouvée
 « lundi 28 octobre, lorsqu'on m'annonça votre absence. Je m'étais présenté chez
 « vous pour avoir l'honneur de vous présenter mes hommages et entretenir quelques
 « instants l'homme à qui j'ai voué toute mon admiration. Obligé de repartir le soir
 « même de Paris, où peut-être je ne dois plus retourner, il eût été bien doux pour
 « moi de vous avoir vu. Lorsque, malgré la modicité de la fortune de ma famille,
 « j'entrepris le voyage de Prague, j'avais mis au nombre de mes espérances celle
 « d'avoir l'honneur de me faire connaître de vous. Et cependant, monsieur le vi-
 « comte, je ne puis pas dire que je ne vous ai pas vu : j'étais au nombre des huit
 « jeunes gens que vous rencontrâtes au milieu de la nuit à Schlau, à peu de dis-
 « tance de Prague. Nous arrivions après avoir été cinq jours mortels victimes de
 « l'intrigue qui depuis nous a été révélée. Cette rencontre, en ce lieu, à cette heure,
 « a quelque chose de bizarre et ne s'effacera jamais de mon souvenir, non plus que
 « l'image de celui à qui la France royaliste doit les services les plus utiles.

« Agrérez, je vous prie, etc.

« P.-G. - Jules DETERMES. »

Carlsbad (je le traversai le 30 septembre) était désert; salle d'opéra après la pièce jouée. Je retrouvai à Égra le maltôtier qui me fit tomber de la lune où j'étais au mois de juin avec une dame de la campagne romaine.

A Hollfeld, plus de martinets ni de petite hotteuse; j'en fus attristé. Telle est ma nature : j'idéalise les personnages réels et personnifie les songes, déplaçant la matière et l'intelligence. Une petite fille et un oiseau grossissent aujourd'hui la foule des êtres de ma création, dont mon imagination est peuplée, comme ces éphémères qui se jouent dans un rayon du soleil. Pardonnez, je parle de moi, je m'en aperçois trop tard.

Voici Bamberg. Padoue me fit souvenir de Tite-Live; à Bamberg, le Père Horrion retrouva la première partie du troisième et du trentième livre de l'historien romain. Tandis que je soupais dans la patrie de Joachim Cameraarius, de Clavius, le bibliothécaire de la ville me vint saluer à propos de ma renommée, la première du monde, selon lui, ce qui réjouissait la moelle de mes os. Accourut ensuite un général bavarois. A la porte de l'auberge, la foule m'entoura lorsque je regagnai ma voiture. Une jeune femme était montée sur une borne, comme la Sainte Beuve pour voir passer le duc de Guise. Elle riait : « Vous moquez-vous de moi ? lui dis-je. — Non, me répondit-elle en français, avec un accent allemand, c'est que je suis si contente ! »

Du 1^{er} au 4 octobre, je revis les lieux que j'avais vus trois mois auparavant. Le 4, je touchai la frontière de France. La Saint-François m'est, tous les ans, un jour d'examen de conscience. Je tourne mes regards vers le passé ; je me demande où j'étais, ce que je faisais à chaque

anniversaire précédent. Cette année 1833, soumis à mes vagabondes destinées, la Saint-François me trouve errant. J'aperçois au bord du chemin une croix ; elle s'élève dans un bouquet d'arbres qui laissent tomber en silence , sur l'Homme-Dieu crucifié, quelques feuilles mortes. Vingt-sept ans en arrière , j'ai passé la Saint-François au pied du véritable Golgotha.

Mon patron aussi visita le saint tombeau. François d'Assise, fondateur des ordres mendiants, fit faire, en vertu de cette institution, un pas considérable à l'Évangile, et qu'on n'a point assez remarqué : il acheva d'introduire le peuple dans la religion ; en revêtant le pauvre d'une robe de moine, il força le monde à la charité, il releva le mendiant aux yeux du riche, et dans une milice chrétienne prolétaire il établit le modèle de cette fraternité des hommes que Jésus avait prêchée, fraternité qui sera l'accomplissement de cette partie politique du christianisme non encore développée, et sans laquelle il n'y aura jamais de liberté et de justice complète sur la terre.

Mon patron étendait cette tendresse fraternelle aux animaux mêmes sur lesquels il paraîtrait avoir reconquis par son innocence l'empire que l'homme exerçait sur eux avant sa chute ; il leur parlait comme s'ils l'eussent entendu ; il leur donnait le nom de *frères* et de *sœurs*. Près de Baveno, comme il passait, une multitude d'oiseaux s'assemblèrent autour de lui ; il les salua et leur dit : « Mes frères ailés, aimez et louez Dieu, car il vous a « vêtus de plumes et vous a donné le pouvoir de voler « dans le ciel. » Les oiseaux du lac de Rieti le suivaient. Il était dans la joie quand il rencontrait des troupeaux de moutons ; il en avait une grande compassion : « Mes

« frères, leur disait-il, venez à moi. » Il rachetait quelquefois avec ses habits une brebis que l'on conduisait au boucher ; il se souvenait de l'agneau très-doux, *illius memor agni mitissimi*, immolé pour le salut des hommes. Une cigale habitait une branche de figuier près de sa porte à la Portiuncule ; il l'appelait ; elle venait se reposer sur sa main et il lui disait : « Ma sœur la cigale, chante le « Dieu ton créateur. » Il en usa de même avec un rossignol et fut vaincu aux concerts par l'oiseau qu'il bénit, et qui s'envola après sa victoire. Il était obligé de faire reporter au loin dans les bois les petits animaux sauvages qui accouraient à lui et cherchaient un abri dans son sein. Quand il voulait prier le matin, il ordonnait le silence aux hirondelles, et elles se taisaient. Un jeune homme allait vendre à Sienne des tourterelles ; le serviteur de Dieu le pria de les lui donner, afin qu'on ne tuât pas ces colombes qui, dans l'Écriture, sont le symbole de l'innocence et de la candeur. Le saint les emporta à son couvent de Ravacciano ; il planta son bâton à la porte du monastère ; le bâton se changea en un grand chêne vert ; le saint y laissa aller les tourterelles et leur commanda d'y bâtir leur nid, ce qu'elles firent pendant plusieurs années.

François mourant voulut sortir du monde nu comme il y était entré ; il demanda que son corps dépouillé fût enterré dans le lieu où l'on exécutait les criminels, en imitation du Christ qu'il avait pris pour modèle. Il dicta un testament tout spirituel, car il n'avait à léguer à ses frères que la pauvreté et la paix : une sainte femme le mit au tombeau.

J'ai reçu de mon patron la pauvreté, l'amour des

petits et des humbles, la compassion pour les animaux ; mais mon bâton stérile ne se changera point en chêne vert pour les protéger.

Je devais tenir à bonheur d'avoir foulé le sol de France le jour de ma fête ; mais ai-je une patrie ? Dans cette patrie ai-je jamais goûté un moment de repos ? Le 6 octobre au matin je rentrai dans mon *Infirmierie*. Le coup de vent de la Saint-François régnait encore. Mes arbres, refuges naissants des misères recueillies par ma femme, ployaient sous la colère de mon patron. Le soir, à travers les ormes branchus de mon boulevard, j'aperçus les réverbères agités, dont la lumière demi-éteinte vacillait comme la petite lampe de ma vie.

Revu en juin 1847.

POLITIQUE GÉNÉRALE DU MOMENT. — LOUIS-PHILIPPE.

Paris, rue d'Enfer, 1837.

Si passant de la politique de la légitimité à la politique générale je relis ce que j'ai publié sur cette politique dans les années 1831, 1832 et 1833, mes prévisions ont été assez justes.

Louis-Philippe est un homme d'esprit dont la langue est mise en mouvement par un torrent de lieux communs. Il plaît à l'Europe, qui nous reproche de n'en pas connaître la valeur ; l'Angleterre aime à voir que nous ayons, comme elle, détrôné un roi ; les autres souverains délaissent la légitimité qu'ils n'ont pas trouvée obéissante. Philippe a dominé les hommes qui se sont approchés de lui ; il s'est joué de ses ministres ; les a pris, renvoyés, repris, renvoyés de nouveau après les avoir compromis, si rien aujourd'hui compromet.

La supériorité de Philippe est réelle, mais elle n'est

que relative; placez-le à une époque où la société aurait encore quelque vie, et ce qu'il y a de médiocre en lui apparaîtra. Deux passions gâtent ses qualités : son amour exclusif de ses enfants, son avidité insatiable d'accroître sa fortune : sur ces deux points il aura sans cesse des éblouissements.

Philippe ne sent pas l'honneur de la France comme le sentaient les aînés des Bourbons ; il n'a pas besoin d'honneur : il ne craint que les soulèvements populaires comme les craignaient les plus proches de Louis XVI. Il est à l'abri sous le crime de son père ; la haine du bien ne pèse pas sur lui : c'est un complice, non une victime.

Ayant compris la lassitude des temps et la vileté des âmes, Philippe s'est mis à l'aise. Des lois d'intimidation sont venues supprimer les libertés, ainsi que je l'avais annoncé dès l'époque de mon discours d'adieu à la Chambre des pairs, et rien n'a remué ; on a usé de l'arbitraire ; on a égorgé dans la rue Transnonain, mitraillé à Lyon, intenté de nombreux procès de presse ; on a arrêté des citoyens, on les a retenus des mois et des années en prison par mesure préventive, et l'on a applaudi. Le pays usé, qui n'entend plus rien, a tout souffert. Il est à peine un homme qu'on ne puisse opposer à lui-même. D'années en années, de mois en mois, nous avons écrit, dit et fait tout le contraire de ce que nous avons écrit, dit et fait. A force d'avoir à rougir nous ne rougissons plus ; nos contradictions échappent à notre mémoire, tant elles sont multipliées. Pour en finir, nous prenons le parti d'affirmer que nous n'avons jamais varié, ou que nous n'avons varié que par la transformation progressive de nos idées et par notre compréhension éclairée des temps. Les événements

si rapides nous ont si promptement vieillis, que quand on nous rappelle nos gestes d'une époque passée, il nous semble que l'on nous parle d'un autre homme que de nous : et puis avoir varié, c'est avoir fait comme tout le monde.

Philippe n'a pas cru, comme la branche restaurée, qu'il était obligé pour régner de dominer dans tous les villages ; il a jugé qu'il lui suffisait d'être maître de Paris ; or, s'il pouvait jamais rendre la capitale ville de guerre avec un roulement annuel de soixante mille prétoriens, il se croirait en sûreté. L'Europe le laisserait faire parce qu'il persuaderait aux souverains qu'il agit dans la vue d'étouffer la révolution dans son vieux berceau, déposant pour gage entre les mains des étrangers les libertés, l'indépendance et l'honneur de la France. Philippe est un sergent de ville : l'Europe peut lui cracher au visage ; il s'essuie, remercie et montre sa patente de roi. D'ailleurs, c'est le seul prince que les Français soient à présent capables de supporter. La dégradation du chef élu fait sa force ; nous trouvons momentanément dans sa personne ce qui suffit à nos habitudes de couronne et à notre penchant démocratique ; nous obéissons à un pouvoir que nous croyons avoir le droit d'insulter ; c'est tout ce qu'il nous faut de liberté : nation à genoux, nous souffletons notre maître, rétablissant le privilège à ses pieds, l'égalité sur sa joue. Narquois et rusé, Louis XI de l'âge philosophique, le monarque de notre choix conduit dextrement sa barque sur une boue liquide. La branche aînée des Bourbons est séchée sauf un bouton ; la branche cadette est pourrie. Le chef inauguré à la maison de ville n'a jamais songé qu'à lui ; il sacrifie les Français à ce qu'il

croit être sa sûreté. Quand on raisonne sur ce qui conviendrait à la grandeur de la patrie, on oublie la nature du souverain ; il est persuadé qu'il périrait par les moyens qui sauveraient la France ; selon lui, ce qui ferait vivre la royauté tuerait le roi. Du reste, nul n'a le droit de le mépriser, car tout le monde est au niveau du même mépris. Mais quelles que soient les prospérités qu'il rêve en dernier résultat, ou lui, ou ses enfants ne prospéreront pas, parce qu'il délaisse les peuples dont il tient tout. D'un autre côté, les rois légitimes, délaissant les rois légitimes, tomberont : on ne renie pas impunément son principe. Si des révolutions ont été un instant détournées de leur cours, elles n'en viendront pas moins grossir le torrent qui cave l'ancien édifice : personne n'a joué son rôle, personne ne sera sauvé.

Puisque aucun pouvoir parmi nous n'est inviolable, puisque le sceptre héréditaire est tombé quatre fois depuis trente-huit années, puisque le bandeau royal attaché par la victoire s'est dénoué deux fois de la tête de Napoléon, puisque la souveraineté de Juillet a été incessamment assaillie, il faut en conclure que ce n'est pas la république qui est impossible, mais la monarchie.

La France est sous la domination d'une idée hostile au trône : un diadème dont on reconnaît d'abord l'autorité, puis que l'on foule aux pieds, que l'on reprend ensuite pour le fouler aux pieds de nouveau, n'est qu'une inutile tentation et un symbole de désordre. On impose un maître à des hommes qui semblent l'appeler par leurs souvenirs, et qui ne le supportent plus par leurs mœurs ; on l'impose à des générations qui, ayant perdu la mesure et la décence sociale, ne savent qu'insulter la per-

sonne royale ou remplacer le respect par la servilité.

Philippe a dans sa personne de quoi ralentir la destinée ; il n'a pas de quoi l'arrêter. Le parti démocratique est seul en progrès, parce qu'il marche vers le monde futur. Ceux qui ne veulent pas admettre les causes générales de destruction pour les principes monarchiques attendent en vain l'affranchissement du joug actuel d'un mouvement des Chambres ; elles ne consentiront point à la réforme, parce que la réforme serait leur mort. De son côté, l'opposition devenue industrielle ne portera jamais au roi de sa fabrique la botte à fond, comme elle l'a portée à Charles X ; elle remue afin d'avoir des places, elle se plaint, elle est hargneuse ; mais lorsqu'elle se trouve face à face de Philippe, elle recule, car si elle veut obtenir le maniement des affaires, elle ne veut pas renverser ce qu'elle a créé et ce par quoi elle vit. Deux frayeurs l'arrêtent : la frayeur du retour de la légitimité, la frayeur du règne populaire ; elle se colle à Philippe qu'elle n'aime pas, mais qu'elle considère comme un pré-servatif. Bourrée d'emplois et d'argent, abdiquant sa volonté, l'opposition obéit à ce qu'elle sait funeste et s'endort dans la boue ; c'est le duvet inventé par l'industrie du siècle ; il n'est pas aussi agréable que l'autre, mais il coûte moins cher.

Nonobstant toutes ces choses, une souveraineté de quelques mois, si l'on veut même de quelques années, ne changera pas l'irrévocable avenir. Il n'est presque personne qui n'avoue maintenant la légitimité préférable à l'usurpation, pour la sûreté, la liberté, la propriété, comme pour les relations avec l'étranger, car le principe de notre souveraineté actuelle est hostile au principe des

souverainetés européennes. Puisqu'il lui plaisait de recevoir l'investiture du trône du bon plaisir et de la science certaine de la démocratie, Philippe a manqué son point de départ : il aurait dû monter à cheval et galoper jusqu'au Rhin, où plutôt il aurait dû résister au mouvement qui l'emportait sans condition vers une couronne : des institutions plus durables et plus convenables fussent sorties de cette résistance.

On a dit : « M. le duc d'Orléans n'aurait pu rejeter « la couronne sans nous plonger dans des troubles épouvantables, » raisonnement des poltrons, des dupes et des fripons. Sans doute des conflits seraient survenus ; mais ils eussent été suivis du retour prompt à l'ordre. Qu'a donc fait Philippe pour le pays ? Y aurait-il eu plus de sang versé par son refus du sceptre qu'il n'en a coulé pour l'acceptation de ce même sceptre à Paris, à Lyon, à Anvers, dans la Vendée, sans compter ces flots de sang répandus à propos de notre monarchie élective en Pologne, en Italie, en Portugal, en Espagne ? En compensation de ces malheurs, Philippe nous a-t-il donné la liberté ? Nous a-t-il apporté la gloire ? Il a passé son temps à mendier sa légitimation parmi les potentats, à dégrader la France en la faisant la suivante de l'Angleterre, en la livrant en otage ; il a cherché à faire venir le siècle à lui, à le rendre vieux avec sa race, ne voulant pas se rajeunir avec le siècle.

Que ne mariait-il son fils aîné à quelque belle plébéienne de sa patrie ? C'eût été épouser la France : cet hymen du peuple et de la royauté aurait fait repentir les rois ; car ces rois, qui ont déjà abusé de la soumission de Philippe, ne se contenteront pas de ce qu'ils ont obtenu :

la puissance populaire qui transparait à travers notre monarchie municipale les épouvante. Le potentat des barricades, pour être complètement agréable aux potentats absolus, devait surtout détruire la liberté de la presse et abolir nos institutions constitutionnelles. Au fond de l'âme, il les déteste autant qu'eux, mais il a des mesures à garder. Toutes ces lenteurs déplaisent aux autres souverains; on ne peut leur faire prendre patience qu'en leur sacrifiant tout à l'extérieur : pour nous accoutumer à nous faire au dedans les hommes liges de Philippe, nous commençons par devenir les vassaux de l'Europe.

J'ai dit cent fois et je le répéterai encore, la vieille société se meurt. Pour prendre le moindre intérêt à ce qui existe, je ne suis ni assez bonhomme, ni assez charlatan, ni assez déçu par mes espérances. La France, la plus mûre des nations actuelles, s'en ira vraisemblablement la première. Il est probable que les aînés des Bourbons, auxquels je mourrai attaché, ne trouveraient même pas aujourd'hui un abri durable dans la vieille monarchie. Jamais les successeurs d'un monarque immolé n'ont porté longtemps après lui sa robe déchirée, il y a défiance de part et d'autre : le prince n'ose plus se reposer sur la nation, la nation ne croit plus que la famille rétablie lui puisse pardonner. Un échafaud élevé entre un peuple et un roi les empêche de se voir : il y a des tombes qui ne se referment jamais. La tête de Capet était si haute, que les petits bourreaux furent obligés de l'abattre pour prendre sa couronne, comme les Caraïbes coupaient le palmier afin d'en cueillir le fruit. La tige des Bourbons s'était propagée dans les divers troncs qui,

se courbant, prenaient racine et se relevaient provins superbes : cette famille, après avoir été l'orgueil des autres races royales, semble en être devenue la fatalité.

Mais serait-il plus raisonnable de croire que les descendants de Philippe auraient plus de chances de régner que le jeune héritier de Henri IV ? On a beau combiner diversement les idées politiques, les vérités morales restent immuables. Il est des réactions inévitables, enseignantes, magistrales, vengeresses. Le monarque qui nous initia à la liberté, Louis XVI, a été forcé d'expier dans sa personne le despotisme de Louis XIV et la corruption de Louis XV ; et l'on pourrait admettre que Louis-Philippe, lui ou sa lignée, ne payerait pas la dette de la dépravation de la régence ? Cette dette n'a-t-elle pas été contractée de nouveau par *Égalité* à l'échafaud de Louis XVI, et Philippe son fils n'a-t-il pas augmenté le contrat paternel, lorsque, tuteur infidèle, il a détrôné son pupille ? *Égalité* en perdant la vie n'a rien racheté ; les pleurs du dernier soupir ne rachètent personne : ils ne mouillent que la poitrine et ne tombent pas sur la conscience. Si la branche d'Orléans pouvait régner au droit des vices et des crimes de ses aïeux, où serait donc la Providence ? Jamais plus effroyable tentation n'aurait ébranlé l'homme de bien. Ce qui fait notre illusion, c'est que nous mesurons les desseins éternels sur l'échelle de notre courte vie. Nous passons trop promptement pour que la punition de Dieu puisse toujours se placer dans le court moment de notre existence : la punition descend à l'heure venue ; elle ne trouve plus le premier coupable, mais elle trouve sa race qui laisse l'espace pour agir.

En s'élevant dans l'ordre universel, le règne de

Louis-Philippe, quelle que soit sa durée, ne sera qu'une anomalie, qu'une infraction momentanée aux lois permanentes de la justice : elles sont violées, ces lois, dans un sens borné et relatif ; elles sont suivies dans un sens illimité et général. D'une énormité en apparence consentie du ciel, il faut tirer une conséquence plus haute : il faut en déduire la preuve chrétienne de l'abolition même de la royauté. C'est cette abolition, non un châtiement individuel, qui deviendrait l'expiation de la mort de Louis XVI ; nul ne serait admis, après ce juste, à ceindre le diadème, témoin Napoléon le Grand et Charles X le Pieux. Pour achever de rendre la couronne odieuse, il aurait été permis au fils du régicide de se coucher un moment en faux roi dans le lit sanglant du martyr.

Au reste, tous ces raisonnements, si justes qu'ils soient, n'ébranleront jamais ma fidélité à mon jeune roi ; ne dût-il lui rester que moi en France, je serai toujours fier d'avoir été le dernier sujet de celui qui devait être le dernier roi.

M. THIERS.

La révolution de Juillet a trouvé son roi : a-t-elle trouvé son représentant ? J'ai peint à différentes époques les hommes qui, depuis 1789 jusqu'à ce jour, ont paru sur la scène. Ces hommes tenaient plus ou moins à l'ancienne race humaine : on avait une échelle de proportion pour les mesurer. On est arrivé à des générations qui n'appartiennent plus au passé ; étudiées au microscope, elles ne semblent pas capables de vie, et pourtant elles

se combinent avec des éléments dans lesquels elles se meuvent; elles trouvent respirable un air qu'on ne saurait respirer. L'avenir inventera peut-être des formules pour calculer les lois d'existence de ces êtres; mais le présent n'a aucun moyen de les apprécier.

Sans donc pouvoir expliquer l'espèce changée, on remarque çà et là quelques individus que l'on peut saisir, parce que des défauts particuliers ou des qualités distinctes les font sortir de la foule. M. Thiers, par exemple, est le seul homme que la révolution de Juillet ait produit. Il a fondé l'école admirative de la Terreur, école à laquelle il appartient. Si les hommes de la Terreur, ces renieurs et reniés de Dieu, étaient de si grands hommes, l'autorité de leur jugement devrait peser; mais ces hommes, en se déchirant, déclarent que le parti qu'ils égorgent est un parti de coquins. Voyez ce que madame Roland dit de Condorcet, ce que Barbaroux, principal acteur du 10 août, pense de Marat, ce que Camille Desmoulins écrit contre Saint-Just. Faut-il apprécier Danton d'après l'opinion de Robespierre, ou Robespierre d'après l'opinion de Danton? Lorsque les conventionnels ont une si pauvre idée les uns des autres, comment, sans manquer au respect qu'on leur doit, oser avoir une opinion différente de la leur?

Dans son esprit matériel, le jacobinisme ne s'aperçoit pas que la Terreur a failli, faute d'être capable de remplir les conditions de sa durée. Elle n'a pu arriver à son but, parce qu'elle n'a pu faire tomber assez de têtes; il lui en aurait fallu quatre ou cinq cent mille de plus: or, le temps manque à l'exécution de ces longs massacres; il ne reste que des crimes inachevés dont on ne

saurait cueillir le fruit, le dernier soleil de l'orage n'ayant pas fini de le mûrir.

Le secret des contradictions des hommes du jour est dans la privation du sens moral, dans l'absence d'un principe fixe et dans le culte de la force : quiconque succombe est coupable et sans mérite, du moins sans ce mérite qui s'assimile aux événements. Derrière les phrases libérales des dévots de la Terreur, il ne faut voir que ce qui s'y cache : le succès divinisé. N'adorez la Convention que comme on adore un tyran. La Convention renversée, passez avec votre bagage de libertés au Directoire, puis à Bonaparte, et cela sans vous douter de votre métamorphose, sans que vous pensiez avoir changé. Dramatiste juré, tout en regardant les Girondins comme de pauvres diables parce qu'ils sont *vaincus*, n'en tirez pas moins de leur mort un tableau fantastique : ce sont de beaux jeunes hommes marchant couronnés de fleurs au sacrifice. Les Girondins, faction lâche, qui parlèrent en faveur de Louis XVI et votèrent son exécution, ont fait, il est vrai, merveille à l'échafaud ; mais qui ne donnait pas alors tête baissée sur la mort ? Les femmes se distinguèrent par leur héroïsme ; les jeunes filles de Verdun montèrent à l'autel comme Iphigénie ; les artisans sur qui l'on se tait prudemment, ces plébéiens dont la Convention fit une moisson si large, bravaient le fer du bourreau aussi résolument que nos grenadiers le fer de l'ennemi. Contre un prêtre et un noble, la Convention immola des milliers d'ouvriers dans les dernières classes du peuple : c'est ce dont on ne se veut jamais souvenir.

M. Thiers fait-il état de ses principes ? pas le moins du monde : il a préconisé le massacre, et il prêcherait

l'humanité d'une manière tout aussi édifiante; il se donnait pour fanatique des libertés, et il a opprimé Lyon, fusillé dans la rue Transnonain, et soutenu envers et contre tout les lois de septembre : s'il lit jamais ceci, il le prendra pour un éloge.

Devenu président du conseil et ministre des affaires étrangères, M. Thiers s'extasie aux intrigues diplomatiques de l'école Talleyrand; il s'expose à se faire prendre pour un turlupin à la suite, faute d'aplomb, de gravité et de silence. On peut faire fi du sérieux et des grandeurs de l'âme, mais il ne faut pas le dire, avant d'avoir amené le monde subjugué à s'asseoir aux orgies de Grand-Vaux.

Du reste, M. Thiers mêle à des mœurs inférieures un instinct élevé; tandis que les survivants féodaux, devenus cancre, se sont faits régisseurs de leurs terres, lui, M. Thiers, grand seigneur de renaissance, voyage en nouvel Atticus, achète sur les chemins des objets d'art et ressuscite la prodigalité de l'antique aristocratie : c'est une distinction; mais s'il sème avec autant de facilité qu'il recueille, il devrait être plus en garde contre la camaraderie de ses anciennes habitudes : la considération est un des ingrédients de la personne publique.

Agité par sa nature de vif-argent, M. Thiers a prétendu aller tuer à Madrid l'anarchie que j'y avais renversée en 1823 : projet d'autant plus hardi que M. Thiers luttait avec les opinions de Louis-Philippe. Il se peut supposer un Bonaparte; il peut croire que son taille-plume n'est qu'un allongement de l'épée napoléonienne; il peut se persuader être un grand général, il peut rêver la conquête de l'Europe, par la raison qu'il s'en est constitué

le narrateur et qu'il fait très-inconsidérément revenir les cendres de Napoléon. J'acquiesce à toutes ces prétentions ; je dirai seulement, quant à l'Espagne, qu'au moment où M. Thiers pensait à l'envahir, ses calculs le trompaient ; il aurait perdu son roi en 1836, et je sauvai le mien en 1823. L'essentiel est donc de faire à point ce qu'on veut faire ; il existe deux forces : la force des hommes et la force des choses ; quand l'une est en opposition à l'autre, rien ne s'accomplit. A l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point : car présentement nul n'est décrié pour ses vices ; on n'est diffamé que par ses vertus.

M. Thiers a l'un de ces trois partis à prendre : se déclarer le représentant de l'avenir républicain, ou se percher sur la monarchie contrefaite de Juillet comme un singe sur le dos d'un chameau, ou ranimer l'ordre impérial. Ce dernier parti serait du goût de M. Thiers ; mais l'empire sans l'empereur est-ce possible ? Il est plus naturel de croire que l'auteur de l'*Histoire de la révolution* se laissera absorber par une ambition vulgaire : il voudra demeurer ou rentrer au pouvoir ; afin de garder ou de reprendre sa place, il chantera toutes les palinodies que le moment ou son intérêt sembleront lui demander ; à se dépouiller devant le public il y a audace, mais M. Thiers est-il assez jeune pour que sa beauté lui serve de voile ?

Deutz et Judas mis à part, je reconnais dans M. Thiers un esprit souple, prompt, fin, malléable, peut-être héritier de l'avenir, comprenant tout, hormis la grandeur qui vient de l'ordre moral ; sans jalousie, sans petitesse et sans préjugé, il se détache sur le fond terne et obscur des médiocrités du temps. Son orgueil excessif

n'est pas encore odieux, parce qu'il ne consiste point à mépriser autrui. M. Thiers a des ressources, de la variété, d'heureux dons; il s'embarrasse peu des différences d'opinion, ne garde point rancune, ne craint pas de se compromettre, rend justice à un homme, non pour sa probité ou pour ce qu'il pense, mais pour ce qu'il vaut; ce qui ne l'empêcherait pas de nous faire tous étrangler le cas échéant. M. Thiers n'est pas ce qu'il peut être; les années le modifieront, à moins que l'enflure de l'amour-propre ne s'y oppose. Si sa cervelle tient bon et qu'il ne soit pas emporté par un coup de tête, les affaires révéleront en lui des supériorités inaperçues. Il doit promptement croître ou décroître; il y a des chances pour que M. Thiers devienne un grand ministre ou reste un brouillon.

M. Thiers a déjà manqué de résolution quand il tenait entre ses mains le sort du monde: s'il eût donné l'ordre d'attaquer la flotte anglaise, supérieurs en force comme nous l'étions alors dans la Méditerranée, notre succès était assuré; les flottes turques et égyptiennes, réunies dans le port d'Alexandrie, seraient venues augmenter notre flotte; un succès obtenu sur l'Angleterre eût électrisé la France. On aurait trouvé à l'instant 150,000 hommes pour entrer en Bavière et pour se jeter sur quelque point de l'Italie où rien n'était préparé en prévision d'une attaque. Le monde entier pouvait encore une fois changer de face. Notre agression eût-elle été juste? C'est une autre affaire; mais nous aurions pu demander à l'Europe si elle avait agi loyalement envers nous dans des traités où, abusant de la victoire, la Russie et l'Allemagne s'étaient démesurément agrandies, tandis

que la France avait été réduite à ses anciennes frontières rognées. Quoi qu'il en soit, M. Thiers n'a pas osé jouer sa dernière carte; en regardant sa vie il ne s'est pas trouvé assez appuyé, et cependant c'est parce qu'il ne mettait rien au jeu qu'il aurait pu tout jouer. Nous sommes tombés sous les pieds de l'Europe : une pareille occasion de nous relever ne se présentera peut-être de longtemps.

En dernier résultat, M. Thiers, pour sauver son système, a réduit la France à un espace de quinze lieues qu'il a fait hérissier de forteresses ; nous verrons bien si l'Europe a raison de rire de cet enfantillage du grand penseur.

Et voilà comment, entraîné par ma plume, j'ai consacré plus de pages à un homme incertain d'avenir que je n'en ai donné à des personnages dont la mémoire est assurée. C'est un malheur du trop long vivre : je suis arrivé à une époque de stérilité où la France ne voit plus courir que des générations maigres : *Lupa carca nella sua magrezza*. Ces mémoires diminuent d'intérêt avec les jours survenus, diminuent de ce qu'ils pouvaient emprunter de la grandeur des événements; ils se termineront, j'en ai peur, comme les filles d'Achéloüs. L'empire romain, magnifiquement annoncé par Tite-Live, se resserre et s'éteint obscur dans les récits de Cassiodore. Vous étiez plus heureux, Thucydide et Plutarque, Saluste et Tacite, quand vous racontiez les partis qui divisaient Athènes et Rome ! vous étiez certains du moins de les animer, non-seulement par votre génie, mais encore par l'éclat de la langue grecque et la gravité de la langue latine ! Que pourrions-nous raconter de notre société

finissante, nous autres Welches, dans notre jargon confiné à d'étroites et barbares limites? Si ces dernières pages reproduisaient nos rabâchages de tribune, ces éternelles définitions de nos droits, nos pugilats de portefeuilles, seraient-elles, dans cinquante ans d'ici, autre chose que les inintelligibles colonnes d'une vieille gazette? Sur mille et une conjectures, une seule se trouverait-elle vraie? Qui prévoirait les étranges bonds et écarts de la mobilité de l'esprit français? Qui pourrait comprendre comment ses exécérations et ses engouements, ses malédictions et ses bénédictions se transmuent sans raison apparente? Qui saurait deviner et expliquer comment il adore et déteste tour à tour, comment il dérive d'un système politique, comment, la liberté à la bouche et le servage au cœur, il croit le matin à une vérité et est persuadé le soir d'une vérité contraire? Jetez-nous quelques grains de poussière : abeilles de Virgile, nous cesserons notre mêlée pour nous envoler ailleurs.

M. DE LA FAYETTE.

Si par hasard il se remue encore quelque chose de grand ici-bas, notre patrie demeurera conchée. D'une société qui se décompose, les flancs sont inféconds; les crimes mêmes qu'elle engendre sont des crimes mort-nés, atteints qu'ils sont de la stérilité de leur principe. L'époque où nous entrons est le chemin de halage par lequel des générations fatalement condamnées tirent l'ancien monde vers un monde inconnu.

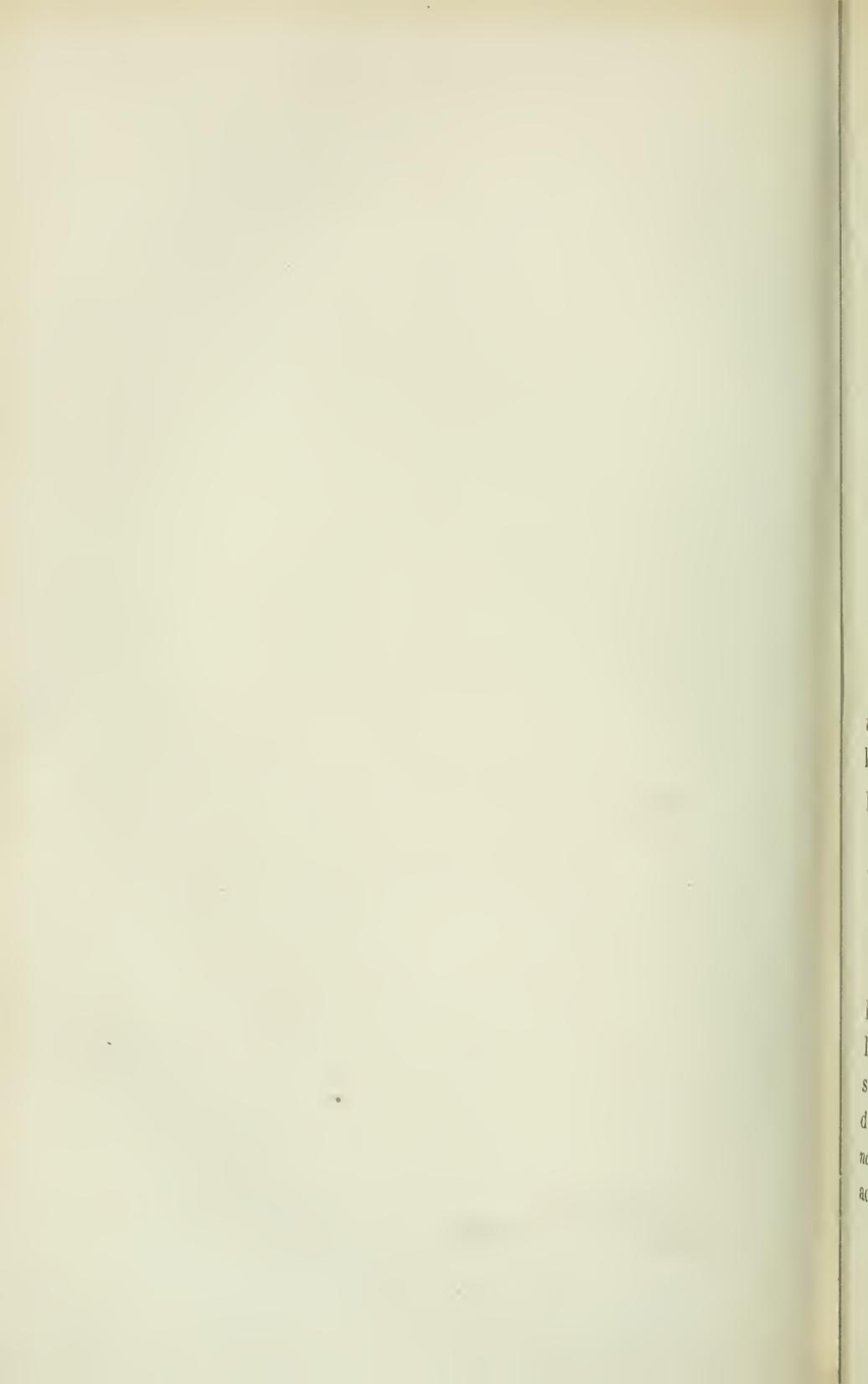
En cette année 1834, M. de La Fayette vient de



Imp. Graillon

LAFAYETTE

Goussier freres Editeurs



mourir. J'aurais jadis été injuste en parlant de lui; je l'aurais représenté comme une espèce de niais à double visage et à deux renommées; héros de l'autre côté de l'Atlantique, Gille de ce côté-ci. Il a fallu plus de quarante années pour que l'on reconnût dans M. de La Fayette des qualités qu'on s'était obstiné à lui refuser. A la tribune, il s'exprimait facilement et du ton d'un homme de bonne compagnie. Aucune souillure n'est attachée à sa vie; il était affable, obligeant et généreux. Sous l'Empire il fut noble et vécut à part; sous la Restauration il ne garda pas autant de dignité; il s'abassa jusqu'à se laisser nommer le *vénérable* des ventes du carbonarisme, et le chef des petites conspirations; heureux qu'il fut de se soustraire à Bésfort à la justice, comme un aventurier vulgaire. Dans les commencements de la Révolution, il ne se mêla point aux égorgeurs; il les combattit à main armée, et voulut sauver Louis XVI; mais tout en abhorrant les massacres, tout obligé qu'il fut de les fuir, il trouva des louanges pour des scènes où l'on portait quelques têtes au bout des piques.

M. de La Fayette s'est élevé parce qu'il a vécu : il y a une renommée échappée spontanément des talents, et dont la mort augmente l'éclat en arrêtant les talents dans la jeunesse; il y a une autre renommée, produit de l'âge, fille tardive du temps; non grande par elle-même, elle l'est par les révolutions au milieu desquelles le hasard l'a placée. Le porteur de cette renommée, à force d'être, se mêle à tout; son nom devient l'enseigne ou le drapeau de tout : M. de La Fayette sera éternellement la *garde nationale*. Par un effet extraordinaire, le résultat de ses actions était souvent en contradiction avec ses pensées :

royaliste, il renversa en 1789 une royauté de huit siècles ; républicain, il créa en 1830 la royauté des barricades : il s'en est allé donnant à Philippe la couronne qu'il avait enlevée à Louis XVI. Pétri avec les événements, quand les alluvions de nos malheurs se seront consolidées, on retrouvera son image incrustée dans la pâte révolutionnaire.

Son ovation aux États-Unis l'a singulièrement rehaussé ; un peuple, en se levant pour le saluer, l'a couvert de l'éclat de sa reconnaissance. Everett termine par cette apostrophe le discours qu'il prononça en 1824 :

« Sois le bienvenu sur nos rives, ami de nos pères !
 « Jouis d'un triomphe tel qu'il ne fut jamais le partage
 « d'aucun monarque ou conquérant de la terre. Hélas !
 « Washington, l'ami de votre jeunesse, celui qui fut plus
 « que l'ami de son pays, gît tranquille dans le sein de la
 « terre qu'il a rendue libre. Il repose dans la paix et dans
 « la gloire sur les rives du Potomac. Vous reverrez les
 « ombrages hospitaliers du Mont-Vernon ; mais celui que
 « vous vénérâtes, vous ne le retrouverez plus sur le seuil
 « de sa porte. A sa place et en son nom, les fils recon-
 « naissants de l'Amérique vous saluent. Soyez trois fois le
 « bienvenu sur nos rives ! Dans quelque direction de ce
 « continent que vous dirigiez vos pas, tout ce qui pourra
 « entendre le son de votre voix vous bénira. »

Dans le nouveau monde, M. de La Fayette a contribué à la formation d'une société nouvelle ; dans le monde ancien, à la destruction d'une vieille société : la liberté l'invoque à Washington, l'anarchie à Paris.

M. de La Fayette n'avait qu'une seule idée, et malheureusement pour lui elle était celle du siècle ; la fixité

de cette idée a fait son empire ; elle lui servait d'œillère, elle l'empêchait de regarder à droite et à gauche ; il marchait d'un pas ferme sur une seule ligne ; il s'avancait sans tomber entre les précipices, non parce qu'il les voyait, mais parce qu'il ne les voyait pas ; l'aveuglement lui tenait lieu de génie : tout ce qui est fixe est fatal, et ce qui est fatal est puissant.

Je vois encore M. de La Fayette, à la tête de la garde nationale, passer, en 1790, sur les boulevards pour se rendre au faubourg Saint-Antoine ; le 22 mai 1834, je l'ai vu, couché dans son cercueil, suivre les mêmes boulevards. Parmi le cortège, on remarquait une troupe d'Américains ayant chacun une fleur jaune à la boutonnière. M. de La Fayette avait fait venir des États-Unis une quantité de terre suffisante pour le couvrir dans sa tombe, mais son dessein n'a point été rempli.

Et vous demanderez pour la sainte relique
 Quelques urnes de terre au sol de l'Amérique,
 Et vous rapporterez ce sublime oreiller,
 Afin qu'après la mort, sa dépouille chérie
 Puisse du moins avoir six pieds dans sa patrie
 De terre libre où sommeiller.

Au moment fatal, oubliant à la fois ses rêves politiques et les romans de sa vie, il a voulu reposer à Picpus auprès de sa femme vertueuse : la mort fait tout rentrer dans l'ordre.

A Picpus sont enterrées des victimes de cette révolution commencée par M. de La Fayette ; là s'élève une chapelle où l'on dit des prières perpétuelles en mémoire de ces victimes. A Picpus j'ai accompagné M. le duc Matthieu de Montmorency, collègue de M. de La Fayette

à l'Assemblée constituante ; au fond de la fosse la corde tourna la bière de ce chrétien sur le côté, comme s'il se fût soulevé sur le flanc pour prier encore.

J'étais dans la foule, à l'entrée de la rue Grange-Batelière, quand le convoi de M. de La Fayette défila : au haut de la montée du boulevard le corbillard s'arrêta ; je le vis, tout doré d'un rayon fugitif du soleil, briller au-dessus des casques et des armes : puis l'ombre revint et il disparut.

La multitude s'écoula ; des vendeuses de *plaisirs* crièrent leurs oublies, des vendeurs d'amusettes portèrent çà et là des moulins de papier qui tournaient au même vent dont le souffle avait agité les plumes du char funèbre.

A la séance de la Chambre des députés du 20 mai 1834, le président parla : « Le nom du général La Fayette, « dit-il, demeurera célèbre dans notre histoire . . . « . . . En vous exprimant les sentiments de con- « doléance de la Chambre, j'y joins, monsieur et cher « collègue (Georges La Fayette), l'assurance particulière « de mon attachement. » Après de ces paroles, le rédacteur de la séance met entre deux parenthèses : (Hilarité).

Voilà à quoi se réduit une des vies les plus sérieuses. Que reste-t-il de la mort des plus grands hommes ? Un manteau gris et une croix de paille, comme sur le corps du duc de Guise assassiné à Blois.

A la portée du crieur public qui vendait pour un sou, aux grilles du château des Tuileries, la nouvelle de la mort de Napoléon, j'ai entendu deux charlatans sonner la fanfare de leur orviétan ; et, dans le *Moniteur* du 21 jan-

vier 1793, j'ai lu ces paroles au-dessous du récit de l'exécution de Louis XVI :

« Deux heures après l'exécution, rien n'annonçait
« que celui qui naguère était le chef de la nation venait
« de subir le supplice des criminels. » A la suite de ces
mots venait cette annonce : « *Ambroise*, opéra-comique. »

Dernier acteur du drame joué depuis cinquante années, M. de La Fayette était demeuré sur la scène ; le chœur final de la tragédie grecque prononce la morale de la pièce ; « Apprenez, ô aveugles mortels, à tourner
« les yeux sur le dernier jour de la vie. » Et moi, spectateur assis dans une salle vide, loges désertées, lumières éteintes, je reste seul de mon temps devant le rideau baissé, avec le silence et la nuit.

ARMAND CARREL.

Armand Carrel menaçait l'avenir de Philippe comme le général La Fayette poursuivait son passé. Vous savez comment j'ai connu M. Carrel ; depuis 1832 je n'ai cessé d'avoir des rapports avec lui jusqu'au jour où je l'ai suivi au cimetière de Saint-Mandé.

Armand Carrel était triste ; il commençait à craindre que les Français ne fussent pas capables d'un sentiment raisonnable de liberté ; il avait je ne sais quel pressentiment de la brièveté de sa vie : comme une chose sur laquelle il ne comptait pas et à laquelle il n'attachait aucun prix, il était toujours prêt à risquer cette vie sur un coup de dés. S'il eût succombé dans son duel contre le jeune Laborie, à propos de Henri V, sa mort aurait eu du moins une grande cause et un grand théâtre ; vraisem-

blement ses funérailles eussent été honorées de jeux sanglants ; il nous a abandonnés pour une misérable querelle qui ne valait pas un cheveu de sa tête.

Il se trouvait dans un de ses accès naturels de mélancolie , lorsqu'il inséra à mon sujet, dans le *National*, un article auquel je répondis par ce billet :

« Paris, 5 mai 1834.

« Votre article, monsieur, est plein de ce sentiment
 « exquis des situations et des convenances qui vous met
 « au-dessus de tous les écrivains politiques du jour. Je
 « ne vous parle pas de votre rare talent ; vous savez
 « qu'avant d'avoir l'honneur de vous connaître, je lui ai
 « rendu pleine justice. Je ne vous remercie pas de vos
 « éloges ; j'aime à les devoir à ce que je regarde à présent
 « comme une vieille amitié. Vous vous élevez bien haut,
 « monsieur ; vous commencez à vous isoler comme tous
 « les hommes faits pour une grande renommée ; peu à
 « peu la foule, qui ne peut les suivre, les abandonne, et
 « on les voit d'autant mieux qu'ils sont à part.

« CHATEAUBRIAND. »

Je cherchai à le consoler par une autre lettre du 31 août 1834, lorsqu'il fut condamné pour délit de presse. Je reçus de lui cette réponse ; elle manifeste les opinions, les regrets et les espérances de l'homme :

A MONSIEUR LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND.

« Monsieur,

« Votre lettre du 31 août ne m'a été remise qu'à mon
 « arrivée à Paris. J'irais vous en remercier d'abord, si

« je n'étais forcé de consacrer à quelques préparatifs
« d'entrée en prison le peu de temps qui pourra m'être
« laissé par la police informée de mon retour. Oui, mon-
« sieur, me voici condamné à six mois de prison par la
« magistrature, pour un délit imaginaire et en vertu
« d'une législation également imaginaire, parce que le
« jury m'a sciemment renvoyé impuni sur l'accusation
« la plus fondée et après une défense qui, loin d'atténuer
« mon crime de vérité dite à la personne du roi Louis-
« Philippe, avait aggravé ce crime en l'érigeant en droit
« acquis pour toute la presse de l'opposition. Je suis heu-
« reux que les difficultés d'une thèse si hardie, par le
« temps qui court, vous aient paru à peu près surmontées
« par la défense que vous avez lue et dans laquelle il m'a
« été si avantageux de pouvoir invoquer l'autorité du
« livre dans lequel vous instruisiez, il y a dix-huit ans,
« votre propre parti des principes de la responsabilité
« constitutionnelle.

« Je me demande souvent avec tristesse à quoi auront
« servi des écrits tels que les vôtres, monsieur, tels que
« ceux des hommes les plus éminents de l'opinion à la-
« quelle j'appartiens moi-même, si de cet accord des plus
« hautes intelligences du pays dans la constante défense
« des droits de discussion il n'était pas résulté enfin pour
« la masse des esprits en France un parti désormais pris
« de vouloir sous tous les régimes, d'exiger de tous les
« systèmes victorieux quels qu'ils soient, la liberté de
« penser, de parler, d'écrire, comme condition première
« de toute autorité légitimement exercée. N'est-il pas
« vrai, monsieur, que lorsque vous demandiez, sous le
« dernier gouvernement, la plus entière liberté de dis-

« cussion, ce n'était pas pour le service momentané que
« vos amis politiques en pouvaient tirer dans l'opposi-
« tion contre des adversaires devenus maîtres du pouvoir
« par intrigue? Quelques-uns se servaient ainsi de la
« presse, qui l'ont bien prouvé depuis; mais vous, mon-
« sieur, vous demandiez la liberté de discussion pour le
« bien commun, l'arme et la protection générale de toutes
« les idées vieilles ou jeunes; c'est là ce qui vous a mérité,
« monsieur, la reconnaissance et les respects des opinions
« auxquelles la révolution de Juillet a ouvert une lice
« nouvelle. C'est pour cela que notre œuvre se rattache
« à la vôtre, et que, lorsque nous citons vos écrits, c'est
« moins comme admirateurs du talent incomparable qui
« les a produits que comme aspirant à continuer de loin
« la même tâche, jeunes soldats que nous sommes d'une
« cause dont vous êtes le vétéran le plus glorieux.

« Ce que vous avez voulu depuis trente ans, mon-
« sieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me
« nommer après vous, c'est d'assurer aux intérêts qui se
« partagent notre belle France une loi de combat plus
« humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus con-
« cluante que la guerre civile. Quand donc réussirons-
« nous à mettre en présence les idées à la place des partis,
« et les intérêts légitimes et avouables à la place des
« déguisements, de l'égoïsme et de la cupidité? quand
« verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole
« ces inévitables transactions que le duel des partis et
« l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais
« trop tard pour les morts des deux camps, et trop sou-
« vent sans profit pour les blessés et les survivants?
« Comme vous le dites douloureusement, monsieur, il

« semble que bien des enseignements aient été perdus
« et qu'on ne sache plus en France ce qu'il en coûte de
« se réfugier sous un despotisme qui promet silence et
« repos. Il n'en faut pas moins continuer de parler, d'é-
« crire, d'imprimer; il sort quelquefois des ressources
« bien imprévues de la constance. Aussi, de tant de beaux
« exemples que vous avez donnés, monsieur, celui que
« j'ai le plus constamment sous les yeux est compris dans
« un mot : Persévérer.

« Agrérez, monsieur, les sentiments d'inaltérable
« affection avec lesquels je suis heureux de me dire

« Votre plus dévoué serviteur,

« A. CARREL.

« Puteaux, près Neuilly, le 4 octobre 1834. »

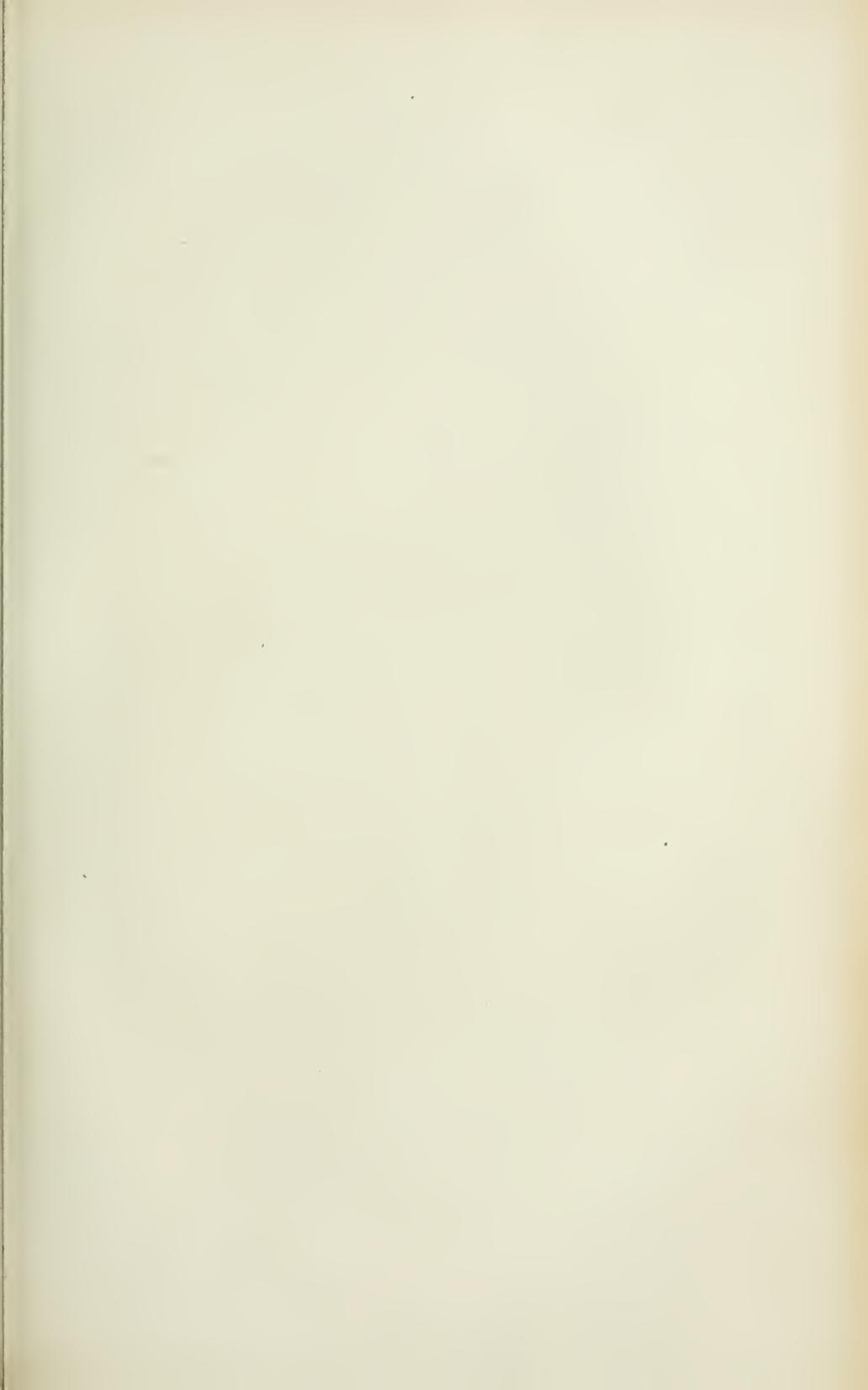
M. Carrel fut enfermé à Sainte-Pélagie; j'allais le voir deux ou trois fois par semaine : je le trouvais debout derrière la grille de sa fenêtre. Il me rappelait son voisin, un jeune lion d'Afrique au Jardin des Plantes : immobile aux barreaux de sa cage, le fils du désert laissait errer son regard vague et triste sur les objets au dehors; on voyait qu'il ne vivrait pas. Ensuite nous descendions, M. Carrel et moi; le serviteur de Henri V se promenait avec l'ennemi des rois dans une cour humide, sombre, étroite, encerclée de hauts murs comme un puits. D'autres républicains se promenaient aussi dans cette cour : ces jeunes et ardents révolutionnaires, à moustaches, à barbes, aux cheveux longs, au bonnet teuton ou grec, au visage pâle, aux regards âpres, à l'aspect menaçant, avaient l'air de ces âmes préexistantes au Tartare avant

d'être parvenues à la lumière : ils se disposaient à faire irruption dans la vie. Leur costume agissait sur eux comme l'uniforme sur le soldat, comme la chemise sanglante de Nessus sur Hercule : c'était un monde vengeur caché derrière la société actuelle et qui faisait frémir.

Le soir, ils se rassemblaient dans la chambre de leur chef Armand Carrel ; ils parlaient de ce qu'il y aurait à exécuter à leur arrivée au pouvoir, et de la nécessité de répandre du sang. Il s'élevait des discussions sur les *grands citoyens de la Terreur* : les uns, partisans de Marat, étaient athées et matérialistes ; les autres, admirateurs de Robespierre, adoraient ce nouveau Christ. Saint Robespierre n'avait-il pas dit, dans son discours sur l'Être suprême, que la croyance en Dieu *donnait la force de braver le malheur*, et que *l'innocence sur l'échafaud faisait pâlir le tyran sur son char de triomphe* ? Jonglerie d'un bourreau qui parle avec attendrissement de Dieu, de malheur, de tyrannie, d'échafaud, afin de persuader aux hommes qu'il ne tue que des coupables, et encore par un effet de vertu ; prévision des malfaiteurs, qui, sentant venir le châtiement, se posent d'avance en Socrate devant le juge, et cherchent à effrayer le glaive en le menaçant de leur innocence !

Le séjour à Sainte-Pélagie fit du mal à M. Carrel : enfermé avec des têtes ardentes, il combattait leurs idées, les gourmandait, les bravait, refusant noblement d'illuminer le 21 janvier ; mais en même temps il s'irritait des souffrances, et sa raison était ébranlée par les sophismes du meurtre qui retentissaient à ses oreilles.

Les mères, les sœurs, les femmes de ces jeunes hommes, les venaient soigner le matin et faire leur mé-





LE PRISONNIER

nage. Un jour, passant dans le corridor noir qui conduisait à la chambre de M. Carrel, j'entendis une voix ravissante sortir d'une cabine voisine : une belle femme sans chapeau, les cheveux déroulés, assise au bord d'un grabat, raccommodait le vêtement en lambeaux d'un prisonnier agenouillé, qui semblait moins le captif de Philippe que de la femme aux pieds de laquelle il était enchaîné.

Délivré de sa captivité, M. Carrel venait me voir à son tour. Quelques jours avant son heure fatale, il était venu m'apporter le numéro du *National* dans lequel il s'était donné la peine d'insérer un article relatif à mes *Essais sur la littérature anglaise*, et où il avait cité avec trop d'éloges les pages qui terminent ces *Essais*. Depuis sa mort, on m'a remis cet article écrit tout entier de sa main, et que je conserve comme un gage de son amitié. *Depuis sa mort!* quels mots je viens de tracer sans m'en rendre compte!

Bien que supplément obligé aux lois qui ne connaissent pas des offenses faites à l'honneur, le duel est affreux, surtout lorsqu'il détruit une vie pleine d'espérances et qu'il prive la société d'un de ces hommes rares qui ne viennent qu'après le travail d'un siècle, dans la chaîne de certaines idées et de certains événements. Carrel tomba dans le bois qui vit tomber le duc d'Enghien : l'ombre du petit-fils du grand Condé servit de témoin au plébéien illustre et l'emmena avec elle. Ce bois fatal m'a fait pleurer deux fois : du moins je ne me reproche point d'avoir, dans ces deux catastrophes, manqué à ce que je devais à mes sympathies et à ma douleur.

M. Carrel, qui, dans ses autres rencontres, n'avait jamais songé à la mort, y pensa avant celle-ci : il employa la nuit à écrire ses dernières volontés, comme s'il eût été averti du résultat du combat. A huit heures du matin, le 22 juillet 1835, il se rendit, vif et léger, sous ces ombrages où le chevreuil joue à la même heure.

Placé à la distance mesurée, il marche rapidement, tire sans s'effacer, comme c'était sa coutume ; il semblait qu'il n'y eût jamais assez de péril pour lui. Blessé à mort et soutenu sur les bras de ses amis, comme il passait devant son adversaire lui-même blessé, il lui dit : « Souffrez-vous beaucoup, monsieur ? » Armand Carrel était aussi doux qu'intrépide.

Le 22, j'appris trop tard l'accident ; le 23 au matin, je me rendis à Saint-Mandé : les amis de M. Carrel étaient dans la plus extrême inquiétude. Je voulais entrer, mais le chirurgien me fit observer que ma présence pourrait causer au malade une trop vive émotion et faire évanouir la faible lueur d'espérance qu'on avait encore. Je me retirai consterné. Le lendemain 24, lorsque je me disposais à retourner à Saint-Mandé, Hyacinthe, que j'avais envoyé devant moi, vint m'apprendre que l'infortuné jeune homme avait expiré à cinq heures et demie, après avoir éprouvé des douleurs atroces : la vie dans toute sa force avait livré un combat désespéré à la mort.

Les funérailles eurent lieu le mardi 26. Le père et le frère de M. Carrel étaient arrivés de Rouen. Je les trouvai renfermés dans une petite chambre avec trois ou quatre des plus intimes compagnons de l'homme dont nous déplorions la perte. Ils m'embrassèrent, et le père

de M. Carrel me dit : « Armand aurait été chrétien
 « comme son père, sa mère, ses frères et sœurs : l'ai-
 « guille n'avait plus que quelques heures à parcourir
 « pour arriver au même point du cadran. » Je regretterai
 éternellement de n'avoir pu voir Carrel sur son lit de
 mort : je n'aurais pas désespéré, au moment suprême, de
 faire parcourir à l'*aiguille* l'espace au delà duquel elle se
 fût arrêtée sur l'heure du chrétien.

Armand Carrel n'était pas aussi antireligieux qu'on
 l'a supposé : il avait des doutes ; quand de la ferme
 incrédulité on passe à l'indécision, on est bien près d'ar-
 river à la certitude. Peu de jours avant sa mort, il di-
 sait : « Je donnerais toute cette vie pour croire à l'autre. »
 En rendant compte du suicide de M. Sautelet, il avait
 écrit cette page énergique :

« J'ai pu conduire par la pensée ma vie jusqu'à cet
 « instant, rapide comme l'éclair, où la vue des objets, le
 « mouvement, la voix, le sentiment m'échapperont, et
 « où les dernières forces de mon esprit se réuniront pour
 « former l'idée : je meurs ; mais la minute, la seconde
 « qui suivra immédiatement, j'ai toujours eu pour elle
 « une indéfinissable horreur ; mon imagination s'est tou-
 « jours refusée à en deviner quelque chose. Les profon-
 « deurs de l'enfer sont mille fois moins effrayantes à
 « mesurer que cette universelle incertitude :

To die, to sleep,
 To sleep ! perchance to dream !

« J'ai vu chez tous les hommes, quelle que fût la
 « force de leurs caractères ou de leurs croyances, cette

« même impossibilité d'aller au delà de leur dernière
 « impression terrestre, et la tête s'y perdre, comme si, en
 « arrivant à ce terme, on se trouvait suspendu au-dessus
 « d'un précipice de dix mille pieds. On chasse cette
 « effrayante vue pour aller se battre en duel, livrer l'as-
 « saut à une redoute ou affronter une mer orageuse; on
 « semble même faire fi de la vie; on se trouve un visage
 « assuré, content, serein; mais c'est que l'imagination
 « montre le succès plutôt que la mort; c'est que l'esprit
 « s'exerce bien moins sur les dangers que sur les moyens
 « d'en sortir. »

Ces paroles sont remarquables dans la bouche d'un homme qui devait mourir en duel.

En 1800, lorsque je rentrai en France, j'ignorais que sur le rivage où je débarquais il me naissait un ami. J'ai vu, en 1836, descendre cet ami au tombeau sans ces consolations religieuses dont je rapportais le souvenir dans ma patrie la première année du siècle.

Je suivis le cercueil depuis la maison mortuaire jusqu'au lieu de la sépulture; je marchais auprès du père de M. Carrel et donnais le bras à M. Arago : M. Arago a mesuré le ciel que j'ai chanté.

Arrivé à la porte du petit cimetière champêtre, le convoi s'arrêta; des discours furent prononcés. L'absence de la croix m'apprenait que le signe de mon affliction devait rester renfermé au fond de mon âme.

Il y avait six ans qu'aux journées de Juillet, passant devant la colonnade du Louvre, près d'une fosse ouverte, j'y rencontrais des jeunes gens qui me rapportèrent au Luxembourg où j'allais protester en faveur d'une royauté qu'ils venaient d'abattre; après six ans, je revenais, à

l'anniversaire des fêtes de Juillet, m'associer aux regrets de ces jeunes républicains, comme ils s'étaient associés à ma fidélité. Étrange destinée ! Armand Carrel a rendu le dernier soupir chez un officier de la garde royale qui n'a point prêté serment à Philippe ; royaliste et chrétien, j'ai eu l'honneur de porter un coin du voile qui recouvre de nobles cendres, mais qui ne les cachera point.

Beaucoup de rois, de princes, de ministres, d'hommes qui se croyaient puissants, ont défilé devant moi : je n'ai pas daigné ôter mon chapeau à leur cercueil ou consacrer un mot à leur mémoire. J'ai trouvé plus à étudier et à peindre dans les rangs intermédiaires de la société que dans ceux qui font porter leur livrée ; une casaque brochée d'or ne vaut pas le morceau de flanelle que la balle avait enfoncé dans le ventre de Carrel.

Carrel, qui se souvient de vous ? les médiocres et les poltrons que votre mort a délivrés de votre supériorité et de leur frayeur, et moi qui n'étais pas de vos doctrines. Qui pense à vous ? Qui se souvient de vous ? Je vous félicite d'avoir d'un seul pas achevé un voyage dont le trajet prolongé devient si dégoûtant et si désert, d'avoir rapproché le terme de votre marche à la portée d'un pistolet, distance qui vous a paru trop grande encore et que vous avez réduite en courant à la longueur d'une épée.

J'envie ceux qui sont partis avant moi : comme les soldats de César à Brindes, du haut des rochers du rivage je jette ma vue sur la haute mer et je regarde vers l'Épire si je ne vois point revenir les vaisseaux qui ont passé les premières légions pour m'enlever à mon tour.

Après avoir relu ceci en 1839, j'ajouterai qu'ayant

visité, en 1837, la sépulture de M. Carrel, je la trouvai fort négligée, mais je vis une croix de bois noir qu'avait plantée auprès du mort sa sœur Nathalie. Je payai à Vaudran, le fossoyeur, dix-huit francs qui restaient dus pour des treillages; je lui recommandai d'avoir soin de la fosse, d'y semer du gazon et d'y entretenir des fleurs. A chaque changement de saison, je me rends à Saint-Mandé pour m'acquitter de ma redevance et m'assurer que mes intentions ont été fidèlement remplies¹.

DE QUELQUES FEMMES.

LA LOUISIANAISE.

Prêt à terminer mes recueils et faisant la revue autour de moi, j'aperçois des femmes que j'ai involontairement oubliées; anges groupés au bas de mon tableau, elles sont appuyées sur la bordure pour regarder la fin de ma vie.

J'ai rencontré jadis des femmes différemment connues ou célèbres. Les femmes ont aujourd'hui changé de manière : valent-elles mieux, valent-elles moins? Il est

¹ *Reçu du fossoyeur.* « J'ai reçu de M. de Chateaubriand la somme de dix-huit francs qui restait due pour le treillage qui entoure la tombe de M. Armand Carrel.

« Saint-Mandé, ce 21 juin 1838.

« Pour acquit : VAUDRAN. »

• *Reçu de M. de Chateaubriand la somme de vingt francs pour l'entretien du flambeau de M. Carrel à Saint-Mandé.*

« Paris, ce 23 septembre 1839.

« Pour acquit : VAUDRAN. »

tout simple que j'incline au passé ; mais le passé est environné d'une vapeur à travers laquelle les objets prennent une teinte agréable et souvent trompeuse. Ma jeunesse, vers laquelle je ne puis retourner, me fait l'effet de ma grand'mère ; je m'en souviens à peine et je serais charmé de la revoir.

Une Louisianaise m'est arrivée du *Méchascebé* : j'ai cru voir la vierge des dernières amours. Célestine m'a écrit plusieurs lettres ; elles pourraient être datées de la *Lune des fleurs* ; elle m'a montré des fragments de mémoires qu'elle a composés dans les savanes de l'Alabama. Quelque temps après, Célestine m'écrivit qu'elle était occupée d'une toilette pour sa présentation à la cour de Philippe : je repris ma peau d'ours. Célestine s'est changée en crocodile du puits des Florides : que le ciel lui fasse paix et amour, autant que ces choses-là durent !

MADAME TASTU.

Il y a des personnes qui, s'interposant entre vous et le passé, empêchent vos souvenirs d'arriver jusqu'à votre mémoire ; il en est d'autres qui se mêlent tout d'abord à ce que vous avez été. Madame Tastu produit ce dernier effet. Sa façon de dire est naturelle ; elle a laissé le jargon gaulois à ceux qui croient se rajeunir en se cachant dans les casaques de nos aïeux. Favorinus disait à un Romain qui affectait le latin des douze Tables : « Vous voulez « converser avec la mère d'Évandré. »

Puisque je viens de toucher à l'antiquité, je dirai quelques mots des femmes de ses peuples en redescendant l'échelle jusqu'à notre temps. Les femmes grecques

ont quelquefois célébré la philosophie; le plus souvent elles ont suivi une autre divinité : Sapho est demeurée l'immortelle sibylle de Gnide; on ne sait plus guère ce qu'a fait Corinne après avoir vaincu Pindare; Aspasia avait enseigné Vénus à Socrate :

« Socrate, sois docile à mes leçons. Remplis-toi de
« l'enthousiasme poétique : c'est par son charme puissant
« que tu sauras attacher l'objet que tu aimes; c'est au
« son de la lyre que tu l'enchaîneras, en portant jusqu'à
« son cœur, par son oreille, l'image achevée de la pas-
« sion. »

Le souffle de la Muse passant sur les femmes romaines sans les inspirer vint animer la nation de Clovis, encore au berceau. La langue d'*Oyl* eut Marie de France; la langue d'*Oc* la dame de Die, laquelle, dans son chastel de Vaucluse, se plaignait d'un ami cruel.

« Voudrais connaître, mon gent et bel ami, pourquoi
« vous m'êtes tant cruel et tant sauvage. »

Per que m'etz vos tan fers, ni tan salvatge.

Le moyen âge transmet ces chants à la renaissance.
Louise Labé disait :

Oh! si j'étois on ce beau sein ravie
De celui-là pour lequel vais mourant!

Clémence de Bourges, surnommée la Perle orientale, qui fut enterrée le visage découvert et la tête couronnée de fleurs à cause de sa beauté, les deux Marguerite et Marie Stuart, toutes trois reines, ont exprimé de naïves faiblesses dans un langage naïf.

J'ai eu une tante à peu près de cette époque de notre Parnasse, madame Claude de Chateaubriand ; mais je suis plus embarrassé avec madame Claude qu'avec mademoiselle de Boisteilleul. Madame Claude, se déguisant sous le nom de l'Amant, adresse ses soixante-dix sonnets à sa maîtresse. Lecteur, pardonnez aux vingt-deux années de ma tante Claude : *parcendum teneris*. Si ma tante de Boisteilleul était plus discrète, elle avait quinze lustres et demi lorsqu'elle chantait, et le traître Trémigon⁴ ne se présentait plus à son ancienne pensée de fauvette que comme un épervier. Quoi qu'il en soit, voici quelques rimes de madame Claude, elles la placent bien parmi les anciennes poétesses :

SONNET LXVI.

Oh ! qu'en l'amour je suis étrangement traité,
Puisque de mes désirs le vrai je n'ose peindre,
Et que je n'ose à toi de ta rigueur me plaindre
Ni demander cela que j'ai tant souhaité !

Mon œil donc meshuy me servira de langue
Pour plus assurément exprimer ma harangue.
Oï, si tu peux, par l'œil ce que par l'œil je dy.

Gentille invention, si l'on pouvait apprendre
De dire par les yeux et par les yeux entendre
Le mot que l'on n'est pas de prononcer hardy !

Lorsque la langue fut fixée, la liberté de sentiment et de pensée se resserra. On ne se souvient guère, sous Louis XIV, que de madame Deshoulières tour à tour trop vantée et trop dépréciée. L'élégie se prolongea par le chagrin des femmes, sous le règne de Louis XV, jusqu'au

⁴ Voyez au tome I^{er}.

règne de Louis XVI, où commencent les grandes éloges du peuple; l'ancienne école vient mourir à madame de Bourdie, aujourd'hui peu connue, et qui pourtant a laissé sur le *Silence* une ode remarquable.

La nouvelle école a jeté ses pensées dans un autre moule : madame Tastu marche au milieu du chœur moderne des femmes poètes, en prose ou en vers, les Allart, les Waldor, les Valmore, les Ségalas, les Revoil, les Mercœur, etc., etc. : *Castalidum turba*. Faut-il regretter qu'à l'exemple des Aonides, elle n'ait point célébré cette passion qui, selon l'antiquité, déride le front du Cocyte, et le fait sourire aux soupirs d'Orphée? Aux concerts de madame Tastu, l'amour ne redit que des hymnes empruntés à des voix étrangères. Cela rappelle ce que l'on raconte de madame Malibran : lorsqu'elle voulait faire connaître un oiseau dont elle avait oublié le nom, elle en imitait le chant.

MADAME SAND.

George Sand, autrement madame Dudevant, ayant parlé de *René* dans la *Revue des Deux Mondes*, je la remerciai ; elle ne me répondit point. Quelque temps après elle m'envoya *Lélia*, je ne lui répondis point ! Bientôt une courte explication eut lieu entre nous.

« J'ose espérer que vous me pardonnerez de n'avoir
 « pas répondu à la lettre flatteuse que vous avez bien
 « voulu m'écrire lorsque j'ai parlé de *René* à l'occasion
 « d'*Oberman*. Je ne savais comment vous remercier de

« toutes les expressions bienveillantes que vous aviez
« employées à l'égard de mes livres.

« Je vous ai envoyé *Lélia*, et je désire vivement
« qu'elle obtienne de vous la même protection. Le plus
« beau privilège d'une gloire universellement acceptée
« comme la vôtre est d'accueillir et d'encourager à leur
« début les écrivains inexpérimentés pour lesquels il n'y
« a pas de succès durable sans votre patronage.

« Agréez l'assurance de ma haute admiration, et
« croyez-moi, monsieur, un de vos croyants les plus
« fidèles.

« GEORGE SAND. »

A la fin du mois d'octobre, madame Sand me fit
passer son nouveau roman, *Jacques* : j'acceptai le présent.

« 30 octobre 1834.

« Je m'empresse, madame, de vous offrir mes re-
« mercîments sincères. Je vais lire *Jacques* dans la forêt
« de Fontainebleau ou au bord de la mer. Plus jeune, je
« serais moins brave; mais les années me défendront
« contre la solitude, sans rien ôter à l'admiration pas-
« sionnée que je professe pour votre talent et que je ne
« cache à personne. Vous avez, madame, attaché un nou-
« veau prestige à cette ville des songes d'où je partis au-
« trefois pour la Grèce avec tout un monde d'illusions :
« revenu au point de départ, René a promené dernière-
« ment au Lido ses regrets et ses souvenirs, entre Childe
« Harold qui s'était retiré, et *Lélia* prête à paraître.

« CHATEAUBRIAND. »

Madame Sand possède un talent de premier ordre ; ses descriptions ont la vérité de celles de Rousseau dans ses rêveries, et de Bernardin de Saint-Pierre dans ses *Études*. Son style franc n'est entaché d'aucun des défauts du jour. *Lélia*, pénible à lire, et qui n'offre pas quelques-unes des scènes délicieuses d'*Indiana* et de *Valentine*, est néanmoins un chef-d'œuvre dans son genre : de la nature de l'orgie, il est sans passion, et il trouble comme une passion ; l'âme en est absente, et cependant il pèse sur le cœur ; la dépravation des maximes, l'insulte à la rectitude de la vie, ne sauraient aller plus loin ; mais sur cet abîme l'auteur fait descendre son talent. Dans la vallée de Gomorrhe , la rosée tombe la nuit sur la mer Morte.

Les ouvrages de madame Sand, ses romans, poésie de la matière , sont nés de l'époque. Malgré sa supériorité, il est à craindre que l'auteur n'ait, par le genre même de ses écrits, rétréci le cercle de ses lecteurs. George Sand n'appartiendra jamais à tous les âges. De deux hommes égaux en génie, dont l'un prêche l'ordre et l'autre le désordre, le premier attirera le plus grand nombre d'auditeurs : le genre humain refuse des applaudissements unanimes à ce qui blesse la morale, oreiller sur lequel dort le faible et le juste ; on n'associe guère à tous les souvenirs de sa vie des livres qui ont causé notre première rougeur, et dont on n'a point appris les pages par cœur en descendant du berceau ; des livres qu'on n'a lus qu'à la dérobée, qui n'ont point été nos compagnons avoués et chéris, qui ne se sont mêlés ni à la candeur de nos sentiments, ni à l'intégrité de notre innocence. La Providence a renfermé dans d'étroites limites les succès qui n'ont pas leur source dans le bien, et elle a donné

la gloire universelle pour encouragement à la vertu.

Je raisonne ici, je le sais, en homme dont la vue bornée n'embrasse pas le vaste horizon *humanitaire*, en homme rétrograde, attaché à une morale qui fait rire : morale caduque du temps jadis, bonne tout au plus pour des esprits sans lumière, dans l'enfance de la société. Il va naître incessamment un Évangile nouveau fort au-dessus des lieux communs de cette sagesse de convention, laquelle arrête les progrès de l'espèce humaine et la réhabilitation de ce pauvre corps, si calomnié par l'âme. Quand les femmes courront les rues; quand il suffira, pour se marier, d'ouvrir une fenêtre et d'appeler Dieu aux noces comme témoin, prêtre et convive : alors toute pruderie sera détruite; il y aura des épousailles partout et l'on s'élèvera, de même que les colombes, à la hauteur de la nature. Ma critique du genre des ouvrages de madame Sand n'aurait donc quelque valeur que dans l'ordre vulgaire des choses passées; ainsi j'espère qu'elle ne s'en offensera pas : l'admiration que je professe pour elle doit lui faire excuser des remarques qui ont leur origine dans l'infélicité de mon âge. Autrefois j'eusse été plus entraîné par les Muses; ces filles du ciel jadis étaient mes belles maîtresses; elles ne sont plus aujourd'hui que mes vieilles amies : elles me tiennent le soir compagnie au coin du feu, mais elles me quittent vite; car je me couche de bonne heure, et elles vont veiller au foyer de madame Sand.

Sans doute madame Sand prouvera de la sorte son omnipotence intellectuelle, et pourtant elle plaira moins parce qu'elle sera moins originale; elle croira augmenter sa puissance en entrant dans la profondeur de ces rêve-

ries sous lesquelles on nous ensevelit nous autres déplorable vulgaire, et elle aura tort : car elle est fort au-dessus de ce creux, de ce vague, de cet orgueilleux galimatias. En même temps qu'il faut mettre une faculté rare, mais trop flexible, en garde contre des bêtises supérieures, il faut aussi la prévenir que les écrits de fautaïsie, les peintures intimes (comme cela se jargonne,) sont bornés, que leur source est dans la jeunesse, que chaque instant en tarit quelques gouttes, et qu'au bout d'un certain nombre de productions, on finit par des répétitions affaiblies.

Est-il bien sûr que madame Sand trouvera toujours le même charme à ce qu'elle compose aujourd'hui ? Le mérite et l'entraînement des passions de vingt ans ne se déprécieront-ils point dans son esprit, comme les ouvrages de mes premiers jours sont baissés dans le mien ? Il n'y a que les travaux de la Muse antique qui ne changent point, soutenus qu'ils sont par la noblesse des mœurs, la beauté du langage, et la majesté de ces sentiments départis à l'espèce humaine entière. Le quatrième livre de l'*Énéide* reste à jamais exposé à l'admiration des hommes, parce qu'il est suspendu dans le ciel. La flotte qui apporte le fondateur de l'empire romain ; Didon fondatrice de Carthage se poignardant après avoir annoncé Annibal :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor ;

l'Amour faisant jaillir de son flambeau la rivalité de Rome et de Carthage, mettant le feu avec sa torche au bûcher funèbre dont Énée fugitif aperçoit la flamme sur les vagues, c'est toute autre chose que la promenade d'un

rêvasseur dans un bois, ou la disparition d'un libertin qui se noie dans une mare. Madame Sand associera, je l'espère, un jour son talent à des sujets aussi durables que son génie.

Madame Sand ne peut se convertir que par la prédication de ce missionnaire à front chauve et à barbe blanche, appelé le Temps. Une voix moins austère enchaîne maintenant l'oreille captive du poëte. Or, je suis persuadé que le talent de madame Sand a quelque racine dans la corruption; elle deviendrait commune en devenant timorée. Autre chose fût arrivé si elle était toujours demeurée au sanctuaire infréquenté des hommes; sa puissance d'amour, contenue et cachée sous le bandeau virginal, eût tiré de son sein ces décentes mélodies qui tiennent de la femme et de l'ange. Quoi qu'il en soit, l'audace des doctrines et la volupté des mœurs sont un terrain qui n'avait point encore été défriché par une fille d'Adam, et qui, livré à une culture féminine, a produit une moisson de fleurs inconnues. Laissons madame Sand enfanter de périlleuses merveilles jusqu'à l'approche de l'hiver; elle ne chantera plus *quand la bise sera venue*; en attendant souffrons que, moins imprévoyante que la cigale, elle fasse provision de gloire pour le temps où il y aura disette de plaisir. La mère de Musarion lui répétait : « Tu n'auras pas toujours seize ans. Chæréas se souviendra-t-il toujours de ses serments, de ses larmes et de ses baisers¹? »

Au reste, maintes femmes ont été séduites et comme enlevées par leurs jeunes années; vers les jours d'automne, ramenées au foyer maternel, elles ont ajouté à

¹ Lucien, *Dialogue des Courtisanes*, vii.

leur cithare la corde grave ou plaintive sur laquelle s'exprime la religion ou le malheur. La vieillesse est une voyageuse de nuit; la terre lui est cachée, elle ne découvre plus que le ciel brillant au-dessus de sa tête.

Je n'ai point vu madame Sand habillée en homme ou portant la blouse et le bâton ferré du montagnard : je ne l'ai point vue boire à la coupe des bacchantes et fumer indolemment assise sur un sofa comme une sultane : singularités naturelles ou affectées qui n'ajouteraient rien pour moi à son charme ou à son génie.

Est-elle plus inspirée, lorsqu'elle fait monter de sa bouche un nuage de vapeur autour de ses cheveux? Lélia est-elle échappée du cerveau de sa mère à travers une bouffée brûlante, comme le péché, au dire de Milton, sortit de la tête du bel archange coupable, au milieu d'un tourbillon de fumée? Je ne sais ce qui se passe aux sacrés parvis; mais, ici-bas, Néméade, Phila, Laïs, la spirituelle Gnathène, Phryné, désespoir du pinceau d'Apelles et du ciseau de Praxitèle, Léna qui fut aimée d'Harmodius, les deux sœurs surnommées Aphyes, parce qu'elles étaient minces et qu'elles avaient de grands yeux, Dorica, de qui le bandeau de cheveux et la robe embaumée furent consacrés au temple de Vénus, toutes ces enchanteresses enfin ne connaissaient que les parfums de l'Arabie. Madame Sand a pour elle, il est vrai, l'autorité des Odalisques et des jeunes Mexicaines qui dansent le cigare aux lèvres.

Que m'a fait la vue de madame Sand, après quelques femmes supérieures et tant de femmes charmantes que j'ai rencontrées, après ces filles de la terre qui disaient avec Sapho comme madame Sand : « Viens dans

« nos repas délicieux, mère de l'Amour, remplir du nec-tar des roses nos coupes? » En me plaçant tour à tour dans la fiction et la vérité, l'auteur de *Valentine* a fait sur moi deux impressions fort diverses.

Dans la fiction : je n'en parlerai pas, car je n'en doit plus comprendre la langue. Dans la réalité : homme d'un âge grave ayant les notions de l'honnêteté, attachant comme chrétien le plus haut prix aux vertus timides de la femme, je ne saurais dire à quel point j'étais malheureux de tant de qualités livrées à ces heures prodigues et infidèles qui dépensent et fuient.

Paris, 1838.

M. DE TALLEYRAND.

Au printemps de cette année 1838, je me suis occupé du *Congrès de Vérone*, qu'aux termes de mes engagements littéraires j'étais obligé de publier : je vous en ai entretenu en son lieu dans ces *Mémoires*. Un homme s'en est allé ; ce garde de l'aristocratie escorte en arrière les puissants plébéiens déjà partis.

Quand M. de Talleyrand apparut pour la première fois dans ma carrière politique, j'ai dit quelques mots de lui. Maintenant son existence entière m'est connue par sa dernière heure, selon la belle expression d'un ancien.

J'ai eu des rapports à M. de Talleyrand ; je lui ai été fidèle en homme d'honneur, ainsi qu'on l'a pu remarquer, surtout à propos de la fâcherie de Mons, alors que très-gratuitement je me perdis pour lui. Trop simple, j'ai pris part à ce qui lui arrivait de désagréable, je le plaignis lorsque Maubreuil le frappa à la joue. Il fut un temps qu'il me recherchait d'une manière coquette ; il

m'écrivait à Gand, comme on l'a vu, que j'étais *un homme fort* ; quand j'étais logé à l'hôtel de la rue des Capucines, il m'envoya, avec une parfaite galanterie, un cachet des affaires étrangères, talisman gravé sans doute sous sa constellation. C'est peut-être parce que je n'abusai pas de sa générosité qu'il devint mon ennemi sans provocation de ma part, si ce n'est quelques succès que j'obtins et qui n'étaient pas son ouvrage. Ses propos couraient le monde et ne m'offensaient pas, car M. de Talleyrand ne pouvait offenser personne ; mais son intempérance de langage m'a délié, et puisqu'il s'est permis de me juger, il m'a rendu la liberté d'user du même droit à son égard.

La vanité de M. de Talleyrand le pira ; il prit son rôle pour son génie ; il se crut prophète en se trompant sur tout : son autorité n'avait aucune valeur en matière d'avenir : il ne voyait point en avant, il ne voyait qu'en arrière. Dépourvu de la force du coup d'œil et de la lumière de la conscience, il ne découvrait rien comme l'intelligence supérieure, il n'appréciait rien comme la probité. Il tirait bon parti des accidents de la fortune, quand ces accidents, qu'il n'avait jamais prévus, étaient arrivés, mais uniquement pour sa personne. Il ignorait cette ampleur d'ambition, laquelle enveloppe les intérêts de la gloire publique comme le trésor le plus profitable aux intérêts privés. M. de Talleyrand n'appartient donc pas à la classe des êtres propres à devenir une de ces créations fantastiques auxquelles les opinions ou faussées ou déçues ajoutent incessamment des fantaisies. Néanmoins il est certain que plusieurs sentiments, d'accord par diverses raisons, concourent à former un Talleyrand imaginaire.

D'abord les rois, les cabinets, les anciens ministres étrangers, les ambassadeurs, dupes autrefois de cet homme, et incapables de l'avoir pénétré, tiennent à prouver qu'ils n'ont obéi qu'à une supériorité réelle : ils auraient ôté leur chapeau au marmiton de Bonaparte.

Ensuite, les membres de l'ancienne aristocratie française liés à M. de Talleyrand sont fiers de compter dans leurs rangs un homme qui avait la bonté de les assurer de sa grandeur.

Enfin, les révolutionnaires et les générations immorales, tout en déblatérant contre les noms, ont un penchant secret vers l'aristocratie : ces singuliers néophytes en recherchent volontiers le baptême, et ils pensent apprendre avec elle les belles manières. La double apostasie du prince charme en même temps un autre côté de l'amour-propre des jeunes démocrates : car ils concluent de là que leur cause est la bonne, et qu'un noble et un prêtre sont bien méprisables.

Quoi qu'il en soit de ces empêchements à la lumière, M. de Talleyrand n'est pas de taille à créer une illusion durable ; il n'a pas en lui assez de facultés de croissance pour tourner les mensonges en rehaussements de stature. Il a été vu de trop près ; il ne vivra pas, parce que sa vie ne se rattache ni à une idée nationale restée après lui, ni à une action célèbre, ni à un talent hors de pair, ni à une découverte utile, ni à une conception faisant époque. L'existence par la vertu lui est interdite ; les périls n'ont pas même daigné honorer ses jours ; il a passé le règne de la Terreur hors de son pays, il n'y est rentré que quand le forum s'est transformé en antichambre.

Les monuments diplomatiques prouvent la médio-

crité relative de Talleyrand : vous ne pourriez citer un fait de quelque estime qui lui appartienne. Sous Bonaparte, aucune négociation importante n'est de lui ; quand il a été libre d'agir seul, il a laissé échapper les occasions et gâté ce qu'il touchait. Il est bien avéré qu'il a été cause de la mort du duc d'Enghien ; cette tache de sang ne peut s'effacer : loin d'avoir chargé le ministre en rendant compte de la mort du prince, je l'ai beaucoup trop ménagé.

Dans ses affirmations contraires à la vérité, M. de Talleyrand avait une effrayante effronterie. Je n'ai point parlé, dans le *Congrès de Vérone*, du discours qu'il lut à la Chambre des pairs relativement à l'adresse sur la guerre d'Espagne ; ce discours débutait par ces paroles solennelles :

« Il y a aujourd'hui seize ans qu'appelé, par celui
 « qui gouvernait alors le monde, à lui dire mon avis sur
 « la lutte à engager avec le peuple espagnol, j'eus le
 « malheur de lui déplaire en lui dévoilant l'avenir, en lui
 « révélant tous les dangers qui allaient naître en foule
 « d'une agression non moins injuste que téméraire. La
 « disgrâce fut le fruit de ma sincérité. Étrange destinée
 « que celle qui me ramène, après ce long espace de
 « temps, à renouveler auprès du souverain légitime les
 « mêmes efforts, les mêmes conseils ! »

Il y a des absences de mémoire ou des mensonges qui font peur : vous ouvrez les oreilles, vous vous frottez les yeux, ne sachant qui vous trompe ou de la veille ou du sommeil. Lorsque le débitant de ces imperturbables assertions descend de la tribune et va s'asseoir impassible

à sa place, vous le suivez du regard, suspendu que vous êtes entre une espèce d'épouvante et une sorte d'admiration ; vous ne savez si cet homme n'a point reçu de la nature une autorité telle qu'il a le pouvoir de refaire ou d'anéantir la vérité.

Je ne répondis point ; il me semblait que l'ombre de Bonaparte allait demander la parole et renouveler le démenti terrible qu'il avait jadis donné à M. de Talleyrand. Des témoins de la scène étaient encore assis parmi les pairs, entre autres M. le comte de Montesquiou ; le vertueux duc de Doudeauville me l'a racontée, la tenant de la bouche du même M. de Montesquiou, son beau-frère ; M. le comte de Cessac, présent à cette scène, la répète à qui veut l'entendre ; il croyait qu'au sortir du cabinet, le grand électeur serait arrêté. Napoléon s'écriait dans sa colère, interpellant son pâle ministre : « Il vous sied « bien de crier contre la guerre d'Espagne, vous qui me « l'avez conseillée, vous dont j'ai un monceau de lettres « dans lesquelles vous cherchez à me prouver que cette « guerre était aussi nécessaire que politique. » Ces lettres ont disparu lors de l'enlèvement des archives aux Tuileries, en 1814¹.

M. de Talleyrand déclarait, dans son discours, qu'il avait eu *le malheur de déplaire* à Bonaparte en lui dévoilant l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître *d'une agression non moins injuste que téméraire*. Que M. de Talleyrand se console dans sa tombe, il n'a point eu ce malheur ; il ne doit point ajouter cette calamité à toutes les afflictions de sa vie.

¹ Voyez, au t. III, la mention de l'enlèvement de ces lettres par M. de Talleyrand, au sujet de la mort du duc d'Enghien.

La faute principale de M. de Talleyrand envers la légitimité, c'est d'avoir détourné Louis XVIII du mariage à conclure entre le duc de Berry et une princesse de Russie ; la faute impardonnable de M. de Talleyrand envers la France, c'est d'avoir consenti aux révoltants traités de Vienne.

Il résulte des négociations de M. de Talleyrand que nous sommes demeurés sans frontières : une bataille perdue à Mons ou à Coblenz amènerait en huit jours la cavalerie ennemie sous les murs de Paris. Dans l'ancienne monarchie, non-seulement la France était fermée par un cercle de forteresses, mais elle était défendue sur le Rhin par les États indépendants de l'Allemagne. Il fallait envahir les électorats ou négocier avec eux pour arriver jusqu'à nous. Sur une autre frontière, la Suisse était pays neutre et libre ; il n'avait point de chemins ; nul ne violait son territoire. Les Pyrénées étaient impassables, gardées par les Bourbons d'Espagne. Voilà ce que M. de Talleyrand n'a pas compris ; telles sont les fautes qui le condamneront à jamais comme homme politique : fautes qui nous ont privés en un jour des travaux de Louis XIV et des victoires de Napoléon.

On a prétendu que sa politique avait été supérieure à celle de Napoléon : d'abord il faut se bien mettre dans l'esprit qu'on est purement et simplement un commis lorsqu'on tient le portefeuille d'un conquérant, qui chaque matin y dépose le bulletin d'une victoire et change la géographie des États. Quand Napoléon se fut enivré, il fit des fautes énormes et frappantes à tous les yeux : M. de Talleyrand les aperçut vraisemblablement comme tout le monde ; mais cela n'indique aucune vision de

lynx. Il se compromit d'une manière étrange dans la catastrophe du duc d'Enghien; il se méprit sur la guerre d'Espagne de 1807, bien qu'il ait voulu plus tard nier ses conseils et reprendre ses paroles.

Cependant un acteur n'est pas prestigieux, s'il est tout à fait dépourvu des moyens qui fascinent le parterre : aussi la vie du prince a-t-elle été une perpétuelle déception. Sachant ce qu'il lui manquait, il se déroba à quiconque le pouvait connaître : son étude constante était de ne pas se laisser mesurer; il faisait retraite à propos dans le silence; il se cachait dans les trois heures muettes qu'il donnait au whist. On s'émerveillait qu'une telle capacité pût descendre aux amusements du vulgaire : qui sait si cette capacité ne partageait pas des empires en arrangeant dans sa main les quatre valets? Pendant ces moments d'escamotage, il rédigeait intérieurement un mot à effet, dont l'inspiration lui venait d'une brochure du matin ou d'une conversation du soir. S'il vous prenait à l'écart pour vous illustrer de sa conversation, sa principale manière de séduire était de vous accabler d'éloges, de vous appeler l'espérance de l'avenir, de vous prédire des destinées éclatantes, de vous donner une lettre de change de grand homme tirée sur lui et payable à vue; mais trouvait-il votre foi en lui un peu suspecte, s'apercevait-il que vous n'admiriez pas assez quelques phrases brèves à prétention de profondeur, derrière lesquelles il n'y avait rien, il s'éloignait de peur de laisser arriver le bout de son esprit. Il aurait bien raconté, n'était que ses plaisanteries tombaient sur un subalterne ou sur un sot dont il s'amusait sans péril, ou sur une victime attachée à sa personne et plastron de ses railleries.

Il ne pouvait suivre une conversation sérieuse ; à la troisième ouverture des lèvres, ses idées expiraient.

D'anciennes gravures de *l'abbé de Périgord* représentent un homme fort joli ; M. de Talleyrand, en vieillissant, avait tourné à la tête de mort : ses yeux étaient ternes, de sorte qu'on avait peine à y lire, ce qui le servait bien ; comme il avait reçu beaucoup de mépris, il s'en était imprégné, et il l'avait placé dans les deux coins pendans de sa bouche.

Une grande façon qui tenait à sa naissance, une observation rigoureuse des bienséances, un air froid et dédaigneux, contribuaient à nourrir l'illusion autour du prince de Bénévent. Ses manières exerçaient de l'empire sur les petites gens et sur les hommes de la société nouvelle, lesquels ignoraient la société du vieux temps. Autrefois on rencontrait à tout bout de champ des personnages dont les allures ressemblaient à celles de M. de Talleyrand, et l'on n'y prenait pas garde ; mais presque seul en place au milieu des mœurs démocratiques, il paraissait un phénomène : pour subir le joug de ses formes, il convenait à l'amour-propre de reporter à l'esprit du ministre l'ascendant qu'exerçait son éducation.

Lorsqu'en occupant une place considérable on se trouve mêlé à de prodigieuses révolutions, elles vous donnent une importance de hasard que le vulgaire prend pour votre mérite personnel ; perdu dans les rayons de Bonaparte, M. de Talleyrand a brillé sous la Restauration de l'éclat emprunté d'une fortune qui n'était pas la sienne. La position accidentelle du prince de Bénévent lui a permis de s'attribuer la puissance d'avoir renversé Napoléon, et l'honneur d'avoir rétabli Louis XVIII ; moi-même,

comme tous les badauds, n'ai-je pas été assez niais pour donner dans cette fable ! Mieux renseigné, j'ai connu que M. de Talleyrand n'était point un Warwick politique : la force qui abat et relève les trônes manquait à son bras.

De benêts impartiaux disent : « Nous en convenons, « c'était un homme bien immoral ; mais quelle habileté ! » Hélas ! non. Il faut perdre encore cette espérance, si consolante pour ses enthousiastes, si désirée pour la mémoire du prince, l'espérance de faire de M. de Talleyrand un démon.

Au delà de certaines négociations vulgaires, au fond desquelles il avait l'habileté de placer en première ligne son intérêt personnel, il ne fallait rien demander à M. de Talleyrand.

M. de Talleyrand soignait quelques habitudes et quelques maximes à l'usage des sycophantes et des mauvais sujets de son intimité. Sa toilette en public, copiée sur celle d'un ministre de Vienne, était le triomphe de sa diplomatie. Il se vantait de n'être jamais pressé ; il disait que le temps est notre ennemi et qu'il le faut tuer : de là il faisait état de ne s'occuper que quelques instants.

Mais comme, en dernier résultat, M. de Talleyrand n'a pu transformer son désœuvrement en chefs-d'œuvre, il est probable qu'il se trompait en parlant de la nécessité de se défaire du temps : on ne triomphe du temps qu'en créant des choses immortelles ; par des travaux sans avenir, par des distractions frivoles, on ne le tue pas : on le dépense.

Entré dans le ministère à la recommandation de madame de Staël, qui obtint sa nomination de Chénier,

M. de Talleyrand, alors fort dénué, recommença cinq ou six fois sa fortune : par le million qu'il reçut du Portugal dans l'espoir de la signature d'une paix avec le Directoire, paix qui ne fut jamais signée; par l'achat des bons de la Belgique à la paix d'Amiens, laquelle il savait, lui, M. de Talleyrand, avant qu'elle fût connue du public; par l'érection du royaume passager d'Étrurie; par la sécularisation des propriétés ecclésiastiques en Allemagne; par le brocantage de ses opinions au congrès de Vienne. Il n'est pas jusqu'à de vieux papiers de nos archives que le prince n'ait voulu céder à l'Autriche : dupe cette fois de M. de Metternich, celui-ci renvoya religieusement les originaux après en avoir fait prendre copie.

Incapable d'écrire seul une phrase, M. de Talleyrand faisait travailler compétemment sous lui : quand, à force de raturer et de changer, son secrétaire parvenait à rédiger les dépêches selon sa convenance, il les copiait de sa main. Je lui ai entendu lire, de ses mémoires commencés, quelques détails agréables sur sa jeunesse. Comme il variait dans ses goûts, détestant le lendemain ce qu'il avait aimé la veille, si ces mémoires existent entiers, ce dont je doute, et s'il en a conservé les versions opposées, il est probable que les jugements sur le même fait et surtout sur le même homme se contrediront outrageusement. Je ne crois pas au dépôt des manuscrits en Angleterre; l'ordre prétendu donné de ne les publier que dans quarante ans d'ici me semble une jonglerie posthume.

Paresseux et sans étude, nature frivole et cœur dissipé, le prince de Bénévent se glorifiait de ce qui devait humilier son orgueil, de rester debout après la chute

des empires. Les esprits du premier ordre qui produisent les révolutions disparaissent ; les esprits du second ordre qui en profitent demeurent. Ces personnages de lendemain et d'industrie assistent au défilé des générations ; ils sont chargés de mettre le visa aux passe-ports, d'homologuer la sentence : M. de Talleyrand était de cette espèce inférieure ; il signait les événements, il ne les faisait pas.

Survivre aux gouvernements, rester quand un pouvoir s'en va, se déclarer en permanence, se vanter de n'appartenir qu'au pays, d'être l'homme des choses et non l'homme des individus, c'est la fatuité de l'égoïsme mal à l'aise, qui s'efforce de cacher son peu d'élévation sous la hauteur des paroles. On compte aujourd'hui beaucoup de caractères de cette équanimité, beaucoup de ces citoyens du sol : toutefois, pour qu'il y ait de la grandeur à vieillir comme l'ermite dans les ruines du Colisée, il les faut garder avec une croix ; M. de Talleyrand avait foulé la sienne aux pieds.

Notre espèce se divise en deux parts inégales : les hommes de la mort et aimés d'elle, troupeau choisi qui renaît ; les hommes de la vie et oubliés d'elle, multitude de néant qui ne renaît plus. L'existence temporaire de ces derniers consiste dans le nom, le crédit, la place, la fortune ; leur bruit, leur autorité, leur puissance s'évanouissent avec leur personne : clos leur salon et leur cercueil, close est leur destinée. Ainsi en est arrivé à M. de Talleyrand ; sa momie, avant de descendre dans sa crypte, a été exposée un moment à Londres, comme représentant de la royauté-cadavre qui nous régit.

M. de Talleyrand a trahi tous les gouvernements, et, je le répète, il n'en a élevé ni renversé aucun. Il n'avait

point de supériorité réelle, dans l'acception sincère de ces deux mots. Un fretin de prospérités banales, si communes dans la vie aristocratique, ne conduit pas à deux pieds au delà de la fosse. Le mal qui n'opère pas avec une explosion terrible, le mal parcimonieusement employé par l'esclave au profit du maître, n'est que de la turpitude. Le vice, complaisant du crime, entre dans la domesticité. Supposez M. de Talleyrand plébéien, pauvre et obscur, n'ayant avec son immoralité que son esprit incontestable de salon, l'on n'aurait certes jamais entendu parler de lui. Otez de M. Talleyrand le grand seigneur avili, le prêtre marié, l'évêque dégradé, que lui restet-il? Sa réputation et ses succès ont tenu à ces trois dépravations.

La comédie par laquelle le prélat a couronné ses quatre-vingt-deux années est une chose pitoyable : d'abord, pour faire preuve de force, il est allé prononcer à l'Institut l'éloge commun d'une pauvre mâchoire allemande dont il se moquait. Malgré tant de spectacles dont nos yeux ont été rassasiés, on a fait la haie pour voir sortir le grand homme ; ensuite il est venu mourir chez lui comme Dioclétien, en se montrant à l'univers. La foule a bayé, à l'heure suprême de ce prince aux trois quarts pourri, une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur sa poitrine en dépit du bandeau qui la soutenait, disputant minute à minute sa réconciliation avec le ciel, sa nièce jouant autour de lui un rôle préparé de loin entre un prêtre abusé et une petite fille trompée : il a signé de guerre lasse (ou peut-être n'a-t-il pas même signé), quand sa parole allait s'éteindre, le désaveu de sa première adhésion à l'Église constitutionnelle ; mais

sans donner aucun signe de repentir, sans remplir les derniers devoirs du chrétien, sans rétracter les immoralités et les scandales de sa vie. Jamais l'orgueil ne s'est montré si misérable, l'admiration si bête, la piété si dupe : Rome, toujours prudente, n'a pas rendu publique, et pour cause, la rétractation.

M. de Talleyrand, appelé de longue date au tribunal d'en haut, était contumace ; la mort le cherchait de la part de Dieu, et elle l'a enfin trouvé. Pour analyser minutieusement une vie aussi gâtée que celle de M. de La Fayette a été saine, il faudrait affronter des dégoûts que je suis incapable de surmonter. Les hommes de plaies ressemblent aux carcasses de prostituées : les ulcères les ont tellement rongés qu'ils ne peuvent servir à la dissection. La révolution française est une vaste destruction politique, placée au milieu de l'ancien monde : craignons qu'il ne s'établisse une destruction beaucoup plus funeste, craignons une destruction morale par le côté mauvais de cette révolution. Que deviendrait l'espèce humaine, si l'on s'évertuait à réhabiliter des mœurs justement flétries, si l'on s'efforçait d'offrir à notre enthousiasme d'odieux exemples, de nous présenter les progrès du siècle, l'établissement de la liberté, la profondeur du génie dans des natures abjectes ou des actions atroces ? N'osant préconiser le mal sous son propre nom, on le sophistique : donnez-vous de garde de prendre cette brute pour un esprit de ténèbres, c'est un ange de lumière ! Toute laideur est belle, tout opprobre honorable, toute énormité sublime ; tout vice a son admiration qui l'attend. Nous sommes revenus à cette société matérielle du paganisme où chaque dépravation avait ses autels. Arrière

ces éloges, lâches menteurs, criminels, qui faussent la conscience publique, qui débauchent la jeunesse, qui découragent les gens de bien, qui sont un outrage à la vertu et le crachement du soldat romain au visage du Christ !

Paris, 1839.

Étant à Prague en 1833, Charles X me dit : « Ce « vieux Talleyrand vit donc encore ? » Et Charles X a quitté la vie deux ans avant M. de Talleyrand ; la mort privée et chrétienne du monarque contraste avec la mort publique de l'évêque apostat, traîné récalcitrant aux pieds de l'incorruptibilité divine.

Le 3 octobre 1836 j'avais écrit à madame la duchesse de Berry la lettre suivante, et j'y ajoutai un post-scriptum le 15 novembre de la même année :

« Madame,

« M. Walsh m'a remis la lettre dont vous avez bien
 « voulu m'honorer. Je serais prêt à obéir au désir de
 « Votre Altesse Royale, si les écrits pouvaient à présent
 « quelque chose ; mais l'opinion est tombée dans une
 « telle apathie que les plus grands événements la pour-
 « raient à peine soulever. Vous m'avez permis, madame,
 « de vous parler avec une franchise que mon dévouement
 « pouvait seul excuser : Votre Altesse Royale le sait, j'ai
 « été opposé à presque tout ce qui s'est fait ; j'ai osé
 « même n'être pas d'avis de son voyage à Prague.
 « Henri V sort maintenant de l'enfance ; il va bientôt en-
 « trer dans le monde avec une éducation qui ne lui a

« rien appris du siècle où nous vivons. Qui sera son guide,
 « qui lui montrera les cours et les hommes ? Qui le fera
 « connaître et comme apparaître de loin à la France ?
 « Questions importantes qui, vraisemblablement et mal-
 « heureusement, seront résolues dans le sens que l'ont
 « été toutes les autres. Quoi qu'il en soit, le reste de ma
 « vie appartient à mon jeune roi et à son auguste mère.
 « Mes prévisions de l'avenir ne me rendront jamais infi-
 « dèle à mes devoirs.

« Madame de Chateaubriand demande la permission
 « de mettre ses respects aux pieds de Madame. J'offre au
 « ciel tous mes vœux pour la gloire et la prospérité de la
 « mère de Henri V et je suis avec un profond respect,

« Madame,

« De Votre Altesse Royale le très-humble et très-
 « obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND.

« *P. S.* Cette lettre attendait depuis un mois une
 « occasion sûre pour parvenir à Madame. Aujourd'hui
 « même j'apprends la mort de l'auguste aïeul de Henri.
 « Cette triste nouvelle apportera-t-elle quelque change-
 « ment dans la destinée de Votre Altesse Royale ? Ose-
 « rai-je prier Madame de me permettre d'entrer dans
 « tous les sentiments de regret qu'elle doit éprouver, et
 « d'offrir le tribut respectueux de ma douleur à monsieur
 « le dauphin et à madame la dauphine ?

« CHATEAUBRIAND. »

Charles X n'est plus.

Soixante ans de malheurs ont paré la victime !

Trente années d'exil; la mort à soixante-dix-neuf ans en terre étrangère ! Afin qu'on ne pût douter de la mission de malheur dont le ciel avait chargé ce prince ici-bas, c'est un fléau qui l'est venu chercher.

Charles X a retrouvé à son heure suprême le calme, l'égalité d'âme qui lui manquèrent quelquefois pendant sa longue carrière. Quand il apprit le danger qui le menaçait, il se contenta de dire : « Je ne croyais pas que « cette maladie tournât si court. » Quand Louis XVI partit pour l'échafaud, l'officier de service refusa de recevoir le testament du condamné parce que le temps lui manquait et qu'il devait, lui officier, conduire le roi au supplice : le roi répondit : « C'est juste. » Si Charles X, dans d'autres jours de péril, eût traité sa vie avec cette indifférence, qu'il se fût épargné de misères ! On conçoit que les Bourbons tiennent à une religion qui les rend si nobles au dernier moment : Louis IX, attaché à sa postérité, envoie le courage du saint les attendre au bord du cercueil. Cette race sait admirablement mourir : il y a plus de huit cents ans, il est vrai, qu'elle apprend la mort.

Charles X s'est en allé persuadé qu'il ne s'était pas trompé : s'il a espéré dans la miséricorde divine, c'est en raison du sacrifice qu'il a cru faire de sa couronne à ce qu'il pensait être le devoir de sa conscience et le bien de son peuple : les convictions sont trop rares pour n'en pas tenir compte. Charles X a pu se rendre ce témoignage que le règne de ses deux frères et le sien n'avaient été

ni sans liberté ni sans gloire : sous le roi martyr, l'affranchissement de l'Amérique et l'émancipation de la France ; sous Louis XVIII, le gouvernement représentatif donné à notre patrie, le rétablissement de la royauté opéré en Espagne ; l'indépendance de la Grèce recouvrée à Navarin ; sous Charles X, l'Afrique à nous laissée en compensation du territoire perdu par les conquêtes de la République et de l'Empire : ce sont là des résultats qui demeurent acquis à nos fastes en dépit des stupides jalousies et des vaines inimitiés ; ces résultats ressortiront davantage à mesure que l'on s'enfoncera dans les abaissements de la royauté de Juillet. Mais il est à craindre que ces ornements de prix ne soient qu'au profit des jours expirés, comme la couronne de fleurs sur la tête d'Homère chassé avec grand respect de la République de Platon. La légitimité semble aujourd'hui n'avoir pas l'intention d'aller plus loin ; elle paraît adopter sa chute.

La mort de Charles X ne pourrait être un événement effectif qu'en mettant un terme à une déplorable contestation de sceptre et en donnant une direction nouvelle à l'éducation de Henri V : or, il est à craindre que la couronne absente soit toujours disputée ; que l'éducation finisse sans avoir été virtuellement changée. Peut-être, en s'épargnant la peine de prendre un parti, on s'endormira dans des habitudes chères à la faiblesse, douces à la vie de famille, commodes à la lassitude, suite de longues souffrances. Le malheur qui se perpétue produit sur l'âme l'effet de la vieillesse sur le corps ; on ne peut plus remuer ; on se couche. Le malheur ressemble encore à l'exécuteur des hautes justices du ciel : il dépouille les condamnés, arrache au roi son sceptre, au

militaire son épée; il ôte le décorum au noble, le cœur au soldat, et les renvoie dégradés dans la foule.

D'un autre côté, on tire de l'extrême jeunesse des raisons d'atermoiemens : quand on a beaucoup de temps à dépenser, on se persuade qu'on peut attendre ; on a des années à jouer devant les événements : « Ils viendront à nous, s'écrie-t-on, sans que nous nous en mettions en peine ; tout mûrira, le jour du trône arrivera de lui-même ; dans vingt ans les préjugés seront effacés. » Ce calcul pourrait avoir quelque justesse si les générations ne s'écoulaient pas ou ne devenaient pas indifférentes ; mais telle chose peut paraître une nécessité à une époque et n'être pas même sentie à une autre.

Hélas ! avec quelle rapidité les choses s'évanouissent ! où sont les trois frères que j'ai vus successivement régner ? Louis XVIII habite Saint-Denis avec la dépouille mutilée de Louis XVI ; Charles X vient d'être déposé à Goritz, dans une bière fermée à trois clefs.

Les restes de ce roi, en tombant de haut, ont fait tressaillir ses aïeux ; ils se sont retournés dans leur sépulture ; ils ont dit en se serrant : « Faisons place, voici le dernier d'entre nous. » Bonaparte n'a pas fait autant de bruit en entrant dans la vie éternelle : les vieux morts ne se sont point réveillés pour l'empereur des morts nouveaux. Ils ne le connaissaient pas. La monarchie française lie le monde ancien au monde moderne. Augustule quitte le diadème en 476. Cinq ans après, en 481, la première race de nos rois, Clovis, règne sur les Gaules.

Charlemagne, en associant au trône Louis le Débonnaire, lui dit : « Fils cher à Dieu, mon âge se hâte ; ma

« vieillesse même m'échappe; le temps de ma mort ap-
 « proche. Le pays des Francs m'a vu naître, Christ m'a
 « accordé cet honneur. Le premier d'entre les Francs,
 « j'ai obtenu le nom de César et transporté à l'empire
 « des Francs l'empire de la race de Romulus. »

Sous Hugues, avec la troisième race, la monarchie élective devient héréditaire. L'hérédité enfante la légitimité, ou la permanence, ou la durée.

C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI qu'il faut placer l'empire chrétien des Français. La même religion était debout aux deux barrières : « Doux Sicambre, incline le col, adore ce que tu
 « as brûlé, brûle ce que tu as adoré, » dit le prêtre qui administrait à Clovis le baptême d'eau. « Fils de saint
 « Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistait Louis XVI au baptême du sang.

Quand il n'y aurait dans la France que cette ancienne maison de France, bâtie par le temps et dont la majesté étonne, nous pourrions, en fait de choses illustres, en remonter à toutes les nations. Les Capets régnaient lorsque les autres souverains de l'Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois. Ces souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques; les uns sont appelés *auguste, saint, pieux, grand, courtois, hardi, sage, victorieux, bien-aimé*; les autres *père du peuple, père des lettres*. « Comme il est écrit par blâme, dit un
 « vieil historien, que tous les bons roys Serviens aisément pourroient en un anneau, les mauvais roys de
 « France y pourroient mieux, tant le nombre en est
 « petit. »

Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'œuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers.

Notre orgueil se met en colère à la seule exposition de ces magnifiques tapisseries du Louvre; des ombres, même des broderies d'ombre, nous choquent. Inconnus ce matin, plus inconnus ce soir, nous ne nous en persuadons pas moins que nous effaçons ce qui nous précéda. Et toutefois, chaque minute, en fuyant, nous demande : Qui es-tu? et nous ne savons que répondre. Charles X, lui, a répondu; il s'est en allé avec une ère entière du monde; la poussière de mille générations est mêlée à la sienne; l'histoire le salue, les siècles s'agenouillent à sa tombe; tous ont connu sa race; eile ne leur a point failli, ce sont eux qui y ont manqué.

Roi banni, les hommes ont pu vous proscrire, mais vous ne serez point chassé du temps, vous dormez votre dur somme dans un monastère, sur la dernière planche jadis destinée à quelque franciscain. Point de hérauts d'armes à vos obsèques, rien qu'une troupe de vieux temps blanchis et chenus; point de grands pour jeter dans le caveau les marques de leur dignité, ils en ont fait hommage ailleurs. Des âges muets sont assis au coin de votre bière; une longue procession de jours passés, les yeux fermés, mène en silence le deuil autour de votre cercueil.

A votre côté reposent votre cœur et vos entrailles arrachés de votre sein et de vos flancs, comme on place

auprès d'une mère expirée le fruit abortif qui lui coûta la vie. A chaque anniversaire, monarque très-chrétien, cénobite après trépas, quelque frère vous récitera les prières du bout de l'an; vous n'attirerez à votre *ci-gît* éternel que vos fils bannis avec vous : car même à Trieste le monument de Mesdames est vide; leurs reliques sacrées ont revu leur patrie et vous avez payé à l'exil, par votre exil, la dette de ces nobles dames.

Eh! pourquoi ne réunit-on pas aujourd'hui tant de débris dispersés, comme on réunit des antiques exhumées de différentes fouilles? L'Arc de Triomphe porterait pour couronnement le sarcophage de Napoléon, ou la colonne de bronze élèverait sur des restes immortels des victoires immobiles. Et cependant la pierre taillée par ordre de Sésostris ensevelit dès aujourd'hui l'échafaud de Louis XVI sous le poids des siècles. L'heure viendra que l'obélisque du désert retrouvera, sur la place des meurtres, le silence et la solitude de Luxor.

CONCLUSION.

ANTÉCÉDENTS HISTORIQUES DEPUIS LA RÉGENCE JUSQU'EN 1793.

25 septembre 1841.

J'ai commencé à écrire ces *Mémoires* à la Vallée-aux-Loups le 4 octobre 1811 ; j'achève de les relire en les corrigeant à Paris ce 25 septembre 1841 : voilà donc trente ans, onze mois, vingt-un jours, que je tiens secrètement la plume en composant mes livres publics, au milieu de toutes les révolutions et de toutes les vicissitudes de mon existence. Ma main est lassée : puisse-t-elle ne pas avoir pesé sur mes idées, qui n'ont point fléchi et que je sens vives comme au départ de la course ! A mon travail de trente années j'avais le dessein d'ajouter une conclusion générale : je comptais dire, ainsi que je l'ai souvent mentionné, quel était le monde quand j'y entrai, quel il est quand je le quitte. Mais le sablier est devant

moi, j'aperçois la main que les marins croyaient voir jadis sortir des flots à l'heure du naufrage : cette main me fait signe d'abrèger ; je vais donc resserrer l'échelle du tableau sans omettre rien d'essentiel.

Louis XIV mourut. Le duc d'Orléans fut régent pendant la minorité de Louis XV. Une guerre avec l'Espagne, suite de la conspiration de Cellamare, éclata : la paix fut rétablie par la chute d'Alberoni. Louis XV atteignit sa majorité le 15 février 1723. Le Régent succomba dix mois après. Il avait communiqué sa gangrène à la France ; il avait assis Dubois dans la chaire de Fénelon, et élevé Law. Le duc de Bourbon devint premier ministre de Louis XV, et il eut pour successeur le cardinal de Fleury dont le génie consistait dans les années. En 1734 éclata la guerre où mon père fut blessé devant Dantzig. En 1745 se donna la bataille de Fontenoy ; un des moins belliqueux de nos rois nous a fait triompher dans la seule grande bataille rangée que nous ayons gagnée sur les Anglais, et le vainqueur du monde a ajouté à Waterloo un désastre aux désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. L'église de Waterloo est décorée du nom des officiers anglais tombés en 1815 ; on ne retrouve dans l'église de Fontenoy qu'une pierre avec ces mots : « Ci-devant repose le corps de messire Philippe de Vitry, « lequel, âgé de vingt-sept ans, fut tué à la bataille de « Fontenoy le 11 de mai 1745. » Aucune marque n'indique le lieu de l'action ; mais on retire de la terre des squelettes avec des balles aplaties dans le crâne. Les Français portent leurs victoires écrites sur leur front.

Plus tard le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, tomba à Crevelt. En lui s'éteignit le nom et la

descendance directe de Fouquet. On était passé de mademoiselle de La Vallière à madame de Châteauroux. Il y a quelque chose de triste à voir des noms arriver à leur fin, de siècles en siècles, de beautés en beautés, de gloire en gloire.

Au mois de juin 1745, le second prétendant des Stuarts avait commencé ses aventures : infortunes dont je fus bercé en attendant que Henri V remplaçât dans l'exil le prétendant anglais.

La fin de ces guerres annonça nos désastres dans nos colonies. La Bourdonnais vengea le pavillon français en Asie ; ses dissensions avec Duplex depuis la prise de Madras gâtèrent tout. La paix de 1748 suspendit ces malheurs ; en 1755 recommencèrent les hostilités ; elles s'ouvrirent par le tremblement de terre de Lisbonne, où périt le petit-fils de Racine. Sous prétexte de quelques terrains en litige sur la frontière de l'Acadie, l'Angleterre s'empara sans déclaration de guerre de trois cents de nos vaisseaux marchands ; nous perdîmes le Canada : faits immenses par leurs conséquences, sur lesquels surnage la mort de Wolf et de Montcalm. Dépouillés de nos possessions dans l'Afrique et dans l'Inde, lord Clive entama la conquête du Bengale. Or, pendant ces jours, les querelles du jansénisme avaient lieu ; Damiens avait frappé Louis XV ; la Pologne était partagée, l'expulsion des jésuites exécutée, la cour descendue au Parc-aux-Cerfs. L'auteur du *pacte de famille* se retire à Chanteloup, tandis que la révolution intellectuelle s'achevait sous Voltaire. La cour plénière de Maupeou fut installée : Louis XV laissa l'échafaud à la favorite qui l'avait dégradé, après avoir envoyé Garat et Sanson à Louis XVI,

l'un pour lire, et l'autre pour exécuter la sentence.

Ce dernier monarque s'était marié le 16 mai 1770 à la fille de Marie-Thérèse d'Autriche : on sait ce qu'elle est devenue. Passèrent les ministres Machault, le vieux Maurepas, Turgot l'économiste, Malesherbes aux vertus antiques et aux opinions nouvelles, Saint-Germain qui détruisit la maison du roi et donna une ordonnance funeste ; Calonne et Necker enfin.

Louis XVI rappela les parlements, abolit la corvée, abrogea la torture avant le prononcé du jugement, rendit les droits civils aux protestants, en reconnaissant leur mariage légal. La guerre d'Amérique, en 1779, impolitique pour la France toujours dupe de sa générosité, fut utile à l'espèce humaine ; elle rétablit dans le monde entier l'estime de nos armes et l'honneur de notre pavillon.

La révolution se leva prête à mettre au jour la génération guerrière que huit siècles d'héroïsme avaient déposée dans ses flancs. Les mérites de Louis XVI ne rachetèrent pas les fautes que ses aïeux lui avaient laissées à expier ; mais c'est sur le mal que tombent les coups de la Providence, jamais sur l'homme : Dieu n'abrège les jours de la vertu sur la terre que pour les allonger dans le ciel. Sous l'astre de 1793, les sources du grand abîme furent rompues ; toutes nos gloires d'autrefois se réunirent ensuite et firent leur dernière explosion dans Bonaparte : il nous les renvoie dans son cercueil.

LE PASSÉ. — LE VIEIL ORDRE EUROPÉEN EXPIRE.

J'étais né pendant l'accomplissement de ces faits. Deux nouveaux empires, la Prusse et la Russie, m'ont à

peine devancé d'un demi-siècle sur la terre ; la Corse est devenue française à l'instant où j'ai paru ; je suis arrivé au monde vingt jours après Bonaparte. Il m'amenait avec lui. J'allais entrer dans la marine en 1783 quand la flotte de Louis XVI surgit à Brest : elle apportait les actes de l'état civil d'une nation éclosée sous les ailes de la France. Ma naissance se rattache à la naissance d'un homme et d'un peuple : pâle reflet que j'étais d'une immense lumière.

Si l'on arrête les yeux sur le monde actuel, on le voit, à la suite du mouvement imprimé par une grande révolution, s'ébranler depuis l'Orient jusqu'à la Chine qui semblait à jamais fermée ; de sorte que nos renversements passés ne seraient rien ; que le bruit de la renommée de Napoléon serait à peine entendu dans le sens dessus dessous général des peuples, de même que lui, Napoléon, a éteint tous les bruits de notre ancien globe.

L'empereur nous a laissés dans une agitation prophétique. Nous, l'État le plus mûr et le plus avancé, nous montrons de nombreux symptômes de décadence. Comme un malade en péril se préoccupe de ce qu'il trouvera dans sa tombe, une nation qui se sent défaillir s'inquiète de son sort futur. De là ces hérésies politiques qui se succèdent. Le vieil ordre européen expire ; nos débats actuels paraîtront des luttes puériles aux yeux de la postérité. Il n'existe plus rien : autorité de l'expérience et de l'âge, naissance ou génie, talent ou vertu, tout est nié ; quelques individus gravissent au sommet des ruines, se proclament géants et roulent en bas pygmées. Excepté une vingtaine d'hommes qui survivront et qui étaient

destinés à tenir le flambeau à travers les steppes ténébreuses où l'on entre, excepté ce peu d'hommes, une génération qui portait en elle un esprit abondant, des connaissances acquises, des germes de succès de toutes sortes, les a étouffés dans une inquiétude aussi improductive que sa superbe est stérile. Des multitudes sans nom s'agitent sans savoir pourquoi, comme les associations populaires du moyen âge : troupeaux affamés qui ne reconnaissent point de berger, qui courent de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, dédaignant l'expérience des pâtres durcis au vent et au soleil. Dans la vie de la cité tout est transitoire : la religion et la morale cessent d'être admises, ou chacun les interprète à sa façon. Parmi les choses d'une nature inférieure, même en puissance de conviction et d'existence, une renommée palpite à peine une heure, un livre vieillit dans un jour, des écrivains se tuent pour attirer l'attention ; autre vanité : on n'entend pas même leur dernier soupir.

De cette prédisposition des esprits il résulte qu'on n'imagine d'autres moyens de toucher que des scènes d'échafaud et des mœurs souillées : on oublie que les vraies larmes sont celles que fait couler une belle poésie et dans lesquelles se mêle autant d'admiration que de douleur ; mais à présent que les talents se nourrissent de la Régence et de la Terreur, qu'était-il besoin de sujets pour nos langues destinées si tôt à mourir ? Il ne tombera plus du génie de l'homme quelques-unes de ces pensées qui deviennent le patrimoine de l'univers.

Voilà ce que tout le monde se dit et ce que tout le monde déplore, et cependant les illusions surabondent, et plus on est près de sa fin et plus on croit vivre. On

aperçoit des monarques qui se figurent être des monarques, des ministres qui pensent être des ministres, des députés qui prennent au sérieux leurs discours, des propriétaires qui possédant ce matin sont persuadés qu'ils posséderont ce soir. Les intérêts particuliers, les ambitions personnelles cachent au vulgaire la gravité du moment : nonobstant les oscillations des affaires du jour, elles ne sont qu'une ride à la surface de l'abîme ; elles ne diminuent pas la profondeur des flots. Auprès des mesquines loteries contingentes, le genre humain joue la grande partie ; les rois tiennent encore les cartes et ils les tiennent pour les nations : celles-ci vaudront-elles mieux que les monarques ? Question à part, qui n'altère point le fait principal. Quelle importance ont des amusettes d'enfants, des ombres glissant sur la blancheur d'un linceul ? L'invasion des idées a succédé à l'invasion des barbares ; la civilisation actuelle décomposée se perd en elle-même ; le vase qui la contient n'a pas versé la liqueur dans un autre vase ; c'est le vase qui s'est brisé.

INÉGALITÉ DES FORTUNES.

DANGER DE L'EXPANSION DE LA NATURE INTELLIGENTE ET DE LA NATURE
MATÉRIELLE.

A quelle époque la société disparaîtra-t-elle ? quels accidents en pourront suspendre les mouvements ? A Rome le règne de l'homme fut substitué au règne de la loi : on passa de la république à l'empire ; notre révolution s'accomplit en sens contraire : on incline à passer de la royauté à la république, ou, pour ne spécifier aucune

forme, à la démocratie; cela ne s'effectuera pas sans difficulté.

Pour ne toucher qu'un point entre mille, la propriété, par exemple, restera-t-elle distribuée comme elle l'est? La royauté née à Reims avait pu faire aller cette propriété en en tempérant la rigueur par la diffusion des lois morales, comme elle avait changé l'humanité en charité. Un État politique où des individus ont des millions de revenu, tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice? Il y a des enfants que leurs mères allaitent à leurs mamelles flétries, faute d'une bouchée de pain pour sustenter leurs expirants nourrissons; il y a des familles dont les membres sont réduits à s'entortiller ensemble pendant la nuit faute de couverture pour se réchauffer. Celui-là voit mûrir ses nombreux sillons; celui-ci ne possédera que les six pieds de terre prêtés à sa tombe par son pays natal. Or, combien six pieds de terre peuvent-ils fournir d'épis de blé à un mort?

A mesure que l'instruction descend dans ces classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social irrégulier. La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée; mais aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques; essayez de persuader au pauvre, lorsqu'il saura bien lire et ne croira plus, lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille

fois le superflu : pour dernière ressource il vous le faudra tuer.

Quand la vapeur sera perfectionnée, quand, unie au télégraphe et aux chemins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne seront plus seulement les marchandises qui voyageront, mais encore les idées rendues à l'usage de leurs ailes. Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies entre les divers États, comme elles le sont déjà entre les provinces d'un même État ; quand les différents pays en relations journalières tendront à l'unité des peuples, comment ressusciterez-vous l'ancien mode de séparation ?

La société, d'un autre côté, n'est pas moins menacée par l'expansion de l'intelligence qu'elle ne l'est par le développement de la nature brute ; supposez les bras condamnés au repos en raison de la multiplicité et de la variété des machines ; admettez qu'un mercenaire unique et général, la matière, remplace les mercenaires de la glèbe et de la domesticité : que ferez-vous du genre humain désoccupé ? Que ferez-vous des passions oisives en même temps que l'intelligence ? La vigueur du corps s'entretient par l'occupation physique ; le labeur cessant, la force disparaît ; nous deviendrions semblables à ces nations de l'Asie, proie du premier envahisseur, et qui ne se peuvent défendre contre une main qui porte le fer. Ainsi la liberté ne se conserve que par le travail, parce que le travail produit la force : retirez la malédiction prononcée contre les fils d'Adam, et ils périront dans la servitude : *In sudore vultus tui, vesceris pane*. La malédiction divine entre donc dans le mystère de notre sort ; l'homme est moins l'esclave de ses sueurs que de ses pensées : voilà comme, après

avoir fait le tour de la société, après avoir passé par les diverses civilisations, après avoir supposé des perfectionnements inconnus, on se retrouve au point de départ en présence des vérités de l'Écriture.

CHUTE DES MONARCHIES.

DÉPÉRISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET PROGRÈS DE L'INDIVIDU.

L'Europe avait eu en France, lors de notre monarchie de huit siècles, le centre de son intelligence, de sa perpétuité et de son repos; privée de cette monarchie, l'Europe a sur-le-champ incliné à la démocratie. Le genre humain, pour son bien ou pour son mal, est hors de page; les princes en ont eu la garde-noble; les nations, arrivées à leur majorité, prétendent n'avoir plus besoin de tuteurs. Depuis David jusqu'à notre temps, les rois ont été appelés : la vocation des peuples commence. Les courtes et petites exceptions des républiques grecques, carthaginoise, romaine avec des esclaves, n'empêchaient pas, dans l'antiquité, l'état monarchique d'être l'état normal sur le globe. La société entière moderne, depuis que la bannière des rois français n'existe plus, quitte la monarchie. Dieu, pour hâter la dégradation du pouvoir royal, a livré les sceptres en divers pays à des rois invalides, à des petites filles au maillot ou dans les aubes de leurs noces : ce sont de pareils lions sans mâchoires, de pareilles lionnes sans ongles, de pareilles enfantelettes tetant ou fiançant, que doivent suivre des hommes faits dans cette ère d'incrédulité.

Les principes les plus hardis sont proclamés à la face des monarques qui se prétendent rassurés derrière la triple

haïe d'une garde suspecte. La démocratie les gagne ; ils montent d'étage en étage, du rez-dec-haussée au comble de leurs palais, d'où ils se jetteront à la nage par les lucarnes.

Au milieu de cela remarquez une contradiction phénoménale : l'état matériel s'améliore, le progrès intellectuel s'accroît, et les nations au lieu de profiter s'amouindrissent : d'où vient cette contradiction ?

C'est que nous avons perdu dans l'ordre moral. En tous temps il y a eu des crimes ; mais ils n'étaient point commis de sang-froid, comme ils le sont de nos jours, en raison de la perte du sentiment religieux. A cette heure ils ne révoltent plus, ils paraissent une conséquence de la marche du temps ; si on les jugeait autrefois d'une manière différente, c'est qu'on n'était pas encore, ainsi qu'on ose l'affirmer, assez avancé dans la connaissance de l'homme ; on les analyse actuellement ; on les éprouve au creuset, afin de voir ce qu'on peut en tirer d'utile, comme la chimie trouve des ingrédients dans les voiries. Les corruptions de l'esprit, bien autrement destructives que celles des sens, sont acceptées comme des résultats nécessaires ; elles n'appartiennent plus à quelques individus pervers, elles sont tombées dans le domaine public.

Tels hommes seraient humiliés qu'on leur prouvât qu'ils ont une âme, qu'au delà de cette vie ils trouveront une autre vie ; ils croiraient manquer de fermeté et de force et de génie, s'ils ne s'élevaient au-dessus de la pusillanimité de nos pères ; ils adoptent le néant ou, si vous le voulez, le doute, comme un fait désagréable peut-être, mais comme une vérité qu'on ne saurait nier. Admirez l'hébétement de notre orgueil !

Voilà comment s'expliquent le dépérissement de la société et l'accroissement de l'individu. Si le sens moral se développait en raison du développement de l'intelligence, il y aurait contre-poids et l'humanité grandirait sans danger, mais il arrive tout le contraire : la perception du bien et du mal s'obscurcit à mesure que l'intelligence s'éclaire ; la conscience se rétrécit à mesure que les idées s'élargissent. Oui, la société périra : la liberté, qui pouvait sauver le monde, ne marchera pas, faute de s'appuyer à la religion ; l'ordre, qui pouvait maintenir la régularité, ne s'établira pas solidement, parce que l'anarchie des idées le combat. La pourpre, qui communiquait naguère la puissance, ne servira désormais de couche qu'au malheur : nul ne sera sauvé qu'il ne soit né, comme le Christ, sur la paille. Lorsque les monarques furent déterrés à Saint-Denis au moment où la trompette sonna la résurrection populaire ; lorsque, tirés de leurs tombeaux effondrés, ils attendaient la sépulture plébéienne, les chiffonniers arrivèrent à ce jugement dernier des siècles : ils regardèrent avec leurs lanternes dans la nuit éternelle ; ils fouillèrent parmi les restes échappés à la première rapine. Les rois n'y étaient déjà plus, mais la royauté y était encore : ils l'arrachèrent des entrailles du temps, et la jetèrent au panier des débris.

L'AVENIR. — DIFFICULTÉ DE LE COMPRENDRE.

Voilà pour ce qui est de la vieille Europe, elle ne revivra jamais. La jeune Europe offre-t-elle plus de chances ? Le monde actuel, le monde sans autorité consacrée, semble placé entre deux impossibilités : l'impos-

sibilité du passé, l'impossibilité de l'avenir. Et n'allez pas croire, comme quelques-uns se le figurent, que si nous sommes mal à présent, le bien renaîtra du mal; la nature humaine dérangée à sa source ne marche pas ainsi correctement. Par exemple, les excès de la liberté mènent au despotisme; mais les excès de la tyrannie ne mènent qu'à la tyrannie; celle-ci en nous dégradant nous rend incapables d'indépendance: Tibère n'a pas fait remonter Rome à la république, il n'a laissé après lui que Caligula.

Pour éviter de s'expliquer, on se contente de déclarer que les temps peuvent cacher dans leur sein une constitution politique que nous n'apercevons pas. L'antiquité tout entière, les plus beaux génies de cette antiquité, comprenaient-ils la société sans esclaves? Et nous la voyons subsister. On affirme que dans cette civilisation à naître l'espèce s'agrandira, je l'ai moi-même avancé: cependant n'est-il pas à craindre que l'individu ne diminue? Nous pourrions être de laborieuses abeilles occupées en commun de notre miel. Dans le monde *matériel* les hommes s'associent pour le travail, une multitude arrive plus vite et par différentes routes à la chose qu'elle cherche; des masses d'individus élèveront des pyramides; en étudiant chacun de son côté, ces individus rencontreront des découvertes dans les sciences, exploreront tous les coins de la création physique. Mais dans le monde *moral* en est-il de la sorte? Mille cerveaux auront beau se coaliser, ils ne composeront jamais le chef-d'œuvre qui sort de la tête d'un Homère.

On a dit qu'une cité dont les membres auront une égale répartition de bien et d'éducation présentera aux regards de la Divinité un spectacle au-dessus du spectacle

de la cité de nos pères. La folie du moment est d'arriver à l'unité des peuples et de ne faire qu'un seul homme de l'espèce entière, soit; mais en acquérant des facultés générales, toute une série de sentiments privés ne périra-t-elle pas? Adieu les douceurs du foyer; adieu les charmes de la famille; parmi tous ces êtres blancs, jaunes, noirs, réputés vos compatriotes, vous ne pourriez vous jeter au cou d'un frère. N'y avait-il rien dans la vie d'autrefois, rien dans cet espace borné que vous aperceviez de votre fenêtre encadrée de lierre? Au delà de votre horizon vous soupçonniez des pays inconnus dont vous parlait à peine l'oiseau du passage, seul voyageur que vous aviez vu à l'automne. C'était bonheur de songer que les collines qui vous environnaient ne disparaîtraient pas à vos yeux; qu'elles renfermeraient vos amitiés et vos amours; que le gémissement de la nuit autour de votre asile serait le seul bruit auquel vous vous endormiriez; que jamais la solitude de votre âme ne serait troublée, que vous y rencontreriez toujours les pensées qui vous y attendent pour reprendre avec vous leur entretien familier. Vous saviez où vous étiez né, vous saviez où était votre tombe; en pénétrant dans la forêt vous pouviez dire :

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

L'homme n'a pas besoin de voyager pour s'agrandir; il porte avec lui l'immensité. Tel accent échappé de votre sein ne se mesure pas et trouve un écho dans des milliers d'âmes : qui n'a point en soi cette mélodie, la demandera en vain à l'univers. Asseyez-vous sur le tronc de l'arbre

abattu au fond des bois : si dans l'oubli profond de vous-même, dans votre immobilité, dans votre silence vous ne trouvez pas l'infini, il est inutile de vous égarer aux rivages du Gange.

Quelle serait une société universelle qui n'aurait point de pays particulier, qui ne serait ni française, ni anglaise, ni allemande, ni espagnole, ni portugaise, ni italienne, ni russe, ni tartare, ni turque, ni persane, ni indienne, ni chinoise, ni américaine, ou plutôt qui serait à la fois toutes ces sociétés? Qu'en résulterait-il pour ses mœurs, ses sciences, ses arts, sa poésie? Comment s'exprimeraient des passions ressenties à la fois à la manière des différents peuples dans les différents climats? Comment entrerait dans le langage cette confusion de besoins et d'images produits des divers soleils qui auraient éclairé une jeunesse, une virilité et une vieillesse communes? Et quel serait ce langage? De la fusion des sociétés résultera-t-il un idiome universel, ou y aura-t-il un dialecte de transaction servant à l'usage journalier, tandis que chaque nation parlerait sa propre langue, ou bien les langues diverses seraient-elles entendues de tous? Sous quelle règle semblable, sous quelle loi unique existerait cette société? Comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité, et rétrécie par les petites proportions d'un globe souillé partout? Il ne resterait qu'à demander à la science le moyen de changer de planète.

SAINT-SIMONIENS. — PHALANSTÉRIENS.

FOURIÉRISTES. — OWÉNISTES. — SOCIALISTES. — COMMUNISTES. — UNIONISTES.
ÉGALITAIRES.

Las de la propriété particulière, voulez-vous faire du gouvernement un propriétaire unique, distribuant à la communauté devenue mendicante une part mesurée sur le mérite de chaque individu? Qui jugera des mérites? Qui aura la force et l'autorité de faire exécuter vos arrêts? Qui tiendra et fera valoir cette banque d'immeubles vivants?

Cherchez-vous l'association du travail? Qu'apportera le faible, le malade, l'inintelligent dans la communauté restée grevée de leur inaptitude?

Autre combinaison : on pourrait former, en remplaçant le salaire, des espèces de sociétés anonymes ou en commandite entre les fabricants et les ouvriers, entre l'intelligence et la matière, où les uns apporteraient leur capital et leur idée, les autres leur industrie et leur travail ; on partagerait en commun les bénéfices survenus. C'est très-bien, la perfection complète admise chez les hommes ; très-bien, si vous ne rencontrez ni querelle, ni avarice, ni envie : mais qu'un seul associé réclame, tout croule ; les divisions et les procès commencent. Ce moyen, un peu plus possible en théorie, est tout aussi impossible en pratique.

Cherchez-vous, par une opinion mitigée, l'édification d'une cité où chaque homme possède un toit, du feu, des vêtements, une nourriture suffisante? Quand vous serez parvenu à doter chaque citoyen, les qualités et les défauts dérangeront votre partage ou le rendront

injuste : celui-ci a besoin d'une nourriture plus considérable que celui-là ; celui-là ne peut pas travailler autant que celui-ci ; les hommes économes et laborieux deviendront des riches, les dépensiers, les paresseux, les malades, retomberont dans la misère ; car vous ne pouvez donner à tous le même tempérament : l'inégalité naturelle reparaitra en dépit de vos efforts.

Et ne croyez pas que nous nous laissions enlacer par les précautions légales et compliquées qu'ont exigées l'organisation de la famille, droits patrimoniaux, tutelles, reprises des hoirs et ayants cause, etc., etc. Le mariage est notoirement une absurde oppression : nous abolissons tout cela. Si le fils tue le père, ce n'est pas le fils, comme on le prouve très-bien, qui commet un parricide, c'est le père qui en vivant immole le fils. N'allons donc pas nous troubler la cervelle des labyrinthes d'un édifice que nous mettons rez pied, rez terre ; il est inutile de s'arrêter à ces bagatelles caduques de nos grands-pères.

Ce nonobstant, parmi les modernes sectaires, il en est qui, entrevoyant les impossibilités de leurs doctrines, y mêlent, pour les faire tolérer, les mots de morale et de religion ; ils pensent qu'en attendant mieux, on pourrait nous mener d'abord à l'idéale médiocrité des Américains ; ils ferment les yeux et veulent bien oublier que les Américains sont propriétaires, et propriétaires ardents, ce qui change un peu la question.

D'autres, plus obligeants encore, et qui admettent une sorte d'élégance de civilisation, se contenteraient de nous transformer en Chinois *constitutionnels*, à peu près athées, vieillards éclairés et libres, assis en robes jaunes pour des siècles dans nos semis de fleurs, passant nos

jours dans un confortable acquis à la multitude, ayant tout inventé, tout trouvé, végétant en paix au milieu de nos progrès accomplis, et nous mettant seulement sur un chemin de fer, comme un ballot, afin d'aller de Canton à la grande muraille deviser d'un marais à dessécher, d'un canal à creuser, avec un autre industriel du Céleste-Empire. Dans l'une ou l'autre supposition, Américain ou Chinois, je serai heureux d'être parti avant qu'une telle félicité me soit advenue.

Enfin il resterait une solution : il se pourrait qu'en raison d'une dégradation complète du caractère humain, les peuples s'arrangeassent de ce qu'ils ont : ils perdraient l'amour de l'indépendance, remplacé par l'amour des écus, en même temps que les rois perdraient l'amour du pouvoir, troqué pour l'amour de la liste civile. De là résulterait un compromis entre les monarques et les sujets charmés de ramper pêle-mêle dans un ordre politique bâtarde ; ils étaleraient à leur aise leurs infirmités les uns devant les autres, comme dans les anciennes léproseries, ou comme dans ces boues où trempent aujourd'hui des malades pour se soulager ; on barboterait dans une fange indivise à l'état de reptile pacifique.

C'est néanmoins mal prendre son temps que de vouloir, dans l'état actuel de notre société, remplacer les plaisirs de la nature intellectuelle par les joies de la nature physique. Celles-ci, on le conçoit, pouvaient occuper la vie des anciens peuples aristocratiques ; maîtres du monde, ils possédaient des palais, des troupeaux d'esclaves ; ils englobaient dans leurs propriétés particulières des régions entières de l'Afrique. Mais sous quel portique promènerez-vous maintenant vos pauvres loisirs ? Dans

quels bains vastes et ornés renfermerez-vous les parfums, les fleurs, les joueuses de flûte, les courtisanes de l'Ionie? N'est pas Héliogabale qui veut. Où prendrez-vous les richesses indispensables à ces délices matérielles? L'âme est économe; mais le corps est dépensier.

Maintenant, quelques mots plus sérieux sur l'égalité absolue : cette égalité ramènerait non-seulement la servitude des corps, mais l'esclavage des âmes; il ne s'agirait de rien moins que de détruire l'inégalité morale et physique de l'individu. Notre volonté, mise en régie sous la surveillance de tous, verrait nos facultés tomber en désuétude. L'infini, par exemple, est de notre nature; défendez à notre intelligence, ou même à nos passions, de songer à des biens sans terme, vous réduisez l'homme à la vie du limaçon, vous le métamorphosez en machine. Car, ne vous y trompez pas : sans la possibilité d'arriver à tout, sans l'idée de vivre éternellement, néant partout; sans la propriété individuelle, nul n'est affranchi; quiconque n'a pas de propriété ne peut être indépendant; il devient prolétaire ou salarié, soit qu'il vive dans la condition actuelle des propriétés à part, ou au milieu d'une propriété commune. La propriété commune ferait ressembler la société à un de ces monastères à la porte duquel des économes distribuaient du pain. La propriété héréditaire et inviolable est notre défense personnelle; la propriété n'est autre chose que la *liberté*. L'*égalité absolue*, qui présuppose la *soumission complète* à cette *égalité*, reproduirait la plus dure servitude; elle ferait de l'individu humain une bête de somme soumise à l'action qui la contraindrait, et obligée de marcher sans fin dans le même sentier.

Tandis que je raisonnais ainsi, M. de Lamennais attaqua, sous les verrous de sa geôle, les mêmes systèmes avec sa puissance logique qui s'éclaire de la splendeur du poète. Un passage emprunté à sa brochure intitulée : *Du Passé et de l'Avenir du Peuple*, complétera mes raisonnements; écoutez-le, c'est lui maintenant qui parle :

« Pour ceux qui se proposent ce but d'égalité rigoureuse, absolue, les plus conséquents concluent, pour l'établir et pour le maintenir, à l'emploi de la force, au despotisme, à la dictature, sous une forme ou sous une autre forme.

« Les partisans de l'égalité absolue sont d'abord contraints d'attaquer les inégalités naturelles, afin de les atténuer, de les détruire s'il est possible. Ne pouvant rien sur les conditions premières d'organisation et de développement, leur œuvre commence à l'instant où l'homme naît, où l'enfant sort du sein de sa mère. L'État alors s'en empare : le voilà maître absolu de l'être spirituel comme de l'être organique. L'intelligence et la conscience, tout dépend de lui, tout lui est soumis. Plus de famille, plus de paternité, plus de mariage dès lors; un mâle, une femelle, des petits que l'État manipule, dont il fait ce qu'il veut, moralement, physiquement, une servitude universelle et si profonde que rien n'y échappe, qu'elle pénètre jusqu'à l'âme même.

« En ce qui touche les choses matérielles, l'égalité ne saurait s'établir d'une manière tant soit peu durable par le simple partage. S'il s'agit de la terre seule, on conçoit qu'elle puisse être divisée en autant de portions qu'il y a d'individus; mais le nombre des individus

« variant perpétuellement, il faudrait aussi perpétuelle-
 « ment changer cette division primitive. Toute propriété
 « individuelle étant abolie, il n'y a de possesseur de droit
 « que l'État. Ce mode de possession, s'il est volontaire,
 « est celui du moine astreint par ses vœux à la pauvreté
 « comme à l'obéissance; s'il n'est pas volontaire, c'est
 « celui de l'esclave, là où rien ne modifie la rigueur de
 « sa condition. Tous les liens de l'humanité, les relations
 « sympathiques, le dévouement mutuel, l'échange des
 « services, le libre don de soi, tout ce qui fait le charme
 « de la vie et sa grandeur, tout, tout a disparu, disparu
 « sans retour.

« Les moyens proposés jusqu'ici pour résoudre le
 « problème pour l'avenir du peuple aboutissent à la né-
 « gation de toutes les conditions indispensables de l'exis-
 « tence, détruisent, soit directement, soit implicitement,
 « le devoir, le droit, la famille, et ne produiraient, s'ils
 « pouvaient être appliqués à la société, au lieu de la
 « liberté dans laquelle se résume tout progrès réel,
 « qu'une servitude à laquelle l'histoire, si haut qu'on
 « remonte dans le passé, n'offre rien de comparable. »

Il n'y a rien à ajouter à cette logique.

Je ne vais pas voir les prisonniers, comme Tartufe, pour leur distribuer des aumônes, mais pour enrichir mon intelligence avec des hommes qui valent mieux que moi. Quand leurs opinions diffèrent des miennes, je ne crains rien : chrétien entêté, tous les beaux génies de la terre n'ébranleraient pas ma foi ; je les plains, et ma charité me défend contre la séduction. Si je pêche par excès, ils pêchent par défaut ; je comprends ce qu'ils comprennent, et ils ne comprennent pas ce que je comprends.

Dans la même prison où je visitais autrefois le noble et malheureux Carrel, je visite aujourd'hui l'abbé de Lamennais. La révolution de Juillet a relégué aux ténèbres d'une geôle le reste des hommes supérieurs dont elle ne peut ni juger le mérite, ni soutenir l'éclat. Dans la dernière chambre en montant, sous un toit abaissé que l'on peut toucher de la main, nous imbéciles croyants de liberté, François de Lamennais et François de Chateaubriand, nous causons de choses sérieuses. Il a beau se débattre, ses idées ont été jetées dans le moule religieux; la forme est restée chrétienne, alors que le fond s'éloigne le plus du dogme : sa parole a retenu le bruit du ciel.

Fidèle professant l'hérésie, l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence* parle ma langue avec des idées qui ne sont plus mes idées. Si, après avoir embrassé l'enseignement évangélique populaire, il fût resté attaché au sacerdoce, il aurait conservé l'autorité qu'ont détruite des variations. Les curés, les membres nouveaux du clergé (et les plus distingués d'entre ces lévites), allaient à lui; les évêques se seraient trouvés engagés dans sa cause s'il eût adhéré aux libertés gallicanes, tout en vénérant le successeur de saint Pierre et en défendant l'unité.

En France, la jeunesse eût entouré le missionnaire en qui elle trouvait les idées qu'elle aime et les progrès auxquels elle aspire; en Europe, les dissidents attentifs n'auraient point fait obstacle; de grands peuples catholiques, les Polonais, les Irlandais, les Espagnols, auraient béni le prédicateur suscité. Rome même eût fini par s'apercevoir que le nouvel évangéliste faisait renaître la domination de l'Église et fournissait au pontife opprimé

le moyen de résister à l'influence des rois absolus. Quelle puissance de vie ! L'intelligence, la religion, la liberté représentées dans un prêtre !

Dieu ne l'a pas voulu ; la lumière a tout à coup manqué à celui qui était la lumière ; le guide en se dérobant a laissé le troupeau dans la nuit. A mon compatriote, dont la carrière publique est interrompue, restera toujours la supériorité privée et la prééminence des dons naturels. Dans l'ordre des temps il doit me survivre ; je l'ajourne à mon lit de mort pour agiter nos grands contestes à ces portes que l'on ne repasse plus. J'aimerais à voir son génie répandre sur moi l'absolution que sa main avait autrefois le droit de faire descendre sur ma tête. Nous avons été bercés en naissant par les mêmes flots ; qu'il soit permis à mon ardente foi et à mon admiration sincère d'espérer que je rencontrerai encore mon ami réconcilié sur le même rivage des choses éternelles.

L'IDÉE CHRÉTIENNE EST L'AVENIR DU MONDE.

En définitive, mes investigations m'amènent à conclure que l'ancienne société s'enfonce sous elle, qu'il est impossible à quiconque n'est pas chrétien de comprendre la société future poursuivant son cours et satisfaisant à la fois ou l'idée purement républicaine ou l'idée monarchique modifiée. Dans toutes les hypothèses, les améliorations que vous désirez, vous ne les pouvez tirer que de l'Évangile.

Au fond des combinaisons des sectaires actuels, c'est toujours le plagiat, la parodie de l'Évangile, toujours le principe apostolique qu'on retrouve : ce principe est tel-

lement entré en nous, que nous en usons comme nous appartenant ; nous nous le présumons naturel, quoiqu'il ne nous le soit pas ; il nous est venu de notre ancienne foi, à prendre celle-ci à deux ou trois degrés d'ascendance au-dessus de nous. Tel esprit indépendant qui s'occupe du perfectionnement de ses semblables n'y aurait jamais pensé si le droit des peuples n'avait été posé par le Fils de l'homme. Tout acte de philanthropie auquel nous nous livrons, tout système que nous rêvons dans l'intérêt de l'humanité, n'est que l'idée chrétienne retournée, changée de nom et trop souvent défigurée : c'est toujours le verbe qui se fait chair !

Voulez-vous que l'idée chrétienne ne soit que l'idée humaine en progression ? J'y consens ; mais ouvrez les diverses cosmogonies, vous apprendrez qu'un christianisme traditionnel a devancé sur la terre le christianisme révélé. Si le Messie *n'était pas venu et qu'il n'eût point parlé*, comme il le dit de lui-même, l'idée n'aurait pas été dégagée, les vérités seraient restées confuses, telles qu'on les entrevoit dans les écrits des anciens. C'est donc, de quelque façon que vous l'interprétiez, du révélateur ou du Christ que vous tenez tout ; c'est du Sauveur, *Salvator*, du Consolateur, *Paracletus*, qu'il vous faut toujours partir ; c'est de lui que vous avez reçu les germes de la civilisation et de la philosophie.

Vous voyez donc que je ne trouve de solution à l'avenir que dans le christianisme et dans le christianisme catholique ; la religion du Verbe est la manifestation de la vérité, comme la création est la visibilité de Dieu. Je ne prétends pas qu'une rénovation générale ait absolument lieu, car j'admets que des peuples entiers

soient voués à la destruction; j'admets aussi que la foi se dessèche en certains pays : mais s'il en reste un seul grain, s'il tombe sur un peu de terre, ne fût-ce que dans les débris d'un vase, ce grain lèvera, et une seconde incarnation de l'esprit catholique ranimera la société.

Le christianisme est l'appréciation la plus philosophique et la plus rationnelle de Dieu et de la création; il renferme les trois grandes lois de l'univers, la loi divine, la loi morale, la loi politique : la loi divine, unité de Dieu en trois personnes; la loi morale, *charité*; la loi politique, c'est-à-dire, *liberté, égalité, fraternité*.

Les deux premiers principes sont développés; le troisième, la loi politique, n'a point reçu ses compléments, parce qu'il ne pouvait fleurir tandis que la croyance intelligente de l'être infini et la morale universelle n'étaient pas solidement établies. Or, le christianisme eut d'abord à débayer les absurdités et les abominations dont l'idolâtrie et l'esclavage avaient encombré le genre humain.

Des personnes éclairées ne comprennent pas qu'un catholique tel que moi s'entête à s'asseoir à l'ombre de ce qu'elles appellent des ruines; selon ces personnes, c'est une gageure, un parti pris. Mais dites-le-moi, par pitié, où trouverai-je une famille et un Dieu dans la société individuelle et philosophique que vous me proposez? Dites-le-moi et je vous suis; sinon ne trouvez pas mauvais que je me couche dans la tombe du Christ, seul abri que vous m'avez laissé en m'abandonnant.

Non, je n'ai point fait une gageure avec moi-même : je suis sincère; voici ce qui m'est arrivé : de mes projets, de mes études, de mes expériences, il ne m'est resté

qu'un détromper complet de toutes les choses que poursuit le monde. Ma conviction religieuse, en grandissant, a dévoré mes autres convictions; il n'est ici-bas chrétien plus croyant et homme plus incrédule que moi. Loin d'être à son terme, la religion du libérateur entre à peine dans sa troisième période, la période politique, *liberté, égalité, fraternité*. L'Évangile, sentence d'acquiescement, n'a pas été lu encore à tous; nous en sommes encore aux malédictions prononcées par le Christ: « Malheur à vous « qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient « porter, et qui ne voudriez pas les avoir touchés du bout « du doigt! »

Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières; sa transformation enveloppe la transformation universelle. Quand il aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s'éclaircir; la liberté, crucifiée sur le Calvaire avec le Messie, en descendra avec lui; elle remettra aux nations ce nouveau testament écrit en leur faveur et jusqu'ici entravé dans ses clauses. Les gouvernements passeront, le mal moral disparaîtra, la réhabilitation annoncera la consommation des siècles de mort et d'oppression nés de la chute.

Quand viendra ce jour désiré? Quand la société se recomposera-t-elle d'après les moyens secrets du principe générateur? Nul ne le peut dire; on ne saurait calculer les résistances des passions.

Plus d'une fois la mort engourdira des races, versera le silence sur les événements comme la neige tombée pendant la nuit fait cesser le bruit des chars. Les nations ne croissent pas aussi rapidement que les individus dont elles sont composées et ne disparaissent pas aussi vite.

Que de temps ne faut-il point pour arriver à une seule chose cherchée ! L'agonie du Bas-Empire pensa ne pas finir ; l'ère chrétienne, déjà si étendue, n'a pas suffi à l'abolition de la servitude. Ces calculs, je le sais, ne vont pas au tempérament français ; dans nos révolutions nous n'avons jamais admis l'élément du temps : c'est pourquoi nous sommes toujours ébahis des résultats contraires à nos impatiences. Pleins d'un généreux courage, des jeunes gens se précipitent ; ils s'avancent tête baissée vers une haute région qu'ils entrevoient et qu'ils s'efforcent d'atteindre : rien de plus digne d'admiration ; mais ils useront leur vie dans ces efforts, et arrivés au terme, de mécompte en mécompte, ils consigneront le poids des années déçues à d'autres générations abusées qui le porteront jusqu'aux tombeaux voisins ; ainsi de suite. Le temps du désert est revenu ; le christianisme recommence dans la stérilité de la Thébaïde, au milieu d'une idolâtrie redoutable, l'idolâtrie de l'homme envers soi.

Il y a deux conséquences dans l'histoire, l'une immédiate et qui est à l'instant connue, l'autre éloignée et qu'on n'aperçoit pas d'abord. Ces conséquences souvent se contredisent ; les unes viennent de notre courte sagesse, les autres de la sagesse perdurable. L'événement providentiel apparaît après l'événement humain. Dieu se lève derrière les hommes. Niez tant qu'il vous plaira le suprême conseil, ne consentez pas à son action, disputez sur les mots, appelez force des choses ou raison ce que le vulgaire appelle Providence, regardez à la fin d'un fait accompli, et vous verrez qu'il a toujours produit le contraire de ce qu'on en attendait, quand il n'a point été établi d'abord sur la morale et sur la justice.

Si le ciel n'a pas prononcé son dernier arrêt ; si un avenir doit être, un avenir puissant et libre, cet avenir est loin encore, loin au delà de l'horizon visible ; on n'y pourra parvenir qu'à l'aide de cette espérance chrétienne dont les ailes croissent à mesure que tout semble la trahir, espérance plus longue que le temps et plus forte que le malheur.

RÉCAPITULATION DE MA VIE.

L'ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi ? Il est possible que mon travail soit mauvais ; il est possible qu'en voyant le jour ces *Mémoires* s'effacent : du moins les choses que je me serai racontées auront servi à tromper l'ennui de ces dernières heures dont personne ne veut et dont on ne sait que faire. Au bout de la vie est un âge amer : rien ne plaît, parce qu'on n'est digne de rien ; bon à personne, fardeau à tous, près de son dernier gîte, on n'a qu'un pas à faire pour y atteindre : à quoi servirait de rêver sur une plage déserte ? quelles aimables ombres apercevrait-on dans l'avenir ? Fi des nuages qui volent maintenant sur ma tête !

Une idée me revient et me trouble : ma conscience n'est pas rassurée sur l'innocence de mes veilles ; je crains mon aveuglement et la complaisance de l'homme pour ses fautes. Ce que j'écris est-il bien selon la justice ? La morale et la charité sont-elles rigoureusement observées ? Ai-je eu le droit de parler des autres ? Que me servirait le repentir, si ces *Mémoires* faisaient quelque mal ? Ignorés et cachés de la terre, vous de qui la vie agréable aux

autels opère des miracles, salut à vos secrètes vertus?

Ce pauvre, dépourvu de science, et dont on ne s'occupera jamais, a, par la seule doctrine de ses mœurs exercé sur ses compagnons de souffrance l'influence divine qui émanait des vertus du Christ. Le plus beau livre de la terre ne vaut pas un acte inconnu de ces martyrs sans nom dont Hérode avait *mêlé le sang à leurs sacrifices*.

Vous m'avez vu naître; vous avez vu mon enfance, l'idolâtrie de ma singulière création dans le château de Combourg, ma présentation à Versailles, mon assistance à Paris au premier spectacle de la Révolution. Dans le nouveau monde je rencontre Washington; je m'enfonce dans les bois; le naufrage me ramène sur les côtes de ma Bretagne. Arrivent mes souffrances comme soldat, ma misère comme émigré. Rentré en France, je deviens auteur du *Génie du christianisme*. Dans une société changée, je compte et je perds des amis. Bonaparte m'arrête et se jette, avec le corps sanglant du duc d'Enghien, devant mes pas; je m'arrête à mon tour, et je conduis le grand homme de son berceau, en Corse, à sa tombe, à Sainte-Hélène. Je participe à la Restauration et je la vois finir.

Ainsi la vie publique et privée m'a été connue. Quatre fois j'ai traversé les mers; j'ai suivi le soleil en Orient, touché les ruines de Memphis, de Carthage, de Sparte et d'Athènes; j'ai prié au tombeau de saint Pierre et adoré sur le Golgotha. Pauvre et riche, puissant et faible, heureux et misérable, homme d'action, homme de pensée, j'ai mis ma main dans le siècle, mon intelligence au désert; l'existence effective s'est montrée à moi au milieu des illusions, de même que la terre apparaît aux matelots parmi les nuages. Si ces faits répandus sur

mes songes, comme le vernis qui préserve des peintures fragiles, ne disparaissent pas, ils indiqueront le lieu par où a passé ma vie.

Dans chacune de mes trois carrières je m'étais proposé un but important : voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire ; littérateur, j'ai essayé de rétablir le culte sur ses ruines ; homme d'État, je me suis efforcé de donner aux peuples le système de la monarchie pondérée, de replacer la France à son rang en Europe, de lui rendre la force que les traités de Vienne lui avaient fait perdre ; j'ai du moins aidé à conquérir celle de nos libertés qui les vaut toutes, la liberté de la presse. Dans l'ordre divin, religion et liberté ; dans l'ordre humain, honneur et gloire (qui sont la génération humaine de la religion et de la liberté) : voilà ce que j'ai désiré pour ma patrie.

Des auteurs français de ma date, je suis quasi le seul qui ressemble à ses ouvrages : voyageur, soldat, publiciste, ministre, c'est dans les bois que j'ai chanté les bois, sur les vaisseaux que j'ai peint l'Océan, dans les camps que j'ai parlé des armes, dans l'exil que j'ai appris l'exil, dans les cours, dans les affaires, dans les assemblées que j'ai étudié les princes, la politique et les lois.

Les orateurs de la Grèce et de Rome furent mêlés à la chose publique et en partagèrent le sort ; dans l'Italie et l'Espagne de la fin du moyen âge et de la renaissance, les premiers génies des lettres et des arts participèrent au mouvement social. Quelles orageuses et belles vies que celles de Dante, de Tasse, de Camoëns, d'Ercilla, de Cervantes ! En France, anciennement, nos cantiques et nos récits nous parvenaient de nos pèlerinages et de nos

combats ; mais , à compter du règne de Louis XIV, nos écrivains ont trop souvent été des hommes isolés dont les talents pouvaient être l'expression de l'esprit, non des faits de leur époque.

Moi, bonheur ou fortune, après avoir campé sous la hutte de l'Iroquois et sous la tente de l'Arabe, après avoir revêtu la casaque du sauvage et le cafetan du Mamelouck, je me suis assis à la table des rois pour retomber dans l'indigence. Je me suis mêlé de paix et de guerre ; j'ai signé des traités et des protocoles ; j'ai assisté à des sièges, des congrès et des conclaves ; à la réédification et à la démolition des trônes ; j'ai fait de l'histoire, et je la pouvais écrire : et ma vie solitaire et silencieuse marchait au travers du tumulte et du bruit avec les filles de mon imagination, Atala, Amélie, Blanca, Velléda, sans parler de ce que je pourrais appeler les réalités de mes jours, si elles n'avaient elles-mêmes la séduction des chimères. J'ai peur d'avoir eu une âme de l'espèce de celle qu'un philosophe ancien appelait une maladie sacrée.

Je me suis rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né, nageant avec espérance vers une rive inconnue.

RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS ARRIVÉS SUR LE GLOBE PENDANT MA VIE.

La géographie entière a changé depuis que, selon l'expression de nos vieilles coutumes, j'ai pu regarder le ciel de mon lit. Si je compare deux globes terrestres, l'un du commencement, l'autre de la fin de ma vie, je ne les reconnais plus. Une cinquième partie de la terre, l'Aus-

tralie, a été découverte et s'est peuplée : un sixième continent vient d'être aperçu par des voiles françaises dans les glaces du pôle antarctique, et les Parry, les Ross, les Franklin ont tourné, à notre pôle, les côtes qui dessinent la limite de l'Amérique au septentrion ; l'Afrique a ouvert ses mystérieuses solitudes ; enfin il n'y a pas un coin de notre demeure qui soit actuellement ignoré. On attaque toutes les langues de terres qui séparent le monde ; on verra sans doute bientôt des vaisseaux traverser l'isthme de Panama et peut-être l'isthme de Suez.

L'histoire a fait parallèlement au fond du temps des découvertes ; les langues sacrées ont laissé lire leur vocabulaire perdu ; jusque sur les granits de Mezraïm, Champollion a déchiffré ces hiéroglyphes qui semblaient être un sceau mis sur les lèvres du désert, et qui répondait de leur éternelle discrétion¹. Que si les révolutions nouvelles ont rayé de la carte la Pologne, la Hollande, Gênes et Venise, d'autres républiques occupent une partie des rivages du grand Océan et de l'Atlantique. Dans ces pays, la civilisation perfectionnée pourrait prêter des secours à une nature énergique : les bateaux à vapeur remonteraient ces fleuves destinés à devenir des communications faciles, après avoir été d'invincibles obstacles ; les bords de ces fleuves se couvriraient de villes et de villages, comme nous avons vu de nouveaux États américains sortir des déserts du Kentucky. Dans ces forêts réputées impénétrables fuiraient ces chariots sans chevaux, transportant des poids énormes et des milliers des voyageurs.

¹ M. Ch. Lenormant, savant compagnon de voyage de Champollion, a préservé la grammaire des obélisques que M. Ampère est allé étudier aujourd'hui sur les ruines de Thèbes et de Memphis.

Sur ces rivières, sur ces chemins, descendraient, avec les arbres pour la construction des vaisseaux, les richesses des mines qui serviraient à les payer ; et l'isthme de Panama romprait sa barrière pour donner passage à ces vaisseaux dans l'une et l'autre mer.

La marine qui emprunte du feu le mouvement ne se borne pas à la navigation des fleuves, elle franchit l'Océan ; les distances s'abrègent ; plus de courants, de moussons, de vents contraires, de blocus, de ports fermés. Il y a loin de ces romans industriels au hameau de Plan-couët : en ce temps-là, les dames jouaient aux jeux d'autrefois à leur foyer ; les paysannes filaient le chanvre de leurs vêtements ; la maigre bougie de résine éclairait les veillées de village ; la chimie n'avait point opéré ses prodiges ; les machines n'avaient pas mis en mouvement toutes les eaux et tous les fers pour tisser les laines ou broder les soies ; le gaz resté aux météores ne fournissait point encore l'illumination de nos théâtres et de nos rues.

Ces transformations ne se sont pas bornées à nos séjours : par l'instinct de son immortalité, l'homme a envoyé son intelligence en haut ; à chaque pas qu'il a fait dans le firmament, il a reconnu des miracles de la puissance inénarrable. Cette étoile, qui paraissait simple à nos pères, est double et triple à nos yeux ; les soleils interposés devant les soleils se font ombre et manquent d'espace pour leur multitude. Au centre de l'infini, Dieu voit défiler autour de lui ces magnifiques théories, preuves ajoutées aux preuves de l'Être suprême.

Représentons-nous, selon la science agrandie, notre chétive planète nageant dans un océan à vagues de so-

leils, dans cette voie lactée, matière brute de lumière, métal en fusion de mondes que façonnera la main du Créateur. La distance de telles étoiles est si prodigieuse que leur éclat ne pourra parvenir à l'œil qui les regarde que quand ces étoiles seront éteintes, le foyer avant le rayon. Que l'homme est petit sur l'atome où il se meut! Mais qu'il est grand comme intelligence! Il sait quand le visage des astres se doit charger d'ombre, à quelle heure reviennent les comètes après des milliers d'années, lui qui ne vit qu'un instant! Insecte microscopique inaperçu dans un pli de la robe du ciel, les globes ne lui peuvent cacher un seul de leurs pas dans la profondeur des espaces. Ces astres, nouveaux pour nous, quelles destinées éclaireront-ils? La révélation de ces astres est-elle liée à quelque nouvelle phase de l'humanité? Vous le saurez, races à naître; je l'ignore et je me retire.

Grâce à l'exorbitance de mes années, mon monument est achevé. Ce m'est un grand soulagement; je sentais quelqu'un qui me poussait: le patron de la barque sur laquelle ma place est retenue m'avertissait qu'il ne me restait qu'un moment pour monter à bord. Si j'avais été le maître de Rome, je dirais, comme Sylla, que je finis mes *Mémoires* la veille même de ma mort; mais je ne conclurais pas mon récit par ces mots comme il conclut le sien: « J'ai vu en songe un de mes enfants qui me montrait Métella, sa mère, et m'exhortait à venir jouir du repos dans le sein de la félicité éternelle. » Si j'eusse été Sylla, la gloire ne m'aurait jamais pu donner le repos et la félicité.

Des orages nouveaux se formeront; on croit pressentir des calamités qui l'emporteront sur les afflictions

dont nous avons été accablés ; déjà , pour retourner au champ de bataille , on songe à rebander ses vieilles blessures. Cependant , je ne pense pas que des malheurs prochains éclatent : peuples et rois sont également recrus ; des catastrophes imprévues ne fondront pas sur la France : ce qui me suivra ne sera que l'effet de la transformation générale. On touchera sans doute à des stations pénibles ; le monde ne saurait changer de face sans qu'il y ait douleur. Mais , encore un coup , ce ne seront point des révolutions à part ; ce sera la grande révolution allant à son terme. Les scènes de demain ne me regardent plus ; elles appellent d'autres peintres : à vous , messieurs.

En traçant ces derniers mots , ce 16 novembre 1841 , ma fenêtre , qui donne à l'ouest sur les jardins des Missions étrangères , est ouverte : il est six heures du matin ; j'aperçois la lune pâle et élargie ; elle s'abaisse sur la flèche des Invalides à peine révélée par le premier rayon doré de l'Orient : on dirait que l'ancien monde finit , et que le nouveau commence. Je vois les reflets d'une aurore dont je ne verrai pas se lever le soleil. Il ne me reste qu'à m'asseoir au bord de ma fosse ; après quoi je descendrai hardiment , le crucifix à la main , dans l'éternité.

SUPPLÉMENT A MES MÉMOIRES.

JULIE DE CHATEAUBRIAND.

Voici la vie de ma sœur Julie. Il n'y a pas un mot de moi dans le récit de l'abbé Carron; en retranchant des phrases et supprimant des paragraphes, j'ai abrégé l'ouvrage de moitié.

Julie-Agathe, fille de messire René de Chateaubriand, comte de Combourg, et de dame Pauline Bedée de la Bouëtardaye¹, naquit dans la ville de Saint-Malo. Son père, homme de beaucoup d'esprit et plein de dignité dans ses manières, remplissait avec régularité les devoirs du christianisme; sa mère était douée de la piété la plus tendre.

Avec une figure que l'on trouvait charmante, une

¹ *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, par l'abbé Carron. Paris, chez Rusand, 1817, in-12. Tom IV. *Supplément aux Vies des justes dans les conditions ordinaires de la société*, p. 349 et suiv.

imagination pleine de fraîcheur et de grâce, avec beaucoup d'esprit naturel, se développèrent en elle ces talents brillants auxquels les amis de la terre et de ses vaines jouissances attachent un si puissant intérêt. Mademoiselle de Chateaubriand faisait agréablement et facilement les vers ; sa mémoire se montrait fort étendue, sa lecture prodigieuse ; c'était en elle une véritable passion. On a connu d'elle une traduction en vers du septième chant de la *Jérusalem*, quelques épîtres et deux actes d'une comédie où les mœurs de ce siècle étaient peintes avec autant de finesse que de goût.

Elle était âgée de dix-huit ans lorsqu'elle épousa Annibal de Farcy de Montvallon, capitaine au régiment de Condé.

Personne ne saurait peindre, je ne dis point encore cette héroïque pénitence qui sera la plus belle partie de ses jours, mais ce charme unique, inexprimable, attaché à toutes ses paroles, à toutes ses manières.

La jeune mondaine avait mis bas les armes ; la vertu l'enchaînait à son char ; mais combien il lui restait à faire pour immoler tout ce qui lui avait été le plus cher jusqu'à ce moment ! Entre les objets qu'elle affectionnait davantage, ayant aimé passionnément la poésie, elle s'y était livrée au point d'en faire son unique occupation....

Dans un temps que, seule à la campagne, poursuivie par un sentiment secret qu'elle repoussait encore, elle se promenait à grands pas dans un bois qui entourait sa demeure, disputant contre la grâce, elle se disait : « Faire
« des vers n'est pas un crime, s'ils n'attaquent ni la re-
« ligion, ni les mœurs. Je ferai des vers et je servirai
« Dieu. »

Après des combats qui la retinrent pendant plusieurs jours dans un état d'agitation cruelle, elle prit enfin le parti de ne rien refuser à Dieu, et jeta au feu tous ses manuscrits, sans même épargner un ouvrage commencé auquel elle tenait, disait-elle, avec tout l'engouement de la plus ridicule prévention.

Madame de Farcy fut de ces caractères heureux qui ne se réservent rien dans leur retour à Dieu ; âme forte et grande, elle quitta tout et trouva tout. Les personnes qui ont eu le bonheur de la connaître le plus intimement et qui ont pu l'apprécier savent ce qu'elle donna et devinrent ce qu'elle reçut pour prix d'une immolation entière. Après s'être portée avec une répugnance presque insurmontable à certains sacrifices pénibles, elle s'était souvent demandé ensuite à elle-même : « Qu'est devenu « mon chagrin de tantôt? ».

Au milieu d'une vie employée à satisfaire son goût pour les plaisirs de l'esprit, la jeune et brillante Julie avait été frappée d'une maladie très-grave; elle voulut rentrer en elle-même et consulter ses plus secrets sentiments. Alors, se trouvant la tête remplie de tous les ouvrages de poésie qu'elle avait dévorés, et qui étaient comme son unique aliment, elle fut tout à coup saisie de cette pensée : « Je vais être bientôt appelée devant Dieu « pour lui rendre compte de ma vie; que lui répon-
« drai-je? je ne sais que des vers. »—« Lorsque je n'étais
« encore que depuis peu de temps à Dieu, disait-elle à
« son amie, je m'étais mis l'esprit à la torture sur le choix
« d'un ruban rose ou bleu, voulant prendre le bleu par
« mortification, et n'ayant pas le courage de résister au
« rose. »

Réconciliée avec le divin maître, nourrie délicieusement à son banquet adorable, admise, pour récompense de ses sacrifices, aux plus intimes communications avec le Dieu de toute bonté, de toute miséricorde, elle n'eut pas plutôt senti les charmes de la piété, les attraits de l'amour divin, que la jeune épouse ne fut plus reconnaissable; bientôt elle répandit autour d'elle l'édification et l'admiration. Couverte de vêtements de la plus grande simplicité, d'une robe de laine noire ou brune, enveloppée dans l'hiver d'une pelisse mal fourrée, l'été d'une mante de taffetas noir, cette Julie, naguère si intéressante aux amis de la terre et de ses pompes par son élégance, expiait avant trente ans le goût et la délicatesse qui la paraient à vingt. Elle parvint ensuite, par des austérités poussées trop loin sans doute, et par les progrès d'un dépérissement successif, à décharner totalement un visage qu'on jugeait autrefois plus attrayant que la beauté régulière. Cependant le charme de son regard, le jeu de sa physionomie si expressive, si éloquente au profit de la vertu, les grâces de son esprit résistèrent encore aux efforts de son humilité.

Pour soutenir son ardeur naissante, et peut-être pour la modérer, son directeur la soumit successivement aux conseils de deux religieuses d'un mérite distingué. Sous les ailes de leur vigilance maternelle, elle s'occupait sans cesse à retrancher impitoyablement tout ce qu'elle craignait de dérober à la parfaite immolation d'elle-même. « Il faut que je m'éteigne, » disait-elle.

Madame de Farcy avait été bénie dans son union par la naissance d'une fille. Elle remplit d'une manière exemplaire les devoirs d'épouse et de mère pendant

l'émigration de son mari. Mais ne serait-ce pas avec frayeur que nous révélerons ici cette partie de sa vie plus admirable qu'imitable, et dans laquelle, malgré les instances réitérées de sa mère et de ses sœurs, elle déclara comme une guerre interminable à tous ses sens, vivant avec une extrême austérité, que le dépérissement graduel de sa santé ne put interrompre? C'était par un doux sourire qu'elle cherchait à consoler ses amis de l'excès de ses rigueurs envers elle. Souvent, pendant des froids rigoureux, elle demeurait la nuit fort longtemps prosternée la face contre terre, portant habituellement un cilice, punissant par d'autres austérités un corps innocent, jeûnant toute l'année avec la plus étonnante rigueur, mesurant scrupuleusement la quantité de pain noir et d'eau dont elle soutenait sa faiblesse, étant à peine vêtue, logée dans une espèce de grenier, couchée sur un lit sans rideaux et qui était aussi dur que des planches, travaillant sans cesse à cacher son esprit, employant à se défigurer autant d'art que la femme la plus coquette pourrait en mettre à s'embellir.

.

.

Après les soins que Julie donnait à l'éducation de sa fille, elle partageait son temps entre de fervents exercices et tous les genres possibles de bonnes œuvres. Associée à plusieurs dames pour concourir au soulagement des indigents, elle se vit adoptée par eux pour la mère la plus tendre. « Un jour, raconte sa fille, maman m'annonça
 « que nous allions aller voir une de nos parentes, tombée
 « du faite de la prospérité dans la plus affreuse misère.
 « Je trouvai le chemin fort long, et, en montant l'espèce

« d'échelle tournante qui conduisait à son triste réduit,
 « j'étais prête à pleurer sur les vicissitudes humaines.
 « La porte s'ouvre ; j'étais en peine s'il fallait appeler la
 « dame du nom de tante ou de cousine, lorsqu'une femme
 « couverte de haillons, de la figure la plus basse, avec
 « le ton et les manières les plus ignobles, s'avança vers
 « nous. Son aspect m'étonna d'abord, et tout ce qui l'en-
 « tourait acheva de me déconcerter ; mais telle était ma
 « prévention que je voulais absolument découvrir en
 « elle quelque trace d'une noble origine. Trois quarts
 « d'heure que nous passâmes avec elle furent employés
 « par moi dans cette infructueuse recherche, et je sortis
 « confondue. Mon premier soin fut de demander à ma
 « mère le nom de cette étrange parente et de quel côté
 « nous pouvions lui appartenir. — Ma fille, me répondit-
 « elle, cette femme est comme nous fille d'Adam et d'Ève,
 « et nous sommes déchus comme elle. Jamais mon or-
 « gueil n'a reçu une meilleure leçon. »

La juste réputation de mérite et de vertu que madame de Farcy s'était acquise, la rendait comme naturellement le conseil bienveillant de jeunes personnes qui répandaient dans son sein leurs troubles et leurs inquiétudes : « Ne croyez point aimer d'une manière criminelle,
 « disait-elle à l'une, aussitôt que l'on vous plaît. Ne vous
 « faites point des idées romanesques d'une prétendue
 « nécessité d'aimer et d'être aimée pour contracter un
 « engagement heureux. Lorsque Dieu appelle à cet état,
 « il suffit de pouvoir estimer celui à qui on s'unit. »

Elle donne sur l'amitié les idées les plus justes et un avis aussi sage qu'il est ordinairement méconnu dans le premier âge de la vie : « Vous avez les idées les plus

« fausses, dit-elle, sur ce que vous appelez le besoin d'être
 « seule; croyez-moi, vous êtes à vous-même bien mau-
 « vaise compagnie.

«
 « Que l'amie que vous choisirez soit plus vertueuse que
 « vous, afin qu'elle vous inspire assez de respect pour que
 « vous n'osiez vous permettre avec elle certains épan-
 « chements inutiles.

« On se permet souvent dans la conversation un
 « genre de familiarité qui n'est pas vice, mais qui an-
 « noncerait une éducation vicieuse. Déshabitez-vous de
 « certaines dénominations trop aisées; donnez aux choses
 « dont vous parlez une expression noble et délicate, et
 « sachez vous faire estimer par cette pureté de langage
 « qui est une émanation de celle de l'âme. »

Une de ses jeunes amies, craignant peut-être de
 blesser une conscience trop timorée par sa vive tendresse
 envers elle, madame de Farcy lui répond avec cette
 aimable ingénuité : « Je ne crois pas, ma très-aimable
 « amie, un seul mot de tout le mal que vous pensez de votre
 « pauvre cœur, et comme je ne suis pas d'humeur à re-
 « noncer à la part que j'y pouvais prétendre, je commence
 « par vous prier de le laisser m'aimer à son aise. » . . .

Un nouveau champ de sacrifices et de mérites va
 s'ouvrir devant la vertueuse Julie.
 Son rang, celui de ses parents, l'émigration de son mari,
 ses qualités personnelles : que de titres à la proscription !
 Vers le milieu de 1793, elle fut arrêtée et conduite à la
 maison du Bon-Pasteur, à Rennes, et y demeura enfer-
 mée pendant treize mois. Elle y fut à toutes ses com-
 pagnes un modèle de patience, de courage et de toutes

les qualités qui forment les parfaits chrétiens; jamais on ne la vit se répandre en murmures.

Les compagnes de sa captivité se montraient à ses yeux comme autant de sœurs bien aimées. Elle ne se contentait pas de supporter la gêne de la captivité, les traitements inhumains des satellites du crime; elle parut en tout un modèle inimitable de mortification, d'oubli héroïque d'elle-même. Elle servait continuellement les autres et se comptait toujours comme n'étant rien. Ne pouvant conserver assez de recueillement au milieu du dortoir commun, elle obtint une petite place dans un grenier presque à l'injure de l'air; elle s'y rendait à quatre heures du matin et y semblait absorbée dans ses méditations, toujours à genoux avec un peu d'eau auprès d'elle pour se désaltérer dans la chaleur que la saison et le lieu faisaient éprouver.

Le moyen de l'arracher à sa contemplation était de lui demander un service : elle quittait tout à l'instant. Une malade avait besoin de prendre des bains, et l'amie des affligés tirait et portait elle-même de l'eau : dévouement au-dessus de ses forces, et qui sans doute abrégé ses jours.

Rarement elle se trouvait aux repas des détenues, se contentant des restes qui demeuraient sur les tables. Aux représentations de l'amitié, elle répondait : « Ces restes ne seront pas donnés aux pauvres, et je tiens leur place en ce moment. »

Le grenier où l'humble captive passait ses plus longs et plus doux moments renfermait une statue de la très-sainte Vierge que, par mégarde ou par mépris, on laissait jetée dans un coin; quelle fut la joie de Julie quand

elle l'y découvrit ! Elle fit tant par ses instances, par ses sacrifices auprès des geôliers de la maison, qu'elle obtint la faveur d'y avoir un petit oratoire. Elle l'orna avec tous les soins et l'appareil que son zèle et son cœur lui permirent ; elle y conduisit successivement ses compagnes pour y faire en commun de pieux exercices. . . .

Un soir le bruit se répandit que les détenues seraient incessamment massacrées. Cette nouvelle causa une alarme générale : une des dames renfermées aperçoit au haut de la maison la faible lueur d'une lampe, et communique sa surprise et sa terreur à sa voisine : « Ne vous effrayez point, répondit celle-ci ; ne savez-vous pas que madame de Farcy passe la plus grande partie de la nuit en prières ? »

Après une longue captivité, madame de Farcy rentra dans sa famille ; mais sa délicate constitution s'affaiblissait rapidement et préparait de longs et cuisants regrets à des amies dignes de l'avoir connue pour l'apprécier et pour la bénir. Peu de mois avant de mourir, elle venait de contracter avec une jeune personne de son pays une liaison qui fut précieuse à l'une et bien douce à l'autre. C'est d'un petit manuscrit intitulé : *Mes Souvenirs de madame de Farcy*, et que nous avons entre les mains, que nous recueillons de nouveau la manière ingénieuse et triomphante dont celle de qui nous écrivons la vie faisait des conquêtes à la vertu. . . .

« L'amie dont je m'étais créé la chimère, je ne l'ai trouvée qu'une fois. Dieu me la fit rencontrer au moment où j'en avais le plus besoin sans doute ; mais il

« ne me la donna que pour ce moment : c'était une sœur
 « de l'auteur du *Génie du christianisme*. A cette époque son
 « frère ne s'était pas encore fait un nom dans la littéra-
 « ture. Cette femme au-dessus de tout ce que j'ai connu,
 « de la plus agréable mondaine, était devenue la plus
 « austère pénitente; et, plus aimable que jamais, elle
 « faisait à Dieu autant de conquêtes que de jeunes per-
 « sonnes avaient le bonheur de l'approcher. Je ne l'ai
 « connue que six mois : l'ardeur de sa pénitence avait
 « déjà consumé ses forces; elle finit de la mort des saints,
 « me laissant d'éternels regrets.
 « Elle m'eût fait aller au
 « bout du monde; avec elle il était impossible de tomber
 « ni de rester dans la tiédeur. »
 «

La nouvelle amie de Julie la met en scène avec elle,
 et retrace fidèlement leur conversation : « Il faut, disait
 « madame de Farey, que nous soyons toutes à Dieu. Ce
 « jour qui m'éclaire, cette terre qui fournit à tous mes
 « besoins, ces plaisirs qui me délassent, ces parents, ces
 « amis que j'aime, leur tendresse, le plus doux des biens,
 « tout cela me vient de lui; mes yeux ne peuvent reposer
 « que sur ses bienfaits.

« Si le moment de vous présenter au tribunal arrive
 « avant que vous sentiez que la grâce vous est accordée,
 « allez, sans hésiter et avec confiance, aux pieds de Dieu,
 « qui ne vous demande que la droiture et la bonne vo-
 « lonté; c'est lui qui fera le reste.

« Jamais, nous dit la nouvelle amie de Julie, je n'eus
 « de si doux moments que ceux où je me sentis pressée
 « dans les bras de cette incomparable amie : il semblait

« qu'elle en voulût faire une chaîne pour m'attacher à
« Dieu. »

Madame de Farcy parlait de Dieu d'une manière simple, naturelle et pourtant élevée, et son ton de voix et sa physionomie prenaient alors un caractère attendrissant et même sublime.

« Lorsque j'eus le bonheur de la connaître, nous
« raconte une de ses autres amies, j'avais la tête farcie
« de chimères romanesques dont je m'étais alimentée
« toute ma vie.
« Je me souviens qu'à l'occasion de sentiments exaltés
« après lesquels je courais beaucoup, elle me dit : « Vous
« n'aimerez jamais comme vous voudriez aimer, à moins
« que vous ne vous tourniez vers Dieu.
« A l'égard de créatures. vous
« ne serez jamais contente ni d'elles, ni de vos senti-
« ments. Vous serez tendre aujourd'hui, froide demain ;
« vous ne les aimerez pas deux jours de la même ma-
« nière ; vous ne saurez souvent s'il est bien vrai que
« vous les aimiez, à moins que vous ne commenciez à
« les aimer pour Dieu. »

Madame de Farcy n'approuvait pas ces épanche-
ments intimes où l'on ne peut soulager son cœur qu'aux
dépens de ceux qui en causent les peines. « On ne cherche
« qu'à soulager ses maux, disait-elle, et l'on ne parvient
« souvent qu'à les aigrir. En les faisant partager, on se
« les exagère à soi-même ; on détaille ses griefs, on s'ap-
« pesantit sur chacun ; la compassion qu'on inspire d'un
« côté double le sentiment d'injustice qu'on éprouve de
« l'autre ; plus on se fait plaindre, plus on s'attendrit sur
« soi, et plus on se sent blessé de ce que l'on souffre. Ce

« résultat prouve que de telles consolations ne sont point
« dans l'ordre de Dieu. »

La détention si pénible et si longue de madame de Farcy dans la maison du Bon-Pasteur de Rennes avait comme éteint ce qui lui restait de forces. Elle était en proie aux douleurs les plus aiguës, mais elle les supportait sans se permettre la moindre plainte, et l'on ne s'en apercevait qu'à l'altération empreinte sur son visage. Pendant sa dernière maladie elle conserva la même patience, acheva de mettre ordre à ses affaires et recommanda sa fille, alors dans sa quinzième année, à la famille de son mari.

Lorsque sa fille lui demandait en pleurant quand elle la reverrait, elle lui promettait que leur séparation ne serait pas très-longue et qu'elles se réuniraient pour ne plus se quitter. Elle lui recommanda de prier Dieu chaque jour dans un moment qu'elle fixa, lui promettant de prier à la même heure et ainsi de concert avec l'objet de sa tendresse. Elle voulut entourer et comme garantir les beaux ans de sa fille par les avis les plus tendres et les plus salutaires. Elle les lui remit par écrit, et nous les consignerons ici comme un précieux monument de cet amour qu'une bonne mère, une mère chrétienne, doit aux enfants que le ciel lui donna.

« Je voudrais, ma chère petite, que tu conservasses
« la bonne habitude d'être matinale. Lève-toi, pendant
« la belle saison, à six heures du matin. Que ta première
« pensée soit pour Dieu, ta première action la prière ;
« fais-la à genoux, et souviens-toi que cette attitude res-

« pectueuse, en rappelant notre attention, nous dispose
 « à rendre à Dieu le seul hommage dont il soit jaloux,
 « celui de nos cœurs.

« N'oublie pas de faire mention de ton père et de
 « moi, ma bien-aimée. A peine avons-nous un seul jour
 « à passer sur la terre, que serait-ce si nous étions con-
 « damnés à nous séparer après ce court espace, à ne plus
 « nous aimer? C'est au ciel que j'aspire à te voir à mes
 « côtés durant l'éternité tout entière; c'est à mon Dieu
 « que je veux te présenter comme ma joie et ma cou-
 « ronne. »

Dès que madame de Farcy se vit alitée, elle se fit
 dire, tous les jours, à trois heures après midi, les litanies
 pour la bonne mort; à six, on lui récitait les prières
 des agonisants. Une de ses amies, qui avait une maison
 de campagne à une demi-lieue de Rennes, la pressa de
 venir chez elle; elle s'y fit transporter.

Morte à tous les objets créés, elle ne voulait plus
 que Dieu et que Dieu seul; elle avouait ingénument avoir
 porté trop loin l'amour de la pénitence, et cependant elle
 le conservait toujours, se réjouissant de l'accroissement
 de ses souffrances, souriant avec grâce après les nuits les
 plus pénibles et disant : « Cela est passé, il n'y faut plus
 « penser. » Jamais on ne surprit sur ses lèvres l'aveu
 qu'elle eût souffert. Ses méditations si fréquentes sur la
 passion de Notre-Seigneur lui avaient appris combien on
 est heureux de se trouver un moment sur la croix.

Comment retracer fidèlement et sa douceur et sa
 reconnaissance pour les plus légers services, soit de la

part de ses gardes, soit de la part de tous ceux qui l'approchaient? L'amie qui l'avait recueillie dans son ermitage recevait à chaque instant un nouveau témoignage de sa gratitude. Elle lui répétait souvent : « Mais que vous « êtes bonne et charitable de m'avoir reçue ! » Son immense charité ne se démentit jamais ; ses derniers vœux, ses derniers soupirs ont été pour les pauvres. Tous la pleurèrent et publiaient hautement les actes de son inépuisable charité.

Dans un moment où son état semblait empirer, elle dit, et comme hors d'elle-même, à une de ses meilleures amies : « Ah ! ma bonne amie, je verrai mon Dieu ! » Cependant l'extrême délicatesse de sa conscience lui faisait craindre que son désir de mourir, quoique inspiré par un si beau motif, ne fût pas assez pur. Il lui échappa de dire : « Non, je ne veux plus désirer la mort, mais « uniquement le bon plaisir de Dieu. » Au flambeau de son humilité, Julie s'estimait la plus coupable des femmes ; elle disait à une intime amie : « Serait-il possible que, « criminelle comme je le suis, je visse cependant mon « Seigneur et mon Dieu ? Ah ! je me remets entièrement « à lui, et j'adore ses décrets ; je me sou mets à tout ce « qu'il ordonnera de moi ; s'il me veut même en enfer, j'y « consens. » A cet instant elle plaça son crucifix sur ses lèvres, mais avec une telle expression de résignation, de force et d'amour, que les témoins de cet acte sublime ne purent s'empêcher de verser des larmes que souvent depuis ils ont renouvelées au souvenir de leur amie mourante.

En conservant jusqu'à la fin l'innocente gaieté qui

l'animait, en continuant de manifester une charité pleine d'égards et de politesse, elle parlait de sa mort comme elle eût parlé d'un voyage de pur agrément; elle lui donnait le nom de son *départ*. Elle se plaisait à raconter sans cesse les détails de la jouissance délicieuse qu'elle allait goûter dans le sein de Dieu. Combien souvent elle demandait : « Mais mon exil doit-il être encore bien long? « Ai-je encore bien des jours à vivre? »

La dernière fois que ses sœurs la visitèrent, elles ne purent s'énoncer que par leurs larmes; Julie soutint cette entrevue avec force et courage.

Dans l'appartement où elle passait le jour se trouvait un tableau de Notre-Seigneur au jardin des Olives; elle avait toujours soin que l'on tournât son fauteuil de manière à le voir. Sur la cheminée de son appartement était placé un tableau de la mère de Dieu; elle ne le contemplait qu'en tressaillant d'allégresse.

Il est pour le juste mourant certains moments d'abattement, tels que ceux où nous avons déjà vu la pieuse Julie, et que l'idée de la mort, prête à saisir sa victime, va renouveler en elle, pour lui donner quelques traits de ressemblance avec son Sauveur agonisant. Une religieuse, en qui madame de Farcy avait la plus grande confiance, est chargée de lui annoncer qu'elle va bientôt quitter la terre : elle remplit par écrit cette mission douloureuse, et le lendemain matin vient demander à la mourante quelle impression sa lettre a faite sur elle. Hélas! les saints se connaissent si peu, qu'après avoir

tant désiré sa fin, l'humble servante du Seigneur, s'exagérant ses fautes, n'a plus en perspective qu'un jugement rigoureux ; elle ne dissimula point une sorte de consternation : « Je ne vous dirai pas, répond la mourante d'une
 « voix paisible, mais altérée par la crainte, que votre
 « nouvelle ne m'ait point fait de peine ; je ne suis pas
 « du nombre de celles qui ont sujet de se réjouir en ap-
 « prenant un tel événement. »

Un jour qu'elle se trouvait avec d'intimes amies qui parlaient de morts causées par sensations vives : « Il me
 « paraît difficile, leur dit-elle, de mourir de joie, mais
 « je conçois qu'on puisse mourir de contrition. »

Ainsi que son admirable modèle, l'humble servante de Jésus-Christ avait passé en faisant le bien ; elle touchait à sa dernière heure.

Le 26 juillet 1799, elle fut levée et fit ses prières à l'ordinaire ; dans l'après-dîner on la coucha. Placé près de la mourante, l'abbé Leforestier lui demanda s'il ne convenait point d'envoyer chercher sa fille ? « Non, monsieur, répondit-elle, à moins que vous ne l'exigiez ; le sacrifice est fait. »

On lui demanda quelque temps après si elle reconnaissait ceux qui l'approchaient ; elle dit les reconnaître. A neuf heures elle demanda plusieurs fois combien de temps elle avait encore à vivre : « Peut-être trois heures, » lui répondit-on. — « Ah ! s'écria-t-elle, trois heures encore sans voir Dieu ! » A dix heures, elle reçut l'extrême-onction. Elle redoutait son agonie par sa grande crainte d'offenser dans une impatience : elle avait conjuré le

Seigneur de lui accorder la grâce de perdre connaissance. Elle la perdit à dix heures et un quart, et à onze heures elle expira.

Mademoiselle de Chateaubriand n'était pas fille unique : hélas ! la postérité, en s'attachant à ce nom célèbre, dira les victimes qu'il rappelle, victimes d'un dévouement sans bornes à l'autel et au trône. Un de ses frères, avec tant d'autres braves, avait quitté le sol de la patrie quand sa sœur y périt ; elle avait vu la tombe s'ouvrir devant elle, et ce fut de ses bords qu'elle fit tenir à ce frère, si chéri et si digne de l'être, le dernier gage de sa tendresse. Écoutons-le nous raconter l'effet que cet envoi touchant fit sur son cœur (préface de la première édition du *Génie du christianisme*) :

« Mes sentiments religieux n'ont pas toujours été ce
« qu'ils sont aujourd'hui. Tout en avouant la nécessité
« d'une religion et en admirant le christianisme, j'en
« ai cependant méconnu plusieurs rapports. Frappé des
« abus de quelques institutions et des vices de quelques
« hommes, je suis tombé jadis dans les déclamations et
« les sophismes. Je pourrais en rejeter la faute sur ma
« jeunesse, sur le délire des temps, sur les sociétés que
« je fréquentais ; mais j'aime mieux me condamner ; je
« ne sais point excuser ce qui n'est point excusable. Je
« dirai seulement les moyens dont la Providence s'est
« servie pour me rappeler à mes devoirs. Ma mère, après
« avoir été à soixante-douze ans dans les cachots où elle
« vit périr une partie de ses enfants, expira enfin sur
« un grabat, où ses malheurs l'avaient reléguée. Le sou-
« venir de mes égarements répandit sur ses derniers
« jours une grande amertume ; elle chargea en mourant

« une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans
« laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda le dernier
« vœu de ma mère. Quand sa lettre me parvint au delà
« des mers, ma sœur elle-même n'existait plus ; elle était
« morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces
« deux voix sorties du tombeau , cette mort qui servait
« d'interprète à la mort , m'ont frappé : je suis devenu
« chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes
« lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie du
« cœur ; j'ai pleuré et j'ai cru. »

O chrétiens de tous les âges et de tous les rangs, que
n'avez-vous point à admirer, que n'avez-vous pas à
imiter dans la vie de Julie de Chateaubriand !

LETTRE DE M. DE LA FERRONNAYS.

Saint-Pétersbourg, le 14 mai 1824.

« Monsieur le vicomte ,

« Les observations que j'ai cru devoir vous soumettre
« et les renseignements que je suis dans le cas de vous
« donner aujourd'hui m'ont paru d'une nature assez dé-
« licate pour ne devoir être confiés qu'à une occasion
« parfaitement sûre. Les moyens de séduction que dans
« certaines circonstances le cabinet russe ne se fait aucun
« scrupule d'employer sont tels, qu'il est de la prudence
« de les croire irrésistibles au moins pour ceux de nos
« courriers qui ne sont pas personnellement connus ;
« c'est ce qui m'a décidé à vous expédier M. de Lagrené,
« que je recommande à vos bontés. J'ai de plus la cer-
« titude que depuis longtemps mes chiffres sont connus
« du ministère impérial, et je dois, à cette occasion, vous

« prévenir que j'ai quelques raisons de craindre qu'ils
 « ne lui aient été envoyés de Paris même. Lorsque j'aurai
 « le bonheur de vous voir, il sera indispensable d'orga-
 « niser entre vous et moi un moyen de correspondre qui
 « soit plus sûr que ceux dont nous faisons usage aujour-
 « d'hui, et plus à l'abri des infidélités.

« Il est très-vrai, monsieur le vicomte, que j'ai eu à
 « lutter dans ces derniers temps; l'on n'a rien négligé
 « pour me faire un peu peur, et pour me mettre dans le
 « cas de vous la faire partager; mais, comme je vous le
 « mande dans ma dépêche, j'ai trop bien compris l'avan-
 « tage que doit nous donner l'admirable situation dans
 « laquelle se trouve aujourd'hui la France, pour me
 « laisser facilement intimider. J'ai donc été avec pru-
 « dence, mais sans aucune espèce de crainte, au-devant
 « de l'orage; je n'ai été ému ni de l'humeur que l'on m'a
 « témoignée ni de tous les dangers dont on m'a menacé;
 « et du moment où l'on a été bien convaincu que je
 « ne reculerais pas, on s'est calmé, on est entré en
 « composition.

« Je n'ai pas obtenu tout ce que j'aurais voulu;
 « j'aurais désiré que la dépêche à Pozzo fût autrement
 « rédigée; il y a plusieurs phrases que j'aurais voulu faire
 « supprimer ou changer; mais, ayant obtenu le point
 « essentiel pour le moment, je n'ai pas cru prudent de
 « vouloir exiger davantage d'un amour-propre si facile
 « à froisser. Tout mon désir maintenant est que vous
 « soyez satisfait des communications que vous portent
 « nos courriers, et que vous soyez bien convaincu que
 « j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour remplir vos
 « intentions.

« J'ai presque regretté que dans votre dépêche et
« dans votre lettre particulière vous ayez cru nécessaire
« d'entrer dans des explications aussi détaillées sur le
« discours du roi ; l'impression qu'on en avait d'abord
« reçue était effacée , ou du moins ce que j'avais répondu
« aux premières observations qui m'avaient été faites
« avait fait prendre la résolution de ne m'en plus parler ;
« les explications que vous me donnez ne se trouvent pas
« d'ailleurs entièrement conformes à celles qu'a envoyées
« Pozzo, qui a mandé, je crois, que vous aviez bien effec-
« tivement ajouté deux ou trois phrases au discours du
« roi, mais que le président du conseil les avait rayées.
« Quoi qu'il en soit, c'est une petite affaire dont il ne
« faut plus parler et qui sera plus qu'oubliée, si dans le
« courant de la session vous trouvez l'occasion de faire
« entendre à la tribune deux ou trois phrases qui satis-
« fassent l'extrême exigence de nos amours-propres.

« Je ne sais en vérité si l'on n'est pas plus embar-
« rassé que reconnaissant de notre empressement à venir
« au-devant des propositions qui nous ont été faites rela-
« tivement aux affaires d'Orient ; on aimait bien mieux
« le rôle de tuteur que celui d'ami ; on est en quelque
« sorte gêné vis-à-vis de ceux avec lesquels on avait pris
« l'habitude de nous régenter, d'avouer une intimité qui
« doit déranger des rapports que l'on regretterait, parce
« qu'ils donneraient à peu de frais beaucoup d'import-
« tance. D'ailleurs, rien n'est encore moins clair que les
« intentions de la Russie à l'égard de la Grèce ; il y a
« bien longtemps que le comte de Nesselrode m'a dit
« qu'il n'y avait que ceux qui méconnaissaient les vrais
« intérêts politiques de la Russie qui pouvaient lui sup-

« poser l'intention de vouloir s'établir sur la Méditerranée; que ce serait, pour ainsi dire, offrir volontairement à l'Angleterre le moyen et le prétexte de saisir un ennemi qu'elle redoute, qui aujourd'hui n'a rien à craindre d'elle, et qui plus tard pourra, sur un autre point, lui porter des atteintes dangereuses.

« Ainsi que j'ai l'honneur de vous le mander dans ma dépêche, il n'y a jamais eu le moindre rapport entre la conduite et le langage de la Russie depuis le commencement de l'insurrection de la Grèce. Le renvoi du comte Capodistrias, au moment même où les déclarations du cabinet de Saint-Pétersbourg semblaient ne devoir plus laisser ni espérance, ni moyens de prévenir la guerre, a prouvé à la fois le degré d'importance que l'on doit ajouter aux notes diplomatiques les plus énergiques de ce cabinet, et la vérité de l'intérêt qu'il prend à la cause des Grecs.

« Le sang-froid avec lequel on parle aujourd'hui à Pétersbourg du formidable armement préparé contre les insurgés, et qui semble les menacer d'une entière extermination, le soin que l'on met dans les journaux, qui tous se rédigent sous les yeux du gouvernement, à déconsidérer leur cause, à exalter les moyens de leurs ennemis, tout prouve que l'opinion de l'empereur doit être conforme à celle du comte de Nesselrode, et que le chef de la religion grecque ne voit en effet aucun intérêt pour sa politique à soutenir par des moyens efficaces la cause de ses *coreligionnaires*.

« Je n'ai point trouvé que le mécontentement que le comte de Nesselrode m'a témoigné du retard que l'Austrie et l'Angleterre apportaient à répondre à son

« *mémoire* fût exprimé avec franchise et vérité; il sem-
« blait que ce qu'il me disait à ce sujet fit partie d'un
« rôle étudié; qu'il avait en quelque sorte compté sur le
« peu d'empressement dont il se plaignait et qui semblait
« cependant déjouer ses plans. Tout semble indiquer que
« le *mémoire* qu'il a fait faire, et dont le succès a été si
« général, n'était qu'un acquit de conscience, l'exécution
« de l'engagement qu'il avait pris à Czernowitz, et que
« l'auteur a toujours été convaincu, ainsi que l'Autriche
« et l'Angleterre, que cette pièce diplomatique ne serait
« suivie d'aucun résultat, qu'elle resterait dans les ar-
« chives impériales et dans celles de tous les cabinets de
« l'Europe comme un stérile monument de ce que l'on
« est convenu de nommer magnanimité de l'empereur,
« et un éloquent témoignage de son facile désintéres-
« sement.

« Il ne faut donc pas nous étonner si notre empres-
« sement à nous rendre à l'invitation du cabinet russe, si
« la bonne foi avec laquelle nous nous sommes montrés
« disposés à donner immédiatement suite aux idées sou-
« mises par la Russie, et que nous avons cru aussi fran-
« chement proposées qu'elles semblaient conçues avec
« générosité, ne nous ont pas valu plus de témoignages
« de reconnaissance. Vous avez dû vous-même, monsieur
« le vicomte, être étonné de la brièveté et de la sèche-
« resse des remerciements qui vous ont été officiellement
« faits dans cette circonstance. Je crois vous en expliquer
« la véritable cause; je suis sûr que si j'avais été dans le
« cas d'annoncer ici que nous allions donner une flotte
« au roi d'Espagne, de l'argent et des soldats, pour aller
« reconquérir l'autre hémisphère, ou bien encore que

« vous aviez fermé vos ports aux vaisseaux brésiliens, on
 « vous aurait témoigné bien plus de satisfaction qu'on
 « ne l'a fait en apprenant que nous étions prêts à prendre
 « fait et cause pour la Russie dans une question que
 « nous regardions comme liée à ses plus chers intérêts
 « politiques.

« Dans cet état de choses, je pense que vous approu-
 « verez que je ne me mette pas plus en avant que je ne
 « l'ai fait. Si la Russie veut agir, elle sait qu'elle peut
 « compter sur nous; mais pour cela il faut attendre
 « qu'elle s'explique plus clairement. Si au contraire,
 « comme tout peut le faire croire, on joue une comédie,
 « je veux au moins laisser entrevoir que je suis dans la
 « confiance, et ne pas trop légèrement accepter le rôle
 « d'innocent dont mon collègue d'Autriche aimerait fort
 « à me voir me charger.

« Ce qui me paraît certain, monsieur le vicomte,
 « c'est que les Grecs eux-mêmes ne paraissent pas plus
 « ambitieux aujourd'hui de la protection de la Russie
 « qu'elle-même ne semble disposée à la leur accorder;
 « les liens de la religion attachent peut-être encore les
 « basses classes au chef suprême de leur Église; mais les
 « gens éclairés de la nation, indignés d'abord de l'aban-
 « don dans lequel les a laissés une cour qui, depuis Ca-
 « therine II, ne cesse de les porter à la révolte, ont ensuite
 « étudié et recherché les causes de cet abandon; ils ont vu
 « ou cru voir que la crainte de laisser encore s'accroître la
 « puissance et l'influence déjà si incommode de la Russie,
 « armait contre leur cause l'Europe entière; qu'ils étaient
 « sacrifiés à l'intérêt général. Ils ont reconnu et bien
 « jugé que l'empereur était incapable de concevoir et

« d'exécuter les projets de son aïeule; dès lors, ils ont
« compris que, loin de compter sur l'assistance de la
« Russie, ils devaient éviter de la rechercher, puisqu'au
« lieu de leur être utile, elle leur créait des ennemis. Ils
« ont alors, en désespoir de cause, tourné leurs regards
« vers l'Angleterre, qui déjà, quoique d'une manière non
« avouée, semble les prendre sous sa protection. Elle ne
« leur accordera point l'indépendance, parce qu'il ne lui
« convient pas de laisser se fonder dans la Méditerranée
« une marine marchande qui ferait tort à la sienne; mais
« elle les protégera et les gouvernera à la façon des îles
« Ioniennes : triste perspective qui ne peut être acceptée
« que par les déplorables victimes de l'absurde despo-
« tisme des musulmans.

« Ce n'est pas la première fois, monsieur le vicomte,
« que nous devons regretter le fatal article du traité du
« 31 mars, qui nous a enlevé les îles Ioniennes; nous y
« étions aimés et considérés autant que les Anglais y sont
« détestés, et aujourd'hui nous ne serions pas embarras-
« sés du rôle que nous devrions jouer, ni incertains sur
« le plan que nous aurions à suivre. Celui de l'Autriche
« et de l'Angleterre était clair et tout tracé, il a été suivi
« avec hardiesse et habileté. Ceux qui ont été chargés de
« le conduire ont été admirablement secondés par les
« circonstances dans lesquelles l'Europe s'est trouvée,
« par le caractère inerte de l'empereur, par les disposi-
« tions personnelles et les rapports particuliers de celui
« de ses ministres qui est resté investi de sa confiance
« après le départ du comte Capodistrias. Le renvoi de ce
« dernier a été la plus grande victoire qu'aient obtenue
« M. de Metternich et lord Londonderry; le jour de son

« départ a été celui d'un vrai triomphe pour leurs ministres à Pétersbourg.

« De ce jour-là, en effet, la Russie a prononcé l'abandon de toute son influence dans le Levant, et lord Strangford s'est trouvé à Constantinople pour hériter, au profit de son gouvernement, de l'immense sacrifice que la peur ou l'irrésolution venait d'arracher à l'empereur. Depuis lors, le rôle de cet ambassadeur n'a plus été qu'un jeu; il a abusé d'une situation qu'il a due au hasard bien plus encore qu'à son habileté, avec une imprudence sans égale; toutes les notes, toutes ses prétendues conversations avec le Reiss-effendi, sont pleines de l'ironie la plus insultante pour la Russie. Mais il a prouvé du moins ce que l'on peut impunément oser contre un caractère faible et irrésolu, et les actes de l'ambassade de lord Strangford resteront pour servir d'exemple et d'instruction tant que l'empereur régnera.

« Ce même ambassadeur affecte aujourd'hui un mécontentement qui semble aller jusqu'à l'indignation contre ceux de ses compatriotes qui se vouent à la cause des Grecs, et surtout contre les capitaines de la marine royale anglaise, qui subitement se sont montrés aussi chauds protecteurs des insurgés qu'ils avaient été jusque-là ardents à les persécuter. Il déplore la perte de son influence ministérielle; ses plaintes sont ici répétées avec une affectation plaisante par sir Charles Bagot et le comte de Lebzelter, qui doivent réellement avoir bien de la confiance dans la bonhomie de ceux auxquels ils s'adressent. Lord Strangford a fait preuve de beaucoup trop d'esprit pendant sa négociation pour

« que quiconque ne veut pas volontairement fermer les
« yeux puisse penser qu'il se soit trompé sur les inten-
« tions véritables de son gouvernement. Le tout est une
« partie parfaitement bien jouée; cependant ce ne sera
« que quand nous verrons un ambassadeur russe
« aux prises avec le divan que nous pourrons juger si
« toutes les chances de cette partie ont été bien cal-
« culées.

« Il me semble, monsieur le vicomte, que notre rôle
« dans cette situation est d'attendre; peut-être que plus
« tard les circonstances pourront arracher l'empereur à
« son sommeil : le réveil alors pourrait faire du bruit et
« amener des combinaisons qui nous indiqueraient plus
« clairement qu'elle ne l'est aujourd'hui la route qu'une
« bonne politique devra nous faire suivre.

« En attendant, je crois que si nous avons ici quel-
« ques conférences, elles ne conduiront à rien de décisif;
« l'ambassadeur d'Angleterre paraît savoir qu'il ne sera
« autorisé qu'à écouter et qu'il devra tout prendre *ad re-*
« *ferendum*; M. Lebzelttern trouvera dans les observations
« de M. de Metternich tous les motifs qui lui seront né-
« cessaires pour en faire autant; le comte de Nesselrode
« me paraît, plus que dans aucune occasion, disposé à la
« temporisation. Il est donc probable que si l'on s'occupe
« des idées que renferme le mémoire russe, ce ne sera
« qu'après la campagne, et je ne prévois plus aucune
« affaire qui puisse s'opposer à ce que je profite du congé
« que vous avez la bonté de m'envoyer. Cependant,
« monsieur le vicomte, j'espère que je n'ai pas besoin de
« vous promettre que ni ma santé, ni aucune considéra-
« tion quelconque, ne pourra me faire un seul instant

« abandonner mon poste, tant que je pourrai croire que
 « ma présence peut y être le moins du monde utile au
 « service du roi.

« En voilà bien long sur la Grèce ; mais j'ai cru de-
 « voir vous faire connaître toute mon opinion sur l'im-
 « portance réelle des conférences proposées sur cette
 « grande question.

« Je dois vous confier, monsieur le vicomte, et sous
 « le secret, un fait dont vous pourrez mieux que moi
 « connaître l'exactitude, mais qui, s'il était vrai, pour-
 « rait influencer d'une manière très-fâcheuse sur la situation
 « du général Pozzo. Sous ce rapport, la chose pourrait
 « avoir de l'importance ; car si, par suite de l'affaire, il
 « devait perdre sa place, il serait nécessaire de prévoir
 « de bonne heure sur qui il nous conviendrait de jeter
 « les yeux pour lui succéder, et d'autant plus que le
 « choix serait aussi difficile à faire qu'il serait important
 « pour nous.

« Vous n'ignorez pas, monsieur le vicomte, que de-
 « puis longtemps tous les efforts de M. de Metternich et
 « du cabinet anglais tendent à renverser Pozzo ; il n'a
 « pas en Russie une seule voix qui le soutienne, et le
 « poste qu'il occupe est l'objet de tout ce qui a de l'am-
 « bition à Pétersbourg. La chute du comte Capodistrias
 « a presque entraîné la sienne ; il a su se maintenir par
 « sa propre habileté et par l'adresse avec laquelle il a
 « toujours su persuader de l'importance du rôle qu'il
 « joue à Paris ; ses rapports, rédigés avec art et infini-
 « ment d'esprit, intéressent l'empereur ; les lettres parti-
 « culières, dans lesquelles l'ambassadeur se permet de
 « donner des détails très-étrangers aux affaires, amusent

« et font souvent le divertissement de ce monarque et de
« ses intimes.

« Depuis quelque temps, cependant, la faveur n'est
« plus la même. L'inutile voyage de Pozzo à Madrid a
« déjà porté une forte atteinte à son crédit : voici de plus
« ce qui vient d'arriver. L'ambassadeur d'Angleterre a
« reçu, *par la poste*, une lettre de M. Canning, qui roule
« entièrement sur la situation de l'Espagne. Après avoir
« fait de ce malheureux pays la peinture la plus déplo-
« rable, M. Canning ajoute qu'elle est due presque entiè-
« rement aux intrigues du général Pozzo et au despo-
« tisme qu'il exerce au nom de son maître sur le roi
« d'Espagne et ses ministres ; il attribue entièrement ces
« intrigues à une cupidité insatiable, l'accusant de ne
« faire usage de son influence que pour forcer le roi Fer-
« dinand à prendre des engagements humiliants et oné-
« reux et dont Pozzo et quelques agioteurs profiteraient
« largement. A l'appui de cette grave accusation, M. Can-
« ning joint à sa lettre la copie d'une autre lettre sans
« signature, écrite de Madrid, qui dénonce en quelque
« sorte le général Pozzo comme travaillant à renverser
« le comte d'Offalia et tout le ministère espagnol (à la
« nomination duquel il est censé avoir cependant puis-
« samment contribué), uniquement parce que le général
« Pozzo doit avoir acquis pour plusieurs millions de bons
« sur les Cortès, et que le comte d'Offalia, se refusant à
« reconnaître l'emprunt révolutionnaire, la fortune et
« la réputation du général se trouvent également com-
« promises.

« Cette lettre, arrivée par la poste, a nécessairement
« été ouverte ; l'empereur en a connaissance, et je crois

« être sûr que M. d'Oubril est chargé de prendre tres
« secrètement des renseignements sur la vérité de cette
« accusation. J'espère pour le général Pozzo que ce n'est
« qu'une mauvaise intrigue du cabinet anglais. S'il en
« était autrement, j'en serais fâché pour son honneur et
« pour son existence; l'un serait perdu, et l'autre serait
« affreuse et vouée au mépris. Vous serez à même, mon-
« sieur le vicomte, de savoir si toute cette vilaine histoire
« a quelque fondement; dans ce cas-là, veuillez, jusqu'à
« mon arrivée, n'en faire aucun usage, et surtout ne rien
« m'écrire qui puisse y avoir rapport. Vous savez que si
« aucune affaire ne s'y oppose, je ne resterai plus ici
« assez longtemps pour recevoir réponse aux lettres que
« je vous adresse aujourd'hui.

« M. d'Oubril part aujourd'hui; il sera probable-
« ment à Paris à peu près en même temps que ma lettre.
« Ses instructions lui prescrivent de travailler à réparer
« tout le mal qu'a fait à Madrid la conduite imprudente
« de M. Boulgary, de se faire le conciliateur et le modé-
« rateur de toutes les opinions; d'engager en même temps
« le roi d'Espagne à résister fortement à tous les conseils,
« à toutes les insinuations dont le but serait de le porter
« à transiger sur quelques-uns de ses droits. La lettre du
« comte de Nesselrode au comte d'Offalia, qui vous sera
« probablement communiquée, indique assez que c'est
« là surtout la crainte de l'empereur, et, dans la conver-
« sation que j'ai eue avec M. d'Oubril, j'ai reconnu mot
« à mot ce qui m'avait été dit à moi-même lorsque j'ai
« eu l'honneur d'avoir un entretien avec Sa Majesté.

« J'ai déjà eu l'occasion de vous parler de M. d'Ou-
« bril, vous allez vous-même pouvoir le juger. Je crois,

« monsieur le vicomte, que vous trouverez qu'il n'est pas
« à la hauteur du rôle que l'on pouvait supposer à la
« Russie l'intention de vouloir faire jouer à son ministre
« en Espagne; la fierté castillane ne sera peut-être pas
« flattée non plus de ne trouver aucun titre devant le
« nom de ce nouvel envoyé; mais je crois que pour nous
« il vaut beaucoup mieux avoir affaire avec un homme
« de ce caractère qu'avec aucun de ceux dont il avait été
« question pour ce poste délicat.

« M. d'Alopeus (celui qui est à Berlin) l'avait forte-
« ment sollicité; je crois que nous avons toute espèce de
« raisons de nous féliciter qu'il ne l'ait pas obtenu.
« M. d'Oubril n'exercera d'ailleurs, je crois, aucune in-
« fluence personnelle à Madrid; il est à craindre seule-
« ment que le sieur Ugarte s'empare de lui; je crois être
« sûr, cependant, qu'on l'a prémuni d'avance contre les
« séductions de cet intrigant; il sera nécessaire que Pozzo
« lui donne à ce sujet une bonne direction.

« M. d'Oubril retrouvera à Madrid un de ses collè-
« gues, sir Ev. A'Court, qui a de lui la plus mince opi-
« nion possible, et dont le premier soin sera sûrement
« de déconsidérer et de ridiculiser le nouvel arrivé,
« comme il l'a fait en Italie. Sous ce rapport, M. de Ta-
« laru pourra être fort utile à M. d'Oubril; il deviendra
« en quelque sorte son appui et son soutien. Cette com-
« binaison me paraît à la fois convenable à notre dignité,
« utile à nos intérêts et conforme à l'opinion que nous
« devons laisser prendre de la nature de nos rapports
« avec la Russie.

« Il me reste, monsieur le vicomte, à vous parler du
« Würtemberg. Je n'ai point laissé ignorer à M. de Nes-

« selrode ni à l'empereur lui-même tout le prix et l'in-
« térêt que le gouvernement du roi mettait à voir finir
« le différend qui existe entre la cour de Pétersbourg et
« celle de Stuttgart, et dans lequel toutes les puissances
« de l'Europe ont pris parti contre le roi de Wurtemberg.
« J'ai eu occasion de vous mander déjà, M. le vicomte,
« que mes premiers efforts pour faire finir cet état de
« choses avaient été sans succès ; j'ai acquis la certitude
« depuis qu'en voulant nous mêler plus directement
« de cette affaire, nous achèverions de la gâter et peut-
« être de la rendre inarrangeable. Le roi de Wurtemberg
« a beaucoup de torts à se reprocher vis-à-vis de l'empereur ; sa conduite, son langage, ses correspondances,
« celles de ses ministres, ont été constamment inconsidérées et offensantes pour celui qu'il avait tant d'intérêt
« de ménager. Les représentations les plus douces ont
« été sans effet ; le roi avait adopté un rôle, il voulait le
« soutenir ; il avait près de lui de fort mauvaises têtes,
« des serviteurs perfides ; il n'a fait que des imprudences,
« et a fini par froisser d'une manière si forte l'amour-
« propre et les sentiments de l'empereur qu'il en est résulté cette espèce de rupture. Ici les personnes char-
« gées des intérêts du roi de Wurtemberg se sont conduites avec maladresse ; elles ont voulu mettre de la
« roideur et de la dignité quand il aurait fallu agir avec
« franchise et bonne foi. L'empereur s'est aperçu qu'on
« voulait le braver, et ce qu'il eût été facile d'arranger
« dans le commencement avec de la prudence, est devenu maintenant une assez grande affaire ; elle est entièrement
« personnelle entre les deux souverains, ce
« qui rend toute espèce d'intervention ou de médiation

« étrangère impossible : celle de M. G. de Caraman ne
« peut donc être proposée.

« Il est nécessaire, il est indispensable que le roi de
« Württemberg fasse une démarche, mais qu'il la fasse
« avec franchise et cordialité ; c'est moins le souverain
« que le parent qui se trouve offensé, la réparation n'en
« est que plus facile. C'est malheureusement ce que ni le
« roi ni ses ayants cause à Pétersbourg n'ont voulu jus-
« qu'à présent ni comprendre ni conseiller. M. de Berol-
« dingen a fait, avec les meilleures intentions du monde,
« beaucoup de fautes, mais elles ne sont pas irrépa-
« rables, et j'espère que nous sommes au moment de
« terminer cette désagréable affaire. Me prévalant de
« l'intérêt que nous avons témoigné au Württemberg
« dans cette circonstance, j'ai eu avec le comte de Berol-
« dingen une explication très-franche dans laquelle je ne
« lui ai point laissé ignorer que le seul moyen de rétablir
« les relations amicales entre les deux cours était entre
« les mains du roi, et que tant que la démarche que l'em-
« pereur attendait ne serait pas franchement faite, il était
« inutile d'espérer un accommodement. Le comte de
« Beroldingen a paru apprendre quelque chose de nou-
« veau ; nous nous sommes bien expliqués, et j'ai eu sa
« promesse que la première chose dont il s'occuperait en
« arrivant à Stuttgart serait d'obtenir du roi la lettre qui
« seule peut tout arranger. Depuis son départ, j'ai eu
« avec M. Fleischmann, resté chargé d'affaires, de fré-
« quents entretiens : c'est un homme d'un excellent es-
« prit, beaucoup plus calme et plus entendu que M. de
« Beroldingen ; il s'est laissé diriger par nos conseils, et
« c'est après m'être consulté avec le comte de Nesselrode

« que je l'ai conseillé non-seulement d'écrire avec toute
« espèce de franchise au roi, mais même de lui envoyer
« le modèle d'une lettre qui n'aurait rien que de très-
« convenable pour la dignité du souverain, et qui mettra
« fin à toute cette mésintelligence.

« Le prince de Hohenlohe, envoyé ici par le roi de
« Würtemberg pour complimenter sur le mariage du
« grand-duc Michel, était un choix heureux. Allié de la
« famille, personnellement connu et fort estimé de l'em-
« pereur et de l'impératrice, le prince de Hohenlohe était
« sans contredit l'homme le plus propre à bien remplir
« une négociation du genre de celle qui paraissait lui
« être confiée. Malheureusement il n'était porteur que
« d'une simple lettre d'étiquette, et cette démarche faus-
« sement calculée est devenue un grief de plus. Aussi le
« prince de Hohenlohe, malgré l'estime particulière que
« l'on a pour lui, a-t-il eu beaucoup de désagréments
« pendant son séjour ; on lui en préparait de plus grands
« encore : je suis parvenu à les lui éviter et à lui faire
« obtenir une audience de congé. L'empereur l'a traité
« avec tant de bonté, lui a parlé avec tant d'effusion et
« tant de sentiment de la conduite du roi, que le prince
« est sorti pénétré de reconnaissance. Il part demain pour
« Stuttgart, décidé à unir ses efforts à ceux que vient de
« faire M. Fleischmann pour obtenir du roi la démarche
« très-simple qui doit satisfaire l'empereur. Tout permet
« donc d'espérer que l'arrivée de M. de Beroldingen et
« son entrée au ministère seront signalées par la fin de
« cette affaire dans laquelle vous voyez, monsieur le vi-
« comte, que j'ai rempli, autant que la prudence me le
« permettait, le rôle de médiateur.

« Il est probable que si le roi se prête à ce que l'on a
« le droit d'attendre de lui, le même prince de Hohenlohe
« viendra ici remplir les fonctions de ministre plénipo-
« tentiaire ; l'empereur lui en a exprimé le désir ; il sera
« dans ce cas parfaitement accueilli. Quant à nous, mon-
« sieur le vicomte, je ne vous cache pas que l'empereur
« attache beaucoup de prix à ce que le retour de M. de
« Caraman à Stuttgart soit différé jusqu'à ce que cette
« affaire soit terminée. J'ai pris avec le comte de Nessel-
« rode l'engagement de vous faire connaître le désir de
« Sa Majesté, mais je ne lui ai point laissé ignorer
« qu'étant entièrement étrangers à cette querelle, nous
« ne pouvions pas y prendre le même intérêt, ni adopter
« exactement les mêmes mesures que ceux qu'elle re-
« garde personnellement ; que, malgré tout notre em-
« pressement à nous prêter toujours à ce qui peut être
« agréable à l'empereur, le retour de notre ministre à
« Stuttgart devait nécessairement rester subordonné à
« ce que pouvaient exiger de nous nos intérêts directs.
r Voilà où en est l'affaire. Si vous pouvez prolonger de
« deux mois le congé de M. de Caraman, ce sera pour le
« mieux ; dans le cas contraire, je prends sur moi de faire
« trouver bonnes les raisons qui vous auront mis dans
« l'obligation de le renvoyer plus tôt à son poste.

« Je commence à croire que je suivrai votre conseil
« et que je ne profiterai point de la frégate : j'irai alors
« faire une *cure* à Carlsbad. Je serai à Paris dans les pre-
« miers jours d'août, et de retour à mon poste dans le
« mois de septembre. Mon projet, si rien ne s'y oppose,
« est de partir au plus tard d'aujourd'hui en un mois.

« Adieu, monsieur le vicomte : je suis heureux de

« l'idée que je pourrai passer quelques instants avec
 « vous ; j'aurai, malgré la longueur de mes lettres, bien
 « des choses encore à vous dire, et j'ai la prétention de
 « croire que mon voyage à Paris peut avoir de très-heu-
 « reux résultats pour le service du roi et de nos intérêts.
 « Dans tous les cas, je serai heureux de vous renouveler
 « de vive voix l'assurance d'un attachement depuis long-
 « temps fondé sur la plus profonde estime, et que la con-
 « fiance et la reconnaissance ont achevé de rendre in-
 « destructible.

« LA FERRONNAYS. »

« P. S. L'ambassadeur d'Angleterre sort à l'instant
 « de chez moi ; il vient de recevoir son courrier. Il est
 « chargé de répéter au comte de Nesselrode à peu près
 « tout ce que M. de Leiden a déjà mandé de l'opinion de
 « M. Canning sur le mémoire russe. Sir Charles Bagot
 « est autorisé à prendre part aux conférences, si toutefois
 « il n'est pas jugé prudent d'en retarder l'ouverture jus-
 « qu'à l'époque du retour de l'ambassadeur de Russie à
 « Constantinople. On annonce à sir Charles l'envoi très-
 « prochain d'instructions pour discuter les différentes
 « parties du mémoire ; mais dans aucun cas il n'est au-
 « torisé à rien conclure, et doit tout prendre *ad refe-*
 « *rendum*. L'opinion de M. Canning est que la connais-
 « sance de ces conférences devant nécessairement pro-
 « duire une grande sensation et beaucoup d'irritation à
 « Constantinople, il était à désirer qu'elles fussent ajour-
 « nées ; il ajoute, dans la dépêche que l'ambassadeur doit
 « communiquer demain au comte de Nesselrode, que
 « cette opinion est entièrement partagée par le cabinet

« français, et cite à cette occasion une conversation que
« vous devez avoir eue avec sir Charles Stuart le 15 avril,
« c'est-à-dire deux jours avant l'expédition de Maconet.
« Comme vous ne me parlez pas de cette conversation
« et que vous me renouvez au contraire l'ordre d'as-
« sister aux conférences, si elles ont lieu, et d'accéder à
« tout ce qui sera proposé sur les bases indiquées dans le
« *mémoire*, je dois croire qu'il y a dans la dépêche de
« M. Canning ou de sir Charles Stuart une erreur (volon-
« taire peut-être). J'ai répondu à l'ambassadeur que je ne
« verrais aucun inconvénient à ce que les conférences
« fussent ajournées; mais que je n'étais point en mesure
« de faire à cet égard aucune réflexion au gouvernement
« russe, et que les instructions de Votre Excellence se bor-
« naient à m'autoriser à prendre part aux conférences lors-
« qu'elles s'ouvriront. M. Canning se plaignait aussi de n'avoir
« point encore reçu (25 avril) les observations annoncées
« depuis longtemps par le cabinet autrichien. Je suis plus
« que jamais confirmé dans l'opinion que ces conférences
« n'auront dans ce moment aucune espèce de résultat;
« je serai plus à même dans quelques jours de vous
« donner à cet égard des éclaircissements plus précis.

« Vous m'avez mandé que le roi donnait son con-
« sentement au mariage de mademoiselle de Modène. Je
« ne vous cache pas que le père est au désespoir de ne
« pas avoir reçu dans cette circonstance une preuve plus
« positive et plus directe de l'intérêt du roi qui fut le pro-
« tecteur de sa jeunesse. Son imagination est singulière-
« ment frappée de l'idée d'avoir encouru la disgrâce de
« Sa Majesté. Le comte de Modène est un homme animé
« des meilleurs sentiments et des meilleurs principes: il

« jouit ici d'une considération qui dédommage de voir
« un Français de son rang employé dans une cour étran-
« gère. Ce serait de votre part, monsieur le vicomte, un
« acte de véritable bienfaisance d'obtenir que le roi eût
« la bonté d'écrire un mot à M. de Modène, ou que vous
« eussiez la complaisance de lui écrire vous-même de la
« part de Sa Majesté. »

GÉNÉALOGIE DE MA FAMILLE.

En écrivant les différentes parties de ces *Mémoires*, je n'ai point dit le travail intérieur qu'ils m'ont coûté. Il était naturel qu'en m'occupant des hommes et des lieux, je voulusse connaître ce qu'étaient ces lieux et ces hommes. La passion de l'histoire m'a dominé toute ma vie. J'ai souvent entretenu des correspondances sur des faits qui n'intéressent personne : je me plais, par exemple, à savoir comment s'appelle un champ que j'ai vu sur le bord d'un chemin, qui possédait jadis ce champ, comment il est parvenu au propriétaire actuel ; je m'attache de même à découvrir ce que sont devenus des cadets disparus vers telle ou telle époque. C'est ainsi qu'ayant à parler de ma famille, je me suis livré à mes investigations favorites, sans autre intérêt que mon plaisir d'annaliste, indifférent d'ailleurs à tous les autres intérêts qu'on peut attacher à un nom : j'ai pensé mourir d'aise quand j'ai découvert

que j'avais des alliances avec un vieux prêtre de paroisse nommé Courte-Blanchardière de la Boucatelière-Foiret, qui demeurait dans un clocher.

J'avais donc réuni sur ma famille ce que j'en avais pu apprendre ; mais mon texte bourré de ma *science* devenait long : l'ennui que j'aime à trouver au fond de l'histoire n'est pas du goût de chacun ; c'est pourtant de la succession des terrains arides et féconds que se compose un pays.

Arrêté par mille difficultés, je me résolus à ne mentionner dans mes *Mémoires* que ce qu'il fallait pour faire connaître les idées de mon père et l'influence qu'elles eurent sur ma première éducation. Une chose me décidait encore à la suppression de ces errements de famille : je possédais le *mémorial* des titres envoyés à Malte en 1789 pour mon agrégation à l'ordre ; mais je n'avais pas le travail des Chérin sur ces titres ; bien que ma présentation à Louis XVI fit preuve de ce travail, encore me manquait-il, et par conséquent la base de l'édifice. Les deux Chérin, Bernard et son fils Louis-Nicolas, étaient morts ; le dernier, ayant embrassé la révolution, était devenu chef d'état-major de l'armée du Danube. On connaît la sévérité du père et du fils : le premier se plaignait des *généalogistes chambrelants* (ouvriers qui travaillent en chambre), *gens sans études, qui, pour de l'argent, bercent les particuliers d'idées chimériques de noblesse et de grandeurs.*

Les archives des Chérin avaient été dispersées quand le passé ne compta plus ; mais peu à peu les cartons cachés ou dérobés furent rapportés à notre vaste dépôt littéraire : ils y continuent aujourd'hui une série précieuse de manuscrits.

Le carton dans lequel il est question de ma famille est du nombre de ceux qui n'ont pas été perdus. M. Charles Lenormant, conservateur à la Bibliothèque du roi, sachant que je faisais des recherches, et pensant qu'une communication pouvait m'être utile, a bien voulu me faire part du dossier Chateaubriand. La pièce généalogique dont il m'a été permis de prendre copie est évidemment une minute composée d'abord par le premier Chérin, lorsqu'il fut chargé en 1782 d'examiner les titres de ma sœur Lucile pour son admission au chapitre de l'Argentière ; puis cette minute a été continuée par le second Chérin pour mon frère ; et enfin pour la rédaction du *Mémorial des actes authentiques*, quand je fus admis dans l'ordre de Malte.

Muni de ces documents, je ne puis plus reculer, car ils ne m'appartiennent pas ; c'est la propriété de mes neveux, aînés de ma famille ; je n'ai pas le droit, pour abonder dans mon opinion particulière, de les priver de ce qu'ils considèrent comme des épaves, produit de leur naufrage.

En plaçant ces arides reliques dans des casiers, je satisfais à ma piété envers mon père, soit que ses convictions aient été risibles ou raisonnables, chimériques ou fondées. J'ai fait les deux parts : les préjugés dans la note, mon indépendance dans le texte.

Une fois mon parti pris, j'ai cru qu'il était juste de joindre au travail des généalogistes des ordres du roi les autres documents que je possédais : ces documents ont repris leur valeur, mes propres recherches viennent de nécessité grossir ma collection.

Le nom que je porte ayant traversé beaucoup de

siècles, beaucoup d'aventures se trouvent attachées à ce nom : je les mentionne toutes, afin de dissimuler autant qu'il m'a été possible l'ennui du sujet. Je combats aussi les historiens quand le point en litige en vaut la peine ; je montre comment ils se sont trompés, ou par imagination, ou par toute autre cause.

J'ai reporté les notes A et B tout à la fin et hors de mes *Mémoires*. Mais si ce m'était un devoir de produire la généalogie de ma famille, personne n'est obligé de la lire : ce hors-d'œuvre peut être passé sans le moindre inconvénient.

Le Mémorial envoyé à Malte en 1789 est d'une grande étendue ; il me fut adressé en 1821 par la lettre ci-jointe :

Thouars, Deux-Sèvres, 11 juin 1821.

« Monseigneur

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les
 « papiers que je vous ai annoncés par ma première lettre ;
 « ils consistent dans une copie du Mémorial des titres,
 « pièces et actes dont s'est servi noble *François-René de*
 « *Chateaubriand* pour être reçu de majorité au rang de
 « chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en la
 « vénérable langue de France, prieuré d'Aquitaine. Je ne
 « m'arrêterai point sur le mérite historique de ce procès-
 « verbal de preuves de noblesse qui remontent, en ligne
 « directe, du côté paternel, jusqu'au vingt-troisième
 « aïeul, *Brient 1^{er}*, seigneur baron du château de son nom,
 « qui se distingua à la bataille de Hastings, en 1067.
 « L'antique origine et l'illustration des *Chateaubriand* y
 « sont démontrées par les preuves les plus authentiques.

« Cette maison n'a rien également à désirer du côté
 « des alliances, étant unie à celles de Lusignan,
 « Thouars, Bretagne, Aragon, Rohan, Montmorency,
 « Laval, etc., etc.

« Cette copie de Mémorial avait été faite sur un ori-
 « ginal qui fut dans le temps envoyé à Malte par ledit
 « noble François-René de Chateaubriand, et en était revenu,
 « ce qui est prouvé par les enveloppes du paquet ci-
 « jointes et par la relation honorable (également ci-jointe)
 « écrite de ma main parce que j'étais alors secrétaire de
 « l'assemblée provinciale du grand prieuré d'Aquitaine,
 « tenue à Poitiers les 15 juin et 9 novembre 1789. Mon
 « père, à la même époque, était vice-chancelier dudit
 « prieuré. La minute du registre existe encore. En 1793,
 « les scellés furent apposés sur les archives de l'ordre
 « de Malte, à Poitiers; cette copie et cette relation s'y
 « trouvaient comprises; la majeure partie des papiers
 « furent condamnés au feu. Dans ces temps où les familles
 « sacrifiaient elles-mêmes leurs titres originaux pour
 « conserver leur existence, je conçus le projet d'arracher
 « aux flammes quelques débris de ces preuves de no-
 « blesse, propres à remplacer un jour les originaux qui
 « n'étaient plus. Mon père et mon frère, collaborateurs
 « aussi courageux que dévoués, sont morts pendant la
 « révolution, etc.

« Je suis, avec un profond respect,

« De Votre Excellence (j'étais ministre)

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« PONTOIS,

« Principal du Collège. »

COPIE DU MÉMORIAL DES TITRES ENVOYÉ A MALTE PAR NOBLE
FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND, 1789.

Mémorial des titres, pièces et actes authentiques dont désire se servir noble François-René de Chateaubriand, aspirant à être reçu de majorité au rang de chevalier de justice en la vénérable langue de France et grand prieuré d'Aquitaine, pour prouver la noblesse et filiation de ses huit lignes et quartiers paternels et maternels.

Savoir :

NOBLE FRANÇOIS-RENÉ DE CHATEAUBRIAND, PRÉSENTÉ.

Baptistaire, 1768.

Extrait des registres de l'église cathédrale de Saint-Malo, duquel appert que, le 4 septembre 1768, naquit, et le lendemain a été baptisé François-René de Chateaubriand, fils de haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand, seigneur comte de Combourg, et de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de Chateaubriand, son épouse, ledit extrait dûment légalisé.

Nota. Le présenté est frère : 1° de Jean-Baptiste-Auguste, comte de Chateaubriand, admis aux honneurs de la cour le 21 février 1788¹; 2° de Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, reçue chanoinesse du noble chapitre de l'Argentière, par brevet du 12 mai 1783.

¹ On a vu dans les *Mémoires* que j'avais été admis aux honneurs de la cour avant mon frère, parce qu'à cette époque mon frère était encore dans la robe.

COTÉ PATERNEL.

LIGNE DIRECTE DE CHATEAUBRIAND.

RENÉ-AUGUSTE DE CHATEAUBRIAND, PÈRE.

Baptistaire, 1718.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Guitté, en Bretagne, duquel appert que, le 23 septembre 1718, naquit et fut baptisé René-Auguste de Chateaubriand, fils d'écuyer François de Chateaubriand et de demoiselle Péronnelle-Claude Lamour, son épouse, seigneur et dame de Villeneuve et des Touches. Ledit extrait dûment collationné et signé Colombel, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage, 1753.

Contrat de mariage fait et passé le 30 juin 1753, devant Ledeau et Dubourg, notaires résidants à la Hunaudaye, entre messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du Plessis, fils de messire François de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Villeneuve, et de dame Péronnelle-Claude Lamour de Langegu, d'une part; et noble demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de la Villemain, fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel de Boisveilleul, son épouse, d'autre part.

Célébration de mariage, 1753.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Bourseul, duquel appert que, le 3 juillet 1753, furent

mariés lesdits sieur René-Auguste de Chateaubriand et demoiselle Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, sus-nommés.

Fondation d'une stalle dans le chœur de la cathédrale de Dol, 1529 et 1784.

Acte passé le 9 juillet 1784, par lequel haut et puissant René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg, est mis en possession par le chapitre de Dol d'une des premières stalles dans le chœur de l'église cathédrale de cette ville, fondée en 1529 par haut et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, Oranges, le Plessis-Bertrand, pour lui et les descendants de sa maison.

Aveu, 1771.

Aveu rendu par Guillaume Desvaux à haut et puissant seigneur messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit nom, sire de Combourg, seigneur châtelain des châtelainies de Boulet et Malétroit, ledit aveu signé Desvaux, Dorin et Baudoin, notaires, et en date du 18 décembre 1771.

Contrat de licitation, 1761.

Contrat de licitation passé le 25 décembre 1761 entre messire François de Chateaubriand, recteur de la paroisse de Merdrignac; messire René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg, de Boulet, Malétroit et autres lieux; messire Pierre de Chateaubriand, sieur du Plessis, et messire Joseph de Chateaubriand, sieur du Parc, des héritages provenant des successions de haut et puissant messire François de Chateaubriand, chevalier, seigneur des Touches, et de dame Péronnelle-Claude

Lamour, sa veuve, père et mère desdits sieurs de Chateaubriand, de l'avis et consentement de leur mère, partie audit contrat, lequel est signé Guérin, notaire.

Contrat de vente, 1761.

Contrat de vente fait et passé le 3 mai 1761, entre très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de Duras, pair de France, etc., et très-haute et très-puissante dame madame Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coëtquen, duchesse de Duras, son épouse, et haut et puissant seigneur René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit lieu (stipulé par haut et puissant seigneur Marie-Antoine de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouë-tardais), du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné et des châtelainies du Boulet et Malétroit-à-Dol, etc.

FRANÇOIS DE CHATEAUBRIAND, AÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1683.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Brusvilly, évêché de Saint-Malo, duquel appert que, le 22 de février 1683, naquit et fut baptisé François de Chateaubriand, fils d'écuyer Amaury de Chateaubriand, sieur de La Villendré, et de dame Marie-Jeanne du Rocher, sa compagne. Ledit extrait dûment collationné et signé Berthelot, recteur de ladite paroisse.

Célébration de mariage, 1713.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Gerve, évêché de Saint-Malo, duquel appert que, le 27 août 1713, furent mariés écuyer François de Chateaubriand, sieur de Vilieneuve, et demoiselle Péronnelie-

Claude Lamour de Langegu, en présence de Mélanie de La Porte, dame de Langegu, mère de ladite demoiselle. Ledit extrait collationné et signé Le Tessier, recteur de ladite paroisse.

Partage noble, 1710.

Partage noble fait et passé le 19 novembre 1710, devant les officiers de la juridiction de Chalonge, entre écuyer Pierre-Louis de Chateaubriand, sieur de La Villendré; François de Chateaubriand, sieur de Villeneuve; René de Chateaubriand, sieur des Bignons; Gabrielle et Françoise de Chateaubriand, frères et sœurs, enfants d'écuyer Amaury de Chateaubriand, leur père vivant, sieur dudit lieu de La Villendré, lesdits biens à eux échus de la succession future de messire Jean de Chateaubriand, leur aïeul, dans laquelle est comprise la maison du petit Vaurenier en Plecherel, et quelques pièces de terre en dépendant. Ledit Pierre-Louis, héritier principal et noble représentant Amaury, son père. Ledit acte signé Offier, greffier.

Sentence de tutelle, 1690.

Tutelle faite en la juridiction de Chalonge et pourvoyance de Pierre-Louis, Jacques-François, René-Amaury, Gabrielle et Françoise de Chateaubriand, enfants mineurs d'écuyer René-Amaury de Chateaubriand, sieur de La Villendré, et dame Marie du Rocher, laquelle, de l'avis des parents et amis desdits mineurs dénommés en ladite sentence, a été instituée leur tutrice. Ladite sentence est signée Foustel, greffier.

AMAURY DE CHATEAUBRIAND, 1^{er} BISAÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1652.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Plecherel, évêché de Saint-Brieuc, duquel appert que, le 9 décembre 1652, naquit et fut baptisé Amaury de Chateaubriand, fils d'écuyer Jean de Chateaubriand et de demoiselle Marguerite de la Chapelle, seigneur et dame dudit lieu. Ledit extrait collationné et signé Feudiez, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage, 1677.

Contrat de mariage fait et passé le 15 octobre 1677, devant Amelin et Offier, notaires à Chalonge, entre messire Amaury de Chateaubriand, seigneur de La Villendré, fils de messire Jean de Chateaubriand et de dame Marguerite de La Chapelle, seigneur et dame de La Guérande, Villendré, etc., d'une part; et demoiselle Marie-Jeanne Du Rocher, demoiselle de Quengo, fille de messire François Du Rocher et de dame Marguerite de Chateaubriand, seigneur et dame du Quengo en Brusvilly, d'autre part.

Partage noble, 1683.

Partage noble, fait le 19 janvier 1683, devant Lesage, notaire; entre messire Michel de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre-la-Guérande, etc., fils aîné, héritier présomptif principal et noble de messire Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur desdits lieux; écuyer Amaury de Chateaubriand, seigneur de La Villendré; demoiselle Toussainte de Chateaubriand, femme d'écuyer François Hersart, seigneur de La Villemarquer,

et demoiselle Claude de Chateaubriand, frère et sœurs puînés dudit Michel de Chateaubriand, par l'événement duquel partage le troisième lot, composé de la métairie du petit Vaurenier, est échu audit Amaury.

JEAN DE CHATEAUBRIAND, 1^{er} TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1650.

Contrat fait et passé le 26 décembre 1650, devant De Giquet et de La Mothe, notaires sous la juridiction de la Hunaudaye, entre écuyer Jean de Chateaubriand, fils aîné, héritier présomptif principal et noble d'écuyer Christophe de Chateaubriand et de demoiselle Jeanne Berthelot, d'une part, et demoiselle Marguerite de La Chapelle, d'autre part.

Partage noble, 1676.

Désignation de partage héréditaire noble fournie le 26 septembre 1676 en la juridiction de Denoual, par messire Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur dudit lieu, autorisé de dame Marguerite de La Chapelle, sa compagne et curatrice, fils aîné, héritier principal et noble de feu messire Christophe de Chateaubriand et de dame Jeanne Berthelot, seigneur et dame de La Guéraude, ses père et mère, et encore héritier collatéral de Louise de Chateaubriand, sa sœur, morte depuis le décès de Jeanne Berthelot, leur mère, à Renée de Chateaubriand, dame du Plessis-Soubin, et à Olivier de La Fruglais, père et garde naturel de ses enfants, avec Élisabeth de Chateaubriand. Lesdites Renée et Élisabeth, sœurs puînés dudit Jean de Chateaubriand.

Contrat de mariage de son fils aîné, 1668.

Contrat de mariage fait et passé le 22 décembre 1668, devant Carlemet, notaire, entre messire Michel de Chateaubriand (voyez le partage de 1683), chevalier, seigneur baron dudit lieu et de Bellestre, fils aîné, héritier présomptif principal et noble de messire Jean de Chateaubriand et de dame Marguerite de La Chapelle (ledit Jean, fils aîné, héritier principal et noble de messire Christophe de Chateaubriand et de dame Jeanne Berthelot, ledit Christophe fils héritier principal et noble de messire Gilles de Chateaubriand et de dame Marguerite Rogon, ledit Gilles fils de messire Briand de Chateaubriand et de dame Jacquemine du Boisriou, ledit Briand fils de messire François de Chateaubriand et de dame Jeanne de Tréal de Beaubois; ledit François aîné de la famille noble des anciens seigneurs barons de Beaufort, Saint-Léger, Oranges, Le Plessis Bertrand du Gesclin), chef de nom et d'armes, d'une part; et demoiselle Marguerite de La Barre, fille de messire de La Barre de Monchauvon, et de Jeanne de Chateaubriand, d'autre part.

CHRISTOPHE DE CHATEAUBRIAND, QUARTAÏEUL PATERNEL.

Sentence prouvant mariage, 1640.

Sentence rendue le 3 décembre 1640 en la justice de sieur Denoual, entre Christophe de Chateaubriand, écuyer, et Jeanne Berthelot, sa compagne, d'une part, et écuyer Gilles de Chateaubriand, père dudit Christophe, d'autre part, laquelle sentence juge que nonobstant la résidence desdits Christophe et sa femme auprès de Gilles, leur père et beau-père, au lieu de La Guérande, il n'y a

entre eux aucune société ni communauté de biens nobles; appert en outre de ladite sentence que ledit Christophe est fils dudit Gilles et de feu Marguerite Rogon, et que Jeanne Berthelot était seule héritière de Mathurin Berthelot, sieur de La Houssaye, son père, qu'enfin ledit Christophe de Chateaubriand et Jeanne Berthelot s'étaient mariés en 1623, étant encore mineurs. Ladite sentence signée Guely, greffier.

Désignation du partage, 1642.

Désignation de partage faite et passée le 25 octobre 1642, devant de La Mothe et Hardouin, notaires à la Hunaudaye, par Christophe de Chateaubriand, écuyer, sieur de La Guérande, fils aîné et héritier principal et noble de défunt messire Gilles de Chateaubriand, écuyer, seigneur dudit lieu de La Guérande et Quellenen, Vaurénier et autres lieux, à écuyer Jacques de Chateaubriand, sieur de Bellestre, demoiselle Jeanne de Chateaubriand, femme d'écuyer François Hersart de La Villemarquer, écuyer Pierre Dubouais, sieur Du Mottay, père et garde naturel de la fille de lui et de feu Jacquemine de Chateaubriand, sa femme, frère et sœurs dudit Christophe. Duquel acte appert en outre que les mêmes parties avaient partagé précédemment la succession de Marguerite Rogon, leur mère, par acte du 9 août 1639.

Maintenu de noblesse, 1669.

Arrêt de la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse en la province de Bretagne, rendu le 7 septembre 1669, entre le procureur général du roi et messire Christophe de Chateaubriand, chevalier, sieur

de La Guérande, lequel déclare ledit Christophe issu d'ancienne extraction noble, lui permet de prendre la qualité de *chevalier* et le maintient dans le droit de porter pour armes de gueules semés de fleurs de lis d'or sans nombre, et ce après production par lui faite de ses titres authentiques, desquels il appert que ledit Christophe, marié par contrat de mariage des 17 et 31 janvier 1623, avec demoiselle Jeanne Berthelot, est fils de

Quintaieul.

Gilles de Chateaubriand et de dame Marguerite Rogon, ledit Gilles fils de

Sextaieul.

Briand puîné de Chateaubriand Beaufort et de Jacquemine Du Boisriou, ledit Briand fils de

Septaieul.

François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis Bertrand et d'Oranges, et de dame Anne de Tréal, ledit François fils de

Octaieul.

Jean de Chateaubriand et de Marguerite des Planches, ledit Jean fils de

Nonaieul.

Jean de Chateaubriand et de Jeanne d'Espinay, ledit Jean fils de

Dixième aieul.

Bertrand de Chateaubriand et de Marie d'Oranges, ledit Bertrand fils de Briand et de Marguerite de Tehillac.

Ledit arrêt signé Malescot.

GILLES DE CHATEAUBRIAND, QUINTAÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les actes produits sous le degré précédent, desquels appert que Gilles de Chateaubriand, fils de Briand et père de Christophe, a épousé demoiselle Marguerite Rogon.

Procuration, 1603.

Procuration donnée le 26 mai 1603, devant Desmelant et Alix, notaires de la cour et juridiction de Beaufort, par noble et puissant Georges de Chateaubriand, chevalier de l'Ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, sire de Beaufort, aux y dénommés, pour mettre noble homme Gilles de Chateaubriand, seigneur dudit lieu et de Bellestre, son neveu, en possession de la baronnie de Tanney et dépendances à lui cédée par héritage à perpétuité par ledit sieur de Beaufort, suivant accord fait entre eux depuis les deux ans derniers.

Auquel acte sont joints : 1° l'acte de prise de possession faite de ladite baronnie par écuyer Gilles de Chateaubriand, en date du 16 juin 1603, à lui cédée *pour partie de son partage et droit naturel*; 2° un acte du 14 juillet audit an 1603, relatif à la cession de ladite terre, passé entre lesdits sieurs Georges de Chateaubriand, sire de Beaufort, chef du nom et armes de Chateaubriand, et ledit écuyer Gilles de Chateaubriand.

Production en justice, 1603.

Acte du 15 janvier 1603, par lequel écuyer Gilles de Chateaubriand s'oppose à la vente faite par Georges

de Chateaubriand, son oncle, de la terre de *Beaufort en Dinan*, à raison du paiement d'une somme de 2,000 écus à lui due par ledit Georges, *comme étant ladite terre de la succession de Briand de Chateaubriand*, père dudit opposant, laquelle terre lui appartiendrait sans l'accord mentionné dans l'acte du 26 mai 1603. (V. l'acte du 15 avril 1564 sur le degré suivant, par lequel Briand de Chateaubriand eut en partage cette terre.)

Quittance, 1597.

Quittance donnée le 7 février 1597, à Dinan, par dame Jacquemine Du Boisriou à écuyer Gilles de Chateaubriand, son fils, de la somme de 50 écus par lui à elle dus suivant les actes passés entre eux. Ladite quittance signée Jacquemine Du Boisriou.

Sentence, 1602.

Sentence rendue en la juridiction de La Hunaudaye, par laquelle écuyer Gilles de Chateaubriand est admis à prendre, sous bénéfice d'inventaire, la succession de dame Jacquemine Du Boisriou, sa mère, ladite sentence en date du 30 mars 1602.

Contrat d'échange, 1595.

Contrat fait et passé le 15 novembre 1595, devant B. Robertel et Grossetête, notaires, entre écuyer Gilles de Chateaubriand, fils de dame Jacquemine du Boisriou, et en elle procréé par le feu sire Briand de Chateaubriand, son père, d'une part; et écuyer Jean du Boisriou, sieur de la Brosne, par lequel ledit sieur de Chateaubriand ratifie un contrat du 22 décembre 1592 par lequel ils

avaient échangé la terre Du Boisriou contre les lieux et métairies de Margals et du Plessis, ladite ratification accordée moyennant la somme de 2,000 écus sol à 60 tournois pièce, en payement de laquelle ledit Du Boisriou cède audit de Chateaubriand la terre de Vaurenier à lui appartenante du chef de demoiselle Jacquemine Le Port, sa mère.

Au pied dudit acte est celui de prise de possession, faite par Gilles de Chateaubriand, de ladite terre de Vaurenier, signé de lui et des notaires susnommés.

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, VI^e AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les deux actes précédents desquels appert que Briand de Chateaubriand, père de Gilles, a épousé demoiselle Jacquemine Du Boisriou.

Plus l'arrêt de la chambre établie pour la réformation de la noblesse en Bretagne, ci-devant énoncé.

Transaction, 1600.

Acte fait et passé le 15 juillet 1600, devant Paulmier et Grossetête, entre noble et puissante dame Jacquemine Du Boisriou, dame douairière de Chaumont, propriétaire du Boisgerbault, et noble homme Gilles de Chateaubriand, seigneur dudit lieu et de Bellestre, son fils héritier principal et noble présomptif, par lequel ladite dame reconnaît qu'après la mort du sieur de Chaumont, son dernier mari, en 1591, les troubles et guerres l'ayant forcée de se retirer à Dinan et ne pouvant éliger ses revenus, elle abandonna la jouissance totale de sa terre du

Boisgerbault audit sieur son fils, moyennant une rente de deux cent vingt écus, et qu'étant depuis retournée demeurer avec lui, ils ont précompté sur ce que son fils pouvait lui devoir. Ledit acte signé desdits notaires ainsi que desdits sieur et dame.

Abandon de biens, 1593.

Démission faite le 16 juin 1593, devant Duchesne et Delaunay, notaires royaux à Dinan, par dame Jacqueline Du Boisriou, douairière de Chaumont en dernières noces, propriétaire du Boisgerbault, de tous ses biens entre les mains d'écuyer Gilles de Chateaubriand, son fils et son présomptif héritier principal et noble, moyennant une rente de 200 écus, sol et 20 écus pour un logement à Dinan, au pied de laquelle démission est la ratification faite d'icelle par ledit sieur de Chateaubriand, le 28 août suivant, devant les mêmes notaires.

Partage noble, 1564.

Acte fait et passé le 15 avril 1564, après Pâques, entre haut et puissant Christophe de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, baron de Tanney, seigneur d'Oranges et de La Villebague, etc., et Briand de Chateaubriand, son frère juveigneur, par lequel ledit aîné désigne à son juveigneur pour le remplir de son droit naturel dans la succession de haut et puissant François de Chateaubriand, leur père, et dans la succession future de noble et puissante damoiselle Anne de Tréal, leur mère, la terre et seigneurie de Beaufort en Dinanois, avec ses dépendances, à la charge de la tenir de lui comme juveigneur d'aîné, et à la charge encore que ledit

sieur de Beaufort pourra la retirer à lui en en donnant la valeur audit de Chateaubriand, son frère. Ledit acte signé Fauchoux.

FRANÇOIS DE CHATEAUBRIAND, VII^e AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus : 1° l'arrêt de la réformation de la noblesse de Bretagne ; 2° l'acte de partage ci-dessus énoncé dont appert que François de Chateaubriand avait épousé Anne de Tréal.

Commission pour lever des munitions de guerre, 1545.

Commission donnée le 23 juillet 1545, par Jean de Bretagne, duc d'Étampes, gouverneur et lieutenant général pour le roi et monseigneur le dauphin au pays et duché de Bretagne, adressante aux officiers de justice de Chateauneuf, de Dol et autres, pour faire lever dans les paroisses de leur ressort des munitions de guerre à l'effet de pourvoir à la défense des ports, havres et côtes, depuis Cancale jusqu'à Dol, menacés par les ennemis, le prix desquelles munitions serait mis ès mains du sieur de Beaufort et autres qu'il commettra, lequel en tiendra quand et à qui il appartiendra. Ladite commission signée Jean de Bretagne, plus bas Gil Cheruyer, et scellée en cire rouge des armes pleines de Bretagne.

Accord, 1543.

Accord fait et passé le 2 décembre 1543, devant Le Forestier et Desguets, notaires à Rennes, entre noble et puissant François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, héritier principal et

noble de noble et puissant Jehan de Chateaubriand, seigneur desdits lieux, son père, et présomptif de damoiselle Marguerite des Planches, sa mère, d'une part; et Adrienne de Chateaubriand, femme de Gilles de Lalande, écuyer sieur de Lalande et du Miroir, sœur puînée dudit François, d'autre part; lequel François s'oblige de faire assiette à sa sœur Adrienne de 50 livres de rente sur la terre de La Bouerrière en Miniac, laquelle Adrienne a ratifié ledit acte par un autre étant au pied en date du 15 janvier 1544.

Accord, 1547.

Autre accord fait et passé le 23 mars 1547 entre ledit François (qualifié comme dessus) et Catherine de Chateaubriand, sa sœur, femme de noble et puissant Jehan de Coëtquen, sire Du Bois de La Motte, par lequel ledit François assigne à sadite sœur 60 livres de rente pour sa portion héréditaire dans la succession de leur père, et il ajoute 20 livres de rente par forme de donation, et ce en considération tant de la grande amitié qu'il porte à sa sœur, que de ce qu'elle est entrée dans la maison Du Bois de La Motte, *qui est grosse et ancienne chevalerie* d'ancienne noblesse et extraction; de laquelle somme il promet lui faire assiette en fiefs nobles dans la paroisse de Plouer; ledit acte reçu par Le Bret et Gilliers, notaires à Rennes.

Accord, 1553.

Autre accord fait et passé le 10 septembre 1553, devant Domey et Maillet, notaires de la vicomté d'Orbec, au siège de Bernay en Normandie, entre noble et puis-

sant seigneur François de Chateaubriand, sire de Beaufort, etc., et noble demoiselle Anne de Chateaubriand, sa sœur, par lequel ledit François assigne à sadite sœur, pour sa portion héréditaire dans la succession de leur père, les terres et fiefs de Saint-Léger et Campheur, réservant toutefois ce qui en peut, suivant coutume, revenir à Jehan de Chateaubriand, leur frère puîné; convenu en outre que ledit accord demeurera nul si le sire de Beaufort ne peut le faire ratifier par les héritiers du feu baron d'Auney, Jean des Essarts et dame des Planches, sa femme.

JEAN DE CHATEAUBRIAND, VIII^e AÏEUL PATERNEL.

Révision.

Seront revus les actes énoncés au précédent degré, desquels appert que Jehan de Chateaubriand avait épousé dame Marguerite des Planches.

Demande faite en justice devant le lieutenant de la cour de Rennes en la ville d'Aubigné, par demoiselle Marguerite des Planches, dame de Tanney, Saint-Léger et de La Grissonnière, veuve de défunt noble et puissant Jehan de Chateaubriand, sire de Beaufort, d'Oranges et du Plessis-Bertrand, du droit de douaire à elle appartenant sur les biens de son mari, ladite demande formée contre noble homme Guillaume de Guitté, curateur spécial de noble et puissant François de Chateaubriand, sire de Beaufort, d'Oranges et du Plessis-Bertrand, fils aîné, héritier principal et noble dudit sieur de Beaufort, décédé. Ledit acte en date du 24 janvier 1532, signé Dupin.

Acte contenant partage, cession de vente, 1497.

Acte passé le 11 avril 1497, devant André et Per-rault, notaires à Rennes, entre haut et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, et d'Oranges, noble écuyer Jehan de Chateaubriand, vénérables et discrètes personnes maîtres François et Pierre de Chateaubriand, frères puînés dudit Guillaume, tous enfants de défunts noble et puissant Jehan de Chateaubriand et Jehanne d'Espinay, leurs père et mère, par lequel Guillaume de Chateaubriand, comme aîné, donne à ses trois frères en partage la terre d'Espinay; François et Pierre se départissent de leurs droits en faveur de Jehan, et ce dernier, du consentement de Guillaume, vend ladite terre à noble et puissant Henri d'Espinay, seigneur de la Marche et de Sévigné, au nom et pour demoiselle Catherine d'Estouteville, sa femme.

Donation entre-vifs, 1496.

Acte fait et passé le 27 août 1496, devant Le Liepvre et de Renniers, notaires à Paris, entre noble et discrète personne Pierre de Chateaubriand, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris, et Jehan de Chateaubriand, écuyer, son frère, par lequel le premier fait donation entre-vifs audit Jehan, son frère, de tous les biens qui pouvaient lui revenir dans les successions de leurs père et mère.

Reconnaissance, 1500.

Acte fait et passé le 24 avril 1500 devant Forgeais et Chevalier, notaires à Vitré, entre noble et puissant Guy,

sire d'Espinay, de La Rivière et de Saudrecourt, principal héritier noble de noble et puissant Richard d'Espinay et Béatrix de Montauban, et noble et puissant seigneur Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, fils aîné et héritier principal et noble de défunts Jehan de Chateaubriand et Jehanne d'Espinay, sa femme, qui était fille desdits Richard et Béatrix de Montauban, par lequel ledit seigneur d'Espinay reconnaît devoir à Guillaume de Chateaubriand, en ladite qualité, 100 livres de rente, promise à sa mère pour son partage dans la succession desdits Richard et Béatrix.

Procuracion pour assister aux États de Bretagne, 1507.

Procuracion donnée le 24 septembre 1507 par Jehan de Laval, sire de Chateaubriand, Montafilant, de Gavre, de Candé, etc., à son très-cher et amé cousin Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, pour se présenter, au nom dudit sieur de Laval, aux États de la province, assignés par le roi en la ville de Vannes. Ledit acte signé Jehan de Laval, scellé et contre-signé du commandement de mondit seigneur : J. Leboure.

Sentence, 1529¹.

Sentence rendue le 27 septembre 1529 par monseigneur le lieutenant de la cour de Rennes, entre noble et puissant Jehan de Chateaubriand, seigneur de Saint-Léger, capitaine du Houdan, d'une part; et noble et puissant Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, frère aîné dudit Jehan,

¹ Cet acte est rappelé, ou du moins la fondation qui y est énoncée, dans celui du 9 juillet 1784, produit sur le degré du père du présenté.

par laquelle il est convenu : 1° que la fondation faite par ledit sire de Beaufort de 120 livres de rente au chapitre de Saint-Samson de Dol sortira son effet; 2° que ledit sire de Beaufort jouira par usufruit de ses biens et héritages sa vie durant, sans toutefois en pouvoir rien aliéner que jusqu'à la concurrence de 200 livres de revenu; et ce par le conseil, consentement et bon plaisir de hauts et puissants seigneurs Guy, comte de Laval-Monfort et de Quintin, vicomte de Rennes, sire de Vitré, etc., et de Jehan, sire de Chateaubriand, etc., lesquels sont établis par ladite sentence curateurs dudit seigneur de Beaufort. Signé Thibaud et Havard.

JEHAN DE CHATEAUBRIAND, IX^e AÏEUL PATERNEL.

Révision

Seront revus les actes produits sous le précédent degré, desquels appert que Jehan de Chateaubriand, neuvième aïeul, a eu pour femme Jehanne d'Espinay.

Déclaration, 1479.

Acte passé par la cour de Rennes, le 23 juin 1479, par lequel noble écuyer Jehan de Chateaubriand, fils aîné, héritier principal et noble de noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort et du Plessis-Bertrand, décédé depuis huit jours, déclare prendre la succession sous bénéfice d'inventaire. Ledit acte signé de La Touche.

Accord, 1479.

Accord fait le 25 novembre 1479, devant H. Pepin, notaire à Rennes, entre noble et puissant Jehan de Cha-

teaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, fils aîné et héritier principal de défunt Bertrand de Chateaubriand, sire desdits lieux, d'une part; et noble écuyer Briand de Chateaubriand, son frère puîné, d'autre part, par lequel ils ratifient l'octroi et appoint fait entre eux en présence de haute et puissante dame la comtesse de Laval, dame de Chateaubriand, touchant la part et portion dudit Briand dans la succession de leur père, et en outre ledit sieur de Beaufort s'oblige à bailler à sondit frère, par manière de bienfait, ainsi que juveigneur le peut et doit tenir de son aîné, selon la coutume et non autrement, la somme de douze vingts livres de rente de prisage.

Commission pour lever des troupes, 1486.

Commission donnée le 11 mars 1486, par François, duc de Bretagne, comte de Montfort, Richemont et Étampes, à son bien amé et féal chambellan le sire de Beaufort, pour faire assembler et conduire dans la ville de Nantes, au premier avril suivant, certain nombre de gens, tant de ceux sujets aux armes que autres, pour résister à certaines entreprises faites chaque jour contre la personne du duc. Signé François, et plus bas, par le duc, de son commandement, signé Guegueu, et scellé.

Nota. Jehan de Chateaubriand est compris parmi les chambellans écuyers du duc de Bretagne, aux gages de 120 livres, dans le compte de La Noë en 1460, et celui de Leandois en 1422. (Voyez dom Morice, tome II des *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, colonnes 1746 et 1756.)

BERTRAND DE CHATEAUBRIAND, X^e AÏEUL PATERNEL.

Aveu au duc de Bretagne prouvant mariage, 1469.

Aveu rendu au duc de Bretagne en la chambre des comptes, le 5 octobre 1469, par noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort du Plessis-Bertrand, et noble demoiselle Marie d'Oranges, dame d'Oranges et de Champignel, femme, compagne et épouse dudit de Chateaubriand, par lequel ils reconnaissent tenir noblement à foi et devoir de bail sous la baronnie de Fougères la terre et seigneurie d'Oranges et dépendances, située en la paroisse de Vieuxvy et autres juridictions.

Transaction, 1461.

Transaction passée sous seings privés, le 13 mars 1461, entre noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, Jehan de Chateaubriand, sire de Glesquin, son fils aîné et principal héritier, d'une part; et noble personne François de Guitté, écuyer, seigneur de La Bouexière, et demoiselle Gillette de Chateaubriand, sa compagne d'autre part; en exécution des clauses du contrat de mariage de ladite Gillette, en date du 20 mai 1452, stipulées par Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, et ledit Bertrand, son fils. Ladite transaction signée de Chateaubriand et de La Bouexière.

Traité, 1470.

Traité fait sous seings privés, le 2 décembre 1470. entre hauts et puissants Guy, comte de Laval, sire de

Vitré, de Chateaubriand-Montfort, Gavre et Becherel, et dame Françoise de Dinan, sa compagne, d'une part; noble et puissant Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, Jehan de Chateaubriand, sire de Glesquin, chacun pour son intérêt, et noble écuyer François de Guitté, à cause de dame Gillette de Chateaubriand, sa compagne, d'autre part; touchant l'exécution des clauses du contrat de mariage desdits sieur et dame de Guitté, et l'assiette de 60 livres de rente promises à ladite Gillette par Briand de Chateaubriand, en son temps sire de Beaufort, et ledit Bertrand de Chateaubriand, son fils aîné. Ledit acte signé Guy de Laval, Françoise de Dinan, B. de Chateaubriand et J. de Chateaubriand.

Nota. Bertrand de Chateaubriand est compris dans le compte d'Olivier Leroux, trésorier, receveur général de Bretagne sous le duc Arthur, parmi ceux qui avaient accompagné le duc à son voyage vers le roi de France. (Voyez dom Morice, tome II des *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, colonne 1722.)

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, XI^e AÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage de sa fille prouvant le sien, 1434.

Contrat de mariage fait et passé le 7 juin 1434, entre noble homme Louis de Machecouel, seigneur de Vieille-Vigne et Françoise de Chateaubriand, fille aînée de messire Briand de Chateaubriand, chevalier, et de dame Marguerite de Tehillac, sa compagne, seigneur et dame de Beaufort et du Plessis-Bertrand.

Transaction, 1423.

Transaction faite et passée le 7 décembre 1423, entre noble et puissant messire Geoffroy de Malestroit, chevalier sire de Combourg et de Derval, d'une part; et noble et puissant Briand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, sur l'exercice du droit de coutume et trépas, appartenant audit sire de Combourg sur la justice patibulaire à trois pots que ledit sire de Beaufort prétendait faire élever en la paroisse des Plegues, sous la seigneurie de Combourg, et enfin sur le devoir de guet et garde au château et forteresse de Combourg, auquel ledit sire de Combourg voulait assujettir les hommes du sire de Beaufort. Ledit accord passé en présence de plusieurs seigneurs amis de parties.

Chambellan du roi de France, 1439.

Provision en date du 8 janvier 1439, accordée par le roi de France à son amé et féal chevalier Briand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, de l'état et office de son chambellan pour le servir dorénavant audit office aux gages, droits, proufitez, livraisons, hostellaiges, libertés, etc., qui audit office appartiennent. Signé par le roi, monseigneur le duc de Bourbon, et scellé.

Commission, 1453 et 1454.

Deux commissions, en date des 3 avril 1453 et 21 juin 1454, données par Pierre, par la grâce de Dieu, duc de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, à son bien amé et féal le sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, pour veiller, à la tête des sujets du duc de Bretagne, à la défense des côtes menacées d'une descente par les An-

glais, avec pouvoir de convoquer à cet effet les nobles archers de paroisse, commun peuple et autres; lesdites commissions signées Pierre, contre-signées par le duc, de son commandement, Durel, et scellées.

23 avril 1410 et 16 mars 1409, lettres de suspension d'affaires accordées au sire de Coëtquen, comme tuteur et garde de Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort.

Procès-verbal de vue et montrée, ordonnée et jugée par la cour de Rennes, entre messire Raoul, sire de Coëtquen, tuteur et garde de Briand, sire de Beaufort, et Jehan de Beaumanoir, seigneur du Bois de La Motte, d'héritages étant le fief et seigneurie dudit sire de Beaufort; signé Jehan Segnartpasse.

Preuves tirées de l'histoire de Bretagne sur le présent digne.

Extrait des *Preuves de l'Histoire de Bretagne* étant à la suite de cette histoire par dom Morice.

(1419.) Jean de Mauléon dans le compte de cette année comprend le sire de Beaufort parmi les capitaines des troupes du duc ayant dix hommes d'armes. *Tome II, colonne 103.*

(1422.) Le sire de Beaufort est du nombre des seigneurs bretons nommés dans le traité d'alliance entre le duc et les États de Bretagne. *Tome II, colonne 1127.*

(1423.) Le seigneur de Beaufort est choisi pour amiral de la flotte levée par lui et les seigneurs de Combourg, Coëtquen et autres, pour secourir le Mont-Saint-Michel, assiégé par les Anglais, lesquels furent battus et repoussés. *Tome I, page 492.*

(1432.) Le sire de Beaufort accompagne le prince de Galles dans son ambassade en Angleterre et mène cent

quarante combattants à ce voyage. *Tome II, colonne 1235.*

(1439.) 22 juillet, Briand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, assiste au jugement d'un Normand qui avait voulu livrer Saint-Malo aux Anglais. *Tome II, colonne 1226.*

(1451 et 1455.) Le sire de Beaufort est appelé des premiers au rang des bannerets dans les parlements et états généraux de Bretagne. *Tome II, colonnes 1568 et 1673.*

Preuves tirées des grands officiers de la couronne, par le père Anselme;
tome II, page 184.

(13 mai 1414). Tiphaine Du Guesclin fait hommage, sous le titre de dame du Plessis-Bertrand et de Saint-Desnonal, à Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, pour tout ce qu'elle tenait en la paroisse de Plouer mouvant de la seigneurie de Beaufort.

(12 février 1417.) Pierre de Tournemine, second mari de Tiphaine Du Guesclin, mourut entre le 6 juin 1413 et le 11 août 1414. Elle fut dame du Plessis-Bertrand dont elle céda la propriété à Briand de Chateaubriand, son cousin et son héritier, ne s'en étant réservé que l'usufruit; elle mourut en 1417 avant le 12 février, que Briand de Chateaubriand rendit hommage à Marie de Bretagne, duchesse d'Alençon, comtesse du Perche. de plusieurs héritages, rentes et seigneuries tenus de cette princesse à cause de la baronnie de la Guerche, lesquels héritages lui étaient échus *par la mort de Tiphaine Du Guesclin, sa cousine.*

BERTRAND DE CHATEAUBRIAND, XII^e AÏEUL PATERNEL.

Lettres en date de l'année 1398, par lesquelles Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, donne, octroie et transporte au nom de lui et de ses hoirs, au nom de pure et perpétuelle donaison, à Allain Grattart, son frère naturel, différentes terres et héritages auxdites terres, sises en la paroisse de Plouguer, à la charge de la foi et hommage et de la rente d'un épervier par chacun an, à condition que si ledit Allain meurt sans enfants procréés en mariage, ou que sa ligne défaille, lesdites choses retourneront audit sire de Beaufort.

Preuves de l'histoire de Bretagne, etc.

(14 mai 1386.) Le sire de Beaufort assiste au parlement général de Bretagne, au rang des seigneurs et barons, et est appelé immédiatement après les seigneurs de La Roche-Bernard, Ancenis, Quintin et Derval, et auparavant ceux de la Hunaudaye, Combourg, de Malestroit, etc. (Dom Morice, tome II, colonne 543, *Preuves*, et tome I, page 393, *Histoire*.)

Nota. Il est à remarquer que le sire de Beaufort siégeait avant le sire de Combourg, son suzerain.

Histoire des grands officiers de la couronne; tome VI, page 181.

Pierre du Guesclin, deuxième du nom, chevalier seigneur du Plessis-Bertrand, épousa Mahaire de Broons et ensuite Alix, dont il eut Tiphaine Du Guesclin, mariée à Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, et enfin Jeanne de Montfort, dont il eut Pierre Du Guesclin, troisième du nom, seigneur du Plessis-Bertrand.

Nota. Ce Pierre troisième est le père de Tiphaine Du Guesclin, mariée : 1° à Jean de Beaumanoir, 2° à Pierre de Tournemine. Voyez la mention de la même histoire faite sous le précédent degré.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XIII^e AÏEUL PATERNEL.

Serment de fidélité, 1379.

Serment de fidélité fait au duc Jehan de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, le 13 août 1379, par les chevaliers et écuyers dudit manoir dont les noms en suivent, *Monsieur Brient de Chateaubriand, sire de Beaufort, Monsieur Rouul, sire de Quoaiquin*, etc. L'original dudit acte reposant en la chambre des comptes de Bretagne, armoire 7, cassette D, cote 3.

Preuves de l'histoire de Bretagne, etc.

L'acte ci-dessus est cité par dom Morice, *tome II, colonne 228*, et il y est dit qu'il est scellé entre autres du sceau de Chateaubriand, avec un lambel pour brisure, deux lions pour supports et une tête d'ours pour cimier.

(1381.) Brient de Chateaubriand, sire de Beaufort, ratifia le traité de Guérande. *Tome II, colonne 276.*

Nota. Suivant Dupaz, *Histoire de Bretagne*, page 90, Brient de Chateaubriand épousa Isabeau, fille de Guillaume, seigneur du Chatellier, et d'une fille du vicomte de Léon.

GUY DE CHATEAUBRIAND, XIV^e AÏEUL PATERNEL.

Acte daté du lundi après la fête Saint-Hilaire 1301, c'est-à-dire 16 janvier 1302, nouveau style, par lequel

Brient de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, et Guy de Chateaubriand, son fils, traitent avec madame Isabelle de Machecoul, Jehan de Chateaubriand et autres exécuteurs du testament de son cher seigneur monsieur Geoffroy, seigneur de Chastelbrient, tant sur toutes les donations qui lui avaient été faites et à sa femme, Jehanne de Beaufort, par ledit feu Geoffroy de Chastelbrient, par le père dudit Geoffroy et par madame Belle-Assez, sa feue femme, en considération du mariage dudit Brient avec ladite Jehanne de Beaufort, que sur ses droits héréditaires dans la succession de ses père et mère, et sur tout ce qui pouvait lui devoir ou lui être dû par ladite de Machecoul; et les exécuteurs testamentaires, audit nom et au nom de l'hoir principal dudit feu Geoffroy Brient et Guy, renoncent également à demander autre chose dans la succession des père et mère dudit Brient en héritages ou pour raison de pourvoyance et bienfait, excepté cent livres de rentes sur la prévôté de Nantes, plus tous les héritages qui appartenaient audit Geoffroy dans les évêchés de Dol et de Saint-Malo, que Brient tenait de lui et qui lui demeureront par héritage, etc. Ledit acte dûment scellé de deux sceaux, dont l'un à droite en cire verte étant aux armes de Chateaubriand qui sont semées de fleurs de lis et surmontées d'un lambel.

Nota. Guy de Chateaubriand est du nombre de ceux qu'Arthur, duc de Bretagne, donna à son fils pour l'accompagner dans son ambassade à Rome, en 1309. (Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, tome 1, page 227. — D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, page 263.)

BRIAND DE CHATEAUBRIAND, XV^e AÏEUL PATERNEL.

Acte daté de l'an de l'Incarnation 1251, contenant traité de paix et accord entre Thebaud, seigneur de Rochefort, Bouabez, son frère, Olivier, seigneur de Tintenniac, et les leurs, d'une part; et monseigneur Joffroy de Chastelbrient et Brient, son fils, et les leurs, d'autre part, par lequel ledit seigneur de Rochefort reconnaît que Jehanne, la fille de monseigneur Allain de Beaufort, est femme de Brient de Chastelbrient et la lui rend, et Joffroy de Chastelbrient promet sa fille Marguerite en mariage à Guillaume, fils dudit Thebaud; Thebaud, de son côté, se reconnaît et ses hoirs obligés à défendre et garder le Chastelbrient à ycelui Joffroy et ses hoirs quand ils en auront métier et le requerront. Ledit acte scellé sur cire rouge aux armes de Rochefort.

Lettres sur instance, 1285.

Lettres données en novembre 1285 par Brient de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Beaufort, au sujet d'une instance en la cour de Beaufort, à Dinan, entre Geoffroy de Montfort et Geoffrey Saligot. Lesdites lettres scellées de trois sceaux.

Histoire généalogique de Bretagne, par Dupaz; maison de Chateaubriand,
pages 16 et 17.

Article de Geoffroy, quatrième du nom, baron de Chateaubriand, et autres. Dupaz s'exprime ainsi :

« Il est le seul entre les barons de Chateaubriand
« duquel j'aie vu le testament scellé de dix-huit sceaux
« (en date du samedi avant la Nativité de Notre-Dame,

« 1262), écrit en latin sur vélin qui se commence : *Ego*
 « *Gauffredus, dominus Castribrienti, miles*, par lequel, etc.,
 « veut et ordonne que Guillotte, sa fille, ait 50 livrés et
 « deux charretées de vin lorsqu'elle sera retournée à son
 « mari, et que Brient de Chateaubriand, son fils cheva-
 « lier, jouisse du revenu de deux forges, l'une étant en
 « la forêt du Tillay, l'autre en celle de Juigné, pour les
 « dépenses du travail qu'il fera et aura à l'exécution de
 « son testament, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement ac-
 « compli ; donne à Alain de Beaufort, chevalier, la moitié
 « de ce que celui-ci lui devait ; fonde une chapellenie au
 « prieuré de la Trinité, pour prier Dieu pour le remède
 « de l'âme de sa première femme Sibylle ; choisit pour
 « exécuteurs de sondit testament les évêques de Rennes
 « et de Nantes ; Gérard Chabot, seigneur de Rais ; Olivier,
 « seigneur de Clisson ; *Brient de Chateaubriand, son fils* ;
 « Raoul Dumas, Gohier de Champeigne et Philippe de
 « La Motte, chevaliers ; les prieurs de Berée et de Meille-
 « raye, et des frères prêcheurs de Nantes ; Jean de Sillé,
 « prêtre ; Aumur de Thouars, sa seconde femme ; le com-
 « mandeur d'Aquitaine, ou quatre d'yceux. »

Observations.

Des pièces ci-dessus énoncées il résulte que le pré-
 senté descend en ligne directe de Christophe de Chateau-
 briand, *maintenu d'ancienne extraction noble et dans la qua-
 lité de chevalier*, par arrêt rendu en 1669 par la chambre
 établie pour la réformation de la noblesse en Bretagne
 (voyez cet arrêt au degré de Christophe, quartaïeul) ;
 que ce Christophe, d'après les lettres énoncées dans
 cet arrêt et au présent Mémorial, était petit-fils de

Briand de Chateaubriand-Beaufort, fils puîné de François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, et que ledit François, qui vivait en 1532, était (comme le prouve une suite non interrompue de titres) originairement issu de Brient, fils puîné de Geoffroy, onzième baron de Chateaubriand, lequel Brient épousa, vers l'année 1251, Jehanne de Beaufort, et fut tige de la branche cadette de Chateaubriand-Beaufort, qui a subsisté pendant quatre siècles.

Quant à la branche aînée de cette maison à laquelle le présenté a prouvé son attache par Brient, fils aîné de Geoffroy, onzième baron de Chateaubriand, il n'emploiera que les témoignages des historiens de Bretagne les plus accrédités, savoir : le père Dupaz, déjà cité, qui a donné, dans le xvi^e siècle, les généalogies des principales maisons de Bretagne; dom Morice, également cité, qui a donné l'histoire de cette province, suivie de la collection de ses chartes; dom Lobineau, d'Argentré, Toussaint de Saint-Luc, Le Borgne, et autres historiens et auteurs bretons. Toutes les citations sont exactes, tous les faits fondés sur les titres et les autorités les plus graves. Messieurs les commissaires des preuves du présenté pourront très-facilement le vérifier.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVI^e AÏEUL PATERNEL.

On a vu par les lettres énoncées et les témoignages des auteurs invoqués sous le degré de Brient de Chateaubriand, quinzième aïeul du présenté, que celui-ci était fils de Geoffroy de Chateaubriand, onzième baron de ce nom. Voici ce que les historiens de Bretagne rapportent de Geoffroy de Chateaubriand :

Dupaz, Histoire généalogique de Bretagne; pages 15, 16, 17 et 18.

Dom Morice, tome I de l'Histoire, 171-74-87, et tome I des Preuves, colonne 985.

Le Borgne, dans l'Armorial breton.

Geoffroy, quatrième du nom, fils d'un autre Geoffroy, fils de Brient, quatrième du nom, fut onzième baron de Chateaubriand. Il fut donné pour caution, avec André de Vitré, au roi de France par le duc de Bretagne, en 1238, et fit, en 1240, le même serment que le duc. Il suivit le roi saint Louis à la croisade, fut fait prisonnier avec lui à la bataille de la Massoure, donnée le 3 février 1250, et obtint pour prix de sa valeur de porter pour armes, ainsi que les descendants de sa maison, les fleurs de lis d'or sans nombre, comme étaient alors les armes de France. *Cui et ejus hæredibus*, porte un vieux cartulaire latin du prieuré de Berée, *sanctus Ludovicus tum Francorum rex, propter ejus probitatem in armis, flores lilii auri loco pomorum pini auri contulit*. C'est depuis ce temps que la maison de Chateaubriand porte pour devise : *Notre sang a teint la bannière de France*.

Le même Geoffroy fonda, au mois d'août 1252, le prieuré de la Trinité de Chateaubriand, en actions de grâces au ciel des périls auxquels il avait échappé, fit dix ans après son testament et mourut le 19 mars 1263.

Il avait épousé en secondes noces Aumur de Thouars, première fille d'Agnès de Laval, petite-fille de Geoffroy, dit le Bel, comte d'Anjou, du Maine et Touraine, et de Mathilde d'Angleterre, issue des souverains de ce royaume.

La branche aînée, continuée par Geoffroy V, frère aîné du Brient, quinzième aïeul du présenté, s'éteignit en la personne de Geoffroy, huitième du nom, tué au siège

de la Roche-Dérien, le 23 juin 1347, en tenant le parti de Charles de Blois contre Jehan de Montfort. Les principaux biens de cette maison, entre autres la baronnie de Chateaubriand, qui donne encore aujourd'hui à son propriétaire le droit de présider l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne, passèrent par le mariage de l'héritière de Chateaubriand, dans la maison de Dinan, puis dans celle de Laval, et enfin dans celle de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui.

Jean de Chateaubriand, fils puîné de Geoffroy V et neveu de Brient, quinzième aïeul du présenté, forma une branche sous le nom de Chateaubriand des Roche-Baritaut, qui s'est éteinte dans le dernier siècle, et a fourni, entre autres personnages illustres, un capitaine de vénerie de France, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, des lieutenants-généraux de province, des lieutenants-généraux des armées du roi, des mestres de camp et des chevaliers de l'ordre du roi, avant l'établissement de l'ordre du Saint-Esprit.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVII^e AÏEUL DU PRÉSENTÉ. .

Dom Morice ; tome I des Preuves, colonnes 809-34-54, tome I de l'Histoire, page 162.

Dupaz, pages 12, 13 et 14.

Geoffroy, troisième du nom, fils de Geoffroy II, fut dixième baron de Chateaubriand. Il fonda, au mois de mars 1207, le prieuré de la Primaudière, donna des lettres de confirmation pour le prieuré de Berée en 1218 et 1219, est nommé dans l'acte de fondation de Saint-Aubin du Cormier en 1225, bâtit et dota, en 1221, la chapelle de Saint-Martin du Tilley, entra dans le traité fait en 1230

par les seigneurs bretons avec le roi de France, mourut le 15 mai 1233, et fut inhumé dans le prieuré de Saint-Michel.

GEOFFROY DE CHATEAUBRIAND, XVIII^e AÏEUL PATERNEL.

Dom Morice, t. I, Histoire, pages 117-25-32-34, et t. 1, Preuves, colonne 707, année 1185.

Dupaz, page 11.

Dom Morice, tome I, Preuves, colonnes 770, 834 et 797, tome I des Preuves, colonne 1051.

Dupaz, pages 21 et 22, article Aragon, et 128, Vicomtes de Dinan.

Geoffroy, deuxième du nom, fils de Brient IV, fut neuvième baron de Chateaubriand. Il fut un des pairs du duché, à qui le duc Geoffroy envoya, en 1185, copie de son assise. Il assista aux États de Vannes, l'an 1203, au rang des premiers seigneurs du duché, donna, en 1199, des lettres pour le prieuré de Berée, reçut, en 1199, des récompenses pour services militaires rendus au duc de Bretagne, et est mentionné dans un acte de 1204 et 1205 dans la montre des chevaliers bretons qui se présentèrent à Philippe-Auguste, roi de France, fonda le prieuré de Saint-Michel de Chateaubriand, où il fut inhumé, et mit son sceau à une donation faite par Olivier de Château-Fromont. Il avait un frère puîné nommé *Brient*, comme son père, qui épousa Jeanne, fille d'Alphonse, roi d'Aragon.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XIX^e AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 8. Lebaud, chapitre XXX des barons de Vitré.

Brient, quatrième fils de Juhael, fut huitième baron de Chateaubriand et père de Geoffroy II. Les historiens se

bornent à le mentionner dans la généalogie de la maison de Chateaubriand.

JUHAEL DE CHATEAUBRIAND, XX^e AÏEUL PATERNEL.

Dom Morice, Histoire, page 92.

Juhael, fils de Tehel, et septième baron de Chateaubriand, était présent en 1127 à la réconciliation de l'église de Redon, avec les principaux seigneurs du pays.

TEHEL DE CHATEAUBRIAND, XXI^e AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 7. Lebaud, Histoire des barons de Vitré, chapitre XXI.

Thel, second fils de Brient, deuxième du nom, succéda à son neveu Brient III l'an 1116, et fut sixième baron de Chateaubriand. Il fut le premier des vingt-quatre otages donnés par le duc Alain IV à André de Vitré pour garants de la paix conclue entre eux le 8 janvier 1107.

Dupaz, page 6. Dom Morice, tome I, Preuves, colonne 426.

Dupaz, page 6. Dom Morice, tome I, Preuves, page 528.

Dupaz, page 7. Dom Morice, tome I, Preuves, colonne, 528.

Geoffroy, premier du nom, frère aîné de Tehel, fut troisième baron de Chateaubriand, confirma la donation faite par Brient II, son père, pour la fondation du prieuré de Berée, et mit son sceau, qui était un semé de pommes de pin sur un fond de gueules, à une autre donation faite à Marmoutiers par le seigneur de Combourg. Il eut pour fils :

1° Goscho, quatrième baron de Chateaubriand, mort sans enfants, lequel fit achever l'église du prieuré de Berée, et y fut enterré l'an 1114. Son épitaphe porte :

Ingenio, specie, re, robore, moribus, ortu
 Clarus, formosus, dives, fortis et generosus
 Proconsul Goscho, proconsulis alta propago,
 Sumptibus hanc ædem propriis fundavit, etc.

2° Brient, troisième du nom, cinquième baron de Chateaubriand par la mort de son frère Goscho, fut tué pour la défense de sa patrie le 1^{er} décembre 1116 dans la guerre contre Foulques, comte d'Angers, et fut inhumé au prieuré de Berée avec cette épitaphe :

Egregius princeps Gaufredi principis hæres,
 Militiæ splendor, procerum decus, horror in hostes,
 Pertulit ob patriam lethalem Brientius ictum, etc.

On a vu que *Tehel*, oncle de Brient, troisième du nom, lui succéda dans la baronnie de Chateaubriand, dont il fut le sixième titulaire.

BRIENT DE CHATEAUBRIAND, XXII^e AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 5.

Brient, deuxième du nom, fils de Brient I^{er}, et deuxième baron de Chateaubriand, fonda le prieuré de Berée, près du château qui portait son nom. Il est le chef-lieu d'une ville de Bretagne nommée Chateaubriand, *haud longe a Castrobrientii*, dit l'acte de fondation, *non loin du château de Brient*, ou, par élision, *Chateaubrient*. La charte de cette fondation fut souscrite par sa mère et Adelende, sa femme. Telle est l'origine du nom des descendants de cette maison.

BRIENT, XXIII^e AÏEUL PATERNEL.

Dupaz, page 4, Réformation de la noblesse de Bretagne.

Brient 1^{er}, seigneur baron du château de son nom, passa en Angleterre et se trouva à la bataille de Hastings le 14 novembre 1067, où il signala sa valeur et rendit de grands services à Guillaume le Conquérant. Brient était fils d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Cornouailles.

Pour établir cette filiation, ainsi que l'origine du nom de Chateaubriand, pris par les descendants de Brient, fils puîné d'Eudon, comte de Penthièvre, et d'Onguen de Cornouailles, on termine à la présente ligne directe par les réflexions suivantes, fondées sur l'histoire, et particulièrement sur les constitutions de la province de Bretagne.

Observations.

Le conseil national de Bretagne était en partie composé dans l'origine d'un certain nombre de barons ou pairs de ce duché. Les terres que possédaient ceux-ci étaient, suivant tous les auteurs, des éclipses du domaine du souverain, et avaient formé des partages des cadets ; aussi ont-elles donné, à ceux qui les ont acquises depuis l'extinction de la majeure partie de ces anciennes maisons, le droit de présider l'ordre de la noblesse dans l'assemblée des États. Voici comme les divers historiens s'expriment à cet égard :

Dom Morice, page 26. Préface du tome II des Preuves de l'histoire de Bretagne.

D'Argentré, page 92 de l'histoire de Bretagne.

« Les fiefs dont les barons étaient propriétaires
« étaient, suivant nos plus habiles antiquaires, des
« éclipses des comtés primitifs et des partages de cadets.

« Les puînés des comtés s'appelaient barons par di-
« minution. Le titre de baron emportait de vraie préé-
« minence sur les autres nobles aux délibérations, as-
« sises, etc., pour les affaires d'État. Ils siégeaient *comme*
« *collatéraux* des princes, à cause du lieu d'où ils étaient
« *descendus*, et participaient de fait à la souveraineté, car
« ils donnaient grâce en leurs terres, et s'en trouvent
« encore plusieurs données parmi leurs titres, chartes et
« trésor, à Vitré et à *Chateaubriand*, que j'ai vus de l'ori-
« gine susdite des barons. Il résulte qu'en vain on leur
« demandait leur titre de création, ils n'en ont point ;
« mais ils ont mieux que cela : le sang, la race, la mai-
« son et origine ancienne de prééminence sur tous les
« autres nobles. De là trouve-t-on que Vitré et Fougères
« sont apanages du comtés de Rennes, Chateaubriand
« de même. »

Lobineau, page 107 de la préface de son histoire de Bretagne.

« Le premier degré de noblesse, c'étaient les comtes,
« le second les vicomtes et barons. »

Toussaint de Saint-Luc, tome I, page 22, des Mémoires sur le clergé et la noblesse
de Bretagne.

« Comme les enfants des premiers comtes de Bretagne
« étaient princes du sang, ils avaient aussi les premières
« places à la cour du souverain. C'est ce qui a donné à

« leurs terres, comme premiers apanages des princes de
 « Bretagne, la faculté de conférer le droit de préséance
 « aux États à ceux qui en deviennent propriétaires. »

Enfin les lettres patentes d'érection de trois nouvelles baronnies, en remplacement d'un même nombre d'anciennes réunies au domaine ducal, données par le duc Pierre à Vannes en 1451, offrent une nouvelle preuve de l'état des neuf anciens barons ou pairs de Bretagne. Ces lettres patentes, enregistrées au Parlement, prouvent : 1° qu'elles n'étaient accordées à ceux auxquels elles conféraient le titre de baron qu'en vertu, y est-il dit, de *leur consanguinité* bien prouvée avec le duc ; 2° que ces rejetons de la maison ducale ne devaient pourtant siéger qu'après les anciens barons de l'assemblée nationale.

Dom Morice, histoire de Bretagne, tome I, page 117.

Ces anciens barons, à l'époque de la fameuse assise du duc Geoffroy, en l'année 1185, étaient, suivant les copies qui en restent, les seigneurs de Tréguier, de Porhoet, de Rohan, de Léon, de Dinan, de Fougères, de Vitré, de *Chateaubriand* et de Château-Girond.

Dom Morice, préface du tome II des Preuves, page 27.

Ce n'étaient point de simples seigneurs du pays, c'étaient les premiers seigneurs du duché dont le consentement était nécessaire pour la déclaration de guerre, l'imposition des taxes, les traités de paix, etc.

Quant aux Chateaubriand, il est hors de doute que la branche aînée de cette maison formait une des pairies originaires du duché de Bretagne et jouissait de la pré-

éminence du rang que tous les auteurs leur ont accordée, comme on vient de le prouver indépendamment des preuves historiques. Ce fait est encore constaté par l'existence même de la baronnie de Chateaubriand, une des neuf qui donnent aujourd'hui le droit de présider l'ordre de la noblesse aux États de Bretagne, et qui, comme on l'a observé plus haut, et par l'extinction de la branche aînée de la maison de Chateaubriand, est passée dans celle de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui.

Dupaz, Histoire généalogique de Bretagne, article Chateaubriand.

Réformation de Bretagne au cabinet des ordres à la bibliothèque du roi et dans d'autres dépôts.

Le père Dupaz, qui, après avoir visité les chartes et archives de Bretagne, a donné, au commencement du dernier siècle, les généalogies des principales maisons de cette province, et qu'on a suivi pour ce qui concerne la branche aînée de celle des Chateaubriand, la fait descendre (d'accord avec la Réformation de la noblesse de Bretagne) de Brient, fils puîné d'Eudon, comte de Pen-thièvre, et d'Onguen de Cornouailles, au degré duquel (Brient) le présenté a terminé sa ligne directe.

Avant de passer aux autres quartiers, on croit devoir donner une note des principales alliances de la maison de Chateaubriand, que, pour plus de brièveté, on n'a point fait entrer dans le corps de la preuve.

LUSIGNAN.

Marguerite de Lusignan, veuve du roi d'Angleterre et petite-fille de Pierre de France, fils de Louis le Gros, épousa Geoffroy V, douzième baron de Chateaubriand¹.

¹ Dupaz, page 19, article *Chateaubriand*; le père Anselme, article *Lusignan*.

THOUARS.

Aumur de Thouars, arrière-petite-fille de Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, et de *Mathilde, fille d'Henri I^{er}, roi d'Angleterre*, fut femme de Geoffroy, deuxième baron de Chateaubriand. Le même Geoffroy avait épousé Sibylle en premières noces¹.

BRETAGNE.

Isabeau d'Avaugour, de la maison de Bretagne, épousa Geoffroy VIII, quinzième baron de Chateaubriand².

ARAGON.

Jehanne d'Aragon, fille d'*Alphonse, roi d'Aragon*, fut femme de Brient, frère puîné de Geoffroy II, neuvième baron de Chateaubriand³.

ROHAN.

Édouard de Rohan se maria à Marguerite de Chateaubriand, dame de la Morousière, fille de Jean de Chateaubriand, puîné de Guy de Chateaubriand de Beaufort⁴.

LAVAL.

Guy, douzième baron de Laval et de Vitré, fils de Guillaume et de Béatrix de Bretagne, épousa Louise de Chateaubriand, fille de Geoffroy VII, quatorzième baron⁵.

¹ Dupaz, page 16.

² Dom Morice, tome I des *Preuves*, colonne 1491, et tome II, colonne 691; Dupaz, page 22.

³ Dom Morice, tome I des *Preuves*, 1051; Dupaz, pages 21 et 22, article *Aragon*, et 128, *Vicomte de Dinan*.

⁴ Dom Morice, tome III des *Preuves*, colonne 455; Dupaz, page 658; le père Anselme, page 54.

⁵ Dupaz, page 22, article *Chateaubriand*.

CROY.

Le sire de Croy, fils de Philippe de Croy et de *Jacqueline de Luxembourg*, épousa Charlotte, fille de René de Chateaubriand des Roches-Baritaut ¹.

COËTMEN.

Jeanne de Coëtmen, fille du sire de Coëtmen et de Marie d'Ancenis, fut femme de Jean de Chateaubriand des Roches-Baritaut ².

MAILLÉ.

Jean de Maillé, seigneur de la Tour-Landry, comte de Chateauroux, épousa Louise, fille de Louis de Chateaubriand des Roches-Baritaut ³.

ESTOUTEVILLE.

Hélène d'Estouteville, petite-fille de Jean d'Estouteville et *chambellan* de Charles VII, fut femme de René de Chateaubriand des Roches-Baritaut, chevalier des ordres du roi ⁴.

QUARTIER DE DU ROCHER.

DEMOISELLE MARIE-JEANNE DU ROCHER, 1^{re} BISAÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1677.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Amauri de Chateaubriand, chevalier, etc., avec

¹ Dupaz, p. 812; le père Anselme, tome VIII, article *Chateaubriand des Roches-Baritaut*.

² Le père Anselme, *idem*; Dupaz, page 811.

³ Le père Anselme, tome VIII, article *Chateaubriand des Roches-Baritaut*.

⁴ Le père Anselme, *idem*; Dupaz, page 811.

demoiselle Marie-Jeanne du Rocher, ci-devant énoncé en date du 15 octobre 1677, dans lequel cette demoiselle est dite fille de messire François du Rocher et de dame Marguerite de Chateaubriand, lesquels seigneur et dame sont les deux aînés trisaïeuls paternels du présenté.

MESSIRE FRANÇOIS DU ROCHER, II^e TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1647.

Contrat de mariage fait et passé devant Le Renet et son confrère, notaire en la juridiction de Beauport, le 19 février 1647, entre messire François du Rocher, seigneur du Quengo et autres lieux, fils aîné, héritier principal et noble de messire Louis du Rocher, vivant seigneur dudit lieu, et de dame Servanne de Tremignon, ses père et mère, d'une part; et demoiselle Marguerite de Chateaubriand, fille de feu noble et puissant messire Pierre de Chateaubriand, vivant seigneur de Beaufort, et de noble et puissante dame Françoise de Saint-Gilles, ses père et mère, d'autre part. Ledit contrat passé en présence et du consentement des parents respectifs des parties.

Sentence de tutelle, 1637.

Sentence rendue le 3 août 1637, en la justice et cour de Dinan, par laquelle appert que du consentement et avis des parents paternels et maternels d'écuyer François du Rocher et de ses autres frères et sœurs, enfants d'écuyer Louis du Rocher, sieur de Quengo, et de dame Servanne Tremignon, sa veuve, ladite dame leur mère a été nommée leur tutrice et garde, laquelle charge elle a acceptée après avoir prêté le serment en tel cas requis.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 7 février 1669, en la chambre établie à Rennes par le roi, pour la réformation de la noblesse de Bretagne, par lequel appert que François du Rocher, écuyer sieur du Quengo, et ses descendants nés et à naître en légitime mariage, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer pour jouir des honneurs et prérogatives attribués aux autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonne forme, par lesquels on voit que ledit François (frère de demoiselle Marie-Jeanne du Rocher, première bisaïeule paternelle) avait épousé demoiselle Anne de Tremignon et est dit fils d'autre

Messire François du Rocher, seigneur du Quengo, deuxième trisaïeul paternel, lequel avait épousé, par contrat du 19 février 1647, demoiselle Marguerite de Chateaubriand, et est dit fils d'écuyer Louis du Rocher, sieur du Quengo, qui, par contrat du 31 mars 1623, épousa demoiselle Servanne Tremignon, dame de Claire-Fontaine, lequel Louis est dit fils de

François du Rocher, écuyer, qui épousa en secondes noces demoiselle Gillette de Saint-Meloir, ledit François fils de

Antoine du Rocher, écuyer, sieur du Quengo, et de dame Olive de la Mothe, lequel Antoine était fils de

Guillaume du Rocher et de dame Marie du Heudreuc, ledit Guillaume fils de

Rolland du Rocher, et ledit Rolland fils de

Jean du Rocher, lequel est dixième aïeul paternel du présenté. Ledit jugement signé Malescot.

QUARTIER DE LAMOUR.

DEMOISELLE PÉRONNELLE-CLAUDE LAMOUR, AÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1713.

Sera revu en cet endroit l'acte de célébration de mariage de messire François de Chateaubriand, aïeul paternel, ci-devant énoncé en date du 27 août 1713, avec demoiselle Péronnelle-Claude Lamour, laquelle est dite fille de Mélanie de La Porte, sa mère, dame de Lanjegu.

Baptistaire, 1692.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Medreau, évêché de Saint-Malo, par lequel il est dit que le 26 de février 1692 naquit et le 5 mars suivant fut baptisée demoiselle Péronnelle-Claude Lamour, fille d'écuyer Mathurin Lamour et de dame Mélanie de la Porte, sieur et dame de Lanjegu. Ledit extrait collationné, délivré et signé le 1^{er} août 1708, par le sieur Rolland Le Bourdonnel, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE MATHURIN LAMOUR, II^e BISAÏEUL PATERNEL.

Baptistaire, 1635.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Gueneroc, par lequel il est dit que le 4 novembre 1635 fut baptisé Mathurin, fils d'écuyer Guy Lamour et de demoiselle Françoise de La Rondoitte, sieur et dame de La Villegreslier, Lanjegu, La Brigaye et autres lieux; ledit extrait collationné, délivré et signé le 12 novembre 1766 par le sieur Tessier, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage.

Contrat de mariage fait et passé le 9 août 1691, devant Dufresne et son confrère, notaires royaux en la

ville de Rennes, en Bretagne, entre Mathurin Lamour, écuyer, seigneur de Lanjegu, pour lui et en son nom, d'une part; et dame Mélanie de La Porte, dame des Chapelles, veuve de noble homme François Triobert, vivant sieur des Chapelles, pour elle et en son nom, d'autre part.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 10 mai 1669, en la chambre établie à Rennes par le roi, pour la réformation de la noblesse du pays et duché de Bretagne, par lequel appert que Mathurin Lamour, écuyer, seigneur de Lanjegu, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer, ainsi que ses enfants nés et à naître en légitime mariage, pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonnes formes par lesquels on voit que ledit Mathurin Lamour est dit fils de

Écuyer Guy Lamour, sieur de La Villegreslier et de Lanjegu, qui épousa, par contrat de mariage du 27 janvier 1635, demoiselle Françoise de La Rondoitte, lequel Guy est dit fils de

Jean Lamour, écuyer, sieur de La Croix, et de Françoise de La Morinays, ledit Jean fils de

Allain Lamour, écuyer, sieur de Villeneuve, et de Jeanne Cojalu, ledit Allain est dit fils de

Jean Lamour, sieur de Villeneuve, et de Marguerite du Breil, lesquels sont sixième aïeul et aïeule paternels du présenté. Ledit jugement signé Malescot.

MESSIRE GUY LAMOUR, III^e TRISAÏEUL PATERNEL.

Contrat de mariage, 1635.

Contrat de mariage fait et passé le 27 janvier 1635, devant L'Épine, notaire en la paroisse de Guerre, évêché de Saint-Malo, entre écuyer Guy Lamour, sieur de La Villegreslier et de Lanjegu, pour lui et en son nom, d'une part; et demoiselle Françoise de La Rondoitte, dame de Maubusson et La Jaignais, fille de défunts nobles personnes écuyer Jean de La Rondoitte et de demoiselle Renée Garfauld, sa femme, vivants seigneur et dame de La Rondoitte, Le Brail et de La Plusdais, pour elle et en son nom, d'autre part.

Partage, 1623.

Acte fait et passé le 14 février 1623, entre Guy Lamour, écuyer, sieur de Lanjegu, comme fils aîné, héritier principal et noble de feu Jean Lamour, écuyer, sieur de La Croix, et de demoiselle Françoise de La Morinays, ses père et mère, d'une part; et demoiselle Guillemette Lamour, sa sœur, d'autre part, suivant lequel appert que ledit Guy a donné à sadite sœur une somme énoncée pour la remplir de ce qui lui revenait dans les successions de leurs père et mère.

QUARTIER DE LA PORTE.

DEMOISELLE MÉLANIE DE LA PORTE, II^e BISAÏEULE PATERNELLE.

Mariage, 1691.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Mathurin Lamour, deuxième bisaïeul paternel, ci-devant énoncé, en date du 9 août 1691, par lequel on

voit qu'il avait épousé dame Mélanie de La Porte, dame des Chapelles.

Baptistaire, 1652.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse Saint-Didier, en Bretagne, duquel appert que le 2 janvier 1652 fut baptisée Mélanie de La Porte, fille légitime d'écuyer Charles de La Porte et de demoiselle Claude des Salles, ses père et mère. Ledit extrait délivré et signé le 5 juin 1704 par le sieur de Bon, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE CHARLES DE LA PORTE, IV^e TRISAÏEUL PATERNEL.

Célébration de mariage, 1643.

Extrait du registre des mariages de l'église de Saint-Étienne de Rennes, par lequel il est dit que le 22 juillet 1643 fut célébré le mariage de Charles de La Porte, écuyer, avec demoiselle Claude des Salles, dame du Clos, en présence de leurs parents et amis. Ledit extrait délivré et signé par le sieur de La Martinière, prêtre de ladite église.

Procuration donnée sous le seing privé, le 4 juillet 1643, à Rennes, par demoiselle Marguerite de Rouvres, veuve de défunt Richard de La Porte, écuyer, sieur de La Porte et du Bois-Cornillet, par laquelle elle consent et approuve le mariage d'écuyer Charles de La Porte, son fils et dudit défunt son mari, avec demoiselle Claude des Salles, dame du Clos, fille de défunt écuyer Jean des Salles, vivant sieur de Hautors. Ladite procuration signée Marguerite de Rouvres.

Arrêt du Parlement de Rennes, portant maintenue de noblesse, 1677.

Arrêt rendu contradictoirement au Parlement de Rennes le 27 juillet 1677, entre Joseph de La Porte, écuyer, sieur du Bois-Cornillet, demandeur, d'une part; Charles de La Porte, écuyer, sieur du Rocher-Pallu, d'autre part; le procureur général du roi, encore d'autre part, suivant lequel arrêt appert que lesdits Joseph et Charles de La Porte sont maintenus en la qualité d'écuyers et de nobles pour jouir de tous les privilèges et prérogatives dont ont coutume de jouir les autres nobles de la province, et a, en conséquence, jugé le partage des successions nobles suivant la coutume. Ledit arrêt signé Leclerc.

COTÉ MATERNEL.

LIGNE DIRECTE DE BEDÉE.

DEMOISELLE APOLLINE-JEANNE-SUSANNE DE BEDÉE, MÈRE.

Mariage, 1753.

Sœur de Marie-Antoine-Bénigne de Bedée, reçu page du roi le 11 septembre 1739.

Seront revus en cet endroit les contrat et acte de célébration de mariage de messire René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du Plessis, père du présent, ci-devant énoncé, en date des 30 juin et 3 juillet 1753, avec demoiselle Apolline-Jeanne-Susanne de Bedée, par lesquels ladite demoiselle est dite fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de La Bouë-tardais, et de dame Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel du

Boisteilleul, ses père et mère, lesquels sont aïeul et aïeule maternels du présenté.

MESSIRE ANGE-ANNIBAL DE BEDÉE, AÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1696.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Bourseul, évêché de Saint-Malo, par lequel il est dit que le 11 septembre 1696 fut baptisé un fils à messire Jean-Marie Bedée et dame Jeanne de Bégaignon, seigneur et dame de la Bouëtardais, auquel n'a pas été imposé de nom. Ledit extrait délivré et signé par le sieur Faisant, recteur de ladite paroisse.

Contrat de mariage fait et passé le 18 février 1720, devant Barbier et Biard, notaires royaux à Rennes en Bretagne, entre anonyme Bedée, chevalier, seigneur de Boisrion, fils aîné, héritier principal et noble de messire Jeanne-Marie Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais, La Motte-au-Morais, La Mettrie, Martin-Ksiar, La Villeneuve et autres lieux, et de dame Jeanne de Bégaignon, son épouse, ses père et mère, de leur consentement, d'une part; et demoiselle Bénigne-Janne-Marie de Ravenel, dame de Boisteilleul, fille de défunt écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, ses père et mère, de l'autorité et consentement de son curateur, d'autre part. Au bas dudit contrat il est dit que ledit sieur futur époux compte se faire nommer Ange-Annibal, et ce du consentement dudit sieur son père.

Lettres d'appel, 1726

Lettres patentes données à Rennes le 15 juin 1726, signées par le roi, à la relation du conseil Chaillon, adres-

sées au Parlement de Rennes, par lesquelles Sa Majesté permet à son amé Ange-Annibal Bedée, chevalier, sieur de La Bouëtardais, des missionnaires, par bénéfice d'inventaire de Jean-Marie Bedée, chevalier, sieur de La Bouëtardais, et de dame Jeanne de Bégaignon, ses père et mère, de se porter appelant devant ladite cour d'adjudications faites en la juridiction des Regaires de Saint-Brieuc, au profit de demoiselle Jacqueline La Manue et consorts.

Arrêt du Parlement, 1730.

Arrêt rendu au Parlement de Rennes le 28 janvier 1730, entre messire Ange-Annibal Bedée, sieur de La Bouëtardais, des missionnaires, sous bénéfice d'inventaire de messire Jean-Marie Bedée et de dame Jeanne de Bégaignon, ses père et mère, d'une part, et messire Guillaume le Dineu, sieur du Breil, défendeur, d'autre part, par lequel appert que les parties sont renvoyées en la juridiction de Plevernet.

MESSIRE JEAN-MARIE BEDÉE, 1^{er} BISAÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1674.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint-Sauveur, à Quimper-Corentin, par lequel il est dit que le 16 novembre 1674 naquit et fut ondoyé, et le 7 septembre 1676 furent suppléées les cérémonies du baptême à Jean-Marie, fils de messire Mathurin Bedée et de dame Corantine du Disquay, seigneur et dame de La Mettrie, Le Boisrion et autres lieux. Ledit extrait délivré et signé le 1^{er} novembre par le sieur Thoury, recteur de ladite paroisse, et dûment légalisé.

Célébration de mariage, 1693.

Extrait du registre des mariages de l'église paroissiale de Bourbriac, diocèse de Tréguier, par lequel il est dit que, le 18 août 1693, fut célébré le mariage de messire Jean-Marie Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais, avec demoiselle Jeanne de Bégaignon, dame de Rumeu, en présence et du consentement des parents et amis des parties. Ledit extrait collationné, délivré et signé le 23 septembre 1754, par le sieur Abhamon, recteur de ladite paroisse, et dûment légalisé.

Sentence, 1694.

Sentence rendue le 9 juillet 1694, en la juridiction des Regaires de Saint-Brieuc, entre messire François Langlois, sieur de la Galatays, curateur des enfants mineurs de défunt messire Mathurin Bedée, sieur de La Mettrie, et de dame Corantine du Disquay, sa première femme, demandeur, d'une part; et messire Jean-Marie Bedée, sieur de La Bouëtardais, défendeur, d'autre part, par laquelle sentence ledit Jean-Marie est autorisé à toucher les deux tiers du bien noble et sa portion au roturier dans les successions de ses père et mère. Ladite sentence signée Rohan.

Procuracion, 1702.

Procuracion donnée le 2 octobre 1702, devant Huet et son confrère, notaires en la juridiction et baronnie de La Hunaudaye, au siège de Plancouët, par dame Jeanne de Bégaignon, épouse de messire Jean-Marie de Bedée, chevalier, seigneur de La Bouëtardais, par laquelle elle

donne pouvoir audit sieur son mari de vendre tous les biens à elle échus de successions de ses père et mère ; à la charge par lui de remplacer le montant à son profit, le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé audit acte.

MESSIRE MATHURIN BEDÉE, 1^{er} TRISAÏEUL MATERNEL.

Baptistaire, 1645.

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Pludant, par lequel il est dit que le 12 décembre 1645 fut baptisé noble Mathurin Bedée, fils de messire Pierre Bedée et de dame Gillette Goneru, sieur et dame de La Mettrie. Ledit extrait délivré et signé le 5 novembre 1668, par le recteur de la paroisse de Pludant.

Contrat de mariage, 1669.

Contrat de mariage fait et passé le 9 février 1669, devant Gohier et son confrère, notaires royaux à Rennes en Bretagne, entre messire Mathurin Bedée, chevalier, seigneur de La Mettrie et autres lieux, fils aîné, héritier principal et noble de défunt messire Pierre Bedée et de dame Gillette Goneru, seigneur et dame de La Mettrie, ses père et mère, en présence et de l'autorité de son curateur, d'une part, et demoiselle Corantine du Disquay, fille du feu messire Claude du Disquay, vivant seigneur de Bodilio, conseiller du roi et président au présidial de Quimper-Corentin, et de dame Françoise du Dremyet, ses père et mère, et autorisée de ladite dame, sa mère, d'autre part.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu à Rennes le 5 juin 1669, en la chambre établie par le roi pour la réformation de la no-

blesse en la province de Bretagne, par lequel il appert que Mathurin Bedée, sieur de La Mettrie-Martin, demeurant paroisse de Pludant, évêché de Saint-Brieuc, a été maintenu en la qualité de noble et d'écuyer, ainsi que ses enfants nés et à naître en mariage légitime, pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce, après avoir justifié de son extraction noble par titres en bonnes formes par lesquels on voit que ledit Mathurin est fils de

Messire Pierre Bedée, écuyer, seigneur de La Mettrie, et de dame Gillette Goneru de La Bouëtaruais, lequel Pierre était issu de

Marc Bedée, sieur de La Mettrie-Martin, et de demoiselle Bonaventure Maupetit, ledit Marc fils de

Gilles Bedée, sieur de Mieuxvault, et de demoiselle Françoise Martin, dame de La Mettrie-Martin, lequel Gilles est dit fils de

Jacques Bedée, sieur de Boisrion, et de demoiselle Claude Chopin, lequel Jacques était fils de

Robert Bedée, sieur de Malaunay, et de dame Marie Le Corgne, sa seconde femme, ledit Robert fils de

Jean Bedée, sieur de Malaunay, et de dame Catherine de La Guérande, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du présenté.

Ledit jugement signé Malescot.

Déclaration, 1690.

Déclaration faite le 5 mai 1690, par messire Mathurin Bedée, chevalier, seigneur comte de La Mettrie, capitaine d'une compagnie de cavalerie de gentilshommes du régiment de l'évêché de Saint-Brieuc, à messire Bona-

venture Philipot, seigneur de La Pignelay, conseiller du roi, sénéchal à Saint-Brieuc, commissaire député de Sa Majesté pour recevoir les déclarations des nobles et autres possédant fiefs, par laquelle il est dit qu'il possède le manoir et maison de La Mettrie, La Bouëtardais et autres biens nobles, ladite déclaration signée Mathurin Bedée.

Convocation du ban, 1691.

Lettre écrite de Nantes le 16 avril 1691, par M. le maréchal d'Estrées à M. de La Mettrie, par laquelle il lui mande en substance qu'étant nécessaire de régler le service que la noblesse de l'évêché de Saint-Brieuc doit rendre pendant la campagne, il ait à faire savoir à tous les officiers et gentilshommes qui composent sa compagnie, et tous ceux qui possèdent des fiefs et terres nobles, de se trouver pour la revue, le 1^{er} mai suivant, en la ville de Saint-Brieuc, en bon équipage et bien montés. Ladite lettre signée le maréchal d'Estrées.

MESSIRE PIERRE BEDÉE, 1^{er} QUARTAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1640.

Contrat de mariage fait et passé le 6 août 1640, devant Renouard, notaire en la juridiction de La Villemesent, entre écuyer Pierre Bedée, sieur de La Mettrie, fils de défunt écuyer Marc Bedée et de demoiselle Bonaventure Maupetit, vivants sieur et dame de La Mettrie, en présence et du consentement de ses parents paternels et maternels, et demoiselle Gillette Goyon, dame de La Villemartin, fille d'écuyer Pierre Goyon et de demoiselle Marguerite Le Bigot, sieur et dame de La Bouëtardais, en leur présence et de leur consentement.

Célébration de mariage, 1640.

Extrait des registres des mariages de la paroisse de Bourseul, par lequel il est dit que le 6 août 1640 fut célébré le mariage d'écuyer Pierre Bedée, seigneur de La Mettrie, avec demoiselle Gillette Goneru, dame de La Villemartin, fille d'écuyer Pierre Goneru, seigneur de La Bouëtardais, et de Marguerite Le Bigot, sa compagne, en présence, de l'avis et consentement de leurs parents. Ledit extrait délivré et signé le 19 août audit an, par le sieur L'Abbé, recteur de ladite paroisse.

Sentence, 1644.

Sentence contradictoirement rendue le 15 juin 1644 en la juridiction de Pangnoval, entre écuyer Pierre Bedée, sieur de La Mettrie, fils aîné et héritier principal et noble de défunte demoiselle Bonaventure Maupetit, sa mère, écuyer François de Bréhant, sieur de La Villehate, comme père et garde naturel de écuyer Charles de Bréhant, son fils, et de ladite défunte dame de Maupetit, sa femme en secondes noces, lesquels étaient héritiers, à cause de ladite dame leur mère, de défunts nobles gens Jean Maupetit et de demoiselle Jacqueline Pontval, ses père et mère, vivants sieur et dame des Bignons, demandeurs, d'une part; et demoiselle Renée Maupetit, fille aînée et héritière principale et noble desdits feus sieur et dame des Bignons, et écuyer François Gigeon, sieur de Gueremain, comme curateur de François Gigeon, fils aîné de ladite Renée Maupetit et de écuyer Mandé Gigeon, sieur de Primeguerre, son second mari, défendeurs, d'autre part; suivant laquelle sentence il a été ordonné

que lesdites successions seraient partagées noblement pour les biens nobles, suivant la coutume.

Transaction contenant partage noble, 1647.

Transaction faite et passée le 27 février 1647 devant Julien Jorant, notaire de Montafilant au siège de Plancouët, entre écuyer Thomas Berquin, sieur des Salles, comme père et garde naturel des demoiselles Françoise et Marie Berquin, ses filles, et de demoiselle Jeanne Bedée, sa femme, demandeur, d'une part; et écuyer Pierre Bedée, sieur de La Mettrie, fils aîné, héritier principal et noble de feu écuyer Marc Bedée, sieur dudit lieu, lequel était frère de ladite feu Jeanne Bedée, et tous deux enfants et héritiers de défunt écuyer Gilles Bedée et de demoiselle Françoise Martin, vivants sieur et dame dudit lieu et de Mieuxvault, défendeur, d'autre part; suivant lequel acte appert que lesdites parties ont partagé noblement les fiefs, et par égale portion les rotures, ainsi qu'il est plus au long détaillé audit partage.

MESSIRE MARC BEDÉE, V^e AÏEUL MATERNEL.

Partage prouvant filiation, 1613.

Partage fait le 28 septembre 1613, en la juridiction de la cour et baronnie de La Hunaudais, au siège de Montafilant et Plancouët, entre héritier Jean Gaultier, sieur de La Villeredan, comme père et garde naturel de ses enfants et de feu demoiselle Françoise Martin, sa compagne, d'une part; écuyer Jacques Bedée, sieur de Borsriou, comme aïeul et curateur d'écuyer Marc Bedée, sieur de La Mettrie, fils aîné, héritier principal et noble de ladite feu demoiselle Françoise Martin, sa mère, et de

feu écuyer Gilles Bedée, sieur de Mieuxvault, son mari en premières noces, d'autre part; suivant lequel acte appert que la succession de ladite dame Martin a été partagée noblement pour les biens nobles, le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé audit partage.

Apposition de scellé, 1626.

Procès-verbal fait le 10 juin 1626, contenant apposition de scellé et inventaire fait au manoir de La Mettrie-Martin, par Pierre Le Cerf, greffier civil de la juridiction de Vellimeneue, après le décès de feu écuyer Marc Bedée, sieur du lieu de La Mettrie-Martin, le tout fait pour la conservation des droits de ses enfants mineurs et de sa veuve, auquel scellé il a été procédé en la manière ordinaire. Ledit procès-verbal signé Le Cerf.

Passe-port, 1600.

Passe-port donné le 7 avril 1600, par François du Breil, capitaine de cinquante cheveu-légers des ordonnances de Sa Majesté, à écuyer Marc Bedée, sieur de La Mettrie-Martin, et l'un des cheveu-légers, par lequel il prie tous gouverneurs de le laisser passer librement sans qu'il lui soit fait ni donné aucun empêchement. Ledit passe-port signé François du Breil.

Passe-port, 1612.

Passe-port donné au camp de Mau le 20 novembre 1612, par monseigneur le duc de Penthièvre, gouverneur de Bretagne, au sieur de La Mettrie-Martin, par lequel tous gouverneurs de ville et conducteurs de gens de guerre sont priés de le laisser passer librement, lui et sa

suite, l'espace de quatre mois. Ledit passe-port contresigné Crétien.

Acte fait et passé le 23 octobre 1594, devant Rolland Davy et Jacques Bernard, notaires jurés en la cour et baronnie de Montafilant, au bourg de Plancouët, par lequel écuyer Gilles de Bedée et demoiselle Françoise Martin, sa compagne, sieur et dame de Mieuxvault et de La Mettrie, ratifient l'accord et partage fait le 29 novembre 1593, entre écuyer Jacques Bedée, sieur de Boisriou, son père, et demoiselle Charlotte Raton, veuve de feu écuyer Olivier Martin, vivant sieur de La Mettrie, père et mère de ladite dame de Mieuxvault, au sujet des successions dudit feu Olivier et d'écuyer François Martin, frère de ladite dame. Ledit acte dûment signé des parties.

Partage, 1593.

Partage fait le 29 novembre 1593 devant Jean Chenu, notaire royal à Rennes, entre écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, comme fondé de pouvoirs de demoiselle Françoise Martin, sa bru, femme et compagne d'écuyer Gilles Bedée, son fils, sieur et dame de Mieuxvault, ladite dame fille et héritière principale et noble de défunt noble Olivier Martin, vivant sieur de La Mettrie, et de demoiselle Charlotte Raton, veuve dudit feu Olivier Martin, comme mère et curatrice de demoiselle Gillette Martin, fille puînée dudit défunt et d'elle, et sœur de ladite dame de Mieuxvault, d'autre part, suivant lequel acte appert que la succession dudit feu Olivier Martin a été partagée noblement entre les deux sœurs suivant la coutume du pays. Le tout suivant qu'il est plus au long détaillé audit partage.

Sentence de tutelle, 1597.

Sentence rendue le 19 juillet 1597, en la cour e justice de Boisfeullet, par laquelle il appert que de l'avis et consentement des parents et amis, tant paternels que maternels, des enfants mineurs de feu écuyer Gilles Bedée, vivant sieur de Mieuxvault, et de demoiselle Françoise Martin, dame de La Mettrie, sa veuve, il a été nommé pour tuteur auxdits enfants écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, leur aïeul paternel, laquelle charge il a acceptée après avoir prêté le serment en tel cas requis.

MESSIRE JACQUES BEDÉE, VII^e AÏEUL MATERNEL.

Inventaire prouvant mariage, 1598.

Inventaire fait le 10 janvier 1598 par noble gens, Jacques de La Fruglays, sieur Duchesne, et Jean de La Bondriou, sieur du Tertre, des biens meubles dépendants de la communauté du mariage d'entre nobles gens Jacques Bedée et feue Claude Chapin, vivante sa femme, sieur et dame du Boisriou. Ledit inventaire fait pour la conservation des droits des enfants mineurs de feu écuyer Gilles Bedée et de demoiselle Françoise Martin, lequel Gilles était fils aîné et héritier noble dudit Jacques et de ladite feue Claude Chapin, auquel inventaire a été procédé à la manière ordinaire.

Partage prouvant filiation, 1568.

Partage noble fait et passé le 2 juin 1568, devant Robert, notaire en la cour de Plancouët, entre Jehan Bedée, sieur de Malaunay, comme fils aîné et héritier principal et noble de feu Robert Bedée, vivant sieur de

Malaunay, d'une part, et noble homme Jacques Bedée, fils dudit feu Robert Bedée et de demoiselle Marie Le Corgne, sa seconde femme, d'autre part; suivant lequel partage appert que ledit Jehan Bedée a cédé et abandonné audit Robert, à titre d'héritier, une maison située au bourg de Rura, avec ses dépendances et autres biens plus au long détaillés audit acte, et ce après que lesdites parties ont reconnu que les biens dépendants de ladite succession étaient de gouvernement noble, et que de tout temps ils avaient été partagés noblement. Ledit acte dûment signé des parties.

Transaction, 1598.

Transaction faite et passée le 24 août 1598, devant Chapel, notaire à Lamballe, entre écuyer Jacques Bedée, sieur du Boisriou, comme fils aîné héritier principal et noble de feu demoiselle Marie Le Corgne, sa mère, d'une part, et écuyer Gilles Le Corgne, sieur de Launay, d'autre part, au sujet du partage que ledit sieur Bedée réclamait au nom de sa mère, de défunt noble homme Allain Le Corgne, frère de sa mère, par laquelle transaction appert que ledit sieur Le Corgne a cédé et abandonné audit sieur de Bedée une rente énoncée audit acte.

Déclaration, 1583.

Déclaration donnée le 28 mars 1583, devant Rouet, notaire, par écuyer Jacques Bedée, sieur de Boisriou et des Salles, comme fils et héritier principal et noble de défunte demoiselle Marie Le Corgne, vivante dame dudit lieu des Salles et de Mieuxvault, à Ham, et puissant messire René Tournemine, baron de La Semauday-Mon-

tafilant, Plancouët et autres lieux, pour plusieurs héritages relevant de sadite baronnie, savoir les maisons et métairies des Salles et de Mieuxvault, avec leurs dépendances, le tout sujet au rachat. Ledit acte signé du sieur de Bedée.

MESSIRE ROBERT BEDÉE, VIII^e AÏEUL MATERNEL.

Décret de mariage de son petit-fils, prouvant les deux siens, 1558.

Décret rendu le 1^{er} décembre 1558 en la juridiction de Montafilant et Plancouët, par lequel appert que le mariage de Jehan Bedée, écuyer, fils d'autre Jehan Bedée et de demoiselle Françoise Mouessan, lequel Jehan était fils et héritier principal et noble de feu Robert Bedée, sieur de Malaunay, et de feu Élenne Duclos sa première femme, avec mademoiselle Louise de Lescouet, a été approuvé et ratifié par les parents paternels et maternels des parties, au nombre desquels se trouve dame Marie Le Corgue, dame de La Girardais, veuve dudit feu Robert Bedée sieur de La Malaunay, et tutrice et garde de Jacques Bedée son fils et dudit sieur son mari.

Transaction contenant partage, 1549.

Transaction faite et passée le dernier jour de mars 1549 entre nobles gens Robert Bedée, seigneur de La Malaunay, et François Bedée, le jeune, son fils, par lequel appert que le sire Robert a cédé et abandonné en toute propriété audit sieur son fils et à dame Olive Coustin, sa femme, pour eux, leurs hoirs et ayants cause, plusieurs rentes y énoncées, et ce pour le droit et portion qui lui revenait dans la succession de défunte dame Élenne

Duclos, sa mère, vivante femme dudit Robert. Ladite transaction passée devant les notaires de la cour de Plancouët.

Transaction, 1550.

Transaction faite et passée le 26 avril 1550 devant les notaires de la cour de Plancouët, entre nobles gens Robert Bedée, sieur de Malaunay, d'une part, et demoiselle Françoise Mouessan, veuve de feu Jehan Bedée, lequel était fils aîné dudit Robert et de feu Élenne Duclos, tant en son nom que comme mère et tutrice de Jehan Bedée son fils, et dudit feu son mari, d'autre part; suivant laquelle transaction appert que ledit Robert a cédé et abandonné à ladite dame et audit Bedée, son fils, différents héritages pour les causes plus au long détaillées audit acte.

Contrat de vente, 1565.

Acte fait et passé le 1^{er} juillet 1565, devant François Mouesson, notaire en la cour de Plancouët, par lequel appert que François Bedée, écuyer, sieur de Launay, fils puîné de feu Robert Bedée, écuyer, sieur de Malaunay, a vendu, cédé, quitté et transporté, à titre d'héritage, à noble homme Jehan Bedée, écuyer, sieur de Malaunay, son neveu, lequel était fils d'autre Jehan Bedée, vivant sieur dudit lieu, frère dudit François, tous les droits qui lui appartenaient en la succession dudit feu Robert, son père, moyennant le prix et les clauses et conventions plus au long détaillées audit acte.

D'après l'arrêt de la réformation rapporté sur le degré de Mathurin, Robert de Bedée, partagé en 1524,

suivant l'assise du duc Geoffroy, était fils de Jehan et de dame Olive de La Fontaine; lequel Jehan était lui-même fils d'autre Jehan qui comparut aux montres de la noblesse de l'évêché de Saint-Brieuc en Bretagne, en 1424, et avait épousé Catherine de La Guérande.

QUARTIER DE BÉGAIGNON.

DEMOISELLE JEANNE DE BÉGAIGNON, 1^{re} BISAÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1693.

Sera revu en cet endroit l'acte de célébration de mariage de messire Jean-Marc de Bedée, chevalier, etc., ci-devant extrait en date du 18 août 1693, par lequel on voit qu'il avait épousé demoiselle Jeanne de Bégaignon, dame du Rumeu, laquelle est par conséquent première bisaïeule maternelle du présenté.

MESSIRE SÉBASTIEN DE BÉGAIGNON, 11^e TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1652.

Contrat de mariage fait et passé le 19 janvier 1652, devant Le Cazier et Richard, notaires à Lamballe, entre messire Sébastien de Bégaignon, chevalier, seigneur du Rumeu, fils aîné héritier principal et noble de feu haut et puissant messire Olivier de Bégaignon, vivant chevalier, seigneur du Rumeu, et de haute et puissante dame Nouvelle Du Parc, dame douairière dudit lieu, ses père et mère, autorisé de ladite dame sa mère, d'une part; et dame Françoise Videlou, dame douairière Delchen, fille de messire Claude Videlou, chevalier, seigneur de La Goublais et Bienassis, conseiller du roi et président au

Parlement, et de défunte dame haute et puissante Jeanne Du Guer, sa compagne, dame desdits lieux.

Partage noble, 1691.

Partage fait et passé le 29 septembre 1691, devant Bachelier, notaire à Saint-Brieuc, des biens dépendants de la succession de défunt messire Sébastien de Bégaignon, vivant chevalier, seigneur du Rumeu, entre dame Françoise Visdelou, son épouse, d'une part, messire Claude-Hyacinthe de Bégaignon, chevalier, seigneur de Sallé, dame Pélagie-Françoise de Bégaignon, épouse de messire Charles-François de Berthelot, chevalier, seigneur de la Moranday, et noble demoiselle Jeanne de Bégaignon, frères et sœurs, enfants et héritiers dudit défunt et de ladite dame sa veuve, d'autre part; suivant lequel appert que lesdits biens ont été partagés noblement suivant la coutume.

Maintenue de noblesse, 1669.

Jugement rendu le 17 juillet 1669, à Rennes, en la chambre établie par le roi pour la réformation de la noblesse du pays et duché de Bretagne, par lequel appert que Sébastien de Bégaignon, écuyer, sieur du Rumeu, a été maintenu, ainsi que ses enfants nés et à naître en légitime mariage, en la qualité de noble et d'écuyer pour jouir des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, et ce après avoir prouvé sa noblesse par titres en bonnes formes, par lesquels on voit que ledit Sébastien de Bégaignon, qui avait épousé, par contrat passé le 19 janvier 1652, devant Le Cazier et Richard, notaires, dame Françoise Visdelou (de laquelle

il eut entre autres enfants demoiselle Jeanne Bégaignon, première bisaïeule maternelle), est dit fils de

Haut et puissant seigneur messire Olivier de Bégaignon, chevalier, seigneur du Rumeu, qui épousa, par contrat du 17 février 1624, demoiselle noble Duparc, lequel Olivier est fils de

Bertrand du Bégaignon, écuyer, seigneur du Rumeu, lequel épousa, par contrat du 12 février 1600, demoiselle Françoise Lez, et est dit fils et issu de

Olivier Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Marguerite de Ploerquelles, lequel Olivier est dit fils de

Prigent Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Marie Menou, lequel Prigent est dit fils de

Guyon Bégaignon, seigneur du Rumeu, et de demoiselle Jeanne de Tregueindy son épouse, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du présent. Ledit jugement signé Samer.

QUARTIER DE RAVENEL.

DEMOISELLE BÉNIGNE-JEANNE-MARIE DE RAVENEL, AÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1720.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage ci-devant, en date du 10 février 1720, de messire Ange-Annibal Bedée, aïeul maternel, avec demoiselle Bénigne-Jeanne-Marie de Ravenel et dame de Boisteilleul, par lequel elle est dite fille d'écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, ses père et mère, lesquels sont par conséquent deuxièmes bisaïeul et bisaïeule maternels du présent.

Baptistaire, 1698.

Extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Saint-Jean de Rennes, par lequel appert que, le 16 octobre 1698, fut baptisée Bénigne-Jeanne-Marie, née la veille, fille d'écuyer Benjamin de Ravenel, seigneur de Boisteilleul, et de dame Catherine-Françoise de Farcy, sa compagne, ledit extrait collationné, délivré et signé le 20 juin 1727, par le sieur Bourost, recteur de ladite paroisse.

MESSIRE BENJAMIN RAVENEL, II^e BISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1685

Contrat de mariage fait et passé le 13 octobre 1685, devant Berthelot et son confrère, notaires royaux à Rennes, entre Benjamin Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, fils de Jean Ravenel, écuyer, sieur dudit lieu, et de dame Judith de Farcy, ses père et mère, et de leur consentement, d'une part, avec demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, fille de Charles de Farcy, écuyer, seigneur de la Carterie, et de défunte dame Marguerite Vrille, aussi ses père et mère, d'autre part.

Partage noble, 1682.

Partage fait le 27 juillet 1682, devant Ribaud et Barbe, notaires royaux à Rennes, des biens dépendants de la succession d'écuyer Jean Ravenel et de défunte dame Judith de Farcy, son épouse, entre Benjamin de Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, leur fils aîné et héritier principal et noble, d'une part, écuyer Samuel de Ravenel et demoiselles Marie et Françoise de Ravenel,

ses frère et sœurs, d'autre part, suivant lequel acte appert que lesdits biens ont été partagés noblement entre ledit sieur du Boisteilleul et ses frère et sœurs, suivant la coutume de Bretagne.

MESSIRE JEAN RAVENEL, III^e TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage, 1650.

Contrat de mariage fait et passé le 16 septembre 1650, devant Hervé et Collin, notaires en la principauté de Guemenée, entre écuyer Jean Ravenel, fils de défunt écuyer Jean Ravenel et de demoiselle Jeanne Grillet, sa compagne, vivants sieur et dame de Boisteilleul, ses père et mère, d'une part, et demoiselle Judith de Farcy, fille de défunt écuyer Thomas de Farcy, vivant sieur de La Goratière, et de demoiselle Marie Le Barbier, sa veuve, ses père et mère, d'autre part.

Arrêt de la Cour des aides, portant maintenance de noblesse, 1680.

Arrêt rendu en la cour des aides de Paris, le 26 mars 1680, par lequel appert que Jean Ravenel, écuyer, sieur de Boisteilleul, a été maintenu en la qualité de noble comme issu d'ancienne et noble race et lignée, ordonne qu'ils jouiront, ainsi que leurs enfants nés et à naître en légitime mariage, des honneurs et prérogatives dont jouissent les autres nobles du royaume, tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte de dérogeance, et déclare commun avec eux l'arrêt précédemment rendu, le 16 juillet 1677, au profit de Luc Ravenel, leur frère, et ce après avoir prouvé leur extraction noble par titres en bonnes formes, par lesquels on voit que ledit Jean Ravenel, sieur de Boisteilleul, est fils d'autre

Jean Ravenel, qui avait épousé demoiselle Jeanne Grillet, lequel Jean est dit fils de

Lucas Ravenel et de demoiselle Marie de Gennes, lequel Lucas fils d'autre

Lucas de Ravenel et de demoiselle Andrée de Gennes, lequel Lucas est dit fils de

Jean de Ravenel et de demoiselle Marguerite Guisdon, ledit Jean fils d'autre

Jean Ravenel et de demoiselle Claude de Sortis, lequel Jean était fils d'autre

Jean Ravenel et de demoiselle Catherine de Savigny des Vaux, lequel Jean était fils de

Pierre Ravenel et de demoiselle Jeanne Poindain, sa femme, lesquels sont dixièmes aïeul et aïeule maternels du présenté, ledit arrêt signé par la cour des aides du Puy.

Ces deux arrêts de maintenue, du 26 mars 1680 et 16 juillet 1677, ont encore été confirmés par des lettres patentes enregistrées au parlement de Bretagne le 15 janvier 1714, qui maintiennent les enfants de Luc de Ravenel, qui avait obtenu le second, dans leur noblesse d'ancienne extraction.

QUARTIER DE FARCY.

DEMOISELLE CATHERINE-FRANÇOISE FARCY, II^e BISAÏEULE MATERNELLE.

Mariage, 1685.

Sera revu en cet endroit le contrat de mariage de messire Benjamin de Ravenel, écuyer, sieur du Boisteilleul, ci-devant extrait en date du 13 octobre 1685, avec demoiselle Catherine-Françoise de Farcy, deuxièmes bisaïeuls maternels du présenté, par lequel elle est dite

filles de Charles de Farey, écuyer, seigneur de Carterie, et de dame Marguerite Ozille, lesquels sont quatrièmes trisaïeul et trisaïeule maternels du présenté.

MESSIRE CHARLES DE FARCY, IV^e TRISAÏEUL MATERNEL.

Contrat de mariage.

Contrat de mariage fait et passé à Soubise, pays d'Aunis, par Granger, notaire, entre Charles de Farey, écuyer, fils de noble Annibal de Farey et de Guyonne de Launay, d'une part; et demoiselle Marguerite Ozille, fille de noble Jean Ozille, sieur du Coing, et de demoiselle Élène Dustaugier, ses père et mère, d'autre part.

Chevalier de Malte, 1726.

Procès-verbal daté au chef du 20 décembre 1726, fait par frère René de Martel d'Orssé, commandeur de Saint-Jean et de Sainte-Catherine de Nantes, et frère Victor-Henri Le Roux, chevalier de La Corbinière, commandeur de Théval, tous deux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, des preuves de noblesse, filiation et légitimité de noble Camille-Hippolyte-Annibal de Farey de Cuillé, présenté de majorité au rang des chevaliers de justice dudit ordre au grand prieuré d'Aquitaine, duquel procès-verbal appert que ledit noble Camille-Hippolyte-Annibal de Farey est fils de

Messire Annibal-Auguste de Farey, seigneur de Cuillé, qui avait épousé, par contrat du 31 octobre 1694, demoiselle Renée-Catherine Dumoulin, lequel Annibal-Auguste est dit fils de

Messire François de Farey, seigneur de Cuillé, qui, par contrat du 15 février 1670, avait épousé demoiselle

Élisabeth d'Éguillon, lequel François était frère de demoiselle Catherine-Françoise de Farey, deuxième bisaïeule maternelle de noble de Chateaubriand, et tous deux enfants de

Messire Charles de Farey, écuyer, et demoiselle Marguerite Ozille, qui sont quatrièmes trisaïeul et trisaïeule maternels de noble de Chateaubriand, lequel Charles est dit fils de

Noble Annibal de Farey, qui épousa, par contrat du 8 février 1601, demoiselle Guyonne de Launay, ledit Annibal fils de

Léonard de Farey, écuyer, qui, par contrat du 24 octobre 1575, épousa demoiselle Catherine Bizeul, lequel Léonard est dit fils de

Guillaume de Farey, écuyer, et de demoiselle Marie Cajet; ledit Guillaume fils de

Michel de Farey, écuyer, lequel Michel est fils de Pierre de Farey et de Jeanne de Broon, sa femme, lesquels sont septièmes aïeul et aïeule paternels de noble Farey, et par conséquent huitièmes aïeul et aïeule maternels de noble de Chateaubriand, présenté dont il s'agit ici. Ledit procès-verbal clos le 28 desdits mois et an, dûment signé desdits sieurs chevaliers, scellé des cachets de leurs armes, et rapporté pour bon et valable, le 6 mai 1727, au vénérable chapitre du grand prieuré d'Aquitaine. Signé le commandeur de Montenay, chancelier.

Extrait d'un registre in-folio des assemblées du chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, tenu à Poitiers, en l'hôtel prieural, pages 284 et suivantes.

DU 15 JUIN 1789.

Chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, tenu à Poitiers en l'hôtel prieural les 15, 16 et 17 juin 1789.

Président, illustrissime M. le vénérable bailli frère Louis-Joseph des Escotais, grand prieur d'Aquitaine, commandeur des Épaux, lieutenant général des armées du Roi, MM. les chevaliers, commandeurs et frères y étant convoqués et assemblés.

A été présenté à ce vénérable chapitre un mémoire par lequel noble *François-René de Chateaubriand* demande qu'il lui soit nommé des commissaires pour la confection du procès-verbal de ses preuves, aux fins d'être reçu de majorité au rang de chevalier de justice de ce prieuré, quoiqu'il ne soit pas à même d'exhiber la délibération de la vénérable langue de France portant acceptation du mémorial de ses titres, lequel il a adressé à Malte, et qui ne lui est pas encore parvenu, en observant que, pour se conformer à la loi, il se soumet à représenter à MM. les commissaires qui seraient nommés pour la confection du procès-verbal de ses preuves la délibération de MM. de la vénérable langue de France, qui recevra sans restriction le mémorial de ses titres pour bon et valable.

Sur quoi le vénérable chapitre, considérant que ledit noble de Chateaubriand mérite à plus d'un titre la grâce qu'il sollicite, mais qu'une nomination de commis-

saires qui ne serait pas déterminée par une délibération favorable de la vénérable langue n'en serait pas moins une innovation et une atteinte portée à la loi, a cru ne devoir accéder que provisoirement, et sans tirer à conséquence pour l'avenir, à la demande de noble de Chateaubriand ; et a en conséquence nommé commissaires pour la confection du procès-verbal desdites preuves :

M. le bailli de Freslon, commandeur de la Feuillée et de Pieton ;

M. le chevalier de La Laurencie, commandeur d'Ozon ;

M. le chevalier de Murat, commandeur de l'hôpital d'Angers ;

M. le chevalier de Lanjamet, commandeur de Théval ;

M. le chevalier de La Bourdonnaye-Monluc, commandeur de La Guierche, et

M. le chevalier de Bouëtiez, profès, ou deux d'iceux, sous l'expresse réserve néanmoins que la présente délibération sera revêtue de la sanction préalable de MM. de la vénérable langue de France, et M. le chevalier de La Mote-Baracé, receveur et lieutenant du vénérable grand-prieur, a été chargé de rendre compte de suite à MM. de la vénérable langue de France de la détermination de ce vénérable chapitre sur la demande dudit noble de Chateaubriand que des considérations du plus grand poids rendent digne de la satisfaction qu'il réclame.

Fait, clos et arrêté le vénérable chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine, en l'hôtel prieural à Poitiers, le dix-septième jour de juin mil sept cent quatre-vingt neuf, et ordonné que la vénérable assemblée commencera à se célébrer le lundi, neuvième jour du mois

de novembre prochain , à la manière accoutumée.

Ainsi signé au registre, le bailli des Escotais et Fr...
Le Normand, chevalier magistral, chancelier.

DU 9 NOVEMBRE 1789.

Assemblée provinciale du grand prieuré d'Aquitaine, tenue à Poitiers en l'hôtel prieural de Saint-Georges, les 9, 10 et 11 novembre 1789.

Président, M. le vénérable bailli, frère Louis-Joseph des Escotais, grand prieur d'Aquitaine, commandeur des Épaux, lieutenant général des armées du roi, gouverneur commandant de l'île de Ré.

MM. les chevaliers, commandeurs et frères y étant convoqués et assemblés.

LECTURE FAITE DE LA RÈGLE.

M. le chevalier de La Mote-Baracé, receveur, a communiqué à cette vénérable assemblée une lettre en date du 23 août 1789 de la vénérable langue de France à Malte, par laquelle elle confirme le délibéré du vénérable chapitre de ce prieuré, relatif à noble de Chateaubriand.

Fait, clos et arrêté la vénérable assemblée provinciale en l'hôtel prieural à Poitiers les jour, mois et an que dessus, et ordonné que le vénérable chapitre commencera à se célébrer le lundi, quatorze juin prochain, à la manière accoutumée.

Ainsi signé au registre, le bailli des Escotais et frère Léonard-Claude Le Normand, chevalier magistral, chancelier.

Certifiés les extraits ci-dessus et des autres parts conformes audit registre, par moi architecte vice-chan-

celier et généalogiste de l'ordre de Malte au prieuré d'Aquitaine, en foi de quoi j'ai apposé le sceau à l'aigle et en cire verte dudit grand prieuré.

A Poitiers, ce quinze décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf.

PONTOIS.

PREUVES DE NOBLESSE FAITES AU CABINET DES ORDRES DU ROI,
AU MOIS DE SEPTEMBRE 1786, PAR JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE DE CHATEAUBRIAND,
FRÈRE AINÉ DE FRANÇOIS-RENÉ ¹.

De Chateaubriand, en Bretagne.

Seigneurs de Chateaubriand, Les Roches-Baritaut, Le Lion d'Angers, Chalain, Chavannes, La Bouardière, Beaufort, Le Plessis-Bertrand, Champinel, Glesquen, Montafilant, La Guérande, Bellestre, Gaure-de-Candé, Peneroy, Saint-Léger, Camfleur, Tannay, La Grisonnière, Vauregnier, La Ville-André, La Villeneuve, Combourg, Aubigné, Le Boulet, Malestroit-à-Dol, barons de Chateaubriand, (appelés) comtes de Casan et de Grassay, vicomtes de Remalart, barons de Soigny, et autres lieux.

ARMES.

Semé de plumes de paon au naturel jusque vers 1260, et depuis de gueules semé de fleurs de lis d'or. Devise : « Notre sang a teint la bannière de France. »

Les monuments de l'histoire de Bretagne placent cette maison au rang des plus illustres de cette province ; elle doit ce rang distingué à son ancienneté qui remonte

¹ L'original de ce Mémoire, écrit tout entier de la main de Berthier, successeur de Chérin, fait partie du *Cabinet des titres* à la Bibliothèque du roi.

à l'époque où les surnoms sont devenus héréditaires dans les familles, aux alliances illustres qu'elle a contractées, à ses emplois dans les cours de ses souverains, à ses services militaires dans leurs armées et dans celles de nos rois.

Un auteur¹, qui écrivait en 1619, lui donne pour tige Briend, fils d'Eudes, comte de Penthièvre, et d'Énoguent de Cornouaille, et avance, d'après un titre latin qu'il rapporte, que le roi saint Louis donna à un de ses descendants, *en considération de sa valeur au fait des armes* à la bataille de La Massoure, la permission de porter pour armes des fleurs de lis d'or sans nombre, au lieu d'un semé de plumes de paon que lui et ses prédécesseurs avaient porté jusqu'alors.

Un autre auteur², très-digne de foi, assure que la terre de Chateaubriand, située au diocèse de Nantes, est la véritable origine du nom de cette maison; cette terre, portée dans le xiv^e siècle dans la maison de Laval, par le mariage de Louise de Chateaubriand, héritière de la branche aînée, avec Guy XII^e du nom, baron de Laval (tige du maréchal duc de Laval), d'où elle a passé par les mains de Dinan et autres dans celles de Bourbon-Condé, qui la possède aujourd'hui, est une des neuf anciennes baronnies de Bretagne, dont une des prérogatives est de présider la noblesse de cette province à ses États assemblés; les autres baronnies de la fameuse assise du duc Geoffroy, en 1185, étaient Avaugour, Léon, Fougères, Vitré, Rohan, Rais, Ancenis et Roche

¹ *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*; par le père Dupaz, religieux augustin, page 3.

² *Mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne*; par dom Morice, page 12.

Bernard ; à ces avantages elle joint le titre de baron qui paraît lui avoir été affecté de temps immémorial, et dont elle s'est décorée même dans les chartes et les traités de ses souverains dont elle se rendait garant.

Le même dom Morice, page 6 du tome II des *Preuves*, dit que les baronnies de Bretagne étaient des éclipses des anciens comtés et des partages de cadets, et, page 27, que les barons n'étaient point de simples seigneurs du pays, mais les premiers seigneurs du pays.

Dom Lobineau, page 92 de son Histoire, dit que les puînés des comtes s'appelaient barons et siégeaient comme collatéraux des princes, à cause du lieu dont ils étaient descendus ; qu'ils exerçaient la souveraineté dans leurs terres, et qu'il a vu des lettres de grâce données par eux à Vitré et à Chateaubriand.

Le premier de cette maison, connu par les titres, est Briend, qui fit construire un château dans le canton Nantais, auquel il donna le nom de Chateaubriand, qui est passé à sa postérité. Il fonda le prieuré de Beré, près son château. La charte de cette fondation fut souscrite par Énoguent, sa mère, Adelende, sa femme, et par ses fils Geoffroy qui suit, Tihern et Guy. Il est qualifié *nobilis vir* dans l'acte de confirmation de cette fondation, par Airard, évêque de Nantes, de l'an 1050.

Geoffroy de Chateaubriand, surnommé *le Vieux*, souscrivit la fondation faite par son père du prieuré de Beré, confirma toutes les fondations faites en faveur de ce monastère par Briend, son père, et Énoguent, son aïeule. Il laissa pour fils :

1° Goscho de Chateaubriand, mort sans alliance en 1114, et inhumé dans l'église du prieuré de Beré, comme

on l'apprend de son épitaphe¹ dans laquelle il est qualifié *proconsul et proconsulis alta propago*;

2° Brient, qui est nommé avec Maurice d'Ancenis, Daniel de Pontchâteau et autres, sous le titre de barons, dans l'acte de ratification qu'ils firent, entre les années 1084 et 1112, d'une donation faite par le duc Alain, sergent à l'abbaye de Marmoutier, mourut sans postérité à la fin du mois de décembre 1116, des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre qu'il avait eu à soutenir pour la défense de sa patrie contre Foulques, comte d'Angers, et fut enterré, ainsi que son frère, dans l'église de Beré, comme on l'apprend aussi par son épitaphe dans laquelle il est dit : *Egregius princeps, Gaufredi principis hæres, militiæ splendor, procerum decus, etc.*;

Et 3° Tehel de Chateaubriand, qui par la mort de ses frères, devint seigneur de Chateaubriand; il eut pour successeur dans sa terre, on ignore à quel degré de parenté, Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui assiste avec le duc de Bretagne Geoffroy et Alain, vicomte de Porhoet (dont sont issus les princes de Soubise et duc de Montbazou), et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de gentilshommes, à une nouvelle consécration de l'église de Redon, faite en l'an 1127, et fut témoin, avec Henri de Fougères, de la charte de fondation de l'église de Nantes, par le duc Conan III, de l'an 1141.

Geoffroy, duc de Bretagne, adressa à Geoffroy de Chateaubriand, comme l'un des neuf anciens barons, le règlement qu'il avait dressé dans la ville de Rennes, en 1185, sur les partages des successions des barons, des

¹ *Histoire de Bretagne*; par dom Morice, tome I, page 528.

bannerets et des chefs de races de chevalerie de son duché.

Il confirma vers 1180 la donation qu'il avait faite, du consentement de Guessebrune, sa femme; fut présent à un bienfait accordé en 1187 par la duchesse Constance à l'abbaye de Buzai, et scella de son sceau la donation faite 1199 aux religieux de Beré, par Pierre de Bain, chevalier. Son sceau représente un homme à cheval, caparaçonné et orné de ses armes, représentant des plumes de paon, tenant à la main droite une épée haute, et de la gauche un bouclier aux mêmes armes.

Il servit le roi Philippe-Auguste dans la conquête de Normandie en 1203, fut du nombre des chevaliers bretons qui, sous la conduite de Guy de Thouars, s'emparèrent du mont Saint-Michel en 1204, contribua à la fondation du prieuré de La Primaudière, ordre de Grandmont, en 1206, et est compris dans le rôle des chevaliers bannerets, dressé vers le même temps, par ordre du même monarque.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, lequel, conjointement avec Béatrix, sa femme, dame de Montrebelle et de Mazé, fit donation, en 1205, aux religieux de Notre-Dame de Meleraye, de la troisième partie de la dime de Mazé; cet acte est scellé du même sceau dont nous avons fait la description ci-dessus.

Il scella du même sceau la confirmation qu'il fit, en 1217, de toutes les donations faites au prieuré de Beré par Briend, son ancêtre, en fit une au même prieuré en 1219, qu'il scella du même sceau, ainsi que celle faite en 1223 par Guillaume de Beaumont aux religieux de Meleraye.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, renonça, par acte du mois de septembre 1245, à tous droits sur les donations faites par ses ancêtres au prieuré de Beré; il accompagna le roi saint Louis, en 1250, dans son voyage de la terre sainte, et fonda à son retour une maison religieuse, auprès de son château, pour des religieux de la Trinité, appelés *Mathurins*.

C'est lui vraisemblablement qui, suivant le père Dupaz, cité ci-dessus, obtint la permission de changer ses armes et de prendre un semé de fleurs de lis sans nombre; il est aussi vraisemblablement le même qu'un sujet des mêmes nom et surnom qui épousa Amaurie (fille de Henri, vicomte de Thouars, arrière-petite-fille de Geoffroy, comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri I^{er}, roi d'Angleterre), laquelle se remaria avec Olivier de l'Isle, chevalier.

Il avait eu :

Geoffroy, sire de Chateaubriand, qui accorda en 1266 à sa mère un supplément de douaire, et en scella l'acte de son sceau représentant un semé de fleurs de lis, et fut caution, avec Henri d'Avaugour, Guy, seigneur de Laval, et Jean de Beaumont, seigneur de Pouancé, des conventions du mariage de Jean de Bretagne, depuis duc troisième du nom, avec Isabelle, fille de Charles, comte de Valois, et petite-fille du roi Philippe le Hardi.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, avait épousé, bien longtemps avant 1288, Marguerite de Lezignem, fille de Hugues, seigneur de Lezignem, et d'Isabelle, comtesse d'Angoulême, arrière-petite-fille par Alix de Courtenay, sa mère, de Pierre de France, sire de Courtenay, fils du roi Louis le Gros, et petite-nièce d'Amaury

de Lezignem, roi de Chypre, et de Guy de Lezignem, roi de Jérusalem.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, chevalier, lequel, étant uni à Brient, son fils, passa un accord, l'an 1251, avec Thibaut, seigneur de Rochefort, Bonabes, son frère, et Olivier, seigneur de Tinteniac, par lequel ledit seigneur de Rochefort promit de rendre audit Brient Jeanne, fille de Beaufort, femme du même Brient, et ledit Geoffroy s'engagea à donner sa fille Marguerite à Guillaume, fils aîné du même Thibaut, et de lui constituer en dot un fief assis dans sa terre de Chateaubriand.

Il scella de son sceau l'échange qu'il fit avec les religieux de Beré au mois de mai 1281, ainsi qu'une donation faite en 1283 à ceux de Meleraye.

Il eut pour fils :

1° Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui épousa Jeanne de Machecoul, de laquelle il eut Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui, par son mariage avec Jeanne de Belleville, fut père : 1° de Geoffroy, mort sans enfants, d'Isabeau d'Avangour, de la maison souveraine de Bretagne, à la bataille de La Roche-Derrien, donnée en 1347 par Charles, comte de Blois, dont il suivait le parti, contre Jean de Bretagne, comte de Montfort; et 2° Louise de Chateaubriand, qui porta la terre de Chateaubriand dans la maison de Laval par son mariage avec Guy XII, baron de Laval;

2° Briand de Chateaubriand, qui suit;

3° Marguerite de Chateaubriand, qui fut promise en 1251 à Guillaume de Rochefort.

Briand de Chateaubriand, chevalier, seigneur de

Beaufort, passa un accord, conjointement avec son père, en 1251. Il est nommé dans une obligation consentie au mois de septembre 12... , et dans la ratification faite au mois de février 1285, par Geoffroy, son frère aîné, de la concession faite aux religieux de Notre-Dame de Mele-raye par ledit Briand, au nom dudit Geoffroy, pendant le voyage que ce dernier avait fait en Aragon, et passa un accord en 1301 avec Isabeau de Machecoul, veuve du même Geoffroy, par lequel Briand renonça, tant pour lui que pour Guy, son fils, à tous les droits qu'il pouvait prétendre envers ledit Geoffroy, tant à cause des promesses ou legs faits par son père, que de madame Belleassez de Thouars, sa feue femme ; il épousa Jeanne de Beaufort, dame de Beaufort, fille et héritière de Beaufort, et en eut :

Guy de Chateaubriand, qui est nommé dans l'accord passé par Briand, son père, l'an 1301. Il fut l'un des barons que le duc de Bretagne députa en 1309 vers le pape Clément V pour défendre ses droits, ainsi que ceux de la noblesse et du peuple, au sujet des prétentions du clergé de son duché.

On croit devoir s'arrêter un moment pour observer qu'à cette époque il existait une autre seconde branche de la maison de Chateaubriand, connue sous la dénomination des seigneurs des Roches-Baritaut, du Lion-d'Angers, de Chalain, de Chavannes, de la Bouardière, eontes de Casan, de Grassay, de Remalart, barons de Soigny, etc. (dont la généalogie est rapportée dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, tome VIII, au chapitre des grands veneurs de France), laquelle a produit un grand veneur de France (qui a donné lieu à cette

généalogie), un chevalier de l'ordre du Roi avant l'institution de celui du Saint-Esprit, un lieutenant général des armées du roi, deux lieutenants généraux du bas Poitou, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, en la même province, et un mestre de camp de cavalerie, tué à la bataille de Lérida en 1642, s'est alliée aux maisons de L'Archevêque-Parthenay, d'Aubigné, de Bueil, de Croy, d'Estouteville, de Maillé-la-Tour-Landry, de Sainte-Maure-Montausier, de Pompadour, de Puy-du-Fou, de Rouault, de Scepeaux et de Thouars, et s'est éteinte à la fin du dernier siècle.

Briand de Chateaubriand, chevalier sire de Beaufort, fit serment de fidélité au duc Jean IV, en 1370, et s'engagea en 1379 avec Jean Ragueneil, vicomte de Dinan, Raoul, sire de Coetquen, et autres principaux seigneurs, à servir ce prince dans la guerre qu'il avait projetée contre le roi Charles V. Il épousa Isabeau du Chastelier, laquelle étant veuve de lui et remariée à Guillaume de La Motte, chevalier, en 1396, passa un accord avec Pierre de Tournemine, seigneur du Plessis-Bertrand, mari de Tiphaine Du Guesclin, au sujet d'une somme prêtée depuis trente ans, par lui Briand, à Pierre Du Guesclin.

Il avait pour successeur

Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, qui fit donation, en 1398, de son domaine de la Villegoricin à Alain Gratart, son frère naturel.

1^{er} DEGRÉ.

(Depuis lequel la filiation est littéralement établie.)

Briand de Chateaubriand, chevalier, sire de Beaufort

et du Plessis-Bertrand, qualifié noble et puissant seigneur, Monseigneur, qualité donnée à la plupart de ses descendants, naquit avant 1400, était en 1409 sous la tutelle du sire de Coetquen. Il reçut l'offre qui lui fut faite le 3 juillet 1412, par le tuteur des enfants d'Alain Gratart, de lui faire hommage des héritages possédés par ces mineurs en la paroisse de Ploaigar, mouvants de la seigneurie de Beaufort, et est nommé dans la déclaration faite aux Plaids de la cour de Rennes, le 2 juillet 1418, par Guillaume de La Motte son curateur, portant que depuis peu dame Tiphaine Du Guesclin, dame du Plessis-Bertrand, était décédée sans hoirs de corps, et que lui, Briand, était héritier de ladite Tiphaine en la ligne paternelle, et devait lui succéder, ce qu'il s'obligeait à prouver par-devant les commissaires qui furent nommés par ladite cour. Il est à regretter de n'avoir point eu la communication du procès-verbal fait par ces commissaires, pour savoir à quel degré de consanguinité Briand était parent de ladite Tiphaine. Le père Anselme, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, rapporte que Pierre Du Guesclin, chevalier, seigneur du Plessis-Bertrand, épousa Mahault de Broons, et en eut, entre autres enfants, Tiphaine, qui fut mariée à Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort.

Briand commandait en 1419 une compagnie de dix hommes d'armes, fut l'un de ceux qui ratifièrent le traité conclu en 1422 entre les États de Bretagne et le duc de Bourgogne, se trouva au siège de Pouancé en 1431, et accompagna en 1432, à la tête de cent quarante hommes d'armes, Gilles de Bretagne, fils du duc Jean V, dans son ambassade auprès de Henri V, roi d'Angleterre.

Il servit aussi le roi Charles VII dans ses guerres. Ce prince, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus, le nomma son chambellan, par lettres du 2 janvier 1439. Il servait en la même qualité le duc de Bretagne ; en 1453, ce prince le choisit pour s'opposer à une descente que les Anglais menaçaient de faire sur ses côtes, et l'année suivante lui confia la garde des ports et havres entre la rivière de Rance et Dol.

Il mourut avant 1470.

Femme, Marguerite de Tehillac.

1° Bertrand de Chateaubriand, qui suit ;

2° Françoise de Chateaubriand fut mariée, en 1446, à Louis de Machecoul, seigneur de Viellevigne ;

3° Gillette de Chateaubriand épousa, en 1452, François de Guitté, fils de Jean, chevalier, seigneur d'Anneville et de La Bouexière.

II^e DEGRÉ.

Bertrand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, puis d'Oranges et de Champignel, par son mariage avec Marie d'Oranges, d'une ancienne maison de Bretagne, assista, pour son père, aux États de cette province en 1451, fit hommage, en 1466, de la seigneurie de Beaufort, au seigneur de Combourg, donna aveu, en 1469, de celle de Champignel au duc de Bretagne, assigna, par acte du 23 mai 1471, partie de la dot de Gillette, sa sœur, sur des héritages assis en la paroisse de Taden, et mourut au mois de juin 1479.

Femme, Marie d'Oranges, dame d'Oranges et de Champignel.

- 1° Jean de Chateaubriand, qui suit;
- 2° Briand de Chateaubriand, dont le sort est inconnu.

III^e DECREÉ.

Jean de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, de Glesquen, du Plessis-Bertrand et autres lieux, chambellan de François, duc de Bretagne, fut présent à l'assiette faite en 1471, par son père, de la dot de Gillette de Chateaubriand, sa tante. Il donna, le 25 novembre 1479, partage par bienfait ou viage, c'est-à-dire à la manière usitée entre les nobles, selon l'assise du comte Geoffroy, à Briand, son frère puîné, obtint contre lui, en 1484, une sentence de la cour de Rennes qui le débouta de ses prétentions sur la terre de Champignel, fut chargé, en 1486, par le duc de Bretagne, d'assembler l'arrière-ban pour s'opposer aux entreprises des ennemis sur ses États.

Femme, Jeanne d'Épinay.

1° Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, du Plessis-Bertrand, Montafilant, Gaure-de-Candé et autres lieux, que la duchesse Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII, commit pour convoquer les nobles de l'évêché de Dol et les passer en revue. Cette province étant menacée d'une invasion par les ennemis, ce prince, dont il était le chambellan, le chargea, en 1509, d'assembler les nobles du même évêché pour leur résister.

Il mourut sans postérité, de Guyonne le Porc.

Il avait fondé, en 1529, dans l'église cathédrale de Dol, une stalle à ses armes pour lui et ceux de la maison.

2° Jean de Chateaubriand, qui suit;

3° Pierre de Chateaubriand, chanoine et archidiaque de Brie, en l'église de Paris;

4° François de Chateaubriand, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique.

IV° DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, II^e du nom, seigneur de Penneroy, par donation de ses deux frères puînés, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, par la mort de son frère aîné, capitaine (gouverneur) de Houdan, passa, en 1529, un accord avec ce dernier, par lequel celui-ci s'engagea à n'aliéner aucun de ses biens sans le consentement de Guy, comte de Laval, vicomte de Rennes, sire de Vitré, gouverneur, lieutenant général pour le roi en Bretagne, et de Jean, sire de Chateaubriand, de Candé, et mourut avant le 24 janvier 1532, que sa veuve obtint une sentence de la cour de Rennes.

Femme, Marguerite des Planches, dame de Tannay, Saint-Léger et de La Grisonnière.

1° François de Chateaubriand, dont on va parler ;

2° Jean de Chateaubriand, dont la destinée est inconnue ;

3° Adrienne de Chateaubriand fut mariée à Gilles de La Lande, écuyer, seigneur de La Landort et de Merouer ;

4° Catherine de Chateaubriand, femme de noble et puissant Jean de Coetquen, sire du Bois de La Motte ;

5° Anne de Chateaubriand.

V° DEGRÉ.

François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand, d'Oranges, de Saint-Léger, de Camfleur et autres places, transigea, en 1543 et 1547, avec ses

sœurs, sur leurs droits dans les successions de leurs père et mère, dont il était héritier principal et noble, passa, en 1553, un autre accord avec l'aînée de ses mêmes sœurs, par lequel il en fut annulé un antérieur du 18 juillet précédent.

Il était mort le 15 avril 1564, qu'il est rappelé dans celui passé par Christophe et Briand, leurs fils.

Femme, Anne de Tréal.

1° Christophe de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, épousa : 1° Jeanne de Sévigné, et 2° Charlotte de Montgomery, et ne laissa point de postérité ;

2° Georges de Chateaubriand, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et gentilhomme ordinaire de sa chambre, succéda à son frère aîné et continua la branche aînée, laquelle s'est éteinte en une héritière mariée successivement dans les maisons ou familles des Vaux, le Basle, du Harscouet et du Bourblanc ;

3° Briand de Chateaubriand, qui continue la postérité.

VI° DEGRÉ.

Briand de Chateaubriand, écuyer, seigneur d'Oranges, consentit un accord, le 15 avril 1564, avec son frère aîné, sur le partage des successions de leurs père et mère, qu'ils reconnurent, ainsi que leurs prédécesseurs, s'être de temps immémorial gouvernés en leurs partages noblement et avantageusement, selon la coutume et usage en tel cas observés en pays de Bretagne entre les personnes nobles de pareil gouvernement (ce sont les

termes de l'acte), par lequel ce dernier, sans avoir égard à un autre accord du 7 précédent, lui céda pour ses droits la terre de Beaufort en Dinanais, avec la faculté de la retirer en lui rendant ses héritages de pareille valeur, et le reçut de suite à hommage pour la tenir ainsi que juveigneur d'aîné et lui faire de même que ses hoirs obéissance.

Femme, Jacquemine du Boisriou, dame de Boisgerbaut.

1° Gilles de Chateaubriand, qui suit;

N. N...., dont les noms sont inconnus.

VII^e DEGRÉ.

Gilles de Chateaubriand, écuyer, seigneur de Beaufort, de La Guérande, Bellestre, Vauregnier, etc., reçut l'abandon que lui fit sa mère de tous ses biens, le 16 juillet 1593, ratifia le 15 novembre 1595 l'échange qu'elle avait fait de la terre du Boisriou contre deux métairies situées dans la paroisse de Ruca, obtint de la cour de Dinan, le 29 décembre 1598, une sentence contre Georges de Chateaubriand, son oncle, forma, le 20 janvier 1599, opposition à l'appropriement de la terre d'Oranges, dont celui-ci était en possession au préjudice de ses droits, et était dans le même temps en procès en la cour de Rennes, pour raison d'une semblable opposition qu'il avait faite à la vente de cette terre, contre laquelle il réclamait comme étant hypothéquée pour son propre patrimoine, à cause de son père.

Il transigea, le 14 juillet 1601, avec ledit Georges, son oncle, qui, par cet acte, lui céda la terre de Tannay, en Normandie, et promit en outre de lui payer la somme de

deux mille francs (2,000 fr.) écus, pour tous ses droits en la succession de la maison des Beaufort; fut admis, par sentence de la cour de la Hunaudaye du 30 mars 1602, à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de sa mère; prit possession, le 16 juin 1603, du consentement de son même oncle, de ladite terre de Tannay, à lui cédée (est-il dit par cet acte) pour partie de partage et droit de nature; ratifia avec lui, le 14 juillet suivant, la transaction ci-dessus du 14 juillet 1601; obtint contre le même et Gabrielle Bruslon, son épouse, le 31 janvier 1607, une sentence au siège de Dinan qui les condamna à lui apporter main-levée formée par un particulier sur la susdite terre de Tannay; il l'avait vendue avant le 13 octobre 1612, qu'il donna sa procuration pour en faire le retrait. Il y a apparence que ce retrait n'eut pas lieu et qu'il se désista de son action, puisqu'on ne voit point que ses descendants l'aient possédée; de tous les actes mentionnés ci-dessus, trois le qualifient *d'héritier principal et noble de son père*, et trois autres lui donnent la même qualification *d'héritier principal et noble de sa mère*.

Femme, Marguerite Rogon.

1° Christophe de Chateaubriand, qui suit;

2° Jacques de Chateaubriand, seigneur de Bellestre, dont les fils furent maintenus dans leur noblesse en 1669;

3° Jeanne de Chateaubriand épousa François Hersart, écuyer, seigneur de La Vi^{ll} -marquais;

4° Jacquemine de Chateaubriand, femme de Pierre du Bouais, écuyer, seigneur du Motay.

VIII^e DEGRÉ.

Christophe de Chateaubriand, chevalier seigneur de

La Guérande, à l'acte d'une fondation faite par ses père et mère, le 3 juin 1630, dans l'église de Henan-Bihen, transigea, le 23 octobre 1642, avec son frère et ses sœurs, sur partage noble de la succession de leur père, donna, les 22 novembre et 27 décembre 1642, le dénombrement à lui advenu du chef de sondit père, et fut déclaré noble et issu d'ancienne extraction noble et maintenu dans les qualités de chevalier et d'écuyer, par arrêt de la chambre de la réformation de la noblesse de Bretagne, rendu le 7 septembre 1669, sur titres qui remontaient la filiation à Briand de Chateaubriand, son sixième aïeul, dont les biens furent partagés en 1470, et lequel vivait dès 1400.

Femme, Jeanne Berthelot, fille de Mathurin, écuyer, seigneur de La Houssaye.

1° Jean de Chateaubriand, qui continue la postérité;

2° et 3° Louise et Renée de Chateaubriand;

4° Élisabeth de Chateaubriand fut mariée à Olivier de La Fruglais, écuyer, seigneur de La Gouzonnerais.

IX° DEGRÉ.

Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre; ses père et mère lui donnèrent par son contrat de mariage l'usufruit de cette terre, sans déroger à son droit de partager avec ses puînés dans leurs successions. Il assista, le 22 décembre 1668, au contrat de mariage de Michel de Chateaubriand, son fils aîné, héritier principal et noble, et donna son consentement à celui d'Amaury, son fils, du 15 octobre 1677.

Femme, Marguerite de La Chapelle.

1° Michel de Chateaubriand, chevalier, seigneur de

Bellestre, épousa, par contrat du 22 décembre 1668, Marguerite de La Barre, fille aînée de Louis, chevalier, seigneur de La Barre et de Montchauvot, et de Jeanne de Chateaubriand-Beaufort, et en eut Alexis de Chateaubriand, vivant en 1710, et que l'on dit auteur d'une branche actuellement existante ;

2° Amaury de Chateaubriand, qui suit ;

3° Toussainte de Chateaubriand, femme de François Movisson, écuyer, seigneur de La Villeblanchet ;

4° Claude de Chateaubriand.

X° DEGRÉ.

Amaury de Chateaubriand, écuyer, seigneur de la Ville-André, subdivisa le 19 janvier 1683, entre lui et ses puînés, les biens qui leur avaient été donnés en partage par son frère aîné ; il était mort le 6 novembre 1690, que Marie-Jeanne du Rocher, sa femme, fut nommée tutrice de leurs enfants mineurs.

Femme, Marie-Jeanne du Rocher, fille de François du Rocher, seigneur du Quengo, et de Marguerite de Chateaubriand-Beaufort ; mariée par contrat du 15 octobre 1677.

1° Pierre-Louis de Chateaubriand, dont le sort est inconnu ;

2° Jacques de Chateaubriand, dont la destinée est demeurée également inconnue ;

3° François de Chateaubriand, qui suit ;

4° René-Amaury de Chateaubriand, dont le sort est aussi ignoré ;

5° Gabriel de Chateaubriand ;

6° Françoise de Chateaubriand.

XI^e DEGRÉ.

François de Chateaubriand, écuyer, seigneur de La Villeneuve, partagea noblement avec ses frères et sœurs, le 19 novembre 1710, les biens de ses père et mère, et mourut âgé de quarante-cinq ans, le 28 mars 1729.

Femme, Péronnelle-Claude Lamour, dame de Lanjegu, mariée le 27 août 1713.

1° François Chateaubriand, curé de Merdrignac, au diocèse de Saint-Malo;

2° René-Auguste de Chateaubriand, qui continue la postérité;

3° Pierre de Chateaubriand, du Plessis;

4° Joseph de Chateaubriand, du Parc.

XII^e DEGRÉ.

René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné, et des chastellenies du Boulet et de Malestroit-à-Dol, par l'acquisition qu'il en fit le 3 mai 1761. Il passa un accord le 25 septembre de la même année avec François, Pierre et Joseph de Chateaubriand, ses frères, au sujet du partage des biens nobles et roturiers provenant de la succession de ses père et mère, et est nommé avec sa femme dans les extraits de baptême de Jean-Baptiste, Auguste-François-René, et Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, leurs enfants, des 23 juin 1759, 4 septembre 1768 et 7 août 1764. Il prit possession en 1784 de la stalle fondée dans l'église cathédrale de Dol par Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, pour lui et messieurs de sa maison.

Femme, Apolline-Jeanne-Susanne de Bedée, dame de Villemain, fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de Beringue-Jeanne-Marie de Ravenel du Boisteilleul, mariée par contrat du 30 juin 1753.

1° Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, qui suit ;

2° François-René de Chateaubriand, dit le chevalier de Chateaubriand, sous-lieutenant au régiment de Navarre, infanterie, est né le 4 septembre 1768, et baptisé le lendemain dans l'église cathédrale et paroissiale de la ville et diocèse de Saint-Malo.

Il a eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi et de suivre Sa Majesté à la chasse au mois de février 1787.

3° Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, née le 7 août 1764, a été reçue, le 12 mai 1783, chanoinesse-comtesse du chapitre noble de l'Argentière sur ses preuves de noblesse remontées avec filiation à François de Chateaubriand, sire de Beaufort, son septième aïeul, vivant en 1543.

XIII^e DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Auguste, appelé comte de Chateaubriand, capitaine réformé au régiment royal cavalerie, né le 23 juin 1759, et marié, au mois de novembre 1787, à madame le Pelletier de Rosambo.

Ce mémoire a été dressé sur titres domestiques et sur les livres manuscrits et imprimés du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.

« Paris, 1^{er} février 1787.

« Monsieur le duc (de Coigny),

« J'ai l'honneur de vous envoyer, en exécution de
 « vos ordres un mémoire que j'ai fait sur la maison de
 « Chateaubriand, en Bretagne.

« Je suis avec un profond respect,

« Monsieur le duc,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« BERTHIER. »

Après ces deux documents, le Mémorial des titres et le travail des Chérin, il me reste à faire connaître mon propre travail.

RÉVISION ET RÉSUMÉ.

On a vu dans mon texte qu'on fait venir les Chateaubriand de Tihern, petit-fils d'Alain III, comte ou chef de Bretagne : Dupaz le soutient; les Bénédictins, dans l'*Art de vérifier les dates*, suivent Dupaz; Lebeau admet cette opinion dans son *Histoire du Bas-Empire*, livre 81. Les prénoms des premiers Chateaubriand sont presque toujours Godefroy ou Geoffroy ou Jeffroy, Tihern et Gosch, God-frid ou Theud-rik, Ghisel-hulf : paix de Dieu, puissant parmi le peuple, aide des chefs. « Un gentil-
 « homme mien voisin, dit Montaigne, n'oublioit pas de
 « mettre en compte la fierté et magnificence des noms de
 « la noblesse de ce temps-là, dom Grumedan, Quedra-
 « gan, Agesilan, et qu'à les ouïr seulement sonner, il se
 « sentoît qu'ils avoient été bien autres gens que Pierre,
 « Guillot et Michel. »

Le nom de Château fut ajouté au nom de Brien, selon l'usage de désigner la propriété par le nom du propriétaire. Il ne manque pas d'auteurs qui donnent une origine commune aux O'Brien d'Irlande et aux Brien de Bretagne.

Quoi qu'il en soit, ces derniers Brien, vers le commencement du onzième siècle, communiquèrent leur nom à une forteresse considérable en Bretagne, et cette forteresse devint le chef-lieu de la baronnie de Chateaubriand.

La baronnie de Chateaubriand était la troisième des neuf pairies primitives bretonnes qui donnaient le droit de présider les États.

Ces prénoms Tihern, Gosch, etc., sembleraient désigner une origine germanique. Les Francs descendirent dans l'Armorique jusqu'au Morbihan, tandis que les Normands, sur l'autre côté, remontèrent jusqu'à Saint-Brieuc. Dans les gestes de Louis le Débonnaire, on voit qu'il combattait un chef nommé Morman ou Mormoran; on trouve encore, entre Fougères, Dol et Rennes, des gentilshommes du nom de Monmuran, et un château du même nom.

PREMIÈRE BRANCHE

LES BARONS DE CHATEAUBRIAND.

J'ai dit dans le texte que la famille des Chateaubriand se partagea en trois branches : on trouvait dans la première (celle des barons de Chateaubriand) ce Geoffroy V qui passa avec saint Louis en terre sainte, et dont les armes de pommes de pin d'or furent changées en

fleurs de lis sans nombre, comme je l'ai rapporté. Geoffroy V, délivré de sa captivité, vint un soir frapper à la porte de son château : sa femme Sibylle mourut de surprise et de joie en l'embrassant. En mémoire de son esclavage, Geoffroy fonda une maison de religieux de la Trinité pour secourir les captifs chez les Sarrasins. Belle et première aventure dans la branche aînée.

La lignée des barons de Chateaubriand dura trois cent cinquante ans et finit dans la personne de Geoffroy IX, tué au siège de la Roche-Derrien le 20 de juin 1347; il combattait pour Charles de Blois contre Jean de Montfort. Ce Geoffroy IX avait épousé Isabeau d'Avaugour, dont il n'eut point d'enfants. Son héritage fut dévolu à Charles de Dinan, héritier de Thomase de Chateaubriand, fille de Geoffroy VII, mariée en 1315 avec Roland de Dinan. Cette Thomase eut pour arrière-petit-fils le fameux Jehan de Tinténiac, qui remporta le prix de la valeur au combat des Trente. Tous les biens des barons de Chateaubriand, et entre autres la baronnie de ce nom, passèrent de la maison de Dinan dans celle de Laval, de celle-ci dans la branche aînée des Montmorency par le connétable, et de cette dernière dans la maison de Condé.

L'aventure de la comtesse de Chateaubriand appartient aux Montmorency-Laval, devenus barons et comtes de Chateaubriand par alliance. J'ai vu dans ma jeunesse, entre les mains de mon père et de mon frère, force mémoires que leur envoyaient des archivistes et des hommes de loi pour venger la mémoire et l'honneur du comte de Chateaubriand. Ils poussaient leur zèle jusqu'à nier les liaisons de la comtesse de Chateaubriand avec

François I^{er}. Ils ne remarquaient pas que si cette histoire touchait au nom de la famille Chateaubriand, elle ne touchait pas à son sang : Françoise, la coupable et peut-être la victime, était la dame de Foix, et le comte de Chateaubriand était Jean de Laval. Au surplus, les peuples pardonnent aisément des faiblesses qu'ils partagent; l'amour des femmes, quand il ne descend pas trop bas, n'a jamais nui dans les Gaules : Charlemagne a été absous; les galanteries de Philippe-Auguste, de Charles VII, de François I^{er}, de Henri IV, de Louis XIV, de tous les chevaliers, depuis Dunois jusqu'à Bayard, ont bravé auprès de la nation les moralités des historiens. Je ne sache pas un Français qui ne reconnût volontiers Aspasia pour sa grand'mère, eût-il à choisir entre elle et Jacqueline de la Prudoterie, sortie d'une maison où le ventre anoblissait, laquelle Jacqueline ne voulut jamais être la maîtresse d'un duc et pair. Je m'arrêterai à cette aventure de la comtesse de Chateaubriand : il y a un point de critique curieux à éclaircir.

— AVENTURE DE LA COMTESSE DE CHATEAUBRIAND.

Matthieu II, baron de Montmorency, qui vivait au treizième siècle, fut marié deux fois; il eut un fils de chacune de ses deux femmes. Un de ses fils épousa l'héritière de Laval; de là vinrent les Montmorency-Laval. Ce nom de Laval prévalut de telle sorte, que, dans l'histoire de Bretagne, il fit disparaître presque entièrement celui de Montmorency.

L'autre fils de Matthieu II continua la lignée des Montmorency *de l'Isle de France*. Ils furent plus connus que les Montmorency-Laval, parce que les chroniqueurs,

en écrivant les gestes de nos rois, parlaient nécessairement des seigneurs voisins et vassaux immédiats de ces rois. Les autres familles, aussi anciennes que celle-ci, mais qui vivaient dans les provinces, étaient à peine mentionnées aux annales publiques. C'est ce qui donne la raison du peu de noms historiques que l'on remarque dans notre histoire générale¹.

Le beau temps des Montmorency *de l'Isle de France* commence à Louis le Gros et finit à peu près à Charles V. Dans cet intervalle on les voit partout à la tête des régences royales, des conseils et des armées, après quoi ils s'éclipsent. Ils n'émergent de nouveau qu'au connétable Anne de Montmorency, qu'on trouve d'abord simple page : mince début pour un homme d'un aussi grand nom. Le connétable, d'une avarice sordide, comme presque tous les Montmorency, recomposa la fortune de ses pères, ou plutôt se fit une fortune immense par la guerre civile et étrangère, les faveurs de la cour, les confiscations et les extorsions. Montmorency-Laval, comte de Chateaubriand, fut lui-même victime de la rapacité du connétable.

Les Montmorency-Laval établis en Bretagne, en épousant diverses héritières bretonnes, avaient pris place entre les premiers seigneurs de cette province. Devenus barons de Vitré et de Chateaubriand, ils s'étaient maintenus en richesses et en honneurs.

Jean de Laval-Montmorency, seigneur de Chateaubriand (terre qu'il tenait de son trisaïeul, marié à l'héritière de Dinan-Chateaubriand), Jean de Laval avait à femme Françoise, fille de Phébus de Foix, de la maison

¹ J'ai fait la même remarque dans les *Études historiques*.

qui transmit la couronne de Navarre à la maison d'Albret. Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand, était sœur de Lautrec et du maréchal de Foix, braves comme les Grailly, sans avoir les talents du captal de Buch. Selon Varillas et les romanciers qui l'ont suivi (l'auteur des *Galanteries des rois de France*, Lesconvel, la Dixmerie, madame de Murat, etc.), la dame de Chateaubriand vivait ensevelie dans le vieux château de Chateaubriand, au fond de la Bretagne. Elle ne fut pas si bien cachée que le bruit de sa beauté ne parvînt jusqu'à François I^{er}. Ce prince, qui, détournant le mot de Périelès, disait qu'une cour sans femmes est un printemps sans roses, voulut orner sa cour de la rose prisonnière. Le comte de Chateaubriand était jaloux. De deux bagues parfaitement semblables, il en laissa une à sa femme, lui défendant de quitter sa retraite, quelque instance qu'il lui en fit par écrit, à moins que cet écrit ne fût accompagné de la bague qu'il gardait. (Ceci, soit dit en passant, ressemble beaucoup à l'histoire de *Childéric I^{er}*.) La bague du comte lui fut dérobée, mise à son insu dans une lettre d'invitation qu'il envoyait à la châtelaine, et la comtesse de Chateaubriand arriva à Fontainebleau. Elle fut aimée de François I^{er}, céda à sa passion après une assez longue résistance, et fut ensuite abandonnée par l'inconstant monarque, qui se prit d'un nouvel amour pour mademoiselle d'Heily, duchesse d'Étampes.

« J'ai ouï conter, dit Brantôme, et le tiens de bon
 « lieu, que lorsque le roy François I^{er} eut laissé madame
 « de Chateaubriant, sa maîtresse fort favorite, pour
 « prendre madame d'Estampes..., ainsi qu'un clou chasse
 « l'autre, madame d'Estampes pria le roy de retirer de

« ladite dame de Chateaubriant tous les plus beaux joyaux
« qu'il lui avoit donnés, non pour le prix et la valeur,
« car pour lors les pierres n'avoient la vogue qu'elles ont
« depuis, mais pour l'amour des belles devises qui étoient
« mises, engravées et empreintes, lesquelles la royne de
« Navarre, sa sœur, avoit faites et composées, car elle
« étoit très-bonne maîtresse. »

Brantôme ajoute que madame de Chateaubriand fit fondre les joyaux, les remit au gentilhomme envoyé de la part de son royal amant en lui disant : « Portez cela
« au roy, et dites-lui que puisqu'il lui a plu me révoquer
« ce qu'il m'avoit donné si libéralement, je le lui rends
« et le lui renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, je
« les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée,
« et les y tiens si chères, que je n'ai pu souffrir que
« personne en disposât, en jouît et en eût du plaisir que
« moi-même. »

La conclusion de tout cela, d'après Varillas, fut que le mari offensé enferma sa femme pendant six mois à Chateaubriand, dans une chambre tendue de noir, et lui fit ensuite ouvrir les veines. La chose advint pendant la captivité du roi à Madrid, en 1526. C'est dommage que la chronologie ne s'accorde point avec cette histoire. Il est certain que madame de Chateaubriand reparut à la cour après la bataille de Pavie, et qu'elle ne mourut que le 16 octobre, en 1537. Le comte de Chateaubriand lui éleva un tombeau décoré d'une statue, et Marot composa l'építaphe suivante qu'on lisait sur le monument de François, dans l'église des Mathurins, à Chateaubriand :

ÉPITAPHE.

	Peu de telles	
FF	Sous ce tombeau git Françoise de Foix, De qui tout bien ung chacun souloit dire, Et le disant onc une seule voix Ne s'avança d'y vouloir contre dire. De grand beauté, de grâce qui attire, De bon sçavoir, d'intelligence prompte, De biens, d'honneurs, et mieux que ne raconte Dieu éternel richement l'étoffa. O viateur pour t'abrégér le conte, Ci git ung rien là où tout triompha.	FF
PROU DE MOINS.		POINT DE PLUS.
FF	décéda le 46 d'octobre 1537.	FF

Il est certain pourtant que le comte de Chateaubriand fut soupçonné d'avoir attenté aux jours de sa femme. Brantôme prétend que *M. de Chateaubriant donna sa belle terre de Chateaubriant* au connétable de Montmorency pour avoir l'ordre; sur quoi Le Laboureur fait observer que ce fut *pour avoir le gouvernement de Bretagne et aussi pour le tirer de la poursuite que l'on faisoit contre lui pour la mort de sa femme, dont il étoit accusé.*

Les Mémoires de Vieilleville disent que le connétable, pour se faire donner la baronnie de Chateaubriand, menaça le comte de le faire poursuivre comme dilapidateur des deniers des États de Bretagne. Un *factum* du connétable de Montmorency contre les héritiers de Jean de Laval, qui lui contestaient la donation de la terre de Cha-

teaubriand, commençait par ces mots : « Les malheurs « qui ont accompagné la vie de M. de Chateaubriand « sont si connus de toute la France, qu'il est inutile de « les rappeler. » Voilà comme la seigneurie de Chateau- briand tomba dans les mains avides du connétable. Marguerite de Montmorency la porta dans la maison de Condé.

Toute la Bretagne se crut offensée par le récit de Varillas; plusieurs écrivains joutèrent contre lui, entre autres Hevin, avocat au parlement de Rennes.

Mais où l'historien a-t-il puisé le fond de son anecdote? Je crois l'avoir découvert. Varillas ne ment pas faute d'instruction, mais il a l'inconcevable manie de brouiller les temps, les noms et les faits.

La fin tragique de Gilles de Bretagne, frère du duc François I^{er}, semble avoir fourni à Varillas une idée vague de son mensonge. Gilles avait épousé Françoise de Dinan, dame de Chateaubriand et héritière de la branche aînée de ma famille. Le favori du duc de Bretagne, Arthur de Montauban, était devenu éperdument amoureux de Françoise; pour s'emparer de la femme, il résolut de se défaire du mari. Il accusa le prince Gilles auprès du roi de France d'avoir des intelligences avec les Anglais. Gilles fut enfermé, par ordre de son frère le duc François I^{er}, dans un souterrain du château de la Hardouinaye, et condamné à mourir de faim. Une paysanne le nourrit secrètement pendant trois semaines dans son cachot; elle lui portait du pain et de l'eau par une petite fenêtre grillée de fer qui répondait de sa basse-fosse sur la douve. Les persécuteurs du jeune prince, voyant qu'il vivait toujours, l'étranglèrent le 24 avril 1450.

Le duc François revenait du *Mont Saint-Michel*, un religieux l'accoste sur la grève et demande à lui parler. « Le duc, se baissant sur l'arçon de la selle pour l'écouter, « lui dit : Parlez, mon père. — Monseigneur, dit le cordelier, j'ai ouï en confession monseigneur Gilles de « Bretagne, votre frère, quelques jours avant sa mort, « lequel m'a chargé de vous aller trouver quelque part « que vous fussiez, et vous signifier de sa part que comme « appelant de vous de défaut de droit, et de la cruelle « mort dont vous l'avez souffert mourir, faute de justice, « j'eusse à vous citer à comparoir, en propre personne, « d'aujourd'hui en quarante jours, pour tout terme, « devant le tribunal de Dieu, le juste juge, pour réparer « en sa justice les torts et griefs dessus dits. Partant, je « vous fais cette signification de la part du défunt dont « j'ai accepté la commission comme ministre de Dieu. »

Gilles fut enterré à l'abbaye de Boquen; son cercueil fut porté dans une charrette attelée de deux bœufs. Selon la tradition du lieu, la charrette entra dans l'église, fit le tour de la fosse, et onques depuis nulle charrette n'a pu passer par le chemin de la Hardouinaye à Boquen. Cette abbaye dans une forêt n'est plus qu'une assez belle ruine.

La veuve du prince Gilles, Françoise de Dinan, comtesse de Chateaubriand, se remaria en secondes noces au comte de Laval.

Quand on tient de l'imagination de Varillas et qu'on remarque les transformations qui s'opèrent dans le cerveau de cet écrivain, on est disposé à croire que les aventures du prince Gilles (frère de François I^{er}, *duc de Bretagne*), d'Arthur de Montauban, de Françoise de Dinan, comtesse de Chateaubriand, épouse en secondes

noces du comte de Laval, sont devenues, sous la plume de l'historien-romancier, les aventures de François I^{er}, *roi de France*, de Montmorency-Laval et de Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand. Ajoutez à ceci que, peu de temps après les malheurs du prince Gilles, François II, duc de Bretagne, prince fort débauché, épousa Marguerite de Foix : c'en était encore assez pour que Varillas, au moyen d'une nouvelle confusion, fit de François II, duc de Bretagne, François I^{er}, roi de France, et de Marguerite de Foix, Françoise de Foix.

SECONDE BRANCHE.

LES CHATEAUBRIAND DU LION-D'ANGERS.

La seconde branche des Chateaubriand fleurit pendant quatre cent vingt ans ; on la voit poindre à Jean, seigneur des Roches-Baritaut et de La Lande, deuxième fils de Geoffroy VI, baron de Chateaubriand. Vers l'an 1260, Jean de Chateaubriand épousa Isabelle-Prévôte de Thouars, dame de Chavannes. Il eut en partage de la succession de son père la seigneurie du Lion-d'Angers : il forma le premier degré de la lignée angevine et poitevine des Chateaubriand. Cette lignée eut pour service militaire le comté de Casan au royaume de Naples ; elle fonda une principauté en Illyrie ; elle s'allia deux fois avec la maison de Maillé, trois fois avec celle de Sainte-Maure-Montausier, ce qui a fait dire à Fléchier, dans l'oraison funèbre du duc de Montausier : « La mort lui enleva, dès
« les premières années de son enfance, un père dont la
« perte aurait été irréparable, s'il ne fût tombé sous la
« conduite d'une mère de l'ancienne maison de Chateau-

« briand, qui, renonçant d'abord à toutes sortes de vanités
 « et de plaisirs pour vaquer dans une triste et laborieuse
 « viduité aux affaires de sa famille, et contenant sous les
 « lois d'une austère vertu et d'une exacte modestie une
 « grande beauté et une florissante jeunesse, sacrifia toutes
 « les douceurs et tout le repos de sa vie à la fortune et à
 « l'éducation de ses enfants. »

Puis viennent Théaude de Chateaubriand ; Georges, son fils, capitaine et maître de la vénerie du roi, charge devenue celle de grand veneur ; Philippe, petit-fils de Théaude, chevalier de l'ordre du Roi avant la création de l'ordre du Saint-Esprit ; Gabriel-Philippe, fils aîné de Philippe, tué à la bataille de Lérida le 7 octobre 1642 ; Gabriel (le jeune), troisième fils de Philippe, mort lieutenant général du gouvernement du bas Poitou, le 8 février 1658.

Ce Chateaubriand était-il celui dont on trouve le nom dans les Mémoires du cardinal de Retz ? « Aimery, « avec la noblesse du Vexin, me rejoignit : Chateau-
 « briant, Château-Renaut, le vicomte de Lameth, Argen-
 « teuil, le chevalier d'Humières, se logèrent dans le
 « cloître. » (Livre 3.)

« Chateaubriant, qui était demeuré dans les rues
 « pour observer la marche de M. le Prince, m'étant venu
 « dire, en présence de beaucoup de gens, que M. le Prince
 « serait dans un demi-quart d'heure au palais, qu'il avait
 « pour le moins autant de monde que nous, mais que
 « nous avions pris nos postes, ce qui nous était d'un
 « grand avantage, je lui répondis : Il n'y a certainement
 « que la salle du palais où nous les sussions mieux prendre
 « que M. le Prince. » (Livre 4.)

Raymond de Chateaubriand, fils de Gabriel le Jeune, mourut sans postérité après l'an 1674, et Susanne de Chateaubriand, sa sœur, décéda sans alliance. En lui finit la branche des Roches-Baritaut ou du Lion-d'Angers.

Sur la branche *des Chateaubriand des Roches-Baritaut*, ou du *Lion-d'Angers*, je reçus de Poitiers une lettre datée du 16 août 1819, qui m'était adressée par M. de La Fontenelle, conseiller à la cour royale. Elle contenait ce passage : « Je profite de la circonstance, monsieur le vi-
« comte, pour vous adresser copie d'une pièce que vous
« serez, je pense, bien aise d'avoir : je veux parler de
« l'épithaphe d'un de vos parents, qui ornait avant la
« révolution l'église de Saint-Germain de Prinçay dans la
« Vendée. Vous n'ignorez sans doute pas qu'une branche
« de votre maison a habité plusieurs siècles ce bon pays
« et possédé le comté des Roches-Baritaut qui apparté-
« nait en dernier lieu au comte Claude de Beauharnais.
« Cette terre a été vendue il y a peu de temps et à très-
« bas prix (moins que le denier 20). Le château, mis à la
« moderne et très-habitable, est encore à la disposition
« du premier acquéreur qui se présentera. Qu'il serait
« agréable pour les Vendéens, dont vous êtes le défenseur
« si zélé, de vous voir devenir leur compatriote ! Si ce
« vœu pouvait vous toucher, vous n'auriez qu'à m'écrire
« et j'entrerais avec vous dans de plus longs détails.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Signé : DE LA FONTENELLE. »

ÉPITAPHE

DE PHILIPPE DE CHATEAUBRIAND

COMTE DES ROCHES-BARITAUT

Placée dans le cœur de l'église de Saint-Germain-de-Prinçay (Vendée)

Arrête, passant,
 Et révère ici ce que l'Espagne a redouté ;
 C'est le cœur de messire Philippe de Chateaubriand,
 Comte des Roches-Baritaut, maître de camp
 D'un régiment de cavalerie française et maréchal de camp
 Es armées de Sa Majesté.
 La grandeur de sa naissance répondit par tout
 A celle de sa vie.
 La nature lui donna des vertus, et le temps
 Des occasions de les faire paraître.
 Il apprit de son père les principes de la guerre,
 Tant par les exemples que par les leçons.
 Pour donner à Dieu les prémices de sa valeur
 Il défit à quatorze ans les ennemis de la Foi,
 En Poitou, les sujets rebelles, en Ré, les voisins orgueilleux,
 Où il releva son père,
 Et son cheval ayant été tué
 Lui donna le sien ;
 Il le suivit dans cette ile et au siège de La Rochelle
 Comme Pyrrhus Achille à celui de Troies.
 Il fut aussi prompt à secourir nos alliés qu'à dompter
 Nos ennemis
 Et fit deux campagnes en Piémont
 Et au secours de Casal ;
 Il eut part en toutes les occasions d'Allemagne et de Flandre ;
 Il combattit à Corbie Jean de Werthel, Piccolomini,
 Et fut leur prisonnier
 Après avoir percé vingt escadrons,
 Non vaincu, mais las de vaincre ;
 La gloire fut le seul prix de sa rançon.
 Il s'est trouvé en trente combats ou sièges de places
 Et en deux batailles ;
 Ce nombre égale à peu près
 Celui de ses années, celles d'Alexandre.

Il fut peu plus glorieux en sa mort qui prévint
 Son triomphe
 A la bataille de Lérida, il fit son monument
 De ses trophées
 Et mourut victorieux
 A l'âge de trente et quatre ans,
 Le septième du mois d'octobre 1642.
 Passant, avoue que ce cœur que l'Espagne a redouté
 Mérite d'être révééré, sous cette lame élevée à sa mémoire
 Et à la douleur d'un père inconsolable
 Qui lui a rendu
 Les honneurs qu'il devait recevoir de lui.

TROISIÈME BRANCHE.

LES CHATEAUBRIAND DE BEAUFORT.

Enfin, la troisième branche des Chateaubriand rivalisa d'éclat et de richesse avec celle de la branche aînée, les barons de Chateaubriand. Elle est antérieure d'origine à la branche angevine, car elle prend naissance à Geoffroy V, et la branche angevine à Geoffroy VI.

Brient ou Briand de Chateaubriand, second fils de Geoffroy V, baron de Chateaubriand, et de Sibylle, sa première femme, siégea dans l'ordre des barons aux États tenus à Rennes en 1286. Il avait épousé en 1251 Jeanne, dame de Beaufort, fille unique et héritière d'Alain, sire de Beaufort et de Dinan, d'où ces Chateaubriand prirent la qualification des sires de Beaufort.

Bertrand, fils de Brient, épousa Tiphaine Du Guesclin, dame du Plessis-Bertrand, fille de Pierre Du Guesclin (et non d'Olivier), frère du connétable.

Le fils de Bertrand de Chateaubriand fut Brient V, qui reçut de Charles VII, en récompense de ses services, la charge de chambellan de la couronne.

Renée de Chateaubriand, héritière non mariée de la seigneurie de Beaufort, vendit en 1662 le chef-lieu à Pierre de Goyon, ou plutôt l'échangea pour la terre de Gordiseul.

Un cadet d'une branche collatérale des Chateaubriand de Beaufort (Christophe II, comme je l'ai dit dans le texte) avait eu en partage la terre de La Guérande et donna naissance à cette lignée des Chateaubriand de La Guérande, laquelle est venue se perdre et se confondre dans celle de mes aïeux paternels.

A propos de la troisième branche des Chateaubriand de Beaufort, un ancien et savant élève de l'école des Chartes, M. Floquet, a inséré ce récit dans son Histoire du privilège de la *fierte* ou de la levée de la châsse de saint Romain à Rouen.

1576. La *fierte* accordée à une dame noble, du pays de Bretagne, qui avait fait assassiner son mari.

« Ce succès incomplet ne rebuta point le chapitre; et l'année suivante il fit un choix plus scandaloux encore dans la personne de Jacqueline (ou Jacquemine) du Boysrioult, dame noble du pays de Bretagne.

« Dès son jeune âge, Jacquemine du Boysrioult avait été promise en mariage au sieur de Kargouët de Vauvert, « jeune gentilhomme à qui elle portait grande amitié. » Mais les parents de Guy de Guite, sieur de Vaucouleurs, firent tant auprès des oncles de la jeune fille que ces derniers « rompirent leur promesse et contraignirent « leur nièce de fiancer et d'épouser à la même heure le « sieur de Vaucouleurs. » Elle alla demeurer à Dinan avec son mari. Cette union forcée devait être fatale aux

deux époux. Vaucouleurs, non content d'entretenir chez lui des filles de mauvaise vie, contraignait sa femme à les souffrir à sa table. Elle n'osait résister, tant elle craignait les violences de son mari qui souvent « l'avait « chassée hors de la maison, et quelquefois même l'avait « enfermée prisonnière dans une chambre secrète. » De là, dans le cœur de cette femme outragée, une haine violente et une soif de vengeance qui devait amener une catastrophe. Briant de Chateaubriand, puiné de la maison de Beaufort, venait souvent chez Vaucouleurs, dont il paraissait rechercher la sœur en mariage. Mais ses assiduités s'adressaient à Jacquemine du Boysrioult dont il était épris. En proie au désir de la vengeance, Jacquemine du Boysrioult dénonça un jour à Chateaubriand les mauvais traitements que lui prodiguait son mari. Elle osa lui demander un crime affreux ; sa main, son cœur, étaient à ce prix. A peu de jours de là, le sieur de Vaucouleurs fut assassiné, comme il revenait de Broons à Dinan, et trois mois après Chateaubriand était l'époux de Jacquemine du Boysrioult. Cependant la justice avait informé sur l'assassinat du sieur de Vaucouleurs. L'horrible vérité avait fini par se faire jour. Chateaubriand et le sieur de Beaufort, son beau-frère, longtemps fugitifs, étaient, après cinq ans de vaines poursuites, tombés entre les mains de la justice, et, convaincus de l'assassinat de Vaucouleurs, avaient eu la tête tranchée à Rennes sur un échafaud. Dénoncée par eux dans leur testament de mort, Jacquemine de Boysrioult, qui s'était réfugiée en Normandie, avait été condamnée par le Parlement de Bretagne (le 25 septembre 1574) « à estre bruslée vivve. » En 1576, elle vint à Rouen se jeter aux genoux des

députés du chapitre et leur demander la fierte. Elle fut élue.

« Amenée devant le Parlement, et assise sur la sellette, elle se garda bien d'abord d'une sincérité qui ne pouvait que la perdre.

« Elle dit qu'à l'âge de douze ans elle avait été mariée au sieur de Vaucouleurs qui « la traictoit mal, vivoit en « concubinage avec des filles, et la maltraictoit fort. » Après quinze ans d'union, le sieur de Vaucouleurs était mort, lui laissant trois enfants. Quelques mois après, et du consentement de ses parents et de ceux de son mari décédé, elle avait épousé en secondes noces le sieur Briant de Chateaubriand. Mais, dans la suite, ce dernier fut accusé d'avoir fait assassiner M. de Vaucouleurs, son premier mari. Le Parlement de Bretagne lui fit son procès, ainsi qu'aux sieurs de Beaufort et des Noës, ses complices; ils furent condamnés à mort et eurent la tête tranchée. Pour elle, qui avait toujours ignoré le crime de son second mari, elle avait été soupçonnée d'abord de complicité, et même arrêtée; mais, relâchée bientôt, elle s'était retirée chez des parents du sieur de Vaucouleurs, son premier mari, qui l'avaient bien reçue, certains qu'ils étaient de son innocence. Depuis quelque temps elle était en Normandie, et sachant qu'en Bretagne on en était revenu à la soupçonner de complicité dans l'assassinat de son premier mari, et que même le parlement de Bretagne l'avait condamnée à mort par contumace, « craignant la justice de « Bretagne, elle estoit venue à Rouen pour avoir le privi-
« lége et éviter la rigueur de justice. » Elle protestait de son innocence, n'ayant pas (elle le confessait) « esté
« marrye de la mort de son premier mary, veu qu'il la

« maïtraïctoit; mais n'ayant jamais connivé à cet assas-
« sinat qu'elle détestoit, et qu'elle avoit même ignoré
« longtemps. »

« L'avocat général Bigot dit que Jacqueline du Boys-
« rioult avouoit qu'elle n'avoit pas été marrye de la
« mort de son premier mary, » mais niait toute compli-
« cité avec les auteurs de l'assassinat; rien ne prouvait
« cette complicité; « et puisqu'il estoit reçu que les estran-
« gers jouyssoient de ce privilège, » il ne s'opposait
pas à ce qu'elle fût délivrée au chapitre pour lever la
fierte.

« Le Parlement commençait à délibérer, et allait
certainement rendre un arrêt favorable, lorsque Jacque-
mine du Boysrioult, qu'on avait fait retirer, envoya un
huissier annoncer « qu'elle voudroit bien dire encore
« quelque mot à la cour. » Devant les commissaires du
chapitre, elle avait confessé son crime; et l'on vient de
voir qu'au contraire devant le Parlement elle l'avait nié;
mais elle s'en était repentie presque aussitôt, et, dans sa
perplexité sur l'issue de la délibération de la cour, elle
espéra se sauver par un aveu plus sincère. Assise de
nouveau sur la sellette, elle dit « qu'elle avoit cédé à
« ceulx qui avoient faict l'homicide; outrée qu'elle estoit
« contre son mary qui lui estoit ainsi mauvais et
« estrange, qui la battoit, la mettoit en prison, pour
« raison des g.... qu'il avoit avec lui à pain et à pot chez
« lui, en sa présence, couchant avec elles, en sa maison;
« elle lui avoit faict des remontrances, mais il ne s'en
« divertissoit (corrigeait) point. Le sieur de Chateau-
« briand lui ayant demandé s'elle vouloit qu'il l'en déli-
« vrast, elle s'en estoit rapportée à lui, disant qu'elle

« ne se soucyoit qui mourut d'eux deux. » Le sieur de Chateaubriand l'avait tué ou fait tuer, mais à son insu ; depuis elle l'avait épousé en secondes noces du consentement de sa famille et de celle de son mari décédé ; mais « il avoit attendu longtems après à lui dire qu'il « avoit tué le sieur de Vaucouleurs son premier mary. »

« Cet aveu imprudent et encore incomplet changeait bien la face des choses. Émeric Bigot se leva de nouveau et tonna contre l'épouse homicide et sans doute adultère. « Tout ainsy, dit-il, que les Athéniens n'avoient mis de loix aux parricides, ainsi les rois de France n'en ont fait pour ung cas sy meschant que celui que vous venez d'entendre. Il y a véhémence présomption d'adultère, Chateaubriand ayant épousé Jacqueline du Boysrioult après avoir tué son mary. » L'homme du roi déclara que si la prisonnière était du ressort du Parlement de Normandie, lui et ses collègues poursuivraient la punition de ses forfaits ; mais , appelé seulement à parler sur le privilège invoqué par elle , il concluait à ce qu'elle fût déclarée indigne de cette grâce.

« Le Parlement, dont les révélations imprudentes qu'il venait d'entendre avaient changé les dispositions, déclara que la « damoyselle Jacqueline du Boysrioult et ses complices et adhérens estoient indignes de jouyr du privilège de M. Sainet Romain, et que, nonobstant l'eslection faicte de sa personne par le chapitre pour en jouyr, il seroit procédé contre elle et ses dictz complices, tout ainsy que si elle n'avoit esté eslue. » Il fut convenu, toutefois, que » Jacqueline du Boysrioult serait délivrée par provision pour estre menée en la procession et solemnitez accoutumées, afin d'éviter à la commotion

populaire, à charge d'estre ressaisie ensuite et remise sous la main de justice. » Alors furent introduits les chapelains et les confrères de saint Romain; on ne leur lut que la clause de l'arrêt qui ordonnait que la dame du Boysrioult serait délivrée par provision. Étonnés de ces expressions, qui leur parurent non sans cause cacher quelque arrière-pensée, ils dirent « qu'ilz ne pouvoient prendre la prisonnière à cette charge. » Mais on leur répondit qu'ils n'avaient pas de procuration du chapitre pour faire cette requête, « et, sans autrement délibérer *per vota*, il fut, *unanimi voto* de la compaignye, arrêté qu'il leur seroit dict qu'ils eussent à emmener la prisonnière. » Jacquemine du Boysrioult figura donc à la cérémonie du jour, et leva la fierte; mais les soupçons des chapelains et maîtres de la confrérie de saint Romain ne furent que trop justifiés; et le soir, au moment où la noble prisonnière sortait de la cathédrale, sa couronne de fleurs sur la tête, se croyant libre désormais, elle fut saisie par des archers, et ramenée à la conciergerie du Parlement.

« C'était, en deux années, deux échecs que recevait le privilège. Au chapitre, on se plaignit fort de « messieurs de la court, qui ne taschaient que à énerver, voire du tout anéantir ledict privilège. » Le chapitre écrivit au cardinal de Bourbon, et le pria de solliciter du roi « des lettres qui enjoignissent au Parlement de faire jouyr du privilège ceux qui estoient esleus, suyvant l'octroy d'icelluy, sans y mettre aucunes modifications. »

Confirmation du privilège par Henri III.

Le cardinal de Bourbon eut recours à Henri III, qui, dès le mois de juin, donna des lettres patentes plus favo-

rables, ce nous semble, au privilège qu'aucunes de celles émanées des rois ses prédécesseurs. « Considérant, dit-il, que si les homicides pourpensez (prémédités) estoient distraictz du privilège saint Romain, il seroit du tout inutiie, estant les autres homicides remis par la voie ordinaire de nostre puissance, et, par ce moyen, la grâce du bénéfice d'iceluy privilège seroit abolie... Ensuiuant la sainte intention de nos prédécesseurs, voulons estre imitateurs de leur dévction et piété, etc., avons confirmé, ratifié et approuvé le privilège saint Romain et les lettres patentes du feu roy nostre très-honoré sieur et frère, du mois de mars 1559; voulons qu'elles sortent leur plein et entier effet, sans aucune restriction et modification; que le chapitre puisse élire tous les ans un prisonnier, quelque crime qu'il ait commis, réservé le crime de lèse-majesté divine et humaine, et que le prisonnier délivré soit mis en toute liberté, sans pouvoir être puni et recherché pour les crimes auparavant faicts. » Le roi, par cet édit, mettait au néant les arrêts rendus en 1575, relativement à Delaporte, et, en 1576, relativement à Jacquemine du Boysrioult; il ordonnait la mise en liberté immédiate de ces prisonniers, et la mainlevée de leurs biens.

On voit que mon frère n'est pas le premier Chateaubriand qui ait porté sa tête sur un échafaud.

On s'était trompé dans ma famille lorsqu'on avait cru qu'Alexis de La Guérande, descendant direct des Chateaubriand de Beaufort, n'avait eu qu'une fille : la lettre suivante prouve qu'il avait eu un fils nommé Jean-Jules-Joseph, en qui a failli sa lignée.

« Monsieur le vicomte,

« Madame veuve de Laviez, sœur utérine de mon
« épouse, ayant fait à ma fille unique dot de la terre de
« La Guérande, qui lui est échue le 2 octobre 1818, par
« le décès de M. Jean-Jules-Joseph de Chateaubriand, son
« oncle germain, j'ai découvert parmi les papiers qui se
« sont trouvés dans la maison principale de cette terre des
« manuscrits à moitié rongés par l'humidité, qui pour-
« raient servir à rétablir la généalogie de votre illustre
« maison, si les originaux remis à M. *votre père*, et confiés
« par suite à M. de Bedée, suivant leurs récépissés que
« j'ai joints au paquet qui renferme lesdits manuscrits,
« se trouvaient égarés.

« Ma belle-sœur m'ayant autorisé à vous les envoyer,
« je les adresse à M. le vicomte de Grassin pour qu'il vous
« les remette suivant ses intentions.

« Le nom de la branche aînée de votre maison se
« trouve éteint par la mort de M. Jean-Jules-Joseph de
« Chateaubriand, et cette branche sera elle-même éteinte
« par le décès de ma belle-sœur, veuve, âgée de cin-
« quante-cinq ans, sans hoirs de corps ; mais elle vivra
« dans ses autres branches, en dépit des massacres que
« la révolution a exercés sur elles.

« Votre courage secondé de votre génie à soutenir
« les intérêts du trône et de la légitimité serviraient à en
« relever l'éclat, si elles en avaient besoin.

« Ma belle-sœur me charge de vous témoigner la
« satisfaction qu'elle éprouvera si l'envoi que je vous fais
« peut vous être agréable. Elle vous offre ses civilités
« ainsi que mademoiselle de Bedée, que j'ai rencontrée

« ce matin et que je vois assez régulièrement tous les
« dimanches au soir chez elle.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* SUDRIC. »

« A Dinan, ce 27 février 1820. »

Les papiers mentionnés dans cette obligeante lettre sont des extraits des différentes généalogies des Chateaubriand, sans aucune importance; mais je donne ici le récépissé de mes deux oncles paternel et maternel, des titres que leur avait remis M. de Chateaubriand de La Guérande. L'auteur de la lettre, M. Sudric, a pris seulement M. de Chateaubriand-Duplessis, frère de mon père, pour mon père. Les deux reçus sont écrits en entier de la main de mes deux oncles.

QUATRIÈME DEGRÉ.

Production de François sur le degré de son père Jean, deuxième du nom.

« Je soussigné Pierre-Anne-Marie de Chateaubriand,
« seigneur du Val, reconnais que messire Alexis de Cha-
« teaubriand, chevalier, seigneur de La Guérande, chef
« de nom et d'armes de notre maison, a bien voulu me
« confier pour faire les preuves de mon fils aîné (Pierre
« Duplessis, que mon oncle fit recevoir page de la reine)
« l'arrêt de noblesse, par original de l'année mil six cent
« soixante-neuf, avec vingt-trois autres pièces, partages,
« contrats de mariage et autres pièces de toute espèce de
« différentes dates, pour prouver la filiation : lesdites
« pièces sur vélin; de plus sur papier vingt-une pièces,

« toutes lesquelles sont des originaux chiffrés de Cha-
 « teaubriand de La Guérande , lesquelles pièces je m'o-
 « blige sur ma parole d'honneur de lui remettre le plus
 « tôt possible sous peine de tout dommage.

« *Signé* DE CHATEAUBRIAND-DUPLESSIS.

« A la Guérande , ce 24 septembre 1778. »

« Aux fins de la lettre de monsieur de Chateaubriand
 « de Combourg, du 25 décembre dernier, M. de Chateau-
 « briand de La Guérande , chef de nom et d'armes de la
 « maison de Chateaubriand , a bien voulu me confier
 « vingt-trois pièces servant à la généalogie de sa maison,
 « que je m'oblige à lui faire rendre aussitôt qu'elles
 « seront revenues de chez M. Chérin, le généalogiste de
 « la cour.

« *Signé* DE BEDÉE BOUETARDAYE.

« A la Guérande, le 4 janvier 1782. »

« J'ai laissé ci-attachée la lettre du 25 décembre, de
 « Bedée, le 31 août 1782. De plus, pris six pièces qui
 « regardent également la généalogie.

« *Signé* DE BEDÉE BOUETARDAYE.

« A la Guérande. »

Je trouve dans mes papiers un autre reçu des titres
 communiqués par M. de Chateaubriand de La Guérande ;
 il est écrit de la propre main de mon malheureux frère :
 ce sont les seules lignes que je possède de lui.

« Je reconnais que M. le vicomte de Chateaubriand
 « m'a remis le nombre de onze pièces, dont huit en vélin

« et trois en papier, pour servir à la preuve de la maison
« de Chateaubriand.

« DE CHATEAUBRIAND.

« A la Guérande, le 7 octobre 1786. »

Ces pièces ont servi à l'établissement de la généalogie. Ce fut Bernard, le premier Chérin, qui eut d'abord, comme on le voit, la connaissance de nos titres, ainsi que le prouve le récépissé des pièces données par M. de Chateaubriand de La Guérande. Mon oncle maternel, M. de Bedée, en recevant ces pièces le 4 janvier 1782, s'engage à les rendre aussitôt qu'elles seraient revenues de chez M. Chérin, le généalogiste de la cour. Que de labeurs pour certifier qu'il a existé des cendres!

FIN.

TABLE

DU TOME SIXIÈME.

	Pages.
Arrivée à Waldmünchen. — Douane autrichienne. — L'entrée en Bohême refusée. — Séjour à Waldmünchen. — Lettres au comte de Chotek. — Inquiétudes. — Le viatique.	1
Chapelle. — Ma chambre d'auberge. — Description de Waldmünchen.	8
Lettre du comte de Chotek. — La paysanne. — Départ de Waldmünchen. — Douane autrichienne. — Entrée en Bohême. — Forêt de pins. — Conversation avec la lune. — Pilsen. — Grands chemins du nord. — Vue de Prague.	19
Château des rois de Bohême. — Première entrevue avec Charles X.	26
Monsieur le Dauphin. — Les Enfants de France. — Le duc et la duchesse de Guiche. — Triumvirat. — Mademoiselle	30
Conversation avec le roi.	36
Henri V	44
Diner et soirée à Hradschin.	47
Visites.	54
Messe. — Général Czernicki. — Diner chez le grand bourgrave.	56
Diner chez le comte de Chotek.	58
Pentecôte. — Le duc de Blacas	59
INCIDENCES. — Description de Prague. — Tycho-Brahé. — Perdita	62
SCITE DES INCIDENCES. — De la Bohême. — Littérature slave et néolatine.	66
Je prends congé du roi. — Adieux. — Lettre des enfants à leur mère. — Un juif.	
— La servante saxonne.	68

	Pages.
Ce que je laisse à Prague. — Le duc de Bordeaux.	71
Le duc de Bordeaux.	77
Madame la dauphine	87
INCIDENCES. — Sources. — Eaux minérales. — Souvenirs historiques	96
SUITE DES INCIDENCES. — Vallée de la Tèple. — Sa flore	101
Dernière conversation avec la dauphine. — Départ.	102
JOURNAL DE CARLSBAD A PARIS. — Cynthie. — Égra. — Wallenstein.	107
Weissenstadt. — La voyageuse. — Berneck et souvenirs. — Baireuth. — Voltaire. — Hollfeld. — Église. — La petite fille à la hotte. — L'hôtelier et sa servante.	112
Bamberg. — Une bossue. — Würtzbourg : ses chanoines. — Un ivrogne. — L'hirondelle.	119
Auberge de Wiesenbach. — Un Allemand et sa femme. — Ma vieille. — Heidelberg. — Pèlerins. — Ruines. — Manheim.	123
Le Rhin. — Le Palatinat. — Armée aristocratique; armée plébéienne. — Couvent et château. — Monts Tonnerre. — Auberge sa. — Kaiserslautern. — Sommeil. — Oiseaux. — Saarbruck.	128
Conseil de Charles X en France. — Mes idées sur Henri V. — Ma lettre à madame la dauphine. — Ce qu'avait fait madame la duchesse de Berry.	139
Lettre à madame la dauphine.	145
Lettre de madame la duchesse de Berry.	155
JOURNAL DE PARIS A VENISE. — Jura. — Alpes. — Milan. — Vérone. — Appel des morts. — La Brenta	159
INCIDENCES. — Venise.	167
Architecture vénitienne. — Antonio. — L'abbé Betio et M. Gamba. — Salles du palais des doges. — Prisons.	171
Prison de Silvio Pellico.	176
Les Frari. — Académie des beaux-arts. — L'Assomption du Titien. — Métopes du Parthénon. — Dessins originaux de Léonard de Vinci, de Michel-Ange et de Raphaël. — Église de Saints-Jean-et-Paul.	178
L'arsenal. — Henri IV. — Frégate partant pour l'Amérique.	182
Cimetière de Saint-Christophe.	186
Saint-Michel de Murano. — Murano. — La femme et l'enfant. — Gondoliers.	189
Les Bretons et les Vénitiens. — Déjeuner sur le quai des esclavons. — Mesdames à Trieste.	193
Rousseau et Byron.	194
Beaux génies inspirés par Venise. — Anciennes et nouvelles courtisanes. — Rousseau et Byron nés malheureux.	201
Arrivée de madame de Bauffremont à Venise. — Le Catajo. — Le duc de Modène. — Tombeau de Pétrarque à Arquà. — Terre des poètes	204
Le Tasse.	208
Arrivée de madame la duchesse de Berry.	224
Mademoiselle Lebeschu. — Le comte Lucchesi Palli. — Discussion. — Diner. — Bugeaud le géolier. — Madame de Saint-Priest, M. de Saint-Priest. — Madame de Podenas. — Notre troupe. — Mon refus d'aller à Prague. — Je cède sur un mot.	223

	Pages.
Padoue. — Tombeaux. — Manuscrit de Zanze.	233
Nouvelle inattendue. — Le gouverneur du royaume lombard-vénitien.	246
Lettre de Madame à Charles X et à Henri V. — M. de Montbel. — Mon billet au gouverneur. — Je pars pour Prague.	250
JOURNAL DE PADOUE A PRAGUE, DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 1833. — Conegliano. — Traduction du <i>Dernier Abencerage</i> . — Udine. — La comtesse de Samoyloff. — M. de La Ferronnays. — Un prêtre. — La Carinthie. — La Drave. — Un petit paysan. — Forges. — Déjeuner au hameau de Saint-Michel.	256
Col du Tauern. — Cimctière. — Atala : combien changée. — Lever du soleil. — Salzbouurg. — Revue militaire. — Bonheur des paysans. — Woknabrück. — Plancouët et ma grand'mère. — Nuit. — Villes d'Allemagne et villes d'Italie. — Linz.	263
Le Danube. — Waldmünchen. — Bois. — Combouurg. — Lucile. — Voyageurs. — Prague.	268
Madame de Gontaut. — Jeunes Français. — Madame la dauphine. — Course à Butschirad	272
Butschirad. — Sommeil de Charles X. — Henri V. — Réception des jeunes gens.	274
L'échelle et la paysanne. — Diner à Butschirad. — Madame de Narbonne. — Henri V. — Partic de whist. — Charles X. — Mon incrédulité sur la déclara- tion de majorité. — Lecture des journaux. — Scène des jeunes gens à Prague. — Je pars pour la France. — Passage dans Butschirad la nuit.	278
Rencontre à Schlau. — Carlsbad vide. — Hollfeld. — Bamberg : le bibliothé- caire et la jeune femme. — Mes Saint-François diverses. — Épreuves de religion. — La France.	283
Politique générale du moment. — Louis-Philippe.	289
M. Thiers	297
M. de La Fayette.	304
Armand Carrel.	309
DE QUELQUES FEMMES. — La Louisianaise.	320
Madame Tastu	321
Madame Sand.	324
M. de Talleyrand	331
Mort de Charles X.	344
CONCLUSION. — Antécédents historiques depuis la régence jusqu'en 1793.	352
CONCLUSION (suite). — Le passé. — Le vieil ordre européen expire.	355
CONCLUSION (suite). — Inégalité des fortunes. — Danger de l'expansion de la nature intelligente et de la nature matérielle.	358
CONCLUSION (suite). — Chute des monarchies. — Dépérissement de la société et progrès de l'individu.	361
CONCLUSION (suite). — L'avenir. — Difficulté de le comprendre.	363
CONCLUSION (suite). — Saint-Simoniens. — Phalanstériens. — Fourieristes. — Owénistes. — Socialistes. — Communistes. — Unionistes. — Égalitaires.	367
CONCLUSION (suite). — L'idée chrétienne est l'avenir du monde.	374
Récapitulation de ma vie.	379
Résumé des changements arrivés sur le globe pendant ma vie.	382

	Pages.
SUPPLÉMENT A MES MÉMOIRES. — Julie de Chateaubriand	387
Lettre de M. de La Ferronnays	405
Généalogie de ma famille	425
Copie du mémorial des titres envoyé à Malte par noble François-René de Chateaubriand, 1780	430
COTÉ PATERNEL. — Ligne directe de Chateaubriand	431
COTÉ MATERNEL. — Ligne directe de Bedée	479
Extrait du registre des assemblées du chapitre provincial du grand prieuré d'Aquitaine	502
Preuves de noblesse faites au cabinet des ordres du roi, au mois de septembre 1786, par Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, frère aîné de François-René	505
Révision et résumé	525
PREMIÈRE BRANCHE. — Les barons de Chateaubriand	526
Aventure de la comtesse de Chateaubriand	528
DEUXIÈME BRANCHE. — Les Chateaubriand du Lion-d'Angers	535
TROISIÈME BRANCHE. — Les Chateaubriand de Beaufort	539
La fierte accordée à une dame noble du pays de Bretagne, qui avait fait assassiner son mari (1576)	540

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE

CLASSEMENT DES GRAVURES

TOME I.

1	Une soirée d'hiver au château de Combourg.	En regard du titre.
2	Lapeyrouse.	115
3	Réverie	157
4	Chasse avec le roi.	226
5	Madame de Staël.	259
6	La jeune batelière.	361
7	La jeune Indienne	400
8	La chute du Niagara	419

TOME II.

9	M. de Chateaubriand à l'armée de Condé.	En regard du titre.
10	Madame Rolland.	8
11	La hutte du berger.	63
12	Charlotte	112
13	Talma.	255
14	Une soirée chez Lucien Bonaparte.	304
15	Madame de Beaumont au Colysée.	343
16	Marie-Joseph Chénier	550

TOME III.

17	Saint Louis devant Tunis.	En regard du titre.
18	Épisode militaire.	64
19	Épisode de la guerre de Russie	235
20	Napoléon à Brienne.	312
21	Benjamin Constant.	419
22	Alexandre 1 ^{er}	469

CLASSEMENT DES GRAVURES.

TOME IV.

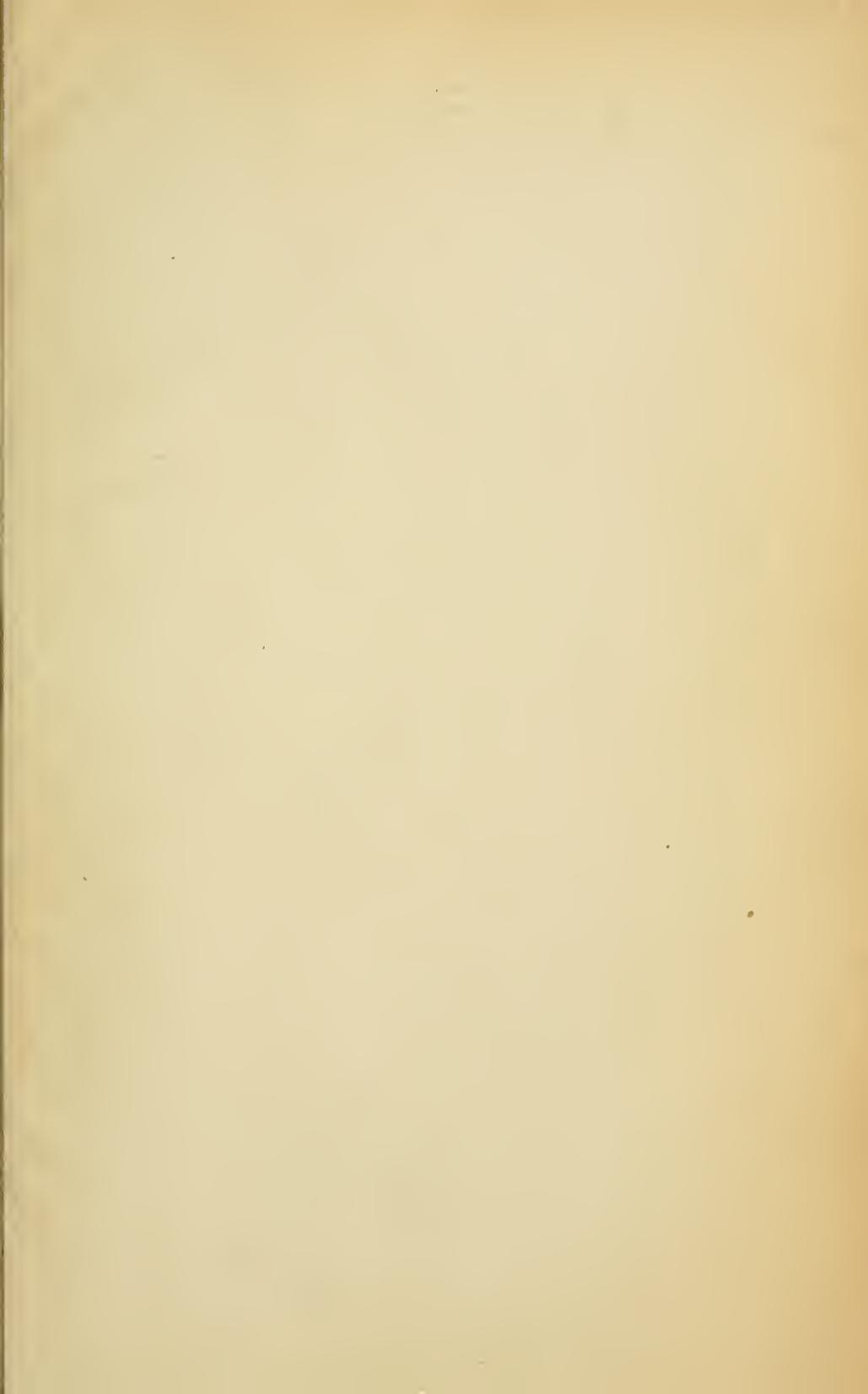
23	Napoléon et Benjamin Constant.	En regard du titre.
24	Napoléon à Sainte-Hélène.	85
25	Assassinat du duc de Berri.	156
26	M. de Chateaubriand remerciant Louis XVIII.	227
27	Le général Foy.	343
28	Madame Récamier.	373
29	Madame Récamier visitant les prisonniers espagnols à Lyon.	428
30	Madame Récamier chez Murat.	447
31	Madame de Genlis.	459
32	Cascade de Terni.	504

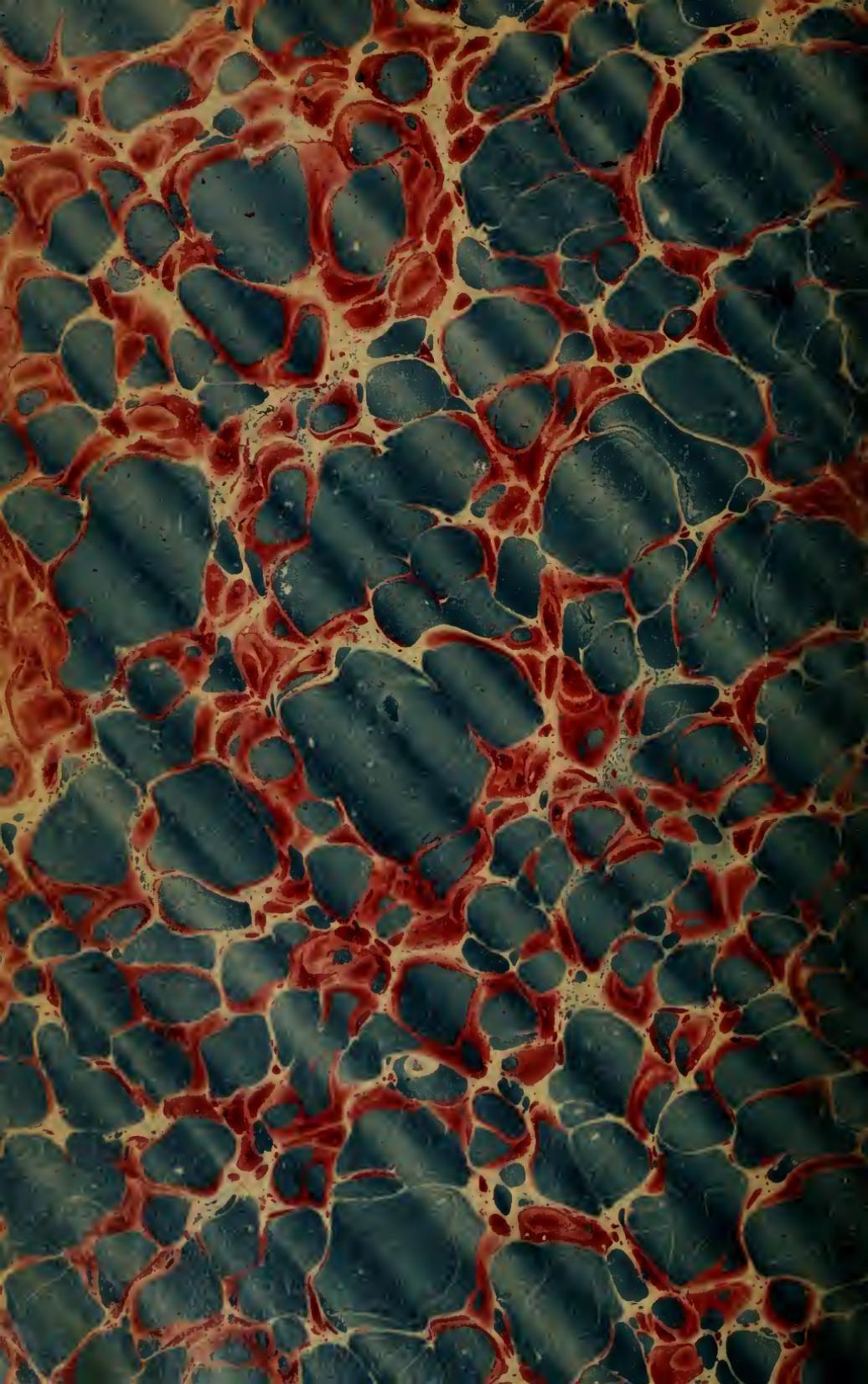
TOME V.

33	Fouilles de Torre-Vergata.	En regard du titre.
34	La jeune chevre.	153
35	30 juillet 1830.	237
36	M. de Chateaubriand au Palais-Royal.	288
37	M. de Chateaubriand à la préfecture de police.	422
38	Madame la duchesse de Saint-Leu.	478
39	Visite à Arenenberg.	485
40	Madame de Chateaubriand.	505

TOME VI.

41	Le fossoyeur de Waldmünchen.	En regard du titre.
42	Première entrevue avec Charles X, à Prague.	28
43	Soirée à Hradschin.	51
44	La petite fille à la hotte.	117
45	Silvio Pellico.	176
46	Le Tasse.	208
47	Lafayette.	304
48	Le prisonnier.	315





DC
255
C4A4
1840
t.6

Chateaubriand, François Auguste
René
Mémoires d'outre-tombe

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY



UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 09 28 02 11 010 8